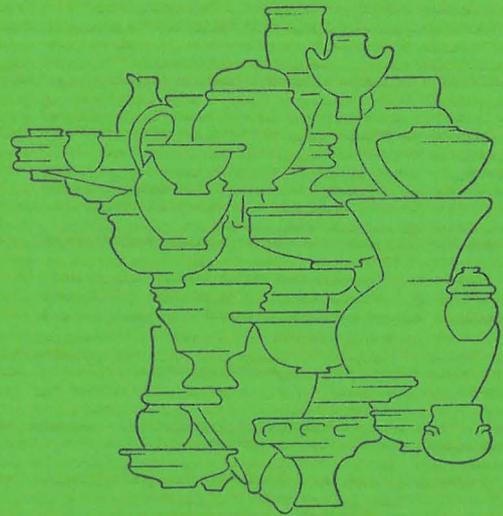


**SOCIÉTÉ  
FRANÇAISE  
d'ÉTUDE  
de la CÉRAMIQUE  
ANTIQUE  
en GAULE**



# **ACTES DU CONGRÈS DE MILLAU**

**12 - 15 MAI 1994**

- \* LES SIGILLÉES DU SUD DE LA GAULE
- \* ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES

*Textes rassemblés et présentés  
par Lucien RIVET*

décembre 1994

## **SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'ÉTUDE de la CÉRAMIQUE ANTIQUE en GAULE**

Association régie par la loi de 1901.

Créée en 1962 sous l'appellation **G.E.C.A.G.**

(Groupe d'Etude de la Céramique Antique en Gaule)

Restructurée en 1973 sous l'appellation **S.F.E.C.A.G.**

### **Présidents d'Honneur**

Jean-Jacques HATT (Président-Fondateur, de 1962 à 1978)

Hugues VERTET (Président, de 1978 à 1984)

### **Composition du Bureau**

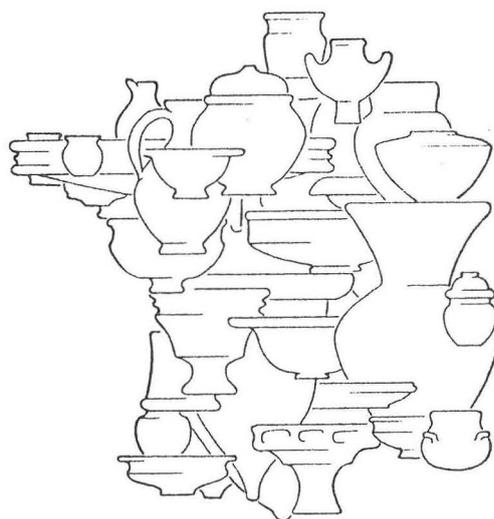
**1993-1996**

Philippe BET, Patrick BLASZKIEWICZ, Armand DESBAT,

Yves RIGOIR, Lucien RIVET, Sylvie SAULNIER,

Patrick THOLLARD, Christian VERNOU.

**SOCIÉTÉ  
FRANÇAISE  
d'ÉTUDE  
de la CÉRAMIQUE  
ANTIQUE  
en GAULE**



# **ACTES DU CONGRÈS DE MILLAU**

**12 - 15 MAI 1994**

- \* LES SIGILLÉES DU SUD DE LA GAULE
- \* ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES

*Textes rassemblés et présentés  
par Lucien RIVET*



Il est certain que, pendant les deux années qui ont précédé la tenue de ce congrès, une grande excitation nous a animés, durant sa préparation, avec Philippe BET, Sylvie SAULNIER et Alain VERNHET. Il s'agissait, en fait, dix neuf ans après, de réinventer le congrès de 1975 qui a laissé, dans les esprits de nombre d'entre nous, un goût de réussite. C'était aussi, souvenez-vous, une excursion à Banassac ; c'était, parallèlement, le lancement de la revue Figlina.

Aucun dissolvant ne pourra effacer cela de nos mémoires !

En 1994, il fallait tenter de rassembler des communications résultant de bilans sur les ateliers comme des études réalisées sur des sites de consommation significatifs ou des synthèses reposant sur de grandes aires géographiques : de fait, des éclairages nous ont été apportés sur les uns comme sur les autres.

Le congrès s'est donc tenu, du jeudi 12 au dimanche 15 mai 1994, dans la salle du CREA, en plein centre de Millau.

Alain VERNHET, toujours disponible aux interrogations de ses contemporains, aux détriments de ses propres occupations ou préoccupations, sur place, en a réalisé la construction pratique et, au plan scientifique, a su cimenter des engagements.

Si nos remerciements s'adressent à lui, c'est également avec plaisir que nous souhaitons mentionner les partenaires suivants :

- la Ville de Millau et Monsieur le Maire, G. DERUY, représentant privilégié du quartier de La Graufesenque, où se sont rencontrés l'esprit d'entreprise de quelques-uns et l'énergie physique de quelques-autres, par l'intermédiaire de la terre, de l'eau, de l'air et du feu, leur génie inventif et leur laborieuse expérience ;
- Monsieur A. ROBINET, Adjoint délégué à la Culture pour la Ville de Millau, sincèrement intéressé aux déchets indestructibles qui constituent la source de nos études ;
- le climat et l'esprit qui règnent dans cette ville, sur les recherches et les partages scientifiques : c'est à ce climat tout autant qu'à ces recherches que l'on doit le regroupement qui se coordonne actuellement à l'intérieur de l'association Pégasus (Présidente : Bettina HOFFMANN) ou autour de l'association "Graufesenque d'Aujourd'hui" (Jean PUJOL) ;
- le Conseil Général de l'Aveyron ;
- M. J. GODFRAIN, Député et Conseiller régional, qui nous a fait l'honneur de participer activement à notre manifestation,
- la Région Midi-Pyrénées ;
- la Sous Direction de l'Archéologie, représentée par M. M. VIDAL, Conservateur Régional de l'Archéologie et Conservateur du site de La Graufesenque, qui a été à l'écoute durant l'ensemble du congrès et a guidé l'excursion lors de la visite de la fouille ;
- Y. RIGOIR, complice pour l'affiche du congrès et auteur des photos adressées aux orateurs.

Avant et après nos séances de travail, l'espace auditif a été occupé par deux versions du "Hall du Roi de la Montagne" (Peer Gynt) de H. Grieg (1843-1907) ; la version instrumentale était due à l'Orchestre philharmonique tchèque de Kosice (direction St. Gunzenhauser) et la version chantée au Royal Philharmonic Orchestra (sir T. Beecham).

Après plusieurs décennies de recherches sur les sigillées du sud de la Gaule, ces Actes sont le reflet de ce qu'il était possible d'alimenter ou de renouveler dans les connaissances. Pour plus de détails, on lira avec intérêt les pages (165 à 173) qui, transcrites d'une discussion collective, constituent des "Eléments pour une synthèse".

Toujours réalisés sur les presses de l'AFAM (A. et G. BET), cet ouvrage constitue le dixième volume des Actes de la S.F.E.C.A.G. Pour sa conception et sa réalisation, il est le résultat des engagements de Philippe BET et Sylvie SAULNIER, que nous remercions énormément.

Le Président de la S.F.E.C.A.G.  
Lucien RIVET

*Excellentissimae dominae et excellentissimi domini, magnus est honor mihi, legato hujus civitatis Rutenorum, in qua sita est La Graufesenque, magnus honor est, inquam, vos, doctissimos homines hodie excipere.*

*Maximo ad conventum nostrum adjumento fuerunt investigationes quae jam diutissime in hoc insigni loco viri optimi Vernhet pertinacia scientiaque productae sunt.*

*Omnibus qui fictilibus celtarumque rebus student jam diu noti sunt tituli illi in La Graufesenque reperti, qui "graffites" vocantur ; quos scimus esse quasi sola gallica scripta primo saeculo litteris mandata ; nam illorum antiquissimi aequales sunt eis qui Pompeiis sunt inventi. Quin etiam si temporis illius figulos consideramus in ipso loco natos esse, cognoscere possumus quantum romanorum artes apud gentem rutenicam hic tunc viventem projecerint. Referre quoque signis monumentisque ceteris hic possumus quae in opere faciendo consuetudines figulis fuerint.*

*Denique, incipiente hoc colloquio, non dubito quin omnes intellegatis quanta gratia de optimis viris melioribusque Canonico Frederic Hermet, Louis Balsan, Colette Bémont, Léon Fleuriot et Michel Labrousse nunc ego meminerim.*

*Vobis autem exopto ut felix sit labor et vicus Condatomagus quam jucundissimam mansionem praebeat.*

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi, en tant que député de l'Aveyron et de La Graufesenque, d'accueillir des personnalités aussi élevées que vous l'êtes.

Les travaux déjà anciens sur ce site remarquable, prolongés grâce à l'obstination et à la connaissance de M. Vernhet, y sont pour beaucoup.

Les céramologues et les celtisants connaissent les graffites de La Graufesenque depuis longtemps. Ici, nous savons qu'il s'agit des principaux textes écrits en Gaule au I<sup>er</sup> siècle. Les premiers d'entre eux sont contemporains de ceux de Pompéi. Si l'on considère que les potiers de l'époque sont des natifs du lieu, il est ainsi possible d'évaluer le degré de romanisation du peuple rutène qui habitait là.

Ici, il est également possible de relater quelle était la coutume ouvrière des potiers grâce aux documents et aux signatures.

Vous comprendrez que mes pensées au début de ce colloque vont vers le chanoine Hermet, Louis Balsan, Colette Bémont, Léon Fleuriot et Michel Labrousse.

Je vous souhaite bon travail et bon séjour à Millau.

Allocution d'ouverture  
de M. Jacques GODFRAIN,  
Député de l'Aveyron

## SOMMAIRE

### I. LES SIGILLÉES DU SUD DE LA GAULE

Des céramiques romaines en général et des sigillées de La Graufesenque en particulier .....	9
<b>Chantal CAMBON</b> Note sur un petit ensemble de présigillées découvert sur le site de Saint-Jean à Castres (Tarn) .....	11
<b>Allard W. MEES</b> Potiers et moulistes. Observations sur la chronologie, les structures et la commercialisation des ateliers de terre sigillée décorée .....	19
<b>Philippe BET, Richard DELAGE et Alain VERNHET</b> Lezoux et Millau. Confrontation d'idées et de données .....	43
<b>Marinus POLAK</b> Quelques aspects de l'évolution de la sigillée lisse de La Graufesenque .....	63
<b>Anne BOCQUET et Maurice PICON</b> La Graufesenque et les autres ateliers de la Gaule du Sud : problèmes d'analyses et de techniques .....	75
<b>Montserrat COMAS, Carme LLOBET, Pepita PADRÓS, Carme PUERTA et Montserrat RODRÍGUEZ</b> Observations sur les sigillées du sud de la Gaule à <i>Baetulo</i> (Badalone, Espagne) .....	83
<b>Albert RIBERA i LACOMBA et Antonio POVEDA NAVARRO</b> La comercialización de la terra sigillata sudgálica en el país valenciano .....	95
<b>María Teresa IZQUIERDO</b> Les sigillées gauloises de Santa Maria del Juncal (Irún, Pays basque). Apports à l'étude de la diffusion des productions montanaises dans le nord de la péninsule Ibérique .....	103
<b>Archer MARTIN</b> Nouvelles observations sur la sigillée sud-gauloise en Italie .....	115
<b>Christa EBNÖTHER, Allard MEES et Marinus POLAK</b> Le dépôt de céramique du <i>vicus</i> de <i>Vitudurum</i> -Oberwinterthur (Suisse). Rapport préliminaire .....	127
<b>Isabelle DORAY</b> Les sigillées gauloises du Cours Pourtoules à Orange (Vaucluse) .....	133
<b>Odile LEBLANC</b> La sigillée gauloise à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) .....	143
Eléments pour une synthèse sur les sigillées du sud de la Gaule .....	165

## II. ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES

### Philip KENRICK

Hommage au Professeur H. Comfort : la suite du *Corpus Vasorum Arretinorum* ..... 175

### Jean-Louis JOUANAUD

Les timbres sur tuiles de Théodoric et Athalaric ..... 183

### Madeleine CAVALIER

Les amphores Richborough 527. Découverte d'un atelier à Portinenti (Lipari, Italie) ..... 189

### Philippe BORGARD

L'origine liparote des amphores "Richborough 527" et la détermination de leur contenu ..... 197

### Philippe BARRAL et Thierry LUGINBÜHL

Présentation du système de description et de gestion de la céramique du Mont-Beuvray ..... 205

### Martine JOLY

L'atelier de potiers gallo-romain de Domecy-sur-Cure (Yonne) ..... 213

### Alain RAYSSIGUIER

Les vases à engobe blanc du site de Raffel (Commune de Montpinier, Tarn) ..... 225

### Raffaella PIEROBON-BENOIT, Stefania FEBBRARO et Paola BARBARINO

*Anderitum* (Javols, Lozère) 1987-1993. Notes préliminaires sur la céramique ..... 233

### Yvan BARAT, Alain VALAIS et Paul VAN OSSEL

Un ensemble de céramique du V<sup>e</sup> siècle après J.-C. à Herblay (Val-d'Oise) ..... 255

### Jean GALBOIS

Terra rubra de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle à Melun (Seine-et-Marne) ..... 267

Liste des participants ..... 273

**I. LES SIGILLÉES DU SUD DE LA GAULE**



## DES CÉRAMIQUES ROMAINES EN GÉNÉRAL ET DES SIGILLÉES DE LA GRAUFESENQUE EN PARTICULIER

### CÉRAMOLOGIE ET CÉRAMOMANIE

C'est une évidence de rappeler que, dans toute fouille archéologique romaine, la terre cuite est le matériau le plus communément rencontré. Devenue facile et peu coûteuse à fabriquer, surtout en raison des progrès techniques alors réalisés autour des fours et des cuissons, elle a rempli de multiples usages durant toute la période romaine. Et sa nature à la fois fragile, non recyclable et imputrescible a entraîné l'abondance particulière de ses fragments dans les niveaux de comblement ou de rejet de cette époque.

Aussi, plus que d'autres, les archéologues romains passent-ils pour des chercheurs de tessons et certains leur reprochent d'exagérer aujourd'hui l'importance de la céramique dans l'économie et la société antiques. Mose Finley, par exemple, écrivait en 1975 dans *L'économie antique* : "Quant à Lezoux et La Graufesenque, ils ne fleurissent que dans les manuels d'archéologie". Il est vrai que, par snobisme ou par défaut, on a quelquefois choisi d'accorder plus d'intérêt à des tessons qu'à des palais ou à des temples, donnant ainsi raison à la boutade de Marguerite Yourcenar (*Mémoires d'Hadrien*, 1951) : "L'amateur de beauté finit par la retrouver partout, filon d'or dans les plus ignobles veines ; par éprouver, à manier ces chefs-d'œuvre fragmentaires, salis ou brisés, un plaisir de connaisseur, seul à collectionner des poteries crues vulgaires...".

Il existe encore un autre risque, bien plus répandu que la manie de la collection de vases ou de tessons, c'est celui d'utiliser la céramique romaine uniquement comme un chronomètre, marqueur et dateur d'unités stratigraphiques. L'intérêt d'une étude céramologique se limite alors à une définition des formes et de leur datation. Et si, par malheur, un groupe de céramiques bénéficie d'une assez bonne typo-chronologie, de nombreux archéologues vont se servir aveuglément de cet outil, sans se soucier d'étudier encore ce qu'ils croient que l'on connaît assez. De fait, des milliers de sites romains ne sont datés aujourd'hui que par référence aux indications chronologiques apportées par les céramiques : les céramologues auraient mauvaise grâce à s'en plaindre, mais ils auraient tort de s'en contenter.

Gardons nous de tomber dans le travers qui consisterait à prendre l'outil pour l'objet et la céramologie pour une fin en soi, mais essayons de voir, à propos des sigillées de La Graufesenque, quelques-uns de leurs apports dans la connaissance de l'économie et de la société romaines.

### LES SIGILLÉES DE LA GRAUFESENQUE, REFLETS D'UNE ÉCONOMIE

Comme ceux de Lezoux ou de Montans, les fours de La Graufesenque peuvent contribuer à l'histoire des techniques. Les grands fours à moufle, avec leur ingénieux système de tubulures, constituent des exemples technologiques qu'on ne retrouve, en Europe, qu'au XIX<sup>e</sup> s. Quant au soin apporté dans la préparation de la pâte et des engobes, dans le façonnage, le moulage, le tournage, le lissage ou le guillochage, il révèle une parfaite maîtrise professionnelle.

Au-delà du geste technique, l'étude de ces sigillées permet d'écrire des pages originales sur l'histoire du travail et sur le passage d'un artisanat groupé à une production pré-industrielle. On mesure un étonnant degré de standardisation dans les formes, les poids et les calibres des vases. On reconnaît, jusque dans leurs formes, des recherches de rentabilité qui font préférer les types empilables et auto-bloquants, au détriment des types fermés, ansés, fragiles ou encombrants. Les très nombreux comptes inscrits sur des assiettes de La Graufesenque (plus de 300) font entrevoir une organisation hiérarchisée, avec des associations fluctuantes de potiers, un phasage rigoureux des opérations de fabrication, des spécialisations de tâches et des contrôles permanents. Autant d'observations qui confirment la remarque prémonitrice de Joseph Déchelette (*Vases ornés de la Gaule romaine*, 1904) : "Il est juste de revendiquer, pour les officines de la Gaule romaine, un rang des plus honorables dans l'histoire du travail aux temps antiques".

Quant à l'étude du commerce des sigillées, elle est au moins aussi importante que l'étude de leur production. Des cartes de diffusion permettent de voir comment, en une ou deux générations, on est passé d'un commerce local ou régional au grand négoce à l'échelle de l'Empire, comment se succédèrent ou se complétèrent les canaux civils et militaires, comment se sont organisés les réseaux de distribution, avec négociants, convois de charrettes, relais, ports et bateaux, entrepôts de stockage et magasins de vente. Et, d'un centre de production à l'autre, on observe avec curiosité l'évolution concurrentielle des aires de diffusion : les *limes* et la Méditerranée pour La Graufesenque, l'Atlantique pour Montans, etc.

## LES SIGILLÉES DE LA GRAUFESENQUE, REFLETS D'UNE SOCIÉTÉ

La sigillée semble avoir été la vaisselle de table romaine par excellence. Le développement de son commerce et de son usage est révélateur d'un certain degré d'aisance, d'hygiène, de confort, de romanisation. Si les plus pauvres utilisaient de la vaisselle de bois ou des céramiques communes, les plus riches mangeaient dans de l'argent ou du bronze. Les sigillées étaient préférées par toutes les classes moyennes des provinces qui voulaient afficher sans grand frais leur romanité plus ou moins récente ; on s'en servait tous les jours, on les réparait très rarement quand elles se brisaient. L'archéologue les retrouve aujourd'hui dans les cantonnements des armées (en campagne, au contraire, on sait que le paquetage du soldat ne comprenait qu'un pot à cuire et un pot à boire), parmi les offrandes médiocres des temples ou des tombes, dans les dépotoirs des grandes villes, des bourgades ou des fermes isolées.

Partout, les sigillées de La Graufesenque reflétaient et véhiculaient les aspirations et les goûts de leur époque. Mangeant ou buvant dans ces vases rutènes, les clients des provinces les plus reculées voyaient peut-être ainsi, pour la première fois, des représentations de Minerve, Mercure, Apollon, Jupiter ou Hercule, des courses de chars ou des combats de gladiateurs. Ce vaste magasin d'images d'Epinal à l'antique (environ 3000 poinçons) n'était pas toujours correctement compris, ni par les décorateurs ni par les utilisateurs des vases ; mais les erreurs d'interprétation sont elles-mêmes porteuses d'enseignements : elles montrent comment s'est propagée une culture gréco-romaine auprès de peuples qui en étaient plus ou moins éloignés. Ainsi, on donnait quelquefois des ailes à Apollon, par simple souci de symétrie par rapport à une Victoire, on prenait pour un jeu érotique la triste et édifiante histoire de Péro et Micon, on transformait en pêcheur à la ligne le beau Pâris offrant une pomme à la plus belle des trois déesses...

Ces phénomènes d'acculturation sont confirmés par l'étude anthroponymique des 100.000 estampilles de potiers retrouvées dans les ateliers et par ce que les linguistes appellent la "créolisation" de la langue transcrite sur les graffites de La Graufesenque : mi-latine, mi-gauloise, avec quelques souvenirs de grec, peu soucieuse de l'orthographe, de la phonétique, de la syntaxe et des déclinaisons, cette langue vulgaire est un des plus forts et des plus anciens témoignages de ce qui deviendra bien plus tard l'occitan et le français.

La céramique —et, plus encore, la sigillée de La Graufesenque— est bien la corne d'abondance du savoir archéologique.

Alain VERNHET<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Propos extraits de la conférence inaugurale prononcée le 12 mai 1994.

Chantal CAMBON<sup>1</sup>

## NOTE SUR UN PETIT ENSEMBLE DE PRÉSIGILLÉES DÉCOUVERT SUR LE SITE DE SAINT-JEAN À CASTRES (Tarn)

Le site de Saint-Jean se trouve dans le quartier nord de la ville (Fig. 1) où une occupation est connue au moins depuis la Préhistoire et, sans discontinuer, jusqu'à nos jours.

### I. TOPOGRAPHIE DES LIEUX

Localisé sur la rive droite de la rivière Agoût et du ruisseau du Rosé, c'est un plateau qui culmine à 190 m et domine de 20 m la confluence de ces deux cours d'eau d'importance très différente, constituant ainsi une défense naturelle au nord et à l'est du site où commence la plaine de Gourjade. Partout ailleurs, le plateau présente des pentes plus ou moins accentuées mais jamais abruptes.

L'occupation humaine se concentre au nord-est de la plate-forme surplombant les falaises calcaires.

### II. HISTORIQUE

Les richesses archéologiques de Saint-Jean ont été connues très tôt puisque Jacques Borel signale déjà le site au XVII<sup>e</sup> s.<sup>2</sup> mais c'est surtout le XIX<sup>e</sup> s. qui donne la vraie mesure du site avec les travaux réalisés par Belhomme en 1832, puis par Alfred Caraven-Cachin, quarante ans plus tard<sup>3</sup>.

Outre des "cabanes gauloises", des "fours à poteries et à briques", une grande quantité de monnaies couvrant les périodes gauloise et romaine, un cimetière médiéval, il fixe dans la tradition locale l'existence du "camp romain de Saint-Jean" qui serait à l'origine du nom de Castres<sup>4</sup>.

Même si le camp n'a jamais existé, il n'en reste pas moins que les nombreuses traces d'occupation en font un site majeur pour l'histoire de Castres.

### III. LES DONNÉES GÉNÉRALES

#### 1. Circonstances de la découverte.

Dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols, nous sommes chargés du suivi des permis de construire et de multiples interventions avaient déjà eu lieu sur ce site. Mais il ne s'agissait que d'observations rapides, effectuées lors de terrassements qui, petit à petit, nous ont permis de circonscrire le site de Saint-Jean qui est d'ailleurs, en l'état actuel de nos connaissances, plus restreint que ne l'indique A. Caraven-Cachin dans ses écrits. Un sauvetage a donc été réalisé à l'occasion de la construction d'une maison particulière. La surface fouillée est limitée (7 m<sup>2</sup> pour la zone qui nous intéresse).

#### 2. Nature du site.

La nature du site n'est pas aisée à définir vu l'exiguïté de la fouille. Deux hypothèses sont privilégiées à l'heure actuelle : il pourrait s'agir soit d'une aire empierrée (cour ?) dans un habitat, soit d'une aire de travail dans un atelier.

#### 3. Position stratigraphique (Fig. 2).

Sous un dépotoir domestique, constitué au cours des deux premiers siècles de notre ère essentiellement mais dans lequel la présence d'une petite quantité de sigillées claires et de céramiques estampées rappelle l'occupation tardive et méconnue du site, deux niveaux

1 Centre d'Etudes et de Recherches Archéologiques du Castrais (C.E.R.A.C.).

2 J. BOREL, *Les Antiquitez, raretez, plantes, minéraux & autres chofes confiderables de la Ville, & Comté de Caftres d'Albigois, & des lieux qui font à fes environs, avec l'Histoire de fes Comtes, Evefques, &c.*, Castres, 1648, p. 16.

3 BELHOMME, *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, Toulouse, t. 1, 1832-1833 ; A. CARAVEN-CACHIN, *Le Tarn et ses tombeaux*, suivi de *L'histoire et de la géographie de cette province sous la domination romaine*, Paris, 1873, p. 59-97.

4 Aujourd'hui, les historiens s'accordent pour retenir l'étymologie médiévale, du fait de l'installation de l'abbaye Saint-Benoît au IX<sup>e</sup> s. à partir de laquelle va se créer et se développer rapidement la ville. A l'exemple de l'abbaye, elle se protégera derrière des murailles.

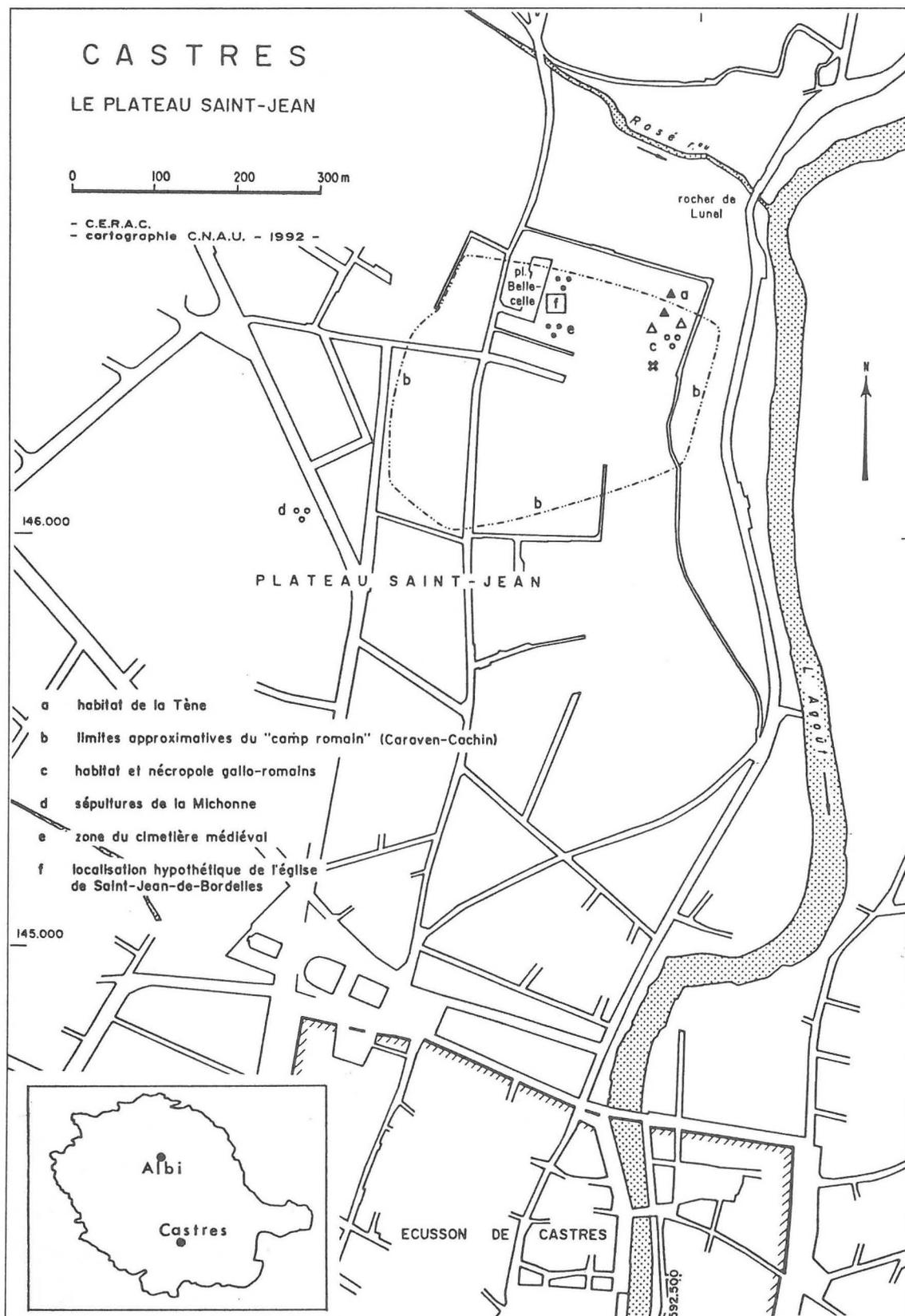


Figure 1 - Le plateau Saint-Jean. Localisation de la fouille de 1993, à partir de la vignette n° 2 extraite des *Documents d'Evaluation du Patrimoine Archéologique Urbain : Castres*, Tours, 1993, p. 14.

NOTE SUR UN ENSEMBLE DE PRÉSIGILLÉES DÉCOUVERT À CASTRES

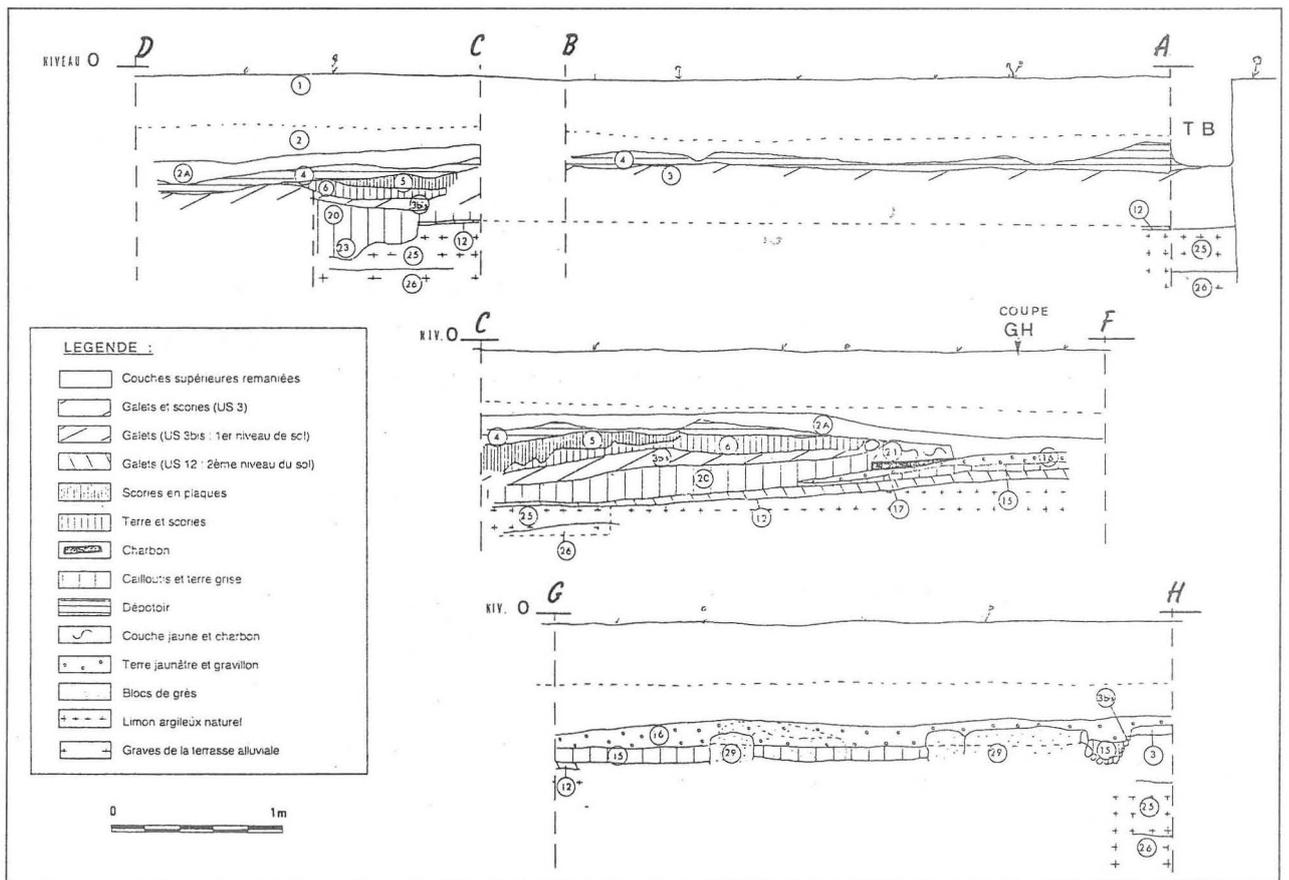
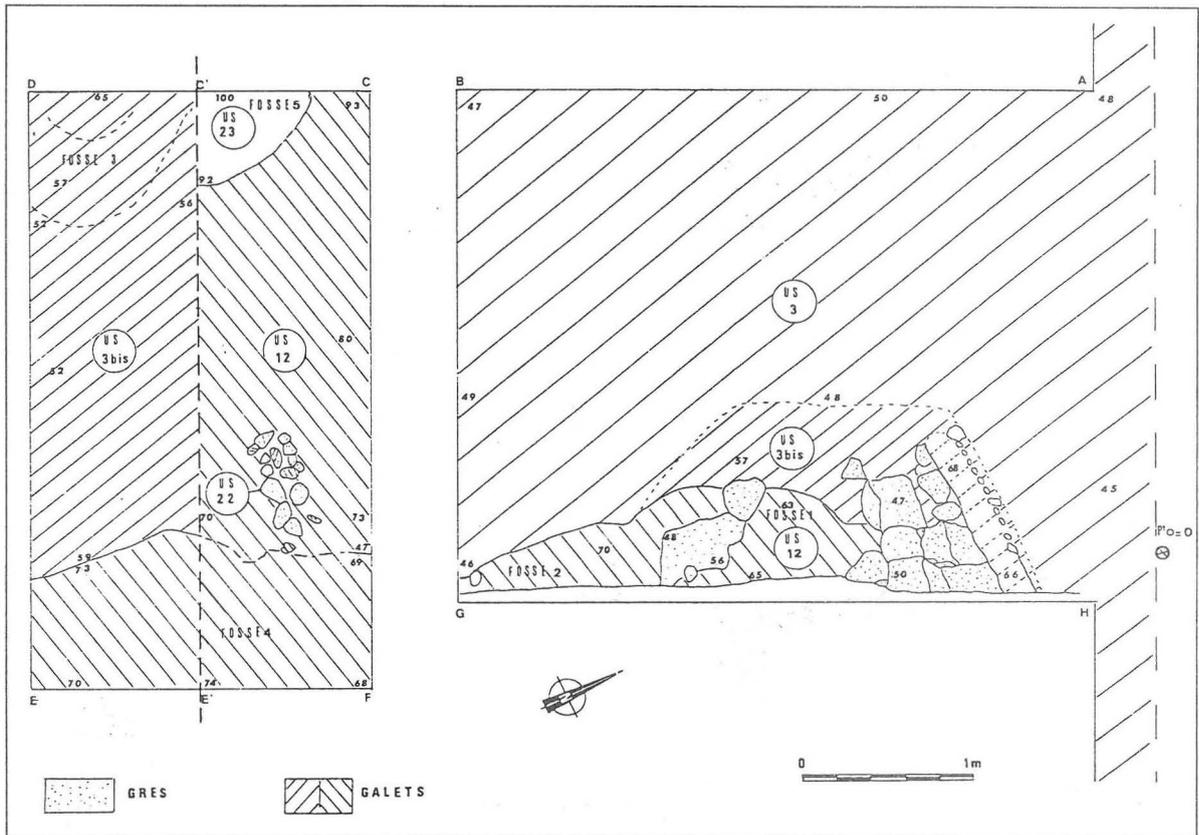


Figure 2 - Saint-Jean 93. Plan et coupe du sondage.

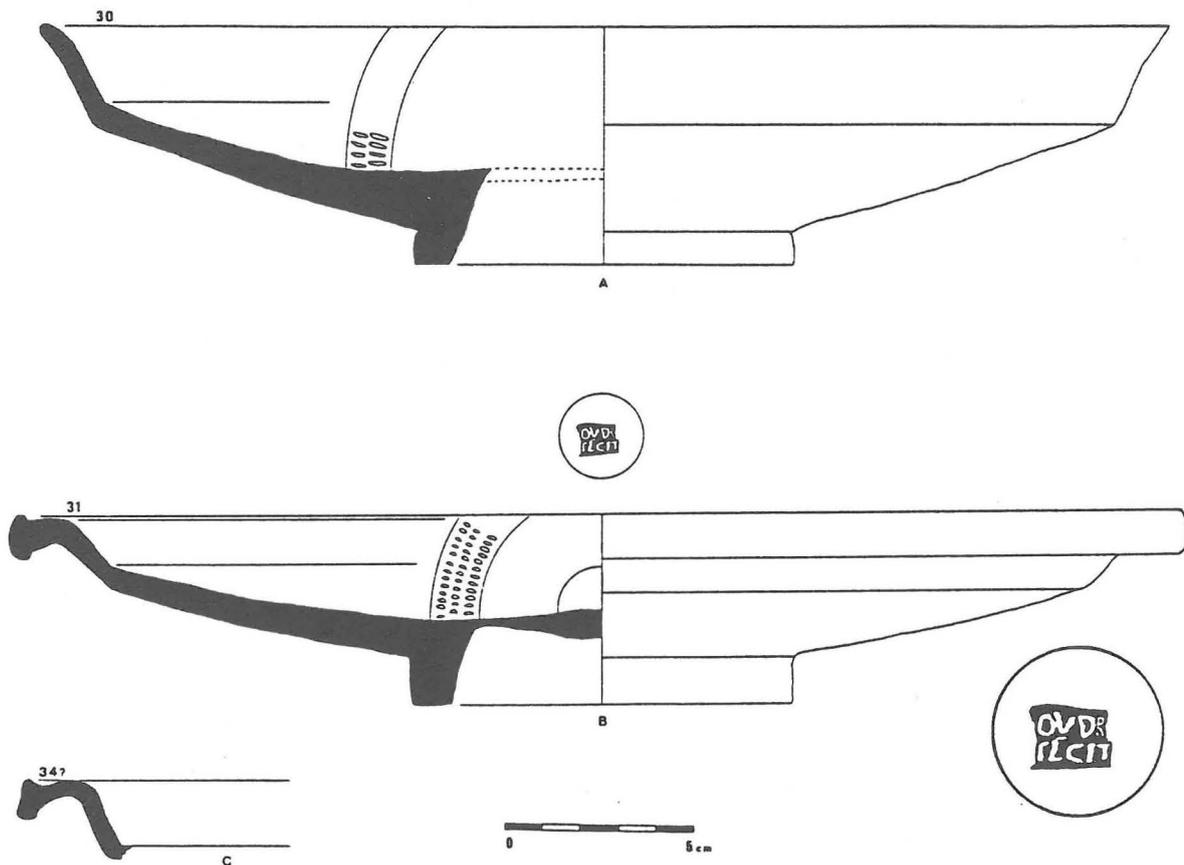


Figure 3 - Saint-Jean 93. Les plats.

superposés (US 3bis et 12) de galets très jointifs ont été aménagés au cours d'une même période d'activité, semble-t-il, c'est-à-dire dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Le niveau inférieur de sol est constitué de galets et de fragments d'amphores Dressel I, très érodés. Il est installé directement sur le limon argileux qui constitue, dans ce secteur, le terrain vierge. Il présente une forte déclivité vers l'ouest où s'ouvrirait une fosse dont l'importance nous est inconnue. La portion fouillée, en bordure de la berme du sondage, dessine un quart de rond d'une trentaine de cm de rayon et fait 0,20 m de profondeur : c'est l'US 23. Elle était comblée uniquement par un ensemble de présigillées dont l'état de conservation était bien meilleur que pour tout le reste du mobilier dont l'état de fragmentation est extrême.

#### IV. LES CARACTÉRISTIQUES DES PRÉSIGILLÉES MISES AU JOUR

##### 1. Caractères généraux.

Tous les éléments mis au jour sont à cuisson oxydante (mode C). Une seule exception est à signaler : le fond (Fig. 4, B) dont la pâte est beige-gris en surface et gris très clair au cœur.

Deux séries se distinguent ; elles concernent toutes les formes :

- l'une à pâte rouge, rugueuse, assez dure ;
- l'autre à pâte beige clair, assez dure.

Le dégraissant est très fin et quelques paillettes de mica blanc apparaissent.

L'engobe, dans tous les cas, est très mal conservé, écaillé et même, parfois, il a complètement disparu ; il est, en règle générale, rouge mais, sur certains récipients, il vire, par endroits, au brun très sombre presque noir ; il recouvrait entièrement les vases (intérieur/extérieur).

Les décors et marques sont tous très érodés.

##### 2. Formes présentes<sup>5</sup>.

Ce sont essentiellement de grands plats, des bols et des jattes.

###### a. Les plats (Fig. 3, A, B et C).

Il Des éléments de trois plats au moins que l'on peut rapprocher de la forme 10 de Bram et Narbonne mais un seul profil complet, présentant au centre du vase un cercle de guillochis (Fig. 3, A).

Il Deux individus apparentés à la forme 70 connue à Bram et à Narbonne (Fig. 3, B et C) :

- la lèvre est bien dégagée mais légèrement moins

<sup>5</sup> Cf. C. BEMONT et J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de productions du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, Documents d'Archéologie Française 6, Paris, 1986.

pendante ; quant au fond conservé, il est très proche de celui de la forme 110 de Bram ;

- un cercle de guillochis décore l'intérieur des récipients ;
- la forme 70, entière, porte une estampille en

position centrale, dans un cartouche rectangulaire, sur deux registres : QVADR / FECIT.

Il A noter aussi la présence d'un très petit fragment pouvant correspondre à la forme 1 de Montans (5-40 apr. J.-C.) mais dont il ne subsiste que la partie inférieure de la carène avec le bourrelet intérieur.

**b. Les bols (Fig. 4, A et B).**

Deux (?) bols du type 170 de Bram et Narbonne.

L'un est conservé presque entièrement ; il porte une estampille en position centrale, dans un cartouche rectangulaire, sur deux registres : QVADR / FECIT (Fig. 4, A).

Du deuxième, nous ne possédons que le fond mais il pourrait peut-être se rapprocher de cette forme. Il porte un timbre, difficile à lire, en position centrale et sur deux lignes dans un cartouche carré (Fig. 4, B).

**c. Les jattes carénées (Fig. 5, A, B et C).**

Trois jattes apparentées à la forme 200 de Narbonne. Ici, les pâtes sont très variées, du rouge au beige très clair. L'une d'elles porte un décor fait à la roulette, peu visible mais présent au-dessous de la carène sur toute la hauteur de panse conservée (Fig. 5, B).

**d. Autres formes représentées.**

Il Un petit fragment de col haut, très fin et très étroit (diamètre intérieur : 7 mm) qui pourrait appartenir à une lagène de petite taille.

Il Pour compléter ce panorama des formes et bien qu'ils appartiennent à l'US 3bis, nous présentons ici deux documents supplémentaires :

- un fragment de fond portant une marque : NIGR(I) (Fig. 6, E) ;
- un récipient à deux "becs", déjà connu à Bram (Fig. 6, D).

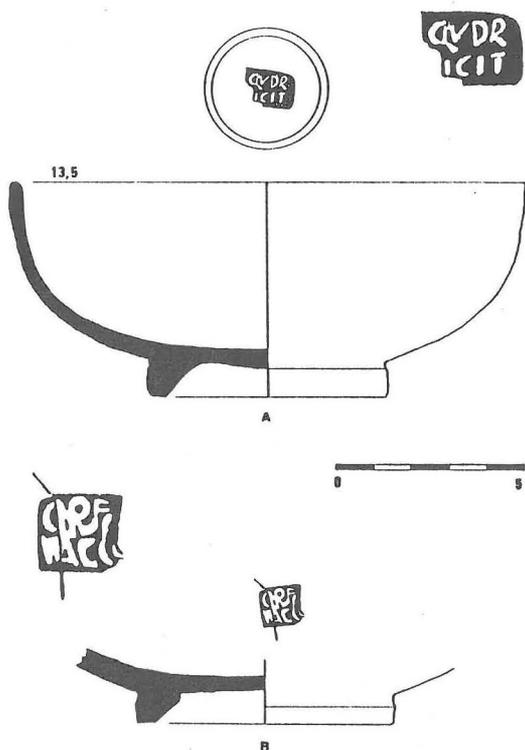


Figure 4 - Saint-Jean 93. Les bols.

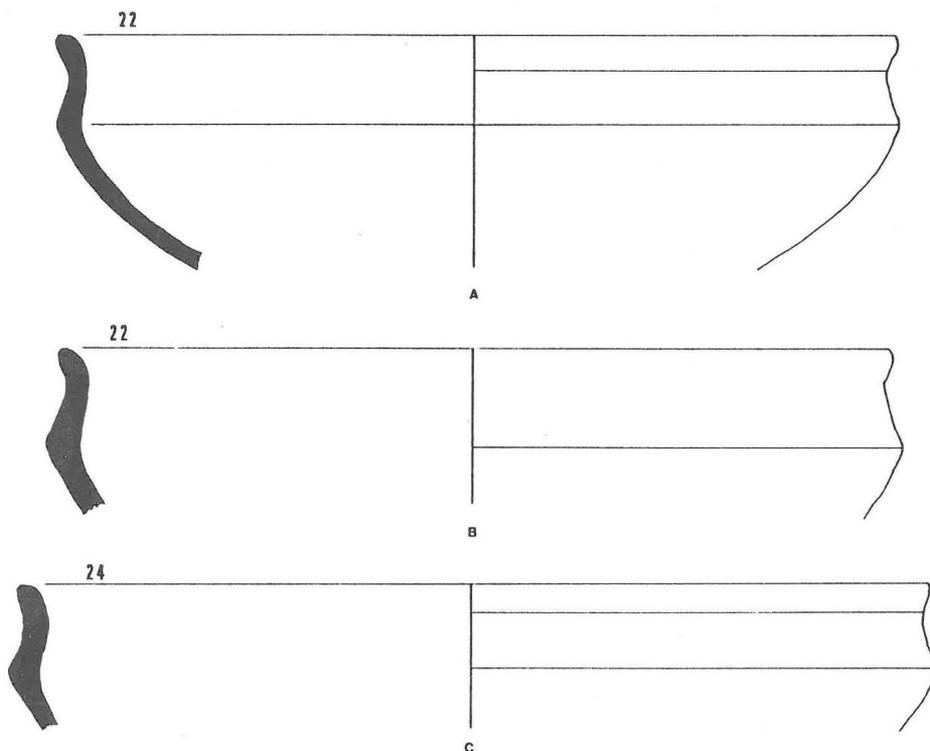


Figure 5 - Saint-Jean 93. Les jattes.

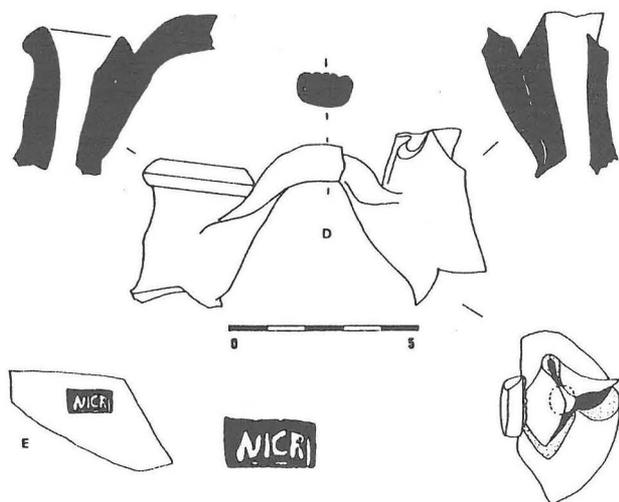


Figure 6 - Saint-Jean 93. Les autres formes.

### 3. Les estampilles.

Cette fouille a donc livré quatre marques dont deux du même potier. Elles sont du même type : position centrale, cartouche rectangulaire ou carré, deux registres, sauf celle de NIGRI qui n'occupe qu'une ligne.

QVADRATVS est connu à Montans, à La Graufesenque, à Lezoux et à Lyon.

NIGRI est connu à Montans.

### CONCLUSION

#### ET DIRECTION DE LA RECHERCHE

Les caractéristiques de cet ensemble très homogène (cuisson, engobe, marque), malgré des variantes dans la couleur de la pâte, correspondent à la deuxième génération des présigillées qui sont datées, pour Montans et La Graufesenque, de la période Auguste/Tibère.

Cette découverte n'est pas la première réalisée dans ce secteur du Tarn.

Déjà, lors de la première opération de sauvetage effectuée par Alain Rayssiguier<sup>6</sup>, à 100 m du site,

quelques documents avaient été mis au jour ; ils sont très proches de ceux qui ont été décrits ici, bien que la pâte de certains d'entre eux soit nettement orange.

Sur l'habitat gallo-romain de Gourjade, il y a également l'importante série étudiée par Jean-Marc Séguier<sup>7</sup>, provenant d'un dépôt votif (EDF 1978). Ici, nous sommes en présence d'une production très différente : la pâte est orange vif, dure à savonneuse, voire même pulvérulente ; le vernis est orangé à brun ; le répertoire est très riche avec des formes lisses et décorées mais il ne recoupe pas celui de Saint-Jean (hormis la lagène). Il faut mentionner aussi une série de petits fragments mis au jour lors des fouilles de 1987 (dans l'entrée actuelle)<sup>8</sup> où deux séries sont à distinguer : la première comprend des bords de forme 70/110, cuits en mode C, la deuxième des bords proches de la forme 120 de Narbonne, à cuisson réductrice (ou surcuits ?) ; elle est associée à des bords dont la forme la plus proche pourrait être la 58 dans la typologie de Santrot<sup>9</sup> avec une pâte surcuite mais de belle facture.

Sur le site de La Chicane<sup>10</sup>, une dizaine de tessons ont été mis au jour à proximité d'une fosse-dépotoir, non loin, certainement, des fours de potiers.

La problématique, aujourd'hui, est la suivante : quelle est l'origine de ces présigillées ? Existe-t-il, dans le sud du département, un ou plusieurs centres de production ?

Nous possédons quelques données de départ pour orienter notre recherche. C'est, d'une part, le mobilier dont il faudra faire une étude comparative poussée, étayée par des analyses de pâtes et, d'autre part, les analyses déjà réalisées dans le cadre du programme de recherches sur l'origine de la céramique de Montans dirigé par Thierry Martin<sup>11</sup>, qui montrent que le mobilier de Saint-Jean n'appartient pas aux productions des grands ateliers qui ont traditionnellement des relations avec la région castraise : Bram et Montans.

Notre connaissance des sites de cette région nous permet d'avancer quelques noms : ce sont ceux déjà cités de Saint-Jean et de Gourjade (commune de Castres) mais aussi celui de La Chicane (commune de Montfa-La Chicane) en tant que pôles importants dans ce secteur et ayant pu avoir un rayonnement local.



- 6 A. RAYSSIGUIER et J.-M. SEGUIER, Le sauvetage urgent de Saint-Jean/Rives, dans C.E.R.A.C., *Castres : rapports d'interventions 1988-1989*, vol. I, p. 13 et suiv.
- 7 J.-M. SEGUIER, *Gourjade : rapport de fouilles (1977-1978-1979)*, 1979, p. 2-4 ; J.-M. SEGUIER, Un dépôt votif tibérien de la villa gallo-romaine de Gourjade (Castres, Tarn), dans *Archéologie Tarnaise*, 2, 1985, p. 45-70.
- 8 C.E.R.A.C., *Gourjade : rapport de fouilles 1986-1987*, 1987, p. 7-10.
- 9 M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979, p. 64.
- 10 J.-M. SEGUIER, *Rapport de fouille de La Chicane (commune de Montfa). Habitat protohistorique et atelier de potier gallo-romain*, 1989, p. 14.
- 11 "Recherches sur les origines de l'industrie céramique montanaise dans l'Antiquité", programme mis en œuvre par Thierry MARTIN, l'équipe du C.E.R.A.M. et Daniel DUFOURNIER du Laboratoire de Céramologie de l'Université de Caen.

## DISCUSSION

Président de séance : A. DESBAT

**Caty SCHUCANY** : Ces récipients carénés portent-ils un revêtement sur les deux faces ou seulement à l'extérieur ?

**Chantal CAMBON** : Les vernis sont à chaque fois extérieurs et intérieurs.

**Armand DESBAT** : C'est une question que j'allais poser également. C'est vrai que cela fait penser à des productions qu'on avait distinguées des imitations de sigillées, notamment à Saint-Romain-en-Gal ; elles correspondent à des bols carénés qui n'ont de revêtement qu'à l'extérieur et qui se rapprochent des fameuses imitations helvétiques.

Je voudrais intervenir également sur le problème de l'aspect de ces productions. A en juger par les diapositives qu'on a vues, toutes ces imitations de sigillées ou présigillées — Maurice Picon l'aurait dit mieux que moi — portent des revêtements non grésés, cuits en mode A ; les aspects sont très semblables et souvent impossibles à distinguer à l'œil nu, d'un atelier à l'autre. Il est probable qu'il y a un atelier à Vaison-la-Romaine que l'on distingue des productions de Saint-Romain-en-Gal sur des détails de façonnage mais pas du tout sur l'aspect des vernis. Actuellement, on est bien en peine de distinguer les productions lyonnaises des différents ateliers de Lyon de celles de Saint-Romain-en-Gal sur l'aspect des pâtes et des vernis.

Pour ce qui est de la typologie, c'est vrai qu'on connaît peu d'ateliers de manière très approfondie. Thierry Martin faisait beaucoup référence à Saint-Romain-en-Gal mais, finalement, ce qu'on connaît des productions de Saint-Romain, représente très peu de choses et on voit qu'elles couvrent une période relativement longue, soit une bonne cinquantaine d'années. Evidemment, entre les débuts de cette production qui s'inspire des formes archaïques, et les imitations du Service II, par exemple, qui ont l'air de se poursuivre jusqu'au début du règne de Claude, il y a des différences importantes. Or, on a tout un répertoire, dans les niveaux les plus anciens de Lyon, qui est tout à fait comparable à celui de Bram. Mais, là aussi, lorsqu'on essaie de faire référence à Loyasse, il faut se rappeler que le site de Loyasse, atelier comparable à Bram, où justement on a ces productions anciennes, n'a été fouillé que sur la surface de cette table !

Une question sur la découverte de Castres : il n'y avait pas d'autres mobiliers associés à ces imitations, dans la fosse, pour préciser la chronologie ?

**Chantal CAMBON** : Non, ce qu'on a fouillé de la fosse est extrêmement limité en surface et tous les fragments trouvés sont de ce type-là, à part trois petits fragments d'amphores. C'est tout.

**Armand DESBAT** : Peut-être que Maurice Picon va nous faire partager ses idées sur les analyses qui ont été faites sur les différents ateliers.

**Maurice PICON** : Je n'ai rien de particulier à en dire. Je veux simplement souligner que, avec ces présigillées, on est dans un cas difficile d'identification parce qu'il ne s'agit pas simplement de dire "est-ce du Montans ?" ou "est-ce du Bram ?" mais est ce que cela peut être tel atelier ou tel autre, etc. Or, on sait qu'actuellement, on a, dans la région, au moins une dizaine d'ateliers de présigillées sur lesquels il y en a deux dont on connaît à peu près les compositions. Par conséquent, tant qu'on restera dans cette situation, il est évident qu'il y aura des grands points d'interrogation quant aux identifications. Je crois qu'on ne peut pas dire autre chose.

**Armand DESBAT** : Enfin, la grande question qui se pose relativement à ces ateliers, c'est évidemment quelle est leur origine ? Si on reprend le cas de Lyon, il y a quelques années, on présentait l'atelier de Loyasse comme un atelier de tradition indigène par opposition à La Muette, succursale d'Arezzo. Je pense que c'est une image tout à fait fautive. A mon sens, Loyasse est également une succursale italique parce que, pour le reste de la production, on voit que c'est un atelier qui fait des gobelets à glaçure plombifère, ce qui n'est pas franchement indigène comme tradition.

**Maurice PICON** : Il faut se rappeler aussi qu'en Italie on a aussi une production de ce type, c'est-à-dire une production cuite en mode A, à vernis non grésé, etc., qui devient assez vite minoritaire. Mais dans les niveaux anciens, on trouve pas mal de ce type de productions. Par conséquent, autrefois, on ne faisait pas bien la liaison possible entre ces présigillées et l'Italie parce qu'il y avait une différence de niveaux techniques extrêmement importante. En fait, on s'aperçoit que, suivant les régions et, en particulier, dans les régions padanes, ce type de productions dure très longtemps.

**Alain CHARTRAIN** : Je voudrais poser une question très naïve, n'étant pas céramologue et encore moins "sigillologue". Quand on met le doigt dans les analyses de composition, apparemment, on y met le doigt pour beaucoup, pour longtemps, à savoir qu'il faut probablement multiplier les analyses et je ne sais pas quels sont les seuils définis ; mais si on n'a pas 100 ou 300 tessons analysés par ateliers, voire par phases d'ateliers, on a sans doute, dans ce domaine, du mal à s'en tirer. Je me demandais si la bonne vieille typologie n'offre pas des ressources pour séparer les différents ateliers ?

**Armand DESBAT** : Dans certains cas, oui, dans d'autres, non. S'il faut avoir un échantillonnage suffisant pour caractériser la diversité de composition d'un atelier, il faut également en avoir un pour caractériser la diversité typologique. On n'a souvent qu'une vue très partielle de cet atelier. On a vu des formes, présentées par Thierry Martin, qui semblent rares. Pour l'instant, elles ne sont pas connues à Bram mais rien n'empêche que demain, elles y soient découvertes. Et le gros du répertoire est quand même commun à tous ces ateliers. Si on regarde, justement, le nombre d'ateliers qui ont fait ces plats ou ces bols à parois obliques, c'est quand même une des formes très fréquentes dans ce répertoire, de même que les imitations du Service I. Cela dit, on peut avoir certains détails qui peuvent caractériser un atelier puisque j'évoquais, tout à l'heure, des différences de façonnage qui sautent aux yeux entre des produits trouvés à Vaison et les produits de Saint-Romain-en-Gal ; mais cela est tout à fait aléatoire.

**Alain CHARTRAIN** : Je n'arrive pas à croire que sur tant d'ateliers, les hauteurs de pieds, les diamètres à l'ouverture, les épaisseurs, l'endroit où se situent les rainures, soient partout les mêmes ; ou alors il y a une standardisation très précoce qui paraît difficilement concevable. Pour ma part, il y a quelque chose qui me gêne par rapport à toutes ces analyses, par rapport à un travail relativement classique. Est-ce que le citron est vraiment pressé du côté des études classiques, typologiques ? On se rend bien compte, sur les ateliers, notamment avec le travail de Philippe Bet sur Lezoux, qu'il y a quand même des indicateurs précis sur des éléments de formes, de typologie, qui permettent de repérer et de faire la différence entre des ateliers ou, au moins, des centres producteurs ? Cela fait 25 ans qu'on entend parler d'analyses ; certes, c'est très intéressant et cela pose des problèmes, mais je ne suis pas persuadé que cela les résout toujours. Ne peut-on pas les coupler avec un travail plus classique, un peu modernisé, sur la typologie ? Question naïve d'un archéologue qui fouille des sites de consommation et qui a beaucoup de difficultés, n'étant pas spécialiste, à trouver même les centres producteurs !

**Maurice PICON** : Je crois que la réponse est tout de même assez simple. En fait, il ne viendrait à l'idée de personne de substituer les analyses aux recherches typologiques et la règle qu'on suit, en général, c'est d'abord de faire une très bonne étude archéologique classique, avec toute la typologie, etc. ; le laboratoire intervient lorsqu'il n'y a pas de solution au point de vue typologique. C'est vrai que cela arrive, malgré tout, assez souvent, même pour les gens qui ont une grande habitude de la typologie. Donc, je crois que, bien entendu, on commence par travailler sur des critères traditionnels. De toute façon, le laboratoire lui-même se refuserait à mettre les choses à l'envers, c'est-à-dire à commencer à faire sa typologie, l'archéologue arrivant après. On intervient toujours en aval des recherches archéologiques, c'est évident, quand il n'y a pas de solution et le cas est, je crois, relativement fréquent.

**Yvan BARAT** : Pour répondre à Alain Chartrain, sur le problème du pressage de citron typologique, je crois qu'il faut peut-être relativiser et ne pas en attendre trop ; on en obtiendra de la pulpe et du jus mais pas plus, parce que mesurer les hauteurs de pieds, les hauteurs de cols, de lèvres, etc., cela donne un certain nombre d'indications mais, à la limite, ces variations peuvent être internes aux ateliers et ne pas forcément varier de façon significative, du moins suffisamment significative, d'un atelier à un autre. Je crois qu'il ne faut quand même pas trop en attendre de ce point de vue-là.

\* \*  
\*

Allard W. MEES<sup>1</sup>

## POTIERS ET MOULISTES. OBSERVATIONS SUR LA CHRONOLOGIE, LES STRUCTURES ET LA COMMERCIALISATION DES ATELIERS DE TERRE SIGILLÉE DÉCORÉE

Les rapports entre potiers et moulistes du centre de production de sigillée de La Graufesenque viennent d'être récemment étudiés d'une manière approfondie<sup>2</sup>. Pendant toute la période de production, les moulistes ont signé leurs moules irrégulièrement. Dans plusieurs cas, il est attesté qu'un vase Drag. 29 portant une signature *in forma* fut fabriqué dans une autre officine que celle du mouliste (cf. Liste 2). Dans le cas de Modestus, des moules de Drag. 29 furent même utilisés dans quatre officines différentes. Les fabricants de vases moulés Drag. 29 de La Graufesenque ont signé leurs productions sur le fond interne jusque vers 85/90 apr. J.-C. Ensuite, on perd la trace des potiers simples utilisateurs de moules puisque la forme Drag. 29 ne fut plus fabriquée. La forme Drag. 37, produite depuis le milieu des années soixante jusqu'à la fin de la production, vers 120 apr. J.-C., ne porte plus de timbres sur fond interne, pour des raisons jusqu'à présent inconnues<sup>3</sup>. Le Drag. 37, aussi bien que le Drag. 29, a été produit selon un processus élaboré : alors que sur le Drag. 29 la base est façonnée à partir du talon du moule après démoulage, sur le Drag. 37 la pose du pied constitue une phase particulière de la fabrication (Fig. 2). Une division du travail pour ce type, où le pied annulaire du Drag. 37 doit être préparé à l'avance, est naturellement plus rentable et ne peut apparemment se justifier que dans une entreprise d'une certaine importance. Pour un atelier de plusieurs ouvriers, la produc-

tion de la forme Drag. 37 selon cette éventuelle segmentation du travail pouvait s'avérer plus rapide et donc plus rentable que la fabrication plus longue de la forme Drag. 29. La disparition de l'estampillage des vases sur fond interne se produisit dans une phase où les officines de La Graufesenque devenaient progressivement plus importantes<sup>4</sup>.

A Montans, où le terme *Officina* a rarement été employé, les vases Drag. 37 sont le plus souvent tirés de moules qui possèdent une partie inférieure creuse, et sont pourvus d'un pied de même type que celui du Drag. 29 ; ils sont d'ailleurs parfois estampillés sur le fond. A Montans on peut donc avancer qu'il n'y a pas de pieds préparés, à part pour les Drag. 37 et, de ce point de vue, on peut admettre une moindre division du travail dans les ateliers. Ceci amène à envisager qu'il existe un rapport entre la taille d'un atelier de potiers — qui est défini à La Graufesenque par le mot *Officina* — et la division progressive du travail à l'intérieur de cet atelier.

Les moulistes de La Graufesenque utilisèrent au fil du temps pour la décoration de leurs moules des quantités moindres de poinçons mais d'une taille de plus en plus grande<sup>5</sup>. Il est évident qu'il ne faut voir là aucune préférence esthétique mais plutôt une réponse à l'exigence de produire de plus en plus vite un plus grand nombre de moules. La diffusion de moulistes plus tardifs de La Graufesenque comme Amandus et Bassus

1 Institut für Provinzialrömische Archäologie, Glacisweg 7, 79098 Freiburg, Allemagne. Je remercie cordialement Alex Furger, Hans Ulrich Nuber, Barbara Pferdehirt, Rien Polak, Brigitte Röder, Irwin Scollar, Jürgen Trumm, Alain Vernhet et Helmuth Wittkamp pour leurs conseils, Klaus Kortüm pour son soutien, ses suggestions et son aide dans la mise en forme des graphiques, Jean-Louis Tilhard pour sa contribution à la traduction de cet article en français.

2 Haalebos, Mees et Polak 1991 ; Mees 1995.

3 Peu d'exceptions paraissent confirmer cette règle : un décor de Calvos avant estampille sur bord de Patricius (Liste 2) ; un Drag. 37 signé hors décor, avec le timbre d'Aplastus au bord du pied (Mees 1995, catalogue) ; un timbre sur fond interne MARTIALISFE sur Drag. 37 (Fiches et Genty 1980, p. 299 et 351).

4 Polak 1989, Fig. 8.

5 Cf. Mees 1995 : Amandus ; Bassus, L. Cosius, Senilis, T. Flav. Secundus ; Senovir, Rosette I et II.

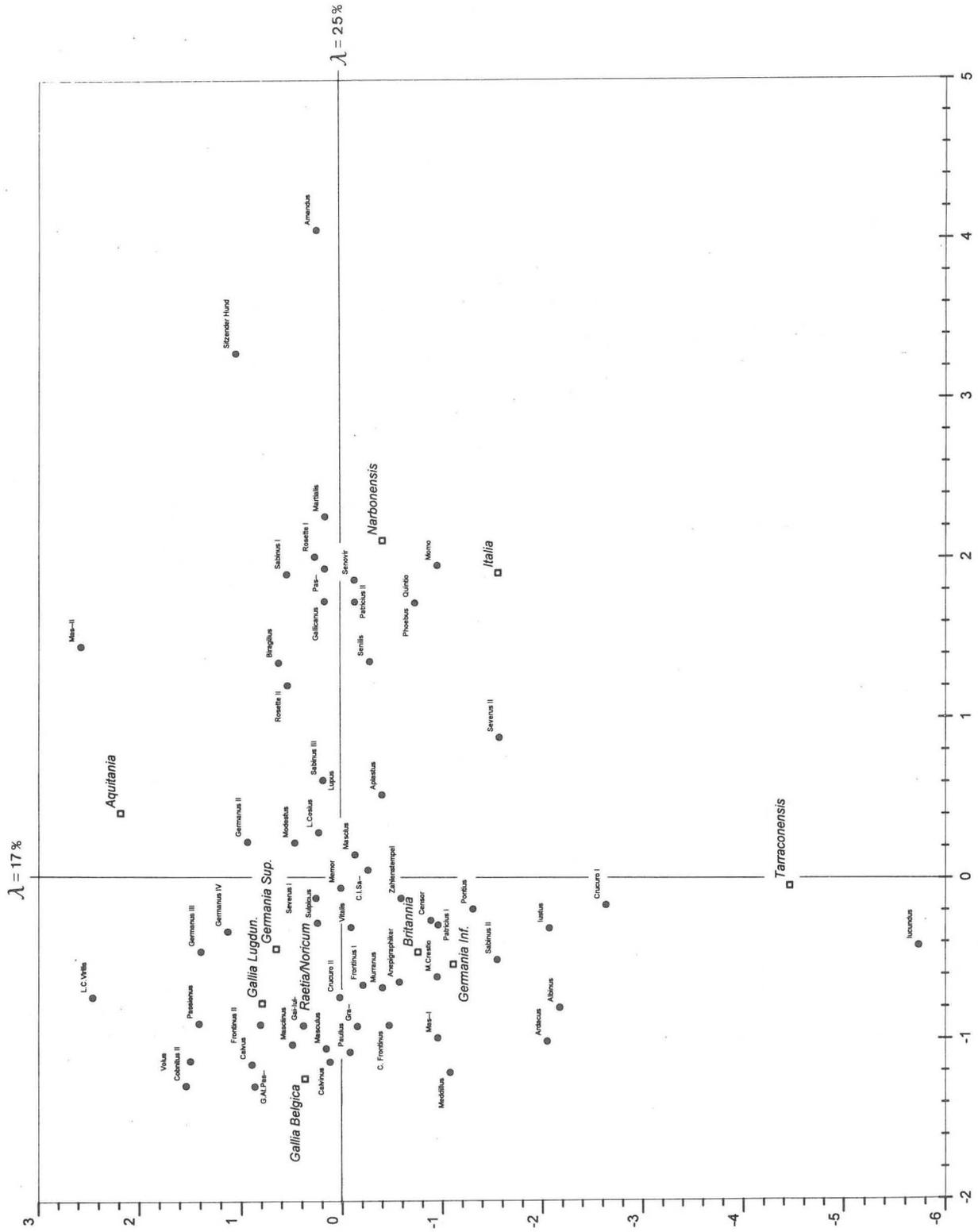
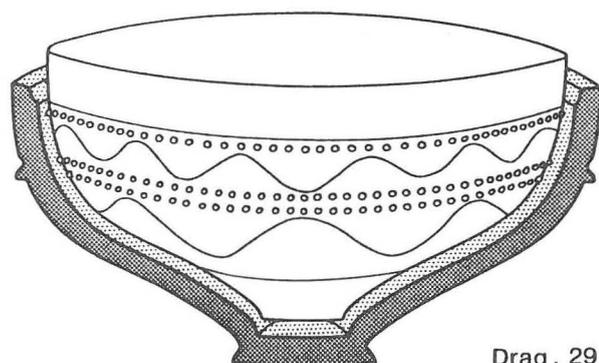
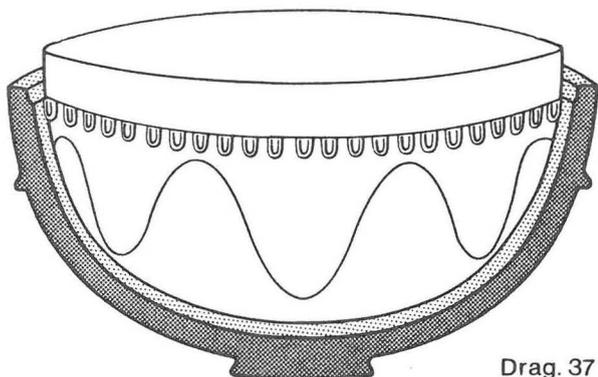


Figure 1 - Tableau symétrique d'une analyse de correspondance (composantes 1 et 2) de la présence de vases tirés des moules de décorateurs de La Graufesenque dans les provinces de l'Empire.



Drag. 29



Drag. 37

Figure 2 - Schéma de méthodes différentes pour tirer les vases de moules Drag. 29 et Drag. 37 (dessin G. Bury).

se limite à la Narbonnaise. Le tableau d'une analyse de correspondance de la diffusion comparée de tous les moulistes de La Graufesenque montre que la Narbonnaise et l'Italie ont un type particulier de commercialisation, dans ce cas pour les plus tardifs d'entre eux : Amandus, Bass—, Pas—, et Rosette I (Fig. 1)<sup>6</sup>. De même, la Germanie inférieure et la Bretagne furent les secteurs privilégiés des produits de décorateurs comme Censor, M. Crestio, Frontinus I, Murranus, Patricius II et Pontius. Ceci montre que les moulistes, bien qu'ils n'aient pas toujours fabriqué le produit fini (c'est-à-dire le vase moulé), sont pourtant étroitement liés à la commercialisation des vases. Cela pourrait aussi indiquer que, bien que des moules aient été dispersés pour la fabrication des vases, la vente de ces vases était conduite par les firmes de moulistes. Dans l'entrepôt de céramiques d'Oberwinterthur, par exemple, on trouve des vases portant l'estampille d'Aveius sortis de moules signés par Passienus. Comme les vases estampillés de Passienus constituent la grande majorité de ce dépôt et que les autres produits d'Aveius manquent, on peut admettre que les vases moulés

signés par Aveius furent commercialisés avec les produits de Passienus<sup>7</sup>.

Pour savoir dans quelle mesure la disparition de l'estampillage des vases moulés est à mettre en relation avec un changement de l'organisation des ateliers des décorateurs, un catalogue exhaustif des poinçons est indispensable. Cette question restera donc malheureusement sans réponse pour La Graufesenque faute d'un tel catalogue ; les travaux dans ce sens ont déjà commencé mais il faudra attendre plusieurs années avant de pouvoir disposer d'un *corpus* des poinçons de La Graufesenque.

A Lezoux, des estampilles ont été imprimées sur le bord de vases moulés Drag. 37 pendant une courte phase de production, après 140 apr. J.-C. environ (Liste 2). La fonction de ces estampilles apposées sur le bord est apparemment identique à celle des estampilles imprimées sur le fond interne à La Graufesenque. Malheureusement, il manque aussi pour Lezoux un catalogue complet des poinçons, si bien que la question d'une éventuelle transformation des structures de production ne peut être non plus examinée.

Des estampilles sur bord de vases sont également attestées à Rheinzabern et Westerdorf (Liste 2 et Fig. 3). Dans ces ateliers, des moules d'un seul décorateur furent utilisés occasionnellement dans différentes officines pour en tirer des vases. Ici aussi, une fonction identique de l'estampille sur bord est probable. Pour Westerdorf, on a pu montrer — comme cela fut déjà le cas pour Lezoux<sup>8</sup> — que la production était très dispersée<sup>9</sup>. Ainsi, il est bien possible que la production non centralisée soit reflétée par les estampilles sur bord. Sur la base des propositions de datations avancées pour les décorateurs de Lezoux et Rheinzabern chez lesquels les estampilles sur bord sont attestées, on peut envisager probablement une même période (entre 150 et 180 apr. J.-C.) pour la production de ces vases moulés. La datation de l'atelier de Westerdorf est encore en grande partie incertaine : jusqu'alors, la recherche penche pour dater les débuts de la production de la fin du II<sup>e</sup> s.<sup>10</sup>. Le parallèle avec la forme d'organisation correspondant aux estampilles sur bord incite à remonter le début de la production de Westerdorf. Quoi qu'il en soit, la céramique de Westerdorf est souvent attestée dans les tombes du Norique avec les premières sigillées de Rheinzabern<sup>11</sup>. On peut aussi se demander si l'apparition de l'estampillage sur bord, sur une si grande zone (du centre de la Gaule à la limite Rhétie/Norique), a bien eu lieu au même moment, approximativement après le milieu du II<sup>e</sup> s. Alors qu'à Rheinzabern le phénomène de l'estampillage sur bord a peut-être été limité au début de la production, à Lezoux, au contraire, il n'apparaît qu'à un stade de

6 Ensemble des données dans Mees 1995. Une analyse de correspondance peut être décrite comme analyse des axes principaux, où les profils des colonnes et des lignes sont comparés avec les valeurs moyennes des profils des colonnes et des lignes d'une matrice au moyen des distances x2.

7 Inédit.

8 Stanfield et Simpson 1990, p. 25.

9 Steffan 1993, p. 327.

10 Pour une synthèse sur l'état de la recherche : Fasold 1993, p. 47.

11 Fasold 1993, tombe 41 ; 175, 191, 194 et 253.

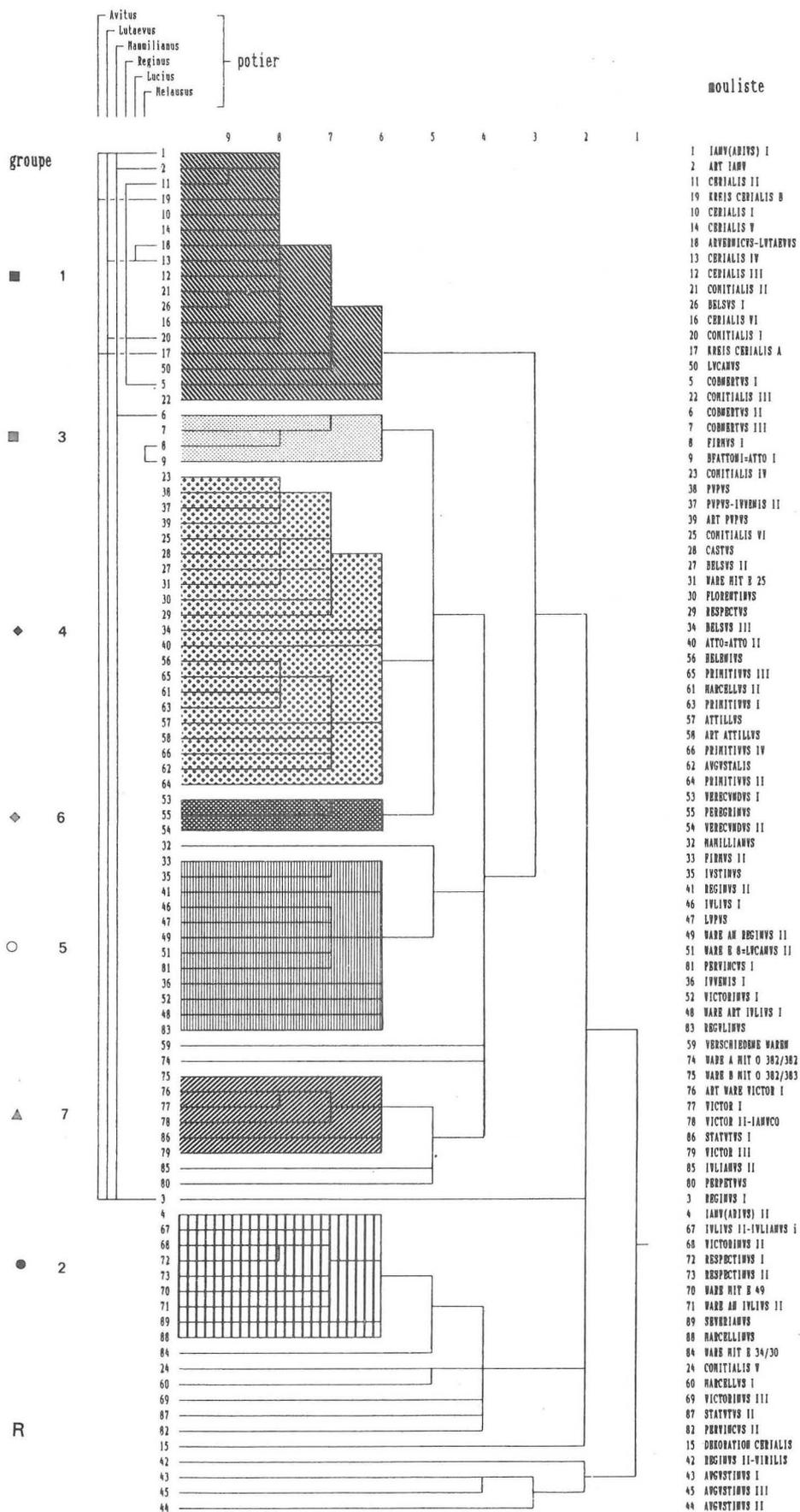


Figure 3 - Dendrogramme utilisant le coefficient de corrélation de Jaccard, montrant les relations entre les décorateurs de Rheinzabern et les poinçons utilisés (cf. Mees 1993, p. 235). Les groupes 1 et 3 sont liés l'un à l'autre par des estampilles sur bords issus de mêmes potiers.

grande exportation vers les provinces danubiennes (Liste 2).

Pour la recherche future dans ces centres de productions, il serait important de savoir dans quelle mesure il existe un rapport entre l'apparition de l'estampillage sur bord et la méthode ou les changements de production.

Pour le moment, c'est Rheinzabern qui fournit les meilleures bases de travail sur un lien entre la structure de la production et la présence d'estampilles sur vases moulés parce que l'on dispose d'un catalogue des poinçons et d'un catalogue des décors signés pour une exploitation statistique<sup>12</sup>. Il est donc possible d'examiner la question d'un changement de production concernant les sigillées moulées à la lumière de l'exemple de Rheinzabern. Il vient d'être récemment tenté d'analyser les catalogues de poinçons des moulistes de Rheinzabern dans leurs rapports mutuels, par constitution de groupes et par sériations<sup>13</sup>. Les résultats en sont ici résumés.

La sériation des moulistes de Rheinzabern et de leurs poinçons a été faite d'après l'algorithme de Ihm-Kammerer-Goldmann et a donné une classification des moulistes (Liste 1)<sup>14</sup>. On ne peut pas établir que cette classification ait une valeur chronologique par la comparaison directe entre le résultat de la sériation et le petit nombre d'ensembles datés contenant des sigillées de Rheinzabern (Liste 1). Ce petit nombre d'ensembles datés, autant que les doutes sur leurs datations, ne permet donc pas de savoir si la sériation reflète une évolution chronologique. C'est pourquoi il faudra avoir recours à d'autres méthodes statistiques pour répondre à cette question.

Un regroupement des associations de poinçons de Rheinzabern à l'aide du coefficient de corrélation de Jaccard a donné un dendrogramme où 7 groupes peuvent être distingués (Fig. 3 et Liste 3) (qu'il soit toutefois précisé que l'ordre des groupes du dendrogramme est arbitraire). Comme dans la sériation, des transmissions de poinçons peuvent provoquer, dans le dendrogramme, des affinités apparentes. Par exemple, si un potier a reçu d'un prédécesseur une grande partie de son assortiment de poinçons, une présentation en groupes peut présenter les deux potiers l'un à côté de l'autre. Les groupes distingués ne sont donc pas entièrement datables sans recherches plus approfondies.

La succession dans la sériation est peut-être à mettre en relation avec la production. Pour examiner cette question de plus près, on a soumis les séries de poinçons des moulistes de Rheinzabern à une analyse de correspondance. Le tableau qui en résulte (Fig. 4a et 5) est à mettre en relation avec la sériation et le dendrogramme.

Dans le tableau d'analyse de correspondance sont projetés les groupes que l'on distingue sur le dendro-

gramme (Fig. 3 avec Fig. 4). Les groupes 1, 2 et 7 se distinguent aussi bien avec les composantes 1 et 2 qu'avec 1 et 3. La plus grande différence est perceptible entre les groupes 1, 2 et 7 ; ils constituent ainsi les extrêmes de la première composante (axe des x). Les groupes 3-6 du dendrogramme sont très proches et groupés au centre du diagramme. Sur la première composante se reconnaît de gauche à droite la succession de la sériation (cf. Liste 1). La différence entre les groupes 2 et 7 est exprimée par la deuxième composante (axe des y). La troisième composante (axe des z) montre principalement la différence entre les groupes 7 et 4 (Fig. 4). Cette troisième composante (axe des z) n'est pas pertinente pour le groupe 2. Alors que les groupes 1 et 3 et, dans une moindre mesure, les groupes 4 à 6, sont relativement compacts, les groupes 2 et 7 se dispersent notablement et dans des directions opposées.

Les estampilles sur bord des potiers de Rheinzabern ne sont attestées que sur des vases tirés de moules des groupes de Jaccard 1 et 3, Mammilianus et Reginus I du dendrogramme (Liste 2 et Fig. 3). On peut ajouter que tous les moulistes des groupes 1 et 3 ont pour l'essentiel un très faible pourcentage de poinçons surmoulés ou copiés (Fig. 6a-b, Liste 3)<sup>15</sup>. La moyenne des poinçons copiés par les moulistes augmente en fonction de la composante 1 (axe des x), de gauche à droite. A tout moment, de nouveaux poinçons ont été créés et de nouvelles séries de poinçons, très originales, se sont ajoutées aux autres (cf. Iuvenis I, Lucanus I et Respectinus I, Liste 3) mais la part moyenne de motifs copiés a augmenté (Fig. 6 et Liste 3)<sup>16</sup>. On peut envisager qu'il y ait une relation entre une moindre activité de "copiage" et la présence d'estampilles sur bord. Autrement dit, lorsqu'il y a un répertoire de poinçons originaux autonomes, un commerce de moules est fréquemment attesté.

Comme la première composante d'une analyse de correspondances montre le plus important développement des écarts entre les séries de poinçons, pendant que les composantes 2 et 3 montrent des écarts moins importants, il faut d'abord attribuer un sens à cet axe des x.

Le plus grand écart est visible entre les groupes 1 et 7 ou 1 et 2. La fonction déterminante du groupe 1 est soulignée par le très faible pourcentage des poinçons imités dans les séries de décors (Fig. 6a-b). Du groupe 1 viennent la plupart des poinçons, d'où proviennent — avec l'adjonction de poinçons copiés et de nouvelles créations — d'abord les groupes 4-6, ensuite le groupe 7 et, dans une moindre mesure, le groupe 2. Plus un ensemble de poinçons diverge de la tendance générale, plus il a d'effet sur le schéma général. Les séries de poinçons les plus originales se trouvent dans le groupe 1 (Fig. 3 et 4a-b)<sup>17</sup>. Du point de vue historique,

12 Ricken et Fischer 1963 ; Ludowici et Ricken 1942.

13 Bernhard 1981 ; Bittner 1986 ; Mees 1993.

14 Cf. Mees 1993, Liste 2.

15 Bittner 1986, Tab. 6.

16 Bittner 1986, Tab. 6.

17 Cf. Greenacre 1993, p. 171 et suiv. Les parts de l'inertie générale sont données en Liste 3.

nous rencontrons surtout, dans ce groupe, les potiers, par exemple lanuarius I, dont les panoplies de poinçons ont eu les plus étroites relations avec les ateliers antérieurement établis en Alsace et en Gaule de l'Est<sup>18</sup>.

Dans le diagramme, les groupes 3-6 sont très proches (Fig. 4a et 5). De même, dans le dendrogramme, les groupes 3, 4 et 6 pourraient être considérés comme formant un grand groupe. Le groupe 5 est un peu à part (Fig. 3). Dans le diagramme de l'analyse de correspondance, le groupe 3 a encore la position la plus indépendante par rapport aux groupes 4-6, comme il en découle d'après ses valeurs  $y$  (Fig. 4a et 5). Dans le groupe 3, des timbres sur bord et un faible "copiage" sont attestés, on pourrait en déduire une position déterminante pour les groupes 4-6. Apparemment, ce groupe 3 a donné l'impulsion au développement des groupes 4-6. La proximité du groupe 3 et des groupes 4-6 est telle que, projeté sur l'axe des  $x$  (comme dans la sériation, Liste 1), le groupe 3 ne peut plus se distinguer des groupes 4-6.

L'opposition des groupes 2 et 7, d'après la deuxième composante qui est rendue dans le diagramme par l'axe des  $y$ , est remarquable. Dans le dendrogramme, l'éloignement des séries de poinçons entre les groupes 2 et 7 est également visible. On notera ici une impression trompeuse qui résulte de la sériation, si l'on compare les résultats avec le dendrogramme (Fig. 3) : visiblement, le groupe 2 possède plus de poinçons communs avec le groupe 7 qu'avec les autres groupes, ce qui fait qu'ils sont mêlés dans la sériation.

La position des décorateurs "isolés" qui apparaissent souvent placés entre les autres groupes dans le dendrogramme (Fig. 3), dans l'espace à une ou deux dimensions dans le tableau d'une analyse de correspondance (Fig. 4), n'apparaît que par une analyse de l'espace défini par les trois premières composantes (Fig. 5) : ils apparaissent isolés, beaucoup plus éloignés des groupes que sur la Fig. 4a.

La place particulière de Reginus I, déjà repérable sur le dendrogramme, est à remarquer. Il est chronologiquement lié au groupe 1 par les timbres sur bord mais le fort pourcentage (28 %) de ses poinçons copiés l'en exclut. Et il n'est pas douteux que son attirail de poinçons soit en partie de Gaule de l'Est. En comparaison avec lanu I, par exemple, son influence sur le répertoire des poinçons des autres moulistes est nettement moindre (Liste 3).

Globalement, l'évolution de la part des poinçons copiés dans les séries de Rheinzabern semble se refléter surtout dans la première composante de l'analyse de correspondance (Fig. 6).

Comme à La Graufesenque, une relative diminution des séries de poinçons se constate à Rheinzabern<sup>19</sup>. C'est surtout dans les groupes 2 et 7 que, à quelques exceptions près, se remarquent de très petites séries de poinçons (Fig. 7). Si l'on observe la position des décorateurs sur la composante 1, on constate un rap-

port inverse entre la taille des séries de poinçons et le nombre des poinçons copiés. Si l'on tient compte des rapports entre :

1. les attirails de poinçons originaux avec un échange important de poinçons dans les groupes 1 et 3,
2. la présence de timbres sur bords qui attestent un commerce de moules individuels,
3. l'augmentation de la proportion des poinçons copiés dans la première composante,
4. la diminution du nombre des poinçons dans les séries,

on peut en tirer la conclusion que la disparition des estampilles sur bord correspond à un changement interne du système de production de Rheinzabern. Alors que la taille des séries de poinçons dans les groupes 4-6 a à peine diminué (Fig. 7) et que le nombre des potiers dans ces groupes augmente nettement par rapport aux groupes 1 et 3 (Fig. 6a-b), l'accroissement des ateliers pourrait être une cause de la disparition des estampilles sur bord. Les seuls potiers qui travaillent dans les groupes 1 et 3 avec un style décoratif individualisé et une panoplie de poinçons originaux ont été absorbés par le grand groupe 4-6, dans lequel ne se distingue pratiquement aucune individualité.

Ici s'impose le parallèle avec La Graufesenque où l'augmentation des timbres d'officine qui témoigne d'un agrandissement des ateliers se produit au moment de la disparition des estampilles sur fonds internes de Drag. 29. Une diminution du nombre des poinçons est seulement attestée, à Rheinzabern comme à La Graufesenque, dans la dernière phase de production ; elle ne peut donc être mise en relation avec la disparition de l'usage de signer les vases tirés des moules.

Quant à savoir si la succession de gauche à droite a une valeur chronologique, c'est une question que l'on ne peut totalement élucider par le cas des potiers résiduels comme Reginus I, comme on l'a déjà vu à propos des sériations. La position de Reginus I, avec ses nombreux poinçons imités et les timbres sur bord qu'il a en commun avec le groupe 1, va à l'encontre d'une succession chronologique sur l'axe de la première composante.

De même, du fait que le groupe 3 soit lié au groupe 1 par les timbres sur bord, la relation des moulistes avec la composante 1 ne peut pas avoir de signification chronologique très précise.

La succession des groupes du dendrogramme qui apparaît sur le diagramme ne traduit peut-être pas une évolution chronologique régulière. Les proportions de surmoulages à l'intérieur des groupes, qui sont exprimées par les composantes 1 à 3, augmentent nettement de gauche à droite en moyenne mais connaissent des variations importantes à l'intérieur des groupes (Fig. 6a-b). La datation des potiers isolés ne peut donc pas se fonder sur la proportion des poinçons surmoulés, comme le montre l'exemple de Reginus avec ses 28 % de surmoulages. Il faut, de plus, noter que le

18 Le cas de lanu I doit, avant tout, être considéré comme signifiant parce que l'utilisation de sa panoplie de poinçons correspond à une variante anormale (Liste 3). Parmi ces poinçons, les motifs Ricken et Fischer 1963, P3, P145 et K19 ont un coefficient d'inertie très original.

19 Bittner 1986, Tab. 6.

POTIERS ET MOULISTES DE TERRE SIGILLÉE DÉCORÉE

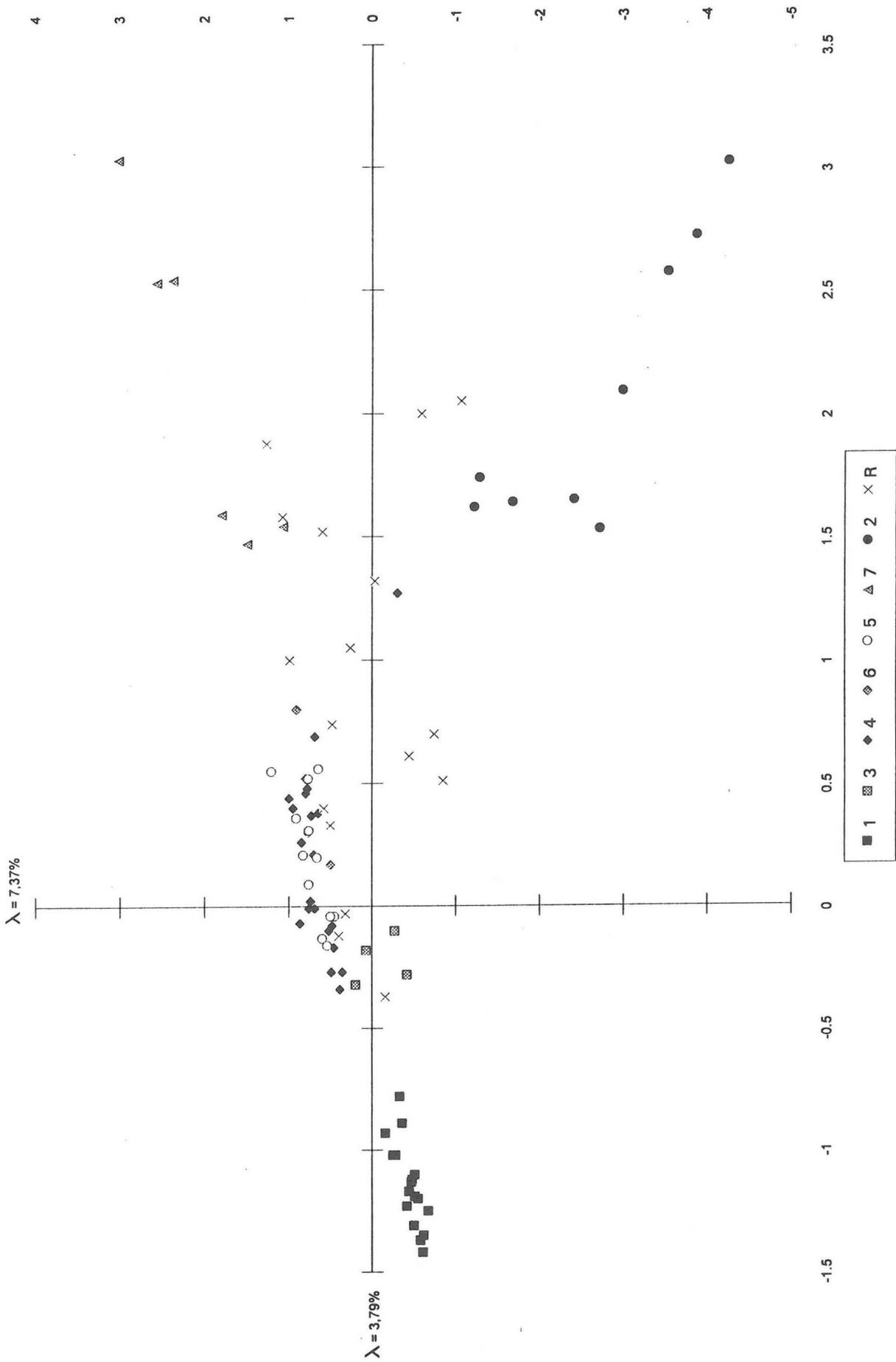


Figure 4a - Tableau d'une analyse de correspondance entre les décorateurs de Rheinzabern et leurs poinçons communs (composantes 1 et 2). L'appartenance de chaque mouliste au groupe correspond au dendrogramme de la Fig. 3.

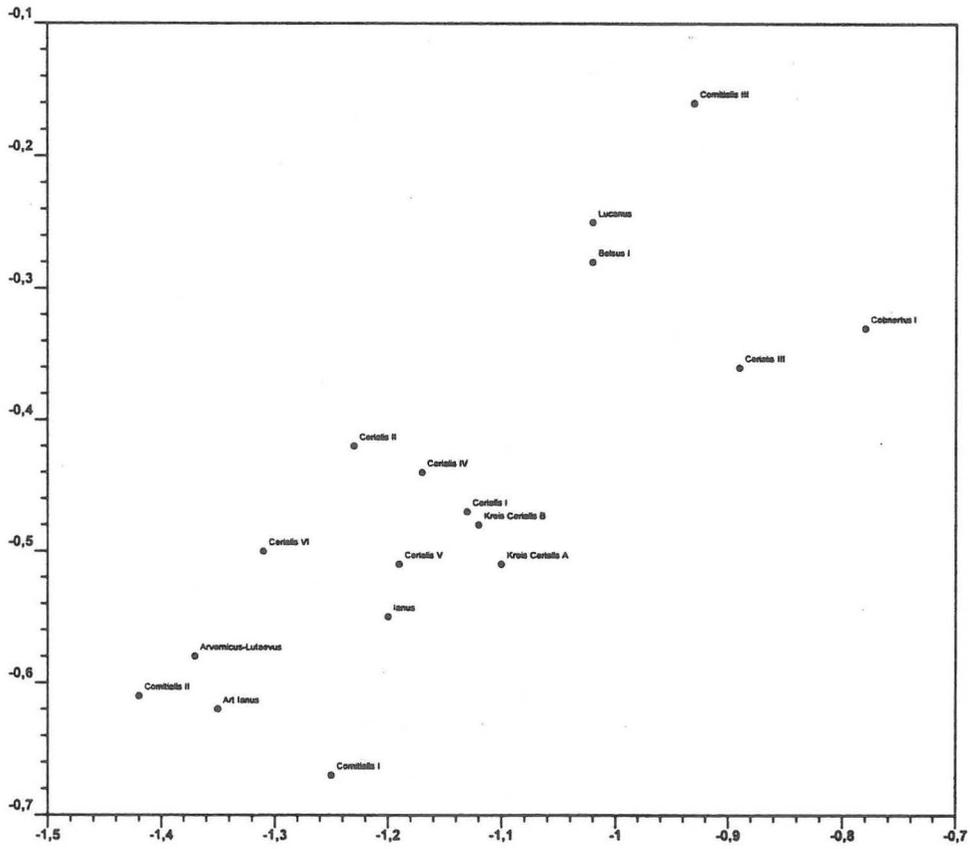


Figure 4b - Détail du groupe 1 (cf. Fig. 4a).

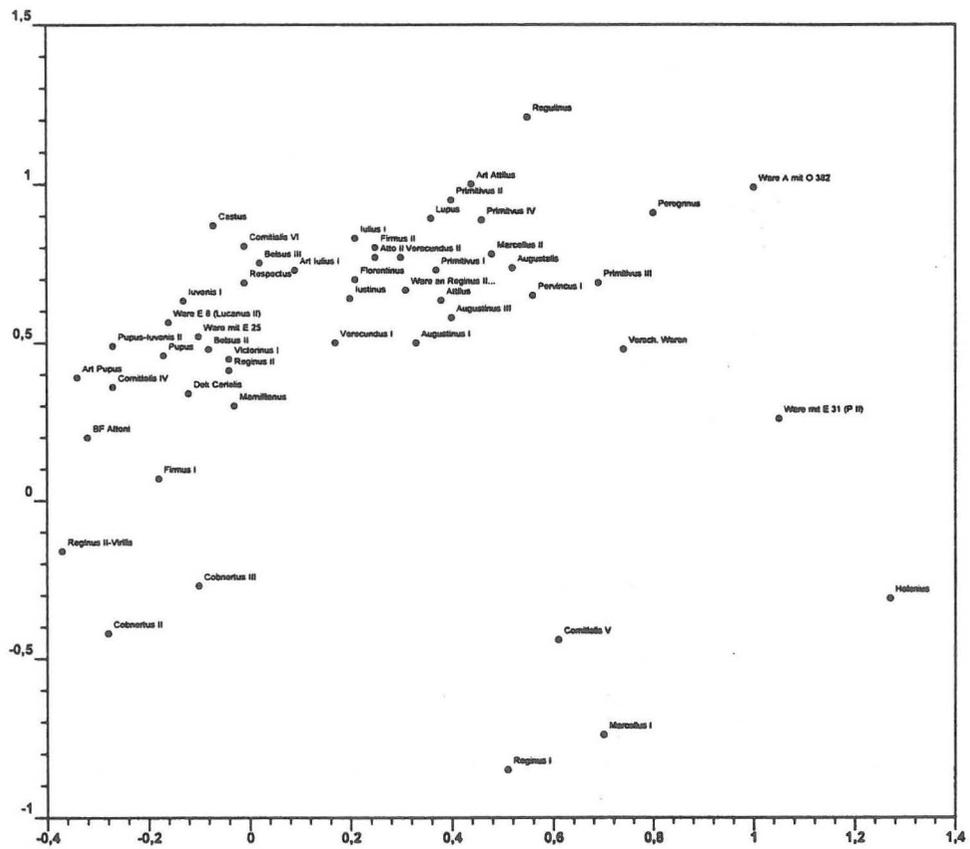


Figure 4c - Détail des groupes 3 à 6 (cf. Fig. 4a).

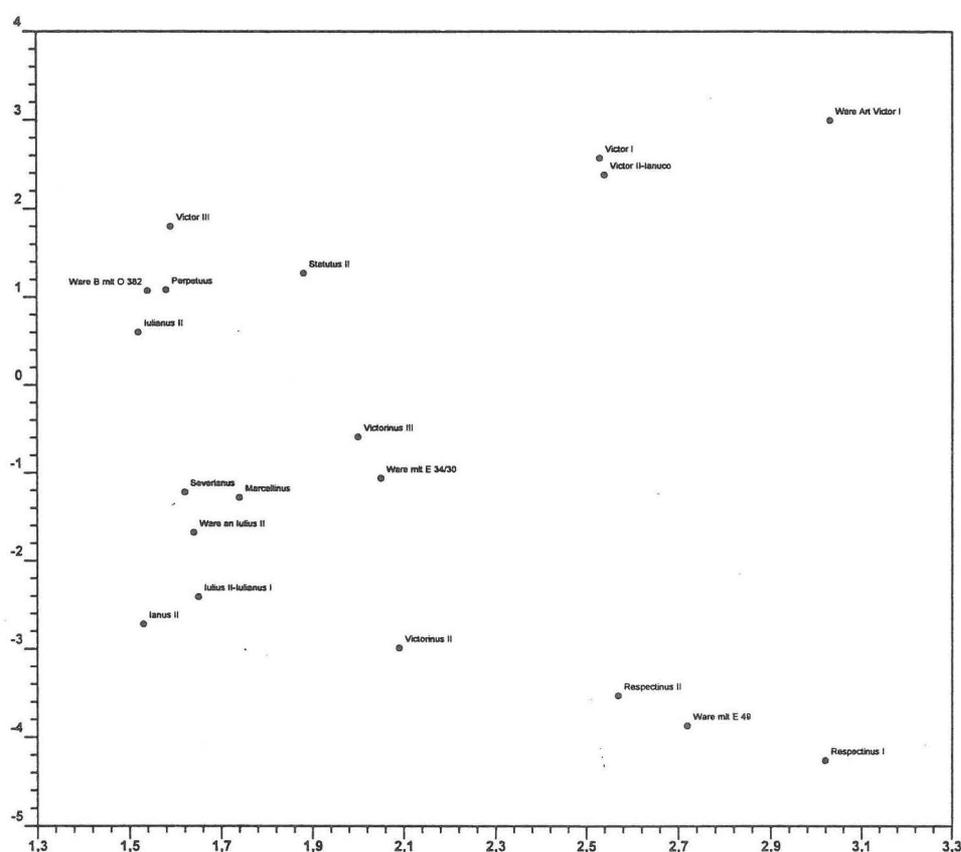


Figure 4d - Détail des groupes 2 et 7 (cf. Fig. 4a).

nombre de poinçons utilisés par un décorateur varie notablement à l'intérieur des différents groupes (Fig. 7).

Le développement de la première composante de gauche à droite, comme pour les sériations, ne peut donner lieu qu'à une vague impression de succession chronologique. On peut envisager que les familles de poinçons de Rheinzabern soient partiellement contemporaines, comme peuvent l'indiquer les ensembles datés de la Liste 1. Pour pouvoir mieux analyser l'essentiel de ces ensembles, les fréquences relatives des décors du diagramme (Fig. 4a) sont indiquées sur la Fig. 8a-d (chaque point correspond à un potier de la Fig. 4a ; le diamètre est proportionnel au nombre de vases de chaque décorateur trouvés sur le site). Elles donnent un aperçu des ensembles clos les plus importants. Ce sont les ensembles de Großsachsen, Degerfeld, Hofheim (fosse 1958/32/2) et Rheinzabern (ensemble 75/9) qui se sont probablement formés dans une période assez brève.

On peut en tirer la conclusion que cette méthode est utilisable pour l'analyse de la structure de production

de la sigillée moulée mais pose problème pour l'élaboration d'une chronologie des sites de découverte. Mais, dans l'approvisionnement en sigillées des ensembles archéologiques cités ci-dessus, la diffusion des produits d'un mouliste particulier ou le secteur de vente d'un groupe entier peuvent jouer, comme à La Graufesenque (Fig. 1), un grand rôle. Pour examiner cette question de plus près, les fréquences des groupes de Jaccard dans les sites de découverte ont été soumis à une analyse de correspondance (Fig. 9)<sup>20</sup>. Dans le tableau (Fig. 9), les groupes de Jaccard forment une parabole. Une parabole dans un tableau d'une analyse de correspondance pourrait être, en théorie, une indication pour un développement chronologique<sup>21</sup>.

Les produits du groupe 1 sont sur-représentés sur le Haut Danube et on peut avancer que les potiers de ce groupe ont utilisé le réseau commercial de l'atelier alsacien de Heiligenberg et pris ce marché local à Banassac. L'un des plus importants représentants de ce groupe 1 est le potier Januaris I qui a d'abord travaillé à Heiligenberg, puis à Rheinzabern. La faible présence

20 Les références bibliographiques pour les principaux sites se trouvent dans Zanier 1992, p. 309 (liste 5). Les sites ayant moins de 10 occurrences des groupes Jaccard n'ont pas été pris en compte. La liste a été complétée par les sites suivants : *Aquincum* (inédit) ; *Brigetio* (Kuzmová 1992) ; Büßlingen (Batsch 1990) ; Chur (Hochuli-Gysel 1986 et 1991) ; Groß-Gerau (inédit, communication N. Hanel) ; Jagsthausen (inédit, communication K. Kortüm) ; Köngen (Simon 1962) ; Langenhain (Simon et Köhler 1992, p. 150) ; Leányvár (Kuzmová 1992) ; *Moesia* (Bjelajac 1990, p. 35) ; *Novæ* (Dimitrova et Milceva 1987) ; Pforzheim (Kortüm 1992) ; Pforzheim-Villa (Baumgärtner et Heck 1992) ; *Poetovio* (Gabler 1986, p. 132) ; Rainau-Buch (Seitz 1986) ; Slovensko (Kuzmová 1988) ; Stettfeld (Knötzele 1993) ; Hongrois-Est (Gabler et Vaday 1992, p. 138).

21 Greenacre 1984, p. 227.

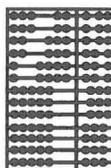
du groupe 1 en Wetterau, proche de Rheinzabern, peut s'expliquer par le fait que les produits des ateliers I et II de Trèves dominaient le marché à la même époque.

Des vases tirés de moules du groupe 3 sont relativement courants dans des régions situées nettement plus à l'est, de même des vases issus de moules des groupes 4-6. Ce n'est pas seulement du point de vue de l'ensemble des poinçons mais aussi par l'ouverture de nouveaux marchés que ce groupe 3 se distingue nettement du groupe 1. Pour l'ouverture du nouveau marché de l'est, une augmentation de la production était nécessaire, à laquelle les groupes 3, 4, 5 et 6 participèrent. Bien entendu, il n'est pas possible de dire avec certitude si le développement de Rheinzabern a été provoqué par une augmentation de la demande dans les régions de l'est danubien ou s'il a été la conséquence d'une nouvelle stratégie marchande planifiée par les décorateurs du groupe 3. Le parallélisme avec le développement de La Graufesenque doit être remarqué : la disparition des signatures sur vases moulés à La Graufesenque se produit dans une phase d'expansion alors que les extensions territoriales nouvelles comme le *limes* de Souabe en Rhétie et les nouvelles conquêtes d'Agrippa en Bretagne amènent une poussée de la demande. Il est possible que cette augmentation de la production à La Graufesenque ait conduit à l'installation d'une filiale au Rozier.

Les produits des groupes 2 et 7 de Rheinzabern apparaissent surtout dans le voisinage de Rheinzabern ; en Rhétie, Norique et Pannonie, ils ne se vendent plus en grandes quantités. L'absence de ces groupes sur un site ne doit cependant pas être utilisée sans autre élément comme indice chronologique. Ici encore, le parallèle avec la diffusion limitée des potiers les plus récents de La Graufesenque s'impose. De ce point de vue, les produits des groupes 2 et 7 de Rheinzabern, qui furent encore vendus sur des zones étendues, mais seulement en faibles quantités, peuvent être considérés comme les plus récents. Le grand nombre des poinçons copiés par les potiers de ces groupes, qui utilisent des petites séries de poinçons, va dans le même sens. L'étude de la diffusion des sigillées de Rheinzabern est rendue difficile par sa faible extension en comparaison avec l'exportation des produits de La Graufesenque.

En conclusion, on pourra retenir que la représentation spatiale des moulistes de Rheinzabern dans le tableau (Fig. 4a), comparée au résultat de sériation (Liste 1), permet une bien meilleure appréciation de la cohérence interne des familles de poinçons aussi bien que des écarts qui existent entre elles. Mais on ne peut en tirer des conclusions chronologiques que pour des généralités et non dans le détail.

Il faudra, à l'avenir, dater la production de chaque potier pris isolément. Cette méthode statistique ne peut expliquer que le cadre général du développement des centres de production de sigillée mais pas la carrière individuelle des potiers.



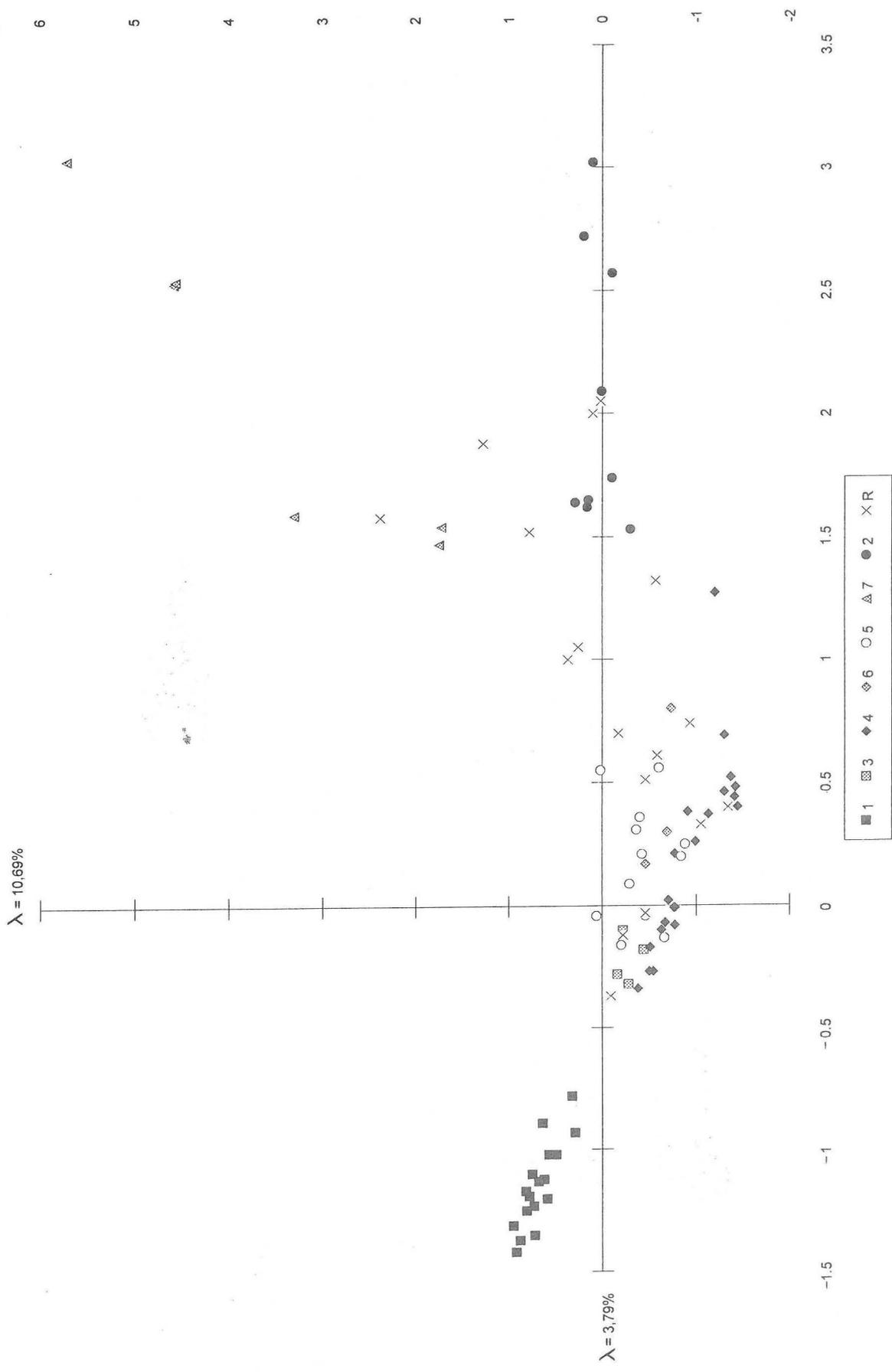


Figure 5 - Tableau d'une analyse de correspondance entre les décorateurs de Rhein Zabern et leurs poinçons communs (composantes 1 et 3).  
L'appartenance de chaque mouliste au groupe correspond au dendrogramme de la Fig. 3.

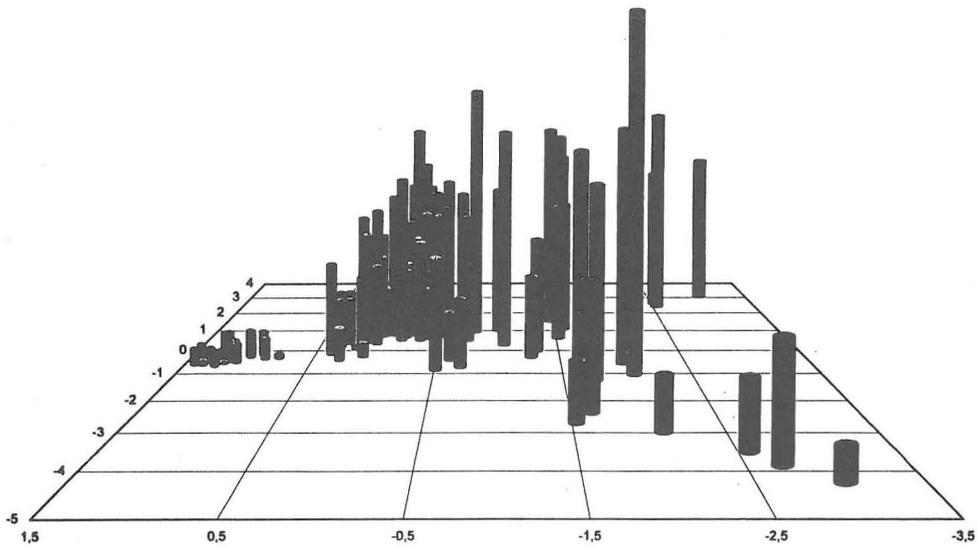


Figure 6a - Tableau montrant le pourcentage des poinçons copiés par chaque mouliste de la Fig. 4a : la hauteur des colonnes est proportionnelle au pourcentage.

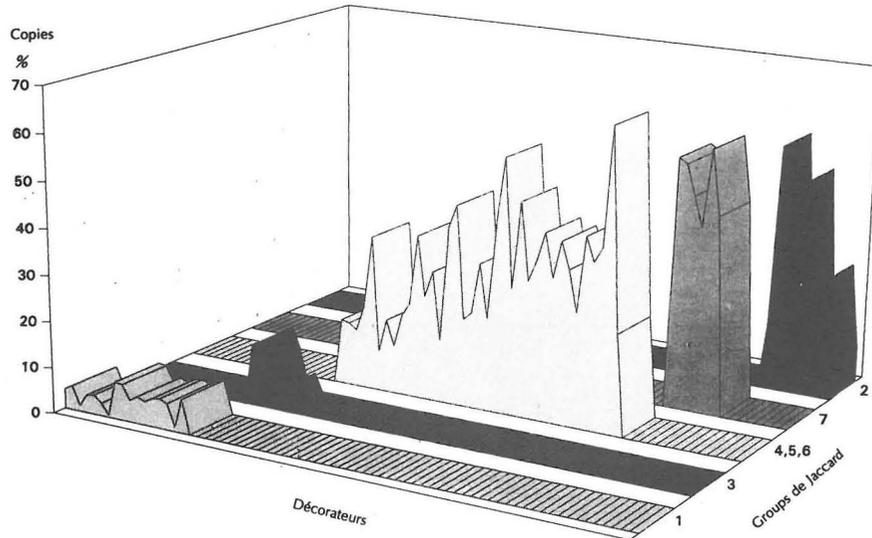


Figure 6b - Tableau montrant les pourcentages des poinçons copiés par les moulistes des groupes de Jaccard : la position du décorateur de chaque groupe sur l'axe des x correspond à l'ordre de l'analyse de correspondance (Fig. 4a).

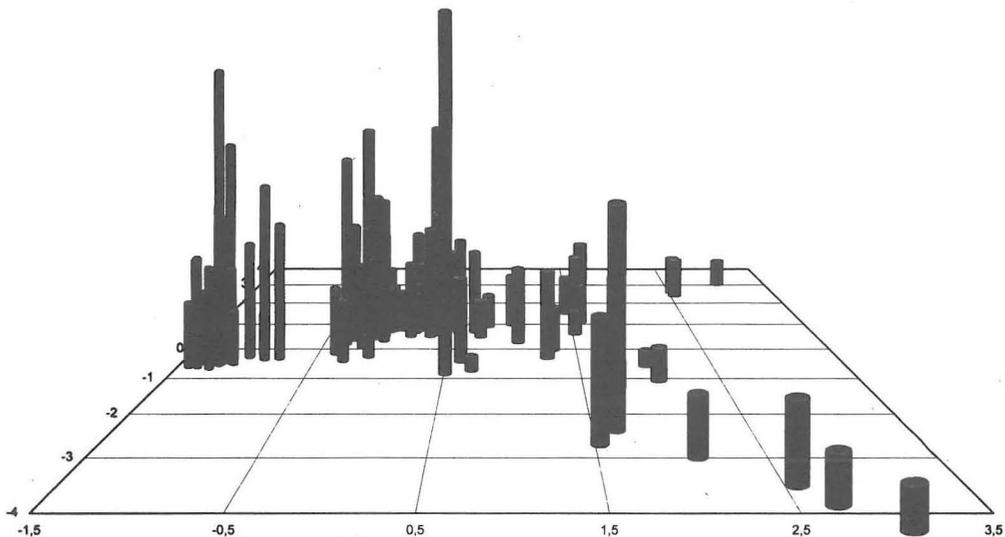


Figure 7 - Tableau montrant la taille des séries de poinçons des décorateurs de la Fig. 4a : la hauteur des colonnes indique le nombre total des poinçons de chaque série (cf. Bittner 1986, tab. 6).

POTIERS ET MOULISTES DE TERRE SIGILLÉE DÉCORÉE

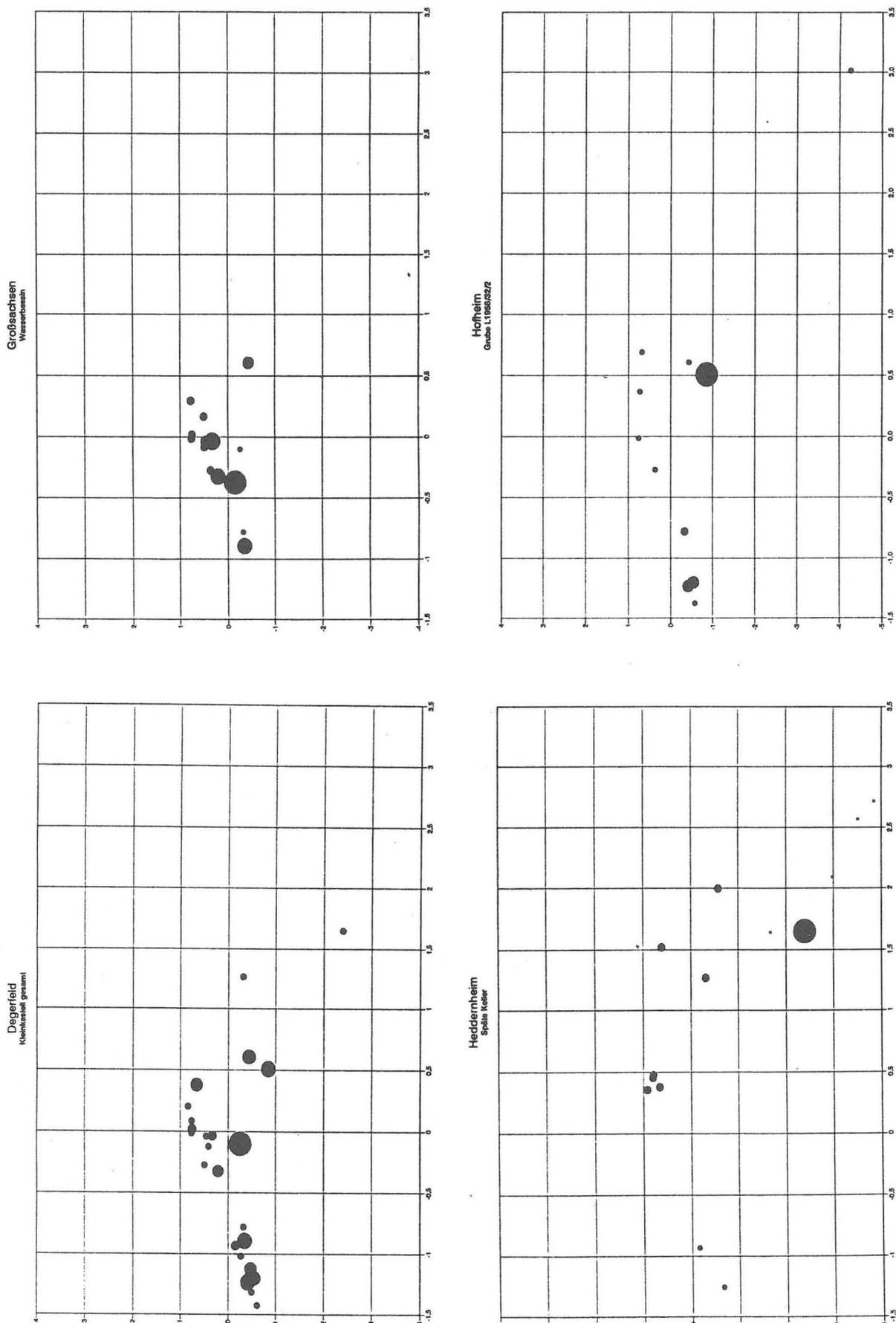


Figure 8a - Tableau des fréquences relatives des décors mentionnés : chaque cercle correspond à un potier de la Fig. 4a ; le diamètre de chaque cercle correspond à la fréquence des vases du décorateur sur le site.

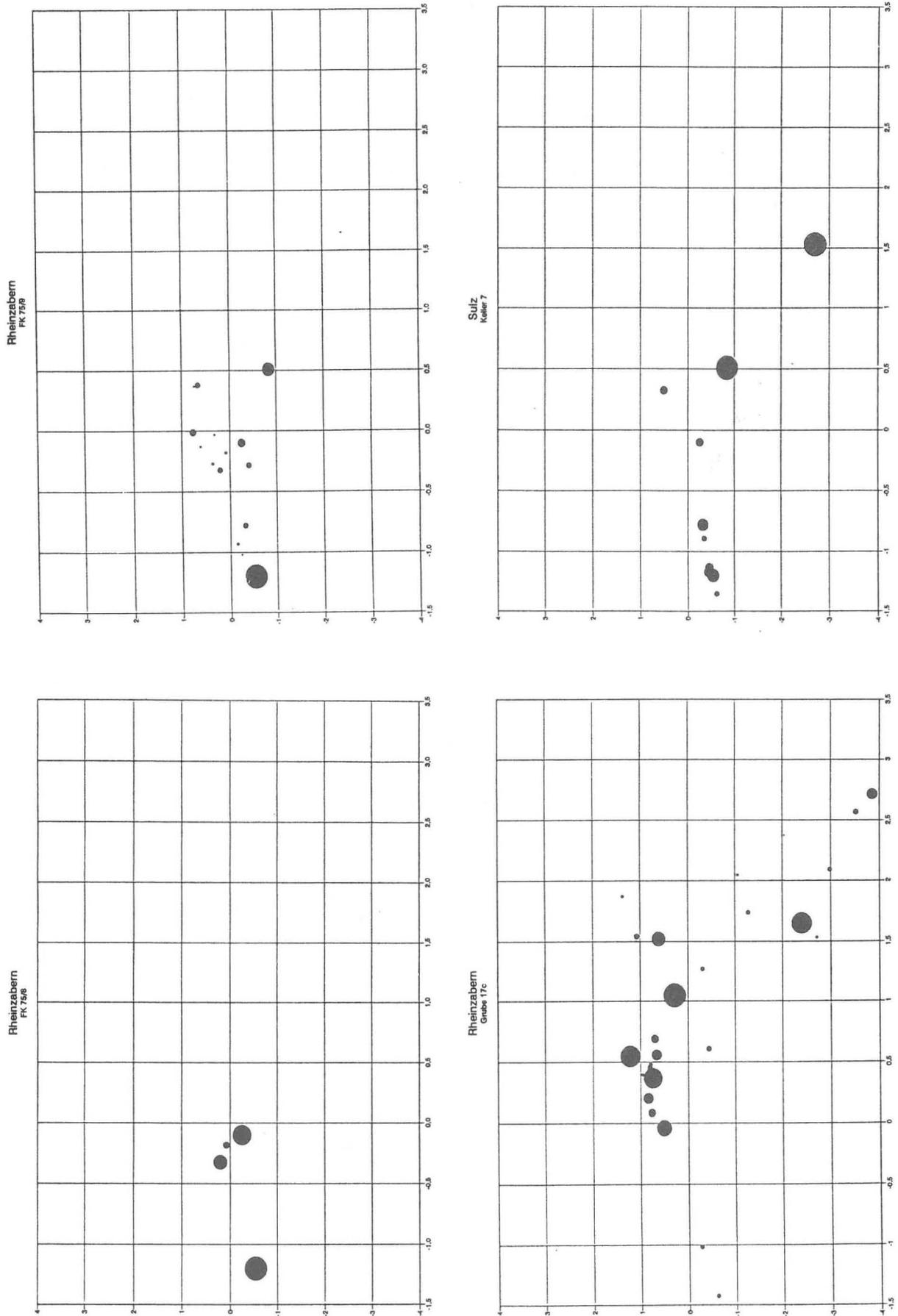


Figure 8b - Tableau des fréquences relatives des décors correspond à un potier de la Fig. 4a ; le diamètre de chaque cercle correspond à la fréquence des vases du décorateur sur le site.

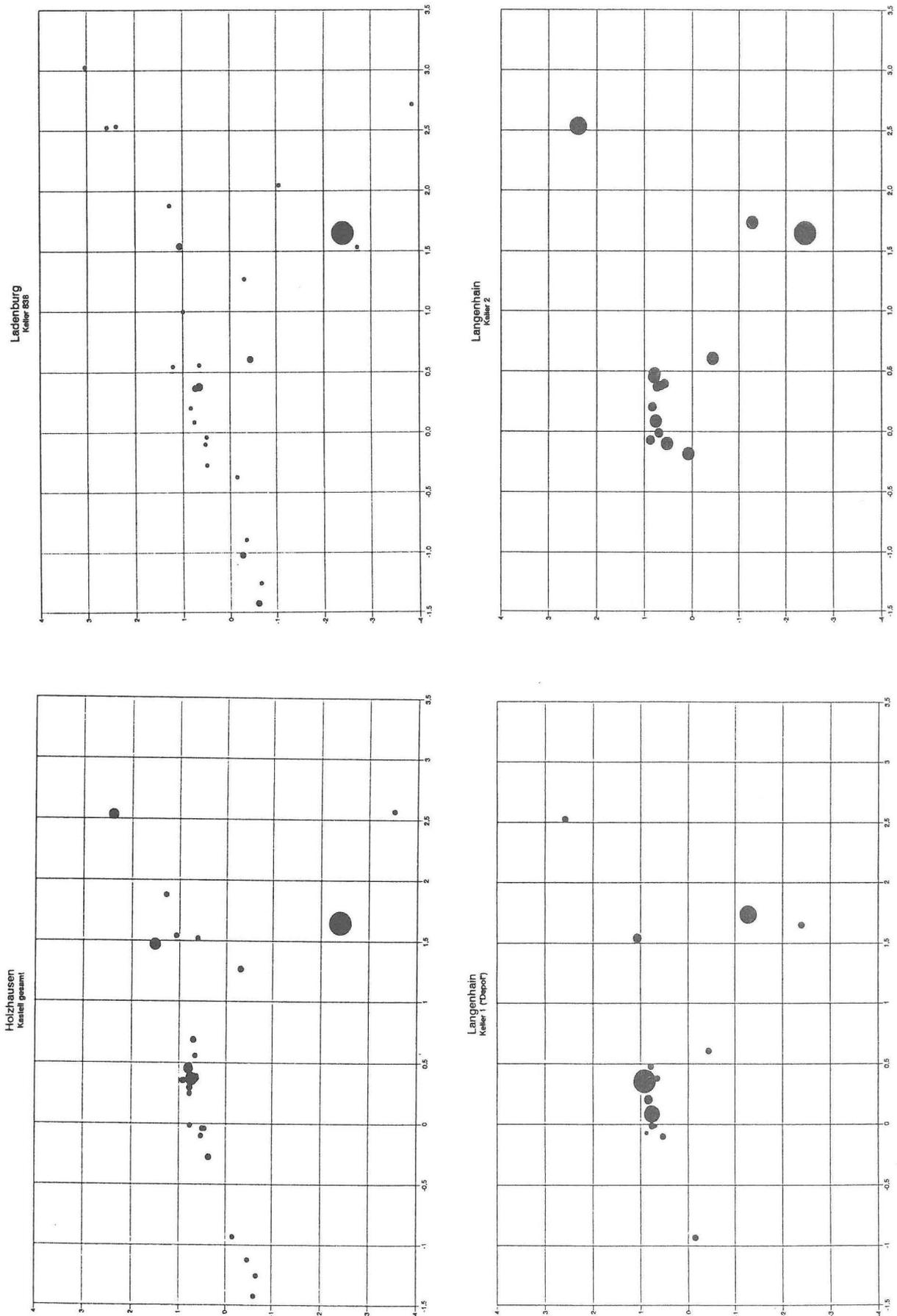


Figure 8c - Tableau des fréquences relatives des décors mentionnés : chaque cercle correspond à un potier de la Fig. 4a ; le diamètre de chaque cercle correspond à la fréquence des vases du décorateur sur le site.

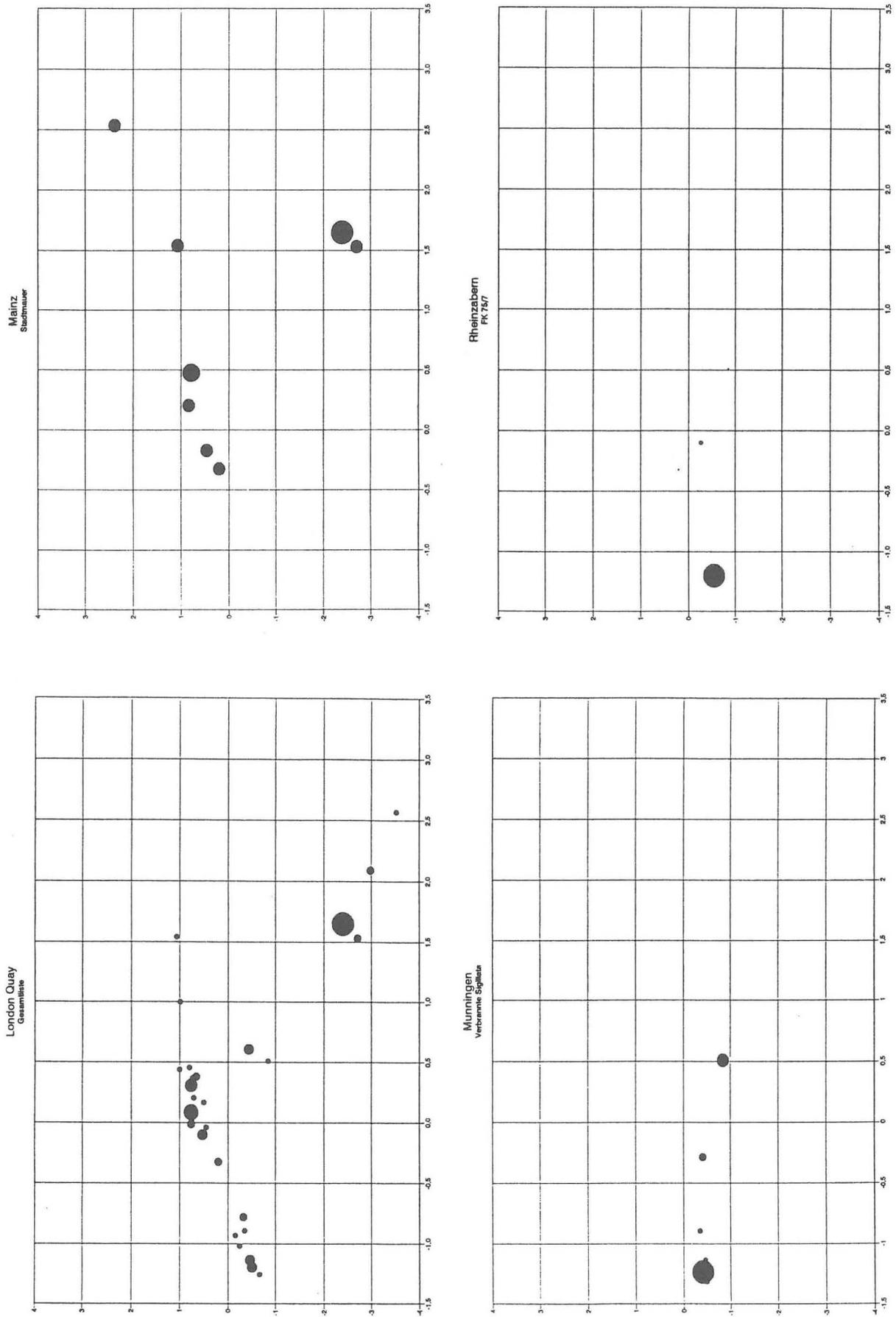


Figure 8d - Tableau des fréquences relatives des décors mentionnés : chaque cercle correspond à un potier à un potier de la Fig. 4a (Liste 1) ; le diamètre de chaque cercle correspond à la fréquence des vases du décorateur sur le site.

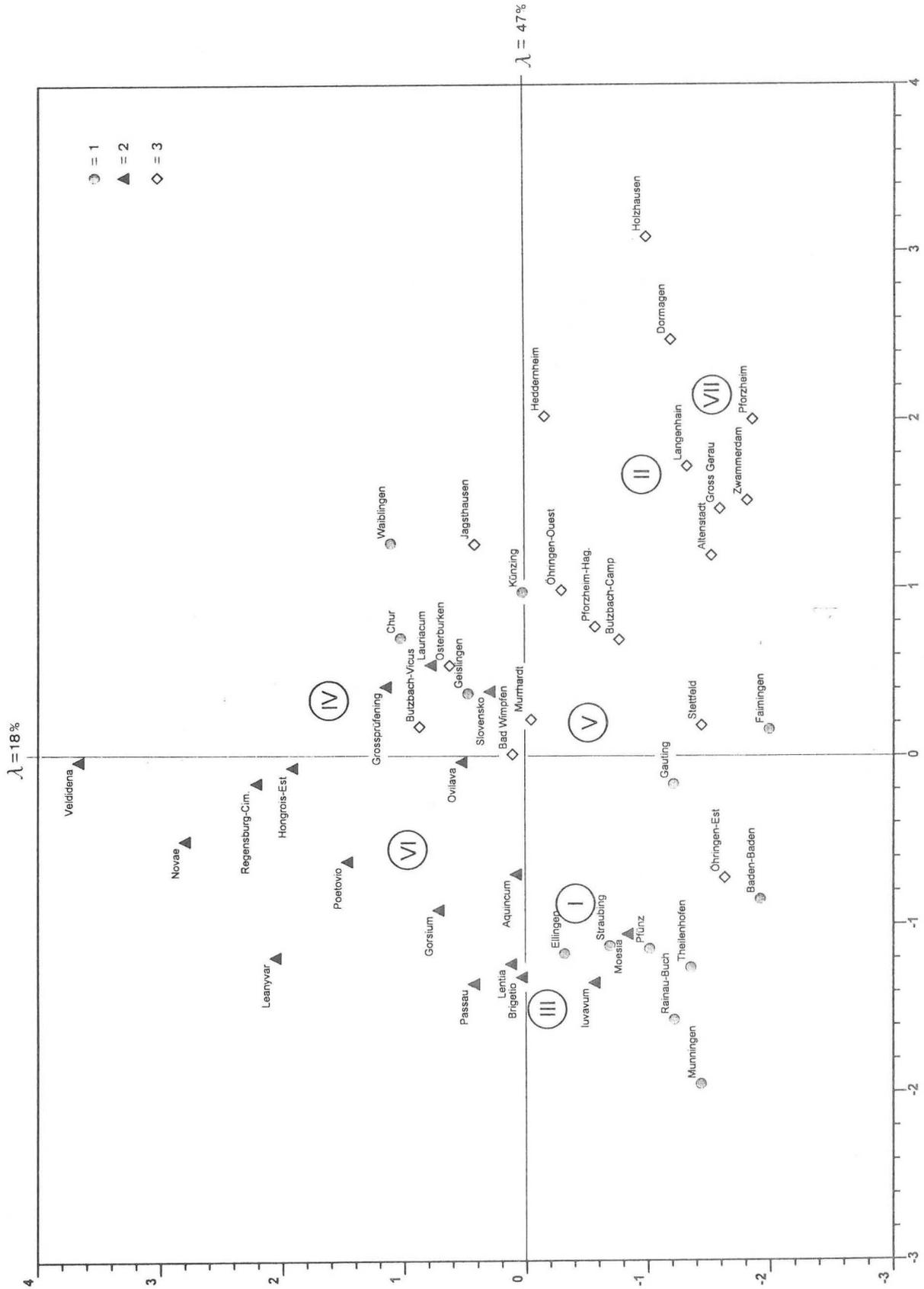


Figure 9 - Tableau symétrique d'une analyse de correspondance (composantes 1 et 2) de la présence de vases tirés de moules de décorateurs des groupes de Jaccard 1 à 7 de Rheinzaubern sur les sites. 1 : Germanie supérieure méridionale et Rhétie orientale et Rhétie orientale et régions du Danube ; 2 : Rhétie orientale et régions du Danube ; 3 : Germanie supérieure septentrionale et Germanie inférieure.

## LISTE 1

		Ordre des 89 décorateurs selon la sériation dans Mees 1993 Liste 2																																				
		2101	21011	11125	21043	00320	35310	32245	32234	53343	45444	65465	66068	82665	57854	88078	78768	86867	77777	1826	01143	09760	22529	96738	81657	17812	29548	35063	04937	37548	61323	14509	54264	65450	99178	79487	83026	
Date	Site																																					
140	Rhz. Lud.																																					
164	Murrhardt																																					
170	Regensburg I																																					
170	Regensburg II																																					
	Munningen																																					
	Rhz. 75/8																																					
	Rhz. 75/7																																					
	Rhz. 75/9																																					
	Degerfeld																																					
	Hofheim 58/2																																					
	Heidenheim I																																					
180	Sulz-caveau																																					
	Großsachsen																																					
185	Niederbieber																																					
	Holzhausen																																					
222	Lagenhain-1																																					
222	Lagenhain-2																																					
225	London-F.W.																																					
241	Pocking																																					
	Rhz. 17c																																					
246	Ladenburg																																					
254	Mainz																																					
	Görselhof																																					
259	Augst-Ins. 42																																					
259	Breisach																																					
259	Schaan																																					
260	Frick-caveau																																					
300	Obersling																																					
Date	Site	2101	21011	11125	21043	00320	35310	32245	32234	53343	45444	65465	66068	82665	57854	88078	78768	86867	77777	1826	01143	09760	22529	96738	81657	17812	29548	35063	04937	37548	61323	14509	54264	65450	99178	79487	83026	

Augst-Ins. 42 : après 259 apr. J.-C.<sup>22</sup> ; Breisach : après 259 apr. J.-C.<sup>23</sup> ; Degerfeld-camp militaire : jusqu'au début du III<sup>e</sup> s.<sup>24</sup> ; Frick-caveau : après 259 apr. J.-C.<sup>25</sup> ; Görselhof : datation incertaine<sup>26</sup> ; Großsachsen-étang : datation incertaine<sup>27</sup> ; Heidenheim-Phase I : avant 180 apr. J.-C.<sup>28</sup> ; Hofheim-vicus, Grube 58/32/2 : datation incertaine<sup>29</sup> ; Holzhausen : après 180 apr. J.-C.<sup>30</sup> ; Ladenburg-caveau 838 : après 246 apr. J.-C.<sup>31</sup> ; Langenhain-caveau 1 : après 222 apr. J.-C.<sup>32</sup> ; London-New Fresh Wharf, couche 4-6 : après 225 apr. J.-C.<sup>33</sup> ; Mainz-rempart, couche 4 : avant 254 apr. J.-C.<sup>34</sup> ; Murrhardt-Phase 1 : couche après 164 apr. J.-C.<sup>35</sup> ; Niederbieber : après 190 apr. J.-C.<sup>36</sup> ; Obersling-Unterisling : après 300 apr. J.-C.<sup>37</sup> ; Pocking-caveau : après 241 apr. J.-C.<sup>38</sup> ; Regensburg I (dépôt abside) : après 170 apr. J.-C.<sup>39</sup> ; Regensburg II (caveau-Kumpfmühl) : entre 170 et 175 apr. J.-C.<sup>40</sup> ; Rheinzabern-Ludowici : après 140 apr. J.-C.<sup>41</sup> ; Rheinzabern-ensemble 75/7-9 : après 150 apr. J.-C.<sup>42</sup> ; Rheinzabern-ensemble 17c : datation incertaine<sup>43</sup> ; Schaan : après 259 apr. J.-C.<sup>44</sup> ; Sulz-caveau 7 : après 180 apr. J.-C.<sup>45</sup>.

22 Martin-Kilcher 1987, Abb. 17, 1-2. FK X07888. Détermination M. Peters : Gallienus (Siscia) : 264-266.

23 Bender, Swoboda et Heiligmann 1976, Abb. 4, n° 2.

24 Simon 1968, p. 23.

25 Hartmann et Wälchli 1989, Abb. 7, n° 5.

26 Ettlinger 1963, Taf. 3, n° 1.

27 Hagendorn 1991.

28 Heiligmann 1990, p. 185.

29 Inédit.

30 Pferdehirt 1976.

31 Kaiser 1986.

32 Simon et Köhler 1992, p. 86.

33 Bird 1986, p. 139.

34 Inédit (communication A. Heising, cf. Stümpel 1978, p. 294).

35 Krause 1984, p. 325.

36 Oelmann 1914. Les décors Pl. 8, n°s 24, 27, 29, 30, 31, 32 et 34 sont attribués.

37 Fischer 1990, p. 291 et Taf. 188, n° 7.

38 Kellner 1960, p. 148.

39 Fischer 1981.

40 Fischer 1983, p. 194.

41 Sesterce d'Antoninus Pius, troisième consulat (140-144 apr. J.-C.), dans le décor (Ludowici et Ricken 1942, Taf. 62, n° 15).

42 Gimber 1993, 135ff.

43 Bittner 1986, p. 250.

44 Ettlinger 1959, Taf. 6, n° 5.

45 Schaub 1993, p. 83.

LISTE 2

Rapports entre moulistes et potiers (estampille/graffiti attesté).

<i>Mouliste</i>	<i>Potier</i>	<i>Potier</i>	<i>Publication/Source</i>
<b>La Graufesenque</b>			
Acutus	Bassus		Pas dessiné.
Albinus	Peregrinus		Mees 1995, pl. 5, n° 33.
Acutillus	Iucundus		Pas dessiné.
Calvos	Patricius		Mees 1995, pl. 17, n° 1.1
Celadus	Rufinus		Mees 1995, pl. 19, n° 9.
Censor	Cabucatus		Pas dessiné.
Crestio	Carillus		Mees 1995, pl. 39, n° 2.
Gallicanus	Patricius		Mees 1995, pl. 67, n° 1.
Gallicanus	Senicio		Mees 1995, pl. 67, n° 2.
Iustus	Iucundus		Mees 1995, pl. 95, n° 1 et 97, n° 5.
Lupus	Apro		Mees 1995, pl. 100, n° 1.
Mas—	Primus		Mees 1995, pl. 116, n° 3.
Modestus	Aper	Modestus	Mees 1995, pl. 138, n° 1 et 139, n° 3.
Modestus	Crestio		Mees 1995, pl. 139, n° 2 ; 140, n° 1 ; 141, n° 1.
Modestus	Felix		Mees 1995, pl. 143, n° 1.
Modestus	Niger		Mees 1995, pl. 140, n° 3.
Momo	Manduilus		Mees 1995, pl. 145, n° 1 ; 145, n° 8.
Momo	Niger	Patricius	Mees 1995, pl. 145, n° 11.
Mur—	Patricius		Mees 1995, pl. 155, n° 3.
Passienus	Aveius		Mees 1995, pl. 158, n° 1 ; 159, n° 1.
Pudens	Maccarus		Pas dessiné.
Sabinus	Homobonus		Mees 1995, pl. 173, n° 1.
Senicio	Celadus		Mees 1995, pl. 182, n° 3.4.
Severus	Silvius Patricius		Mees 1995, pl. 189, n° 1.
Silvinus	Scotnus		Mees 1995, pl. 192, n° 1.
Volus	Licinus		Mees 1995, pl. 199, n° 1.5 ; 201, n° 1 ; 202, n° 1.
"Anepigraphisch"	Vanderio		Mees 1995, pl. 203, n° 1.2 ; 204, n° 1.3 ; 205, n° 2 ; 206, n° 1.
<b>Montans</b>			
Attillus	L. S— Cres—		Toulouse, Musée Raymond, n° 27.511.
Malcio	L. S— Cres—		Pryce 1932, pl. XXIX, n° 1.
Malcio	Felix		Martin 1986.
Vii	S— Cres—		Toulouse, Musée Raymond, n° 27.871.
<b>Lezoux</b>			
Advocisus	Cintusmus		Stanfield et Simpson 1990, p. 318, Fig. 51, n° 3.
Albucius	Cadgatus		Dickinson 1983, p. 53, n° 4.
Albucius	Osbus		Stanfield et Simpson 1990, pl. 172, n° 5.
Cassius	Tittius		Bird et Dickinson 1988, p. 101.
Cinnamus	Amenus		Karnitsch 1959, Taf. 72, n° 1.
Cinnamus	Cintusmus		Stanfield et Simpson 1990, pl. 164, n° 3 ; Garbsch 1982, p. 51.
Cinnamus	Mercator		Stanfield et Simpson 1990, pl. 158, n° 22.
Cinnamus	Tittius		Karnitsch 1971, Taf. 39, n° 1.
Criciro	Aventinus		Stanfield et Simpson 1990, p. 318, Fig. 51, n° 2.
Criciro	Cintusmus		Dickinson 1986, n° 35.
Doeccus	Sacrillus		Hartley et Dickinson 1979, p. 104, 87.
Paternus	Albinus		Stanfield et Simpson 1990, pl. 106, n° 25.
Paternus	Sextus		Karnitsch 1959, Taf. 50, n° 2.
Pugnus	Tittius		Bet et Delage 1991, n° 29.
Quintillianus	Gratus		Stanfield et Simpson 1990, pl. 68, n° 7.
?	Tertolius		Déchelette 1904, 301.
Titos	Amboius		Piboule, Sénéchal et Vertet 1981, pl. 14, n° 208 ; Bet, Gangloff et Vertet 1987, pl. 7, n° 2.10 (Drag. 29).
<b>Westerndorf</b>			
Comitalis	Carmanus		Kellner 1981, 162, Texttaf. 4.8.
Erotus	Helenius		Kiss 1946-1948, 13, 1a-c.
Erotus	Sedatus		Kellner 1981, 174, Texttaf. 14.1.
Helenius	Agisillus		Kellner 1981, 176, Abb. 2.4.
Prov(incialis ?)	Ripanus		Kellner 1976, 71, Abb. 28.2.
<b>Rheinzabern (cf. Fig. 3)</b>			
Arvernicus-Lut.	Lucius		Mees 1993, Liste 1.
BFAtoni	Atto		Mees 1993, Liste 1.
BFAtoni	Melausus		Mees 1993, Liste 1.
Cerialis II	Reginus		Mees 1993, Liste 1.
Cerialis IV	Genno		Mees 1993, Liste 1.
Cerialis IV	Lucius		Mees 1993, Liste 1.
Cerialis IV	Lutaevus		Mees 1993, Liste 1.
Cerialis V	Helenius		Mees 1993, Liste 1.
Cerialis Ware A	Avitus		Mees 1993, Liste 1.
Cerialis Ware A	Lutaevus		Mees 1993, Liste 1.
Cobnertus I	Avitus		Mees 1993, Liste 1.
Cobnertus II	Mammilianus		Mees 1993, Liste 1.
Cobnertus III	Virilis		Mees 1993, Liste 1.
Cobnertus II/III	Reginus		Mees 1993, Liste 1.
Comitalis I	Lutaevus		Mees 1993, Liste 1.
Comitalis I	Reginus		Mees 1993, Liste 1.
Comitalis I	Severus		Mees 1993, Liste 1.
Firmus	Memus		Mees 1993, Liste 1.
Firmus	Melausus		Mees 1993, Liste 1.
Ianuarius I	Avitus		Mees 1993, Liste 1.
Ianuarius I	Lutaevus		Mees 1993, Liste 1.
Ianuarius I	Mammilianus		Mees 1993, Liste 1.
Ianuarius I	Novanus		Mees 1993, Liste 1.
Art Ianu	Avitus		Mees 1993, Liste 1.
Art Ianu	Mammilianus		Mees 1993, Liste 1.
Mammilianus	Lucanus		Mees 1993, Liste 1.
Reginus	Avitus		Mees 1993, Liste 1.
Reginus	Lutaevus		Mees 1993, Liste 1.
Reginus	Mammilianus		Mees 1993, Liste 1.

## LISTE 3 (cf Fig. 4-7)

Corrélation Variation expliquée		Composante 1    Composante 2    Composante 3						
		0.90726399    0.89377099    0.87804300						
		3.79 %    3.58 (7.37) %    3.32 (10.69) %						
Nr.	Décorateur	Groupe Jaccard	N	% poinçons copiés				Inertia
01	Ianu I	1	194	0.52	-1.20	-0.55	0.59	0.64 *
02	Art Ianu	1	77	1.30	-1.35	-0.62	0.72	0.08
03	Reginus I	R	228	28.95	0.51	-0.85	-0.46	0.12
04	Ianu II	2	76	14.47	1.53	-2.72	-0.30	0.04
05	Cobnertus I	1	96	1.04	-0.78	-0.33	0.32	0.11
06	Cobnertus II	3	45	8.89	-0.28	-0.42	-0.16	0.05
07	Cobnertus III	3	157	3.82	-0.10	-0.27	-0.22	0.14
08	Firmus I	3	62	1.61	-0.18	0.07	-0.44	0.07
09	BF Attoni	3	135	13.33	-0.32	0.20	-0.28	0.16
10	Cerialis I	1	149	4.70	-1.13	-0.47	0.68	0.15
11	Cerialis II	1	109	2.75	-1.23	-0.42	0.73	0.12
12	Cerialis III	1	122	5.74	-0.89	-0.36	0.64	0.14
13	Cerialis IV	1	102	7.84	-1.17	-0.44	0.82	0.11
14	Cerialis V	1	99	8.08	-1.19	-0.51	0.78	0.11
15	Dek. Cerialis	R	73	30.14	-0.12	0.40	-0.22	0.06
16	Cerialis VI	1	52	3.85	-1.31	-0.50	0.95	0.05
17	Kr. Cerialis A	1	39	5.13	-1.10	-0.51	0.75	0.03
18	Arverniscus-Lut.	1	75	5.33	-1.37	-0.58	0.88	0.08
19	Kr. Cerialis B	1	68	5.88	-1.12	-0.48	0.62	0.07
20	Comitalis I	1	71	4.23	-1.25	-0.67	0.81	0.09
21	Comitalis II	1	46	4.35	-1.42	-0.61	0.92	0.05
22	Comitalis III	1	31	6.45	-0.01	0.69	-0.76	0.03
23	Comitalis IV	4	87	12.64	-0.27	-0.36	-0.50	0.10
24	Comitalis V	R	61	13.11	0.61	-0.44	-0.58	0.07
25	Comitalis VI	4	49	28.57	-0.01	-0.76	-0.77	0.05
26	Belsus I	1	82	7.32	-1.02	-0.28	0.57	0.11
27	Belsus II	4	47	10.64	-0.08	0.48	-0.77	0.04
28	Castus	4	17	17.65	-0.07	0.87	-0.67	0.02
29	Respectus	4	35	22.86	-0.01	0.69	-0.76	0.04
30	Florentinus	4	38	21.05	0.21	0.70	-0.77	0.04
31	Ware E25/E26	4	106	16.04	-0.10	0.52	-0.63	0.12
32	Mammilianus	R	105	21.90	-0.03	0.32	-0.46	0.12
33	Firmus II	5	44	20.45	0.25	0.77	-0.88	0.05
34	Belsus III	4	36	13.89	0.02	0.74	-0.70	0.04
35	Iustinus	5	31	19.35	0.20	0.66	-0.84	0.03
36	Iuvenis I	5	34	8.82	-0.13	0.60	-0.66	0.03
37	Pupus-Iuvenis II	4	36	13.89	-0.27	0.49	-0.54	0.04
38	Pupus	4	55	18.18	-0.17	0.46	-0.51	0.07
39	Art Pupus	4	42	14.29	-0.34	0.39	-0.38	0.03
40	Atto II	4	53	41.51	0.26	0.85	-0.99	0.06
41	Reginus II	5	87	20.69	-0.04	0.45	-0.46	0.10
42	Reginus II-Vir.	R	49	24.49	-0.37	-0.16	-0.09	0.05
43	Augustinus I	R	83	27.71	0.33	0.50	-1.05	0.06
44	Augustinus II	R	33	30.30	1.32	-0.03	-0.57	0.02
45	Augustinus III	R	48	14.58	0.40	0.58	-1.34	0.03
46	Iulius I	5	75	32.00	0.21	0.83	-0.42	0.08
47	Lupus	5	62	46.77	0.36	0.91	-0.40	0.06
48	Art Iulius I	5	31	38.71	0.09	0.76	-0.29	0.03
49	Art Reginus II	5	43	27.91	0.31	0.76	-0.36	0.05
50	Lucanus I	1	49	6.12	-1.02	-0.25	0.49	0.06
51	Lucanus II (E8)	5	53	33.96	-0.16	0.54	-0.20	0.06
52	Victorinus I	5	78	35.90	-0.04	0.50	0.06	0.08
53	Verecundus I	6	57	43.86	0.17	0.50	-0.46	0.04
54	Verecundus II	6	18	55.56	0.30	0.77	-0.69	0.02
55	Peregrinus	6	26	65.38	0.80	0.91	-0.73	0.02
56	Helenius	4	64	21.88	1.27	-0.31	-1.20	0.04
57	Attilus	4	92	34.78	0.38	0.65	-0.91	0.11
58	Art Attilus	4	19	31.58	0.44	1.00	-1.41	0.02
59	Versch. Waren	R	29	34.48	0.74	0.48	-0.93	0.02
60	Marcellus I	R	11	18.18	0.70	-0.74	-0.17	0.01
61	Marcellus II	4	62	33.87	0.48	0.78	-1.42	0.06
62	Augustalis	4	28	25.00	0.52	0.80	-1.37	0.03
63	Primitivus I	4	153	30.07	0.37	0.73	-1.13	0.17
64	Primitivus II	4	44	40.90	0.40	0.95	-1.44	0.05
65	Primitivus III	4	63	39.68	0.69	0.69	-1.30	0.07
66	Primitivus IV	4	58	39.66	0.46	0.80	-1.30	0.04
67	Iulius II-Iul.	2	133	21.05	1.65	-2.41	0.15	0.13
68	Victorinus II	2	38	13.16	2.09	-2.99	0.01	0.04
69	Victorinus III	R	12	58.33	2.00	-0.59	0.10	0.01
70	Ware mit E49	2	30	26.67	2.72	-3.87	0.20	0.02
71	Ware Iulius II	2	33	27.27	1.64	-1.68	0.29	0.03
72	Respectinus I	2	25	8.00	3.02	-4.26	0.10	0.01
73	Respectinus II	2	49	16.33	2.57	-3.53	-0.10	0.05
74	Ware A O382/382	R	40	40.00	1.00	0.99	0.37	0.04
75	Ware B O382/383	7	54	53.70	1.54	1.07	1.73	0.06
76	Art Victor I	7	23	43.48	3.03	3.02	5.72	0.02
77	Victor I	7	32	40.63	2.53	2.57	4.59	0.03
78	Victor II-Ian.	7	33	57.58	2.54	2.38	4.57	0.03
79	Victor III	7	17	47.06	1.59	1.80	3.31	0.01
80	Perpetuus	R	64	35.94	1.58	1.08	2.38	0.06
81	Pervincus I	R	44	36.36	0.56	0.65	-0.60	0.03
82	Ware mit E 31	R	57	56.14	1.05	0.26	0.26	0.02
83	Regulinus	5	65	41.54	0.55	1.21	0.02	0.02
84	Ware mit E 34	R	24	83.33	2.05	-1.06	0.02	0.01
85	Iulianus II	R	19	36.84	1.52	0.60	0.78	0.01
86	Statutus I	7	31	54.84	1.47	1.50	1.75	0.02
87	Statutus II	R	35	34.29	1.88	1.27	1.28	0.02
88	Marcellinus	2	19	47.37	1.74	-1.28	-0.10	0.01
89	Severianus	2	22	54.55	1.62	-1.22	0.16	0.01

## BIBLIOGRAPHIE

- Baumgärtner-Heck 1992** : E. BAUMGÄRTNER-HECK, *Terra Sigillata aus der Villa rustica Pforzheim-Hagenschieß (Stadt Pforzheim)*, Mémoire de Maîtrise, Freiburg, 1992.
- Benzécri 1973** : J.-P. BENZECRI et F. BENZECRI, *L'analyse des données, II*, Paris, 1973.
- Bendter et al. 1976** : H. BENDER, R.M. SWOBODA et B. HEILIGMANN, Neuere Untersuchungen auf dem Münsterberg in Breisach (1966-1975) : 2. Die römische und nachrömische Zeit, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 6, 1976, p. 309-320.
- Bernhard 1981** : H. BERNHARD, Zur Diskussion um die Chronologie Rheinzaberner Relieföpfer, dans *Germania*, 59, 1981, p. 79-93.
- Bet et Delage 1991** : Ph. BET et R. DELAGE, Introduction à l'étude des marques sur sigillée moulée de Lezoux, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 193-227.
- Bet, Gangloff et Vertet 1987** : Ph. BET, R. GANGLOFF et H. VERTET, *Les productions céramiques antiques de Lezoux*, Revue Archéologique Sites 32 (Recherches sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale, 4), 1987.
- Bittner 1986** : F.-K. BITTNER, Zur Fortsetzung der Diskussion um die Chronologie der Rheinzaberner Relieföpfer, dans *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 51, 1986, p. 233-259.
- Bird 1986** : J. BIRD, Samian, dans T. DYSON (éd.), *The Roman Quay at St. Magnus House London*, London and Middlesex Archaeological Society, Special Paper 8, London, 1986, p. 139-185.
- Bird et Dickinson 1988** : J. BIRD et B. DICKINSON, The Samian Ware, dans T.W. POTTER et S.D. TROW (éd.), *Puckeridge-Braughing, Hertfordshire. The Ermine Street Excavations 1971-72*, Hertfordshire Archaeology 10, 1988, p. 97-109.
- Bjelajac 1991** : L. BJELAJAC, *Terra sigillata u Gornjoj Mezigi. Import i radionice Viminacium-Margum*, Pozeba izdanja kniga 23, Beograd, 1991.
- Christlein et Kellner 1969** : R. CHRISTLEIN et H.-J. KELLNER, Die Ausgrabungen 1967 in Pons Aeni, dans *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 34, 1969, p. 76-161.
- Dannell 1986** : G.B. DANNELL, Decorated Samian Forms, dans I.M. STEAD et V. RIGBY (éd.), *Baldock, The Excavation of a Roman and Pre-Roman Settlement, 1968-72*, Britannia Monograph Series 7, London, 1986, p. 213-222.
- Déchelette 1904** : J. DECHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule Romaine*, Paris, 1904.
- Dickinson 1983** : B. DICKINSON, The Potters' Stamps, dans R. MIKET (éd.), *The Roman Fort at South Shields, Excavation of the Defences 1977-1981*, s.l., 1983, p. 53-55.
- Dickinson 1986** : B. DICKINSON, *The Samian Potter's Stamps*, dans I.M. STEAD et V. RIGBY, *Baldock, The Excavation of a Roman and Pre-Roman Settlement, 1968-72*, Britannia Monograph Series 7, London, 1986, p. 202-212.
- Dimitrova-Milceva 1987** : A. DIMITROVA-MILCEVA, Importierte Terra Sigillata aus Novae. Recherches sur la culture en Mésie et en Thrace (Bulgarie) (I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècle), dans *Izvestija na Archeologiceskaja Institut*, 36, 1987, p. 108-152.
- Ettlinger 1959** : E. ETTLINGER, Die Kleinfunde aus dem spätrömischen Kastell Schaan, dans *Jahrbuch des Historischen Vereins für das Fürstentum Liechtenstein*, 59, 1959, p. 229-299.
- Ettlinger 1963** : E. ETTLINGER, Eine gallorömische Villa rustica bei Rheinfeldern (Görbelhof), dans *Argovia*, 75, 1963, p. 15-35.
- Fasold 1993** : P. FASOLD, *Das römisch-norische Gräberfeld von Seebruck-Bedaum*, Materialhefte zur Bayerischen Vorgeschichte A 64, Kallmünz-Opf, 1993.
- Fiches et Genty 1980** : J.-L. FICHES et P.-Y. GENTY, La céramique sigillée de Ruscino : Estampilles et formes estampillées, dans G. BARRUOL (éd.), *Ruscino, Château-Rousillon, Perpignan (Pyrénées-Orientales). I, État des travaux et recherches en 1975*, Revue Archéologique de Narbonnaise, Suppl. 7, Paris, 1980, p. 272-284.
- Fischer 1981** : Th. FISCHER, Zur Chronologie der römischen Fundstellen um Regensburg, dans *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 46, 1981, p. 63-104.
- Fischer 1983-84** : Th. FISCHER, Ein Keller mit Brandschutt aus der Zeit der Markomannenkriege (170/175 n.Chr.) aus dem Lagerdorf des Kastells Regensburg-Kumpfmühl, dans *Bericht der Bayerischen Bodendenkmalpflege*, 24-25, 1983-1984, p. 24-63.
- Gabler 1986** : D. GABLER, Terra Sigillata im Töpferviertel von Poetovio, dans *Arheoloski Vestnik*, 37, 1986, p. 129-169.
- Gabler et Vaday 1992** : D. GABLER et A.H. VADAY, Terra sigillata im Barbaricum zwischen Pannonien und Dazien, 2. Teil, dans *Acta Arch. Hung.*, 44, 1992, p. 83-160.
- Gimber 1993** : M. GIMBER, *Das Atelier des IANVS in Rheinzabern*, Karlsruhe, 1993.
- Greenacre 1984** : M.J. GREENACRE, *Theory and Applications of Correspondance Analysis*, London, 1984.
- Greenacre 1988** : M.J. GREENACRE, Clustering the Rows and Columns of a Contingency Table, dans *Journal of Classification*, 5, 1988, p. 39-51.
- Greenacre 1993** : M.J. GREENACRE, *Correspondance Analysis in Practice*, London, 1993.
- Haalebos, Mees et Polak 1991** : J.K. HAALBOS, A.W. MEES et M. POLAK, Über Töpfer und Fabriken verzierter Terra-Sigillata des ersten Jahrhunderts, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 21, 1991, p. 79-91.
- Hagendorn 1991** : A. HAGENDORN, *Das Wasserbecken der römischen Villa von Großsachsen, Gemeinde Hirschberg*, mémoire de Maîtrise, Freiburg, 1991.
- Hartley et Dickinson 1979** : B.R. HARTLEY et B. DICKINSON, The potter's stamps, dans J.N. DORE et J.P. GILLAM (éd.), *The Roman Fort at South Shields. Excavations 1875-1975*, Monograph Series 1, Newcastle, 1979, p. 100-106.
- Hartmann et Wälchli 1989** : M. HARTMANN et D. WÄLCHLI, Die römische Besiedlung von Frick, dans *Archäologie der Schweiz*, 12, 1989, p. 71-77.
- Heiligmann 1990** : J. HEILIGMANN, *Der Alb-Limes*, Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 35, Stuttgart, 1990.

- Hochuli-Gysel 1986** : A. HOCHULI-GYSEL, Keramik, dans A. HOCHULI-GYSEL, A. SIEGFREIED-WEISS, E. RUOFF et V. SCHLATENBRAND (éd.), *Chur in römischer Zeit I*, Antiqua 12, Basel, 1986, p. 60-80.
- Hochuli-Gysel 1991** : A. HOCHULI-GYSEL, Keramik, dans A. HOCHULI-GYSEL, A. SIEGFREIED-WEISS, E. RUOFF et V. SCHLATENBRAND-OBRECHT (éd.), *Chur in römischer Zeit II*, Antiqua 19, Basel, 1991, p. 85-129.
- Kaiser 1986** : H. KAISER, Communication, à Koblenz, du 20 mai 1986.
- Karnitsch 1959** : P. KARNITSCH, *Die Reliefsigillata von Ovilava (Wels, Oberösterreich)*, Schriftenreihe des Instituts für Landeskunde von Oberösterreich, 12, Linz, 1959.
- Karnitsch 1971** : P. KARNITSCH, *Sigillata von Iuvavum (Salzburg). Die reliefverzierte Sigillata im Salzburger Museum Carolino Augusteum*, Salzburger Museum Carolino Augusteum Jahresschrift 16, 1970, Salzburg (1971).
- Kellner 1960** : H.-J. KELLNER, Die römische Ansiedlung bei Pocking (Niederbayern) und ihr Ende, dans *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 25, 1960, p. 132-164.
- Kellner 1976** : H.-J. KELLNER, Die Ausgrabungen 1969-1974 in Pons Aeni, dans *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 41, 1976, p. 1-106.
- Kellner 1981** : H.-J. KELLNER, Die Bildstempel von Westerdorf. Comitalis und Iassus, dans *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 46, 1981, 121-189.
- Kiss 1946-48** : K. KISS, A westerdorfi terra sigillata gyár mesterei kronológiája, dans *Archaeologiai Ertesítő*, 3, 1946-1948, p. 216-274.
- Knötzele 1993** : P. KNÖTZELE, *Terra Sigillata aus Stettfeld (Grabungen 1974-1987)*, Mémoire de Maîtrise, Freiburg 1993.
- Kortüm 1992** : K. KORTÜM, *Portus. Untersuchungen zur Archäologie und Geschichte des römischen Pforzheim*, Thèse, Université de Freiburg, 1992.
- Krause 1984** : R. KRAUSE, Neue Untersuchungen am Römischen Kohortenkastell in Murrhardt, Rems-Murr-Kreis, *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 9, 1984, p. 289-358.
- Kuzmová 1992** : K. KUZMOVÁ, *Terra sigillata v zbierkach múzea*, Podunajské Múzeum Komárno, Katalóg 3, Komárno 1992.
- Ludowici et Ricken 1942** : W. LUDOWICI et H. RICKEN, *Die Bilderschüsseln der römischen Töpfer von Rheinzabern. Katalog VI meiner Ausgrabungen in Rheinzabern 1901-1914*, Speyer, 1942.
- Madsen 1988** : T. MADSEN (éd.), *Multivariate Archaeology. Numerical Approaches in Scandinavian Archaeology*, Århus, 1988.
- Martin 1986** : T. MARTIN, Montans, dans C. BEMONT et J.-P. JACOB (éd.), *La terre sigillée gallo-romaine, Lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, Documents d'Archéologie Française 6, Paris, 1986, p. 57-94.
- Martin-Kilcher 1987** : S. MARTIN-KILCHNER, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst 7, Augst, 1987.
- Mees 1993** : A. W. MEES, Zur Gruppenbildung Rheinzaberner Modelhersteller und Ausformer, dans *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst*, 14, 1993, p. 227-255.
- Mees 1995** : A. W. MEES, *Modellsignierte Dekorationen auf südgallischer Terra Sigillata*, Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, Stuttgart, 1995, à paraître.
- Oelmann 1914** : F. OELMANN, *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik 1, Frankfurt/M., 1914.
- Piboule, Sénéchal et Vertet 1981** : A. PIBOULE, R. SENECHAL et H. VERTET, *Les potiers de Lezoux du premier siècle : TITOS*, Revue Archéologique Sites 8, 1981.
- Pferdehirt 1976** : B. PFERDEHIRT, *Die Keramik des Kastells Holzhausen*, Limesforschungen 16, Berlin 1976.
- Polak 1989** : M. POLAK, Some Observations on the Chronology of the Production of Terra Sigillata at La Graufesenque, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 19, 1989, p. 145-154.
- Popilian 1973** : G. POPILIAN, La céramique sigillée d'importation découverte en Oltenie, dans *Dacia*, 27, 1973, p. 197-216.
- Pryce 1932** : T.D. PRYCE, Stamps on Decorated Samian, dans J.P. BUSHE-FOX (éd.), *Third Report on the Excavation of the Roman Fort at Richborough, Kent*, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London 10, Oxford, 1932, p. 94-128.
- Ricken et Fischer 1963** : H. RICKEN et CH. FISCHER, *Die Bilderschüsseln der römischen Töpfer von Rheinzabern*, Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik 7, Bonn, 1963.
- Schaub 1993** : A. SCHAUB, *Bebauung und Chronologie einer Parzelle des römischen Vicus von Sulz am Neckar*, Mémoire de Maîtrise, Freiburg, 1993.
- Seitz 1986** : G. SEITZ, *Steinbauten im römischen Kastellvicus von Rainau-Buch (Ostalbkreis)*, Thèse, Université de Freiburg, 1986.
- Simon 1962** : H.-G. SIMON, Terra sigillata aus Köngen, dans *Saalburg Jahrbuch*, 20, 1962, p. 8-44.
- Simon 1968** : H.-G. SIMON, Das Kleinkastell Degerfeld in Butzbach, Kr. Friedberg (Hessen). Datierung und Funde, dans *Saalburg Jahrbuch*, 25, 1968, p. 5-60.
- Simon et Köhler 1992** : H.-G. SIMON et H.-J. KÖHLER, *Ein Geschirrdepot des 3. Jahrhunderts. Grabungen im Lagerdorf des Kastells Langenhain*, Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik 11, Bonn, 1992.
- Stanfield et Simpson 1990** : J.A. STANFIELD et G. SIMPSON, *Les potiers de la Gaule Centrale*, Revue Archéologique Sites 37, 1990.
- Steffan 1993** : E. STEFFAN, Siedlungskundliche Probleme im nördlichen Chiemgau, dans *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 58, 1993, p. 325-331.
- Streitberg 1973** : G. STREITBERG, Namenstempel und Stempelmarken Westerdorfer Sigillatatöpfer, dans *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 38, 1973, p. 131-153.
- Stümpel 1978** : B. STÜMPEL, Zur Datierung der römischen Stadtmauer in Mainz, dans *Bonner Jahrbücher* 178, 1978, p. 291-303.
- Wild 1979** : F. WILD, Samian Ware, dans T.W. POTTER, Romans in North-West England, *Excavations at the Roman Forts of Ravenglass, Watercrock and Bowness-on-Solway*, Kendal, 1979, p. 123-133, 269-291 et 344-347.
- Zanier 1992** : W. ZANIER, *Das römische Kastell Ellingen*, Limesforschungen 23, Mainz, 1992.

## DISCUSSION

Président de séance : A. DESBAT

**Hugues VERTET** : Est-ce que, selon vous, celui qui collait l'anneau sous le fond du Drag. 37 montait également le bord du vase ? Il me semble que c'est ainsi que cela se passe dans l'atelier de Toulon-sur-Allier où celui qui colle l'anneau sous le fond efface la signature du moule qui apparaît en relief sur le vase ; il monte ensuite le bord où il appose son poinçon.

**Allard MEES** : Je ne connais pas cette situation que vous décrivez très précisément ; je connais seulement le cas de La Graufesenque. Il y a bien sûr une différence entre une signature en cursive qui disparaît, en dehors du décor, et une signature estampillée dans le décor. La première, une signature cursive infra-décorative, est relative au moule et n'a d'importance que sur le site de production, pas au niveau de la commercialisation. Pour la signature intra-décorative, je ne sais pas. Nous connaissons une marque très fameuse de MERCATOR qui apparaît rétrograde ; ce n'est pas une bonne réclame pour le mouliste.

**Hugues VERTET** : Je voudrais préciser que Toulon-sur-Allier est un atelier qui dépend de Vichy et de Lezoux. Effectivement, la marque qui apparaît en relief sur le fond des Drag. 37 est en cursive et n'a guère d'importance puisqu'elle est partiellement ou totalement effacée quand on colle le pied. Je vous demandais simplement si celui qui colle le pied monte aussi le bord du Drag. 37. Il me semble que c'est une opération banale.

**Allard MEES** : Je pense que oui.

**Armand DESBAT** : Il y a beaucoup de points soulevés par cette communication : certains concernent la fabrication et d'autres la commercialisation. Ce n'est pas un phénomène nouveau de mettre en évidence que des potiers ont utilisé des moules qui n'étaient pas fabriqués par eux ; il y a eu de nombreux exemples de transferts de moules de l'Italie vers la Gaule (cas de La Murette). Maurice Picon avait montré, dans une communication, le pourcentage très élevé de moules de Lezoux utilisés aux Martres-de-Veyre. On peut aussi citer l'exemple de moules de Lezoux découverts à Feurs, avec les probables traces d'une production de sigillées moulées au III<sup>e</sup> s. ; on a utilisé des moules qui dataient peut-être d'un demi-siècle. Il est évident que si on trouve cette production demain, on datera du II<sup>e</sup> s. ces vases "de Lezoux" fabriqués à Feurs au III<sup>e</sup> s. Tout le problème est d'interpréter ces phénomènes. Est-ce que le fait que des moules aient été transférés ou qu'on ait des groupes de décorateurs qui ne se rencontrent que dans une région permet d'affirmer que les décorateurs maîtrisaient la commercialisation ? Personnellement, je n'en suis pas du tout convaincu ; je ne suis pas convaincu qu'il y ait des grossistes qui achètent à un décorateur plutôt qu'à un autre.

**Jean MARQUÈS** : Pour répondre à Hugues Vertet, je pense qu'il serait bon de demander aux potiers qui ont réalisé des faux par quoi ils commencent, par le bandeau ou par le pied.

**Philippe BET** : Il est bien évident que le pied est posé après le tournage du vase.

**Alain VERNHET** : Je ne parle pas au nom des potiers mais vous pourrez leur poser cette question ; vous pourrez la poser aussi à Bettina Hoffmann qui présentera un film, réalisé à Munich et à Berlin, sur ce problème de la fabrication des Drag. 37, avec le potier Hans Juranek.

Pour ne pas répondre dans le détail aux différentes questions soulevées par cette excellente communication, je pense que nous avons la chance d'avoir, avec Allard Mees, un nouveau Knorr. Nous avons Knorr 1919, nous aurons maintenant Mees 1995 puisque sa thèse va paraître. Sa thèse sur les décors signés du sud de la Gaule sera un outil de première nécessité pour tous les céramologues. La qualité de ce travail n'apparaît pas trop dans cette communication qui est un peu mathématique ; quand on veut parler des décors, uniquement avec des chiffres, on passe un peu à côté mais c'est absolument nécessaire pour démontrer les constantes, pour démontrer qu'il y a plus de "x" ou de "y" dans telle ou telle région.

Je ne pense pas du tout que les potiers signaient pour le client, pour la réclame ; ils signaient plutôt pour eux, pour un usage interne. On n'achetait pas du MERCATOR ou du NATALIS, on achetait de la céramique sigillée. On a quand même de petites indications sur la signification de ces signatures dans le décor ou sous le décor avec, par exemple, un moule de La Graufesenque estampillé dans le décor GERMAMVS. Cette estampille dans le décor a été rayée et, en surcharge, on lit CRV (pour CRVCVRO) ; Germanus n'était certainement pas ami de Crucuro mais il y a quand même une signification : peut-être est-elle affective, peut-être est-elle concurrentielle, mais elle existe et elle est, pour nous, un élément pour s'y reconnaître un peu parmi ces potiers dont les décors sont très voisins les uns des autres.

\* \*  
\*



Philippe BET  
Richard DELAGE  
Alain VERNHET

## LEZOUX ET MILLAU Confrontation d'idées et de données

Millau et Lezoux furent, sans conteste, les deux plus grands centres de fabrication de céramique sigillée de la partie occidentale de l'Empire romain. Même s'il est difficile et hasardeux de vouloir estimer le volume de leur production, nous pouvons l'évaluer à plusieurs centaines de millions de vases, voire même à plus d'un milliard. Aujourd'hui, aucune approche ne semble assez complète pour essayer de comprendre ce phénomène qui touche tous les thèmes de recherche sur le monde antique (commerce, étude concernant les élites locales, le travail artisanal, le système technique gallo-romain, etc.). Des pistes qui se font de plus en plus concrètes chaque année, permettent d'apporter de nouveaux éléments. L'activité de recherche, sur les sites mêmes de production, en est une parmi les plus riches.

Ces quelques lignes en sont le reflet. Nous avons voulu, bien modestement, synthétiser quelques éléments nouveaux qui nous paraissaient essentiels : organisation spatiale des sites, relations et échanges entre eux.

### 1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les deux centres céramiques sont situés en Aquitaine<sup>1</sup> (Fig. 1).

Millau, en pays rutène, était une agglomération secondaire du nom de *Condatomagus* que l'on

retrouve sur la carte de Peutinger, le long de la grande voie romaine qui reliait Rodez à la voie domitienne<sup>2</sup> et, de là, à toute la Méditerranée. La Graufesenque était l'un de ses quartiers principaux que le Tarn séparait du reste du bourg<sup>3</sup>. Le nom de la bourgade évoque inmanquablement le rôle de place marchande de ce lieu.

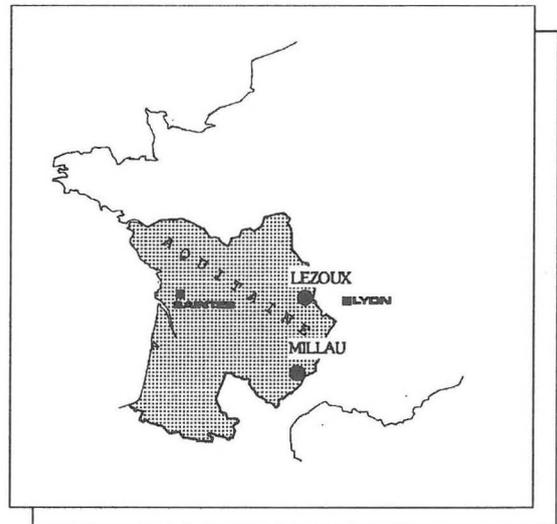


Figure 1 - Carte de situation.

- 1 Ils se trouvent quasiment aux confins de la province. On a longtemps considéré que le Tarn constituait la frontière, à Millau, avec la Narbonnaise. La Graufesenque pourrait alors se trouver en *Provincia Narbonensis*. Actuellement, l'opinion générale consiste à placer l'ensemble de *Condatomagus* en territoire aquitain.
- 2 La jonction avec la voie domitienne se fait à Saint-Thibéry, près de Pézenas.
- 3 Les éléments manquent pour connaître la rive droite — l'actuel centre ville — de *Condatomagus*. Environ 6 m d'alluvions recouvrent les couches antiques et rendent extrêmement difficiles les observations. Une mosaïque a été mise au jour lors de la fouille occasionnée par la construction du parking souterrain Emma Calvé ; cette fouille, qui couvrait presque un ha, n'a laissé entrevoir aucune trace d'activité céramique, pas même le moindre rebut. Dans le quartier du Rajol, une mosaïque à décor géométrique de 5,30 sur 3,76 m a été découverte en 1904 (Albenque 1947). Cela et d'autres découvertes laisseraient à penser que ce secteur, même s'il comporte deux zones d'ateliers de potiers, n'était pas uniquement axé vers la production céramique, puisqu'il est fréquent de retrouver des vestiges d'ateliers métallurgistes. Dans tous les quartiers, cependant, des habitats soignés semblent avoir laissé la place à des

Lezoux, en pays arverne, a une position politique encore plus floue, à tel point que l'on ne peut toujours pas, aujourd'hui, esquisser son statut. Effectivement, le site se présente, nous le verrons plus loin, comme une succession de groupements d'ateliers de potiers distants parfois de plusieurs km<sup>4</sup>. En leur sein, aucune trace "d'urbanisation" n'a pu encore être décelée<sup>5</sup>, ni même le moindre signe indiquant une organisation de type *vicus*, y compris pour le plus important d'entre eux, celui de la rue Saint-Taurin<sup>6</sup>. Quant à son nom antique, il nous échappe aussi. Seule une indication mérovinienne nous livre la mention *Ledoso vico*<sup>7</sup>.

*Condatomagus* couvrait une superficie d'environ 100 ha d'occupation dispersée (Fig. 2). Plus de 13 ha<sup>8</sup> étaient dédiés à l'activité céramique, comprenant, outre les ateliers eux-mêmes, des lieux culturels, de loisir et d'habitat directement liés aux potiers. Il se décompose de la façon suivante :

Site	Superficie	Nb. min. de potiers attestés	Période d'activité
La Graufesenque	10 ha	600	-10/-5 au II <sup>e</sup> s.
Vivier	0,25 ha	?	50/100
Rajol	1 ha	?	0/100
Maison du Peuple/rue de la Saunerie	0,25 ha	?	milieu I <sup>er</sup> s.
Maladrerie	0,5 ha	?	20/50
Roc	0,5 ha	?	III <sup>e</sup> /IV <sup>e</sup> s.
La Pomarède	0,5 ha	?	I <sup>er</sup> s.

A cela s'ajoute un site en dehors de la commune de Millau, distant d'à peine 3 ou 4 km du centre ville. Il s'agit de celui de Raujolles, à Creissels.

Sur ces différents secteurs, les noms de 600 potiers ont été relevés. Les marques de la quasi-totalité d'entre eux sont connues à La Graufesenque. Il semble que ce site constitue le lieu principal d'activité et il est surprenant de constater que le moindre sondage pratiqué en quelque endroit que ce soit, fournit l'essentiel de celles-ci.

Cela donne l'impression qu'aucun lieu de cuisson n'est exclusif pour ces potiers.

Comme nous l'avons dit précédemment, Lezoux présente un aspect encore moins atomique. L'ensemble des ateliers et des installations s'y rattachant couvrent une superficie de 50 ha (Fig. 3). Aucune trace d'agglomération que l'on puisse dissocier de l'activité céramique n'a été reconnue jusqu'ici<sup>9</sup> ; les implantations gallo-romaines, sans liens direct avec les officines, sont nombreuses dans la campagne environnante ; elles correspondent pour la plupart à des exploitations agricoles de petite taille. Aucune grande *villa* n'a été découverte à proximité immédiate, alors qu'elles constellent le paysage dès que l'on s'éloigne de 3 ou 4 km des zones de production.

Les groupes d'ateliers de potiers, qui sont tous implantés sur le territoire de la commune de Lezoux, sont les suivants :

Site	Superficie	Nb. min. de potiers attestés	Période d'activité
Rue Saint-Taurin	4 ha	350	début I <sup>er</sup> /IV <sup>e</sup> s.
Extension Taurin-Dufraisse/Rimbert		?	II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
extension Saint-Jean	0,7 ha	60	milieu II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
Route de Maringues	15 ha	120	début I <sup>er</sup> /fin II <sup>e</sup> s.
Ligennes	10 ha	90	début I <sup>er</sup> /fin II <sup>e</sup> s.
Ocher	2 ha	4	II <sup>e</sup> s.
Saint-Martin	1ha	?	fin I <sup>er</sup> /début II <sup>e</sup> s.
Le Theix-Fromentaux	3 ha	?	II <sup>e</sup> /début III <sup>e</sup> s.

1200 potiers —décorateurs ou tourneurs— sont connus à Lezoux du début du I<sup>er</sup> s. de n. è. jusqu'au III<sup>e</sup> s., la pratique de l'estampillage disparaissant au Bas-Empire<sup>10</sup>. Même s'il n'est pas encore possible de localiser précisément l'activité de chacun d'entre eux, il semble d'ores et déjà certain qu'un potier tourneur

structures d'activité potière au I<sup>er</sup> s. de n. è. Dès la récession du II<sup>e</sup> s., on assiste au processus inverse. Enfin, dernière remarque, les groupes d'ateliers du Rajol et de La Graufesenque se situent au bord du Tarn, alors que ceux du Roc et de la Maison du Peuple se groupent autour de sources.

4 Cf. Bet 1988.

5 Bet 1988 ; Simon 1993.

6 La présence d'un centre monumental, d'un amphithéâtre que l'on voyait ici ou là ne sont, en fait, que des schémas préétablis dans lesquels certains chercheurs ont essayé de faire entrer toutes les découvertes. Fabre, par exemple, en était un fervent défenseur. Dans ses écrits, il situe le "*forum*" de cette hypothétique bourgade à l'emplacement actuel du quartier des Saint-Jean (Fabre 1935 : fig. 3) et lui attribue des qualités qui montrent son désir de voir se concrétiser le modèle romain sur son site : "Ville de grâce et d'harmonie, Lezoux ne doit pas son tracé à un simple caprice du hasard. Sa fondation répond à l'établissement d'un quadrillage que les arpenteurs romains ne manquaient pas de suivre dans toutes les cités qu'ils fondaient en Gaule et qui donnait lieu à une émouvante cérémonie" (Fabre 1953). La mise au jour, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s., des "temples d'Apollon et de Mercure", a contribué pour une grande part également à créer ce mythe d'une agglomération lézovienne antique.

7 Cf. Fournier 1962, p. 176, note 4 ; Dhenin, Genevriev et Richard 1986, p. 65, n<sup>os</sup> 18 et 19.

8 Il s'agit d'une estimation minimale. Il serait sans doute plus juste de l'évaluer à près de 25 ha, soit un quart de la superficie de *Condatomagus*.

9 Aujourd'hui les zones d'ateliers les plus importantes ont fait l'objet de sondages, fouilles et observations diverses souvent très ponctuels sur l'ensemble des secteurs sensibles. L'échantillon des résultats disponibles nous semble donc assez révélateur particulièrement, en l'occurrence, de ce qu'il n'y a pas.

10 Seule une marque, LAE ou LAF, est connue sur un moule de Drag. 37 pour le IV<sup>e</sup> s.

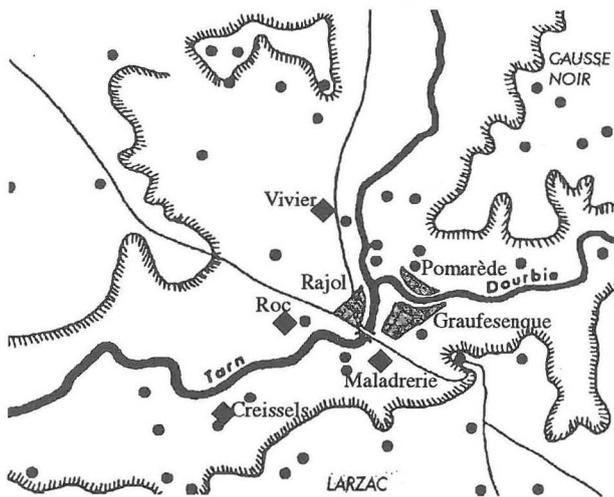


Figure 2 - Les groupes d'ateliers de potiers de Millau (éch. 1/125000).

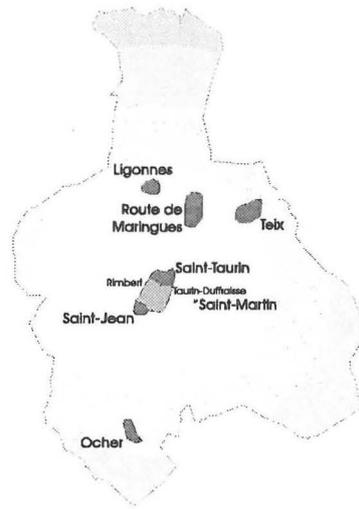


Figure 3 - Les groupes d'ateliers de potiers sur le territoire de la commune de Lezoux (éch. 1/40000).

n'est généralement associé qu'à un seul groupe de production<sup>11</sup> ; cela est encore plus manifeste pour les officines de tournage. En ce qui concerne les décorateurs, le problème est plus délicat ; les moules étaient diffusés apparemment dans tous les groupes d'ateliers de Lezoux, mais aussi dans ceux du centre de la Gaule, voire même plus loin comme, par exemple, à Millau<sup>12</sup>.

Au vu du tableau ci-dessus, nous nous apercevons aussi que ces groupes d'ateliers ont connu une activité très inégale en temps et en capacité de production. Le groupe de la rue Saint-Taurin, qui se situe dans le bourg actuel, apparaît comme le noyau dur et probablement originel de la production céramique lezovienne. Sa durée de vie coïncide avec la totalité de l'activité potière de Lezoux dans l'Antiquité<sup>13</sup>. Les groupes de Ligonnes et de la route de Maringues démarrent également très tôt, au moins dès l'époque tibérienne, mais ils ne survivront pas aux difficultés de la fin du Haut-Empire. Quant aux autres, ils ne démarrent qu'avec l'expansion économique pour disparaître avec l'arrêt de celle-ci, à la fin du II<sup>e</sup> s. ou dans le courant du III<sup>e</sup> s.

En matière d'exportation et de production sigillée, Lezoux connaît une période d'exportation lointaine dès le début du II<sup>e</sup> s. qui atteint son potentiel maximum,

semble-t-il, au milieu du II<sup>e</sup> s. (Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, région du Rhin et du Danube). La deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. marque cependant une régression constante de ces exportations, même si la grande majorité de la Gaule continue à recevoir en grand nombre les vases de Lezoux jusque dans la première moitié du III<sup>e</sup> s. Passée cette date, elles ne sont plus qu'anecdotiques.

La diffusion des produits de Millau toucha de plus vastes secteurs que celle de Lezoux puisqu'elle concerne tous les pays et régions énoncés ci-dessus, à l'exception de la Pannonie, mais également l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Afrique du Nord et le midi de la France. Les marchés qu'approvisionnait La Graufesenque au I<sup>er</sup> s. et jusque vers les années 120, ne furent donc pas repris en totalité par Lezoux au II<sup>e</sup> s.<sup>14</sup>.

## 2. LES APPORTS MATÉRIELS DIRECTS

### De Millau vers Lezoux.

Lezoux reçut, malgré ses propres productions, des importations de sigillées de Millau durant tout le I<sup>er</sup> s.<sup>15</sup> à partir de l'époque tibérienne. Il est difficile d'établir, en terme de consommation, le pourcentage que repré-

11 Cf. Bet 1989.

12 Précisons toutefois qu'il est possible d'envisager, pour certaines productions moulées, des secteurs privilégiés d'activité. Les fouilles, par exemple, de la déviation de la RN89, au lieu-dit Saint-Jean (extension du groupe de la rue Saint-Taurin), ont permis de collecter de très nombreux moules de la fin de la première moitié et du milieu du II<sup>e</sup> s., presque inconnus ailleurs. Il en est de même des productions de Caletus, par exemple, sur la Z.A.C. de l'Enclos (groupe de la rue Saint-Taurin), ou encore de Libertus dont on ne connaît la production à Lezoux qu'au sein du groupe de la route de Maringues (dépotoir Verdier). A l'inverse, les productions de Cinnamus et de Paternus ne peuvent, dans l'état actuel des recherches, être associées à aucun lieu précis. Leur grand nombre sur tous les sites de Lezoux ayant été occupés aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. est, à cet égard, assez significatif.

13 Nous pouvons mentionner également la présence d'un four protohistorique, et divers indices de productions durant le Haut Moyen Age. Ces structures, cependant, sont sans comparaison avec celles de la période gallo-romaine.

14 En certains lieux, il semble également évident que la consommation en sigillée chuta de manière significative après la fin du I<sup>er</sup> s. Ainsi, à Braives, sur la voie Bavai-Cologne (Bet et Brulet 1994, p. 103-109), les exportations cumulées de Lezoux et des ateliers de l'Est sont très inférieures à celles de Millau. Dans les régions méditerranéennes, après l'effondrement des productions de La Graufesenque, les marchés sont repris par les productions hispaniques ou africaines.

15 Mais aucun outil de production, dans l'état actuel des connaissances, issu des ateliers de La Graufesenque.

sente réellement la vaisselle du sud de la Gaule<sup>16</sup> sur les tables de Lezoux vu que nous la retrouvons pêle-mêle avec les déchets de fabrication. Si l'on s'éloigne des groupes d'ateliers de potiers, il faut avouer que la sigillée pré-flavienne, tant arverne que rutène, est si peu abondante dans les habitats périphériques qu'elle ne peut se prêter à aucune exploitation statistique. Si l'on s'écarte de 25 à 30 km des ateliers céramiques, les productions précoces de Lezoux restent très largement minoritaires face aux exportations de La Graufesenque si l'on ne tient compte que de la masse globale du I<sup>er</sup> s. et sans faire de comparaison fine période par période.

### De Lezoux vers Millau.

Alors que Lezoux pourrait apparaître de bien faible importance face à Millau au début du I<sup>er</sup> s.<sup>17</sup>, un document étonnant a été découvert à La Graufesenque. Il s'agit d'un poinçon-matrice représentant un vendeur emprunté au répertoire arétin de PERENNIVS. L'aspect de la pâte, comme son analyse physico-chimique, indique une origine lézovienne. L'emploi de ce poinçon se retrouve sur des moules et des vases d'époque tibérienne à Millau, alors que son prototype est largement employé à Lezoux à la même époque<sup>18</sup>. Notons également, à titre d'information, le peu de soin apporté à la confection du poinçon : le motif présente un faible relief et n'est pas détouré. Il contraste, en conséquence, avec les outils de cette nature fabriqués dans les deux centres céramiques. Cet exemple, preuve manifeste de l'influence stylistique des décorateurs lézoviens sur ceux de La Graufesenque, montre en fait que les deux ateliers en ce début de siècle sont en contact étroit. Ils sont héritiers du même savoir italique et n'ont pas évolué dans l'ignorance l'un de l'autre. Cela implique-t-il que des individus se sont déplacés, amenant avec eux, tours de mains et savoir technique, et non une simple circulation d'objets entre ateliers ? Ces déplacements, s'ils ont existé, étaient-ils dus à la simple volonté d'individus ou voulus par

les propriétaires d'officines ? Cela restera à l'état de question.

Des moules de gobelets fabriqués à Lezoux, au tout début du II<sup>e</sup> s., ont également été retrouvés à La Graufesenque<sup>19</sup>. Des vases ont été tirés de ces moules avec l'argile caractéristique de La Graufesenque et certains ont été retrouvés sur le site rutène<sup>20</sup>.

Enfin, de la vaisselle sigillée de Lezoux a été exportée à Millau. L'analyse des principaux fragments moulés<sup>21</sup> permet de situer ces exportations essentiellement dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et la première moitié du III<sup>e</sup> s., avec une bonne majorité de décors attribuables au style de PATERNVS<sup>22</sup>.

## 3. LES PARALLÈLES

### Les lieux de travail.

La comparaison des structures de cuisson s'avère difficile vu le faible nombre de fours dégagés jusqu'à présent à Millau par rapport aux dizaines d'entre eux découverts à Lezoux, ces dernières décennies. Dans le centre arverne, des fours de différents types, de taille et de forme variées, ont été construits pour la cuisson des céramiques fines et des sigillées. Le plus grand four découvert à Lezoux a un canal de chauffe long de 7,20 m et une salle de chauffe d'environ 4 m sur 4 m<sup>23</sup>. Sa comparaison avec le grand four de La Graufesenque<sup>24</sup>, bien mieux conservé, est intéressante. Toutes les dimensions comparables sont similaires. Les différences résident en fait dans les matériaux employés (grand blocs de grès à La Graufesenque, grands blocs en céramique à Lezoux), dans leurs périodes de fonctionnement (80-120 à Millau, fin du II<sup>e</sup> s./III<sup>e</sup> s. à Lezoux) et dans la construction *in cavea* à Lezoux<sup>25</sup>. Ces structures de cuisson, d'une assez grande sophistication technique, permettaient de fabriquer une sigillée d'excellente qualité dans une fournée de quelques dizaines de milliers de vases.

Comment expliquer le nombre impressionnant de

16 En admettant que ces produits avaient bien un usage domestique et non une finalité documentaire ou comparative de la part des potiers lézoviens.

17 Encore qu'il faille se méfier des apparences. Durant la phase 2 (période tibérienne et probablement augustéenne), Lezoux compte sans doute alors quelques centaines d'individus impliqués dans la production potière. 118 potiers sont actuellement recensés pour avoir estampillé de la sigillée lisse.

18 Bet et Montineri 1989.

19 Bémont *et al.* 1982.

20 Ils doivent mettre en garde contre une analyse trop rapide de la céramique moulée basée uniquement sur le décor. Dans notre inventaire, ci-après, nous avons d'ailleurs systématiquement vérifié les qualités techniques des céramiques afin de déceler celles qui, éventuellement, pouvaient être des "pièges" : cf. Annexe.

21 Qui permettent d'obtenir les propositions de datation les plus fiables.

22 Remarquons au passage qu'aussi bien Lezoux que La Graufesenque se comportent, en matière de consommation de sigillée non produite au sein des ateliers du site même, comme n'importe quel autre site consommateur des périodes concernées, et ceci particulièrement lorsque chacun des deux sites n'est plus en mesure de fabriquer une céramique de qualité. C'est le cas pour Lezoux, par exemple, lorsque la production néronienne est pratiquement inexistante mais, également, pour La Graufesenque, lorsque la production de "sigillée" n'est plus qu'anecdotique à la fin du II<sup>e</sup> s. et durant le courant du III<sup>e</sup> s.

23 Bet et Gangloff 1987.

24 Vernhet 1981.

25 Le décalage chronologique entre les deux fours n'a rien d'extraordinaire. Une telle structure de production ne peut être envisagée qu'associée à une production importante. Plus instructive est, cependant, leur situation chronologique par rapport à l'évolution du site. Dans un cas comme dans l'autre, la datation proposée les situe au début de la période de "décadence". Il faudra cependant attendre la fouille de nouvelles zones de production à La Graufesenque pour savoir si de telles structures sont bien le reflet d'un contexte de production particulier. A Lezoux en tout cas, aucun four de cette taille n'existe antérieurement à celui-ci.

fours retrouvés à Lezoux par rapport au faible nombre de ceux de La Graufesenque ? Il semblerait que sur le site rutène, autour du grand four, d'autres unités de cuisson équivalentes existent<sup>26</sup>. Leurs caractéristiques montrent qu'il s'agit de structures de travail dédiées à une production massive exigeant une cuisson parfaitement contrôlée. La grande majorité des fours lézoviens sont circulaires durant le I<sup>er</sup> s., mais ils étaient destinés à cuire des céramiques fines ou des sigillées non grésées à pâte siliceuse. Même si certains d'entre eux étaient placés en batterie avec un autre four, ils ne reflètent pas une production de masse aussi importante. Leur capacité d'enfournement devait être 30 à 40 fois moins importante que celle du grand four et leur durée de vie devait se limiter à une dizaine d'années<sup>27</sup>. Leur nombre doit donc pouvoir s'expliquer par de plus fréquentes constructions. Les choses changèrent au II<sup>e</sup> s. puisqu'on observe alors des fours plus complexes, plus vastes, sans aucun doute plus durables et, par conséquent, moins nombreux.

Outils et accessoires d'enfournement sont également comparables. Les potiers répètent les mêmes gestes, modèlent de la même façon colifichets et massettes dans les deux centres de production.

### La typologie.

Ces liens étroits entre les officines rutènes et arvernes se manifestent aussi dans l'identité morphologique profonde qui existe dans les formes de sigillées produites. La même rigueur, les mêmes caractéristiques figurent dans tous les ateliers. L'évolution générale est similaire et pourrait apparaître — nous ne disposons cependant pas de datations assez fines pour l'affirmer — comme synchrones. Il est certain qu'au départ, les formes italiques furent la principale source d'inspiration : la qualité de la reproduction, la finesse du tournage, le soin du moindre détail, pourraient être des arguments pour supposer que des potiers venant d'Arezzo ont pu s'installer dans les deux centres aquitains. Ainsi, par exemple, les calices Drag. 11 d'Arezzo sont simultanément copiés à Lezoux et à Millau (Fig. 4). De même, il est troublant de constater la même évolution dans les deux centres aquitains en ce qui concerne la coupe carénée Drag. 29 ; d'abord décorée par estampage<sup>28</sup>, ensuite par moulage avec des motifs identiques.

### Les marques de potiers.

Des potiers, RVTENOS, FLAVS, NASIOS et DVRATVS à Lezoux<sup>29</sup>, RVTENVS, FRONTO SCOTIVS et BILICATVS<sup>30</sup> à Millau, attestent dans leur signature

leur filiation à Arezzo. On ne l'interprète généralement que comme une filiation purement technique, sans lien direct avec les ateliers d'Etrurie. Il s'agit peut-être d'une interprétation timorée. Est-il si inconcevable de penser que ces potiers aient pu aussi y travailler. D'autres noms de potiers invitent également à la réflexion. Nous retrouvons à Lezoux les marques de PERENIAS, d'OPIANVS comme à Arezzo<sup>31</sup>. A Millau, les mêmes questions peuvent se poser à propos des estampilles d'ATEIVS<sup>32</sup>, PERENIA(S), OPIANVS, HILARVS, ACVTVS<sup>33</sup>, MAHES. S'agit-il de simples homonymies, de potiers provinciaux qui ont repris un nom illustre ou, pourquoi pas, des mêmes individus ?

La période tibérienne fournit également son lot de noms communs aux ateliers de Lezoux et Millau, comme ATEPVS ou SENISERVS, mais également PERENIAS et OPIANVS. S'agit-il, là encore, d'homonymes ? Que faut-il penser également de RVTENOS qui officie à Lezoux dans les premières décennies de notre ère et dont le nom évoque une origine rutène. Outre de la sigillée lisse, il signe des moules ornés (Drag. 11, Drag. 29, Déch. 57) et apparaît à ce titre comme le décorateur le plus important de cette période. A La Graufesenque, un potier du même nom travaille à la même époque. S'agit-il alors d'un potier de *Condatomagus* installé à Lezoux et qui, après un séjour sur le site, reprend le chemin de La Graufesenque à la suite de l'insuccès de la sigillée arverne ? La question mérite d'être posée. Comme nous avons pu le dire, les débuts de Lezoux sont loin d'être insignifiants puisqu'ils regroupent plus d'une centaine de potiers qui estampillaient. Ces potiers sont-ils tous restés ou bien certains ont-ils tenté leur chance ailleurs ?

### Les décors.

Comme nous l'avons vu, les décors des vases moulés des deux centres aquitains sont profondément marqués par l'influence d'Arezzo au début du I<sup>er</sup> s. Le trajet et la forme que prit cette influence reste difficile à déterminer. En tout état de cause, elle ne fut pas que directe puisque le poinçon-matrice du vendangeur fabriqué à Lezoux et retrouvé à La Graufesenque illustre les chemins détournés qu'elle put revêtir. A titre d'exemple (Fig. 5), nous avons fait figurer douze motifs arétins simultanément recopiés à Millau et à Lezoux<sup>34</sup>.

Au début de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., les productions de Drag. 29 du décorateur Titos, qui est le décorateur le plus notable de cette période, présente un style parfaitement maîtrisé et imprégné très profondément de celui alors en vogue à Millau<sup>35</sup>. Elles apparaissent

26 Il semblerait que les lieux de cuisson se situent davantage sur les coteaux qui dominent la plaine alluviale, trop inondable.

27 Les découvertes récentes montrent que les fours étaient reconstruits pratiquement au même emplacement, voire les uns sur les autres : fouilles des Plantades, de la Z.A.C. de l'Enclos, du terrain Faraire...

28 A Lezoux, une coupe estampée de ce type porte une marque interne de graphie PERENIAS.

29 RVTEN / FEC.A ; F.ARE / FLAVS ; DURA / F.ARE ; NASIOS / F.ARE.

30 SCOTIVS FEC[it] / ARETINV[m] ; FRONTO / FEC AR ; RVTEN[us] / FEC[it] AR[etinum] ; ACVT[i] / BIL[icatus] AR[etinum].

31 Vertet 1967.

32 Hoffmann et Picon 1993.

33 Acutus a eu un Bilicatus comme esclave à La Graufesenque ; un Bilicatus était par ailleurs propriétaire d'Opianus et de Velus. Enfin, une marque signale Comatus propriétaire d'Acutus.

34 Montineri 1991.

35 Sénéchal et al. 1981.

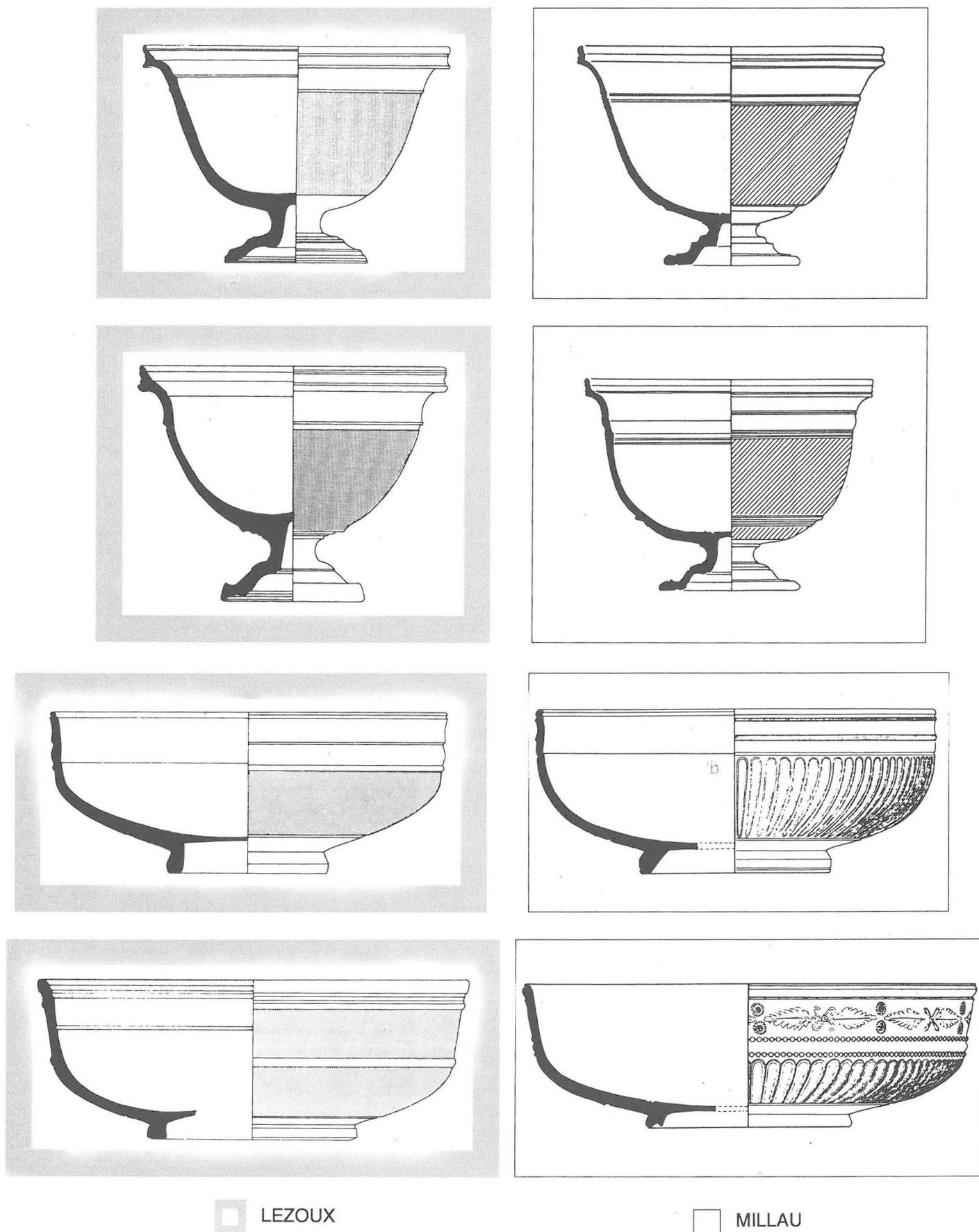


Figure 4 - Exemples de quelques formes, du début du I<sup>er</sup> s., fabriquées à Lezoux et à Millau (éch. 1:3).

LEZOUX ET MILLAU

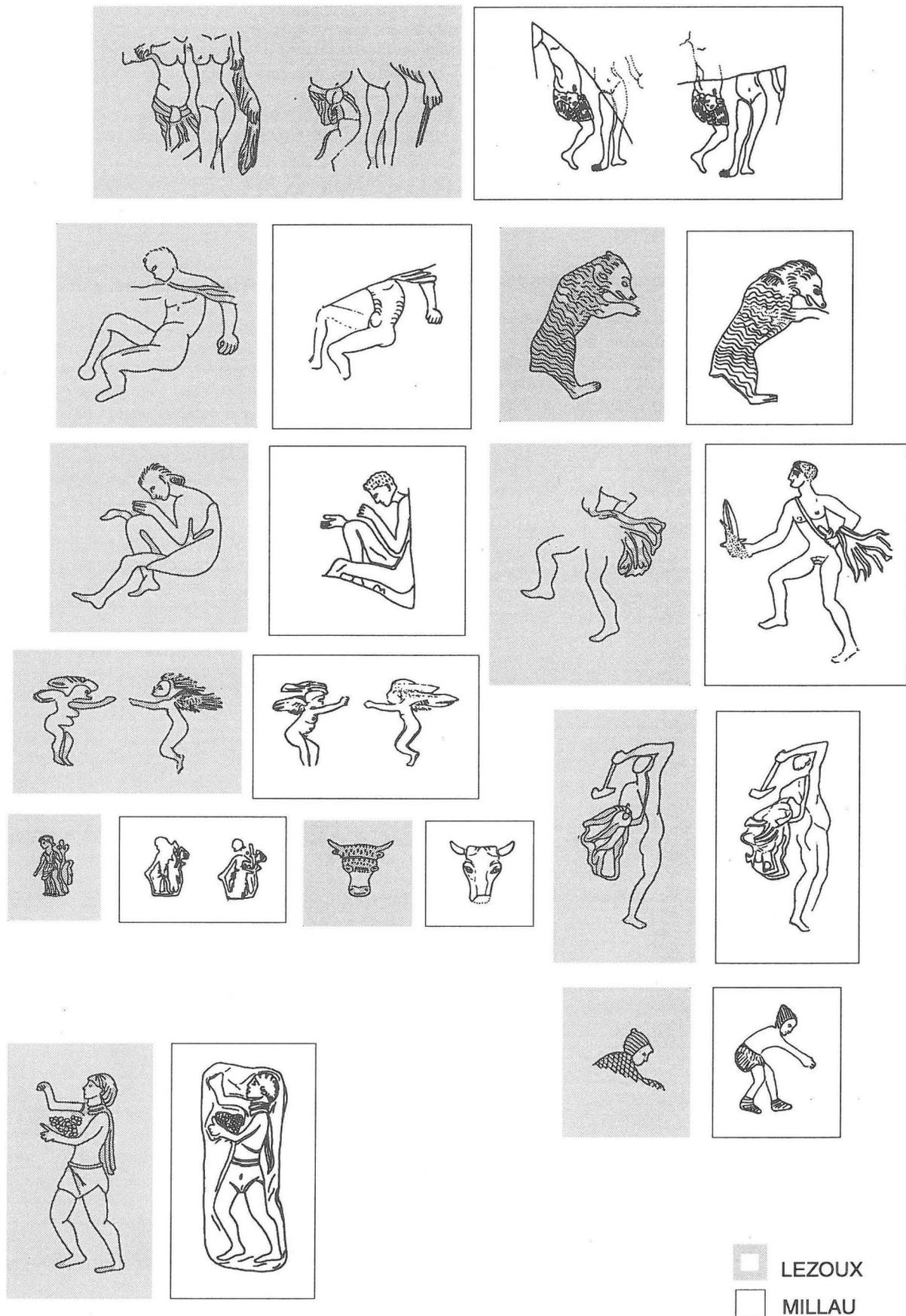


Figure 5 - Exemple de quelques motifs, du début du 1<sup>er</sup> s., utilisés à Lezoux et à Millau (éch. 2:3).

cependant comme un phénomène très isolé. Un peu plus tard, l'influence millavoise se fait encore sentir sur des vases ornés non sigillés de Lezoux. Les gobelets à anses Déch. 74, en parois fines, présentent alors des reliefs d'applique dont un grand nombre sont issus de décors de Germanus représentant des scènes de chasse. Dans ce dernier cas, la transmission des motifs a dû simplement être effectuée par surmoulage d'un vase de La Graufesenque<sup>36</sup>.

#### 4. DIFFÉRENCES ET SPÉCIFICITÉS

Millau avait une production céramique essentiellement axée sur la sigillée, mais de ses ateliers sortaient également des céramiques fines, des gobelets en parois fines et des poteries communes. Au I<sup>er</sup> s., les officines de Lezoux paraissent avoir eu la démarche inverse. Elles fabriquaient massivement des céramiques fines<sup>37</sup> et ce n'est peut-être qu'à ce titre qu'elles produisaient aussi des sigillées non grésées. Cette activité a dû commencer très tôt, au moins dès l'époque augustéenne, et faisait peut-être suite à une installation plus ancienne. Aussi, l'insuccès relatif des sigillées précoces a dû être atténué par la poursuite de la production de céramiques fines, ce qui a permis le maintien de l'activité potière à Lezoux. Nous pouvons également nous interroger sur l'aspect de ces sigillées du I<sup>er</sup> s. et surtout des plus précoces d'entre elles. Elles ont une pâte siliceuse et un engobe non grésé. Techniquement, elles sont donc très proches des autres productions des ateliers lézoviens qui semblent être vivement appréciées sur les marchés régionaux. Serait-il sot, dans ces conditions, d'imaginer que les premières sigillées avaient notamment pour objectif de satisfaire la clientèle déjà acquise ? Les techniques qui conduisent à l'obtention d'une sigillée grésée étaient-elles accessibles aux potiers de Lezoux ? Cela est envisageable mais induirait que la sigillée à pâte non calcaire résulte d'un choix délibéré.

Cette grande variété de produits disparaît à Lezoux lorsque ce centre se consacra à la sigillée grésée au II<sup>e</sup> s., reprenant alors le schéma qui était celui de Millau durant tout le I<sup>er</sup> s.

##### Les lieux de travail.

Le site de La Graufesenque donne l'image d'un quartier très structuré avec ses zones de travail, de culte et d'habitat. Rien de tel n'a été révélé dans les fouilles de Lezoux. Rappelons que le sol antique du groupe principal de la rue Saint-Taurin, sur une profondeur de 30

à 50 cm, a subi les effets de l'érosion et nous prive ainsi d'une part essentielle de la vision et de la compréhension de ces ateliers.

Cela dit, des structures de travail fréquentes à Lezoux sont inconnues à Millau. C'est le cas des aires de préparation de l'argile. D'une superficie individuelle de 120 m<sup>2</sup> dans le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, elles se présentaient sous la forme de vastes cuves dallées profondes d'une quarantaine de cm. Rue et impasse Pasteur, dans le groupe principal, tout un quartier semble dédié à cette activité<sup>38</sup>. Dans le groupe de la route de Maringues, ces aires semblent avoir une superficie moindre<sup>39</sup>. Quoi qu'il en soit, rien de similaire n'existe à La Graufesenque — pas plus d'ailleurs qu'à Lezoux au I<sup>er</sup> s.—, mais cela n'implique pas en soi des méthodes radicalement différentes. L'approvisionnement et les types d'argile étant différents, ils nécessitent des installations spécifiques. L'argile sédimentaire de La Graufesenque, provenant des niveaux géologiques du Domérien (Jurassique inférieur) est très pure et prête à l'emploi sans grand travail. En revanche, le site rutène a livré quelques bacs de stockage de l'argile d'une superficie voisine de 2 m<sup>2</sup> comparables à ceux qui ont été retrouvés à Lezoux entre chaque grande aire de préparation.

Les 250 graffites de La Graufesenque<sup>40</sup> contrastent avec les trois fragments de comptes de poteries découverts à Lezoux<sup>41</sup>. Il ne faut pas pour autant en déduire qu'ils reflètent un travail plus collectif à La Graufesenque qu'à Lezoux. Les masses produites étaient telles qu'elles impliquaient obligatoirement une comptabilité, même élémentaire, dans le centre arverne. Celle-ci, si elle ne s'exprimait pas sur des assiettes, devait recourir à l'emploi de matériaux moins durables, comme par exemple des tablettes.

##### La typologie.

La similitude des formes produites aussi bien à Lezoux qu'à Millau est — nous l'avons dit — remarquable. Cependant, pour certaines d'entre elles, il existe quelques divergences. Ainsi, les Drag. 24-25 peuvent présenter un rebord non guilloché dans ces ateliers du Sud, ce qui est excessivement rare dans ceux du Centre. De même, l'applique en barbotine en forme de moustache, héritée d'Arezzo, que l'on retrouve sur des Ritt. 5, Drag. 24-25, Drag. 17, n'est attestée qu'à La Graufesenque. Quelques formes majeures ne sont présentes que dans l'un des centres. Le Ritt. 9 n'a jamais été fabriqué à Lezoux et le Déch. 57 jamais à Millau. Les Walters 79, 80 et 81, les formes de Lezoux 054 et 056,

36 Vertet 1971.

37 Les productions non-sigillées sont les céramiques à engobe blanc (cruches, amphorettes, biberons, urnes) ou rouge (lagène), la *terra nigra* (coupes, assiettes), la céramique "Mathonnaire" (grands gobelets à boire à anses, gobelets tronconiques), la céramique plombifère, la céramique fine lissée non engobée, la céramique peinte (type bols de Roanne), la V.R.P. (plats, assiettes). Les parois fines (gobelets, coupelles, etc.) sont fabriquées à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s.

38 Vertet et Bet 1980.

39 Seules des observations très ponctuelles ont pu être effectuées à ce sujet dans ce groupe d'ateliers. Il semble que ces aires aient une largeur maximale d'environ 4 à 5 m.

40 Marichal 1988.

41 Bet et Delage 1993. Aux deux fragments tibériens (groupe de la rue Saint-Taurin), publiés p. 324-325, vient de s'ajouter un troisième découvert lors du tri-inventaire du produit des fouilles Audouard (groupe des ateliers de Ligonnes ; fouille H. Vertet, 1963-1964) en septembre 94.

les mortiers Drag. 45 et Curle 21 n'ont jamais fait leur apparition à Millau, même dans les périodes de production tardive.

Les formes moulées restent très classiques à Lezoux. Elles présentent très rarement des variantes par rapport au modèle établi<sup>42</sup>. A Millau, davantage de fantaisies, même si elles restent des exceptions, semble s'exprimer dans la fabrication des vases ornés. De plus, le répertoire de formes est considérable : Vind. 13, Hermet 7/15, 15b, 12, 5, 9, 7, Knorr 78, Drag. 11 caréné viennent s'ajouter aux grandes formes de la sigillée moulée.

### Les marques de potiers.

Une grande rigueur semble avoir régné à Lezoux et à Millau, au marquage ou à l'estampillage des formes<sup>43</sup> puisque seules certaines d'entre elles en étaient revêtues<sup>44</sup>. Si les pratiques de marquage sont similaires dans les deux centres aquitains, il faut cependant noter que les Drag. 35 et 36 (service A) sont parfois estampillés à La Graufesenque comme dans le cas du service F<sup>45</sup>, ce qui n'est jamais le cas à Lezoux.

### Les décors.

Sans entrer dans le détail, il convient au moins de signaler que les motifs de La Graufesenque, une fois affranchis de l'apport italique, sont empreints d'influences gauloises. Ceux de Lezoux, hormis les productions de Titos, ne s'arrachent pas au classicisme romain durant toutes les phases de son histoire. D'une manière générale, alors que les poinçons millavois donnent l'impression de manquer de finesse et de détail, ceux de Lezoux paraissent être sortis des mains de véritables plasticiens.

## 5. CONCLUSION

En guise de conclusion, nous voudrions insister tout particulièrement sur la vision simplificatrice que nous avons encore aujourd'hui de l'évolution de la sigillée en Gaule. Rappelons rapidement ce schéma.

Les premières productions de type italique en Gaule apparaissent, à la fin du I<sup>er</sup> s. av. n. è., dans ce que l'on dénomme communément des succursales, comme celle d'Arezzo à La Muette. Puis des ateliers comme ceux de La Graufesenque prennent le relais créant, petit à petit, une sigillée typiquement gallo-romaine durant tout le I<sup>er</sup> s. Lezoux, par la suite, prend le relai pendant une bonne partie du II<sup>e</sup> s. pour, à son tour, perdre progressivement ses marchés au profit d'ateliers toujours plus près des lieux de consommation, ceux de l'Est.

Chacun sait bien que cette petite histoire de la sigillée

n'a qu'une trame assez grossière et qu'elle enjambe les siècles avec des bottes de sept lieues, ne traitant les ateliers qu'au travers de leur exportation massive. Une approche fine des différentes périodes concernées nous montre tout autre chose. C'est ce que nous avons essayé de mettre en avant, au travers des différents exemples, plus particulièrement ceux concernant les productions précoces dont une analyse ne peut s'envisager sereinement qu'à partir d'une mise à plat de toutes nos connaissances.

Lezoux et La Graufesenque débutent leur production de sigillée au cours de la même période. Les deux centres semblent recevoir des apports directs d'Italie et les échanges entre eux sont attestés. A l'heure actuelle, nos exemples nous les montrent plutôt venant de Lezoux en direction des ateliers du Sud. Ces observations ne font que confirmer, en fait, ce que l'on peut observer sur le site même en comparaison avec les autres périodes : Lezoux, au début du I<sup>er</sup> s., apparaît comme un site de production majeur<sup>46</sup>, sans comparaison en ce qui concerne la sigillée avant le II<sup>e</sup> s.

De plus, des relations éventuelles avec les succursales arétines de la moyenne vallée du Rhône restent encore à démontrer et les arguments que l'on peut collecter en ce sens restent minces.

Enfin, rappelons que, dans le cas de Lezoux, comme dans celui de La Graufesenque, la production de céramique sigillée semble apparaître dans des lieux qui connaissent déjà une tradition de productions plus ou moins inspirées des formes d'Italie sans en avoir les mêmes qualités techniques. A Lezoux, des productions de céramique plombifère et de sigillée (formes augustéennes), militent en faveur d'apports de tradition potière romaine (ou méditerranéenne) très tôt sur le site.

Les relations entre Lezoux, La Graufesenque et les ateliers italiens sont donc, à l'évidence, d'une grande complexité et il paraît vain, encore aujourd'hui, d'en dresser un panorama que l'on peut espérer être complet. Encore savons-nous maintenant qu'il en est ainsi et qu'à l'avenir il faut rester vigilant pour ne pas interpréter selon des schémas de pensées trop cloisonnés, les découvertes à venir.

Le deuxième point, sur lequel nous voulions insister ici, concerne la longévité de production des ateliers de Lezoux et de La Graufesenque qui se manifeste respectivement par trois et quatre siècles d'activité potière. La Graufesenque n'a pas produit des sigillées qu'au I<sup>er</sup> s., de même Lezoux qu'au II<sup>e</sup> s. Mettre en avant uniquement l'aspect majeur des deux sites a des effets pervers dont on sent aujourd'hui le poids.

Redécouvrir les spécificités des ateliers et de leurs productions durant les différentes périodes d'activité,

42 Dans des cas rarissimes, le Drag. 37 peut présenter un déversoir et des anses. A Voingt (63), un Drag. 37 issu d'un moule précoce de Cinnamus offre l'aspect d'un calice avec un pied haut.

43 Bet *et al.* 1989 ; Bet et Delage 1991.

44 Cela semble être le propre des grands centres qui normalisaient à l'extrême leurs produits, à la différence des petits ateliers isolés.

45 Vernhet 1976.

46 On a l'habitude de comparer Lezoux et La Graufesenque au I<sup>er</sup> s. de n. è. Il est évident que la production des deux ateliers, tout au long de ce siècle, est sans commune mesure et que l'atelier arverne peut alors faire office d'entité négligeable. Mais si maintenant, fidèles à notre souci d'essayer de comprendre les changements et les évolutions, nous comparons les quantités produites dans les deux ateliers à la période tibérienne, nous serions sans doute surpris du résultat.

c'est ouvrir de nouvelles perspectives de recherche afin d'enrichir le dossier des relations entre les deux centres<sup>47</sup>, celui de l'attribution et de la datation des céramiques exportées, et celui de la réévaluation de l'im-

portance des ateliers. Ce travail pourrait ainsi nous amener à reconstruire une nouvelle vision de l'évolution de la céramique sigillée en Gaule, plus riche et, sans doute, plus proche de la réalité.



## ANNEXE

Cette annexe est un catalogue analytique des décors stylistiquement attribuables aux ateliers de Lezoux, retrouvés à La Graufesenque. Notre démarche comporte deux étapes.

La première cherche à confirmer si le vase possède bien les caractéristiques techniques des productions de Lezoux. Nous le verrons, en effet, certains cas posent problème. La deuxième analyse le décor et offre, dans la mesure du possible, une attribution stylistique précise. Une discussion n'est engagée que si le vase offre des informations susceptibles d'enrichir nos connaissances.

L'inventaire, enfin, ne possède pas de classement indexé sur un critère plutôt que sur un autre. Le nombre de vases traité dans cette annexe étant assez faible, cette contrainte ne gêne en rien la lecture et la compréhension de l'information analysée.

### Abréviations utilisées.

- Osw : OSWALD 1936.
- Ro : ROGERS 1974.
- Iso : ligne présente sous la frise d'oves.
- lf : lignes intradécoratives (présentes principalement dans le cas d'une organisation du décor en métopes).
- ph. : phase chronologique de production de Lezoux<sup>48</sup>.

### □ n° 1.

Drag. 37.

### Réf. archéologiques :

G73 et G74 - 35 fragments.

### Technique :

Vernis rouge mat, régulier, adhérent ; bon état de conservation.

Pâte saumon foncé à rouge, calcaire, micacée, avec quelques impuretés.

**Attribution :** Lezoux, déb. III<sup>e</sup> s. (fin ph. 7 - début ph. 8).

### Décor :

**Organisation :** mixte.

La structure ne comprend qu'une séquence répétitive partielle. Seule la partie haute de la surface ornée accueille un schéma formel répétitif sous la forme de festons accompagnés d'un motif circulaire de raccord et d'un autre, ornamental, en position d'écoinçons entre ceux-ci<sup>49</sup>. La partie basse, en revanche, semble être totalement libre de toutes contraintes de composition. Les poinçons n'y sont présents qu'une seule fois, ce qui explique, bien entendu, le nombre important de motifs répertoriés.

Ce type de composition n'est d'ailleurs pas unique et illustre une manière décorative caractéristique du début du III<sup>e</sup> s. Certains décors de CALETVS sont construits sur le même principe. Cette manière marque la transition entre le style classique de Lezoux (toujours rigoureusement organisé) et le style tardif (sans organisation)<sup>50</sup>.

Ove et Iso : proche B89, A19.

47 Un exemple suffira à illustrer notre propos : il s'agit des productions lézoviennes de la fin du I<sup>er</sup> s. et du début du II<sup>e</sup> s. Lezoux, alors, propose une sigillée à pâte non calcaire, certes, mais d'une excellente facture, avec des formes très soignées et un répertoire de poinçons décoratifs d'une grande qualité plastique et, pour la grande majorité d'entre eux, inédits aux périodes précédentes. Cette production très peu connue se retrouve en fait sur différents sites consommateurs de Gaule évoquant, par là-même, une large diffusion, qui s'avère cependant, à chaque fois, assez faible quantitativement. L'étude de ces ensembles n'ayant pas fait l'objet d'un travail poussé, il est difficile de situer ces productions par rapport à celles de La Graufesenque. Cette comparaison pourrait cependant s'avérer particulièrement intéressante. Certains tessons en sont de bons indices.

48 Phase 1 : période augustéenne ; phase 2 : période tibéro-claudienne ; phase 3 : milieu du I<sup>er</sup> s. jusqu'aux Flaviens ; phase 4 : période flavienne et tout début du II<sup>e</sup> s. ; phase 5 : première moitié du II<sup>e</sup> s. ; phase 6 : milieu du II<sup>e</sup> s. ; phase 7 : seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et début du III<sup>e</sup> s. ; phase 8 : deuxième et troisième quarts du III<sup>e</sup> s. ; phase 9 : fin du III<sup>e</sup> s. jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> s. ; phase 10 : seconde moitié du IV<sup>e</sup> s.

49 Les festons semblent être systématiquement de taille identique sur tout le pourtour du vase, à une exception près. Cet incident arrive en effet, parfois, lorsque le potier décorateur, consciemment ou par erreur, n'a pas laissé assez de place pour apposer un dernier poinçon et faire la jonction avec le reste du décor. Dans le cas présent, ce phénomène doit plutôt être interprété comme une négligence puisque le potier — ne disposant naturellement que de festons d'une certaine taille — aurait pu adapter le diamètre de son moule à son outil.

50 Un exemple de composition similaire, mais avec séquence répétitive, nous est donné par P. Karnitsch dans son ouvrage sur *Ovilava* (Karnitsch 1959). Dans cet exemple, le feston n'accueille qu'un poinçon, toujours le même, et la partie basse comprend au plus quatre poinçons figurés qui constituent une séquence répétitive. Ce décor, datable du milieu ou du début de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s., obéit donc aux règles du style classique, tout en ayant une composition peu courante.

Osw : 177, 157, 1142a, 711/711a, 1985a/2007, 1842/1843, 2382/2385, 2394a, 46, 1541/42, 1538, 1589, 2393, 2384.

Ro : motif composé d'une rosette prise dans un cercle biligne inédit (?), type proche G7, T16.

L'attribution à MARCVS ne semble pas poser de problème. Plus de la moitié des poinçons viennent enrichir le répertoire de ce style décoratif. La datation stylistique est identique à celle proposée par l'observation technique de la pâte et du vernis.

□ n° 2.

Fragment de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

LG, HS - 1 fragment.

**Technique :**

Vernis rouge plutôt mat ; bon état de conservation.

Pâte saumon foncé, calcaire, micacée, avec peu de grains de calcaire visibles, quelques points noirs et impuretés.

**Attribution :** Lezoux, fin du II<sup>e</sup> s. (milieu de la ph. 7).

**Décor :**

**Organisation :** métopes.

Osw. : 970a.

La présence d'un seul poinçon ne permet pas une attribution précise. La ligne de séparation des métopes n'est cependant pas très fréquente et l'association de celle-ci avec le motif du couple divin offre deux possibilités. Il s'agit soit d'un décor du groupe PATERNVS, dont un exemple signé PATERNFE propose une métope contenant un cercle de diamètre similaire avec le motif 970a dans la partie gauche de celui-ci (réf. : PSGC II, pl. 1, n° 11), soit d'un fragment attribuable au style de IVLLINVS.

Dans les deux cas, la datation stylistique est identique à celle proposée par l'observation technique.

□ n° 3.

Fragment Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

E3 ; G73 (1) - 1 fragment.

**Technique :**

Vernis rouge mat, régulier, adhérent ; bon état de conservation.

Pâte saumon, calcaire, micacée, texture homogène avec grains de calcaire visibles et quelques impuretés.

**Attribution :** Lezoux, ph. 7.

**Décor :**

**Organisation :** métopes.

Osw : variante 1732.

Ro : J162.

L'attribution au style de LAXTVCISSA ne pose aucun problème<sup>51</sup>.

Il est à remarquer que les motifs de ce décor possèdent un relief très important.

La datation stylistique confirme la datation technique.

□ n° 4 (non représenté).

Fragments de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

LG, HS - 2 fragments.

**Technique :**

Vernis rouge mat, régulier ; bon état de conservation. Pâte saumon foncé, calcaire, micacée, texture homogène possédant quelques impuretés.

**Attribution :** Lezoux, ph. 7.

**Décor :**

**Organisation :** métopes.

Ove, Iso et It : B156 - A34 - A34.

L'attribution à IVLLINVS ne pose aucun problème (réf. : Delage 1992, pl. 1-7 ; PGC, pl. 127, n° 22).

La datation stylistique confirme la datation technique.

□ n° 5.

Fragment de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

G74 (1) - 1 fragment.

**Technique :**

Vernis rouge brillant, régulier, adhérent ; bon état de conservation.

Pâte saumon, calcaire, micacée, texture homogène.

**Attribution :** Lezoux, fin ph. 6 - début ph. 7.

**Décor :**

**Organisation :** composition libre avec séquence répétitive.

Ove et Iso : proche B145, A2 (configuration 5 de Vialatte 1968 : pl. 9, n° 5).

Osw : 1631 ou 1633h.

Ro : proche G13 (Vialatte 1968 : pl. 15, motif 35).

Aucun des deux motifs de ce tesson n'est véritablement caractéristique. Le poinçon figuré répertorié par Oswald (1633h) n'est pas complet et le motif non figuré n'est présent qu'au sein des planches d'A.-M. Romeuf-Vialatte. De plus, l'auteur ne recense dans son catalogue aucun décor de composition libre de CINNAMVS possédant cet ove. Quant aux décors de CARANTINVS II, fréquemment porteur d'une frise B145, ils semblent également dépourvus de ces motifs.

Le tesson doit donc être attribué au groupe CINNAMVS sans plus de précision.

La datation stylistique confirme la datation technique.

□ n° 6.

Fragments de Drag. 37, non jointifs en totalité, mais permettant de reconstituer la partie intradécorative sur toute sa hauteur. La partie supradécorative est également archéologiquement complète.

**Réf. archéologiques :**

LG, HS - 7 fragments.

G73 et G74, U57,58,59 (1) - 8 fragments.

51 Une composition similaire existe sur un fragment conservé au Musée des Antiquités Nationales possédant une signature qui a été lu ANVNVS. Cette signature est à l'origine de la création du style d'ANVNVS III par G.-B. Rogers. Il s'agit cependant d'un décor faisant partie de la même famille que LAXTVCISSA puisqu'on ne peut le distinguer d'elle, comme le fait remarquer d'ailleurs l'auteur. Nous devrions donc parler de la famille LAXTVCISSA/ANVNVS.

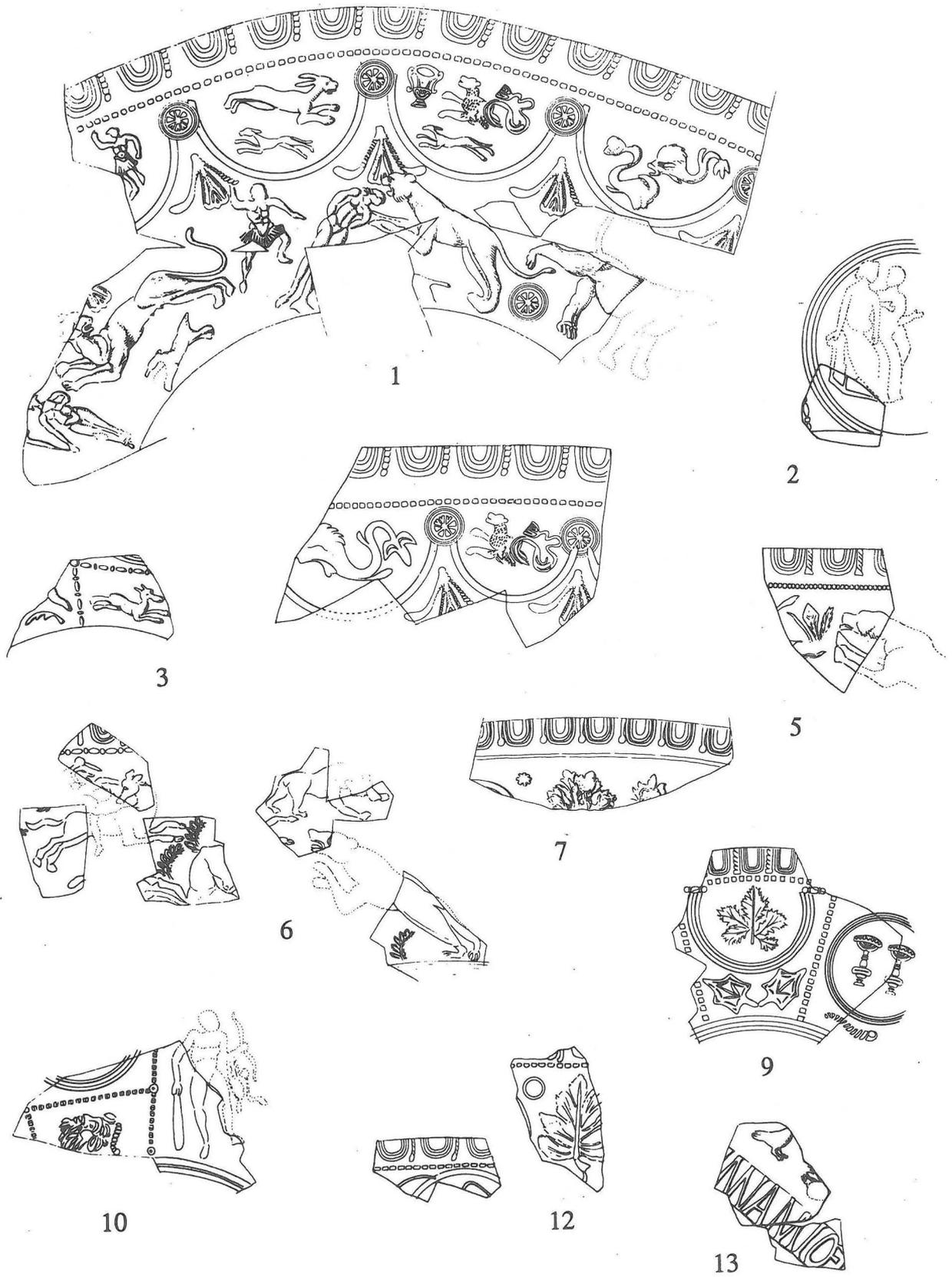


Figure 6 - Fragments de sigillée de Lezoux découverts à Millau (éch. 1:2).

**Technique :**

Vernis rouge mat/brillant, régulier, adhérent ; bon état de conservation.

Pâte saumon foncé, calcaire, micacée, texture homogène avec grains de calcaire visibles et quelques impuretés.

**Attribution :** Lezoux, déb. ph. 7.

**Décor :**

**Organisation :** composition libre avec séquence répétitive.

Osw : 1911, 1617, 1578, 246.

Ro : ? (sans référence).

Ce décor possède un jeu de poinçons figurés identique à celui du décor 22 de PGC (PGC, pl. 106, n° 22). Le motif de remplissage diffère ainsi que l'ove et la ligne-sous-oves. Il s'agit bien cependant d'une composition dans le style de PATERNVS comme l'analyse du n° 16 le suggère (cf. notice). La datation stylistique ne contredit donc en rien la datation technique.

**□ n° 7.**

Fragment de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

G79 (1) - 1 fragment.

**Technique :**

Vernis rouge légèrement brillant.

Pâte surcuite, micacée, argile fondue.

**Attribution :** Lezoux (?), II<sup>e</sup> s.

**Décor :**

**Organisation :** rinceaux.

Ove : B5 (?).

Ro : rosette à 8 pétales, H135, H83 (?).

Le décor n'a pu être attribué.

**□ n° 8 (non représenté).**

Ce n° d'inv. se compose de fragments pouvant appartenir soit au n° 9 soit au n° 10.

Ils se composent de l'extrémité haute de la partie intradécorative avec comme unique poinçon visible l'ove et de toute la partie supradécorative. L'ove pouvant être rattaché indifféremment aux deux numéros d'inventaire (stylistiquement et techniquement), nous avons préféré les réunir sous le n° 8.

LG, HS - 2 fragments.

G73 - 1 fragment.

**□ n° 9.**

Fragments de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

G74 (1) - 3 fragments.

**Technique :**

Vernis rouge orangé, brillant, non adhérent ; mauvais état de conservation.

Pâte saumon, calcaire, micacée, avec quelques impuretés et traces de charbon.

**Attribution possible :** Lezoux, déb. III<sup>e</sup> s. (?)(fin ph. 7 - début ph. 8).

**Décor :**

**Organisation :** métopes. La séquence répétitive, incomplète, se compose d'au moins deux éléments.

Ove, Iso, lf : B164 - A13 - A13.

Ro : H75, U260, T36, motif inédit n° 9 (Delage 1992 : vol. 2b, p. 413).

Ce décor n'est pas, contrairement aux autres présentés dans ce catalogue, complètement inédit. Il a été répertorié sous le numéro d'inventaire J1141 lors d'une étude portant sur le groupe stylistique de IVLLINVS (Delage 1992, pl. 53).

Les résultats de l'étude ont montré qu'il faisait partie d'une famille peu représentée au sein du style de IVLLINVS (associée à une petite estampille de graphie IVLLINI), possédant un jeu de poinçons assez limité et bien spécifique, très différent des familles les plus courantes.

**□ n° 10.**

Fragments de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

G73 (1) - 2 fragments.

**Technique :**

Vernis rouge orangé, brillant, non adhérent ; mauvais état de conservation.

Pâte saumon, calcaire, micacée, avec quelques impuretés.

**Attribution possible :** Lezoux, déb. III<sup>e</sup> s. (?)(fin ph. 7 - début ph. 8).

**Décor :**

Ove, Iso et lf : B164 (?) - [A35] - variante de A13.

Osw : 748, 1214.

Ce décor est à rattacher à la famille décorative la plus souvent représentée au sein du style de IVLLINVS (associée à la petite estampille IVLLINIM et à la moyenne IVLLINI)<sup>52</sup>. Il n'appartient donc pas à la même famille que le n° 9. On remarque cependant que tous deux possèdent des qualités techniques identiques, qui n'ont, à aucun moment de l'étude de 1992, pu être observées sur des vases de IVLLINVS (en ce qui concerne les deux familles prises en compte avec les n°s 9 et 10).

Une production rutène dans un moule lézovien semble exclue dans ce cas, en raison de la nature de la pâte. Deux solutions subsistent alors. La première, loin d'être déraisonnable, prendrait en compte l'hypothèse d'une fabrication de ces vases dans un autre centre de production de Gaule Centrale. Nous n'avons cependant aucun élément qui puisse le confirmer. La deuxième, enfin, ferait place au doute et admettrait qu'il puisse s'agir d'une production lézovienne difficilement caractérisable pour le moment.

De ce fait, aucune datation de production exceptée celle du décor (deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.) ne peut être envisagée. Seule une analyse physico-chimique pour-

52 Un fragment de Drag. 37 possédant une composition similaire, avec notamment le poinçon 748, a été publié par Easson 1988, p. 30, décor 86.

rait peut-être apporter de nouveaux éléments à ce dossier.

□ n° 11 (non représenté).

Fragment de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

LG, HS - 1 fragment.

**Technique :**

Vernis rouge orangé, brillant, non adhérent ; mauvais état de conservation.

Pâte saumon, calcaire, micacée, avec quelques impuretés.

Attribution possible : Lezoux, déb. III<sup>e</sup> s. (fin ph. 7 - début ph. 8).

**Décor :**

Osw. : 1704a.

Tesson possédant des qualités techniques identiques aux précédents (n°8-n°10). Pas d'attribution stylistique.

□ n° 12.

Fragments de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

LG, HS - 3 fragments.

G, U64 (2) - 2 fragments.

**Technique :**

Vernis rouge orangé, brillant, mauvais état de conservation.

Pâte saumon, calcaire, micacée, texture homogène avec quelques grains de calcaires visibles et d'impuretés (charbon...).

**Attribution possible :** Lezoux, déb. III<sup>e</sup> s. (fin ph. 7 - début ph. 8).

**Décor.**

**Organisation :** rinceaux.

Ro : H59.

L'ove n'ayant pu être attribué, l'identification du décor est impossible. Les caractéristiques techniques du n° 12 étant identiques à celles du n° 9 et du n° 10, nous ne pouvons que nous poser les mêmes questions concernant la datation et la provenance de ces ensembles.

□ n° 13.

Fragment de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

G74 (1) - 2 fragments.

**Technique :**

Vernis rouge mat/brillant, régulier, adhérent ; bon état de conservation.

Pâte saumon foncé, micacée, texture homogène avec grains de calcaire visibles et quelques impuretés.

**Attribution :** Lezoux, ph. 7.

**Décor :**

**Organisation :** probablement en rinceaux.

Présence d'une grande estampille intradécorative antégrade de graphie : [CI]NNAMIOF.

Osw : 2339b.

La datation stylistique est identique à la datation technique.

□ n° 14.

Fragments de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

G74, HS - 1 fragment.

G74, U82 (1) - 1 fragment.

G74, U82 (2) - 1 fragment.

G73, U85 - 2 fragments.

G73, U86 - 1 fragment.

G74, U98 (2) - 1 fragment.

Parmi les 7 fragments 4 sont non jointifs.

**Technique :**

Vernis rouge mat, régulier, adhérent ; bon état de conservation.

Pâte saumon foncé, micacée, texture homogène avec quelques grains de calcaire visibles et impuretés.

**Attribution :** Lezoux, ph. 7.

**Décor :**

**Organisation :** métopes. La séquence répétitive se compose d'au moins trois éléments.

Présence d'une signature de taille moyenne intradécorative rétrograde de graphie [PA]TERN[FE].

Lso et lt : A12 - A34.

Osw : 444, 440, 2384, 2393.

Ro : motif type G (?), E18.

Décor classique de PATERNVS (cf. PGC, pl. 105, n° 12).

La datation stylistique est identique à la datation technique.

□ n° 15.

Fragments de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

LG, HS - 2 fragments.

G74, U59 (1) - 3 fragments.

G76, U59 (1) - 1 fragment.

G73, U65 - 1 fragment.

Cet ensemble se compose de 7 fragments dont la plupart sont non jointifs.

**Technique :**

Vernis rouge mat, régulier, adhérent, bon état de conservation.

Pâte saumon foncé, calcaire, micacée, texture homogène avec grains de calcaire visibles et quelques impuretés.

**Attribution :** Lezoux, début ph. 7.

**Décor :**

Ove, Iso, lt : B206 - A12 (?) - A12 (?).

Osw : 2116, 1214, 1064 ou 1067a, 348.

L'attribution au style de LAXTVCISSA semble être l'hypothèse la plus sérieuse.

Un décor de PSGC II l'atteste particulièrement (PSGC II, pl. LAXTVCISSA, 2, 23). Il possède en effet non seulement les éléments caractéristiques de ce style (ce qui n'est pas le cas du n° 15), mais aussi une configuration ove + Iso ainsi qu'un poinçon (1064) identiques à notre exemple. Enfin des astragales sont placés de la même manière sur les lignes de séparation de métopes.

La datation stylistique est donc identique à la datation technique.

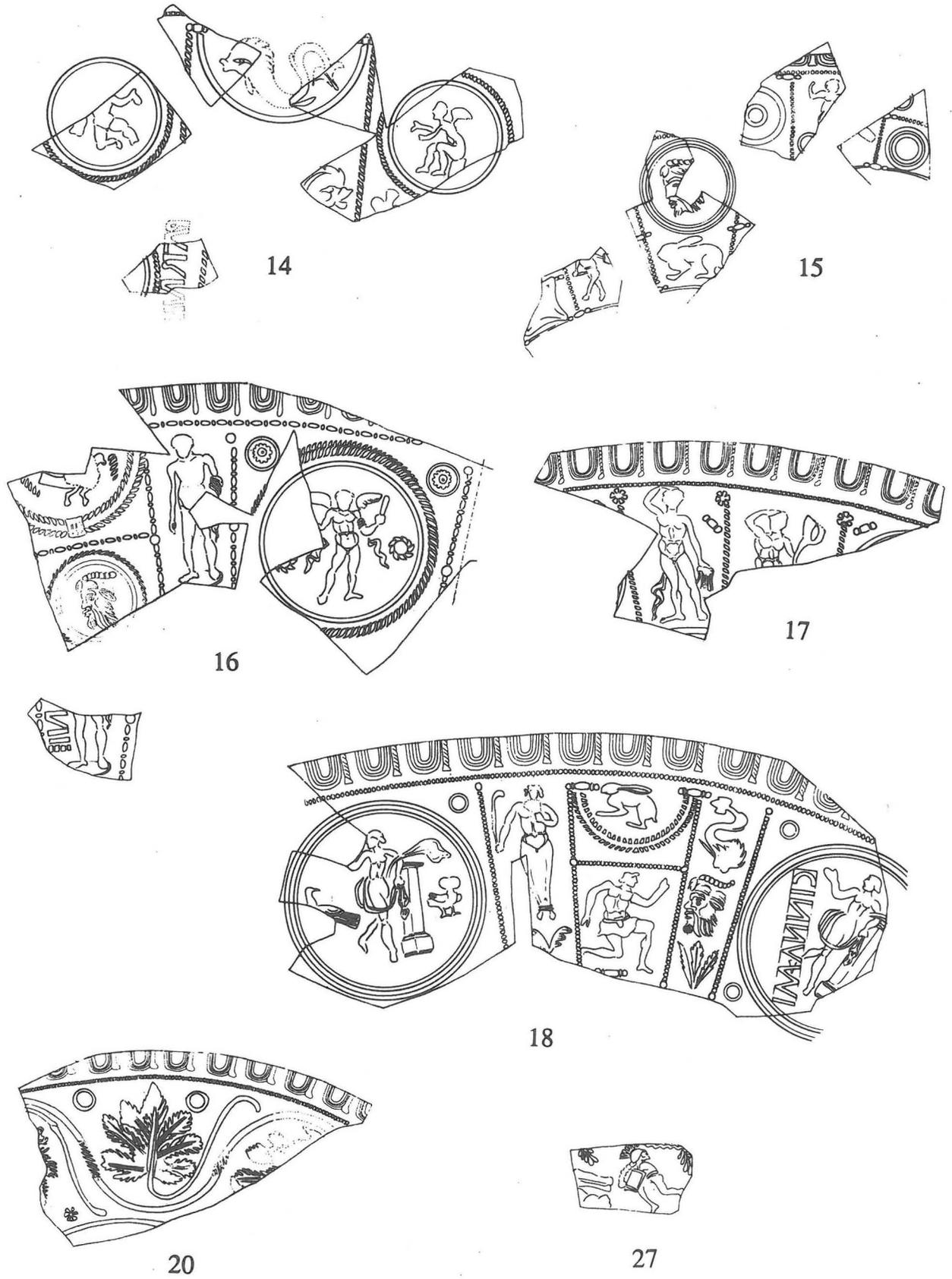


Figure 7 - Fragments de sigillée de Lezoux découverts à Millau (éch. 1:2).

□ n° 16.

Fragments de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

LG, HS - 8 fragments.

G74, U49 (1) - 2 fragments.

G74, U49 (1)/U59 (1) - 2 fragments.

G74, U50 (1) - 1 fragment.

G74, U59 (1) - 3 fragments.

G73, U67 - 1 fragment.

G74, U69 (2) - 2 fragments.

G73, U86 - 1 fragment.

G76, U96 (1) - 2 fragments.

22 fragments au total.

**Technique :**

Vernis rouge mat, régulier, adhérent, bon état de conservation.

Pâte saumon foncé, calcaire, micacée, texture homogène avec quelques grains de calcaire visibles et impuretés.

**Attribution :** Lezoux, ph. 7.

**Décor :**

**Organisation :** métopes. La séquence répétitive, complète, se compose de 3 éléments.

Présence d'une signature de taille moyenne intradécorative rétrograde de graphie [PATER]NFE.

Ove, Iso et It : B135 - A10 - A10.

Osw : 1214, 338, 2225, 450.

Ro : F17, E57, E11.

L'attribution de ce décor ne pose pas de problème puisqu'il accueille une signature sans lecture équivoque possible. Il s'agit cependant d'un décor relativement atypique de PATERNVVS. L'ove est quasiment inexistant des grands catalogues connus. De plus le dessin que l'on peut obtenir au moyen de notre exemple s'éloigne quelque peu du numéro typologique retenu.

L'étude comparative des autres poinçons ne fait que confirmer ces constatations. Un cercle cordé de cette taille ainsi qu'un feston semblable sont absents des décors traditionnels de PATERNVVS. Aussi, nous sommes-nous posés la question de l'appartenance du fragment comportant la signature, au reste du décor, celui-ci n'étant pas jointif avec les autres tessons présents. L'observation fine de l'ensemble des caractéristiques du vase, cependant, a très vite permis de confirmer ce fait, et ainsi, de dissiper les doutes possibles. Sont présents sur tous les tessons, y compris celui signé, les mêmes défauts et empâtements, une épaisseur de la paroi égale pour une situation comparable. Enfin il y a tout lieu de croire que les jambes du Mercure, que l'on peut voir sur le tesson portant la marque, trouve bien à un moment donné de la séquence répétitive, une correspondance qui n'a malheureusement, dans le cas présent, pas été conservée ; le Mercure apparaissant sur le vase 4 ou 5 fois.

Nous nous trouvons donc devant un de ces décors atypiques qui enrichissent notre connaissance d'un style décoratif par le recensement et l'analyse des éléments les plus marginaux de celui-ci. Ainsi la presque quasi totalité des poinçons non figurés viennent-ils compléter le corpus déjà existant.

C'est d'ailleurs grâce à cette analyse que l'attribution

du n° 6 est devenue aisée. Rappelons que ce dernier présente la particularité de posséder un ensemble de poinçons figurés fréquemment utilisés dans les décors d'organisation libre de PATERNVVS, associés à certains autres qui s'en démarquent radicalement (ove, Iso, poinçon non figuré de remplissage). Avec ce n° 16, nous avons maintenant la certitude que cet ove et cette ligne-sous-oves permettent de caractériser une des familles du style de PATERNVVS.

□ n° 17.

Fragments de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

G73, U86 - 5 fragments.

G73, U86 (1) - 1 fragment.

G, U78 canal - 2 fragments.

G, U97 (1) - 1 fragment.

9 fragments.

**Technique :**

Vernis rouge mat, régulier, adhérent ; bon état de conservation.

Pâte saumon foncé, calcaire, micacée, texture homogène avec grains de calcaire visibles et quelques impuretés.

**Attribution :** Lezoux, ph. 7.

**Décor :**

**Organisation :** métopes. La séquence répétitive incomplète se compose de trois éléments.

Oves, Iso et It : B234 - A12 - proche A34.

Osw. : 94a, 77.

Ro : C123.

Ce décor peut être attribué au style de PATERNVVS.

La datation stylistique est identique à la datation technique.

□ n° 18.

Fragments de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

G, U85 (1) - 3 fragments.

G73, U86 - 1 fragment.

G74, U97 (1) - 6 fragments.

G, U98 (1) - 5 fragments.

**Technique :**

Vernis rouge brillant, régulier, adhérent ; bon état de conservation.

Pâte saumon, calcaire, micacée, texture homogène avec grains de calcaire visibles et quelques impuretés.

**Attribution :** Lezoux, ph. 6 - début ph. 7.

**Décor :**

**Organisation :** métopes. La séquence répétitive, complète, se compose de 4 éléments.

Présence d'une signature de taille moyenne intradécorative rétrograde, de graphie CINNAMMI.

Oves, Iso et It : B145 - A2 - A2.

Osw : 711, 1214, 322, 2331, 204, 2116, 2382, 2306.

Ro : trifide identique au n° 3, F41.

Les comparaisons pour ce type de décor ne manquent pas. Le catalogue d'A.-M. Romeuf-Vialatte fournit plusieurs exemples de variations de compositions avec, à chaque fois, de nombreux éléments

en commun (Vialatte 1968, pl. 65, n° 109 ; pl. 67, n° 115, etc.).

La datation stylistique est identique à la datation technique.

□ n° 19 (non représenté).

Fragment de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

G, U85 (1) - 1 fragment.

**Technique :**

Vernis rouge brillant, adhérent ; bon état de conservation.

Pâte saumon foncé, calcaire, micacée, texture assez homogène avec grains de calcaire visibles ainsi que quelques impuretés.

**Attribution :** Lezoux, fin ph. 6 - déb. ph. 7.

**Décor :**

Ove : B105.

Décor du groupe PATERNVS.

□ n° 20.

Fragments de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

G77, S92 - 4 fragments.

**Technique :**

Vernis rouge pâle, éteint, aspect "peinture".

Pâte saumon, calcaire, non micacée, saturée de grains de calcaire visibles.

L'absence de mica, la saturation du calcaire ne correspondent pas aux pâtes connues des productions de Lezoux<sup>53</sup>.

**Forme et technique :**

Ce fragment présente certains aspects et défauts techniques caractéristiques des productions tardives. La lèvre, en forme d'amande, est assez grosse. Des marques de tournages sont restées en plusieurs endroits offrant une surface irrégulière et ce, particulièrement sur la face intérieure du vase. La limite entre les parties intra- et supradécoratives est à peine marquée. Les poinçons, d'un point de vue général, ont perdu leur précision (les oves et la ligne-sous-oves sont presque illisibles, les torsades de jointures des rinceaux se voient à peine...) et leur relief.

**Décor :**

**Organisation :** libre à séquence répétitive.

Ove : ove 4 de PGC (PATERNVS, fig. 30).

Ro : H28.

Il s'agit d'un décor dans le style de PATERNVS. Ce type de composition ainsi que l'ove sont suffisamment courants pour que le doute ne soit pas permis. Stylistiquement le décor (à savoir le moule) peut donc être daté de la fin de la phase 7.

Sa provenance et sa date de fabrication restent cependant sans réponse. L'observation de quelques

productions tardives de La Graufesenque (II<sup>e</sup> s.) révèle qu'il existe de grandes différences entre celles-ci et notre exemple. En ce qui concerne la nature de la pâte tout d'abord. Les productions rutènes offrent une densité de points de calcaire nettement plus faible. La texture est également différente. Il en va de même de la morphologie des vases. Les lèvres des Drag. 37 restent beaucoup plus fines ainsi que les pieds, où alors le profil du vase devient presque caréné, à l'image des productions lézoviennes les plus tardives.

A aucun moment donc, nous n'avons pu rencontrer de parallèle. Il semble donc exclu, dans l'état actuel des recherches, de pouvoir affirmer que notre exemple est issu des ateliers de La Graufesenque.

□ n° 21 (non représenté).

Fragment de Drag. 37.

**Technique :**

Vernis rouge orangé, aspect savonneux ; mauvais état de conservation.

Pâte saumon foncé, micacée, texture homogène, rares impuretés.

**Attribution :** Lezoux, première moitié du III<sup>e</sup> s. (fin ph. 7 - début ph. 8).

□ n° 22 (non représenté).

Fragment de Drag. 37.

**Technique :**

Vernis rouge mat, régulier, adhérent ; bon état de conservation.

Pâte saumon, calcaire, légèrement micacée, texture homogène avec grains de calcaire visibles et quelques impuretés.

**Attribution :** Lezoux, ph. 7.

**Décor :**

L'attribution n'est pas possible. Le fragment est une portion d'un décor sans doute complexe où règnent différentes lignes en tous sens. La main d'un personnage est également visible.

Pas de datation stylistique proposée.

□ n° 23 (non représenté).

Fragment de Drag. 37.

**Technique :**

Vernis rouge mat, régulier, adhérent, bon état de conservation.

Pâte saumon foncé, micacée avec quelques impuretés.

**Attribution :** Lezoux, ph. 7.

□ n° 24 (non représenté).

Fragment de Drag. 37.

**Technique :**

Vernis rouge brillant, régulier, adhérent, bon état de conservation.

53 A titre d'information nous pouvons rappeler que certaines productions de Lezoux de la fin de la phase 5 ou de la phase 6 possèdent également des pâtes saturées de calcaire. Leur surcuisson peut provoquer également l'apparition, au sein des pâtes, de longues traînées blanches à jaunes résultant de la fonte des composants. Ces pâtes sont cependant toujours micacées et le vernis qui les accompagne est alors rouge brillant à très brillant pour les productions de la phase 6 et plutôt orangé à rouge clair avec un aspect savonneux ou brillant pour celles de la fin de la phase 5.

Pâte saumon foncé, calcaire, micacée avec impuretés et grains de calcaire.

**Attribution :** Lezoux, ph. 6 - ph. 7.

□ n° 25 (non représenté).

Fragment d'un Drag. 37.

**Technique :**

Vernis orangé, mat, aspect savonneux, adhérent quoique craquelé de manière uniforme.

Pâte saumon claire, calcaire, micacée, texture homogène avec quelques impuretés.

**Attribution :** Lezoux, ph. 5.

**Décor :**

Aucune attribution stylistique n'est possible. Le décor est composé de rinceaux dont on voit le départ, à l'exception de tout poinçon.

Pas de datation stylistique.

□ n° 26 (non représenté).

Fragment de Drag. 37.

**Technique :**

Vernis rouge mat, régulier, adhérent ; bon état de conservation.

Pâte micacée (?), nombreux points de calcaire.

**Attribution :** pas d'attribution.

□ n° 27.

Fragment de Drag. 37.

**Réf. archéologiques :**

G76, T68c - 1 fragment.

**Technique :**

Vernis rouge orangé mat, régulier, adhérent, bon état de conservation.

Pâte saumon, calcaire, micacée avec impuretés.

**Attribution :** Lezoux, ph. 5.

**Décor :**

Lso : A23.

Osw : petit 1024.

Ro : J160.

Attribution au style de BVTRIO.

Datation stylistique : fin de la ph. 5.

□ n° 28 (non représenté).

Fragment de Drag. 37.

**Technique :**

Vernis orangé, irrégulier, non adhérent ; mauvais état de conservation.

Pâte saumon claire, non calcaire (?), texture homogène, quelques rares impuretés.

**Attribution :** Lezoux tardif (III<sup>e</sup> s. ? ; phase 8).

□ n° 29 (non représenté).

Fragment de Drag. 37.

**Technique :**

Vernis rouge orangé ; mauvais état de conservation, pâte saumon foncé, micacée, avec nombreuses impuretés.

**Attribution :** Lezoux, première moitié du III<sup>e</sup> s. (fin ph. 7 - début ph. 8).

□ n° 30 (non représenté).

**Technique :**

Vernis rouge mat ; mauvais état de conservation, pâte saumon claire.

Pâte calcaire, micacée, texture très fine, nombreux grains de calcaire visibles.

**Attribution :** pas d'attribution.

\* \*  
\*

## BIBLIOGRAPHIE

**Albenque 1947 :** A. ALBENQUE, *Inventaire de l'Archéologie gallo-romaine du département de l'Aveyron*, Rodez, 1947.

**Bémont et al. 1982 :** C. BEMONT, A. DUVAL, J. GAUTIER et Ch. LAHANIER, Lezoux, La Graufesenque et le Potier à la Rosette, dans *Gallia*, 40, 1982, p. 239-255.

**Bet 1988 :** Ph. BET, Groupes d'ateliers et potiers de Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période gallo-romaine, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès d'Orange*, 1988, p. 221-241.

**Bet 1989 :** Ph. BET, *Groupes de production et potiers à Lezoux (63) durant la période gallo-romaine*, Thèse de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IV<sup>e</sup> section, 1989, 9 Vol.

**Bet et al. 1989 :** Ph. BET, A. FENET et D. MONTINERI, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s., considérations générales et formes inédites, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.

**Bet et Brulet 1994 :** Ph. BET et R. BRULET, La terre sigillée, dans R. BRULET (éd.), *Braives-la-Romaine*, Coll. d'Archéologie J. Mertens 9, Louvain-la-Neuve, 1994, p. 103-109.

**Bet et Delage 1991 :** Ph. BET et R. DELAGE, Introduction à l'étude des marques sur sigillée moulée de Lezoux, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 193-227.

**Bet et Delage 1993 :** Ph. BET et R. DELAGE, Inscriptions gravées et graffites sur céramique à Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période romaine, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Versailles*, 1993, p. 305-327.

**Bet et Gangloff 1987 :** Ph. BET, R. GANGLOFF, Les installations de potiers gallo-romains sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux (Puy-de-Dôme), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 145-158.

- Bet et Montineri 1989** : Ph. BET et D. MONTINERI, La sigillée moulée tibéro-claudienne du site de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Lezoux*, 1989, p. 55-69.
- Delage 1992** : R. DELAGE, *Caractérisation et classification d'une série de décors sur sigillée moulée du centre de production de Lezoux*, Mémoire de Maîtrise, Université de Paris I, 1992, 4 vol. (inédit).
- Dhenin, Genevri et Richard 1986** : M. DHENIN, J.-L. GENEVRIER et J.-C. RICHARD, Monnaie d'or de la fin de l'Antiquité et du Haut Moyen-Age (ancienne collection G. Charvilhat), dans *Chroniques historiques d'Ambert et de son Arrondissement*, 1986, p. 63-65.
- Easson 1988** : A. H. EASSON, *Central and East gaulish mould-decorated Samian Ware in the Royal Ontario Museum, a catalogue*, 1988, 49 p.
- Fabre 1953** : Ch. FABRE, *Ledosum*, 1953, 45 p.
- Fournier 1962** : G. FOURNIER, *Le peuplement rural de Basse-Auvergne durant le Haut Moyen Age*, Paris, éd. P.U.F., 1962.
- Hoffmann et Picon 1993** : B. HOFFMANN et M. PICON, ATEIVS à La Graufesenque, dans *Pegasus 1990-1991*, 1993, p. 3-11.
- Hoffmann et Vernhet 1992** : B. HOFFMANN et A. VERNHET, Imitations de décors arrétins à La Graufesenque, dans *R.C.R.F. Acta*, 1992, p. 177-193.
- Karnitsch 1959** : P. KARNITSCH, *Die Reliefsigillata von Ovilava*, Lintz, 1959, 486 p., 186 pl.
- Marichal 1988** : R. MARICHAL, *Les graffites de La Graufesenque*, 47<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*, 1988.
- Oswald 1936** : F. OSWALD, *Index on Figure-Types on Terra Sigillata*, University Press of Liverpool, 1936 (éd. française : *Revue Archéologique Sites*, H.-S. n° 9, 1991).
- PGC** : J.-A. STANFIELD et G. SIMPSON, *Les potiers de la Gaule Centrale*, nouvelle édition : *Revue Archéologique Sites*, H.-S. n° 37, 1990.
- PSGC I** : G. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule Centrale, I, les motifs non figurés*, 28<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*, 1974.
- PSGC II** : G. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule Centrale, II*, à paraître.
- Sénéchal et al. 1981** : R. SENECHAL, A. PIBOULE et H. VERTET, *Les potiers de Lezoux du premier siècle : Titos*, *Revue Archéologique Sites*, H.-S. n° 8, 1981, 71 p., 71 pl.
- Simon 1993** : L. SIMON, Les bâtiments gallo-romains de Lezoux : l'exemple de F83 sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos (fouilles 1986-1987), *Mémoire de Maîtrise*, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 1993, 2 vol. (inédit).
- Vernhet 1971** : A. VERNHET, Observations sur les premières coupes carénées de La Graufesenque, *C.N.S.S., Actes du 97<sup>e</sup> congrès national des Sociétés Savantes*, Toulouse, 1971, p. 175-190.
- Vernhet 1976** : A. VERNHET, Créations flaviennes de six services de vaisselle à La Graufesenque, dans *Figlina*, 1, 1976, p. 13-27.
- Vernhet 1981** : A. VERNHET, Un four de La Graufesenque (Aveyron) : la cuisson des vases sigillés, dans *Gallia*, 39, 1981, p. 25-43.
- Vertet 1971** : H. VERTET, Remarques sur les rapports entre les ateliers céramiques de Lezoux, de la vallée de l'Allier, de La Graufesenque et ceux de Lyon, dans *R.C.R.F. Acta*, 13, 1971, p. 92-111.
- Vertet et Bet 1980** : H. VERTET et Ph. BET, Fouille du terrain de l'Oeuvre Grancher à Lezoux (1977-79), dans *Revue Archéologique Sites*, H.-S. n° 6, 1980, p. 43-72.
- Vialatte 1968** : A.-M. VIALATTE, *Cinnamus, potier de Lezoux*, Thèse de III<sup>e</sup> cycle, Université de Clermont-Ferrand II, 1968, 163 p. (inédit).



## DISCUSSION

Président de séance : A. DESBAT

**Hugues VERTET** : *Quelques observations sur les différences dans l'évolution de ces deux grands centres. Je pense que, pour ce qui est du groupe des ateliers du centre de la Gaule, nous avons, au début du 1<sup>er</sup> s., trois influences importantes : de Lyon, d'Arezzo et du Proche-Orient. Pour la sigillée, Lezoux ne connaît pas du tout le vernis grésé, ni les pâtes calcaires, mais il me semble que les décors arétins — ou de la région d'Arezzo —, par exemple ceux de Marcus Perennius, sont proches de ceux de l'Italie. En même temps que démarre la sigillée, démarrent les statuettes, les glaçures plombifères. Je parlais du Proche-Orient, parce que nous avons des vases annelés avec des animaux qui crachent de l'eau à l'intérieur d'une coupe, une forme qu'on ne retrouve qu'au Proche-Orient. Se développent aussi, durant le début du 1<sup>er</sup> s., les céramiques fines, les cruches à engobe rouge et à engobe blanc, la terra nigra.*

*La Graufesenque semble prendre le marché de la terre sigillée, avec une bonne connaissance du vernis et des argiles calcaires et une excellente organisation qui paraît bien supérieure à celle qui a pu s'installer en Gaule du Centre, avec des petits ateliers dispersés jusqu'à 100 km autour de Lezoux. Au moment où La Graufesenque prend son essor, on va trouver une grande quantité de sigillées de La Graufesenque dans la région de Lezoux. Lezoux ne pousse pas ses recherches du côté de la sigillée. Titos, dont parlait Philippe tout à l'heure, est un médiocre imitateur qui accentue ses productions sur ce qui lui réussit : les statuettes, les glaçures plombifères, les vases de qualité, les vases à anses multiples, toutes sortes de choses qui montrent que Lezoux a une production commerciale moins importante que La Graufesenque bien que vendant jusqu'en Angleterre, en Germanie et dans le sud de la Gaule.*

Après cette période, qui est une période de récession pour la sigillée, le début du II<sup>e</sup> s. voit, par exemple, la venue de Libertus, Libertus Butrio, avec la connaissance des argiles calcaires et du vernis, avec un répertoire très important. C'est l'abandon de ces fabrications difficiles comme les glaçures plombifères ; les statuettes continuent jusqu'au III<sup>e</sup> s. Les petits ateliers, qui faisaient un peu de tout, se spécialisent. Coulanges, par exemple, qui fabriquait de la sigillée et toutes sortes de choses au début du I<sup>er</sup> s., ne produit plus, à la fin du I<sup>er</sup> s., que des céramiques communes, des cruches, des assiettes, des tripodes et, dans le II<sup>e</sup> s., que des jattes estampillées. On a, là aussi, une volonté ; tout se passe comme s'il y avait une volonté de standardisation.

**Maurice PICON** : Je voudrais dire un mot, à propos de ce qui a été évoqué tout à l'heure, concernant le fait qu'on ajoute du calcaire à Lezoux. Je dois dire que, personnellement, je n'y crois pas. D'autre part, si on prend les compositions des sigillées du I<sup>er</sup> s. de Lezoux et qu'on ajoute du calcaire, cela ne donne pas les compositions des sigillées du II<sup>e</sup> s. ; cela est une chose absolument objective. L'habitude de faire des mélanges de calcaires et d'argiles n'est pas tout à fait dans les moeurs des potiers. En fait, je pense qu'ils ont cherché des argiles qui convenaient.

Je voudrais ajouter une chose concernant les problèmes de préparation des argiles. Je ne sais pas comment les argiles étaient préparés, à La Graufesenque, mais je dirais qu'on a besoin de les laver. Il faudrait s'entendre sur ce que sont les argiles de La Graufesenque. Est-ce que ce sont véritablement les marnes du Lias, telles qu'elles sont exploitées dans la briqueterie de Creissels, ou est-ce qu'il s'agit des colluvions de pentes qui sont exploités et qui sont mélangés à des cailloux, etc. ? Je pense beaucoup plus à cette dernière solution et je ne serai pas étonné qu'on trouve, un jour ou l'autre, des installations de lavage ; cela paraît plus normal, alors que cela ne l'est pas pour Lezoux où on a des formations de lacs qui sont relativement pures.

**Alain VERNHET** : Pour répondre à Maurice Picon sur ce point, ce sont des colluvions de pentes ; ce ne sont pas les marnes naturelles que l'on peut utiliser, aujourd'hui, avec les broyeurs mécaniques. Les Romains utilisaient ces colluvions qui sont extrêmement pures et qui peuvent avoir 4 ou 5 m d'épaisseur. Ce sont des colluvions qui datent du creusement des vallées, au Quaternaire. Il y a d'énormes loupes d'argiles, naturellement pures. Tout près des ateliers de La Graufesenque, à quelque 100 ou 200 m, se trouvent ces bancs d'argiles.

Pour conclure sur notre communication, les parallélismes entre La Graufesenque et Lezoux semblent troublants. On vous a donné le nom de quelques potiers qui, à la même époque, poinçonnent de leurs noms les productions de Lezoux et de Millau. Parmi eux, il y a même un RVTENOS. Alors, la question que l'on peut se poser est : y-a-t-il eu transfert de personnes ? Nous constatons qu'il y a transfert de techniques, transfert d'outils, transfert de savoir-faire, transfert de technologies. Mais est-ce que c'est l'air du temps qui a transporté ces choses-là ? Est-ce que c'est seulement la mode ? J'aurai tendance à dire non. Ce sont des personnes qui se sont déplacées. Dans quel sens ? Est-ce que c'est dans le sens Millau-Lezoux, Lezoux-Millau ? Je ne sais pas. Comment cela s'organise-t-il par rapport à Lyon, par rapport à Arezzo ? Nous ne le savons pas encore mais il y a trop de parallélismes, de similitudes, entre ces deux centres, à des époques identiques, pour qu'il n'y ait pas eu, aussi, transfert de personnes.

**Didier DUBANT** : Que sait-on actuellement sur les gisements d'argile dans la région de Lezoux, avec les prospections ?

**Philippe BET** : Plusieurs carrières d'argiles ont pu être localisées sur la commune de Lezoux, tout récemment, dans le cadre du programme de prospection-inventaire de Lezoux. Les analyses n'ont pas encore été faites.

\* \*  
\*

Marinus POLAK

## QUELQUES ASPECTS DE L'ÉVOLUTION DE LA SIGILLÉE LISSE DE LA GRAUFESENQUE

Le camp militaire romain de Vechten (Bunnik, province d'Utrecht, Pays-Bas), occupé de la première décennie du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s.<sup>1</sup>, passe depuis longtemps pour un des sites les plus riches en terre sigillée (Fig. 1). Parmi les 10.000 vases conservés dans les deux collections les plus importantes<sup>2</sup>, on trouve près de 5.000 pièces estampillées fabriquées à La Graufesenque.

La sigillée sud-gauloise de Vechten couvre toute la période d'exportation de La Graufesenque, entre 10 et 120 environ (Fig. 2). Par son ampleur, cet ensemble se prête parfaitement à l'étude de l'évolution des formes et à celle de l'organisation de la production. Les résultats de cette étude ne peuvent pas tous être présentés ici, mais feront l'objet d'une prochaine publication. En avant-propos, on illustrera quelques aspects de l'évolution des formes.

Les formes estampillées produites à La Graufesenque peuvent être classées en quatre groupes : assiettes, plats, tasses et coupes. Dans cette communication, seul le groupe le plus fréquent sera traité, celui des tasses qui constitue près de 60 % de la collection de Vechten (Fig. 3).

Durant plus d'un siècle pendant lequel des vases de La Graufesenque ont été importés à Vechten, les formes ont subi plusieurs modifications qui permettent souvent de les dater assez précisément, même si l'estampille manque ou si elle n'est pas connue sur un site daté.

Les évolutions dans les formes peuvent être classées en deux catégories : mesurables et non mesurables. La première catégorie concerne les modifications des dimensions, la deuxième celles des profils. A quelques exceptions près, les deuxièmes ne peuvent être saisies qu'en termes subjectifs et c'est pour cela qu'elles ne seront pas prises en considération. L'attention sera sur-

tout fixée sur les transformations mesurables qui permettent de formuler des critères de datation objectifs.

### I. CLASSIFICATION

Les dimensions des tasses de Vechten et de quelques autres sites (Fig. 4) semblent amener à la conclusion qu'il y a deux tailles courantes et quelques pièces plus grandes. Cette impression n'est que partiellement correcte car si les dimensions des tasses sont comparées type par type, elles révèlent qu'il existe des différences considérables. Des concentrations évidentes de dimensions ne sont perceptibles que pour les Drag. 24 et 27<sup>3</sup> (Fig. 5d et e) ; pour les Ritt. 8 et 9 et Drag. 33, les dimensions divergent beaucoup plus (Fig. 5b, c et f).

Les dimensions des pieds montrent, pour la plupart des types, une autre image. Pour le Ritt. 5 seulement, sont visibles deux groupes bien distincts (Fig. 6a). Pour les Ritt. 8 et 9 et Drag. 33, des groupements sont perceptibles mais de façon moins claire dans l'ensemble des données (Fig. 6b, c et f). Le contraire s'applique aux Drag. 24 et 27 dont les dimensions des pieds sont plus variées (Fig. 6d et e).

Les formes Ritt. 5 et Drag. 24 et 27 ont été fabriquées en trois tailles, indiquées ci-après comme petite, moyenne et grande ; leurs diamètres externes à l'ouverture sont respectivement de 70-100 mm, 110-150 mm et 180-210 mm. Les trois tailles sont également reconnaissables à la hauteur. Le seul type qui pose problème est le Drag. 27 puisque les petites tasses, comme les moyennes, peuvent avoir une hauteur de 48 mm ; ce problème touche exclusivement les exemplaires de la fin du I<sup>er</sup> s.

Dans la plupart des cas, la taille d'un Ritt. 5 ou d'un Drag. 24 ou 27 peut également être déduite du diamètre du pied mais pour le Drag. 27, les diamètres des pieds

1 Cf. Polak et Wynia 1991.

2 Ce sont celles du Musée d'Antiquités Nationales à Leiden et de la Société des Arts et des Sciences de la Province d'Utrecht, à Utrecht.

3 Du type Ritt. 5, le nombre très faible d'exemplaires entiers découverts à Vechten fait qu'on ne peut pas prouver irréfutablement qu'il a existé des concentrations de dimensions (Fig. 5a). Cependant, les dimensions d'exemplaires trouvés ailleurs et les dimensions des pieds permettent de conclure que le Ritt. 5 appartient au même groupe que les Drag. 24 et 27.

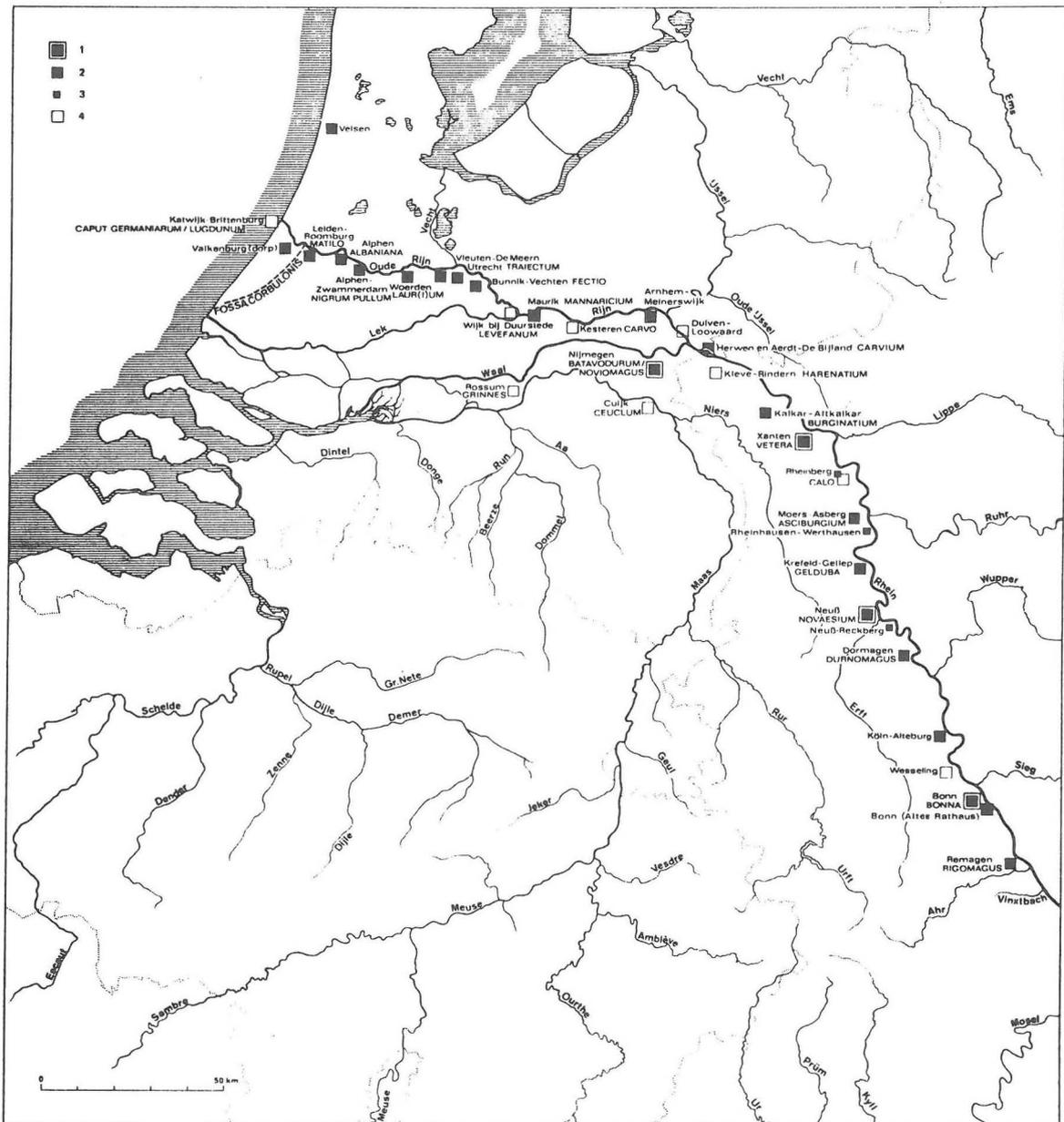


Figure 1 - Localisation du camp militaire de Vechten (Bunnik, province d'Utrecht, Pays-Bas ; dessin E.J. Ponten).

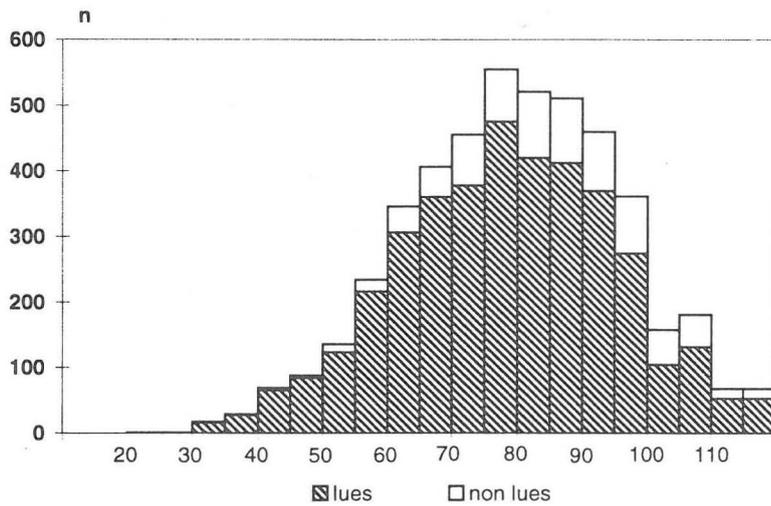


Figure 2 - Répartition chronologique des 4797 estampilles sur sigillée sud-gauloise de Vechten.

Drag. 29: 382

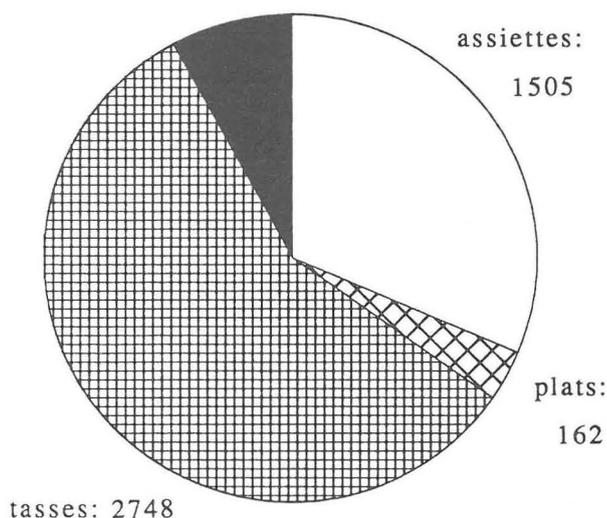


Figure 3 - Contribution des quatre groupes de vases dans la collection de Vechten.

des petits et moyens exemplaires se recoupent en partie (Fig. 6e). Pourtant, si on fait la distinction entre des pièces avec et sans rainure à l'extérieur du pied, la situation est mieux ordonnée (Fig. 7) ; pour les exemplaires avec rainure, les deux tailles sont séparées ; en revanche, il est impossible de reconnaître la taille des tasses avec pied sans rainure de 46 mm de diamètre.

Comme on l'a déjà signalé (cf. *supra*), les dimensions des Ritt. 8 et 9 et Drag. 33 sont dispersées de manière plus égale que celles des autres types. Deux explications de ce phénomène sont possibles. La variation des dimensions peut indiquer que ces tasses n'ont pas été produites dans des tailles standard, mais aussi que la variété des tailles est telle qu'elles ne peuvent pas ou guère être distinguées. Le choix entre ces deux hypothèses est compliqué par la rareté des trois types en question. Pour tenter de résoudre ce problème, les données des Ritt. 8 et 9 ont été réunies ; cette méthode est justifiée par les ressemblances entre ces deux types de tasses. Du fait des différences dans la hauteur des deux types, le diamètre à l'ouverture n'a pas seulement été comparé à la hauteur mais aussi au diamètre du pied (Fig. 8). La comparaison de ces données montre qu'il existait au moins quatre tailles dans les Ritt. 8 et 9, avec des diamètres à l'ouverture d'environ 65, 80, 100 et 120 mm<sup>4</sup>. Le Ritt. 9 avec un diamètre de 55 mm représente selon toute probabilité, une cinquième taille, et le Ritt. 8 avec un diamètre du pied de 90 mm (Fig. 8b) une sixième, pour un diamètre à l'ouverture d'environ 20 cm.

Pour le Drag. 33, on peut distinguer au moins quatre tailles, avec des diamètres à l'ouverture d'environ 100, 130, 170 et 200 mm. En correspondance avec les tailles

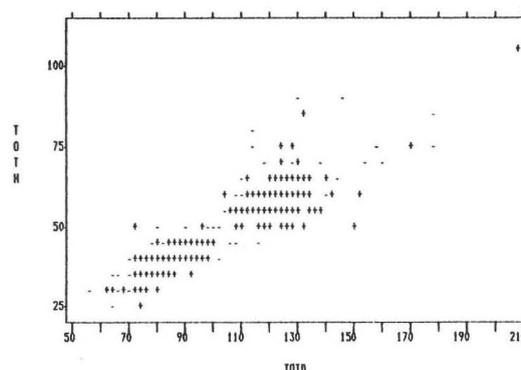


Figure 4 - Rapport entre le diamètre (TOTD) et la hauteur (TOTH) de 431 tasses de Vechten (+) et d'autres sites (-).

des Ritt. 8 et 9, les deux tasses ayant un diamètre de 80 mm peuvent être considérées comme représentant une cinquième taille (Fig. 8c).

A l'inverse du Ritt. 5 et des Drag. 24 et 27, la taille d'un Ritt. 8 ou 9 ou d'un Drag. 33 peut difficilement être déduite des dimensions du pied. Contrairement à ce qu'on pouvait croire à première vue, une étude plus approfondie montre que les concentrations déjà observées de ces dimensions (cf. *supra*) apparaissent beaucoup moins homogènes. Pour les Ritt. 8 et 9, les pieds des tasses ayant un diamètre à l'ouverture d'environ 65 et 80 mm se recoupent en partie, de même que ceux des tasses ayant un diamètre à l'ouverture d'environ 100 et 120 mm (Fig. 9a et b). Pour le Drag. 33, la situation n'est pas moins compliquée (Fig. 9c) puisque les pieds des tasses de tailles différentes se recouvrent également en partie.

Les différences constatées dans les dimensions des tasses sont, pour la plupart, liées aux différences typologiques. Des moutons trouvés à La Graufesenque montrent que dans le cas des formes Ritt. 5 et Drag. 24 et 27, on a empilé des exemplaires d'un diamètre identique<sup>5</sup> (Fig. 10). Pour les autres types, on n'a pas encore trouvé de moutons, mais des traces sur les tasses montrent comment elles étaient empilées dans les fours ; sur quelques pièces, une marque circulaire est visible sur le fond de la tasse. De ce phénomène, on peut déduire que, dans le cas du Drag. 33, on a également constitué des piles d'objets de diamètres identiques (Fig. 10). Mais si on traite les Ritt. 8 et 9 de la même façon, on ne trouvera jamais ces traces d'autres tasses car celles-ci n'ont pas pesé sur la base mais sur la lèvre (Fig. 10). Il est évident qu'avec une telle technique d'empilage, une force latérale considérable se serait exercée au niveau des lèvres des tasses inférieures, aboutissant à leur déformation. Cependant, les traces visibles sur plusieurs tasses Ritt. 8 et 9 prouvent que ces objets étaient empilés d'une autre façon. Si l'impression d'un autre pied est visible, elle a souvent un diamètre plus petit. On formait donc des

4 Ce classement est confirmé par les données des tasses Ritt. 8 de la fosse de *Gallicanus* à La Graufesenque (cf. Bémont 1987). Dans les dimensions de ces pièces, quatre concentrations pour les diamètres de ces tasses sont reconnaissables : 60-74 mm, 70-92 mm, 92-118 mm et 118-138 mm. Pour le type Ritt. 9, seuls cinq exemplaires mesurables ont été trouvés dans ce dépotoir. L'hypothèse de Ritterling selon laquelle on a produit les Ritt. 8 et 9 en deux tailles (Ritterling 1912, p. 208-209) doit être répudiée.

5 Gallia, 24, 1966, p. 413, fig. 3 ; Vernhet 1981, p. 40, fig. 11 ; Gallia, 41, 1983, p. 478, fig. 7 ; Bémont *et al.* 1987, p. 49, fig. 50 ; Vernhet 1991, p. 37.

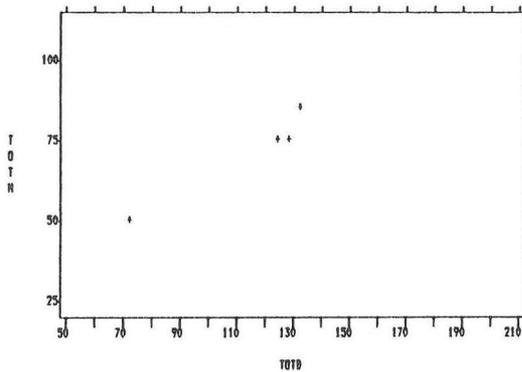


Figure 5a - Rapport entre le diamètre (TOTD) et la hauteur (TOTH) de 5 tasses Ritt. 5 de Vechten.

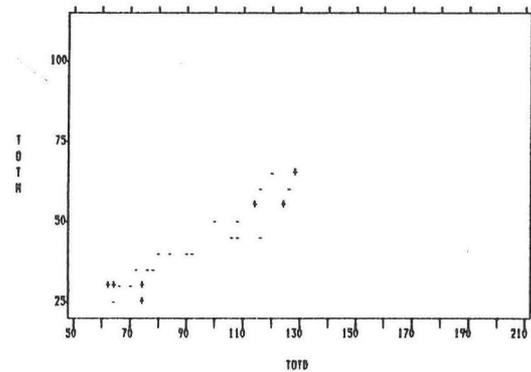


Figure 5b - Rapport entre le diamètre (TOTD) et la hauteur (TOTH) de 30 tasses Ritt. 8 de Vechten (+) et d'autres sites (-).

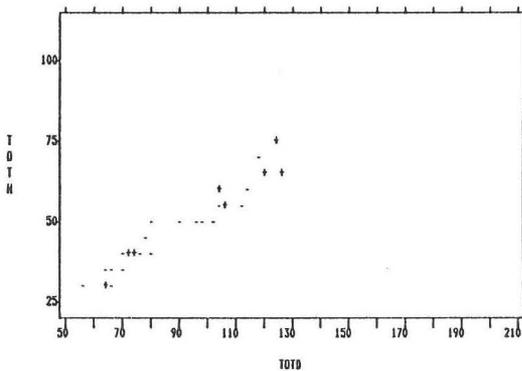


Figure 5c - Rapport entre le diamètre (TOTD) et la hauteur (TOTH) de 31 tasses Ritt. 9 de Vechten (+) et d'autres sites (-).

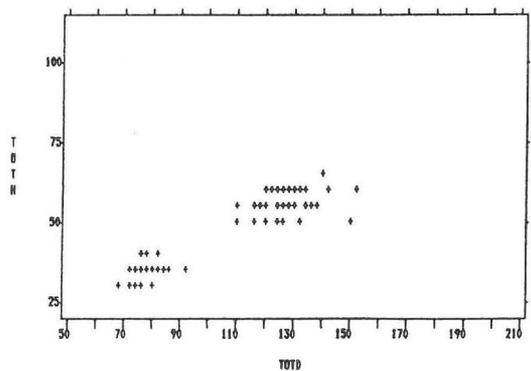


Figure 5d - Rapport entre le diamètre (TOTD) et la hauteur (TOTH) de 86 tasses Drag. 24/25 de Vechten.

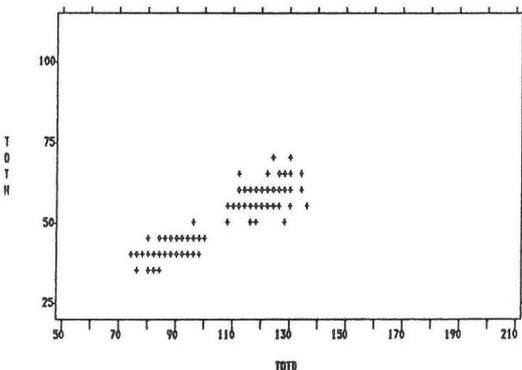


Figure 5e - Rapport entre le diamètre (TOTD) et la hauteur (TOTH) de 238 tasses Drag. 27 de Vechten.

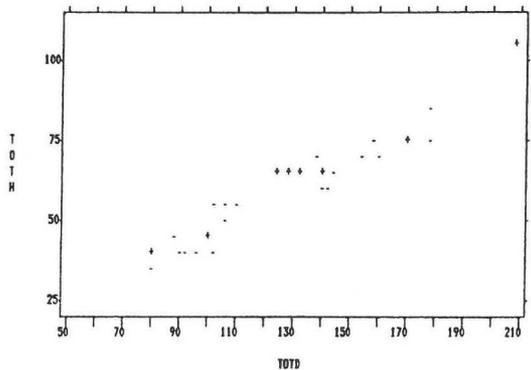


Figure 5f - Rapport entre le diamètre (TOTD) et la hauteur (TOTH) de 29 tasses Drag. 33 de Vechten (+) et d'autres sites (-).

pires de tasses de tailles successives (Fig. 11) mais on ne sait pas comment elles étaient disposées dans les fours.

## II. MODIFICATIONS DES DIMENSIONS

Afin d'examiner si les dimensions des tasses ont changé, il faut évidemment séparer les différentes tailles car il n'est pas sûr que les petits Drag. 24 aient évolué de la même manière que les moyens. Suite à cette sériation, on ne peut pas conclure sur l'évolution des dimensions des Ritt. 8 et 9 et du Drag. 33 car, pour ces types, le nombre d'exemplaires par taille est trop faible. Les données sur les Ritt. 5 peuvent être comparées à celles sur les Drag. 24 et 27. Comme le Drag. 27

est la forme de tasse la plus courante et, en même temps, celle qui a été produite pendant toute la période, de 10 à 120 apr. J.-C., elle est prise comme exemple.

Les dimensions des petites tasses Drag. 27 ont nettement changé au cours de la période. Le diamètre à l'ouverture est resté plus ou moins constant à l'époque pré-flavienne mais, après 70, il passe de 80 mm environ à plus de 90 mm (Fig. 12a). La dispersion des dimensions est importante mais la tendance est bien visible ; cela s'applique aussi à la hauteur qui augmente également (Fig. 12b). Le diamètre du pied diminue dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. et augmente à l'époque flavienne (Fig. 12c). La hauteur du pied ne change pas beaucoup ; son augmentation est faible pour la période 70-100 (Fig. 12d).

QUELQUES ASPECTS DE L'ÉVOLUTION DE LA SIGILLÉE LISSE

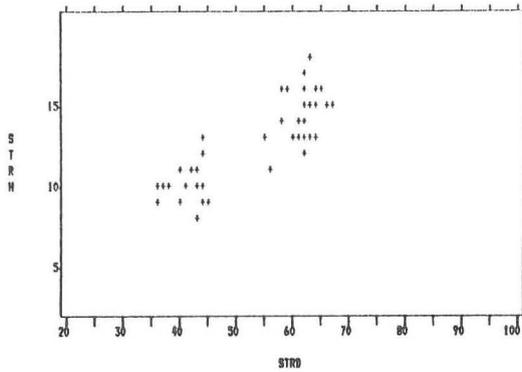


Figure 6a - Rapport entre le diamètre du pied (STRD) et la hauteur du pied (STRH) de 45 tasses Ritt. 5 de Vechten.

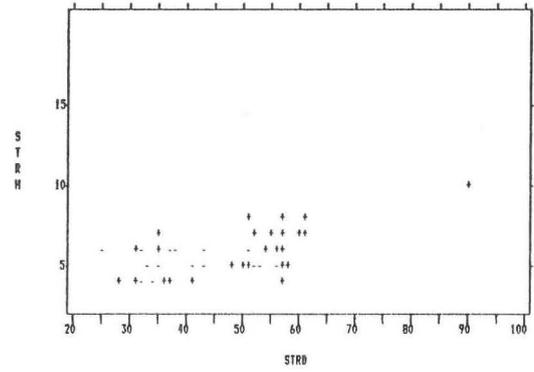


Figure 6b - Rapport entre le diamètre du pied (STRD) et la hauteur du pied (STRH) de 49 tasses Ritt. 8 de Vechten (+) et d'autres sites (-).

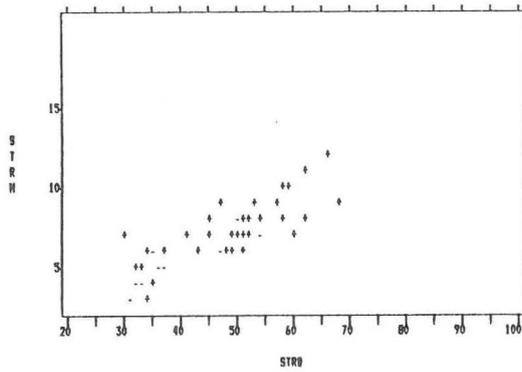


Figure 6c - Rapport entre le diamètre du pied (STRD) et la hauteur du pied (STRH) de 50 tasses Ritt. 9 de Vechten (+) et d'autres sites (-).

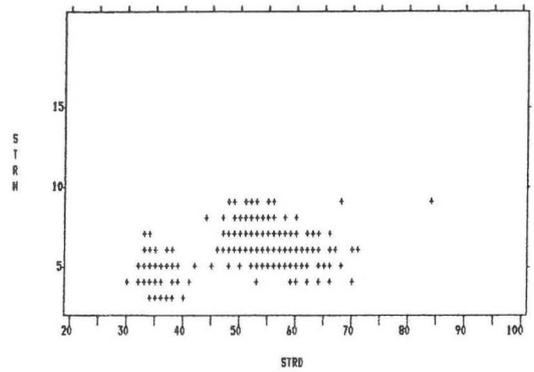


Figure 6d - Rapport entre le diamètre du pied (STRD) et la hauteur du pied (STRH) de 329 tasses Drag. 24/25 de Vechten.

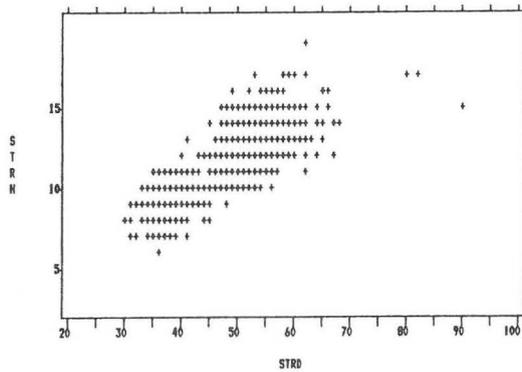


Figure 6e - Rapport entre le diamètre du pied (STRD) et la hauteur du pied (STRH) de 1415 tasses Drag. 27 de Vechten.

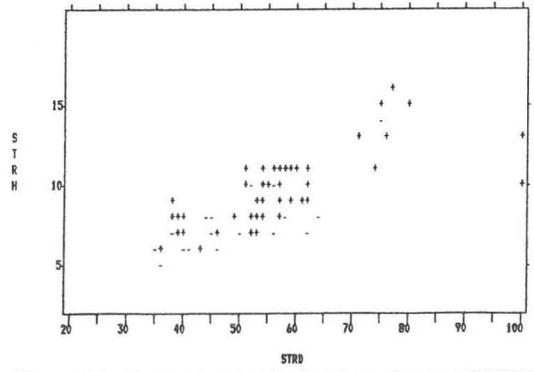


Figure 6f - Rapport entre le diamètre du pied (STRD) et la hauteur du pied (STRH) de 80 tasses Drag. 33 de Vechten (+) et d'autres sites (-).

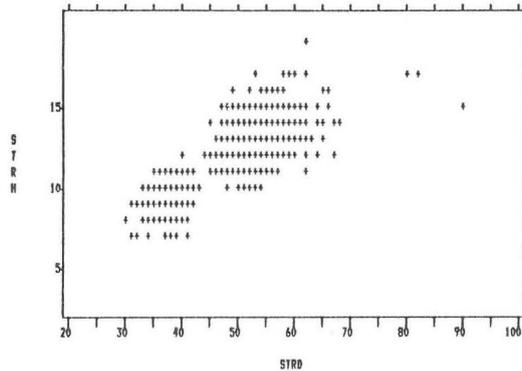


Figure 7a - Rapport entre le diamètre du pied (STRD) et la hauteur du pied (STRH) de 1133 tasses Drag. 27 de Vechten avec rainure à l'extérieur du pied.

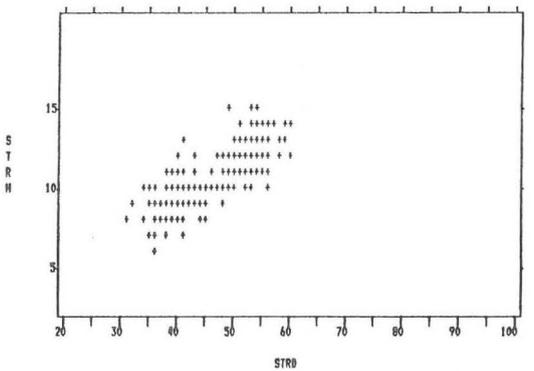


Figure 7b - Rapport entre le diamètre du pied (STRD) et la hauteur du pied (STRH) de 282 tasses Drag. 27 de Vechten sans rainure à l'extérieur du pied.

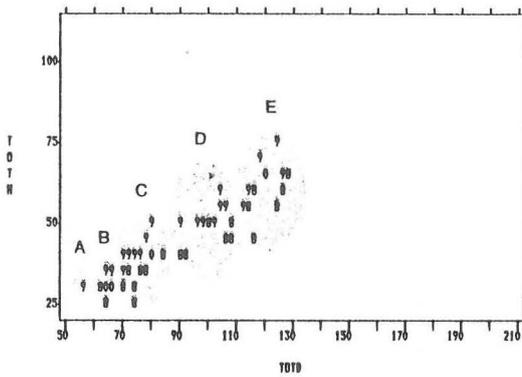


Figure 8a - Rapport entre le diamètre (TOTD) et la hauteur (TOTH) de 61 tasses Ritt. 8 et 9 de Vechten et d'autres sites.  
8 : Ritt. 8 ; 9 : Ritt. 9 ; 0 : Ritt. 8 et 9 ;  
A-E : indications de tailles.

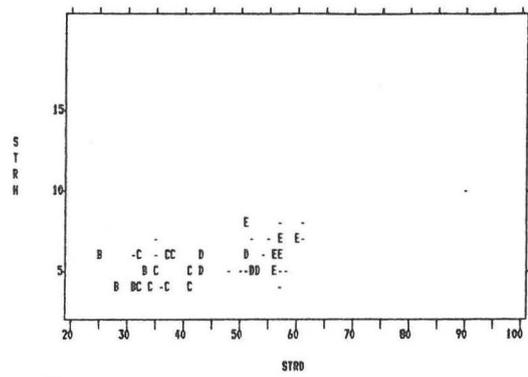


Figure 9a - Rapport entre le diamètre du pied (STRD) et la hauteur du pied (STRH) de 49 tasses Ritt. 8 de Vechten et d'autres sites ;  
B-E : indications de tailles.

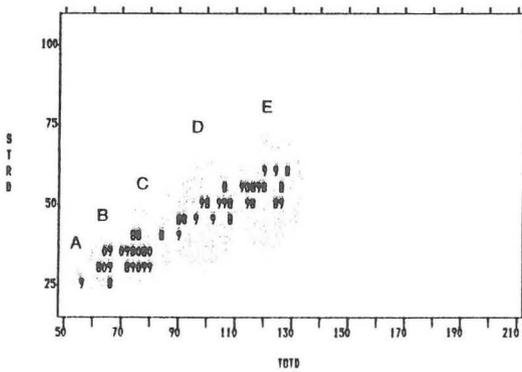


Figure 8b - Rapport entre le diamètre (TOTD) et le diamètre du pied (STRD) de 61 tasses Ritt. 8 et 9 de Vechten et d'autres sites.  
8 : Ritt. 8 ; 9 : Ritt. 9 ; 0 : Ritt. 8 et 9 ;  
A-E : indications de tailles.

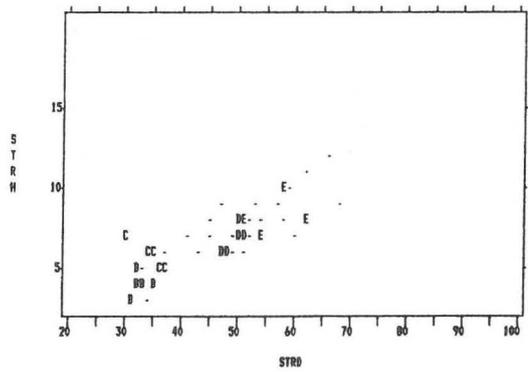


Figure 9b - Rapport entre le diamètre du pied (STRD) et la hauteur du pied (STRH) de 50 tasses Ritt. 9 de Vechten et d'autres sites ;  
B-E : indications de tailles.

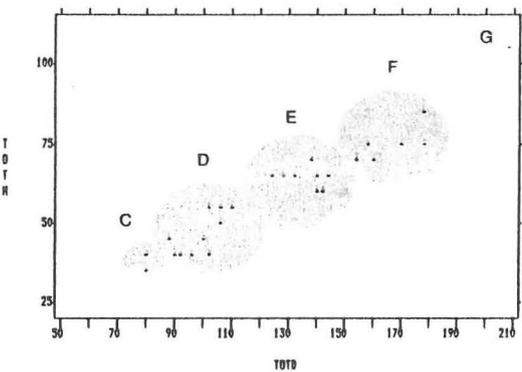


Figure 8c - Rapport entre le diamètre (TOTD) et la hauteur (TOTH) de 29 tasses Drag. 33 de Vechten et d'autres sites ;  
C-G : indications de tailles.

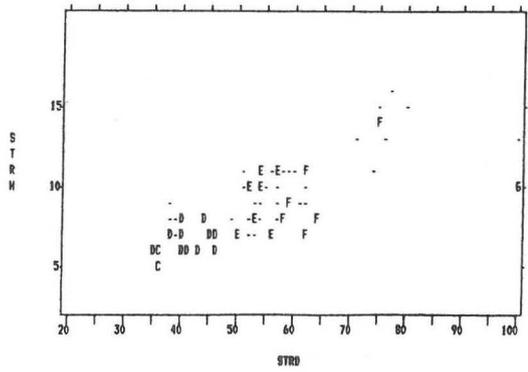


Figure 9c - Rapport entre le diamètre du pied (STRD) et la hauteur du pied (STRH) de 74 tasses Drag. 33 de Vechten et d'autres sites ;  
C-G : indications de tailles.

Du fait de la dispersion importante des données, les dimensions des petits Drag. 27 ne permettent pas, souvent, une datation précise. Des pièces de diamètre égal ou inférieur à 80 mm sont généralement antérieures à 80 apr. J.-C. et des exemplaires de plus de 90 mm généralement de l'époque flavienne. Plus un petit Drag. 27 est bas, plus il y a de raisons pour qu'il s'agisse d'un exemplaire précoce, et inversement. Une pièce avec un pied grand est soit précoce, soit tardive ;

dans ce cas, le profil peut donner une réponse définitive. Des tasses avec un petit pied proviennent généralement du troisième quart du 1<sup>er</sup> s.

Les tasses Drag. 27 de taille moyenne ont également subi des modifications dans leurs dimensions. Le diamètre à l'ouverture semble avoir fortement diminué pendant les règnes de Tibère et de Claude, mais il faut souligner que cette conclusion repose sur un faible nombre d'exemplaires (Fig. 13 a). La hauteur diminue, surtout dans le troisième quart du 1<sup>er</sup> s., passant de 62 mm à 56 mm environ (Fig. 13b). Le diamètre du pied

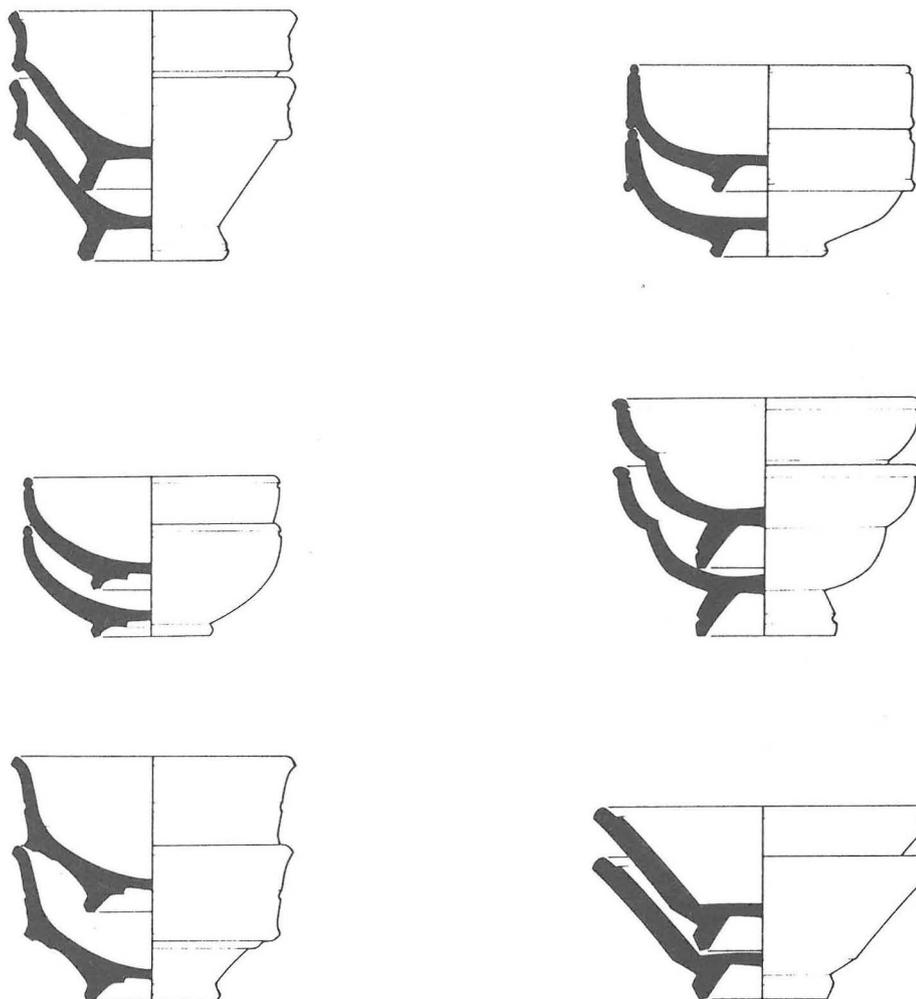


Figure 10 - Technique d'empilage de six types de tasses d'un diamètre identique (dessins R.P. Reijnen).

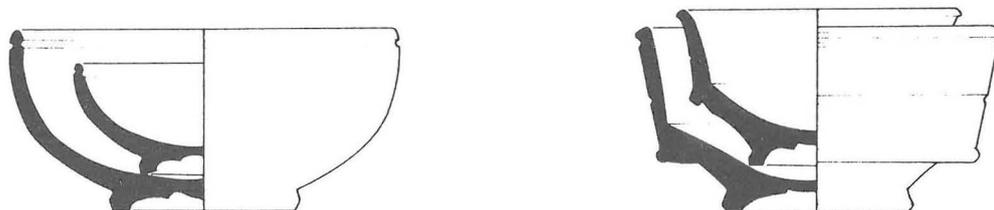


Figure 11 - Technique d'empilage de tasses Ritt. 8 et 9 de tailles successives (dessins R.P. Reijnen).

montre une évolution semblable, diminuant de 60 mm environ, à l'époque de Tibère, à 52 mm environ, à l'époque flavienne (Fig. 13c). Une diminution de la hauteur moyenne est aussi perceptible pour le pied, mais elle est faible (Fig. 13d).

Les tasses moyennes Drag. 27 sont alors devenues plus petites en tout point, la réduction des dimensions s'accomplissant presque entièrement à l'époque pré-flavienne. En conséquence, on peut raisonnablement estimer la datation à partir des dimensions. Des tasses moyennes Drag. 27 mesurant moins de 120 mm de diamètre seront flaviennes, de même que des pièces avec une hauteur inférieure à 58 mm. Plus une tasse

est haute, plus il y a de chances pour qu'il s'agisse d'une pièce précoce. Cela s'applique aussi aux dimensions du pied ; des Drag. 27 avec un diamètre du pied supérieur à 60 mm ou une hauteur du pied supérieure à 15 mm seront vraisemblablement attribuables à l'époque pré-flavienne. Plus le pied est petit et bas, plus il est plausible qu'il s'agisse d'une tasse tardive.

Donc, les deux tailles les plus courantes du Drag. 27 ont subi une évolution inverse. Les petits exemplaires sont devenus plus grands, surtout à l'époque flavienne, et les exemplaires moyens plus petits, surtout à l'époque pré-flavienne. La distinction entre petites et moyennes tasses n'est alors problématique que pour

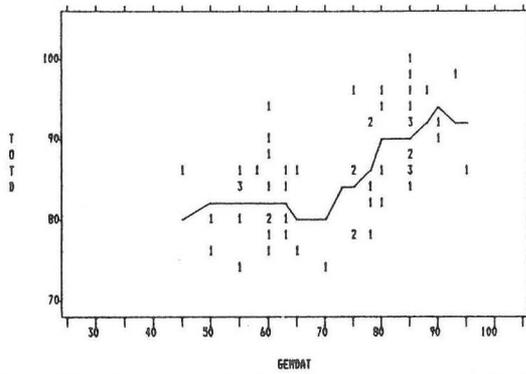


Figure 12a - Rapport entre la datation moyenne (GEMDAT) et le diamètre (TOD) de 65 petites tasses Drag. 27 de Vechten. Les valeurs moyennes sont liées par une ligne.

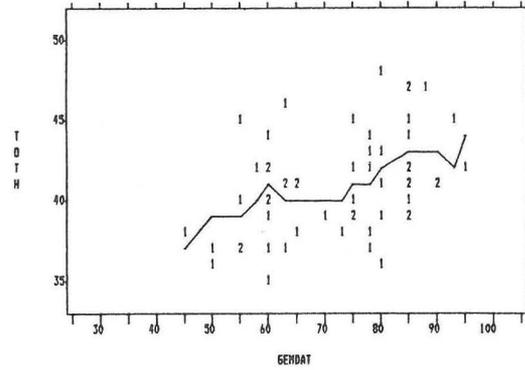


Figure 12b - Rapport entre la datation moyenne (GEMDAT) et la hauteur (TOH) de 65 petites tasses Drag. 27 de Vechten. Les valeurs moyennes sont liées par une ligne.

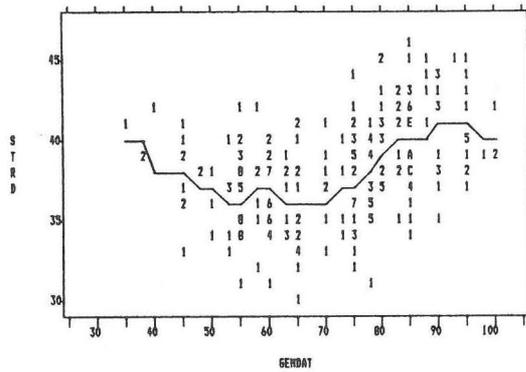


Figure 12c - Rapport entre la datation moyenne (GEMDAT) et le diamètre du pied (STRD) de 353 petites tasses Drag. 27 de Vechten. Les valeurs moyennes sont liées par une ligne.

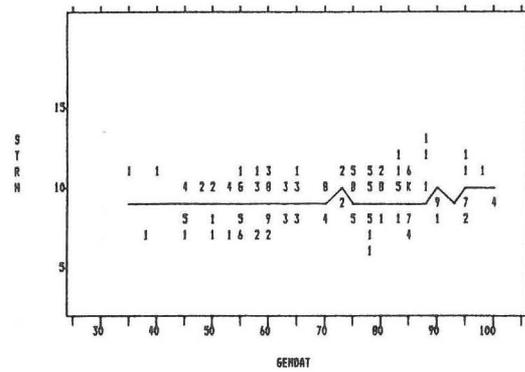


Figure 12d - Rapport entre la datation moyenne (GEMDAT) et la hauteur du pied (STRH) de 353 petites tasses Drag. 27 de Vechten. Les valeurs moyennes sont liées par une ligne.

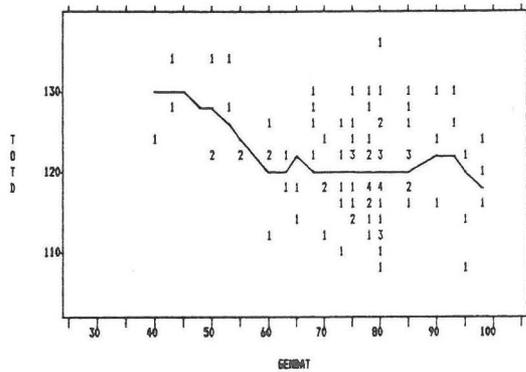


Figure 13a - Rapport entre la datation moyenne (GEMDAT) et le diamètre (TOD) de 102 tasses Drag. 27 moyennes de Vechten. Les valeurs moyennes sont liées par une ligne.

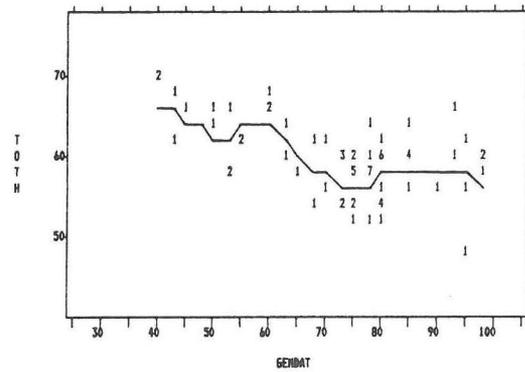


Figure 13b - Rapport entre la datation moyenne (GEMDAT) et la hauteur (TOH) de 102 tasses Drag. 27 moyennes de Vechten. Les valeurs moyennes sont liées par une ligne.

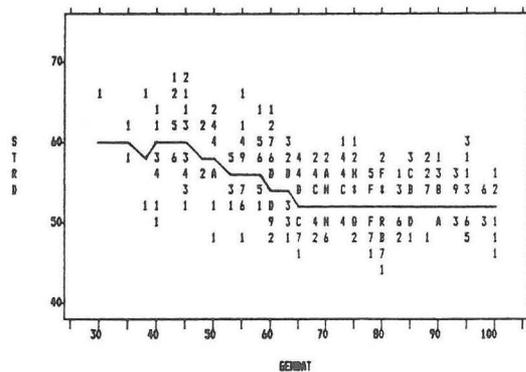


Figure 13c - Rapport entre la datation moyenne (GEMDAT) et le diamètre du pied (STRD) de 1058 tasses Drag. 27 moyennes de Vechten. Les valeurs moyennes sont liées par une ligne.

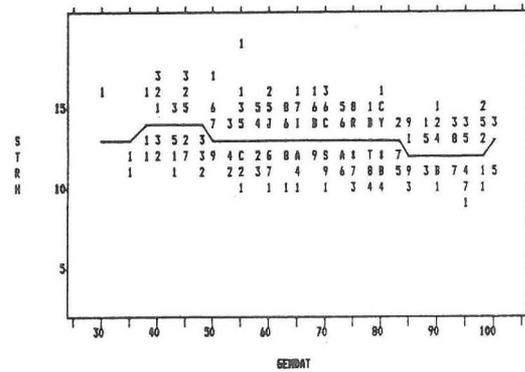


Figure 13d - Rapport entre la datation moyenne (GEMDAT) et la hauteur du pied (STRH) de 1058 tasses Drag. 27 moyennes de Vechten. Les valeurs moyennes sont liées par une ligne.

QUELQUES ASPECTS DE L'ÉVOLUTION DE LA SIGILLÉE LISSE

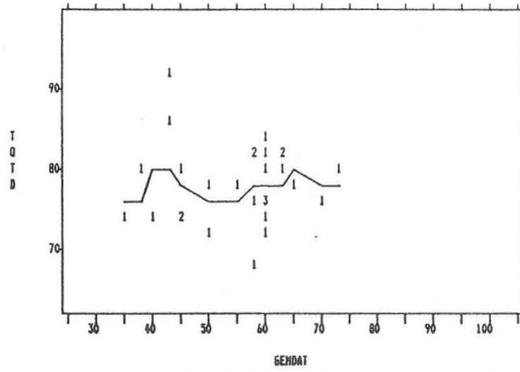


Figure 14a - Rapport entre la datation moyenne (GEMDAT) et le diamètre (TODT) de 39 petites tasses Drag. 24 de Vechten. Les valeurs moyennes sont liées par une ligne.

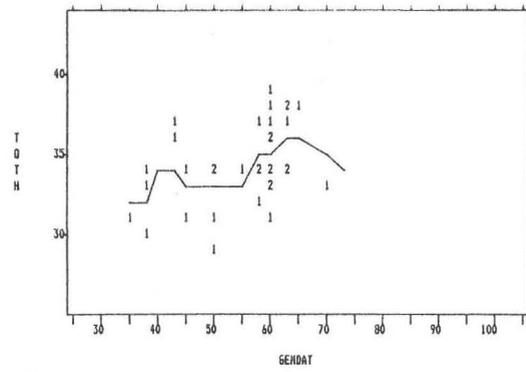


Figure 14b - Rapport entre la datation moyenne (GEMDAT) et la hauteur (TOTD) de 39 petites tasses Drag. 24 de Vechten. Les valeurs moyennes sont liées par une ligne.

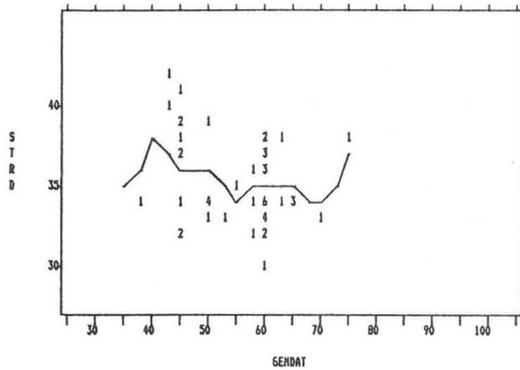


Figure 14c - Rapport entre la datation moyenne (GEMDAT) et le diamètre du pied (STRD) de 70 petites tasses Drag. 24 de Vechten. Les valeurs moyennes sont liées par une ligne.

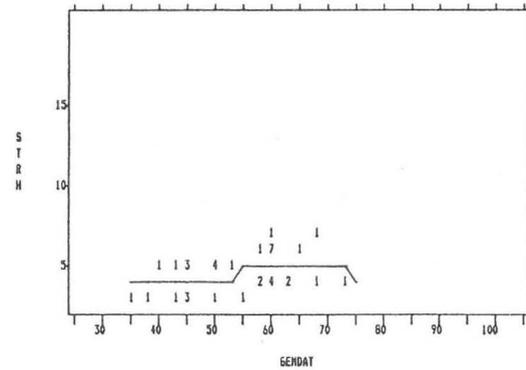


Figure 14d - Rapport entre la datation moyenne (GEMDAT) et la hauteur du pied (STRH) de 70 petites tasses Drag. 24 de Vechten. Les valeurs moyennes sont liées par une ligne.

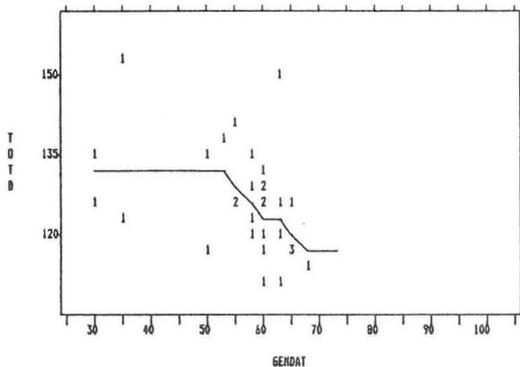


Figure 15a - Rapport entre la datation moyenne (GEMDAT) et le diamètre (TODT) de 39 tasses Drag. 24 moyennes de Vechten. Les valeurs moyennes sont liées par une ligne.

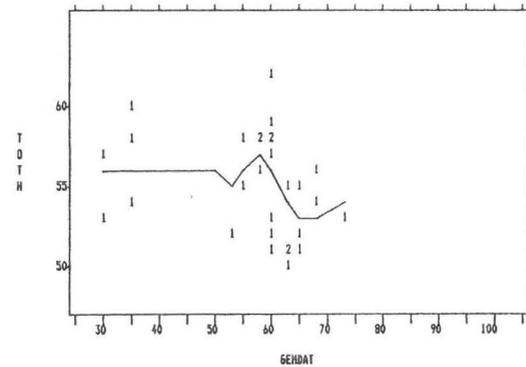


Figure 15b - Rapport entre la datation moyenne (GEMDAT) et la hauteur (TOTD) de 39 tasses Drag. 24 moyennes de Vechten. Les valeurs moyennes sont liées par une ligne.

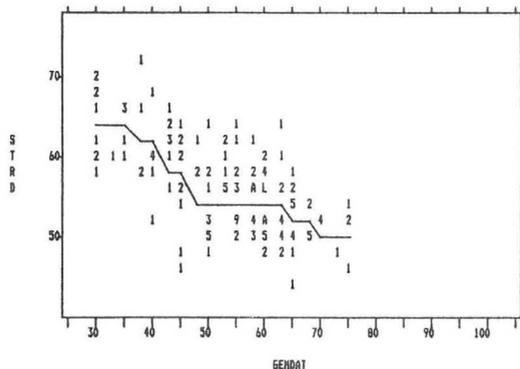


Figure 15c - Rapport entre la datation moyenne (GEMDAT) et le diamètre du pied (STRD) de 248 tasses Drag. 24 moyennes de Vechten. Les valeurs moyennes sont liées par une ligne.

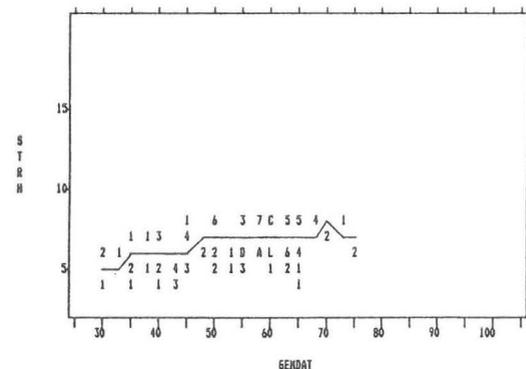


Figure 15d - Rapport entre la datation moyenne (GEMDAT) et la hauteur du pied (STRH) de 248 tasses Drag. 24 moyennes de Vechten. Les valeurs moyennes sont liées par une ligne.

les pièces de la fin du I<sup>er</sup> s. Cela explique la différence, déjà signalée, entre les Drag. 27 avec et sans rainure à l'extérieur du pied (Fig. 7). Les tasses Drag. 27 avec rainure datent, pour la plupart, de l'époque pré-flavienne, alors que la distinction entre des pièces petites et moyennes est encore assez nette ; les tasses Drag. 27 sans rainure sont surtout datables après 70 alors que les extrêmes des deux séries se recoupent parfois.

Les grandes tasses Drag. 27 sont si rares qu'on ne peut pas dire, actuellement, si leurs dimensions ont changé au cours du temps.

Pour le Ritt. 5, les données sont également assez rares (Fig. 5a et 6a) et on ne peut comparer que le diamètre et les dimensions du pied à ceux du Drag. 27, la hauteur différant, pour des raisons typologiques<sup>6</sup>. Le diamètre du seul petit Ritt. 5 entier de Vechten est de 72 mm. Le diamètre des pieds varie entre 36 et 45 mm. Ces valeurs correspondent bien à celles des tasses Drag. 27 précoces de même taille (Fig. 12a et c).

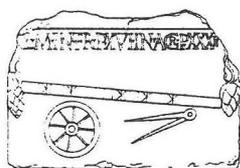
Le diamètre des quatre Ritt. 5 entiers de Vechten, de taille moyenne, varie entre 124 et 132 mm. Les pieds de ces tasses ont un diamètre compris entre 55 et 67 mm. Ces valeurs s'harmonisent également avec celles des Drag. 27 moyens de l'époque de Tibère (Fig. 13a et c).

Comme le Drag. 24 est mieux représenté que le Ritt. 5, il est sensé d'étudier séparément les modifications pour ce type. Les dimensions des petits exemplaires n'ont pas subi une évolution nette (Fig. 14) et

cela cadre avec le modèle des petites tasses Drag. 27 de cette même période (35-70). Bien entendu, les valeurs absolues de la hauteur totale et de la hauteur du pied des deux types ne sont pas comparables pour des raisons typologiques.

L'évolution du diamètre à l'ouverture et du diamètre du pied des Drag. 24 de taille moyenne (Fig. 15a et c) correspond très bien avec celle du Drag. 27 de la période 30-75 apr. J.-C. Les tasses Drag. 24 les plus précoces sont même plus grandes que les Drag. 27 les plus précoces. L'évolution de la hauteur semble aussi comparable, quoique le nombre d'exemplaires de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle soit trop faible pour en être sûr (Fig. 15b). Toutefois, le pied du Drag. 24 devient plus haut, et non plus bas, comme celui du Drag. 27 (Fig. 15d). Il est vrai que la hauteur absolue est si faible que de petites inexactitudes dans la prise des mesures ont des conséquences importantes, mais la tendance est nettement à l'augmentation. Il est évident que des pieds de Drag. 24 moyens, du troisième quart du I<sup>er</sup> s., peuvent avoir des dimensions voisines de celles des petits Drag. 27, du dernier quart du I<sup>er</sup> s., ce qui peut amener à des déterminations erronées.

Le Ritt. 5 et les Drag. 24 et 27 ont donc subi une évolution comparable. Les petites tasses sont devenues plus grandes et les tasses moyennes plus petites. Pour l'instant, il est impossible de dire si les autres types — les Ritt. 8 et 9 et le Drag. 33 — ont subi des modifications semblables.



## REMERCIEMENTS

J'ai une grande dette envers Alain Vernhet qui m'a remis les statistiques des vases trouvés dans la fosse de *Gallicanus* (cf. note 4) et qui m'a librement donné accès aux collections du Musée de Millau et du Dépôt de Fouilles de La Graufesenque. Ma gratitude va aussi à Lucien Rivet et Sylvie Saulnier qui ont corrigé ce texte.

## BIBLIOGRAPHIE

**Bémont 1987** : C. BEMONT, La fosse Malaval 1 (La Graufesenque). Traitement numérique, dans *Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta*, 25/26, 1987, p. 331-342.

**Bémont et al. 1987** : C. BEMONT, A. VERNHET et F. BECK, *La Graufesenque. Village de potiers gallo-romains*, s.l., 1987.

**Polak et Wynia 1991** : M. POLAK et S. L. WYNIA, The Roman Forts at Vechten. A Survey of the Excavations 1829-1989, dans *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, 71, 1991, p. 125-156.

**Ritterling 1912** : E. RITTERLING, Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus, dans *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung*, 40, 1912.

**Vernhet 1981** : A. VERNHET, Un four de La Graufesenque (Aveyron): la cuisson des vases sigillés, dans *Gallia*, 39, 1981, p. 25-43.

**Vernhet 1991** : A. VERNHET, *La Graufesenque. Céramiques gallo-romaines*, Millau, 1991.

6 Pour le Ritt. 5, le rapport entre diamètre et hauteur est justement supérieur à 1,5:1. Pour le Drag. 27, il est d'environ 2:1.

## DISCUSSION

Président de séance : A. SCHMITT

**Didier DUBANT** : Sur combien d'échantillons, enfin, de tessons, vous basez-vous au minimum pour faire vos évaluations ?

**Rien POLAK** : Ils sont indiqués sur les diagrammes ; pour les Drag. 24 de taille moyenne, par exemple, ce sont 248 exemplaires ; pour les Drag. 27 de taille moyenne, 1058 exemplaires. Ce sont des nombres statistiquement fiables, je crois.

**Didier DUBANT** : Tout à fait. Une autre question concerne votre échelle chronologique : sur quoi est-elle basée ?

**Rien POLAK** : Sur les estampilles. Plus précisément sur la présence des estampilles sur des sites datés. Tous les vases présentés dans les graphiques sont des vases estampillés, datés par les estampilles.

**Didier DUBANT** : D'accord. Aucun élément de comparaison avec des monnaies, par exemple ?

**Rien POLAK** : Non.

**Alain VERNHET** : Je suis toujours émerveillé quand j'entends Rien Polak nous parler de la standardisation des productions de La Graufesenque. Avec un soin extrême, vous avez vu comment il démontre cette standardisation qui saute aux yeux quand il accumule toutes ces données. A ma connaissance, seul le gros dépôt de Gallicanus a subi le même type d'analyse grâce à l'équipe de Colette Bémont et surtout aux travaux informatisés d'Henri Leredde. Nous pouvons comparer — et Rien Polak a commencé à le faire — les résultats de cette fosse de Gallicanus qui a fourni 10.000 vasès, tous contemporains, datés des années 55-60 de n.è., avec les résultats obtenus autour de ce gros site de Vechten qui, lui, en rassemble combien ?

**Rien POLAK** : 4797 estampilles.

**Alain VERNHET** : Ce sont donc deux gros ensembles qui permettent de toucher du doigt le degré de standardisation des productions du sud de la Gaule.

\* \*  
\*



Anne BOCQUET  
Maurice PICON

## LA GRAUFESENQUE ET LES AUTRES ATELIERS DE LA GAULE DU SUD : PROBLÈMES D'ANALYSES ET DE TECHNIQUES

On abordera ici deux séries de questions : l'identification en laboratoire des céramiques sigillées de la Gaule du Sud et leurs techniques de fabrication. Mais on se limitera, pour la première série, aux caractéristiques de composition des différents sites d'ateliers, à leurs relations avec les données géologiques régionales et à quelques brèves remarques sur les possibilités actuelles d'attribution d'origine. Pour la seconde, on se contentera d'évoquer les choix d'argile et les modes de cuisson, leur évolution au cours du temps, ainsi que les compositions des vernis.

### I. L'IDENTIFICATION DES PRODUCTIONS

#### 1. Les ressemblances régionales.

On ne prendra en compte pour cette étude que les huit sites d'ateliers suivants, qui sont précédés du numéro servant à les repérer sur la carte (Fig. 1) : 1 : La Graufesenque ; 3 : Raujolles ; 4 : Le Rozier ; 5 : Banassac ; 6 : Espalion ; 8 : Montans ; 9 : Crambade ; 10 : Valéry. Mais on sera amené à évoquer, sur tel ou tel point particulier, quelques autres sites d'ateliers : 2 : Le Roc ; 7 : Cajarc ; 11 : Aspiran et 12 : Jonquières-Saint-Saturnin.

Les huit sites qui ont été retenus se séparent en deux groupes selon leur implantation géologique. La Graufesenque, Raujolles, Le Rozier, Banassac et Espalion sont situés à proximité immédiate des argiles du Lias des Causses (ce qui est aussi le cas des ateliers du Roc et de Cajarc dont l'étude a été disjointe des précédents, s'agissant pour le premier d'une production plus tardive, assez différente du point de vue des techniques et, pour le second, d'un atelier dont les analyses sont anciennes et n'ont concerné qu'un petit nombre de constituants chimiques). Montans, Crambade et Valéry sont situés dans les formations tertiaires et quaternaires de la bordure orientale du bassin d'Aquitaine

(tandis que les deux sites d'ateliers d'Aspiran et de Jonquières-Saint-Saturnin sont implantés quant à eux dans les formations tertiaires et quaternaires du bassin languedocien de l'Hérault).

En vue de procéder à une première comparaison des compositions des huit sites étudiés, on a pris, au hasard, neuf exemplaires de céramiques sigillées de chaque site de production (huit à Raujolles) que l'on a analysés par fluorescence X, et classifiés par analyse de grappes (en affinité moyenne non pondérée, sur variables centrées réduites correspondant aux 16 constituants suivants : K, Rb, Mg, Ca, Sr, Mn, Ni, Zn, Al, Cr, Fe, Si, Ti, Zr, Ce, V). Le résultat de la classification est donné Fig. 2.

Le diagramme de la Fig. 2 montre que les céramiques sigillées qui ont été classifiées se divisent en deux grands groupes qui correspondent aux deux types d'implantation géologique des ateliers. En d'autres termes, cela signifie que les céramiques qui sont faites avec les argiles du Lias des Causses présentent des ressemblances marquées et que c'est aussi le cas de celles qui sont faites avec les argiles tertiaires ou quaternaires de la bordure orientale du bassin d'Aquitaine. Mais les caractéristiques de composition des deux groupes sont différentes.

Les ressemblances que présentent les productions d'ateliers qui se trouvent dans un environnement géologique comparable sont appelées ressemblances régionales<sup>1</sup>. On notera que les ressemblances régionales résultent de facteurs géologiques évidents, mais que les facteurs humains interviennent aussi. C'est parce qu'une argile s'est révélée particulièrement apte à telle ou telle fabrication que les potiers furent amenés à rechercher, dans la région, des gisements du même type.

L'existence de ressemblances régionales constitue certes un handicap qui est parfois insurmontable lors-

1 M. PICON, L'analyse chimique des céramiques : bilan et perspectives, dans *Archeometria della ceramica/Problemi di metodo*, Bologna, 1993, p. 3-26.

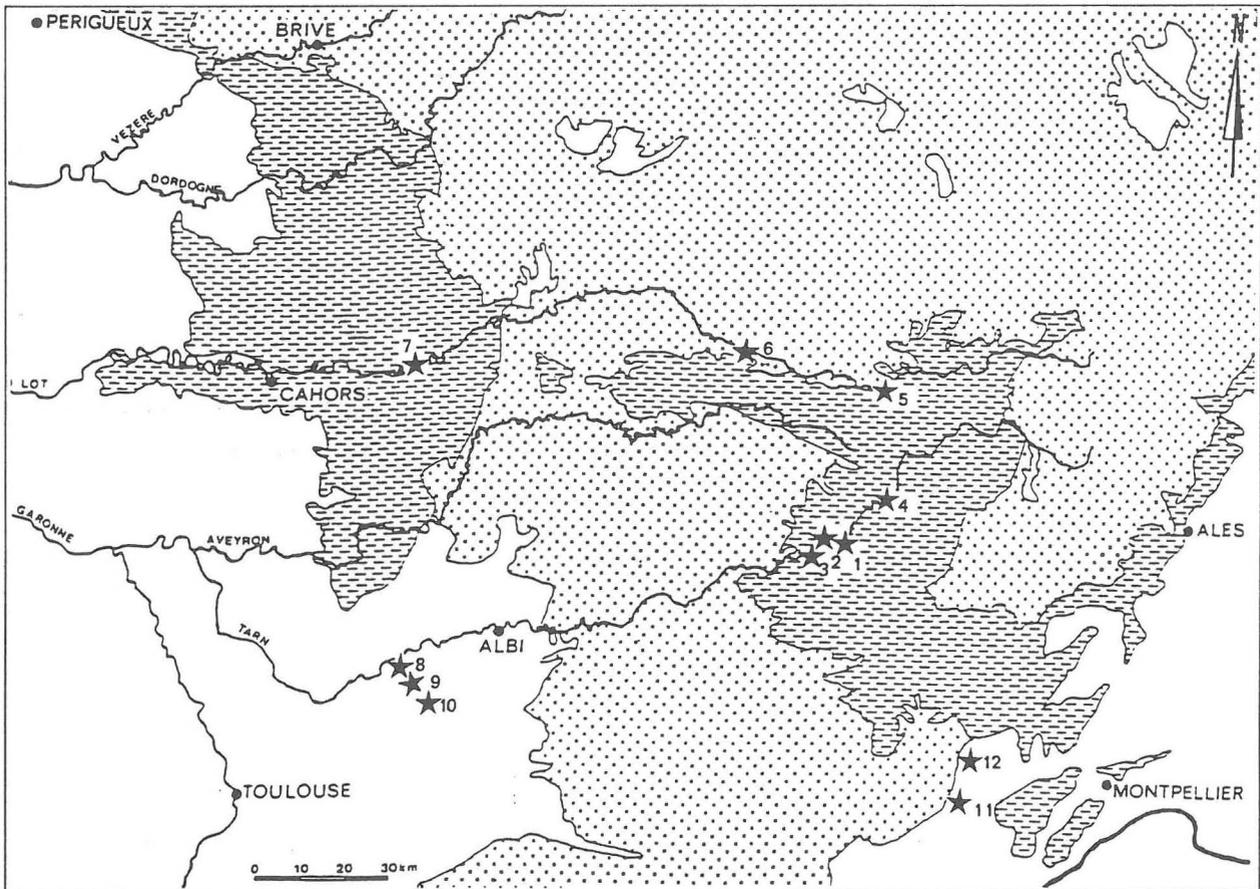


Figure 1 - Carte simplifiée de l'environnement géologique des ateliers de céramiques sigillées de la Gaule du Sud.

Tirets = terrains jurassiques ; pointillés = terrains antéjurassiques, principalement cristallins ;  
 blanc = terrains postjurassiques, principalement tertiaires et quaternaires au sud, crétacés au nord.  
 1 : La Graufesenque ; 2 : Le Roc ; 3 : Raujolles ; 4 : Le Rozier ; 5 : Banassac ; 6 : Espalion ; 7 : Cajarc ;  
 8 : Montans ; 9 : Crambade ; 10 : Valéry ; 11 : Aspiran ; 12 : Jonquières-Saint-Saturnin.

qu'il s'agit de distinguer les différentes productions céramiques d'une même région, comme on le verra plus loin à propos de certains ateliers de la Gaule du Sud. Mais elles facilitent grandement les recherches lorsqu'on veut retrouver l'origine inconnue d'une production. Ce sont, par exemple, les ressemblances régionales qui ont permis de mettre en doute l'attribution à Brive des sigillées du groupe dit de Brive I, et ont suggéré d'en rechercher l'origine ailleurs, dans les formations du Lias des Causses. Cette origine devait finalement être retrouvée à Espalion, en bordure des Causses<sup>2</sup>.

Sur le diagramme de la Fig. 2, on peut encore remarquer que les productions des trois sites d'ateliers de La Graufesenque, de Raujolles et du Rozier se distinguent mal les unes des autres. En revanche, celles qui proviennent du site d'ateliers de Banassac — lequel est nettement plus éloigné des trois précédents — se distinguent bien de ces trois premières productions. Et celles de l'atelier d'Espalion, plus éloignées encore, s'en distinguent d'autant mieux. Mais un tel parallélisme entre l'évolution des composi-

tions et l'éloignement n'est pas une règle. En revanche, l'existence de ressemblances régionales en est une, dont on donnera un second exemple pour la Gaule du Sud, avec la Fig. 3 qui réunit des exemplaires des ateliers de céramiques sigillées des Causses et des exemplaires de sigillées des ateliers de la vallée de l'Hérault : Aspiran et Jonquières-Saint-Saturnin (mêmes conditions que pour la Fig. 2 sauf pour les constituants chimiques, au nombre de huit : K, Mg, Ca, Mn, Al, Fe, Si, Ti). On y observe le même regroupement, d'après l'environnement géologique, que sur la Fig. 2.

## 2. Les distances et les séparations.

On voudrait étudier à présent les ressemblances de composition qui existent entre les céramiques de La Graufesenque et celles des 7 autres sites d'ateliers, mais on voudrait le faire de manière quantitative. La méthode que l'on emploiera est celle des histogrammes des distances de Mahalanobis. Dans cette méthode on calcule, pour chacune des références de La Graufesenque, sa dissemblance d'avec les caractéristiques moyennes du groupe de référence. Cette

2 J.-L. TILHARD, F. MOSER, M. PICON, De Brive à Espalion : bilan des recherches sur un nouvel atelier de sigillée et sur les productions céramiques de Brive (Corrèze), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 229-258.

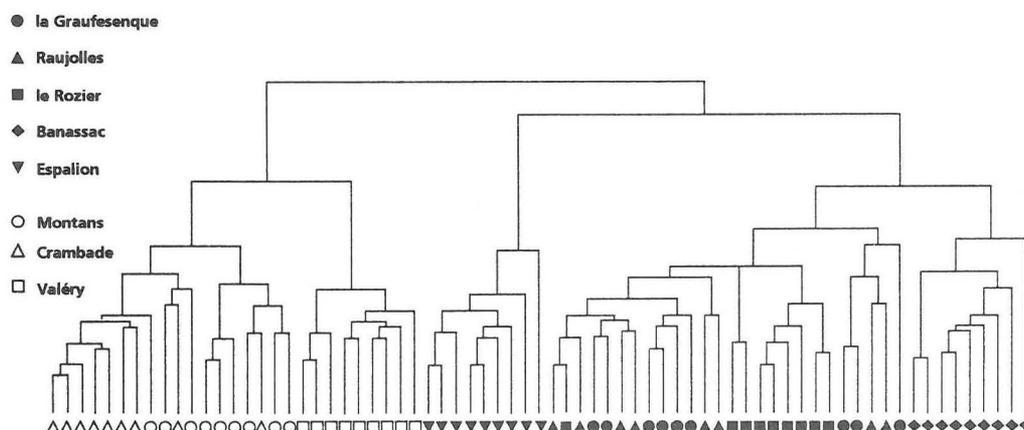


Figure 2 - Classification de céramiques sigillées originaires de 8 sites d'ateliers de la Gaule du Sud.

dissemblance est exprimée par une grandeur, la distance, qui est d'autant plus élevée que l'exemplaire correspondant a une composition plus marginale. De la même façon, on peut calculer la distance qui existe entre n'importe quel exemplaire — appartenant ou non à La Graufesenque — et le groupe de référence de ce site d'ateliers. Plus l'exemplaire considéré a une composition qui diffère de celles de La Graufesenque, plus sa distance au groupe de référence est élevée.

Le calcul exige que le groupe de référence soit constitué d'un grand nombre d'exemplaires. Aussi a-t-on, dans un premier temps, complété les analyses de La Graufesenque (et celles aussi de quelques-uns des sites majeurs de la Gaule du Sud). Les compositions moyennes des céramiques des huit sites étudiés sont reportées sur le Tableau 1, avec les écarts-types correspondants et les effectifs des groupes. Les analyses portent sur vingt constituants chimiques dont seize seulement (les mêmes que pour la classification de la Fig. 2) seront utilisés pour le calcul des distances (les quatre autres constituants, Na, Ba, La et P, n'ont pas été pris en compte, par suite de quelques problèmes de mesure, d'étalonnage et/ou d'altération).

Les distances de Mahalanobis (distances moyennes

par constituant) ont été reportées, sous forme d'histogrammes, sur la Fig. 4. On y retrouve les résultats de la Fig. 2, qui se traduisent ici par le décalage des distances entre les deux groupes d'ateliers dont l'environnement géologique est différent et, pour les ateliers des Causses, par l'augmentation des distances avec l'éloignement à La Graufesenque.

Les histogrammes de la Fig. 4 montrent encore qu'il y a peu de différence entre les compositions de La Graufesenque et celles de l'atelier voisin de Raujolles dont il semblerait que seule une partie de la production se distingue de celle de La Graufesenque. Avec le site d'ateliers du Rozier, la séparation d'avec La Graufesenque devient un peu plus aisée, mais exige cependant l'emploi de méthodes de traitement des données qui soient très performantes. Si c'est le cas, la séparation peut concerner la quasi-totalité de la production. Pour Banassac et Espalion, la séparation d'avec La Graufesenque est très facile, pourvu que les méthodes de traitement des données ne soient pas trop rudimentaires ; elle concerne alors la totalité de la production.

Pour éviter les erreurs d'interprétation auxquelles pourrait conduire un examen superficiel des histogrammes de la Fig. 4, on rappelle que deux céramiques dont les compositions sont à la même distance de celles de La Graufesenque n'ont pas nécessairement des compositions qui se ressemblent. Il existe en effet une infinité de manières de s'écarter des compositions d'un groupe. Il y a donc, théoriquement, une infinité de compositions qui se trouvent à la même distance de ce groupe, et elles peuvent être très différentes les unes des autres. Cela n'est évidemment plus vrai lorsque les distances deviennent faibles. Il en résulte que si l'on peut affirmer que les céramiques de Raujolles ont des compositions dont la plupart sont très proches de celles de La Graufesenque, on ne peut comparer de cette manière les histogrammes du Rozier et de Banassac sur la Fig. 4, et en conclure que certaines des céramiques du Rozier ont des compositions qui sont proches de celles de Banassac. Le diagramme de la Fig. 5, qui classe les exemplaires de ces deux sites d'ateliers, exemplaires correspondant aux deux histogrammes de la Fig. 4, prouve évidemment le contraire (les conditions sont les mêmes que pour la Fig. 2).

Les observations qui précèdent trouvent des applications nombreuses dans les identifications des cérami-

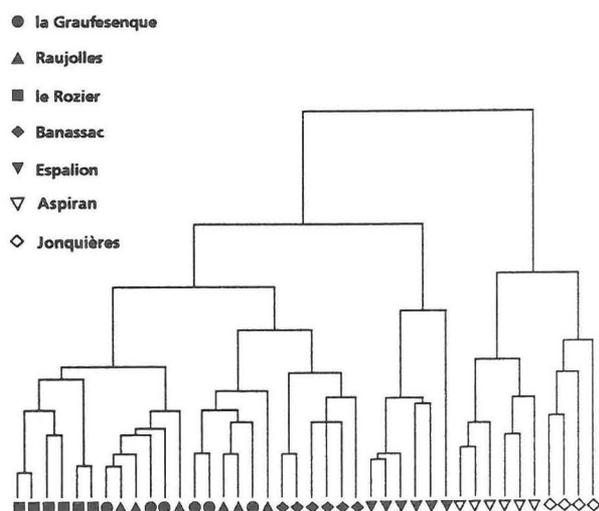


Figure 3 - Classification de céramiques sigillées de sites d'ateliers des Causses et du bassin de l'Hérault.

Atelier		Na <sub>2</sub> O	K <sub>2</sub> O	MgO	CaO	MnO	Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	TiO <sub>2</sub>	SiO <sub>2</sub>	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>
1 n=88	m	0.43	3.80	2.09	10.67	0.0667	22.65	6.21	1.044	52.47	0.39
	s	0.06	0.22	0.15	1.04	0.0084	0.43	0.26	0.025	1.00	0.17
3 n=8	m	0.44	3.56	2.10	10.65	0.0617	22.96	6.40	1.070	52.25	0.34
	s	0.04	0.15	0.14	1.42	0.0050	0.50	0.19	0.036	1.27	0.02
4 n=20	m	0.43	4.18	2.09	8.39	0.0453	23.61	6.23	1.079	53.48	0.30
	s	0.04	0.35	0.10	1.29	0.0044	1.22	0.25	0.033	1.08	0.02
5a n=16	m	0.40	5.00	1.94	9.97	0.0684	21.99	5.71	0.927	53.61	0.24
	s	0.03	0.15	0.04	0.83	0.0031	0.42	0.21	0.032	0.53	0.02
5b n=14	m	0.39	4.61	2.00	10.44	0.0734	21.92	6.30	0.961	52.81	0.31
	s	0.03	0.14	0.05	1.07	0.0048	0.50	0.24	0.024	0.86	0.08
6 n=10	m	0.20	4.70	1.60	7.79	0.0768	23.01	5.12	1.054	55.85	0.44
	s	0.06	0.14	0.14	0.90	0.0127	0.60	0.11	0.027	0.88	0.12
8a n=26	m	0.49	2.79	3.09	12.73	0.0662	18.38	6.73	0.785	54.58	0.21
	s	0.09	0.28	0.56	1.87	0.0042	0.83	0.35	0.025	0.97	0.06
8b n=4	m	0.44	2.50	5.27	11.34	0.0628	16.55	6.09	0.772	56.04	0.78
	s	0.02	0.04	0.88	1.90	0.0033	0.55	0.25	0.031	1.46	1.03
9 n=9	m	0.43	2.79	2.32	11.44	0.0653	18.88	6.92	0.801	55.99	0.21
	s	0.02	0.10	0.47	1.40	0.0077	0.50	0.22	0.026	0.83	0.03
10 n=9	m	0.38	1.78	4.90	14.58	0.0847	17.58	6.86	0.814	52.22	0.65
	s	0.02	0.35	0.45	0.51	0.0110	0.49	0.21	0.022	0.48	0.28

Atelier		Rb	Sr	Ba	Ni	Zn	Cr	Zr	La	Ce	V
1 n=88	m	161	357	460	72	118	136	195	63	95	138
	s	14	61	185	5	9	5	10	31	4	11
3 n=8	m	132	338	400	73	122	135	205	52	94	131
	s	18	40	22	4	5	4	14	14	4	9
4 n=20	m	163	229	484	67	120	142	197	57	94	151
	s	18	29	105	4	16	6	10	27	6	16
5a n=16	m	281	221	342	82	109	126	168	45	78	147
	s	15	41	14	4	4	4	9	14	4	8
5b n=14	m	237	375	372	84	138	133	175	50	85	143
	s		11	53	35	7	14	10	10	13	6
6 n=10	m	238	215	475	82	38	120	177	55	77	148
	s	15	12	46	5	3	6	6	9	6	9
8a n=26	m	141	173	523	59	109	110	185	67	88	119
	s	8	18	58	4	8	5	16	42	5	10
8b n=4	m	117	196	479	49	98	104	207	54	86	108
	s	5	11	28	5	3	5	6	11	4	10
9 n=9	m	146	142	441	59	109	110	196	53	88	106
	s	5	10	29	3	5	2	9	34	4	12
10 n=9	m	67	214	493	55	105	113	187	68	93	91
	s	22	13	81	6	7	3	5	20	4	5

Tableau 1 - Moyennes (m) et écarts-types (s) des céramiques sigillées des ateliers suivants :

1 : La Graufesenque ; 3 : Raujolles ; 4 : Le Rozier ; 5a et 5b : Banassac ;

6 : Espalion ; 8a et 8b : Montans ; 9 : Crambade ; 10 : Valéry.

Valeurs exprimées en pour cent d'oxyde pour les constituants principaux, en parties par million (ppm) de métal pour les traces (n = effectifs des groupes).

ques en laboratoire. On les évoquera brièvement, dans le cas des sigillées de la Gaule du Sud, à partir de quelques exemples théoriques.

Si l'on doit déterminer si une sigillée est originaire de La Graufesenque ou de Montans, on a affaire à un problème particulièrement simple, dont on peut estimer les chances de succès à 100 %, tant sont différentes les compositions de ces deux sites d'ateliers. Ces

chances restent pratiquement les mêmes si la question posée est plus générale et concerne l'attribution aux ateliers des Causses ou à ceux de la bordure orientale du bassin d'Aquitaine, car on ne connaît pas de compositions intermédiaires, qui pourraient compliquer les attributions.

Si l'on doit déterminer si une sigillée est originaire de La Graufesenque ou de Banassac, on a encore affaire

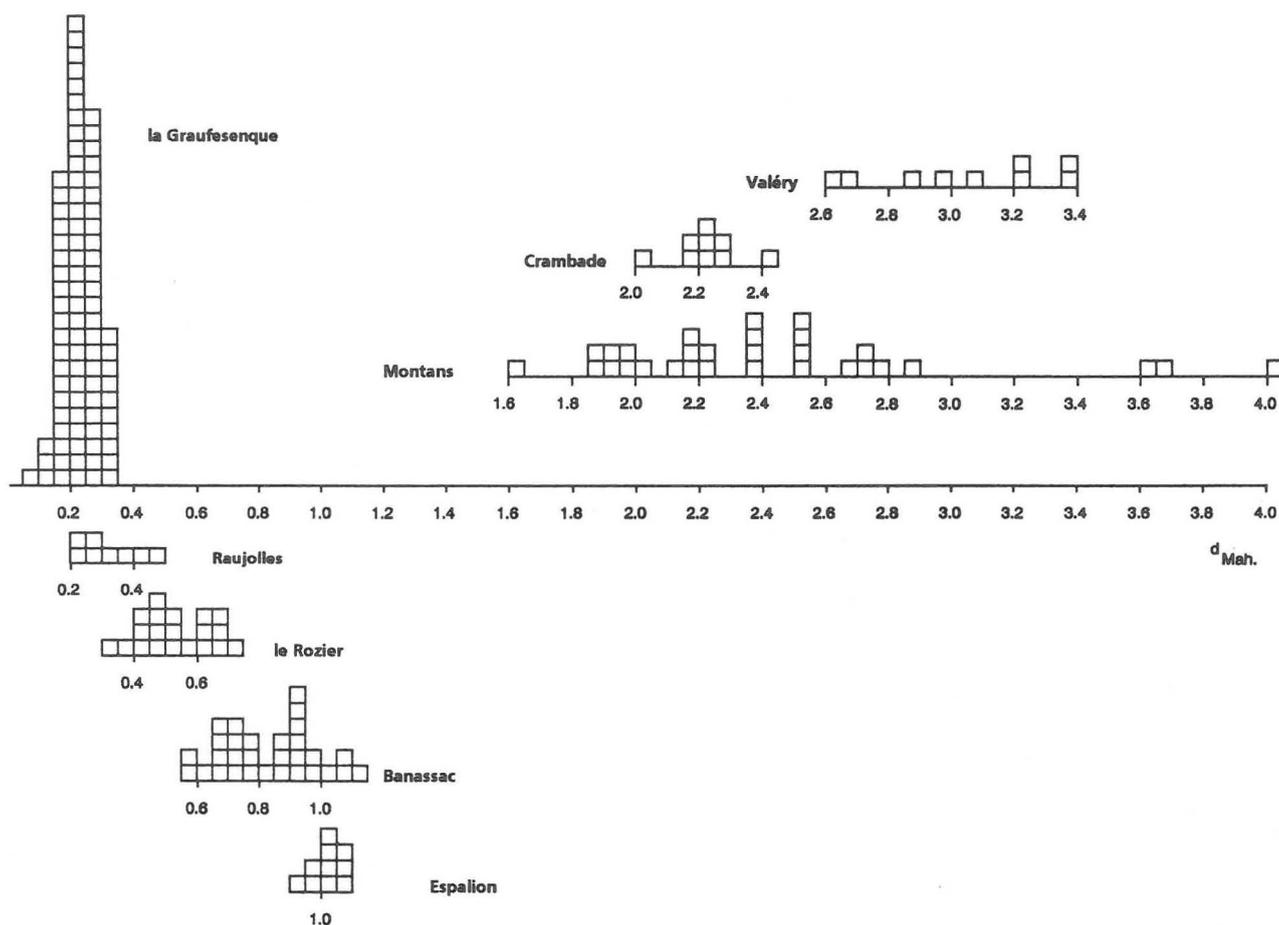


Figure 4 - Histogrammes des distances de Mahalanobis de céramiques sigillées originaires de 8 sites d'ateliers de la Gaule du Sud. Distances par rapport à La Graufesenque.

à un problème simple, dont les chances de réussite restent pratiquement égales à 100 %. Il existe certes à La Graufesenque de rares exemplaires qui, tout en étant d'origine locale, ont des compositions marginales qui se rapprochent un peu de celles de Banassac. Leur attribution à La Graufesenque plutôt qu'à Banassac se fait cependant sans difficulté, car leurs compositions demeurent plus proches de celles de La Graufesenque que de celles de Banassac.

Mais si l'on trouve de telles céramiques sur un site de consommation, on ne pourra les attribuer à La Graufesenque que si la question posée consiste vraiment à choisir entre ces deux seules origines. Si l'on admet que l'exemplaire analysé puisse ne provenir d'aucun des deux sites, il n'est plus possible de procéder à des attributions sans risques graves. Or c'est la situation dans laquelle on se trouve pour tous les exemplaires des sites de consommation, lorsqu'ils sont en position marginale par rapport aux références de La Graufesenque. Mais il faut rappeler que plus le caractère marginal de l'échantillon est accentué, plus est grand le risque qu'il n'appartienne pas aux productions de La Graufesenque. D'où l'intérêt qu'il y a à comparer la distance des exemplaires dont on cherche à déterminer l'origine, avec l'histogramme des références concernées, ce qui permet de juger au premier coup d'œil de leur caractère plus ou moins marginal par rapport à ces références.

D'où l'intérêt également d'étudier l'origine d'une série d'exemplaires typologiquement homogènes, plutôt que celle d'un exemplaire isolé, car si les exemplaires étudiés appartiennent effectivement à La Graufesenque, il est peu probable qu'ils se trouvent tous en position marginale (leur distribution devrait d'ailleurs épouser alors celle des références).

Sans doute faut-il rappeler aussi que toute détermination d'origine suppose (ou devrait supposer) que l'on ait une connaissance minimale sur la manière dont varient

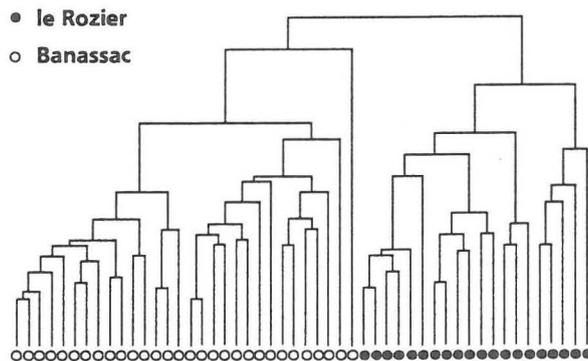


Figure 5 - Classification des exemplaires de céramiques sigillées des sites d'ateliers du Rozier et de Banassac ; mêmes exemplaires que sur la Fig. 4.

les compositions dans les limites de la région concernée. A cet égard, la présence de plusieurs ateliers dans les Causses constitue un avantage certain qui réduit les risques d'erreur d'attribution, en permettant de se faire une idée de l'étendue des zones à l'intérieur desquelles il pourrait être impossible de distinguer des origines (zones dites d'incertitude). Celles-ci seraient, semble-t-il, de moins d'une dizaine de km dans les Causses.

Enfin, on rappellera que les céramiques sont souvent altérées mais qu'on commence à bien connaître ces phénomènes<sup>3</sup>. A La Graufesenque, les altérations consistent surtout dans la fixation de baryum provenant du lessivage des filons à barytine des Causses ; elles affectent préférentiellement les productions les moins cuites donc, pour les sigillées, les toutes premières productions et les productions tardives. C'est à cause de ces altérations qu'on a préféré supprimer le baryum de la liste des constituants chimiques qui ont été employés pour les classifications.

## II. LES TECHNIQUES DE FABRICATION

### 1. Les pâtes et les cuissons.

On évoquera brièvement les problèmes des pâtes et des cuissons, car ils ont déjà fait l'objet d'une première communication pour La Graufesenque<sup>4</sup>. Le point apparemment le plus important qu'il convient de souligner est la liaison qui existe entre le développement des exportations et la cuisson des céramiques sigillées en mode C, c'est-à-dire dans des fours à tubulures où les céramiques ne sont pas en contact avec les flammes. Avant cette période de développement des exportations, les cuissons se font selon le mode A, dans des fours à flammes nues. C'est ce qu'on observe pour les présigillées de La Graufesenque. Et c'est encore ce qu'on retrouve aux périodes tardives, lorsque les ateliers en reviennent à une diffusion restreinte, essentiellement régionale, comme c'est le cas pour les productions du III<sup>e</sup> s., du type de celles du Roc.

Les raisons de ces transformations doivent sans doute être recherchées du côté des négociants qui auraient imposé des normes pour la production dont ils assureraient la diffusion. Ces normes auraient ensuite perdu leur raison d'être avec l'abandon, par les négociants, de la diffusion à longue distance des produits de la Gaule du Sud, dans le courant du II<sup>e</sup> s. Sans doute faudrait-il s'interroger aussi sur le surcoût entraîné par la cuisson en mode C, qui aurait pu nécessiter en contrepartie une augmentation importante de la diffusion. Les deux explications ne s'excluent nullement.

On rappelle aussi que les transformations techniques qui accompagnent le développement des exportations sont moins importantes à La Graufesenque qu'à Lezoux, car elles ne concernent que les cuissons, mais pas le type de pâte, calcaire ou non calcaire, comme c'est le cas pour la Gaule du Centre. C'est qu'on se

trouve, à La Graufesenque, en limite de régions où l'utilisation des pâtes calcaires est une tradition ancienne, largement développée en Narbonnaise. On notera cependant que des tentatives pour produire des céramiques sigillées en pâte non calcaire sont connues dans la région de Rodez, mais que ces tentatives restent sans lendemain, ce type de pâte s'accordant sans doute mal avec les qualités exigées par les négociants.

En dehors de ces premiers essais, les seules modifications importantes de la nature des pâtes qui soient connues pour les sigillées de la Gaule du Sud concernent les productions tardives du III<sup>e</sup> s. Celles-ci n'ont plus, au Roc, que 7 % de chaux, alors que les sigillées en avaient près de 11 % au I<sup>er</sup> s., à La Graufesenque. Cette diminution des pourcentages de chaux aux périodes tardives est un phénomène assez fréquent qui pourrait trouver une explication dans les diminutions des températures de cuisson qui se produisent alors. Des températures plus faibles conviennent moins en effet à des argiles très calcaires. Mais, dans le cas présent, il faudrait d'abord s'assurer que les productions tardives du Roc l'emportent nettement sur la production contemporaine de La Graufesenque, cette dernière ayant, semble-t-il, conservé les mêmes argiles que précédemment.

### 2. Les vernis.

Les revêtements (ou vernis) des terres sigillées de La Graufesenque ont été étudiés dans le cadre d'une collaboration établie entre le Laboratoire de Céramologie de Lyon et le Laboratoire de Géologie et Minéralogie de Louvain-la-Neuve. Les compositions chimiques de deux échantillons de terre sigillée à vernis rouge et de deux échantillons de terre sigillée marbrée ont été déterminées à la microsonde électronique, sur lames minces polies. Cette technique permet de réaliser par voie physique des analyses chimiques ponctuelles — à l'échelle du micron (millième de millimètre) — mais également quantitatives (avec dans ce cas le dosage de dix constituants majeurs). L'endroit où est effectuée l'analyse peut être choisi avec discernement grâce au microscope optique qui est couplé à l'appareillage de mesure (la précision des analyses, variable selon l'élément chimique, est en moyenne de 2 %).

#### □ Vernis des sigillées rouges de La Graufesenque.

Vingt analyses ont été réalisées sur les deux échantillons de sigillées à vernis rouge.

Ces vernis se distinguent de la pâte par une composition homogène enrichie en K<sub>2</sub>O (7 %), en FeO (6-10 %) et appauvrie en CaO (1-2.7 %). Le Tableau 2 permet de comparer la composition moyenne du vernis et la composition globale de la pâte représentée par une moyenne portant sur 77 analyses réalisées par fluorescence X.

D'un point de vue minéralogique, ces compositions sont très proches du pôle illitique comme le montre le

3 M. PICON, Quelques observations complémentaires sur les altérations de composition des céramiques au cours du temps : cas de quelques alcalins et alcalino-terreux, dans *Revue d'archéométrie*, 15, 1991, p. 117-122.

4 M. PICON, Le schéma de développement proposé pour l'atelier de Lezoux peut-il s'appliquer à La Graufesenque ?, dans *Annales de Pegasus*, 1990-1991, p. 33-37.

Vernis rouge		TS Graufesenque										TOTAL
		SiO <sub>2</sub>	TiO <sub>2</sub>	Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	Cr <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	FeO	MnO	MgO	CaO	Na <sub>2</sub> O	K <sub>2</sub> O	
Gra107	X (n=10)	54.11	0.63	21.35	0.03	8.09	0.02	1.30	5.49	0.11	7.74	94.83
	σ	1.43	0.08	0.93	0.03	1.13	0.02	0.19	0.58	0.03	0.26	
Gra108	X (n=10)	54.53	0.73	21.73	0.03	8.75	0.03	1.18	0.95	0.07	7.13	95.12
	σ	2.27	0.23	0.80	0.03	0.71	0.02	0.41	0.20	0.02	0.21	
Pâte		SiO <sub>2</sub>	TiO <sub>2</sub>	Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>		FeO	MnO	MgO	CaO	Na <sub>2</sub> O	K <sub>2</sub> O	
	X (n=77)	52.50	1.04	22.65		5.42	0.07	2.09	10.71	0.43	6.82	
	σ	1.03	0.02	0.43		0.21	0.01	0.14	1.03	0.06	0.21	
Vernis		TS marbrée de la Graufesenque										TOTAL
		SiO <sub>2</sub>	TiO <sub>2</sub>	Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	Cr <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	FeO	MnO	MgO	CaO	Na <sub>2</sub> O	K <sub>2</sub> O	
Zone brune	X (n=4)	51.68	1.79	24.97	0.03	6.91	0.03	1.95	1.19	0.07	7.52	96.16
	σ	1.62	1.03	0.71	0.02	0.33	0.04	0.41	0.18	0.01	0.33	
Zone jaune	X (n=3)	51.39	1.92	23.95	0.03	4.03	0.06	3.60	1.29	0.08	8.07	96.43
	σ	0.74	1.16	1.74	0.02	0.44	0.02	0.33	0.09	0.05	0.06	

Tableau 2 - Résultats des analyses à la microsonde électronique de vernis de terres sigillées de La Graufesenque. X = moyenne ; s = écarts-types ; n = nombre d'analyses.

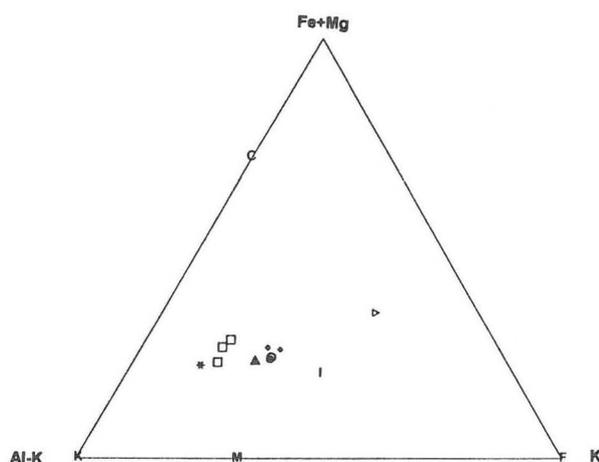


Figure 6 - Diagramme triangulaire Al-K, Fe+Mg, K en % atomique ; losanges noirs = moyennes des deux vernis rouges (Louvain) ; triangle noir = moyenne des zones rouges des vernis marbrés (Louvain) ; cercle noir = moyenne des zones jaunes des vernis marbrés (Louvain) ; étoile noire = moyenne des pâtes de La Graufesenque ; cercle blanc = vernis rouge de La Graufesenque d'après Willgallis-Heyer ; carrés blancs = vernis rouges de Lezoux d'après Willgallis-Heyer et Tite ; K = kaolinite ; I = illite ; C = chlorite ; M = muscovite ; F = feldspath.

diagramme triangulaire Fe+Mg, K, Al-K, où les compositions des argiles les plus communes ont été reportées (Fig. 6). Rappelons que les argiles illitiques sont celles qui donnent la meilleure réflectivité et qui faciliteraient donc l'obtention d'un vernis<sup>5</sup>.

Comme le montre la Fig. 6, ces données s'accordent tout à fait avec celles qui ont été obtenues sur des sigillées de La Graufesenque par Willgallis et Heyer<sup>6</sup>. En revanche, les analyses effectuées par Sciau *et al.*<sup>7</sup> s'en écartent nettement (cette différence étant probablement due à la technique utilisée pour leurs mesures : un microscope à balayage muni d'un spectromètre à dispersion d'énergie). Des analyses de revêtements de sigillées de Lezoux données par Willgallis et Heyer et par Tite *et al.* ont aussi été reportées sur le diagramme de la Fig. 6 et montrent une composition argileuse similaire<sup>8</sup>.

Le diagramme Al/Al+Si en fonction de Fe/Fe+Ca+Mg (Fig. 7) rappelle les différences de compositions qui existent entre les argiles des vernis et des pâtes. Il montre néanmoins que les teneurs en SiO<sub>2</sub> et Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub> sont semblables.

**□ Vernis des sigillées marbrées de La Graufesenque.**

Les analyses des zones jaunes et rouges des sigillées marbrées sont très délicates car ce revêtement est constitué de deux barbotines mélangées. La difficulté a donc résidé dans le choix des points d'analyses. Une quinzaine d'analyses ont quand même pu être réalisées sur les deux échantillons.

Le Tableau 2 montre des différences entre les deux

5 B. MICHEL, Y. WEISS, R. WESSICKEN, M. MAGGETTI, Analyses minéralogique, chimique et technologique d'engobes argileux, dans *Revue d'archéométrie*, 11, 1987, pp. 63-75.  
 6 A. WILLGALLIS, H. HEYER, Die Glanztonschicht römischer Terra Sigillata Untersuchungen mit der Elektronenstrahlmikrosonde, dans *Berichte der deutschen Keramischen Gesellschaft*, 53, 1976, 9, p. 239-276.  
 7 P. SCIAU, M. WERWERFT, A. VERNHET, C. BEMONT, Recherche sur les températures de cuisson et la nature des engobes des céramiques sigillées de La Graufesenque, dans *Revue d'archéométrie*, 16, 1992, p. 89-95.  
 8 M. S. TITE, I. C. FREESTONE, N. D. MEEKS, M. BIMSON, The use of scanning electron microscopy in the technological examination of ancient ceramics, dans *Archaeological ceramics*, Washington D.C., 1982, p. 109-120. M. S. TITE, M. BIMSON, I. C. FREESTONE, An examination of the high gloss surface finishes on Greek Attic and Roman Samian wares, dans *Archaeometry*, 24, 2, 1982, p. 117-126.

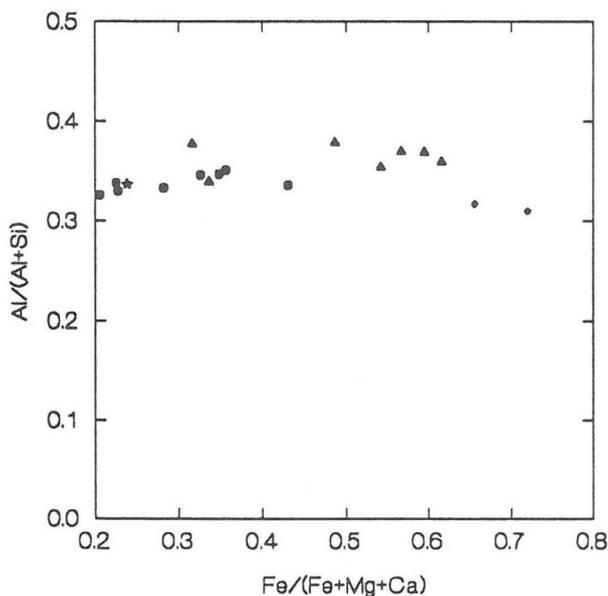
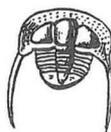


Figure 7 - Diagramme Al/(Al+Si) en fonction de Fe/(Fe+Mg+Ca) en % atomique ; losanges noirs = moyennes des deux vernis rouges ; triangles noirs = zones rouges des vernis marbrés ; cercles noirs = zones jaunes des vernis marbrés ; étoile noire = moyenne des pâtes de La Graufesenque.

types d'argiles utilisées qui se marquent principalement pour FeO, MgO et TiO<sub>2</sub>. FeO est plus abondant dans la barbotine rouge, par contre MgO et TiO<sub>2</sub> sont en proportion plus élevée dans la barbotine jaune (et même exceptionnellement élevée pour TiO<sub>2</sub>). Le diagramme Al/Al+Si en fonction de Fe/Fe+Mg+Ca de la Fig. 7, et le diagramme triangulaire de la Fig. 6, permettent de comparer ces compositions avec celles du revêtement rouge habituel et avec celle de la pâte. Il apparaît que la barbotine utilisée pour les zones rouges des sigillées marbrées est très proche de celle des sigillées rouges. Par ailleurs, les argiles utilisées pour les deux barbotines sont différentes de celle qui est utilisée pour la pâte.

Dans l'état actuel des recherches, on ne dispose d'aucun indice qui permettrait de déterminer quelle(s) argile(s) locale(s) a (ont) pu être utilisée(s) pour fabriquer la barbotine jaune dont la composition est si particulière. Il en est d'ailleurs de même pour l'argile qui a pu servir à la fabrication des vernis rouges, car il faut prendre en considération que si les teneurs en SiO<sub>2</sub> et Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub> sont semblables à celles de la pâte, les teneurs en CaO, FeO et K<sub>2</sub>O sont en revanche très différentes. Afin de tester l'hypothèse de l'emploi d'argiles locales lavées et décantées pour la fabrication des vernis, des expérimentations sont en cours au Laboratoire de Céramologie de Lyon. L'étude de ces préparations permettra d'aborder d'une nouvelle manière ces différentes questions.



## REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient le professeur D. Laduron (Université Catholique de Louvain) pour les discussions constructives. Les analyses à la microsonde électronique ont été réalisées par J. Wautier du Centre d'Analyse par Microsonde pour les Sciences de la Terre (Louvain-la-Neuve).



## DISCUSSION

Président de séance : A. SCHMITT

**Armand DESBAT** : On avait évoqué, pour ce qui est des ateliers de La Muette, la possibilité de l'utilisation des argiles du Mont d'Or, riches en fer. Est-ce compatible avec ces nouveaux résultats ?

**Maurice PICON** : Sans problème !

**Bettina HOFFMANN** : Il y a deux solutions dans ce que vient de dire Maurice Picon. L'une consiste à prendre les argiles du site même, et on a très bien vu les différences dans les analyses, et l'autre solution, qu'il faut souligner et discuter. Evidemment, les potiers ont cherché des argiles qui donnent, sans lavage, ce genre de résultats.

Pour la sigillée marbrée, vos résultats sont aussi extrêmement intéressants et peut-être faut-il changer d'idées, quand on a toujours dit que c'est l'argile sur le site même qui a été utilisée ; nous avons prouvé cela plusieurs fois et l'argile de La Graufesenque donne des résultats qui vont dans ce sens. Mais ce n'est pas nécessairement l'unique solution ; il peut y en avoir plusieurs. Il faut toujours penser que les potiers sont des gens qui travaillent avec leurs mains, qu'ils sont assez habiles et qu'ils cherchent à travailler selon diverses possibilités.

Montserrat COMAS  
Carme LLOBET  
Pepita PADRÓS  
Carme PUERTA  
Montserrat RODRÍGUEZ

## OBSERVATIONS SUR LES SIGILLÉES DU SUD DE LA GAULE À BAETULO (BADALONE, Espagne)

### INTRODUCTION

La ville romaine de *Baetulo*, l'actuelle Badalone, se trouve sur la côte léetaniennne, à 10 km au nord de la ville de Barcelone (Fig. 1). C'est une fondation *ex novo* d'époque tardo-républicaine qui s'inscrit dans la politique de colonisation agricole du territoire et de création de cités sur la côte catalane, dirigée par l'autorité romaine entre le II<sup>e</sup> s. av. et le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Sa situation stratégique, dans une plaine avec de grandes possibilités agricoles, ouverte à la mer, favorisait une intense activité économique autour de la production et de l'exportation de vin et lui permettait d'entrer dans les circuits commerciaux maritimes.

Cette vocation méditerranéenne va se poursuivre pendant toute la trajectoire historique et c'est pour cela que *Baetulo* n'est pas étrangère à la grande diffusion des sigillées provenant des ateliers du sud de la Gaule. La présence massive de ces céramiques dans le bassin de la Méditerranée et la domination de ces productions pendant le I<sup>er</sup> s., confirment aussi qu'au milieu de ce siècle, *Baetulo* va s'incorporer, avec une grande force, dans les circuits commerciaux de la Gaule, de la même façon qu'elle était entrée antérieurement dans les sphères du commerce italique.

La grande abondance des sigillées gauloises dans la ville de *Baetulo* a fait de ces productions un élément fondamental pour la connaissance de l'histoire de la ville. C'est pour ce motif que, déjà en 1974, F. Tarrats a réalisé un premier travail sur les sigillées de Badalone<sup>1</sup>, où il a étudié les productions gauloises provenant des fouilles anciennes et qui, par conséquent, n'ont pas de contextes stratigraphiques. Ce travail qui, malheureusement, n'a pas été publié, permet une analyse

exhaustive et rigoureuse des productions du sud de la Gaule, de leur typologie, des décorations, des estampilles et de l'identification des ateliers.

A partir des années 1970 ont débuté, à Badalone, les premières fouilles systématiques avec des méthodes stratigraphiques qui ont permis d'étudier chacun des matériels céramiques avec une meilleure précision, individuellement mais aussi en relation avec les autres matériaux, pouvant fournir de nouvelles données pour chacun d'eux. Ces données sont celles qui nous ont permis de commencer, au Musée de Badalone, une étude monographique des productions gauloises trou-



Figure 1 - Localisation de la ville romaine de *Baetulo*.

1 F. TARRATS, *La terra sigillata de Baetulo*, Badalone, 1974, non publié. Nous remercions F. Tarrats de bien avoir voulu nous laisser consulter son travail, ainsi que pour les suggestions qu'il a faites au sujet de cet article.

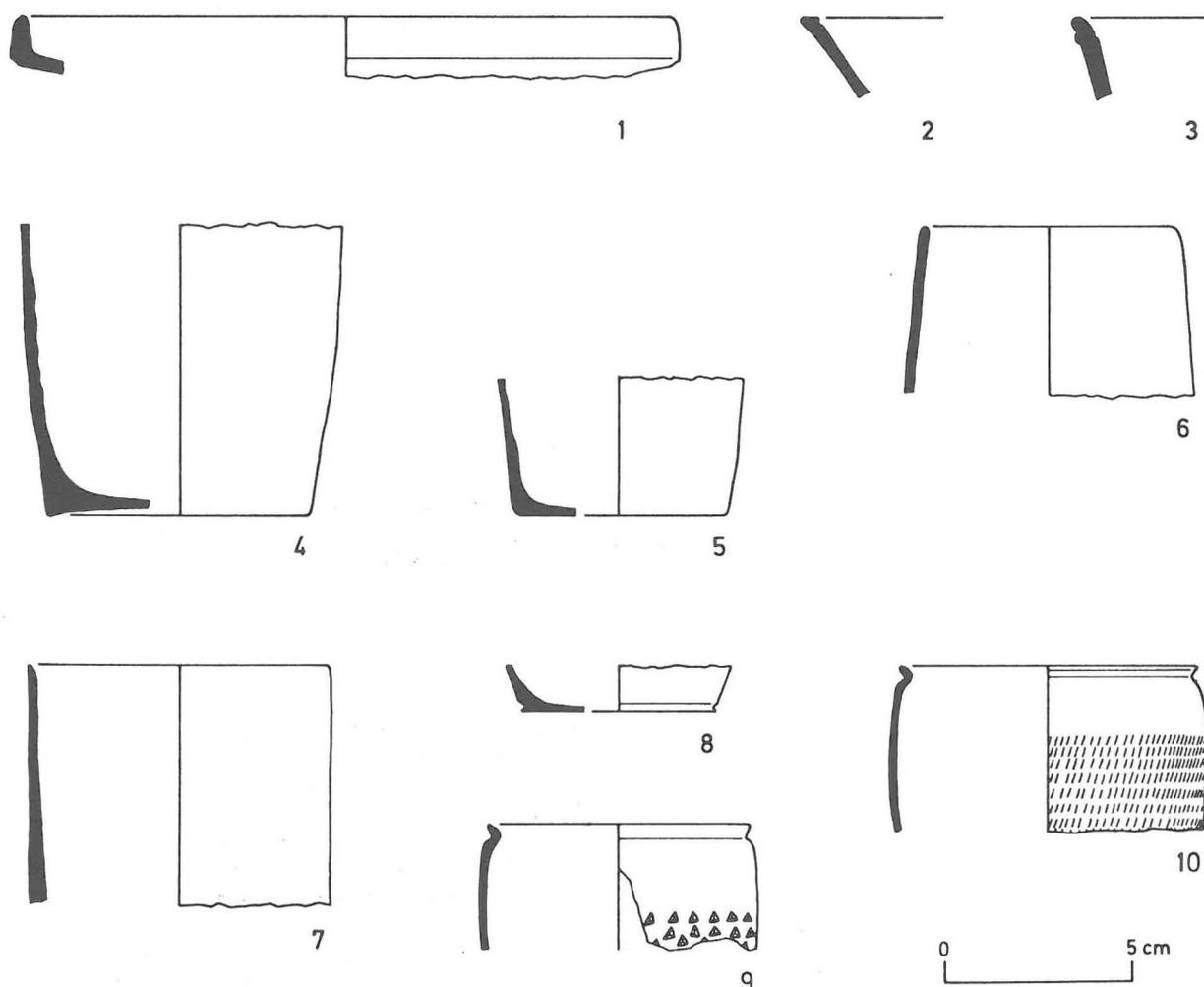


Figure 2 - *Baetulo*. Niveau tibérien, rue Fluvià.  
 Sigillée italique : 1 : Goudineau 36 ; 2 : Goudineau 39 ; 3 : Goudineau 43.  
 Céramique à parois fines : 4 à 7 : Mayet XIV ; 8 à 10 : Mayet XVII.

vées dans des contextes stratigraphiques et dont nous présentons aujourd'hui les premiers résultats.

Pour réaliser cette étude, nous avons choisi les couches stratigraphiques qui offrent une confiance absolue, en priorité, des contextes qui, par leur nature, peuvent apporter des résultats certains : contextes clos, homogènes et contenant un matériel très abondant.

### I. ARRIVÉE DES PREMIÈRES PRODUCTIONS DE SIGILLÉE GAULOISE À L'ÉPOQUE DE TIBÈRE

La généralisation du commerce des sigillées sud-gauloises peut être documentée à l'époque de Tibère mais, malheureusement, à Badalone, on observe un manque de stratigraphies pour cette période parce qu'il est possible, à ce moment-là, que la ville vive une période de stabilité constructive et que, par conséquent, il n'y

ait plus les témoins matériels qui demeurent toujours après une forte activité urbanistique. Malgré tout, parmi les niveaux peu abondants mis au jour pour cette période, on a choisi une couche qui appartient au comblement d'un puits, utilisé comme un dépotoir, c'est-à-dire un dépôt absolument clos. Ce puits était situé au n° 23 de la rue Fluvià, dans la cour d'une *domus* d'époque tardo-republicaine<sup>2</sup>. Il était creusé directement dans le terrain naturel et présentait une forme presque carrée de 1,20 m par 1 m. On a seulement pu le fouiller jusqu'à une profondeur de 12 m puisque, à partir de ce niveau, l'eau apparaissait.

Ce puits était rempli par une couche contenant plus de 8000 tessons de céramiques, parmi lesquels les sigillées italiques étaient les plus abondantes. La présence de quelques formes appartenant à la dernière phase de production de ces sigillées italiques, comme les formes Goudineau 36, 39 et 43 datées de l'époque

2 J. GUITART, P. PADROS, C. PUERTA, La casa urbana en Baetulo, dans *La casa urbana hispanorromana*, Zaragoza, 1991, p. 35-47.

de Tibère, nous a fourni la datation pour ce contexte. On y a aussi trouvé diverses formes de céramiques à parois fines du premier quart du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., telles que les formes Mayet XIV et XVII (Fig. 2). En plus, l'absence de céramiques communes de production africaine et de céramiques à parois fines importées de la Bétique, qui commencent à apparaître à Badalone dans des contextes de la période claudienne, est aussi un élément décisif pour établir la datation de ce dépôt, qu'on situe à l'époque de Tibère.

En ce qui concerne la sigillée gauloise, il est important de remarquer leur totale absence de cet ensemble, ce qui est bien significatif si on se rend compte de l'importance du lot céramique qui comblait le puits.

De l'étude de ce niveau, on pourrait déduire qu'à l'époque de Tibère, la sigillée gauloise ne serait pas encore arrivée à Badalona. Mais il est évident qu'avec ce résultat provenant d'un unique niveau, même s'il a fourni un matériel très abondant, on ne peut pas en déduire un résultat global. Cela est confirmé aussi par l'étude de F. Tarrats (mentionnée *supra*), où il prouvait l'existence de quelques types de sigillées sud-gauloises caractéristiques de l'époque tibérienne, telles que la forme Drag. 29a. Par conséquent, nous pouvons conclure qu'il est possible que l'arrivée des sigillées du sud de la Gaule à Badalone intervienne peu après les premières années du règne de Tibère et que leur présence se serait généralisée au long de son mandat. Par ailleurs, ce fait témoigne que, durant cette période, les productions de sigillées provenant des ateliers italiens continuent à approvisionner en quantité *Baetulo*, et qu'elles dominent le marché jusqu'au second quart du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.

## II. DOMINATION DE LA SIGILLÉE GAULOISE À L'ÉPOQUE DE CLAUDE

C'est à l'époque de Claude, à Badalone, que l'on est documenté sur les premiers tessons de sigillées du sud de la Gaule, avec leur découverte dans un contexte stratigraphique : ils appartiennent à une couche de remblai d'un réservoir réutilisé plus tard comme un dépotoir<sup>3</sup>. Cette citerne occupait une partie du péristyle d'une *domus* située dans la rue Pujol, dans une zone en dehors de l'enceinte ; elle avait presque 3 m de diamètre et la couverture était voûtée. L'intérieur du réservoir a donné un niveau clos contenant presque 3.000 tessons de céramiques, chronologiquement très homogènes.

Parmi le matériel datable (Fig. 3, 4 et 6), on peut distinguer : plusieurs vases de céramiques à parois fines de formes Mayet XXXIV et XXXIII, toutes les deux datées de l'époque de Claude<sup>4</sup> ; deux monnaies de Gaius ; plusieurs fragments de verre représentés par les formes Isings 38a (caractéristiques de l'époque Claude-Néron), 22, 36b, 44 et 48, de la moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., et Isings 15 de la période Tibère/Claude, mais très commune surtout à l'époque de Claude/Néron<sup>5</sup>. Sont apparus aussi plusieurs tessons de céramique commune africaine caractéristiques du milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., telles que les formes Ostia II, fig. 302, 303, 306 et 312. Les sigillées italiennes ont, dans cette période, une présence résiduelle. Quant aux sigillées sud-gauloises, elles sont très abondantes, avec beaucoup de formes appartenant à la période Claude/Néron : Drag. 24/25, 27, 18, 15/17, 30, Ritt. 1 et 8 (Fig. 5).

Tous ces matériels ont permis de dater l'abandon de

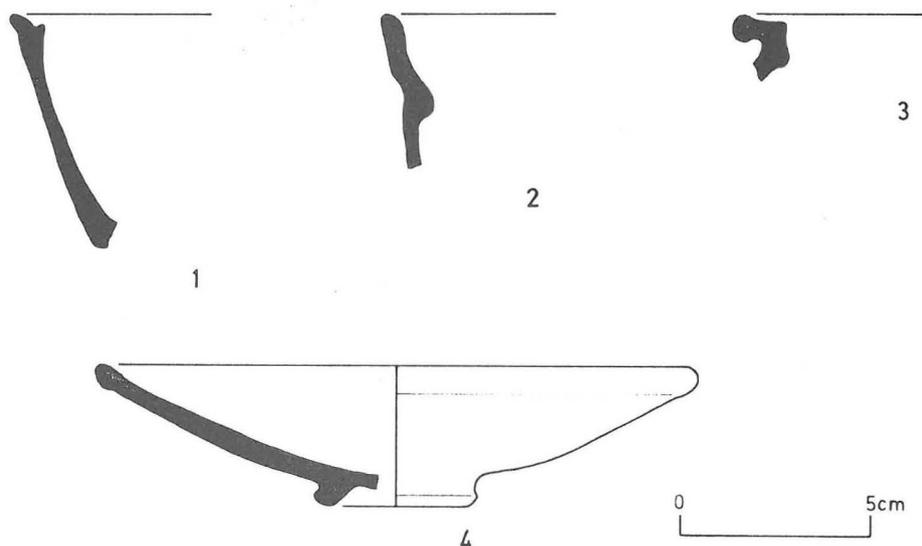


Figure 3 - *Baetulo*. Niveau claudien, rue Pujol.  
Céramique commune africaine : 1 : Ostia II, fig. 306 ; 2 : Ostia II, fig. 303 ; 3 : Ostia II, fig. 312 ; 4 : Ostia II, fig. 302.

3 F. TARRATS, Campaña de excavaciones arqueológicas Baetulo-76. Interesante hallazgo en el sector del pasaje Pujol, dans *Amistad*, 78, 1976, p. 4-6. P. PADROS, *Baetulo, arqueologia urbana. 1975-1985*, Monografies Badalonines 7, Badalona, 1985, p. 22-25.

4 C. PUERTA, *Baetulo. La ceràmica de parets fines*, Monografies Badalonines 11, Badalona 1989, p. 50-56.

5 N. FLOS, *Baetulo. Els vidres*, Monografies Badalonines 10, Badalona, 1987, p. 39-45.

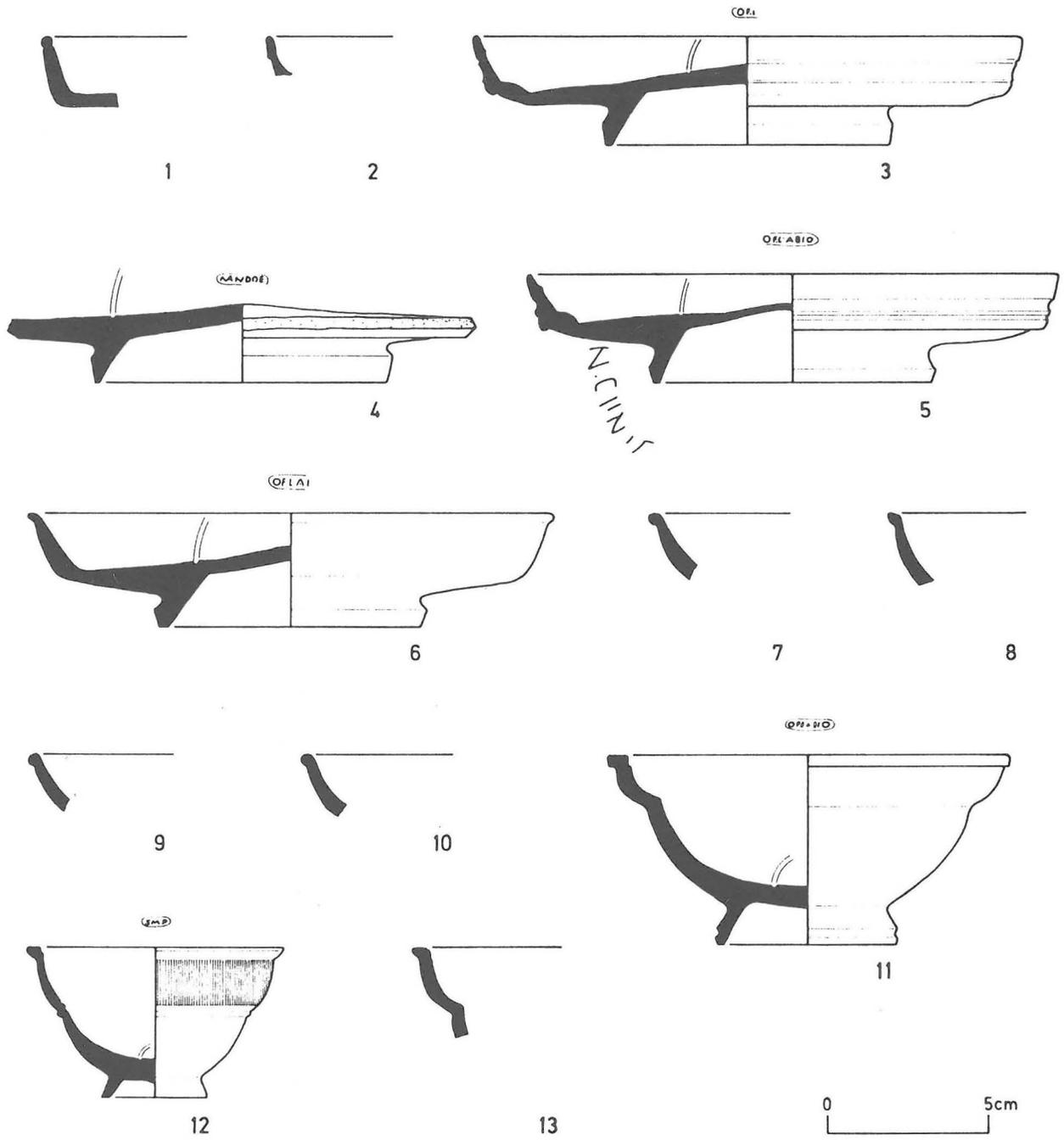


Figure 4 - *Baetulo*. Niveau claudien, rue Pujol.  
 Sigillée du sud de la Gaule : 1: Ritt. 1 ; 2 à 5 : Drag. 15/17 ; 6 à 10 : Drag. 18 ; 11 à 13 : Drag. 27.

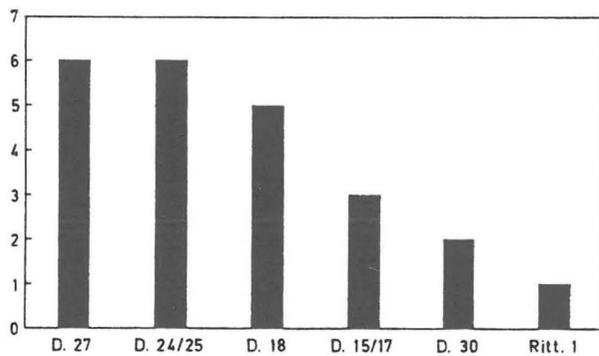


Figure 5 - *Baetulo*. Phase claudienne.  
 Histogramme représentant le nombre de formes des sigillées du sud de la Gaule.

LES SIGILLÉES DU SUD DE LA GAULE À BAETULO (BADALONE)

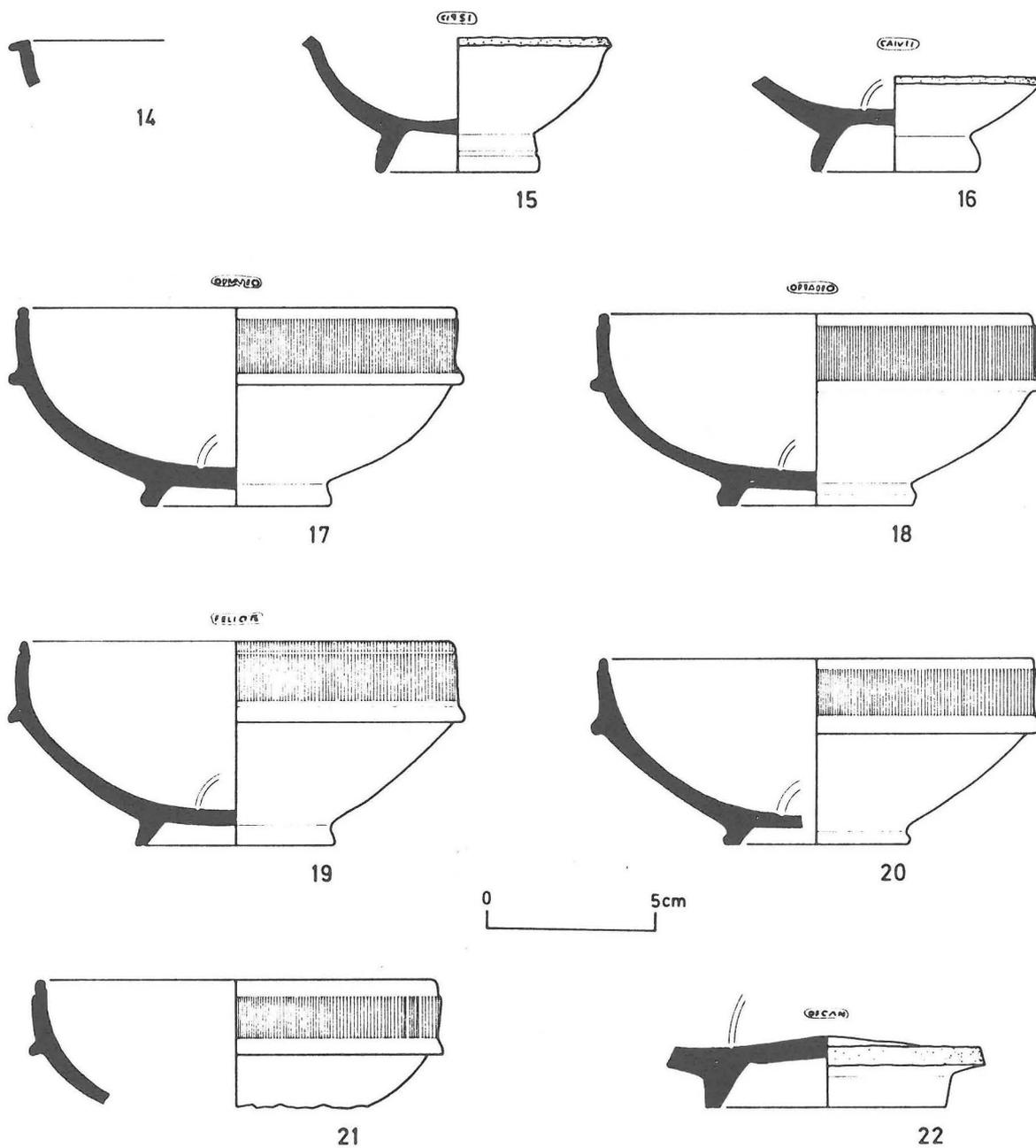


Figure 6 - *Baetulo*. Niveau claudien, rue Pujol.  
Sigillée du sud de la Gaule : 14 à 16 : Drag. 27 ; 17 à 21 : Drag. 24/25 ; 22 : indéterminée.

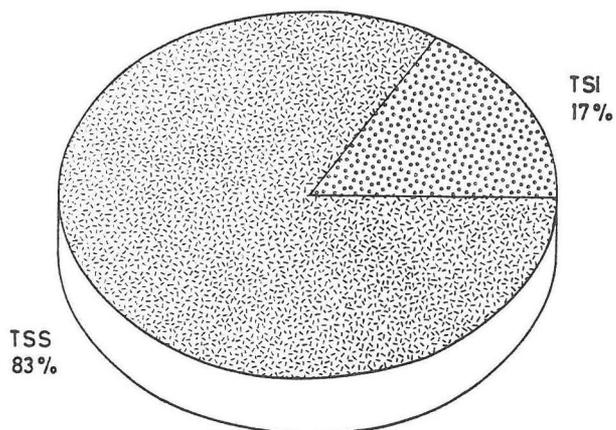


Figure 7 - *Baetulo*. Phase claudienne.  
Pourcentage des céramiques sigillées.

ce réservoir à l'époque de Claude ; cette chronologie est confirmée, en plus, par l'absence de matériel africain relatif aux typologies caractéristiques de la période flavienne, abondant dans les contextes stratigraphiques du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., à Badalone comme dans le reste des villes de Tarraconaise.

A l'époque de Claude I, donc, la grande majorité des sigillées appartiennent aux ateliers du sud de la Gaule et ce fait coïncide avec le moment du maximum de la splendeur commerciale de ces centres producteurs. Les statistiques indiquent 83 % de sigillées sud-gauloises et seulement 17 % de sigillées italiques (Fig. 7). Tout cela confirme que, au milieu du I<sup>er</sup> s., les productions sud-gauloises se sont substituées à la vaisselle italique fine de table et qu'elles dominent complètement le marché.

### III. CONTINUATION DE LA DOMINATION DE LA SIGILLÉE GAULOISE À L'ÉPOQUE FLAVIENNE ET ARRIVÉE DE LA SIGILLÉE CLAIRE A

Dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., continue la domination des sigillées du sud de la Gaule, comme le prouvent les résultats de l'étude de trois niveaux d'abandon qui correspondent à la fouille des cours de deux *domus* situées, pour l'une rue Lladó<sup>6</sup> et, pour l'autre rue Fluvià<sup>7</sup>, et d'un édifice de *taberna* sur la place Font i Cusso<sup>8</sup>. Ces couches d'abandon ont donné un grand nombre de matériel céramique, aux caractéristiques très similaires, que l'on peut dater avec précision dans le dernier quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Fig. 10 à 12) : céramique commune africaine de l'époque des Flaviens avec les formes Lamb. 10B/H. 23A et Ostia III, fig. 332 ; sigillée hispanique des types Drag. 37 dont le commencement de la production se situe vers 70, Mezquiriz 2 qui commence dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., Drag. 18 de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s., de même que la forme Hermet 13. La grande qualité des décors et des vernis coïncide avec la chronologie proposée. On constate, pour la première fois, l'apparition de sigillée africaine A, représentée par des formes fermées typiques du début des exportations de ces céramiques, durant la période de Domitien.

La sigillée du sud de la Gaule a une présence encore majoritaire dans cette période, avec une grande diversité de formes : Ritt. 8, Drag. 33, 24/25, 27, 29/37, 18/31, 15/17, 30 et 2/21, Hermet 12, ainsi que des formes d'époque flavienne : Drag. 18, 29c, 35 ou 36 et 37 (Fig. 8).

Par conséquent, à l'époque flavienne, il y a une prédominance des sigillées sud-gauloises si on les compare aux sigillées hispaniques et aussi aux premières productions des sigillées africaines (77,20 % de TSS, 20,40 % de TSH, 2,40 % de TSAA) (Fig. 9). On a pu constater, à cette époque, que les relations commer-

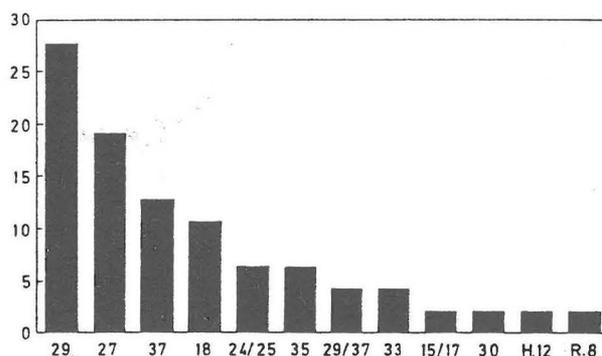


Figure 8 - *Baetulo*. Phase flavienne. Histogramme représentant le nombre de formes des sigillées du sud de la Gaule.

ciales avec l'intérieur de la péninsule Ibérique sont pratiquement nulles et que, bien que, au milieu du I<sup>er</sup> s., les sigillées hispaniques en provenance des ateliers de La Rioja comme Tricio, Bezares, etc., soient présentes à *Baetulo*, elles restent très minoritaires face aux sigillées du sud de la Gaule.

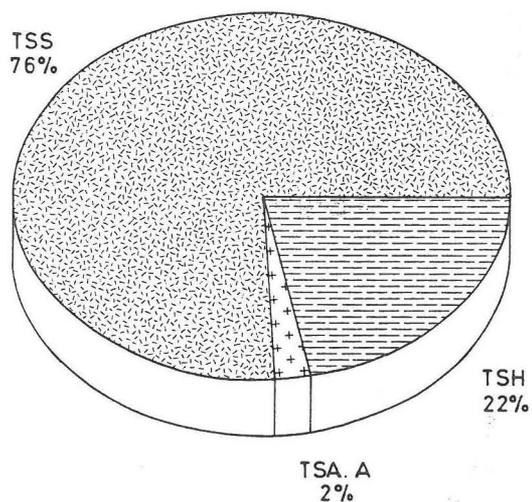


Figure 9 - *Baetulo*. Phase flavienne. Pourcentage des céramiques sigillées.

### IV. DISPARITION DE LA SIGILLÉE SUD-GAULOISE

C'est durant la première moitié du II<sup>e</sup> s. qu'on situe la disparition des sigillées du sud de la Gaule dans des contextes stratigraphiques fouillés dans la ville de *Baetulo*. Nous avons pu le constater grâce aux nombreuses couches de remblais du bâtiment de *taberna* déjà mentionné<sup>9</sup>, datées du second quart du II<sup>e</sup> s., qui ont fourni le matériel céramique suivant : sigillée afri-

6 Cf. note 2.

7 Cf. note 2.

8 J. AQUILUÉ, *Las ceramicas africanas de la ciudad romana de Baetulo (Hispania Tarraconensis)*, BAR International Series 337, 1987, p. 16-72. M. COMAS, C. LLOBET, P. PADROS, C. PUERTA, et M. RODRIGUEZ, Un espai d'us public a l'àrea central de Baetulo (Hispania Tarraconensis), dans *XIV<sup>e</sup> Congrès International d'Archéologie Classique*, Tarragona 1993, sous presse.

9 Cf. note 8.

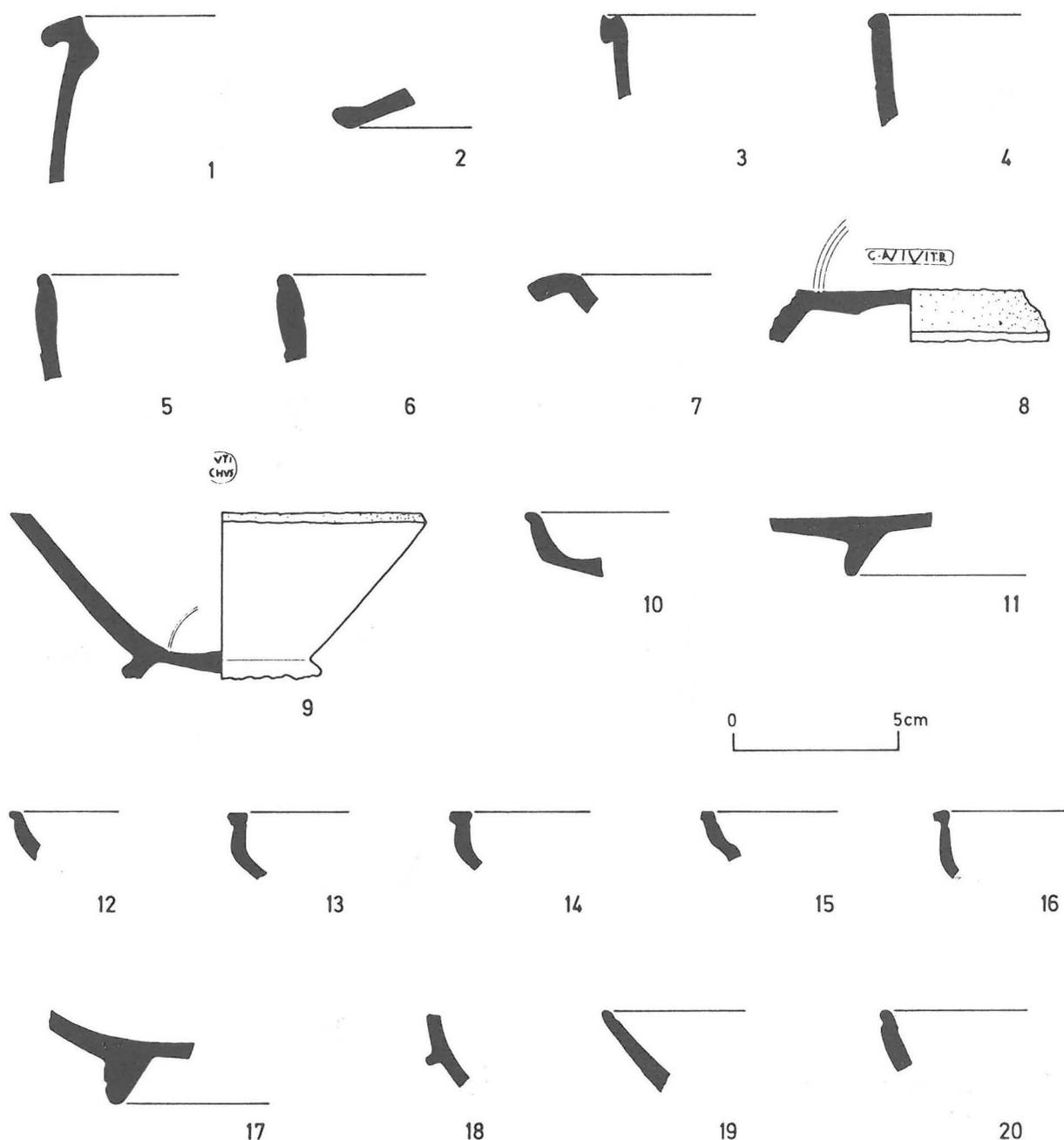


Figure 10 - *Baetulo*. Niveaux flaviens, rue Lladó.

Céramique commune africaine : 1 : Ostia II, fig. 314 ; 2 : Ostia III, fig. 332 ; 3 : Ostia III, fig. 324.

Sigillée hispanique : 4 à 6 : Drag. 37 ; 7 : Drag. 36 ; 8 : indéterminée ; 9 : Drag. 33.

Sigillée du sud de la Gaule : 10 et 11 : Drag. 18 ; 12 à 17 : Drag. 27 ; 18 : Drag. 24/25 ; 19 : Drag. 33 ; 20 : Drag. 29.

caine A1 avec les formes Lamb. 23/H. 6, Lamb. 7A/H. 7A, Lamb. 2A/H. 9A, Lamb. 19/H. 22, Lamb. 20/H. 20 ; céramique commune africaine : Ostia III, fig. 267, Lamb. 10A/H. 23B et Ostia III, fig. 332 (Fig. 14). On remarque deux tessons de sigillée hispanique, de forme Drag. 37 et 15/17, et quelques sigillées sud-gauloises résiduelles, telles que les types Drag. 24/25, 29 et 37.

Dans la première moitié du II<sup>e</sup> s., on peut observer, statistiquement, que les sigillées africaines sont majoritaires par rapport aux sigillées du sud de la Gaule et aux sigillées hispaniques (TSAA : 55,31 % ; TSS : 25,53 % ; TSH : 19,14 %) (Fig. 13). A cette période, les

productions du sud de la Gaule subissent un grand déclin à *Baetulo*, et sont surpassées par les sigillées africaines qui, à partir de ce moment, contrôlent le marché.

## V. LES ESTAMPILLES

En ce qui concerne les estampilles sur sigillées du sud de la Gaule, nous avons étudié celles qui sont apparues dans les contextes présentés ; toutes proviennent des ateliers de La Graufesenque (Fig. 15).

Les estampilles identifiées correspondent aux potiers

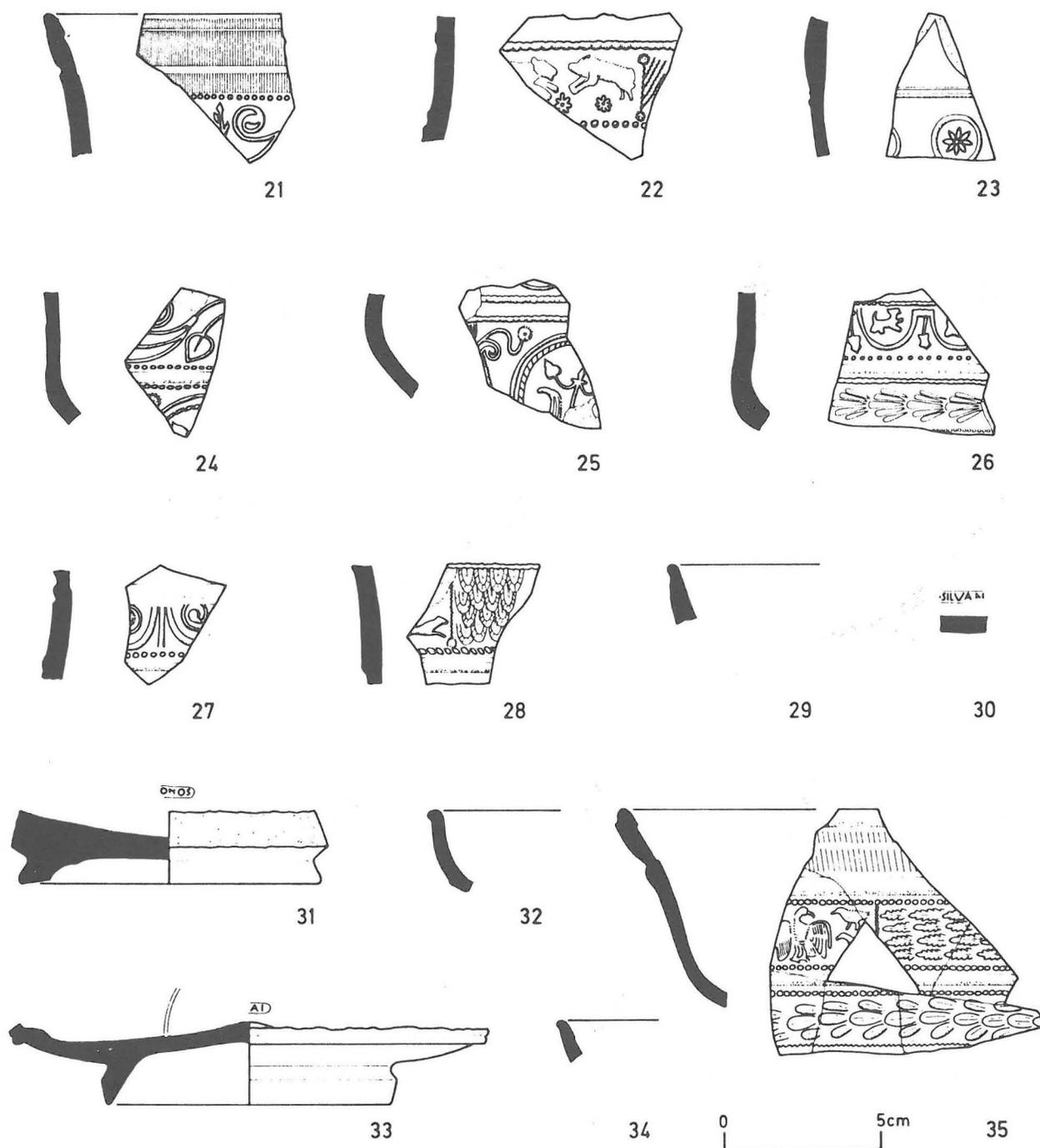


Figure 11 - *Baetulo*. Niveaux flaviens, rue Lladó.  
 Sigillée du sud de la Gaule : 21 à 28 : Drag. 29 ; 29 : Drag. 37 ;  
 30 et 31 : indéterminées avec les estampilles SILVANVS et SACIRONOS.  
 Rue Fluvià. Sigillée du sud de la Gaule : 32 : Drag. 18 ; 33 et 34 : Drag. 29 ; 35 : Drag. 30.

suivants : Labio sur Drag. 24/25 et 18 ; Amandus sur Drag. 15/17 ; Felix sur Drag. 24/25 ; S.M.P. sur Drag. 27 ; Cantus, sur forme indéterminée.

Toutes ces estampilles ont été trouvées dans les niveaux claudiens (Fig. 4 et 6). Les estampilles Silvanus et Sacironus sur des formes indéterminées, apparaissent dans les niveaux flaviens (Fig. 12). On n'a pu identifier aucune estampille originaire des ateliers de Montans.

En ce qui concerne les marques sans contexte strati-

graphique étudiées par F. Tarrats, nous avons pu observer, également, la domination absolue des ateliers de La Graufesenque, avec un pourcentage de 98 %, contre 2 % pour Montans. Les potiers de La Graufesenque que l'on trouve avec un nombre plus grand d'estampilles sont : Primus avec 12 marques sur diverses formes (Drag. 18, 24/25, 29, 27 et 15/17 ou 18), Castus avec 6 estampilles (sur vases Drag. 24/25), Maccarus avec 5 estampilles (sur la forme Drag. 27) et Bio avec 5 estampilles (aussi sur la forme Drag. 27).

LES SIGILLÉES DU SUD DE LA GAULE à BAETULO (BADALONE)

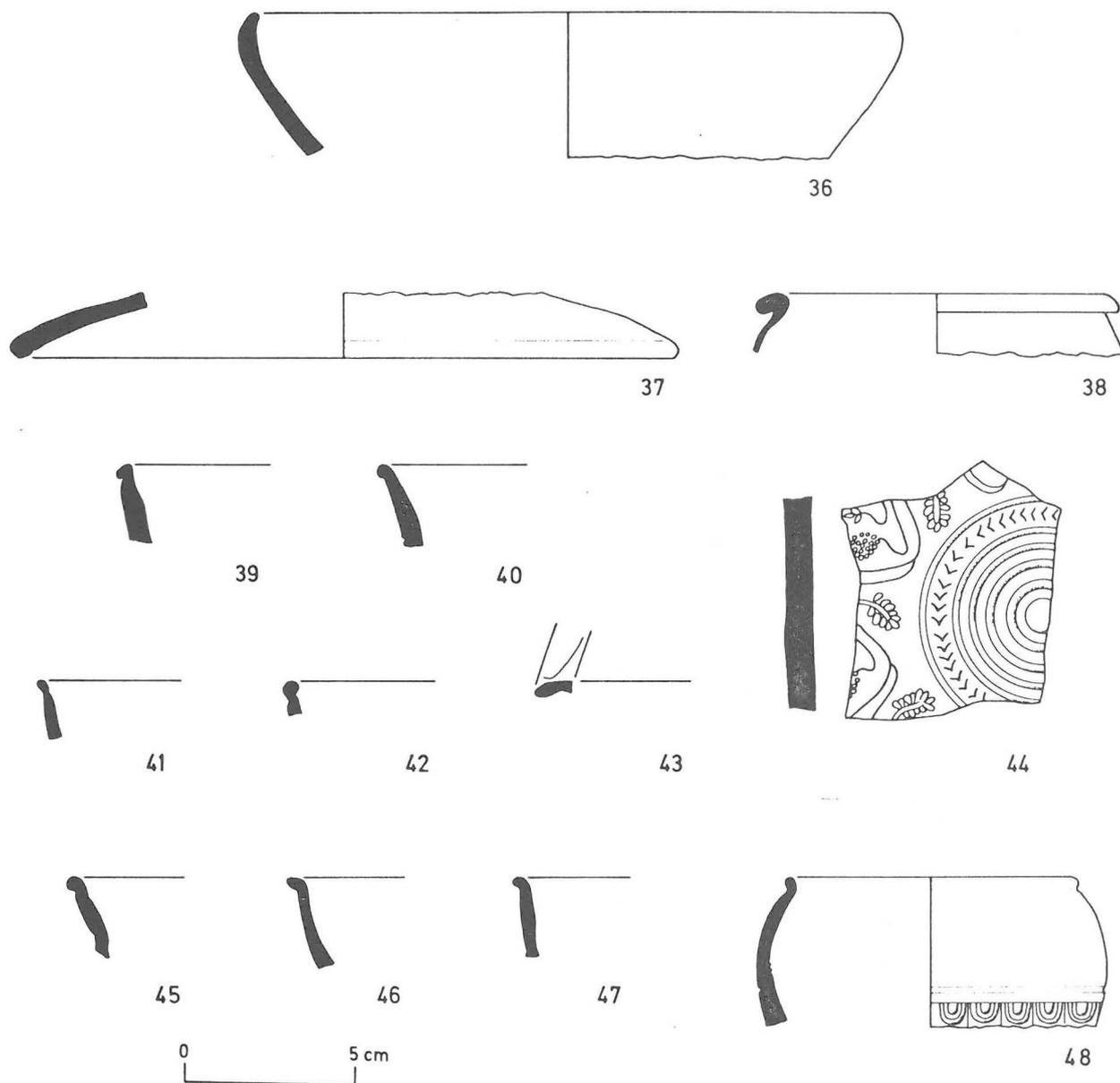


Figure 12 - *Baetulo*. Niveaux flaviens, place. J. Font i Cussó.  
 Céramique comune africaine : 36: Lamb. 10B/H. 23A ; 37 : Ostia III, fig. 332.  
 Sigillée hispanique : 38 : Mezquiriz 2 ; 39 : Drag. 37 ; 40 : Drag. 18 ; 44 : Hermet 13.  
 Sigillée du sud de la Gaule : 41: Drag. 33 ; 42 : Ritt. 8 ; 43 : Drag. 35 ou 36 ; 45 : Drag. 29c ;  
 46 : Drag. 18 ; 47 : Drag. 37 ; 48 : Hermet 12.

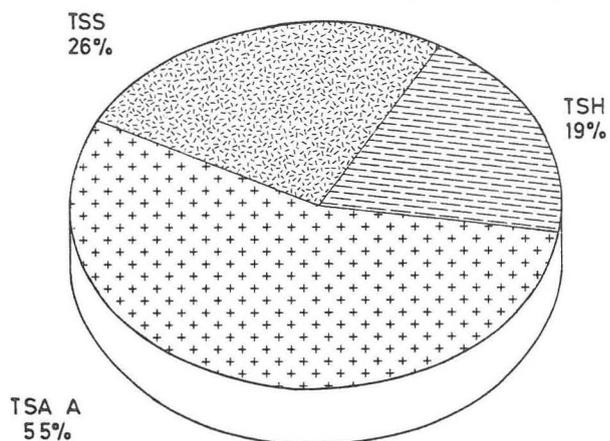


Figure 13 - *Baetulo*. Phase antonine.  
 Pourcentage des céramiques sigillées.

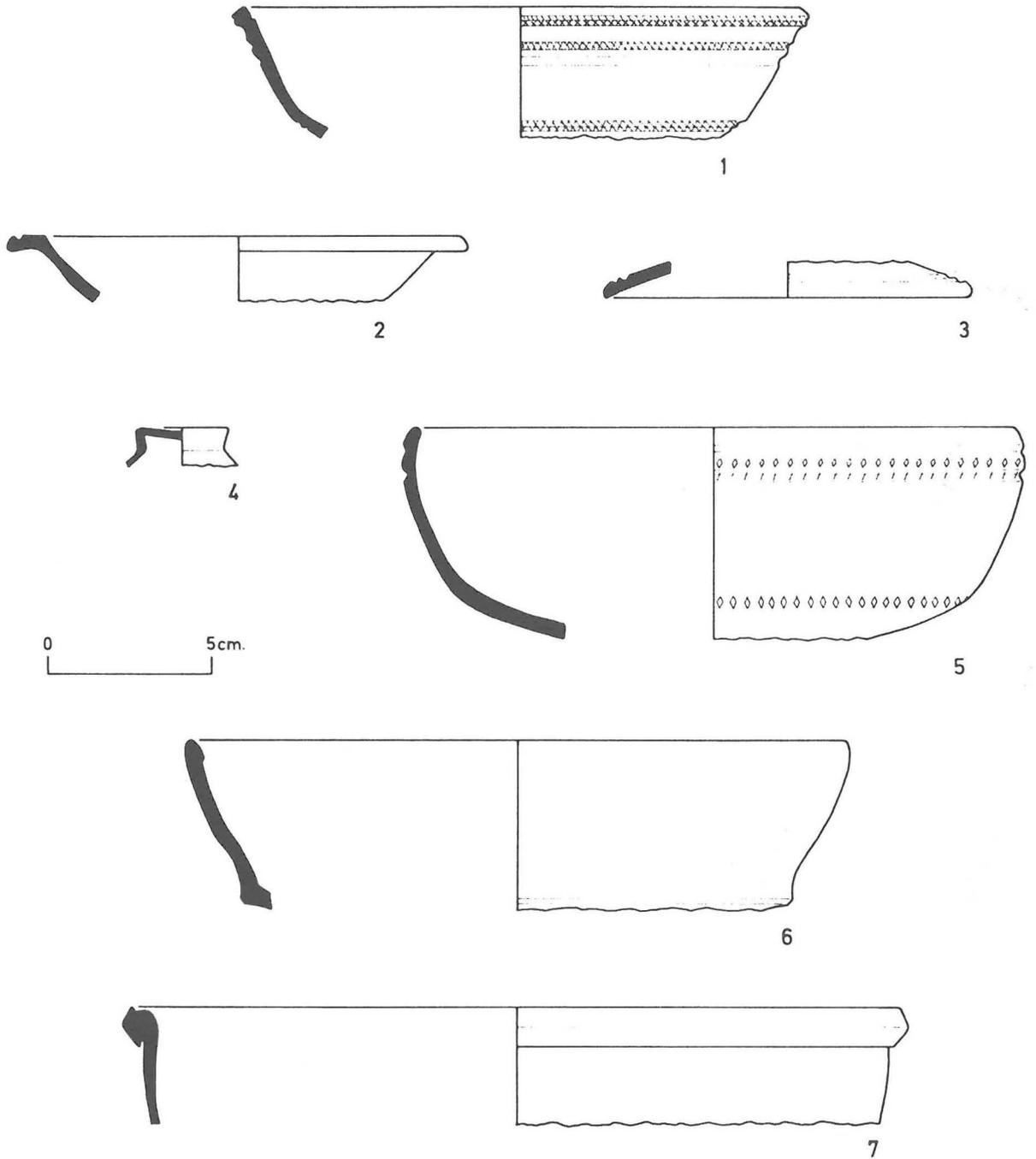


Figure 14 - *Baetulo*. Niveaux antonins, place Font Cussó.  
 Sigillée africaine A : 1 : Lamb. 7A ; 2 : Lamb. 23 ; 3 : Lamb. 19 ; 4 : Lamb. 20 ; 5 : Lamb. 2A.  
 Céramique commune africaine : 6 : Lamb. 10A ; 7 : Ostia III, fig. 267.

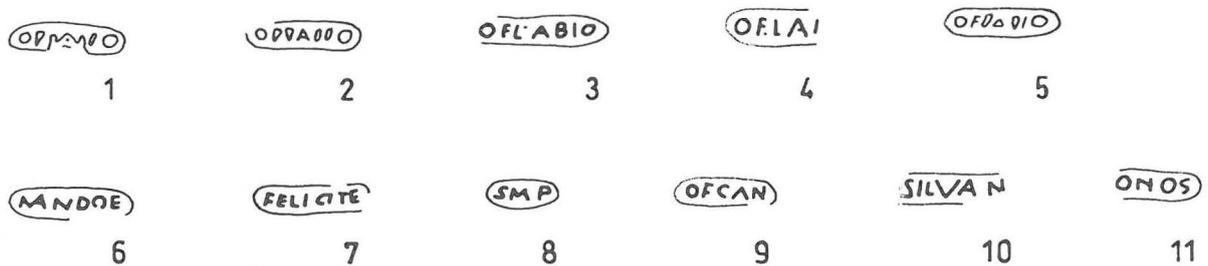


Figure 15 - *Baetulo*. Estampilles sur sigillées du sud de la Gaule, identifiées dans les contextes stratigraphiques (éch. 1:1).

Les estampilles de l'atelier de Montans sont : Eppius.L et Valerius, toutes les deux sur des vases de forme indéterminée.

## CONCLUSIONS

Dans cette étude préliminaire, on a surtout essayé d'établir une trajectoire chronologique pour la présence des sigillées du sud de la Gaule à Badalone. Les résultats démontrent que les premières productions de sigillée gauloise commencent à arriver à *Baetulo*, en faible quantité, dès l'époque tibérienne ; il ne semble pas que cela se soit produit durant les premières années du mandat de Tibère mais dans une étape plus avancée de cette période. Tout cela est normal si l'on pense qu'à cette époque, d'une part le commerce est encore sous l'influence des marchés italiques et, d'autre part, que les ateliers de la Gaule méridionale, spécialement celui de La Graufesenque, n'ont pas encore l'élan économique qui arrivera un peu plus tard.

C'est à l'époque de Claude que débute l'irruption des sigillées sud-gauloises dans la ville de *Baetulo*, inondant le marché et remplaçant définitivement les productions de l'atelier d'Arezzo, de même que celles des autres potiers italiques. Cependant, ce déplacement des centres économiques n'a pas troublé l'approvisionnement des marchés de Badalone, lesquels substituent sans interruption aux produits italiques ceux du sud de la Gaule.

Pendant tout le I<sup>er</sup> s., les sigillées du sud de la Gaule dominant absolument le commerce des céramiques fines, jusqu'à la fin de ce siècle où un nouveau type de céramique fait son apparition : la sigillée africaine. Cette nouvelle production conquiert rapidement les marchés de la Méditerranée qui, jusqu'à cette époque, se trouvaient absorbés par l'influence gauloise. Il faut distinguer aussi l'absence de vases sigillés gaulois datés du II<sup>e</sup> s., puisqu'il est évident, à cette période, que la sigillée africaine était déjà la céramique fine la plus utilisée dans les villes romaines méditerranéennes.

Il faut faire ressortir la prédominance presque totale

des vaiselles fabriquées dans les ateliers de La Graufesenque, par-dessus n'importe quel autre centre producteur de la Gaule méridionale, fait que l'on confirme, surtout, par la présence massive des estampilles des potiers de cet atelier. Tout ceci représente une autre preuve de l'intensité du commerce entre *Baetulo* et La Graufesenque et confirme que cet atelier avait une production clairement dirigée vers les marchés méditerranéens, bien différents de ceux de Montans, l'autre centre producteur important de sigillée gauloise dont l'influence se dirigeait surtout vers l'ouest.

Finalement, il faut remarquer la pauvre représentation de la sigillée hispanique à *Baetulo*, céramique qui n'a jamais fait concurrence aux productions sud-gauloises. La longue tradition des potiers des ateliers de la zone où est produite la sigillée hispanique, a rendu possible l'existence de centres avec un développement commercial essentiellement local, à l'exception de quelques-uns dont l'aire géographique d'influence est plus étendue, mais qui ont toujours une organisation de type familial. On doit associer à cette réalité le fait que Badalone, comme les autres villes romaines de la côte tarraconaise, a un marché plus réceptif aux courants commerciaux méditerranéens qu'à ceux du commerce avec l'intérieur de la péninsule Ibérique, ce qui a provoqué la pauvreté de ces matériaux.

L'arrivée par mer des produits en provenance de plusieurs endroits de la Méditerranée est une constante de la ville de *Baetulo* dès sa fondation. Il est évident que la mer était l'unique voie qui rendait possible l'arrivée des produits jusqu'au centre de consommation avec un coût compétitif et cet élément influera de façon décisive sur la réussite obtenue par les productions de sigillées sud-gauloises sur les marchés provinciaux. La présence massive de ces sigillées sur la côte de Badalone est un exemple du commerce maritime qui se faisait par cabotage, tel que le montre l'épave de Cala Culip<sup>10</sup>, avec un important chargement de sigillées fabriquées dans les ateliers du sud de la Gaule et destinées à leur commercialisation dans les villes de la côte tarraconaise.



## REMERCIEMENTS

Les dessins sont dus à l'amabilité d'A. Fonollà que nous remercions de son travail.

\*

\* \*

10 J. NIETO et al., *Excavacions arqueològiques a Cala Culip, I*, Girona 1989.

## DISCUSSION

Président de séance : A. VERNHET

**Allard MEES** : Sur quoi vous basez-vous pour l'attribution de tessons à Montans ? Sur l'index d'Oswald ?

**Pepita PADRÓS** : On a seulement trouvé 2 % attribuables aux productions de Montans. Les identifications des estampilles sont dues à Francesc Tarrats.

**Francesc TARRATS** : C'est un travail que j'ai fait il y a longtemps déjà mais je suis sûr qu'il y avait deux estampilles qui provenaient de Montans. Pour information, en ce moment, j'étudie un dépotoir très important, découvert à Tarragone ; pour donner une idée de sa composition, pour les importations, j'ai comptabilisé 270 marques de potiers parmi lesquelles 230 sont italiques et le reste, uniquement, de La Graufesenque. C'est un dépotoir du milieu du 1<sup>er</sup> s., avec un terminus ante quem de 60 apr. Il n'y a, parmi les 1500 vases sud-gaulois, aucun Drag. 37, 35-36, etc. Ce sont toutes des pièces pré-flaviennes et cela renforce l'idée que La Graufesenque a le monopole des exportations sur la côte catalane. Ce dépotoir des années 50-60 confirme aussi l'absence totale de tessons hispaniques.

**Alain VERNHET** : Ce que n'a pas dit F. Tarrats, c'est qu'il vient de publier ces estampilles italiques et sud-gauloises. Je veux dire aussi que je suis content, en tant que "producteur", si l'on peut dire, de connaître la commercialisation et les évolutions concurrentielles de cette commercialisation, en Catalogne. Vous avez choisi une méthode très simple : définir les aires de diffusion comparées des sigillées. Ce qui est étonnant, c'est le départ assez tardif de la sigillée hispanique et, au contraire, dans cette région, la durée plus longue qu'en Europe centrale ou dans la vallée du Rhin, des importations du sud de la Gaule qui continuent, si j'ai bien compris, jusqu'aux périodes antonines ?

**Pepita PADRÓS** : Oui.

**Bernard LIOU** : En fait, et pour revenir un peu en arrière, il aurait fallu demander à Allard Mees pourquoi il posait sa question ?

**Allard MEES** : Parce que, à mon sens, la Tarraconaise n'est pas la région du marché de Montans.

**Bernard LIOU** : Mais à propos d'Oswald ?

**Allard MEES** : Parce que les attributions d'Oswald sont discutables, dans la plupart des cas.

**Alain VERNHET** : Si on trouve, quelque part, un vase estampillé SALVETV, la provenance, dans l'ouvrage d'Oswald, est de Montans ; et bien non, ce n'est pas Montans ; comme on connaît SALVE.TV dans la vallée du Rhin, cela ne peut être que de La Graufesenque. Alors c'est une présomption d'erreur que je soupçonne dans l'esprit d'Allard quand il se demande si c'est bien du Montans parce que c'est vrai que sur la côte méditerranéenne, on ne connaît pratiquement pas un seul exemple de céramique de Montans. Mais ce qu'on ne connaît pas aujourd'hui, peut-être le connaîtra-t-on demain ?

**Francesc TARRATS** : Sur ce sujet, vraiment, la côte catalane n'est pas une zone d'influence commerciale des ateliers de Montans mais il faut dire qu'il existe des importations occasionnelles de céramiques de Montans. A Badalone, il y a deux vases ; mais aussi à Tarragone : dans tous les corpus de Tarragone, peut-être que cela n'arrive pas à 0,5 %. J'ai aussi une notice pour Ampurias mais c'est un marché absolument occasionnel. Cependant, on ne peut pas dire que Montans n'arrive pas en Catalogne.

**Alberto LOPEZ MULLOR** : A Ampurias, il y a un vase à paroi fine de Montans et à Badalone, il y en a aussi un autre.

**Christophe PELLECUER** : Une question sur le II<sup>e</sup> s. ; des études, menées par Pierre-Yves Genty, dans le département des Pyrénées-Orientales, donc en Catalogne française, sur des ensembles de l'extrême fin du 1<sup>er</sup> s. ou du début du II<sup>e</sup> s., donnent l'impression que la diffusion de la sigillée sud-gauloise peut s'arrêter aux environs de 100, concurrencée par les sigillées claires A africaines. La question est de savoir si, dans vos 25,50 % du II<sup>e</sup> s., il n'y a pas une bonne part de matériel résiduel ? Y-a-t-il vraiment des formes caractéristiques du II<sup>e</sup> s. ?

**Pepita PADRÓS** : Fondamentalement, le matériel de l'époque antonine, du II<sup>e</sup> s., est résiduel et ce qui est le mieux représenté, c'est le matériel africain ; c'est le matériel absolument majoritaire.

**Philippe BET** : Par rapport à la masse globale des céramiques, pour chacune des périodes que vous avez considérées, avez-vous constaté, pour la période antonine, une baisse de consommation dans l'ensemble des sigillées ?

**Pepita PADRÓS** : De fait, ce que j'ai commenté dans mon exposé, c'est un remplacement de la sigillée sud-gauloise par la sigillée africaine A et, à Badalone, concrètement, nous avons la céramique africaine A qui représentée en grande quantité. La sud-gauloise continue à être émise et la sigillée claire africaine A commence à être utilisée au début de l'époque flavienne mais sera à son apogée à l'époque flavienne puis antonine.

**Lucien RIVET** : Dans quelle mesure l'africaine de cuisine joue-t-elle un rôle dans vos datations ?

**Pepita PADRÓS** : Elle joue un rôle important, je dirais même très important, mais pas exclusif. Évidemment, nous avons de l'africaine pas seulement à Badalone, mais aussi à Tarragone et à Ampurias. Les travaux de J. Aquilué ont mis en évidence un faciès caractéristique très clair qui se répète dans différentes villes : différents types de communes africaines apparaissent à l'époque claudienne, d'autres dans les niveaux flaviens et d'autres encore seulement dans les niveaux antonins. Mais évidemment, la datation ne repose pas uniquement sur la céramique africaine ; selon les périodes chronologiques, nous utilisons les sud-gauloises, les parois fines, les hispaniques, etc. Nous datons en fonction de l'ensemble du matériel et, dans ces associations, la céramique africaine joue un rôle important.

**Lucien RIVET** : Autre question sur ce même sujet, à propos de l'africaine : vous faites référence à la publication d'Ostia, donc peut-être à celle de l'Atlante de Carandini, mais pas à celle de Hayes. Pourquoi ?

**Pepita PADRÓS** : Pour les communes africaines, nous préférons utiliser la typologie de Carandini dans l'Atlante, pour une question de méthodologie.

Albert RIBERA i LACOMBA<sup>1</sup>  
Antonio POVEDA NAVARRO<sup>2</sup>

## LA COMERCIALIZACIÓN DE LA TERRA SIGILLATA SUDGÁLICA EN EL PAÍS VALENCIANO

### • Résumé

Cette étude présente les caractéristiques générales de l'évolution de la sigillée du sud de la Gaule dans l'actuelle région de Valence, entre Tarraco et Cartago Nova, c'est-à-dire dans le territoire côtier qui dépendait, pendant l'époque romaine, de la province de Tarraconense.

Cette recherche découle d'une compilation de 790 marques sur terre sigillée, en tenant compte des fouilles récentes. Les données se centrent sur des villes : *Saguntum*, *Edeta*, *Valentia*, *Ello*, *Lucentum*, *Ilici* et *Portus Illicitanus*. Le niveau de connaissance, pour chacune des villes étudiées, est inégal et donne un panorama très fragmentaire, à l'exception de la colonie de Valence où des fouilles sont menées systématiquement depuis 1981.

En ce qui concerne la répartition des marques, on peut faire une série d'observations générales directement relatives à la commercialisation dans la région de Valence. Des 172 potiers répertoriés, on constate que seuls 9 d'entre eux représentent 30 % des marques connues. Treize autres potiers sont représentés par une quantité moindre, entre 10 et 20 marques, constituant ainsi 20 % du total. Ces mêmes potiers sont assez bien représentés dans d'autres villes hispano-romaines.

Dans les trois cités du nord, à partir du règne de Claude, la sigillée sud-gauloise supplante les dernières productions tardo-arétines et, à partir du règne de Vespasien, apparaît la sigillée hispanique qui supplante rapidement la sigillée gauloise. La situation, 200 km plus au sud, paraît un peu différente. A *Lucentum*, la perdurance des sigillées gauloises est claire jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> s., en même temps qu'est présente, en faible quantité, la sigillée hispanique de La Rioja. En revanche, il y a encore une bonne proportion de productions tardo-italiques et il est possible que la sigillée claire A apparaisse un peu plus fréquemment.

Dans la partie nord, il paraît probable, à partir des Flaviens, que la sigillée hispanique domine le marché jusqu'alors approvisionné par La Graufesenque, pendant que dans le sud le changement est plus lent et le marché mieux réparti ; la sigillée hispanique, la sigillée claire A et la sigillée sud-gauloise y coexistent équitablement durant le dernier tiers du I<sup>er</sup> s.

### EL MARCO GEOGRÁFICO

La finalidad de este estudio es presentar los rasgos generales de la evolución de la terra sigillata sudgálica (TSS) en un amplio territorio, el actual País Valenciano, que en la actualidad, y desde el s. XIII, constituye una entidad regional diferenciada, pero no en la época romana, cuando formaba parte de la zona central del litoral de la provincia Tarraconense. La mitad Norte, además, pertenecía al *Conventus Tarraconensis* y la Sur al *Carthaginenses*, siendo el río Júcar la frontera entre ambos. En concreto se va examinar una extensa franja costera de más de 300 kms., entre *Tarraco* y *Carthago Nova*, área de Romanización avanzada y vida urbana asentada desde la época ibérica.

Este trabajo se incluye dentro de un marco más general de recopilación de marcas de terra sigillata (Ribera 1981, Poveda y Ribera 1985, Ribera 1988-89) con vistas a elaborar un completo y actual *corpus* de los sigilla hallados, habida cuenta que en poco tiempo las recientes y extensas excavaciones tenidas lugar en bastantes yacimientos han ampliado bastante el panorama existente.

La información recogida se ha centrado en el área urbana, dejando para posterior ocasión el repertorio y estudio de los yacimientos rurales, de los que, podemos adelantar, se conoce bastante menos material, extremadamente disperso y no siempre de fácil acceso.

La muestra utilizada se compone de unas 800 marcas, concretamente 790. Para su recopilación se ha

1 Arqueólogo Municipal, S.I.A.M., Plaza de Maguncia 1, 46018 Valencia.

2 Director del Museo de Elda. Museo Arqueológico Municipal, C/ Príncipe de Asturias, 40, 03600 Elda.



Situación de las ciudades romanas del País Valenciano mencionadas en el texto.

tenido que recurrir tanto a obras antiguas (Chabret 1888, Ibarra 1926) como a hallazgos recientes inéditos. La irregularidad del origen de la muestra sería una característica general del conjunto estudiado, habida cuenta los diferentes procesos por los que han llegado a nosotros. De esta manera, la mayor parte del material de *Ilici*, *Saguntum* y *Lucentum* procede de excavaciones antiguas y hallazgos esporádicos, poco fiables y con nula información estratigráfica, con lo que nos alejamos del que sería nuestro propósito principal, estudiar el material dentro de su contexto general, al modo como se ha podido hacer con la terra sigillata hispánica (TSH) de *Valentia* (Escrivà 1991).

Además, la evolución, la categoría y el grado de conocimiento de cada una de las ciudades es cuando menos diverso, lo que da lugar a un panorama bastante fragmentario. De Norte a Sur tenemos a *Saguntum*, antigua y famosa ciudad ibérica, convertida en pujante municipio a principios del período de Augusto y de la que procede un abundante material que no aporta precisiones estratigráficas (Montesinos 1991). Muy

cerca se encuentra otro municipio, *Edeta*, poco excavado y conocido, del que procede un reducido conjunto de marcas (Martín 1963). También muy cerca está la colonia de *Valentia*, en proceso de excavación sistemática desde 1981 y que es el yacimiento que en los últimos años ha dado más material y ha aportado más contextos estratigráficos fiables, lo que ha permitido llegar a un mayor conocimiento de la evolución urbana general, lo que ha permitido comprender la dinámica del comercio de cerámicas a lo largo del s. I d. C., que tiene más que ver con el desarrollo urbano que con corrientes específicas de comercialización. Así, se ha comprobado fehacientemente la escasa presencia de terra sigillata aretina (TSA), la relativa poca cantidad de TSS y la extraordinaria abundancia de TSH. Este panorama, establecido provisionalmente hace años (Ribera 1981), se ha venido confirmando en sucesivas excavaciones (Escrivà 1991). La causa de esta peculiar distribución escalonada del material simplemente se debe a que la etapa augustea es muy débil, con una ciudad aun afectada por las destrucciones de la guerra de Sertorio (Ribera 1989) y que solo empieza a configurarse de nuevo como un auténtico e importante núcleo urbano a partir de los reinados de Claudio-Nerón, coincidiendo la etapa Flavia con un nuevo y gran desarrollo urbano y, tal vez, con una instalación colonial (Dies, Escrivà y Ribera 1987). *Valentia* da cada vez más una visión segura y a la vez peculiar de su evolución edilicia, que repercute y explica su panorama cerámico. Sin embargo, esta ciudad más conocida, por su propio desarrollo especial, no permite conocer del todo lo que serían las pautas comerciales de su entorno geográfico, afectado por un proceso evolutivo distinto, tal vez más lineal y con un período augústeo y julio-claudio más desarrollado.

Siguiendo un poco más hacia el Sur, pasado el Júcar nos encontramos con el Municipio augústeo de *Saetabis*, antigua e importante ciudad ibérica, de la que apenas conocemos la fase romana, a no ser por la epigrafía, que muestra una vida urbana destacable. A nivel de vestigios materiales, sin embargo, la situación es desastrosa, como demuestra que solo contemos con una marca de TSS, del taller de *Billicatus*, que no incluimos en el cuadro pero sí en el recuento general.

Otra de las ciudades romanas importantes fue *Dianium*, ciudad portuaria más conocida arqueológicamente, de la que, excepción hecha de las ánforas, echamos en falta la publicación de los materiales de las numerosas excavaciones realizadas. No hemos podido incluir ninguna pieza en nuestro repertorio.

Bastante más al Sur está el yacimiento del Tossal de Manises, que se debe corresponder con el municipio de *Lucentum*, donde desde hace tiempo se han realizado numerosas exploraciones arqueológicas, de las que ya hemos publicado el material procedente de las excavaciones antiguas (Ribera 1988-89).

A unos 20 kms. del anterior se encuentra la colonia augustea de *Ilici*, que ha dado el conjunto más grande de marcas de terra sigillata de toda el área valenciana, procedentes de las continuas excavaciones que se vienen realizando, aunque no han permitido establecer precisiones estratigráficas para dicho material cerámico.

También dispondremos del material que recientemente se ha venido recuperando en el *Portus Illicitanus*, puerto de la anterior ciudad, situado a 10 kms. de ella.

Por último, contaremos con un pequeño conjunto de materiales de la también pequeña ciudad de *Ello* y sus alrededores, ya hacia el interior (Poveda y Ribera 1985).

En total se ha trabajado sobre material procedente de 7 ciudades. Si atendemos a su distribución geográfica, y si dejamos de lado a *Ello*, podríamos simplificar la situación, juntándolos en 2 grupos: el Septentrional, formado por *Saguntum*, *Edeta* y *Valentia*, 2 municipios y una colonia que sobre el mapa forman un triángulo prácticamente regular separado por 25 kms. El otro grupo sería el Meridional, con *Lucentum*, *Ilici* y el *Portus Illicitanus*, una colonia, un municipio y un puerto formando otro triángulo con sus vértices separados unos 15kms.

## LA COMERCIALIZACIÓN DE LA TERRA SIGILLATA SUDGÁLICA

De la repartición de las casi 800 marcas, que presentamos en el cuadro adjunto, se pueden hacer una serie de observaciones generales relacionadas directamente con la comercialización de la TSS en el País Valenciano. De los 172 alfareros repertoriados, se ha podido constatar que solo 9 de ellos representan un 30 % del total de las marcas conocidas: BASSVS, CANTVS, CRESTVS, IVCVNDVS, LVCCEIVS, PRIMVS, SABINVS, SECVNDVS y VITALIS. De todos ellos se conocen 20 o más ejemplares, y están presentes en las 4 ciudades principales estudiadas (*Saguntum*, *Valentia*, *Lucentum* e *Ilici*), excepción de BASSVS y LVCCEIVS, solo ausentes de *Valentia*. Además, según se puede comprobar en el cuadro, son también, con diferencia, los alfareros de La Graufesenque que están mejor representados en la península Ibérica. Otros 13 alfareros están representados por una cantidad de entre 20 y 10 marcas, representando así un 20 % del total. Estos mismos ceramistas también los encontramos bien representados a otras ciudades hispanorromanas.

Es decir, que la mitad de la TSS del País Valenciano esta repartida entre solo 22 ceramistas. El resto, la otra mitad, pertenece a 150 alfareros, de los cuales unos 103 tan solo han dado 1 o 2 ejemplares. Estos numerosos alfareros de los que llegan pocos productos son, asimismo, escasos a los yacimientos hispanos. Se observa, pues, una mas que cierta concentración de los productos procedentes de unas pocas oficinas, tanto a nivel valenciano como hispánico. Otra historia sería la de explicar este fenómeno, cuantitativamente demostrado. Tanto se podría suponer una preferencia o especialización en la distribución, como a que este hecho se correspondería con que al lugar de origen, La Graufesenque, los índices de producción fueran realmente estos. Es decir, que deberíamos conocer si determinados alfareros producían mayor cantidad de vasos que otros, a lo que habría que añadir la variante de la longevidad de los talleres, porque no hay que olvidar que esta estadística también puede reflejar que unos talleres produjeron más que otros por el simple hecho que estuvieron trabajando durante más tiempo.

Tampoco habría que olvidar el problema de los más que probables homónimos, seguramente parientes, que en sucesivas generaciones podrían producir grandes cantidades de cerámica usando, con pequeñas variantes, los mismos *nomina*. Con todo, los datos están ahí y evidencian una realidad que, más tarde o temprano, y cotejando las muestras estadísticas de otros lugares, tendremos que aclarar afín de establecer las pautas generales por las que se movió la comercialización de la TSS de la Graufesenque, que durante casi todo el s. I d.C. monopolizó el mercado de cerámica fina de mesa a lo largo y ancho de la tierras valencianas.

En el País Valenciano, hoy por hoy, es difícil asegurar la presencia de productos de otros talleres gálicos. A pesar de todo, hay algunos escasos ejemplares de adscripción dudosa, procedentes de la zona Meridional, especialmente de *Ilici*, que tal vez puedan ser de Lezoux. Sería el caso de CANTOSSA, COBNERTVS, IMMNVVS, MORINVS, OCARVS y VENATOR.

Los 2 grupos de ciudades que hemos definido, el Septentrional y Meridional, podrían, a simple vista, presentar diferencias de comercialización en momentos más o menos coetáneos, que pasamos a señalar. A las 3 ciudades del Norte, a partir del reinado de Claudio, parece que súbitamente, entre la cerámica fina de mesa, predomina la TSS, desplazando a las últimas cerámicas tardo-aretinas. Sin embargo, para los dos primeros tercios del s. I d.C. contamos con muy pocas referencias estratigráficas. A partir del reinado de Vespasiano se va introduciendo la TSH, tanto de talleres próximos, como Bronchales, como de los más lejanos, pero más abundantes, de la Rioja, que rápidamente suplanta a la TSS. Este proceso se ha podido seguir bastante bien a través de las excavaciones estratigráficas de *Valentia*, donde son extraordinariamente abundantes los niveles de la época Flavia, asociados a grandes obras, que se relacionan con una gran fase de reforma y expansión urbana (Dies, Escrivà y Ribera 1987). En estos niveles, la TSS suele aparecer en unas proporciones inferiores, en un 50 % o más, a la TSH, y en gran parte ya ha de considerarse como material residual. En concreto, para el periodo 70-80 d.C., la TSH, ausente o apenas detectada anteriormente, ya representa el 58 % de la terra sigillata, quedando el resto, 42 %, cubierto por la TSS. Poco después, entre 80-100 d.C., la situación parece cambiar rápidamente, con un 79 % de TSH, 20 % DE TSS y 1 % para la sigillata africana A (SAA). A finales de la etapa flavia habría que colocar, pues, el final de la llegada de la TSS, las primeras y escasas importaciones de sigillata clara y el inicio y pronto predominio de la TSH (Escrivà 1991).

En las excavaciones de la plaza del Negrito (1990), el relleno de una gran fosa datada a fines de la época de Adriano, con varios m<sup>3</sup> de volumen, colmatada principalmente por fragmentos cerámicos, especialmente ánforas, ha constatado fehacientemente que aun predomina como cerámica de mesa más usual la TSH, muy por encima de la SAA, siendo ahora la TSS bastante esporádica, por no decir que debe ser totalmente residual.

El esquema de comercialización general en esta zona Norte, deducido principalmente de los recientes hallazgos de *Valentia*, podría repetirse en la cercana *Sagun-*

tum, aun poco estudiada estratigráficamente, donde a primera vista parece haber una cierta perduración de alfareros de TSS de la época flavia, cuando la TSH sería también abundante.

La situación 200 kms. al Sur parece un poco diferente, haciendo la advertencia de la falta de estudios estratigráficos, pero la gran masa de material disponible ha de ser tenida en cuenta. En *Lucentum* se atestigua la clara perduración de la TSS hasta fines del s. I d.C., con alfareros como CRESTIO, FRONTINVS, GERMANVS, LOGIRNIVS, PATRICIVS, VITALIS, al tiempo que siempre está presente, pero nunca abundante, la TSH de la Rioja. Por el contrario, se señala una buena proporción de alfareros tardo-italicos, sobre todo de RASINIVS PISANVS (Ribera 1988-89), y es posible que la SAA llegue con más frecuencia. Este esquema aproximado es el que también dan los hallazgos recientes del *Portus Illicitanus* (Sánchez, Guardiola y Blasco 1989) y posiblemente lo dieran los de *Ilici* si fueran estudiados en su conjunto.

Se podría hablar que a partir de los Flavios, más o menos coincidiendo con el principio del final del apogeo de la Graufesenque, se asiste, en los principales centros consumidores, a una diversificación de los centros de suministros de cerámica de mesa barnizada, hasta el momento prácticamente monopolizados por la TSS. En la parte Septentrional parece probable que la TSH

ocuparía y/o desplazaría por un siglo el mercado que hasta entonces abastecía la Graufesenque, mientras en la zona Meridional el cambio podría haber sido más paulatino y el mercado estaría más repartido. La TSH, la sigillata tardo-italica, la SAA y la TSS coexistirían, más o menos equitativamente, durante el último tercio del s. I d.C.

Tenemos menos datos sobre la introducción de la TSS, que, en todo caso, no sería relevante hasta el reinado de Claudio, viéndose la perduración de la sigillata tardo-aretina y la escasez de la TSS tiberiana.

El cuadro esquemático de los materiales repertoriados lo presentamos muy resumido, por obvias razones de claridad y espacio. Los inicios de columna van presididos por las iniciales de los yacimientos: SAG = *Saguntum*; EDE = *Edeta*; VAL = *Valentia*; ELO = *Ello*; LVC = *Lucentum*; ILI = *Ilici* y PIL = *Portus Illicitanus*. A modo de comparación, se completa el cuadro con los hallazgos de otras ciudades hispánicas de las que disponemos de abundantes lotes de marcas. A saber: *Baelo* = BEL (Bourgeois y Mayet 1991); *Emerita* = EME (Mayet 1978); *Conimbriga* = CON (Delgado, Mayet y Moutinho de Alarçao 1975); *Carthago Nova* = CAR (Ramallo 1989); *Emporion* = EMP (Cazurro 1909-10); *Tarraco* = TAR (Tarrats 1992; Ventura 1950).

	SAG	EDE	VAL	ELO	LVC	ILI	PIL	TOTAL PV	BEL	EME	CON	CAR	EMP	TAR	TOTAL HISPANIA
ABITVS	1		1		1	1		4			1	1	1		7
ACVTVS	4					3	3	10	2	1			2	9	24
ALBANVS	1		1			1		3	1					1	5
ALBINVS	3				1	2	1	7	3		2	6		4	22
AMANDVS	3	1	3	2	5	2	3	19	3	3		1	5	1	32
AMATVS				1		1		2							2
ANGIVS o VOFANGIVS			1		1			2	1				1	1	5
APER	2			1	3	3	2	11	4	4	1		1	5	26
AQVITANVS					1		1	2		2				1	5
ARDACVS	1	1	1		3	3	3	12	1	3		2	2	3	23
ARINVS						1		1							1
ARRO						1		1							1
ATER	1							1							1
ATTALVS					1			1							1
L.A. ATILIVS						1		1							1
ATVSA						1		1							1
AVE VALE	1							1							1
BASSINVS				1				1							3
BASSVS	4	1		3	7	7		22	4	3		1	6	4	40
BELLICVS						1		1							1
BILICATVS						2		3			1	1	3	5	13
BIO	2							2	3		1	3	6	3	18
BOLLVS					1			1			1		2	2	6
CALVVS	2				2	1	1	6	4		2	2	3	2	19
CAMIVS						1		1			1			1	3
CANONVS							1	1							1
CANRVCATVS					2			2							2
CANTOSSA						1		1							1
CANTVS	1		4		4	8	6	23		4	2	1	8	32	70

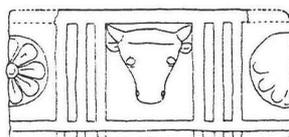
LA TERRA SIGILLITA SUDGÁLICA EN EL PAÍS VALENCIANO

	SAG	EDE	VAL	ELO	LVC	ILI	PIL	TOTAL PV	BEL	EME	CON	CAR	EMP	TAR	TOTAL HISPANIA
CAPITO	2				2	1	2	7			2	2	1	4	16
CARANTVS					2	1		3							3
CARBO						1		1	2						3
CARILVS			1		1			2		1				4	7
CASTVS					3	3		6	5	1			4	6	22
CELADVS			1		3			4	1			1	4		10
CELER							1	1					1	1	3
CELSVS				1		2	1	4	2		1		1		8
CENNATVS			2					2	3			1	2		8
CENSOR							1	1							1
CENTVS			1					1							1
CITVRVS							1	1							1
COBNERTVS						1		1							1
COCVS						1	1	2	5	1			1	3	12
COPIRO					2			2	2						4
COSIVS RVFINVS					2	3		5	1			2	2		10
COSIVS VRAPPVS	1		1					2			1		2	2	7
COSIVS VIRILIS L.					1	1		2				2			4
COTTO	2				1	1		4	1					2	7
CRESTIO M.					1			1							1
CRESTVS	5		4	1	6	3	2	21	3	6		3	8	9	50
CRISPVS	1				2			3			1	1	5		10
DAMONVS	2		1			4		7	8	4			3	4	26
DOMINVS							1	1							1
EPPONVS	1							1							1
EMIVS			4		2	1		7	3	1				3	14
FABVS	1							1	2						3
FELICEN-TE					1			1	1						2
FELIX	2				5	1	3	11	3		2		7	6	29
FIRMO	3				2	3		8	2	2	1	1	1	3	18
FLAVVS GERMANVS	1							1						1	2
FORMOSVS					2		1	3			1				4
FRONTINVS	1			2	2	3		8		1	1			2	12
FVSCVS	1					1		2	1			1	1		5
GALLICANVS		1			1			2		1				5	8
GEMINVS						2	2	4					1	1	6
GERMANVS	2				2	1		5	6				3		14
INGENVVS							3	3	4	1			1	3	12
IOVIS	1							1							1
IVCVNDVS	5		3		4	10	4	26	18	4	3	7	4	8	70
IVLLINVS						1		1							1
IVLIVS ALBANVS C.	1							1							1
IVLIVS APIAS C.	1					1		2							2
IVLIVS PRIMVS SVRVS C.	1							1				1			2
IVSTVS						2		2		2	1	1		1	7
LABIO	2		1		1	1	1	6	3	2	2	1	4	10	28
LARTIVS					1		2	3					1		4
LENTVLVS						1		1							1
LIBERTVS					2	1		3	1						4
LICINVS	2					1		3	3	2		2	4	2	16
LOGIRNVS					1	1	1	3	1					1	5
LVCCEIVS	3	1			10	5	1	20	2	1			6	16	45
LVPVS						1		1	1	2	1				5
MACCARVS	1							1	3	2	1		1		8

	SAG	EDE	VAL	ELO	LVC	ILI	PIL	TOTAL PV	BEL	EME	CON	CAR	EMP	TAR	TOTAL HISPANIA
MACER			1			2		3	1						4
MANERTVS	1				2			3				1	1	1	6
MAPONIVS	1		1					2		1					3
MARINVS	1					1		2	1	1					4
MARTIALIS	3							3	2	1	1	1	3		8
MASCLVS BALBVS					1			1							1
MASCLVS	1		4	1	3	3		12	2	2	1	2	5	3	27
MATERNVS	1					1		2				1		2	5
MATVGENVS	1					1		2	2	1					5
MEDDILLVS			1					1						3	4
MELAINVS	1							1							1
MELVS					2			2		1					3
MEMOR			1			1	1	3	2	1				2	8
MERCATOR						1		1					1		2
MEVS			1					1							1
MODESTVS	4		2		2		3	11	5	7	4	1	2	4	34
MOMMO	3		1	2	3	4	1	14	8	4	2	3	3	4	38
MONTANVS	1							1	5			2	2	1	11
MONTICVS	1							1	1						2
MONIVS					1			1		1					2
MORINVS						1		1							1
MVRRANVS	3		2		7	1	1	14	3	3		4	3	2	29
MVRRVS	1		1			3		5			1		3		9
NATALIS						1		1							1
NERTVS					1			1							1
NICIVS					2			2	1						3
NICVS PATRICIVS	1							1							1
NIGER	1			1	1	2		5	1	4	5		1	1	17
NONVS	1				1			2							2
NORVS						1		1							1
OCARVS						1		1							1
ORTVS						2		2							2
ORTVS PAVLLVS					1			1							1
PAESTOR	1							1							1
PASIENVS	3		2		2	2	1	10	4	4	2		2	3	25
PATER	1					2		3					1		4
PATRICIVS	1				8	3	1	13	7	1	1	5	3	4	34
PAVLLVS					1	1		2	2		1		3		8
PERRVS	1		2			1	1	5	1	1	1		2		10
POLIO					1	1	1	3				1			4
PONTEIVS	1				1			2	1	1	1				5
PRIMVS	5		3	2	10	4	1	25	6	9	3	2	7	5	57
PRIMVS SCOTTIVS	1		1			1	1	4	1	1			3	1	10
PRIVATVS					1	1		2	2				1	2	7
QVARTVS	1			1				2					3	1	6
QVINTANVS						2		2							2
REGENVS						1		1						2	3
RVFFVS			2			3		5					2	1	8
RVFINVS			1		1	4	2	8	3			4	4	2	21
RVFRENVS						1		1							1
RVSTICVS			2					2			3		1	4	10
RVTAENVS	1							1	1		1	1			4
SABINVS	3		3	1	4	9		20	10		3	3	7	1	44
SALARIVS APTVS C.			1		1			2	1	2			5	2	12

LA TERRA SIGILLITA SUDGÁLICA EN EL PAÍS VALENCIANO

	SAG	EDE	VAL	ELO	LVC	ILI	PIL	TOTAL PV	BEL	EME	CON	CAR	EMP	TAR	TOTAL HISPANIA
SALVETV	1		1	2	1			5	2		2		1	1	11
SARRA	1							1					1		2
SATTO				2			1	3	2	1					6
SCOTNVS						1		1			1		3	4	9
SCOTTIVS	2					2	1	5	2	1			9		17
SECVNDVS	5		6	2	4	8	2	27	4	7	5	3	5	10	61
SENICIO	1		1		2	3		7	2	1		1	1	1	13
SENILIS						1		1	1			1	1		4
SENIS L.	1				1			2							2
SENTRVS	1		1					2	1				1		4
SEVERVS	1		1			8		10	3		2		3	2	20
SEXTVS CAN				1	1			2				1	2		5
SILVANVS	1	2	4	1		3		11	5	9	1	8	7	14	55
SILVINVS	3					3		6	7	1	2	1	1		18
SILVIVS PATRICIVS C.					2			2	2			1		2	7
SVCCEVS		1						1	1				1		3
SVLPICIVS						2	1	3							3
TABVS VIRTVS						1		1	2		1				4
TASCO					1			1							1
TERTIVS					1			1			3	1	3	2	10
TERTIVS MASCLVS						1		1							1
TERTIVS SECVNDVS L.	1					1		2							2
TORNVS					1			1							1
VALERIVS			2			1		3		1					4
VALERIVS ALBANVS C.	1							1					1		2
VAPVSONES	1							1		1				2	4
VARIVS					1			1					1		2
VAVA			1		1			2				1	1	1	5
VEGETVS					2			2					1		3
VENATOR							1	1							1
VERECVNDVS					1			1	3			2		4	10
VERIVGVS							1	1							1
VIRILIS					1	3	1	5	1			1	1	1	9
VIRT(H)VS			1		1			2	1				1	1	5
VITALIS	3	1	1	2	3	14	4	28	8	7		1	3	20	67
VRIT VARIVS					1			1							1
XANTVS	1		1		1		1	4				1			4
<b>TOTAL</b>	<b>135</b>	<b>9</b>	<b>82</b>	<b>29</b>	<b>177</b>	<b>277</b>	<b>80</b>	<b>790</b>	<b>279</b>	<b>147</b>	<b>81</b>	<b>107</b>	<b>240</b>	<b>114</b>	<b>1758</b>



**BIBLIOGRAPHIE**

**Bourgeois y Mayet 1991** : A. BOURGEOIS y F. MAYET, *Les sigillées. Belo VI*, Collection de la Casa de Velazquez, Archéologie XIV, Madrid, 1991.

**Cazurro 1909-10** : M. CAZURRO, Terra Sigillata. Los vasos aretinos y sus imitaciones galo-romanas en Ampurias, dans *Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans* III, 1909-10, p. 296-360.

**Chabret 1888** : A. CHABRET, *Sagunto. Su historia y sus monumentos*, Barcelona, 1888.

**Dies, Escrivà y Ribera 1987** : E. DIES, V. ESCRIVÀ y A. RIBERA, Ampliació urbana de Valentia a partir d'època flavia, dans *I Jornades Internacionals d'Arqueologia Romana*, Granollers, 1987, p. 236-243.

**Escrivà 1991** : V. ESCRIVÀ, *Cerámica romana de Valentia. la terra sigillata hispánica*, Serie Arqueológica Municipal 8, València, 1991.

- Ibarra 1926** : P. IBARRA, *Elche. Materiales para su historia*, Cuenca, 1926.
- Martin 1963** : G. MARTIN., Terra Sigillata de Liria, dans *Rivista di Studi Liguri*, XXIX, 1963, p. 83-98.
- Mayet 1978** : F. MAYET, Les importations de sigillées à Mérida au I<sup>er</sup> siècle de notre ère (sigillées italiques et gauloises), dans *Conimbriga*, XVII, 1978, p. 80-100.
- Montesinos 1991** : J. MONTESINOS, *Terra sigillata en Saguntum y tierras Valencianas*, Sagunt, 1991.
- Poveda y Ribera 1985** : A. POVEDA, A. RIBERA, Marcas de Terra Sigillata de Elda, dans *Papeles del Laboratorio de Arqueología de Valencia*, 19, 1985, p. 301-310.
- Ramallo 1989** : S. RAMALLO ASENCIO, *La ciudad Romana de Carthago Nova : La documentación arqueológica*, Murcia, 1989.
- Ribera 1981** : A. RIBERA, Las marcas de terra sigillata de Valentia, dans *Papeles del Laboratorio de Arqueología de Valencia*, 16, 1981, p. 209-246.
- Ribera 1988-89** : A. RIBERA, Marcas de terra sigillata del Tossal de Manises (Alicante), dans *Lucentum*, VII-VIII, 1988-89, p. 171-204.
- Ribera 1989** : A. RIBERA, Domingo Fletcher y la fundación de Valencia, dans *Archivo de Prehistoria Levantina*, XIX, 1989, p. 205-211.
- Sánchez, Guardiola y Blasco 1989** : M.J. SÁNCHEZ, A. GUARDIOLA y E. BLASCO, *Portus Illicitanus. Santa Pola (Alicante)*, València, 1989.
- Tarrats 1992** : F. TARRATS, Terra sigillata del passatge de Cobos (Tarragona) : les marques de terrisser, dans *Miscel.lània Arqueològica a Josep M. Recasens*, Tarragona, 1992, p. 155-176.
- Ventura 1950** : S. VENTURA, Las marcas alfareras de la "terra sigillata" halladas en Tarragona, dans *Memorias de los Museos Arqueológicos Provinciales*, IX-X, 1950, p. 131-165.



## DISCUSSION

Président de séance : A. VERNHET

**Alain VERNHET** : *Merci de nous offrir un regard nouveau sur la région de Valence. Alors, y-a-t-il des importations de Lezoux dans la région de Valence qu'on ne saisit uniquement — si je comprends bien — qu'à partir de la lecture des estampilles ? Il faudra montrer ces estampilles à Philippe Bet ou à Hugues Vertet.*

**Albert RIBERA** : *Les noms de potiers ne sont pas de La Graufesenque.*

**Rien POLAK** : *Je pense que vous avez identifié ces estampilles à l'aide de l'index d'Oswald ?*

**Albert RIBERA** : *Oui.*

**Rien POLAK** : *En règle générale, je crois que si on pense avoir des estampilles d'un certain centre et qu'on n'a pas de sigillées décorées de ce même centre, il faut être prudent avec l'identification des estampilles. Si vous pensez avoir des estampilles qui viennent de Lezoux, sans tessons décorés de Lezoux, c'est...*

**Albert RIBERA** : *Le problème, c'est que j'ai étudié les sigillées des villes de la zone nord et mon camarade celles de la zone sud...*

**Rien POLAK** : *Par exemple, le premier potier que vous avez mentionné, Ortus Paullus, est de La Graufesenque et non de Lezoux.*

**Albert RIBERA** : *D'accord.*

**Alain VERNHET** : *Nous pouvons revoir ces listes, avec Philippe Bet, si vous le voulez, en attendant la parution que nous espérons prochaine du gros index de Brian Hartley.*

**Albert RIBERA** : *J'ai utilisé l'index d'Oswald et d'autres index, comme celui qu'Alain Vernhet a réactualisé ; mais, dans le dernier, Ortus Paullus n'est pas à La Graufesenque.*

**Alain VERNHET** : *Merci encore de toutes les nuances que vous apportez dans les connaissances de l'exportation des sigillées sud-gauloises en général et de La Graufesenque en particulier dans cette région de Valence, avec toutes les différences que vous marquez par rapport à la communication précédente et qu'on peut retrouver un peu plus loin, jusqu'à Belo, dans la publication de Françoise Mayet et d'Arianne Bourgeois qui date d'un an maintenant et qui nous a aussi apporté des informations sur le commerce des céramiques et sur les évolutions concurrentielles de ces commercialisations.*

**Albert RIBERA** : *Dans l'étude, nous avons présenté un cadre synthétique des principaux gisements d'Espagne connus par des publications (Belo, Emerita, Ampurias, Tarragone) pour pouvoir les comparer avec la zone de Valence.*



Maria Teresa IZQUIERDO

## LES SIGILLÉES GAULOISES DE SANTA MARIA DEL JUNCAL (IRÚN, PAYS BASQUE) : APPORTS À L'ÉTUDE DE LA DIFFUSION DES PRODUCTIONS MONTANAISES DANS LE NORD DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE

L'objectif de cette communication<sup>1</sup> est la présentation des résultats préliminaires d'une enquête en cours sur la sigillée du site de Santa Maria del Juncal (Irún, Pays basque). A notre avis, l'intérêt du matériel réside surtout, d'une part, dans la diffusion de la sigillée du sud de la Gaule en Espagne et, d'autre part, dans les problèmes de la recherche sur la "romanisation" au nord de la péninsule (côte cantabrique). L'ensemble étudié est, pour le moment, l'un des plus importants, tout au moins en nombre et peut-être en variétés typologiques, par rapport aux sites publiés de la région.

La présence très importante de sigillées gauloises nous offre un remarquable échantillon à exploiter en vue d'une enquête sur la chronologie et l'intensité de l'exportation de ces produits vers la péninsule Ibérique.

Même si la sigillée sud-gauloise est relativement fréquente sur les sites péninsulaires, elle n'a pas fait l'objet, pour le moment, d'une étude de détail. M. A. Mezquiriz lui consacra quelques réflexions dans son ouvrage sur les fouilles de Pampelune qui reste, malgré le temps passé, le fondement de la chronologie de la sigillée hispanique<sup>2</sup>. Elle remarquait déjà l'importance des produits du sud de la Gaule, depuis le règne de Claude jusqu'à celui de Néron, qui seraient peu à peu remplacés par la sigillée hispanique à partir de la dynastie flavienne. Malheureusement, après M. A. Mezquiriz et pendant longtemps, peu d'études systématiques ont été menées sur le sujet. Jusqu'à la publication de l'ouvrage de M. Beltrán en 1990<sup>3</sup>, on ne connaît que de brefs articles sur des sites très localisés et dépourvus d'une perspective plus large. C'est donc dans le chapitre du guide de M. Beltrán consacré à la sigillée gauloise que l'on trouve la dernière mise à jour

de la question. En tout cas, le but synthétique de l'ouvrage permet à l'auteur de n'offrir qu'une carte de diffusion à partir des informations dispersées dans de nombreux petits articles, une liste des marques de potiers et des sites pris en compte, accompagnés d'un bref commentaire. On peut extraire de la synthèse de M. Beltrán quelques idées générales :

- le groupe de La Graufesenque est majoritaire parmi les produits gaulois, sa diffusion est très large et il ne se montre minoritaire que sur la façade nord ;

- la diffusion du groupe de Montans suit de près le parcours de la voie *Hispania-Aquitania* ainsi que le long des côtes de la Mer Cantabrique ; mais les derniers acquis montrent un élargissement ponctuel vers la vallée moyenne de l'Ebre et la façade méditerranéenne de la Tarraconaise. En tout cas, il s'agit ici d'une présence minoritaire, voire anecdotique pour le moment.

M. Beltrán a remarqué l'absence d'études monographiques qu'il a essayé de compenser à travers l'analyse de la dispersion des marques. Cependant, à notre avis, il faudrait prendre des précautions sur les attributions "automatiques" réalisées à l'aide du *corpus* de F. Oswald, sans l'observation directe du matériel, notamment en tenant compte du problème des homonymies entre Montans et La Graufesenque. Malheureusement, tant qu'on ne dispose pas d'une étude actualisée des marques de potiers montanaises, cela devient une tâche compliquée à cause de la dispersion bibliographique du sujet.

En nous dirigeant vers un domaine géographique plus restreint, la façade cantabrique, l'intensité de la présence du groupe de Montans a mérité quelques travaux

1 Cette communication a bénéficié de l'aide économique du Gouvernement Basque et de la Sociedad de Ciencias Aranzadi. Ma reconnaissance à François Rechin (Maître de Conférences à l'Université de Pau) pour la relecture du manuscrit.

2 M. A. MEZQUIRIZ, *Pompaelo I. La excavación estratigráfica de Pompaelo*, Pamplona, 1958 ; du même auteur, *Pompaelo II*, Pamplona, 1978.

3 M. BELTRAN, *Guía de la cerámica romana*, Zaragoza, 1990.

spécifiques<sup>4</sup>. On en conclut à l'importance de la voie maritime et à la précocité de ces importations dont le début date vraisemblablement du règne de Tibère, atteignant leur *floruit* pendant celui de Claude, tandis que le déclin semble commencer à partir du début de l'époque flavienne sans que l'on puisse généraliser cette évolution à tous les sites. Pourtant, M. A. Mezquíriz avait remarqué son arrivée, à Pampelune, dès le règne de Claude, notamment d'après les marques, avec un remplacement progressif de la sigillée gauloise par les productions hispaniques à partir des années 60, en correspondance avec l'essor des ateliers hispaniques. L'absence de Drag. 37 gaulois, à Pampelune, marque la fin de ces importations à partir de 70 environ<sup>5</sup>. Il s'agit toujours, soit à Pampelune, soit à La Matra, de productions dont la plupart proviennent de Montans. Mais, au fur et à mesure que l'on pénètre vers l'intérieur, au sud du versant atlantique, la prédominance de Montans s'estompe en faveur de La Graufesenque. On en déduit assez facilement une commercialisation par la voie maritime du cabotage qui, suivant les côtes du Golfe d'Aquitaine à partir de Bordeaux, permettait le ravitaillement des établissements qui jalonnaient son parcours et mettaient en rapport l'interland bordelais avec l'intérieur de la péninsule<sup>6</sup>. L'emplacement d'*Oiasso*, terminal de la voie qui, partant de *Tarraco*, parcourait la vallée de l'Ebre en passant par Pampelune, devient un carrefour vital pour la communication entre deux axes économiques très importants : la vallée de la Garonne et la vallée de l'Ebre, ainsi que le seuil de la côte atlantique de l'Hispanie<sup>7</sup>.

D'autre part, l'ensemble de la sigillée de Santa Maria del Juncal apporte bien des renseignements sur la dynamique économique de la côte cantabrique pendant le Haut-Empire, notamment dans la mesure où le mutisme des sources écrites et même archéologiques pose beaucoup de problèmes aux chercheurs. La conquête du Nord, peuplé par les Astures, Cantabres et Vascons, fut tardive (27-19 av. n.è.) par rapport au reste de l'Hispanie. La mise en place de l'occupation sur la côte démarre avec la fondation de quelques petits établissements près des voies naturelles qui les liaient, malgré l'obstacle géographique que devient l'inextricable orographie cantabrique, avec l'intérieur. La date précise de ces fondations reste mal connue, mais la présence de sigillées importées devient un indicateur significatif, du point de vue chronologique.

Le site de Santa Maria del Juncal permet d'offrir

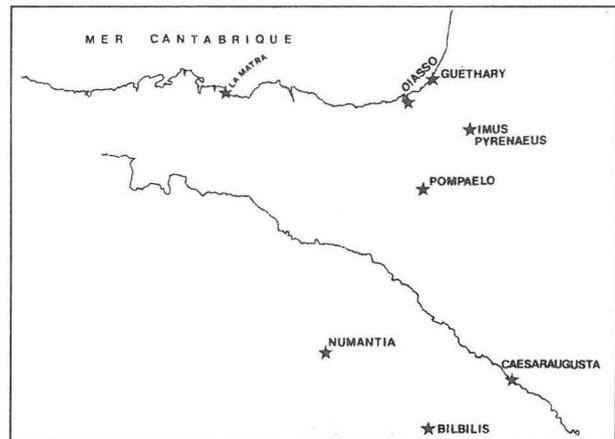


Figure 1 - Carte des sites mentionnés dans le texte.

quelques précisions sur la fourchette chronologique des importations, plus large par rapport à la majorité des sites du Nord et, en même temps, la réponse d'un marché-frontière intégré au circuit atlantique face à l'essor des ateliers hispaniques qui vont vite concurrencer les produits importés, les remplaçant dans la majeure partie de l'Hispanie à partir de l'époque flavienne. A *Oiasso*, ce phénomène s'attarde par rapport à la chronologie générale proposée pour le reste de l'Hispanie. Son emplacement géographique, à notre avis, est déterminant : l'analyse de la diffusion de la céramique, comme n'importe quel produit commercialisé, doit tenir compte des infrastructures de communications parmi d'autres facteurs comme l'importance économique des centres consommateurs.

## I. LE CADRE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE : LA BASSE BIDASSOA À L'ÉPOQUE ROMAINE

L'étude de la façade cantabrique à l'époque romaine devient assez difficile à cause de la sobriété des sources écrites et même archéologiques. Ce problème est bien plus accentué au Pays basque, notamment sur le versant atlantique<sup>8</sup>. Il s'agit d'une région qui n'a guère éveillé l'intérêt des auteurs anciens ; la description de Strabon montre bien le mépris envers le milieu géographique montagneux et les peuples qui l'habitent. L'emploi de clichés pour caractériser les populations indigènes locales résulte de l'omniprésente volonté du

4 C. PEREZ GONZALEZ, Terra sigillata de la Casa de la Matra (Castro Urdiales, Cantabria), dans *Sautuola V*, 1986, p. 127-160 ; *id.*, *Cerámica romana de Herrera de Pisuerga (Palencia, España)*. La terra sigillata, Santiago de Chile, 1989 ; C. PEREZ, E. ILLAREGUI, C. FERNANDEZ, Notas sobre cerámica romana en la antigua Cantabria (II). Marcas de alfareros sobre Terra Sigillata en Cantabria, dans *Altamira*, XLVIII, 1989, p. 7-23.

5 M. A. Mezquíriz, *Pompaelo I*, p. 231.

6 Ces rapports sont documentés depuis l'époque de Tibère, non seulement par les sigillées mais aussi par les monnaies frappées dans des ateliers de la vallée de l'Ebre pendant le règne de Tibère et retrouvées, par exemple, à Guéthary, à Saintes ("Ma Maison"), sur le camp militaire d'Aulnay-de-Saintonge. Cf respectivement : J.-L. TOBIE, M. CHANSAC, Découverte d'une épitaphe du début de l'Empire Romain sur le site d'une usine de salaisons à Guéthary (Pyrénées-Atlantiques), dans *Hommage au Musée Basque*, Bayonne, 1989, p. 89-102 et plus particulièrement p. 91 ; C. NAMIN, Les monnaies, dans Collectif, *Les fouilles de "Ma Maison"*. *Etudes sur Saintes Antique*, suppl. 3 à *Aquitania*, 1988, p. 291-295 ; D. et F. TASSAUX *et al.*, Aulnay-de-Saintonge. Un camp augusto-tibérien, dans *Aquitania*, 1, 1983, p. 49-95.

7 Les monnaies, provenant des ateliers de la vallée de l'Ebre, trouvées à Irún, témoignent de ce rôle de tête de pont, ou "isthme", entre les deux axes.

8 M. ESTEBAN, *El País Vasco Atlántico en época romana*, San Sebastián, 1990, p. 30-53.

géographe de présenter Rome comme l'agent civilisateur de la "sauvagerie" des peuples montagnards. Mais, malgré ces clichés, on y trouve la première mention de l'existence d'*Oïasso*, ce qui date l'origine de l'établissement de l'époque augustéenne, parallèlement aux données qu'apportent les sigillées italiennes de Santa Maria del Juncal. Strabon ne livre aucun renseignement sur la situation juridique de cet établissement. Il semble toutefois qu'il s'agissait d'un centre habité par des Vascons, dont le chef-lieu était *Pompaelo* (Pampelune)<sup>9</sup>.

## 1. Le milieu géographique.

La Basse Bidassoa se trouve aux confins orientaux de ce qui, de nos jours, est le Gipuzkoa, à la frontière avec la France. Cet emplacement côtier a joué un rôle capital pour le développement économique d'*Oïasso*, d'autant plus que le climat et l'orographie des environs ne constituent pas les conditions les plus intéressantes pour la mise en place d'une agriculture de type méditerranéen. La tradition pastorale, quoiqu'on ne puisse pas nier l'importance des activités agricoles, depuis la Préhistoire en Pays basque atlantique et l'absence d'une occupation stable des fonds des vallées, voire de la côte jusqu'au Bas Moyen Age, sont des traits qui, grosso modo, caractérisent les modes de subsistance de ces populations<sup>10</sup>. D'ailleurs, l'embouchure de la Bidassoa est un large estuaire qui, depuis le XVII<sup>e</sup> s., subit un comblement notamment d'origine anthropique. Ainsi, au moins jusqu'à l'époque contemporaine, des péniches remontaient le cours vers la vallée du Baztán, jusqu'en Navarre<sup>11</sup>. Cet estuaire, ainsi que les forêts, les pâturages et les mines de galène argentifère des alentours, constituent les principales ressources exploitables.

Ces traits se rapprochent des caractéristiques des emplacements documentés sur le versant cantabrique de la péninsule et permettent d'entrevoir un modèle d'occupation fondée sur :

- la proximité immédiate du bord de la mer ;
- très souvent auprès de l'embouchure d'une rivière qui permet l'accès vers l'intérieur. Cet accès peut se présenter comme voie secondaire par rapport aux itinéraires principaux, ou en faire partie, ou même être les deux à la fois, comme c'est le cas pour *Oïasso* ;
- des ressources minières plus ou moins proches<sup>12</sup>.

## 2. Les vestiges archéologiques.

La Basse Bidassoa concentre la plupart des sites d'époque romaine du Gipuzkoa. On pourrait attribuer

cette situation à un défaut de prospections mais le milieu géographique ne facilite pas ce type de démarche et le climat atlantique, la végétation touffue et l'orographie causent bien des déboires aux archéologues<sup>13</sup>. En tenant compte, donc, du caractère particulier de cette contrée, voici un relevé des principaux sites repérés jusqu'à présent :

□ **Mouillage d'Higuer** (Fonterrerie) : site sous-marin où, depuis le début des années 1960, des ramassages en quantités importantes de céramiques romaines sont le fait de plusieurs campagnes de prospections ou de découvertes par des amateurs. M. Bueno a remarqué, lors d'une révision des fonds à la fin des années 1970, l'existence d'une épave dont ne serait visible qu'un monticule formé par une charge de minerai de fer. Selon les rapports des dernières plongées, ce monticule aurait subi un arasement, à plusieurs reprises, par l'activité de la pêche à la traîne ainsi que par la houle. En tout cas, le matériel se trouve dispersé dans un rayon assez large. Parmi l'ensemble publié actuellement, on peut trouver aussi bien des céramiques communes de table, de cuisine que de stockage et de transport. La terre sigillée est aussi représentée : des productions hispaniques ainsi que quelques exemplaires gaulois, peut-être tardifs mais, en tout cas, en faible nombre<sup>14</sup>.

□ **Santa María del Juncal** (Irún) : site découvert et fouillé en 1969 dont la nature reste imprécise à cause de l'absence de stratigraphie. On y reviendra *infra*.

□ **Ermitage de Santa Elena** (Irún) : site découvert en 1971 et fouillé en 1972. Une stratigraphie assez large, qui va de l'époque pré-romaine à l'époque moderne, a mis au jour un niveau romain qui comprend une nécropole à incinérations datant du Haut-Empire (50-150 apr. J.-C.), sur laquelle se superpose un bâtiment rectangulaire, identifié, dans les rapports publiés, comme un possible temple païen en usage de la fin du II<sup>e</sup> s. au milieu du IV<sup>e</sup> s. Une centaine d'urnes ont été récupérées (*ollæ* en céramique non tournée) ainsi qu'une bouteille en verre et une petite amphore. La sigillée n'est représentée que par quelques petits tessons hispaniques<sup>15</sup>. Ce site offre l'image d'une assimilation culturelle assez superficielle.

□ Les indices d'exploitations des mines de galène argentifère aux contreforts de la Peña de Aya : connues depuis le début du XIX<sup>e</sup> s. par l'exploration de l'ingénieur Thalacker à Arditurri (Oiartzun), elles s'étendent, après les derniers travaux de prospection, jusqu'aux abords d'Irún<sup>16</sup>.

9 STRABON, *Géographie*, III.3.7-8.

10 J. CARO BAROJA, *Los Vascos*, Madrid, 1975. Pour le Haut Moyen Age, en incluant les précédents : E. BARRENA, *La formación histórica de Guipuzcoa*, San Sebastián, 1989.

11 M. Esteban, *op. cit.*, p. 105.

12 C. PEREZ et E. ILLARREGUI, *Ideas sobre la romanización del mar Cantábrico*, Santiago de Chile, 1992, p. 9 et 10.

13 M. Esteban, *op. cit.*, p. 30-53.

14 Le matériel publié correspond, pour la plus grande part, aux ramassages faits par son inventeur : cf. A. M. BENITO, *Cerámicas del yacimiento submarino del cabo de Higuer (Hondarribia)*, dans *Munibe* 40, San Sebastián, 1988, p. 123-163.

15 Malheureusement, ce site n'a pas fait l'objet d'une publication complète ; on ne dispose que de brefs articles, assez sommaires, publiés par les responsables de la fouille : I. BARANDIARN, *Novedades sobre la Alta Edad Media en Guipuzcoa. Restos arqueológicos*, dans *Estudios Medievales de la Corona de Aragón*, Zaragoza, 1976, p. 574-580 ; Id., *Guipuzcoa en la Edad Antigua. Protohistoria y Romanización*, Zarauz, 1973, p. 84-91, parmi les plus intéressants.

16 M. URTEAGA, T. UGALDE, *Indicios de minería romana en Guipuzcoa. El coto minero de Arditurri*. Oyarzun, dans *Munibe* 38, 1986,

□ **Rue Santiago** (Irún) : près de la place de Santa Maria del Juncal, une fouille de sauvetage a mis au jour les vestiges d'un possible port, avec une séquence stratigraphique du milieu du I<sup>er</sup> s. au début du III<sup>e</sup> s. Le mobilier archéologique est, actuellement, en cours d'étude ; on peut dire qu'il s'agit d'un ensemble très important qui comprend une grande diversité de catégories céramiques similaires à celles du site de Santa Maria del Juncal<sup>17</sup>.

□ Des trouvailles, hors contextes stratigraphiques, ont été faites à Hendaye, parmi lesquelles se trouvent quelques tessons de céramique antique dans le chantier d'aménagement du port sportif<sup>18</sup>.

## II. LA TERRE SIGILLÉE DE SANTA MARIA DEL JUNCAL

Le site fut découvert en 1969 lors de l'aménagement d'une place à côté de l'église qui lui prête son nom. F. J. Lomas dirigea une fouille de sauvetage en 1969 et publia un bref rapport de fouille<sup>19</sup>. A son avis, le site ne présentait pas de stratigraphie. Il y avait des niveaux très remués avec un mélange de matériel des époques romaine, médiévale et moderne. Une hypothèse qui expliquerait ce bouleversement a d'ores et déjà été proposée : il pourrait s'agir d'un remblai avec des terres provenant d'un autre lieu. Une petite partie du mobilier céramique est étudiée dans cet article : les sigillées gauloises et hispaniques, la céramique commune tournée et non tournée.

En 1971, J. Rodríguez Salís et J.-L. Tobie publièrent une autre sélection de sigillées, en proposant une stratigraphie inversée. Les auteurs insistent sur l'importance de la sigillée sud-gauloise et avancent la présence de sigillées italiennes. Ils ont du mal à donner la provenance de quelques tessons qui sont publiés comme douteux, en tenant compte de l'hypothèse émise par F. Mayet sur la possibilité de l'existence d'un atelier en Aquitaine méridionale qui produirait des sigillées avec des traits hybrides (gaulois et hispaniques)<sup>20</sup>. Notre étude a permis d'établir la provenance gauloise et, plus précisément, montanaise de la plupart de ces tessons. De nos jours, l'hypothèse de F. Mayet semble complètement écartée à la suite de la progression des études sur Montans.

En 1987, D. Pradales, T. Garabito et M. E. Solovera ont présenté une communication sur la sigillée hispanique au Pays basque<sup>21</sup>. Ils insistent sur la prédomi-

nance des sigillées hispaniques sur les sigillées gauloises à Santa Maria del Juncal. Cependant, bien des tessons qu'ils publient comme hispaniques sont sans doute sud-gaulois.

En conclusion, on regrette l'absence d'une étude globale et systématique du mobilier de ce site. Les rares publications sorties jusqu'à présent sont très sélectives et les choix se fondent sur des critères assez arbitraires. C'est pour cette raison que nous avons entrepris une étude de la sigillée qui s'élargira prochainement au reste des sites de la Basse Bidassoa.

D'emblée, il faut dire qu'il s'agit d'une catégorie assez bien représentée à l'intérieur du mobilier céramique. Pourtant, son étude présente plusieurs problèmes :

- l'absence de stratigraphie et, pire encore, de données d'enregistrement lors de la fouille. L'étude quantitative est fondée sur des pourcentages tirés de chiffres absolus sans références stratigraphiques ;

- l'état de conservation : il n'y a pas eu de traitement de désalinisation immédiatement après la fouille. Etant donné le milieu marécageux de l'estuaire où le matériel a demeuré, l'absorption de chlorures a entraîné sa remontée vers la surface des tessons, s'attaquant aux vernis et aux pâtes : de nombreux tessons ont presque complètement perdu leur vernis et les pâtes sont érodées. Cette détérioration rend parfois difficile l'identification non seulement des formes mais aussi des provenances<sup>22</sup>.

Malgré ces limites, il était utile d'entreprendre une étude systématique, car c'était la seule chose sur laquelle on pouvait compter. Les limites que l'on vient d'énoncer nous ont obligé à faire un inventaire le plus exhaustif possible en essayant de réduire au minimum les tessons rejetables pour l'étude et, en même temps, faire un effort considérable pour l'identification des provenances et des formes (parfois avec un risque d'erreur, toujours raisonnable en tout cas)<sup>23</sup>.

## III. CATALOGUE DU MATÉRIEL

On constate la présence de sigillées italiennes, gauloises et hispaniques, ces deux dernières catégories étant majoritaires. Cependant, le pourcentage de sigillée italienne est remarquable alors qu'elle était, jusqu'à présent, absente de la côte cantabrique. Même si la sigillée hispanique est plus importante en nombre (un peu plus de 50 %), le pourcentage de la sigillée gauloise suit de près. Ces pourcentages sont frappants si on les compare avec ceux de *Pompaelo* où la prédominance

p. 107-116 ; *ibid.*, La galería romana de Altamira III, dans *Actas del I<sup>er</sup> Congreso Internacional : Astorga romana*, Astorga, 1986, p. 237-244.

17 M. URTEAGA, M. DEL MAR LOPEZ COLOM, Los descubrimientos arqueológicos de la calle Santiago de Irún, dans *Boletín de Estudios del Bidasoa*, 1994, p. 7-23.

18 M. Izaguirre en fait un bref rapport dans *Arkeoikuska* 92, 1993, p. 259-260.

19 Le véritable inventeur du site et promoteur de la fouille fut l'irunais Jaime Rodríguez Salís. J. F. LOMAS, Excavaciones en Santa Maria del Juncal, dans *Noticiario Arqueológico Hispánico*, XVI, 1971, p. 399-428.

20 J. RODRIGUEZ SALIS, J.-L. TOBIE, Terra Sigillata de Irún, dans *Munibe*, 2/3, 1971, p. 187-221.

21 T. GARABITO, D. PRADALES et M. E. SOLOVERA, Orígenes y distribución de la terra sigillata hispánica del País Vasco. Su comercialización, dans *Congreso de Historia de Euskal Herria, I. De los orígenes a la cristianización*, San Sebastián, 1988, p. 297-321.

22 On a du mal, par exemple, à distinguer les productions tardives lorsqu'il s'agit de tessons avec un vernis érodé ressemblant à un engobe ; cette érosion peut atteindre même les décors.

23 Les chiffres que nous allons présenter sont fondés sur le comptage des tessons-bords. Les diamètres sont toujours pris à la lèvre.

hispanique est plus évidente. En observant les formes des deux groupes, nous allons voir que du point de vue chronologique il n'y a guère de coexistence : les produits hispaniques les mieux représentés sont les formes de la phase de fabrication massive des ateliers du centre de Tricio (fin du I<sup>er</sup> s. mais surtout II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) tandis que, parmi les sigillées gauloises, on trouve des produits très précoces, dès le règne de Tibère jusqu'au début du II<sup>e</sup> s. (Drag. 37, Drag. 35 et 36, Curle 15).

### 1. Les sigillées italiques.

Leur seule présence à *Oiasso* constitue une donnée remarquable car elles sont absentes du reste de la côte cantabrique pour le moment. Le site le plus proche où elles ont été constatées est celui de Guéthary (à une vingtaine de km, sur la côte du Pays basque français). Toujours en Pays basque français, à Saint-Jean-le-Vieux et à proximité de Banca (Saint-Etienne-de-Baygorri), on a retrouvé aussi de la sigillée italique<sup>24</sup>. A Pampelune, quelques tessons ont été récupérés mais en quantité moindre<sup>25</sup>.

A Irún, la chronologie du matériel, d'après les formes et les marques, semble se situer dans une fourchette qui s'étale entre la dernière décennie av. J.-C. et les années 20 apr. J.-C., sans exclure une prolongation jusqu'à l'époque claudienne. Trois marques ont été étudiées : elles correspondent aux potiers VALERIVS, A. ACILIVS MACEDO et P. CORNELIVS. Les deux premiers sont de Puteoli et le troisième d'Arezzo<sup>26</sup>.

La voie par laquelle ces importations sont arrivées reste, pour le moment, du domaine de l'hypothèse. A notre avis, il y a deux possibilités qui ne s'excluent pas : une possible provenance de la vallée de l'Ebre, où *Caesaraugusta* pourrait jouer le rôle de centre distributeur, ou bien une provenance d'Aquitaine où Bordeaux aurait un rôle parallèle. Ces deux solutions sont plausibles mais la deuxième semble avoir plus d'arguments en sa faveur, parmi lesquels la présence très intense de produits montanais précoces qui semblent absents de la vallée de l'Ebre. Dans ce cas, on peut se demander pourquoi les produits italiques ne parviennent pas dans le reste de la côte cantabrique. Il semble que le rôle d'*Oiasso*, pendant les premiers temps de son existence, aurait été de relier la vallée moyenne de l'Ebre à l'Aquitaine, davantage qu'à la côte océanique de la Tarraconaise. C'est Strabon qui apporte l'argument le plus parlant en faveur de cette hypothèse lorsqu'il fait allusion à la voie qui reliait *Oiasso* à *Tarraco*. Un argument peut-être indirect mais intéressant est

l'hypothèse proposée par J.-L. Tilhard, selon laquelle les sigillées italiques parviennent à Saintes par la voie de la Garonne, en dépit de la voie d'Agrippa qui ferait le tour du Massif central par le nord. Il serait assez judicieux de penser que le site irunais partageait les voies de commercialisation de l'Aquitaine en raison de sa proximité<sup>27</sup>.

### 2. Les sigillées hispaniques.

Etant donné que le sujet principal de cette communication porte sur les sigillées gauloises, nous ne ferons qu'une esquisse des données les plus remarquables. En ce qui concerne les formes lisses, l'éventail des formes les plus représentées est assez large : les Ritt. 8 et les Drag. 35 et 36 sont les plus abondants. Avec dix tessons, ou moins, sont également présentes les formes Drag. 27, Drag. 46/Lud. TB, Hisp. 4, Drag. 29, Drag. 18, Drag. 24/25, Hisp. 2, Drag. 15/17, Hermet 13 et Hisp. 10 et des jarrés diverses (dont le total suggère la présence de plus d'une vingtaine de vases). Le nombre de tessons dont la forme n'a pas pu être identifiée à cause de la fragmentation s'élève à 35.

Pour les formes décorées, le nombre de tessons-bords ne dépasse pas la soixantaine (mais il faut noter que nous n'avons pas inclus les tessons dont le décor n'était pas visible et qui pourraient donc appartenir à des parties lisses de la forme décorée). La forme la plus abondante est le Drag. 37, la variante A (34 tessons) dominant sur la B (9 tessons), suivie du Drag. 29 (11 tessons). Six tessons ont été classés sous le titre de "forme à bord ouvert", sans pouvoir préciser davantage la forme (Drag. 29, 30, 29/37 ?).

Seulement 5 marques ont été repérées : elles appartiennent toutes à des potiers du centre de Tricio : deux à MATERNVS BLANDVVS, une à l'association NOMVVS VETIVVS TRITENSIS, les deux dernières présentant des problèmes d'identification. Leur chronologie est, pour la plupart, de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et, seulement dans un cas, on peut l'élargir aux premières décennies du II<sup>e</sup> s., d'après l'identification des potiers, les formes et la typologie des timbres<sup>28</sup>.

D'autre part, une douzaine de tessons peuvent être classés comme tardifs (presque sûrement tous lisses) ; cette présence, si minoritaire, est apparemment étonnante si l'on compare avec la majorité des sites péninsulaires, même ceux du Nord. Mais, à notre avis, une explication, fondée sur la "crise économique" à partir du III<sup>e</sup> s., nous semble trop simple, à en juger par la présence importante de céramiques communes tour-

24 Les nouvelles données sur la présence de sigillées italiques en Pays basque français sont dues à J.-L. TOBIE, M. CHANSAC, *op. cit.*, p. 89-102. Quant à la découverte des mines de Banca, nous ne disposons que des données inédites annoncées lors de la conférence prononcée par J.-L. Tobie lors de la Jornada sobre Arqueología en Iparralde, en octobre 1993. Le site de Saint-Jean-le-Vieux a fait l'objet de quelques brefs articles : J.-L. TOBIE, Fouilles romaines à Saint-Jean-le-Vieux, dans *Bulletin du Musée Basque*, 34, 1966, p. 146-164 ; *id.*, La mansio d'Imus Pyrenaeus (Saint-Jean-le-Vieux, Pyrénées-Atlantiques). Apport à l'étude des relations transpyrénéennes sous l'Empire Romain, dans *II. Semana Internacional de Antropología Vasca*, Bilbao, 1971, p. 369-382.

25 M. A. Mezquíriz, *Pompaelo I*, p. 230 et *Pompaelo II*, p. 40.

26 J. C. Sáenz Preciado, Marcas de alfarero aparecidas en las excavaciones de Santa María de el Juncal (Irún-Guipúzcoa), dans *Caesaraugusta*, 69, 1992, p. 75-96 et, plus particulièrement p. 76 et 77.

27 J.-L. TILHARD, Céramique à vernis noir et sigillée, dans Coll., *Les fouilles de Ma Maison*, *op. cit.* p. 85-197.

28 J. C. Sáenz Preciado, Marcas de alfarero..., p. 87-92.

nées et non tournées datées des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s.<sup>29</sup>. Nous avons l'impression que les conclusions tirées seulement de la sigillée peuvent fausser la chronologie du site. Une étude systématique de l'ensemble du mobilier céramique devrait nous fournir des renseignements plus solides.

### 3. Les sigillées gauloises.

Les centres de production attestés sont ceux de Montans et de La Graufesenque, le premier étant largement majoritaire : sur 258 tessons-bords, seulement une quinzaine proviennent de La Graufesenque. Cette prédominance n'échappe pas du tout à la logique de la situation aquitaine ni à celle de la côte cantabrique de la péninsule. On remarque, avant tout, le large éventail des formes.

#### a. Les formes lisses.

On constate une présence majoritaire des formes Drag. 15/17, 24/25 et 27. Avec moins d'une quinzaine de tessons, suivent les Drag. 18, Ritt. 8, Drag. 19, Ritt. 9, Drag. 35/36, Drag. 17, Ritt. 5, quelques formes moins fréquentes comme la forme hybride Halt. 7/27 et les couvercles. Les formes Drag. 33 et Curle 15 ne sont représentées, respectivement, que par un seul tesson.

Si on compare avec les sigillées de La Matra, on voit une plus grande diversité mais surtout un élargissement chronologique des importations. A La Matra, l'absence des Drag. 19, 17a, 17b, Halt. 7/27, Ritt. 5 et Drag. 33, c'est-à-dire des formes précoces, et celle des Curle 15, ainsi que la moindre présence des Drag. 35/36, ne serait pas, pour le moment, le simple produit du hasard mais le reflet d'un décollage postérieur à celui d'Oiasso et d'une dépendance plus étroite avec l'intérieur qui se traduit par le déplacement plus rapide des produits gaulois par les hispaniques.

#### CATALOGUE DES FORMES

##### □ Drag. 15/17.

Elle domine les formes lisses et se présente sous deux variantes :

- bord mouluré au tiers inférieur externe avec le quart de cercle interne très net ;
- bord lisse avec deux cannelures très fines à l'intérieur, l'une soulignant la lèvre et l'autre près de la jonction avec le fond.

Toutes les trois donnent une chronologie datant du règne de Claude dans les fouilles de Montans<sup>30</sup>. On met à l'écart un fragment avec un profil bien plus ouvert et au quart de cercle interne plus aplati et plus large qui évoque en quelque sorte le profil hispanique classique<sup>31</sup>.

##### □ Drag. 24/25.

C'est la deuxième forme en importance. Les diamètres indiquent une prédominance de la variante B (diam. entre 6 et 10,5 cm). Cette prédominance de la variante B semble correspondre, du point de vue chronologique, à l'époque de Claude-Néron<sup>32</sup>.

##### □ Drag. 27.

Cette forme suit de très près le pourcentage du Drag. 24/25 ; nous n'avons inclus que les tessons de bord complet mais il y a un nombre considérable de fragments de panse avec une partie du bord appartenant vraisemblablement à la même forme (29 tessons). Les diamètres varient entre 8 et 16,5 cm mais la plupart sont entre 8 et 10 cm. Aucun ne présente de guillochis, ce qui est un indicateur chronologique intéressant car si, à partir de Tibère, les exemplaires lisses et ceux qui sont décorés de guillochis coexistent, à partir de 45, la production des derniers cesse. D'après cela et les diamètres, on peut proposer, pour la plupart de nos exemplaires, une chronologie de la fin du règne de Claude et pendant celui de Néron.

##### □ Drag. 18.

C'est l'assiette la mieux représentée après le Drag. 15/17, mais dans une moindre mesure. Les diamètres varient entre 10 et plus de 20 cm mais la plupart sont entre 11 et 15 cm. Nous avons seulement un profil complet avec 12 cm de diamètre. La plupart porte une lèvre plus ou moins grossie et arrondie soulignée à l'extérieur et/ou à l'intérieur par des cannelures ou des ressauts internes. Chronologie : période claudienne, peut-être un peu antérieure.

##### □ Ritt. 8.

Dans la plupart des cas, il s'agit d'exemplaires de petite taille (entre 7 et 9 cm de diamètre) avec la lèvre soulignée par une fine cannelure. Ce n'est pas une forme très fréquente dans les sites péninsulaires. Chronologie : période claudienne.

##### □ Drag. 19<sup>33</sup>.

La présence de cette forme précoce est assez signi-

29 Les productions communes tournées ont été étudiées par François Rechin lors de sa thèse doctorale. Il constate leur présence dans les sites aquitains, presque toujours dans des contextes stratigraphiques tardifs. Nous le remercions pour ses renseignements inédits sur le sujet. Cette présence ne se réduit pas à Irún ; on a remarqué sa présence, parmi les céramiques publiées, à Pampelune et La Matra mais l'aire de diffusion pourrait s'élargir à la suite d'une révision directe du mobilier céramique de bien d'autres sites du nord de la péninsule.

30 T. MARTIN, Fouilles de Montans. Note préliminaire sur les résultats de la campagne 1975, dans *Figlina*, 2, 1977, p. 51-78 : cf. notamment le mobilier de la Zone II, couche 9, p. 56 et 59.

31 Publié parmi les sigillées hispaniques dans F. J. Lomas, *op. cit.*, p. 407, avec le n° 11. Mais la pâte et le vernis sont vraisemblablement gaulois ; cet avis nous a été confirmé lors d'une révision directe par Juan Carlos et Pilar Sáenz Preciado. Je les remercie de leurs renseignements et propositions pour l'inventaire du matériel.

32 T. MARTIN et J.-F. GARNIER, Céramique arétine et sigillée sud-gauloise précoce d'*Excisum* à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), dans *Figlina*, 2, 1977, p. 145-188.

33 Même si la dénomination la plus correcte de la forme serait celle du prototype italique, Service I, type 1 de Haltern (Fellman Ic/Goudineau 17B), à notre avis, celle de Dragendorff simplifiée et rend plus aisée l'identification, ce qui explique son adoption dans les ouvrages de référence comme dans C. BEMONT et J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de productions du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, Documents d'Archéologie Française 6, Paris, 1986, par exemple.

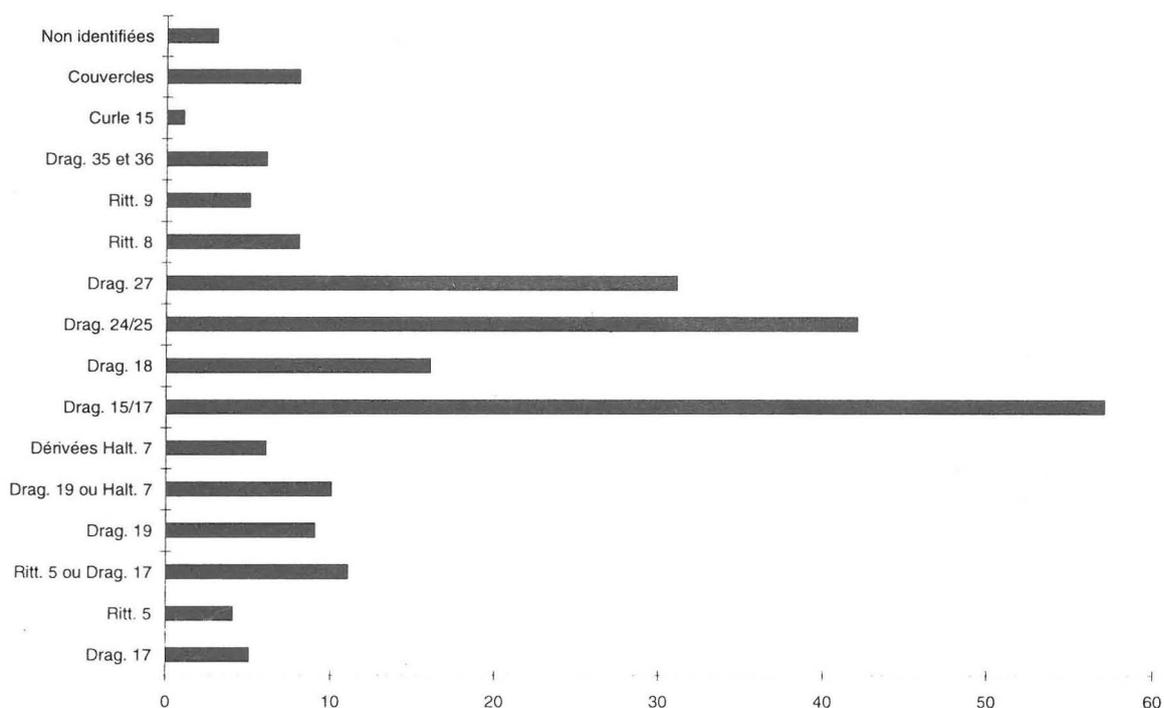


Figure 2 - Répartition des formes lisses (nombre de tessons-bords).

ficative à l'intérieur des sigillées lisses : 9 fragments sont bien identifiables. Néanmoins, il y a 10 tessons, malheureusement trop petits pour une attribution sûre, qui pourraient appartenir à la même forme ou, en tout cas, à la forme Haltern 7. S'il s'agissait de Halt. 7, cela ne modifierait pas considérablement leur chronologie, puisqu'il s'agit de deux types qui, en fin de compte, appartiennent au même service. A Santa Maria del Juncal, le Drag. 19 a une lèvre pendante nettement triangulaire et une paroi externe plus ou moins oblique. Chronologie : celle que lui a attribuée Th. Martin à Montans, époque tibérienne jusqu'à 35 apr. J. -C.<sup>34</sup> ; seulement deux tessons, provenant vraisemblablement de La Graufesenque, pourraient être datés un peu avant.

Quant à sa diffusion, on peut noter qu'il est absent à La Matra ainsi qu'à Pampelune mais, en revanche, il est représenté à Guéthary<sup>35</sup>.

#### □ Ritt. 9.

Parmi les tessons, nous remarquons un vase presque entier, portant une marque du potier Valerius, déjà publié par J. Rodríguez Salís et J.-L. Tobie. Pour le reste, il s'agit de petits tessons de bord peu significatifs. Les diamètres varient entre 6 et 8 cm, sauf un exemplaire de 11 cm. Comme dans le cas du Drag. 19, ce type a seulement été constaté à Santa Maria del Juncal et à Guéthary mais il est absent à La Matra et Pampelune. Chronologie : époque Claude-Néron.

#### □ Drag. 35/36.

Nous incluons, dans le même chapitre, les deux formes du Service A de La Graufesenque. Malheureu-

samment, l'état de fragmentation nous empêche d'attribuer avec précision les fragments à l'une ou l'autre forme. Les diamètres varient entre 12 et 15 cm, sauf un, vraisemblablement un Drag. 36, avec 19 cm de diamètre. Sur la moitié des tessons, on trouve le décor typique à feuilles d'eau. A défaut de données typologiques plus précises, nous proposons une chronologie datant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. La diffusion de cette forme est plus restreinte ; on connaît des exemplaires à *Iuliobriga*, *La Matra*, *Numantia*, *Bilbilis*, *Conimbriga*, *Valencia*, *Cartuja* (Grenade) et *Valeria*<sup>36</sup>.

#### □ Drag. 17.

La variante A est présente avec 4 fragments de bord, mais il y a 11 tessons que nous pouvons attribuer soit à cette forme, soit à la forme Ritt. 5 (on rencontre le même problème que pour l'attribution à la forme Drag. 19 : des tessons trop petits). En tout cas, ils présentent un bord lisse ou guilloché. En général, la surface externe se conserve très mal. Cette forme tibérienne est représentée à Pampelune<sup>37</sup>.

La variante B serait documentée par un seul tesson, assez mal conservé. Elle présente toujours une fine volute appliquée sous la lèvre (ce qui la rapproche bien du prototype italique, mais la pâte et le vernis sont sans doute gaulois).

#### □ Ritt. 5.

Quelques tessons ont été déjà publiés par J. Rodríguez Salís et J.-L. Tobie. D'après les problèmes de conservation, le nombre pourrait s'élargir. Quant à sa

34 T. Martin et J.-F. Garnier, *op. cit.*, p. 151.

35 J.-L. Tobie, M. Chansac, *op. cit.*, 91, note n° 2.

36 C. Perez Gonzalez, *op. cit.*, 1989, p. 321.

37 M. A. Mezquíriz, *Pompaelo II*, p. 40, fig. 18, n° 7.

diffusion, comme pour la forme précédente, elle n'est pas très répandue. Chronologie : Tibère.

#### □ Drag. 16.

Trois fragments de bord. Ce n'est pas une forme très fréquente. On constate sa présence seulement à Irún et à La Matra (1 seul tesson). Chronologie : Tibère-Néron.

#### □ Curle 15.

Parmi les formes lisses, c'est la forme la plus tardive à Santa Maria del Juncal. Il s'agit d'un fragment comprenant bord et départ de panse (16 cm de diam. ext.). Le profil campanulé nous permet de l'identifier au Service C sans doute, même si la lèvre est plus arrondie. Pour le moment, nous n'avons pas trouvé de parallèles dans la péninsule. Cet exemplaire de fabrication montanaise, à en juger par la pâte et le vernis, pourrait avoir une chronologie du début du II<sup>e</sup> s.

#### □ Formes dérivées de Halt. 7.

Ce prototype italique a été imité par les ateliers du sud de la Gaule au début du I<sup>er</sup> s. T. Martin et J.-F. Garnier avaient signalé, en 1977, l'existence à Montans d'une variante hybride (profil extérieur Halt. 7 et intérieur Drag. 27) fabriquée entre 30 et 40 apr. J.-C. et portant très souvent des marques anépigraphes<sup>38</sup>. A Santa Maria del Juncal, nous avons repéré six fragments de bords dont quatre ressemblent bien à cet hybride. Nous ne connaissons pas de parallèles dans la péninsule pour le moment. En tout cas, il n'a pas été signalé fréquemment dans les sites gaulois<sup>39</sup>. Parmi ces variantes, on peut ajouter un exemplaire dont la seule différence concerne le profil externe du bord, grossi et arrondi et souligné par une cannelure assez profonde (diam. 8 cm). Il ressemble plutôt au n° 27 de la planche de formes rares et inédites fabriquées entre 5 et 40 apr. J.-C, dressée par T. Martin<sup>40</sup>.

#### □ Drag. 33.

Représenté par un seul tesson. Il avait été inclus parmi ceux de provenance douteuse lors de sa publication en 1970<sup>41</sup> ; mais T. Martin nous a confirmé sa provenance montanaise et signalé une chronologie précoce, c'est-à-dire du règne de Tibère.

#### □ Couvertcles.

Nous incluons, dans ce chapitre, 8 tessons dont l'orientation et l'aspect négligé du tournage (des traces de tournage sont bien visibles à l'intérieur et même à l'extérieur) nous inclinent à les considérer comme des couvercles. Malheureusement, ces formes n'ont pas fait l'objet d'une étude typologique systématique. Grosso modo, nous pouvons distinguer deux types de profils : l'un au profil aplati, presque horizontal et dont le bord porte une lèvre grossie à l'extérieur, bien nette ; l'autre au profil faisant un angle plus ouvert (plus vertical) dont le bord est simple, sans lèvre marquée.

#### b. Les formes décorées.

Le nombre de tessons-bords décorés est plus réduit. Les formes présentes sont les Drag. 29, 37 et 30. Les premiers sont largement majoritaires (26 tessons) ; suivent les Drag. 37 (6 tessons) et les Drag. 30 (un seul tesson). Ces proportions, du point de vue chronologique, s'accordent bien avec celles des produits lisses. La fourchette chronologique est presque la même : début des importations dès le règne de Tibère, représentées avec des Drag. 29 précoces, essor pendant les époques claudienne et néronienne, maintien pendant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. mais avec une baisse progressive (Drag. 37).

Malheureusement, la mauvaise conservation du matériel nous empêche une étude plus fine des décors, notamment des styles. Tout de même, nous remarquons la fréquence des frises supérieures décorées avec des rinceaux, des guirlandes de motifs végétaux trilobés et les panses carénées occupées par des palissades à godrons et godronides. Les motifs figurés ne sont guère présents ; nous pouvons seulement signaler un amour sur une panse de Drag. 37.

D'autre part, la comparaison avec les sites proches du nord de la péninsule révèle un tour d'horizon très semblable à celui déduit des productions lisses. Ni à La Matra, ni à Pampelune, n'ont été documentés des Drag. 37 gaulois. M. A. Mezquíriz a souligné l'absence des Drag. 37 à Pampelune comme un indicateur chronologique de la fin des importations, extrême qui se confirme dans la plupart des sites du Nord<sup>42</sup>.

#### CATALOGUE DES FORMES

#### □ Drag. 29.

Remarquons l'équilibre de la proportion entre les bords de Drag. 29A et B. Le type A n'est pas très fréquent parmi les sigillées décorées gauloises des sites péninsulaires où, dans la plupart des cas, dominent les Drag. 29B, de l'époque Claude-Néron.

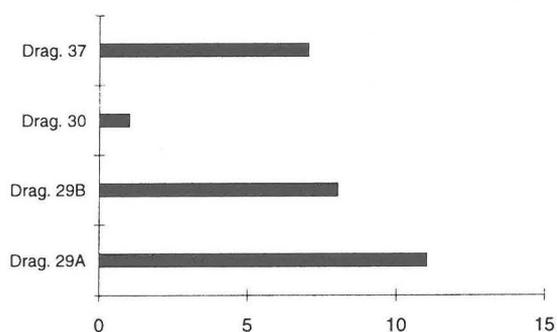


Figure 3 - Répartition des formes décorées (nombre de tessons-bords).

38 T. Martin et J.-F. Garnier, *op. cit.*, p. 163.

39 Selon un renseignement oral de Th. Martin, il est plus fréquent qu'on ne le pense. J'en profite pour le remercier pour sa révision d'une partie du matériel présenté lors du congrès de Millau.

40 T. Martin, Groupe de Montans, dans C. BEMONT et J.-P. JACOB (dir.), *op. cit.*, p. 62.

41 J. Rodríguez Salís, J.-L. Tobie, *op. cit.*, p. 203 et n° 69.

42 C. Perez Gonzalez, *op. cit.*, 1989 : cf. le chapitre consacré à la sigillée gauloise, p. 261-324, notamment les conclusions. On y trouve un intéressant aperçu sur la diffusion des produits gaulois dans le nord de la péninsule. L'ensemble du matériel gaulois étudié dans cet ouvrage est peut-être l'un des plus riches en Espagne.

□ **Drag. 30.**

Nous avons un seul exemplaire décoré, avec un rinceau qui occupe toute la panse, délimité au-dessus par une frise d'oves, sous une rangée de points. Néanmoins, il faut avouer que la fragmentation a pu nous tromper lors du tri, en incluant des tessons sous la forme 29.

□ **Drag. 37.**

Six tessons de bord et quelques panses représentent cette forme, d'ailleurs presque absente dans le nord de la péninsule.

**c. Les marques de potiers.**

CATALOGUE<sup>43</sup>

**1. RVFIN**

Sur Drag. 27 ?

Il pourrait s'agir de RVFINVS ou RVFVS. Le premier travaille à La Graufesenque à l'époque de Néron et Domitien. Il y a un homonyme à Banassac. Rufus est un potier précoce du centre de production de Montans, il travaille jusqu'en 30.

D'après la description que fait J. C. Sáenz Preciado de la pâte et du vernis, il nous semble plus opportun de l'attribuer à ce dernier. Une marque identique a été publiée par T. Martin<sup>44</sup>.

**2. SABINI**

Fond d'assiette non identifiée.

SABINVS est une marque attestée à La Graufesenque et à Montans. A notre avis, notre exemplaire semble provenir de Montans (la pâte et le vernis paraissent typiques de Montans). J.-C. Sáenz Preciado date cette marque, d'après la graphie, la typologie et l'estampille, de l'époque Claude-Néron.

**3. MODES**

Fond d'une forme vraisemblablement décorée. J. C. Sáenz Preciado propose un possible Drag. 37 ; le tesson est trop petit mais on a l'impression qu'il s'agit plutôt d'un Drag. 29, ce qui s'accorderait mieux avec la chronologie du potier auquel l'estampille est attribuée. MODESTVS est un potier bien connu à La Graufesenque mais avec un homonyme à Montans. Chronologie : celle du potier rutène, Claude-Néron. Notre exemplaire est de Montans ; non attesté sur la péninsule Ibérique d'après la liste de M. Beltrán.

**4. CAL**

**FEC**

Fond d'un calice Hermet 11, Drag. II ou III.

Attribuable à CALVS ou CALVVS selon J.-C. Sáenz Preciado ; mais aussi à CALEDO. Calus et Calvus travaillent à La Graufesenque pendant les règnes de Néron et Vespasien. Leurs produits sont assez répan-

dus en Hispanie. Caledo est un potier précoce de Montans moins connu, mais présent à Saintes<sup>45</sup>. La pâte et le vernis dénotent vraisemblablement la provenance montanaise, même si la formule *fecit* est rare à Montans. CALEDO reste inédit dans la péninsule.

**5. IVCVN**

Drag. 27 ou 35.

IVCVNDVS est attesté à La Graufesenque depuis Claude jusqu'à l'époque flavienne mais aussi à Montans depuis la fin de Tibère jusqu'au début du règne de Néron. Celui de La Graufesenque est très fréquent sur les sites péninsulaires, tandis que celui de Montans n'a été repéré qu'à Coaña (Asturies)<sup>46</sup>. Il y a peut-être des attributions révisables.

**6. IVC...**

Drag. 27 ?

IVCVNDVS. Cf n° 5 pour la provenance, la chronologie et la diffusion.

**7. IV...**

Pied de coupe indéterminée. Cartouche à queue d'aronde.

Parmi les possibilités énoncées, J.-C. Sáenz Preciado propose une possible attribution à IVLIVS, potier montanais, connu sur quelques sites du Nord (Pampelune, Iuliobriga, Castro de Pendia et Coaña). Parmi les possibilités, se trouve aussi IVCVNDVS. La présence d'une marque IVC, avec le même type de cartouche à Saintes, nous semble un argument valable en faveur de IVCUNDVS de Montans<sup>47</sup>.

**8. I/IIIV**

Forme non précisable. Marque rétrograde avec la graphie *E* en caractère archaïque. Cartouche à queue d'aronde.

VENVS ou VENALIS selon J.-C. Sáenz Preciado. D'après son étude, VENVS est un potier peu connu, qui travaille tout au long du I<sup>er</sup> s. Il a été signalé sur plusieurs sites britanniques, jamais dans la péninsule Ibérique. VENALIS est un potier de l'époque flavienne, qui n'est pas connu, pour le moment, dans la péninsule.

**9. MACARI**

Drag. 27 ?

MACARVS. J.-C. Sáenz Preciado l'attribue à MACCARVS de La Graufesenque. A notre avis, ce serait plutôt MACARVS, potier de Montans. Il ne figure pas sur la liste de M. Beltrán.

**10. ...ICRE**

Drag. 27 ? Elle est incomplète : il manque précisément la moitié gauche. La pâte et le vernis nous font penser à un produit montanais.

Possible association d'un potier inconnu avec CRESTIO ou CRESTVS selon J.-C. Sáenz Preciado.

43 Les descriptions et transcriptions des marques sont de Juan Carlos Sáenz Preciado, qui nous a conseillé de faire une révision surtout des attributions. Bien que nous n'ayons pas pu disposer du matériel pour un examen direct (sauf les marques n°s 3 et 12), les descriptions des pâtes et des vernis réalisées par J.-C. Sáenz Preciado nous permettent de proposer des attributions à des potiers montanais, aux dépens des potiers rutènes. En tout cas, nous avons essayé de vérifier nos impressions à l'aide de l'étude de J.-L. Tilhard sur les sigillées de "Ma Maison" et des travaux de T. Martin déjà cités.

44 T. Martin, Groupe de Montans, *op. cit.*, p. 60.

45 J.-L. Tilhard *op. cit.*, p. 136.

46 M. Beltrán, *op. cit.*, p. 95.

47 J.-L. Tilhard *op. cit.*, p. 140 et 141.

Une marque presque identique, publiée par T. Martin, correspond non à une association mais à un seul potier dont les graphies sont flanquées par des motifs en queue d'aronde, imprimés dans un cartouche rectangulaire aux bords arrondis. Il pourrait s'agir de l'homonyme montanais du potier rutène proposé par J. C. Saénz Preciado. Il travaille pendant le règne de Claude jusqu'à Vespasien. Il est présent à Saintes. Le potier rutène apparaît dans la péninsule assez fréquemment, tandis que le montanais y était inconnu<sup>48</sup>.

### 11. VALERI

Ritt. 9.

VALERIVS. Potier montanais travaillant depuis Tibère jusqu'à Néron. Très répandu dans les provinces occidentales de l'Empire, il se concentre en Aquitaine, Bretagne et Hispanie<sup>49</sup>.

### 12. ANÉPIGRAPHE

Ritt. 8.

Rosace à six pétales cantonnés de points dans un cercle.

Cette marque est très fréquente à Montans où les marques anépiques constituent l'un des traits les plus caractéristiques<sup>50</sup>. La pâte et le vernis dénoncent bien cette origine. Il faut signaler une marque similaire à La Matra, également sur Ritt. 8<sup>51</sup>.

### 13. ANÉPIGRAPHE

Coupe. Forme non précisable.

Rosace à huit pétales estampillés. Pâte et vernis très semblables à ceux du n° 12. Chronologie : Tibère-Claude.

A la lecture de ce catalogue, nous pouvons dresser quelques remarques significatives :

- la provenance montanaise de toutes les marques, sauf pour le n° 8 ;

- la présence majoritaire de potiers des époques tibérienne et claudienne ;

- bien des potiers sont inédits dans le reste de la péninsule. A notre avis, même si cela peut être logique d'après la faible diffusion du groupe de Montans dans ce secteur, il y a un problème d'attributions discutables sous-jacent, dû très souvent aux homonymies entre Montans et La Graufesenque. Une révision attentive des pâtes et vernis des marques répertoriées dans la péninsule changerait peut-être cet état de fait. En tout cas, l'inévitable utilisation du catalogue de marques de F. Oswald doit être complétée par la bibliographie récente, mais dispersée, sur les marques de Montans ;

- l'accord chronologique des proportions entre formes et marques : majorité des produits de l'époque tibéro-claudienne face aux productions flaviennes. Nous n'avons pas de marques correspondant chronologiquement avec les formes les plus tardives représentées (Drag. 36, 37, Curle 15), ce qui est assez logique si on tient compte de la raréfaction des marques à cette époque. Même si on ne dispose que d'un profil complet parmi les marques, on a l'impression qu'il s'agit de

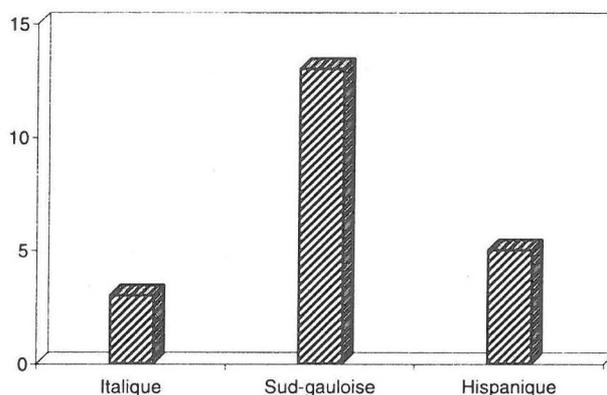


Figure 4 - Répartition des marques de potiers selon leurs provenances (nombre de marques).

marques sur coupes (Drag. 27) le plus souvent, avec une étonnante minorité de marques sur assiettes (tandis que les Drag. 15/17 dominent les pourcentages de formes).

## IV. CONCLUSIONS

Nous avons présenté les résultats les plus notables de l'étude en cours sur la sigillée de Santa Maria del Juncal. L'ensemble des sigillées sud-gauloises est un des plus importants, du point de vue quantitatif, dans le nord de la péninsule Ibérique. Malheureusement, l'état de conservation du matériel ainsi que l'absence de stratigraphie du site ont conditionné la méthodologie en limitant l'analyse. Néanmoins, nous pouvons en tirer quelques renseignements qui devraient être confrontés avec ceux que nous fournirait, vraisemblablement, une étude en détail des mobiliers de bien d'autres sites, soit dans la Basse Bidassoa, soit sur le reste de la façade atlantique du nord de la péninsule.

L'importance des importations de sigillées sud-gauloises sur le site par rapport aux sigillées hispaniques : mais ce qui est peut-être non moins remarquable est la faible prédominance du matériel hispanique. Il semble qu'il y ait au moins deux phases du point de vue de l'approvisionnement à Santa Maria del Juncal : la première à partir de la fin de l'époque augustéenne, et surtout du règne de Tibère jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> s. Le début des importations et de la fondation d'*Oiasso* serait représenté par les sigillées italiques et sud-gauloises précoces (Drag. 19, 16, 17, Ritt. 5, Drag. 29A, etc.) qui arrivent presque simultanément, peut-être commercialisées par la même voie et, pourquoi pas, par les mêmes *negotiatores*. Durant les règnes de Claude et Néron, les exportations montanaises connaissent leur *floruit* dans la péninsule Ibérique et *Oiasso* n'est pas une exception. A partir des environs de 80, les sigillées hispaniques commencent à arriver mais toujours en moindre nombre. La deuxième phase commencerait à partir de la deuxième décennie du

48 M. Beltrán, *op. cit.*, p. 91-99.

49 J.-C. Saénz Preciado, *op. cit.*, p. 86.

50 T. Martin, Groupe de Montans, *op. cit.*, p. 60.

51 C. Perez Gonzalez, *op. cit.*, p. 128.

II<sup>e</sup> s. : les sigillées importées disparaissent ; seule la présence des Drag. 37 et d'exemplaires du Service C pourrait être attachée aux dernières importations. A partir des environs de 120, la sigillée hispanique s'impose en exclusivité. Mais sa présence ne serait guère plus importante que celle de la sigillée gauloise au I<sup>er</sup> s.

Du point de vue de la provenance des produits sud-gaulois, la prédominance de Montans sur La Graufesenque ne doit pas nous étonner. Sur un total de 258 tessons-bords catalogués, seulement une quinzaine semble provenir des ateliers rutènes. La proximité de l'Aquitaine n'est pas le seul facteur à prendre en compte, Montans est bien mieux situé pour l'exportation vers la façade atlantique que La Graufesenque et, à l'inverse, les établissements de la côte cantabrique bénéficiaient des avantages économiques d'une voie maritime qui les reliait avec le puissant foyer économique que représentait l'hinterland de Bordeaux et, en général, l'axe de la Garonne.

La diffusion des produits montanais dans la péninsule Ibérique traduit donc l'existence d'une aire économique liée à la région atlantique, tandis que la diffusion majoritaire de La Graufesenque par ailleurs serait l'équivalent pour la région méditerranéenne. Evidemment, ce ne sont pas des régions complètement isolées l'une de l'autre : la voie maritime qui reliait la Bétique en longeant la façade atlantique du Portugal et la Galice, ainsi que le réseau routier organisé autour de la vallée de l'Ebre, notamment entre *Vareia* (près de Logroño, où ce fleuve était navigable) et *Caesaraugusta*, leur servait de trait d'union, au moins pendant le Haut-Empire ; ce qui expliquerait la présence relativement importante mais toujours minoritaire face aux produits rutènes, des sigillées de Montans sur les principaux sites de ce secteur (*Bilbilis*, *Celsa*, Tiermes). Même si la voie *Hispania-Aquitania* canalisait le trafic commercial entre les deux provinces, on ne peut pas négliger la possibilité de l'arrivée de produits montanais en passant par *Oiaso*. Le transport d'un produit comme la sigillée, dont la valeur économique intrinsèque ne justifiait pas un transport long et pénible par une voie terrestre qui doit passer l'obstacle des Pyrénées était, à notre avis, plus facile en utilisant la combinaison des voies fluviale et maritime, toujours comme un produit de complément de chargement du navire<sup>52</sup>.

La localisation, dans ce secteur, des productions hispaniques les plus précoces, voire des expérimentations

menées à la fin de l'époque tibérienne, très vraisemblablement par des potiers gaulois, renforce l'hypothèse de M. V. Romero qui, lors de son étude de la sigillée de Numancia, proposait l'hypothèse de l'influence de Montans comme centre inspirateur de la sigillée hispanique de Tricio<sup>53</sup>. Il ne serait pas saugrenu de voir dans ces premières tentatives de productions un essai de la part de potiers liés aux ateliers de Montans qui, animés du succès initial des exportations vers le nord, cherchent à s'installer près des marchés qu'ils ravitaillent et même à les élargir. Mais l'installation définitive et le succès ne sont arrivés que plus tard, à partir de la fin du règne de Claude lorsque les ateliers du centre de Tricio s'affirment et commencent à concurrencer, surtout à partir de l'époque flavienne, les productions gauloises.

Cette concurrence aurait eu plus de difficultés dans le nord, où Montans dominait grâce, comme nous l'avons déjà dit, à l'avantage des communications maritimes. Tant que l'articulation de la façade cantabrique avec l'intérieur ne fut pas complètement achevée, les potiers montanais réussirent à conserver ce marché périphérique. Mais, à partir de l'époque flavienne, l'essor économique général de l'Hispanie, dont l'Edit de Vespasien serait un témoin significatif, s'étend aussi au nord de l'*Hispanie* (la fondation de la colonie de *Flaviobriga* à Castro Urdiales en constitue un symptôme révélateur). L'exploitation intensive des ressources naturelles, les mines du Nord étant parmi les plus importantes, s'accorde avec la promotion juridique et administrative des populations indigènes. Dans ce contexte, on comprend bien le succès des sigillées hispaniques dans les établissements d'ores et déjà pleinement intégrés dans un espace économique plus large, réorganisé par un réseau routier qui reliait les principaux foyers économiques péninsulaires.

En ce qui concerne la Basse Bidasoa, son incorporation pleine ne sera nette qu'à partir des premières décennies du II<sup>e</sup> s. La proximité de l'Aquitaine joue en faveur d'un rôle de charnière ou carrefour entre l'espace économique aquitain et l'espace du nord de la péninsule : la perdurance des sigillées d'origine gauloise à Santa Maria del Juncal, le retard de leur remplacement par les sigillées hispaniques et, ce qui montre bien en même temps ce rôle, la présence nettement attestée dans bien des sites de l'Aquitaine méridionale de sigillées hispaniques, seraient quelques traits caractéristiques de cette évolution<sup>54</sup>.



52 F. J. NIETO PRIETO, Cargamento principal y cargamento secundario, dans *Cahiers d'histoire*, XXXIII, 3-4, 1988, p. 379-393.

53 M. V. Romero Carnicero a publié quelques articles sur ces productions précoces : pour en trouver une liste, nous conseillons de consulter l'excellent recueil bibliographique du guide de M. Beltrán, où l'on peut trouver les références précises.

54 Les trouvailles de sigillées hispaniques, en Aquitaine, ont été remarquées, il y a longtemps, par F. Mayet. Des renseignements inédits fournis par F. Rechin renforcent davantage encore l'importance des échanges transpyrénéens.

## DISCUSSION

Président de séance : A. VERNHET

**Thierry MARTIN** : Il est sûr que pour les vases retrouvés sur le littoral méditerranéen et attribués à Montans, il s'agit bien souvent, en fait, de productions de La Graufesenque ; c'est parce que la plupart des études anciennes qui les ont signalés ont été établies à partir de l'index d'Oswald. Il y a donc des erreurs d'attributions et, lorsque j'ai eu l'occasion de revoir des vases ou des tessons attribués à Montans, dans des publications — notamment chez M. Beltrán —, il s'agissait manifestement de produits de La Graufesenque. On peut trouver quelques tessons de Montans sur le littoral méditerranéen mais ce sont vraiment des trouvailles anecdotiques.

La diffusion de Montans est tournée vers l'Atlantique. Il est sûr que Montans et La Graufesenque étaient étroitement liés ; il devait y avoir, d'une certaine façon, un partage entre les deux ateliers. Probablement y avait-il des propriétaires d'officines qui avaient des intérêts et à Montans et à La Graufesenque. On a déjà souligné les homonymies entre Lezoux et Montans ; il y en a aussi énormément entre La Graufesenque et Montans. Les découvertes d'Irún confirment la diffusion atlantique des productions montanaises. On en trouve dans presque tout le Pays basque et elles ont dû descendre. Irún, c'est presque la France.

En revanche, on constate qu'il y a très peu de céramiques du II<sup>e</sup> s. Apparemment, il y a un Curle 15. Et les estampilles ? Je crois me souvenir qu'en 1969 il y avait des marques de FELIX qui avaient été trouvées à Irún.

**Maria Teresa IZQUIERDO** : Oui, signalées dans la publication de 1971 ; mais l'étude des estampilles vient de paraître, au mois de mars, réalisée par Juan Carlos Sáenz Preciado de Saragosse. En fait, c'est une étude réalisée il y a déjà quelques années et des corrections s'imposent ; il n'y a pas de Felix. La plupart des marques viennent de Montans et dénotent nettement une chronologie Claude-Néron.

**Thierry MARTIN** : Il y en a qui sont très certainement attestées à La Graufesenque mais, vu le lieu de découverte, il y a de très fortes chances pour qu'elles viennent de Montans.

**Alain VERNHET** : Montans est la capitale céramique du Pays basque !

**Maria Teresa IZQUIERDO** : Montans, je ne sais pas. Mais l'Aquitaine est la région d'origine géographique d'une bonne partie du mobilier céramique.

**Alberto LOPEZ MULLOR** : Les vases à parois fines me rappellent beaucoup le matériel de Pompaelo, de la publication de M. A. Mezquíriz ; ils ne proviennent ni de Bétique, ni de Mégare et je pense que c'est une production locale.

**Maria Teresa IZQUIERDO**<sup>55</sup> : Je n'ai pas eu le temps de faire des comparaisons avec Pompaelo mais seulement une révision très sommaire des publications. Il y a des coïncidences, dans les marques mais surtout au niveau des formes. A Irún, il y a des formes qui n'ont pas été trouvées à Pompaelo, surtout pour les formes les plus anciennes, d'époque tibérienne, comme les Drag. 16 ou 19 ; mais les rapports avec Pompaelo sont nets.

**Rien POLAK** : Ce n'est pas une question mais un détail de typologie. Dans la littérature française, on trouve souvent la forme Drag. 19. Il ne faut pas oublier que les formes 20 ou 21 et 28 ne sont pas des vases sigillés. Ce sont des vases de production belge. Dans l'article de Dragendorff, il y a un petit paragraphe sur cette production de vases belges qui ne sont pas de la sigillée et ces quatre formes sont les illustrations qui accompagnent ce paragraphe : les Drag. 19, 20, 21 et 28 ne sont pas des formes sigillées.

\* \*  
\*

55 Une erreur de compréhension par rapport à la question posée par A. Lopez Mullor m'a trompée lors de ma réponse ; en effet, il y a une correspondance très étroite entre les parois fines de Santa María del Juncal et celles de Pampelune, du point de vue des provenances et de la typologie, cf. M. ESTEBAN, M.-T. IZQUIERDO, La cerámica de paredes finas engobada como síntoma de las relaciones del Bajo Bidassoa con el Valle Medio del Ebro, dans *Munibe*, à paraître.

Archer MARTIN

## NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LA SIGILLÉE SUD-GAULOISE EN ITALIE

### 1. INTRODUCTION

Dans cette communication, je me suis d'abord donné le but de mettre à jour les connaissances sur la sigillée du sud de la Gaule en Italie par rapport à un article que j'ai écrit il y a presque dix ans<sup>1</sup>. Ensuite, je me suis posé deux nouvelles questions. La première concerne les différences de présence à l'intérieur de l'aire de diffusion indiquée. Dans la tentative d'y répondre, j'ai calculé les pourcentages de la sigillée sud-gauloise parmi toute la sigillée retrouvée dans les fouilles d'Ostie et de Rome, les deux centres pour lesquels il y a le plus de matériel et pour lesquels on a des raisons de soupçonner que des différences peuvent exister. L'autre question est de savoir qui étaient les potiers qui servaient le marché italique et s'ils étaient spécialisés dans ce marché. A cette fin, j'ai fait un recensement des noms de potiers attestés.

### 2. ÉTAT DE LA QUESTION

Dans mon article précédent, j'avais essayé de définir le marché italique de la sigillée sud-gauloise. Il en a résulté la détermination du cadre d'un marché, pour certains aspects, comparables à ceux d'autres régions de la Méditerranée occidentale mais beaucoup plus fortement limité et conditionné par la concurrence de la sigillée italique<sup>2</sup>.

Il était possible de le limiter géographiquement, surtout au Latium et à la Campanie, avec les attestations

archéologiques centrées sur Ostie<sup>3</sup>. Elles étaient considérées comme l'indice d'un commerce dirigé sur Rome.

Dans cette région, et même à Ostie, la sigillée du sud de la Gaule était pourtant minoritaire par rapport à la sigillée italique.

Les produits importés se révèlent être principalement des vases ornés, surtout des coupes Drag. 29, sans doute pour pallier la lacune créée entre la fin de la production italique décorée et le début de celle de vases italiques tardifs moulés<sup>4</sup>.

Les attestations de vaisselle lisse ne semblent témoigner d'aucune préférence typologique mais tout simplement de leur fréquence dans la production sud-gauloise et de leur appartenance à un service<sup>5</sup>.

La production marbrée se révèle être une préférence marquée sur le marché italique<sup>6</sup>. Elle se voit notamment sur les vases lisses ; dans certains ensembles, elle atteint presque la moitié d'entre eux, probablement pour mieux se distinguer de vases semblables produits en Italie. Le pourcentage de coupes Drag. 29 marbrées est mineur par rapport à celui des vases lisses mais toujours élevé par rapport à des attestations provenant d'ailleurs. On a même trouvé la marbrure sur trois coupes Drag. 37 à Ostie<sup>7</sup>.

Chronologiquement, la floraison des importations du sud de la Gaule se place sous les règnes de Claude et Néron ; puis les importations diminuent à l'époque flavienne et disparaissent au début du II<sup>e</sup> s.<sup>8</sup>.

L'origine de la sigillée sud-gauloise, importée en Italie, s'identifie généralement avec La Graufesenque dans

1 Martin 1985.

2 Martin 1985, p. 125 et 130-131.

3 Martin 1985, p. 127-129.

4 Martin 1985, p. 125 et 129.

5 Martin 1985, p. 129.

6 Martin 1985, p. 125-126 et 130.

7 A. MARTIN, Rare Pieces of Gaulish Sigillata from the Neighborhood of Rome, dans *R.C.R.F.*, XXIX/XXX, 1991, p. 71-72.

8 Martin 1985, p. 126 et 130.

la plupart des cas pour les vases datés des règnes de Claude, Néron et Vespasien ; mais, pour certains des vases les plus récents, il existait un doute sur une possible provenance de Banassac<sup>9</sup>.

### 3. NOUVELLES ATTESTATIONS

Il y a, notamment en Italie centrale mais aussi en Italie du Nord et en Italie du Sud, un certain nombre d'attestations nouvelles ou qui me manquaient dans le travail précédent (Fig. 1)<sup>10</sup>.

Jusqu'à présent, le site le plus important pour la sigillée sud-gauloise, en Italie centrale, est Ostie. La bibliographie récente ajoute trois ensembles de fouilles. La trouvaille la plus importante est celle de la *Taberna dell'Invidioso*<sup>11</sup> et les deux autres consistent en une faible quantité de matériel<sup>12</sup>. Il y a encore un certain nombre de timbres de potiers qui proviennent d'Ostie<sup>13</sup>. Il faut mentionner aussi la fouille encore inédite de la salle de Neptune dans les *Terme di Nettuno* qui a donné une certaine quantité de sigillée gauloise dans des couches de l'époque de Claude et de Domitien ainsi que dans des niveaux plus récents<sup>14</sup>.

Pour Rome, il est possible de signaler une certaine quantité d'attestations, provenant surtout de fouilles récentes. Parmi les trouvailles publiées, les plus importantes sont celles du *Forum Transitorium*<sup>15</sup>. Autrement, la bibliographie n'offre qu'un témoignage peu important<sup>16</sup> et des timbres non pris en considération dans mon article précédent<sup>17</sup>. Les nouveautés les plus importantes pour l'analyse de la sigillée sud-gauloise, à Rome, sont encore inédites. Les fouilles de la *Via Nova* sur le Palatin ont restitué un lot de sigillée avec des produits sud-gaulois dans un contexte daté par l'incendie de 64<sup>18</sup>. La sigillée, y compris celle de la Gaule du Sud, provenant des fouilles près de la *Meta Sudans* et appartenant à deux phases chronologiques a été étudiée : l'époque julio-claudienne jusqu'à l'incendie de 64 et la fin du règne de Néron, entre 64 et 68, c'est-à-dire

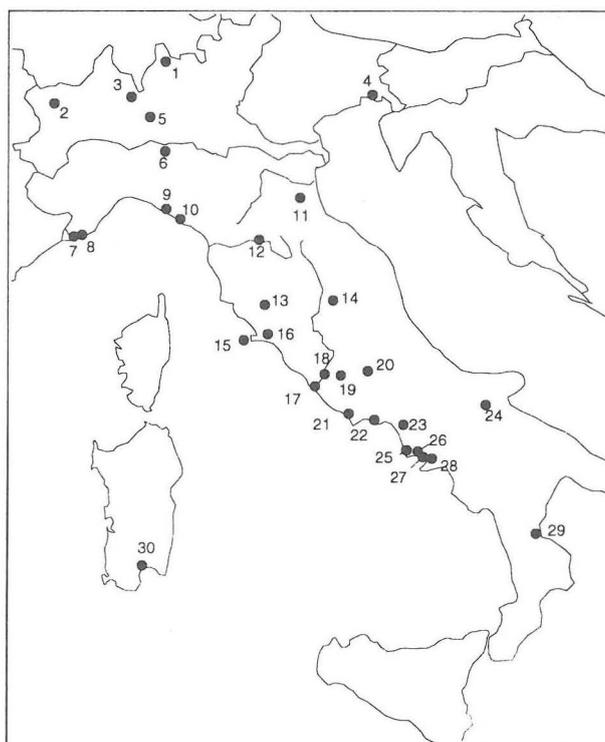


Figure 1 : Sites de découverte de la sigillée sud-gauloise en Italie.  
 1 : Chiavenna ; 2. Aoste ; 3 : Angera ; 4 : Aquilée ;  
 5 : Milan ; 6 : *Velleia* ; 7 : Vintimille ; 9 : Varignano ;  
 10 : Luni ; 11 : Russi ; 12 : Florence ; 13 : Roselle ;  
 14 : Foligno ; 15 : Giglio ; 16 : Settefinestre ; 17 : Ostie ;  
 18 : Rome ; 19 : *Gabii* ; 20 : Subiaco ; 21 : Sperlonga ;  
 22 : *Minturnæ* ; 23 : Francolise ; 24 : *Ordon* ;  
 25 : Pouzzoles ; 26 : Naples ; 27 : Torre Annunziata

les années de la *Domus Aurea*, bâtie par Néron après l'incendie et détruite, après sa chute, par la nouvelle dynastie<sup>19</sup>. Dans les fouilles sur la pente nord du Palatin, il y a aussi deux contextes avec de la sigillée sud-gauloise : les couches julio-claudiennes d'une *domus*<sup>20</sup> et le remplissage d'un égout daté vers 80<sup>21</sup>.

9 Martin 1985, p. 126-127 et 130.

10 Il me manquait surtout, dans la bibliographie ancienne, le dépouillement systématique d'Oswald 1931.

11 M. CARTA, La *Taberna dell'Invidioso*. Materiali rinvenuti, dans *Notizie degli Scavi di Antichità*, Suppl., 1978, p. 82 et 101. Cf. Martin 1992, p. 92-93 et note 19, pour une révision des données sur la couche IV de l'époque de Trajan.

12 C. PAVOLINI, Ostia (Roma) - Saggi lungo la via Severiana, dans *Notizie degli Scavi di Antichità*, N.S. XXXV, 1981, p. 123 et 127 (6 tessons dans deux couches pauvres en céramiques) ; Pohl 1978 (peu de sigillée sud-gauloise, pas toujours bien distinguée de la sigillée italique, en couches souvent mêlées).

13 Oswald 1931, p. 14, 20, 39, 43, 44, 51, 57, 69-70, 83, 92, 148, 189, 209, 213, 233, 292, 300, 301, 393, 405 et 407.

14 Je remercie Antongiulio Granelli qui a été chargé de l'étude du matériel céramique provenant de la fouille faite en 1971 et 1972.

15 C. LEGA, Terra sigillata sud gallica, dans Morselli et Tortorici 1989, p. 275 et 290 ; M. VALENTI, Terra sigillata sud gallica, dans Morselli et Tortorici 1989, p. 282, 291, 308 ; A. D'ANGELO, Terra sigillata sud gallica, dans Morselli et Tortorici 1989, p. 288 et 299 ; C. LEGA, A. D'ANGELO, Terra sigillata italica, tardo-italica decorata e sud-gallica, p. 329.

16 E. LISSI CARONA, Roma, Piazza dell'Esedra - Saggio di scavo per la costruzione della stazione della metropolitana (feb.-mag. 1969), dans *Notizie degli Scavi dell'Antichità*, XXX, 1976, p. 259 : un fragment Hermet 20A ainsi qu'un fragment douteux.

17 Oswald 1931, p. 28, 39, 70, 83, 102, 120, 130, 148-149, 174, 186, 189, 243, 248, 273, 281, 288, 301, 308, 324, 340.

18 Pour les notices préliminaires sur ce lot, cf. Martin 1992, p. 92, avec note 14.

19 Je remercie Barbara Bacchelli pour les informations à propos de la première phase et Rita Pasqualucci pour celles concernant la deuxième ; pour les informations préliminaires, dues à Giorgio Rizzo, sur une partie du matériel des deux phases, cf. Martin 1992, p. 92, avec note 13.

20 Cf. S. MARIOTTI, *I contesti di età giulio-claudia di una domus alle pendici settentrionali del Palatino, a Roma*, tesi di laurea, Università degli Studi di Roma "La Sapienza", 1990-1991, p. 135.

21 Je remercie Nicola Marletta des informations sur ce contexte, ainsi que sur des tessons avec timbres de potiers qui viennent des anciennes fouilles de Boni.

Une séquence stratigraphique fouillée sur la Piazza Manfredo Fanti a donné des tessons de sigillée de la Gaule du Sud en couches datées des époques julio-claudienne, flavienne et trajane<sup>22</sup>. Une couche trouvée au *Lungotevere Testaccio* et datée du règne de Trajan contient de la sigillée sud-gauloise<sup>23</sup>. Enfin, un tesson de la Gaule du Sud provient d'un contexte de l'*Aqua Marcia*<sup>24</sup>, d'époque trajane.

Il y a peu de nouveautés ailleurs en Italie centrale. Il faut mentionner des timbres de potiers pour deux sites déjà indiqués sur la carte précédente : Florence<sup>25</sup> et Pompéi<sup>26</sup>. Deux timbres de potiers permettent d'y ajouter Torre Annunziata<sup>27</sup>. Deux autres nouveaux sites de l'Italie centrale sont le sanctuaire de Juno à *Gabii*, qui a fourni une certaine quantité de sigillée du sud de la Gaule<sup>28</sup>, et la *villa* de Posto à Francolise, où l'on a trouvé un tesson de coupe Drag. 29<sup>29</sup>. Il y a un tesson à Pouzzoles dans la fouille de *Cratere Senga*<sup>30</sup>. La découverte la plus importante — plus de 600 tessons décorés conservés au Museo Nazionale Romano dont 2/3 environ sont des Drag. 29 et 1/3 environ des Drag. 37 ainsi que quelques tessons de Drag. 30 — est peut-être de Velletri ; mais l'attribution reste malheureusement incertaine<sup>31</sup>. Aussi des tessons actuellement à Subiaco viennent probablement du *Latium* mais sans provenance certaine<sup>32</sup>.

Dans le nord, on peut ajouter, à cause des timbres, deux sites et, à la suite de fouilles récentes, un autre. Milan a livré un certain nombre de vases de la Gaule

du Sud, surtout des coupes Drag. 37, ainsi que de la sigillée du centre de la Gaule<sup>33</sup>. Aoste est connue par une dizaine de timbres de potiers<sup>34</sup> et Bordighera par un seul<sup>35</sup>. Parmi les sites du Nord déjà signalés, Ventimille<sup>36</sup> offre aussi un timbre et Aquilée<sup>37</sup> trois.

Sur les îles, il y a un timbre à Cagliari en Sardaigne<sup>38</sup>.

Dans le Sud, le site d'Ortona a fourni quelques tessons de coupes décorées<sup>39</sup>.

#### 4. CONSIDÉRATIONS SUR LES NOUVELLES ATTESTATIONS

Les attestations n'apportent aucun changement aux lignes générales du cadre déjà tracé de la diffusion géographique de la sigillée sud-gauloise en Italie. L'aire préférentielle reste l'Italie centrale tyrrhénienne, avec une concentration d'attestations à Ostie. On avait déjà noté que deux parties de l'Italie centrale tyrrhénienne n'avaient qu'une présence réduite de sigillée sud-gauloise : l'Étrurie, productrice de sigillée italique, et la Campanie, également productrice de sigillée italique, avec le port principal à Pouzzoles, tourné vers l'Orient.

En dehors de l'Italie centrale, l'attestation de la sigillée de la Gaule du Sud à Ortona et Sybaris est sûrement à mettre en rapport avec les courants qui ont porté la sigillée sud-gauloise jusqu'en Grèce et en Orient.

Au nord, les attestations s'expliquent encore, d'une part, par un prolongement du marché de la Gaule méditerranéenne vers la Ligurie et, d'autre part, par

22 Je remercie Rita Volpe pour les informations sur cette séquence.

23 Cf. Martin 1992, p. 92, avec note 20, pour les informations préliminaires.

24 Je remercie Rita Volpe qui m'a confié l'étude de la sigillée non italique et donné les informations sur ce contexte.

25 Oswald 1931, p. 21.

26 Oswald 1931, p. 39, 43, 135-136, 182, 201, 208-209, 211, 233, 235, 248, 268, 273, 281, 301, 339, 340, 394.

27 Oswald 1931, p. 34, 338.

28 L. CABALLERO, Terra Sigillata, dans M. ALMAGRO-GORBEA (éd.), *El Santuario de Juno en Gabii. Excavaciones dirigidas por Martin Almagro Basch (1956-1966) y Alberto Balil Illana (1967-1969)*, Bibliotheca Italica 17, Monografías de la Escuela Española de Historia y Arqueología en Roma del CSIC, Roma, 1982, p. 423-424.

29 J. MORRIS, The terra sigillata wares and imitations, dans M. AYLWIN COTTON, *The Late Republican Villa at Posto, Francolise*, London, 1979, p. 124.

30 G. SORICELLI, Le sigillate, dans F. GARCEA, G. MIRAGLIA, G. SORICELLI, Uno scarico di materiale ceramico di adrianea-antonina da Cratere Senga (Pozzuoli), dans *Puteoli. Studi di storia antica*, VII-VIII, 1983-1984, p. 246. Il s'agit de la même trouvaille mentionnée dans Martin 1985, p. 128 et indiquée avec le numéro 18 sur la carte de la p. 139.

31 Selon les inventaires du Musée, ils ont été enregistrés le 10 avril 1945 comme matériaux mis sous séquestre à Velletri.

32 Volpe 1989, p. 60-61, présente le matériel ; cf. M. A. TOMEI, Prefazione, dans M. A. TOMEI (dir.), *Subiaco. La Collezione Ceselli nel Monastero di S. Scolastica. Materiali di età romana*, Subiaco, 1989, p. 10, pour la formation de la collection.

33 A. LAVAZZA, La terra sigillata italica e sudgallica, dans A. CERSA MORI (dir.), *Santa Maria alla Porta : uno scavo nel centro storico di Milano*, Studi Archeologici, 5, p. 134-135, présente trois tessons sud-gaulois (deux Drag. 37 et un non identifié) par rapport à cinq tessons de sigillée italique et nord-italique. S. JORIO, Terra sigillata, in D. CAPORUSSO (dir.), *Scavi MM3. Ricerche di archeologia urbana a Milano durante la costruzione della Line 3 della Metropolitana 1982-1990, 3.1 : I reperti*, Milano, 1991, p. 73-77, présente 97 tessons de sigillée gauloise, dont les 20 fragments lisses sont surtout du centre de la Gaule et les tessons ornés en comprennent 30 du sud de la Gaule (un Drag. 29, un Drag. 30 et les autres des Drag. 37). Le dernier auteur mentionne avoir vu dans les dépôts une certaine quantité de tessons de sigillée gauloise provenant de fouilles anciennes.

34 Oswald 1931, p. 9, 115, 120, 148, 162, 188, 199, 250, 289, 302, 341.

35 Oswald 1931, p. 65.

36 Oswald 1931, p. 209.

37 Oswald 1931, p. 89, 94.

38 Oswald 1931, p. 65.

39 M. VANDERHOEVEN, La terre sigillée, dans J. MERTENS (éd.), *Ortona VI. Rapports et Études*, Bruxelles-Rome, 1979, p. 84 (une coupe Drag. 29 : il n'est pas évident de distinguer celle dont il s'agit p. 96-97) ; M. VANDERHOEVEN, La terre sigillée. Campagnes de fouilles de 1976 à 1986, dans J. MERTENS (éd.), *Ortona VIII. Rapports et Études*, Bruxelles-Rome, 1988, p. 131-132 (une coupe Drag. 29 et une coupe Drag. 37).

l'implication de quelques centres au sud des Alpes dans les courants alpins.

Les préférences du marché de l'Italie centrale restent les mêmes. La sigillée sud-gauloise, produit toujours minoritaire, est représentée surtout par des vases décorés. La marbrure est confirmée comme facteur important dans la commercialisation de la sigillée du sud de la Gaule, en particulier pour la vaisselle lisse.

La chronologie des vases sud-gaulois importés en Italie centrale reste la même. La plupart continuent à appartenir aux règnes de Claude et de Néron, avec un nombre diminuant à l'époque flavienne.

L'identification de La Graufesenque comme origine de la sigillée de la Gaule du Sud exportée en Italie centrale est encore plus sûre. Comme on le verra, les noms de potiers sont tous connus dans ce centre de production. Même les vases plus récents, pour lesquels il y avait un doute pour une origine de Banassac, proviennent de La Graufesenque selon une analyse minéralogique des pâtes<sup>40</sup>.

## 5. NOUVELLES CONSIDÉRATIONS

### a. La sigillée sud-gauloise à Ostie et à Rome.

Un coup d'œil à la carte de la Fig. 1 montre que les attestations de la sigillée sud-gauloise en Italie centrale tyrrhénienne se trouvent surtout proches des côtes. Cette impression se renforce avec la considération que les sites de l'intérieur ont fourni vraiment peu de tessons de la Gaule du Sud. Dans la vallée du Tibre, en amont de Rome par exemple, on ne connaît que le lot de la *villa* de Néron à Subiaco et trois tessons à Foligno<sup>41</sup>. Le passage de la circulation maritime à la circulation fluviale ou terrestre constitue-t-il une barrière à la pénétration de la sigillée sud-gauloise ?

La comparaison de ces attestations à Ostie et à Rome nous donne une possibilité de voir s'il y a des différences dans le cœur même de l'aire de diffusion<sup>42</sup>. Ce type d'analyse se pose dans la ligne des recherches récentes. En effet, on a commencé, dernièrement, à se

demander si reste valable la traditionnelle équivalence entre les attestations de la culture matérielle à Ostie et à Rome qu'on faisait à une époque où il y avait une certaine base de données sur Ostie et peu ou rien sur Rome<sup>43</sup>.

Une réflexion sur le fonctionnement du système portuaire de Rome montre pourquoi il est raisonnable d'en attendre des différences<sup>44</sup>. Essentiellement, les navires capables de parcourir la haute mer étaient trop grands pour remonter le Tibre jusqu'à Rome. Ostie, le port le plus proche de Rome, n'était jamais tout à fait bien adapté. Jusqu'à l'époque de Claude, les navires devaient vite décharger dans l'embouchure du fleuve. Dès l'époque de Claude et ensuite durant celle de Trajan, auxquels on devait la construction des deux ports artificiels, les navires avaient des abris plus sûrs. Tout de même, tout ce qui était destiné à Rome devait être transbordé sur des bateaux fluviaux ou, éventuellement, sur des chars. Ce procédé implique qu'une certaine quantité de marchandise d'accompagnement, comme la céramique<sup>45</sup>, pouvait rester à Ostie. Pour la marchandise provenant d'Orient — en premier lieu le blé d'Égypte mais aussi toutes autres sortes de produits comme le vin de la vaste aire située entre l'Égée et le Proche Orient —, le port principal qui servait Rome n'était pas Ostie mais Pouzzoles, au moins jusqu'au II<sup>e</sup> s.<sup>46</sup>. Les charges y étaient éventuellement transbordées des grands navires sur des chars mais, surtout, sur des bateaux de cabotage qui remontaient le Tibre directement à Rome, en évitant d'autres opérations à Ostie<sup>47</sup>. Enfin, Rome recevait par voie fluviale aussi les produits envoyés des régions en amont<sup>48</sup>.

Pour Rome, les nouvelles fouilles nous permettent d'avoir une image assez claire de l'approvisionnement en céramique fine dès l'époque julio-claudienne jusqu'au début du II<sup>e</sup> s. (Fig. 2). Les trois fouilles de contextes datables de l'époque julio-claudienne, avant l'incendie de 64, ont donné des pourcentages sur la proportion de sigillées sud-gauloises par rapport au total des sigillées : 0,5 % à la *Meta Sudans*<sup>49</sup> et 2,9 % à la *Via Nova*<sup>50</sup> ainsi que sur la pente nord du

40 Je remercie Sergio Sfrecola, qui a comparé les pâtes des vases récents avec celle d'un vase marbré.

41 Martin 1985, p. 128. Les fouilles de la *villa* de Poggio Gramignano à Lugnano in Teverina n'ont donné aucun tesson sud-gaulois parmi des centaines des tessons de sigillée.

42 Pour la plupart des attestations considérées statistiquement ici, j'ai une connaissance directe du matériel : ou j'ai classé moi-même les tessons, ou j'ai pu les regarder. La seule fouille pour laquelle je me base exclusivement sur la bibliographie est celle du *Forum Transitorium*. Les variations dans les attestations ne correspondent pas, en premier lieu, à des différences de connaissances dans l'attribution de tessons à la sigillée italique ou à la sigillée sud-gauloise.

43 Pour les mentions de la possibilité d'une distinction entre les deux centres, cf. C. PANELLA, I commerci di Roma e di Ostia in età imperiale (secoli I-III) : le derrate alimentari, dans *Misurare la terra : centuriazione e coloni nel mondo romano. Città, agricoltura, commercio : materiali da Roma e dal suburbio*, Modena, 1985, p. 187 ; Martin 1986, p. 129 ; A. MARTIN, Sondages under S. Stefano Rotondo (Rome) : The Pottery and other Finds, dans *Boreas. Münstersche Beiträge zur Archäologie*, 14-15, 1991-92, p. 172-173 ; Martin 1992, p. 92. L'ouvrage de C. Pavolini (Pavolini, sous presse) est dédié spécifiquement au thème pour ce qui concerne l'époque flavienne et le début du V<sup>e</sup> s. : je lui sais gré de m'en avoir donné une copie avant la publication.

44 Cf. L. CASSON, Harbour and River Boats of Ancient Rome, dans *Journal of Roman Studies*, 55, 1965, p. 31-39, pour un aperçu sur le trafic entre Ostie et Rome. Cf. Meiggs 1973, p. 278-298, qui discute sur les services d'Ostie à la ville de Rome.

45 Pour la marchandise d'accompagnement, cf. Pavolini 1985.

46 Cf. Meiggs 1973, p. 29 et 50-61.

47 C. Pavolini (sous presse) explique ainsi les différences dans les attestations d'amphores entre Ostie (davantage d'amphores vinaires gauloises) et Rome (davantage d'amphores vinaires orientales).

48 Cf. Pavolini 1985, p. 205, pour la navigation sur le Tibre en amont de Rome.

49 Il s'agit de 596 tessons, dont 30 sud-gaulois.

50 Il s'agit de 418 tessons de sigillée, dont 17 sud-gaulois.

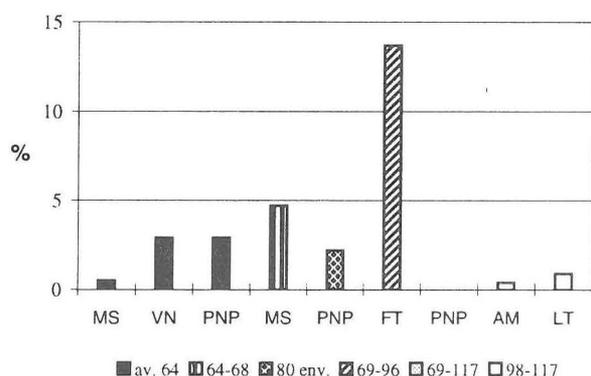


Figure 2 - Contextes de Rome.  
Pourcentages de la sigillée sud-gauloise sur le total de la sigillée.

MS : *Meta Sudans* ; VN : *Via Nova* ;  
PNP : Pentes Nord du Palatin ; FT : *Forum Transitorium* ;  
AM : *Aqua Marcia* ; LT : *Lungotevere Testaccio*.

Palatin<sup>51</sup>. Dans les années 64-68, elle est à 4,7 % à la *Meta Sudans*<sup>52</sup>. Ensuite, vers 80, la sigillée de la Gaule du Sud atteint 2,2 % de la sigillée dans le remplissage de l'égoût sur la pente nord du Palatin<sup>53</sup>. Dans les couches flaviennes du *Forum Transitorium*, la sigillée sud-gauloise arrive à un extraordinaire 13,7 % du total de la sigillée<sup>54</sup>. Dans un autre contexte, sur la pente nord du Palatin, daté entre les Flaviens et Trajan, la sigillée du sud de la Gaule est, en revanche, absente parmi une quantité assez grande de sigillée<sup>55</sup>. A l'époque de Trajan, le contexte du *Lungotevere Testaccio* nous donne la sigillée sud-gauloise à 1 % de la sigillée<sup>56</sup>, tandis qu'elle compte 0,4 % du total de la sigillée à l'*Aqua Marcia*<sup>57</sup>.

Malheureusement, on n'a pas la même ampleur de témoignages sur l'approvisionnement en céramique fine pour Ostie (Fig. 3). En effet, le niveau des fouilles correspond normalement à celui du rehaussement général de la ville opéré sous Domitien<sup>58</sup>. Il y a trois fouilles avec des couches de l'époque claudienne. L'ensemble des couches claudiennes de la salle de Neptune dans

le *Terme di Nettuno* a donné 1,1 % de sigillée sud-gauloise sur le total de la sigillée<sup>59</sup>. Dans la couche VB à la *Taberna dell'Invidioso*, la sigillée de la Gaule du Sud compte 1,8 %<sup>60</sup>. Les couches III, IV, V et VI du Piazzale delle Corporazioni ont 2,7 %<sup>61</sup>. Il faut faire un saut de l'époque claudienne à celle de Domitien. Aux *Terme di Nettuno*, la sigillée du sud de la Gaule est encore exceptionnellement rare, avec 1,4 % du total de la sigillée<sup>62</sup>. Aux *Terme del Nuotatore*, on a trois contextes utiles pour cette époque : la couche V de la pièce VI avec 6,9 % de sigillée sud-gauloise sur l'ensemble de la sigillée<sup>63</sup>, les couches de la Phase II de l'Aire NE avec 14,7 %<sup>64</sup> et la couche V de l'Aire SO avec 16,0 %<sup>65</sup>. A l'époque de Trajan, la gauloise du sud arrive encore à 4,8% de la sigillée dans la couche IV de la *Taberna dell'Invidioso*<sup>66</sup>.

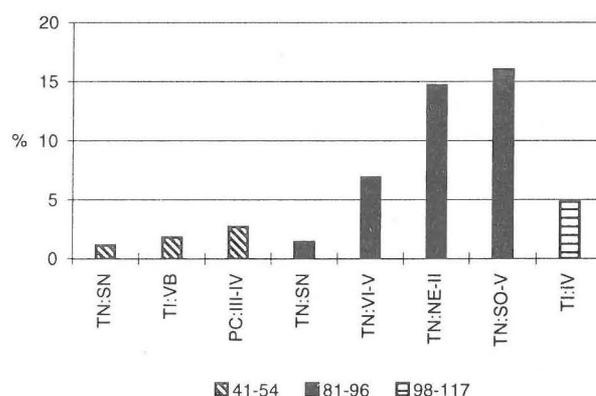


Figure 3 - Contextes d'Ostie.

Pourcentages de la sigillée sud-gauloise sur le total de la sigillée.

TN:SN : Terme di Nettuno, salle de Neptune ;  
Ti:VB : Taberna dell'Invidioso, couche VB ;  
PC:III-IV : Piazzale delle Corporazioni, couches III et IV ;  
TN:VI-V : Terme del Nuotatore, Ambiente VI, couche V ;  
TN:NE-II : Terme del Nuotatore, Area NE, couches de la Phase II ;  
TN:SO-V : Terme del Nuotatore, Area SO, couche V ;  
Ti:IV : Taberna dell'Invidioso, couche IV.

51 Il s'agit de 350 tessons de sigillée, dont 10 sud-gaulois appartenant à 4 vases.

52 Il s'agit de 559 tessons, dont 26 sud-gaulois.

53 Il s'agit de 279 tessons de sigillée, dont 6 sud-gaulois.

54 Il s'agit de 300 tessons de sigillée, dont 41 sud-gaulois. On a déjà remarqué que les données publiées sur la céramique de ce site sont exceptionnelles pour Rome : Pavolini (sous presse)

55 Je remercie encore Nicola Marletta des informations sur ce contexte de préparation d'un sol, avec 150 tessons de sigillée, tous italiens.

56 Il s'agit de 392 tessons de sigillée, dont 4 sud-gaulois.

57 Il s'agit de 253 tessons de sigillée, dont 1 sud-gaulois.

58 Cf. Meiggs 1973, p. 64-67.

59 Il s'agit de 653 tessons de sigillée, dont 7 sud-gaulois.

60 Je remercie la Surintendante, Anna Gallina Zevi, qui m'a permis de contrôler le matériel : dans les caisses des couches VB1 et VB2, j'ai trouvé 114 tessons de sigillée, dont 2 sud-gaulois.

61 Il y a 147 tessons de sigillée considérés dans les quatre couches qui forment le contexte claudien : Pohl 1978, p. 231-238, 322-325, 342-344 et 357. L'auteur en attribue 4 à la sigillée sud-gauloise. Je remercie la Surintendante, Anna Gallina Zevi, qui m'a permis de regarder le matériel. Il n'a pas été possible d'effectuer une révision complète de la sigillée trouvée dans ces couches, mais elles semblent avoir donné, effectivement, peu de sigillées sud-gauloises.

62 Il s'agit de 438 tessons de sigillée dont 6 sud-gaulois.

63 Cf. Martin 1992, p. 92 avec note 15 : il s'agit de 174 tessons de sigillée, dont 12 sud-gaulois.

64 Cf. Martin 1992, p. 92 avec note 16 : il s'agit de 1337 tessons de sigillée, dont 197 sud-gaulois.

65 Cf. Martin 1992, p. 92 avec note 17 : il s'agit de 2009 tessons de sigillée, dont 321 sud-gaulois.

66 Cf. Martin 1992, p. 92-93 avec note 19 : il s'agit de 295 tessons de sigillée, dont 14 sud-gaulois.

On peut donc voir une tendance à la différenciation dans la présence que l'on perçoit de la sigillée de la Gaule du Sud entre Rome et Ostie. Elle porte à penser que le changement de transport vers l'intérieur est effectivement une barrière à la diffusion de ce produit sur le marché de l'Italie centrale.

Il faut dire un mot sur sa concurrence<sup>67</sup>. La sigillée qui dominait le marché italique jusqu'au II<sup>e</sup> s. était, bien sûr, la sigillée italique. A la période principale d'importation de la sigillée sud-gauloise, sous Claude et Néron, il n'y avait pratiquement pas d'autre présence de céramique fine. Il est curieux que la sigillée du sud de la Gaule commence son déclin vers 75 pour disparaître vers 100. Entre 75 et 125, la sigillée italique, toujours en restant dominante, subit une flexion. En conséquence, beaucoup d'autres sigillées apparaissent en Italie centrale tyrrhénienne : les premiers exemplaires de sigillée africaine qui dominera ensuite ; les sigillées orientales A, B et C, pontique et cyprite (la B étant particulièrement importante) ; même des vases hispaniques ; une nouvelle production italique tardive de vases à relief. Est-ce que le cours de la sigillée sud-gauloise, si différent de celui des autres sigillées et si contraire à ce que les conditions du marché laisseraient supposer, peut être expliqué par quelques facteurs des lieux de production ?

## b. Potiers présents sur le marché de l'Italie centrale.

L'Annexe (*infra*) donne la liste des noms de potiers du sud de la Gaule connus en Italie centrale. La liste est basée sur le travail d'Oswald, avec intégrations tirées de la bibliographie plus récente et de mes observations de matériels inédits. Il y a 150 vases avec inscriptions, de lecture assez fiable, attribuables à 50 noms de potiers ainsi qu'à une phrase (Nequres)<sup>68</sup>.

On remarque tout de suite la dominance totale de potiers actifs à La Graufesenque. Il faut seulement ajouter que quatre potiers connus en Italie centrale ont aussi travaillé au Rozier : Felix, Martialis, Primus et Senillis.

Avant de passer à des considérations statistiques sur ces données, il faut rappeler deux faits. D'abord, j'ai repris, selon l'usage d'Oswald, aussi bien les noms timbrés directement sur les vases que les noms écrits sur les moules qui conduisent donc, indirectement, aux vases. D'autre part, un certain nombre de vases proviennent de la fameuse livraison retrouvée, encore dans sa caisse, à Pompéi, et étudiée, au début du

siècle, par Atkinson. Voulant voir quels potiers ont fourni le marché d'Italie centrale, il est juste de ne considérer que les vases timbrés par les potiers<sup>69</sup>. Il est clair aussi que le simple comptage des vases de la livraison à Pompéi, avec les autres trouvés dans la région qui nous intéresse, aurait faussé le cadre : donc, j'ai décidé de considérer chaque autre vase comme une attestation de potier en Italie centrale mais de compter l'ensemble des vases d'un potier dans la livraison pompéienne comme une attestation, même s'il y en avait plusieurs.

Ainsi, en éliminant les vases avec noms dérivés seulement de moules et en regroupant les vases compris dans la livraison à Pompéi, on arrive à avoir un ensemble de 50 potiers, y compris celui qui signe Nequres, et 114 attestations. Cela consiste en 26 potiers attestés une fois, sept attestés deux fois, cinq attestés trois fois, cinq attestés quatre fois, quatre attestés cinq fois, deux attestés six fois et un attesté sept fois (Fig. 4).

Les potiers les plus attestés sont Secundus, avec sept attestations, Mommo et Primus, chacun avec six attestations ; Cocus, lucundus, Labio et Silvanus, chacun avec cinq attestations ; Aper, Celadus, Felix, Germanus et Rufinus avec quatre attestations. Ce sont normalement des potiers très bien connus ailleurs et jamais des potiers rares. Déjà, dans son ouvrage, Oswald signale même plus de 200 vases chacun de Felix, Germanus, lucundus, Mommo, Primus et Secundus. Oswald donne pour Silvanus seulement un peu moins, presque 200. Pour Labio et Rufinus, il y a plus de 100 vases et pour Aper, Celadus et Cocus, les moins fréquents, encore entre cinquante et cent<sup>70</sup>. Celadus est pourtant lié à Primus, très fréquent en Italie centrale et en général<sup>71</sup>.

Parmi les potiers moyennement représentés en Italie

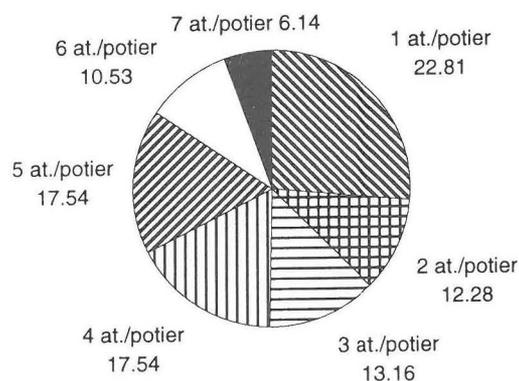


Figure 4 - Pourcentage des attestations par potier.

67 Cf. Martin 1992 sur l'approvisionnement en céramique fine de Rome et Ostie à cette époque.

68 Oswald ne spécifie pas s'il connaît un ou plusieurs vases du même type et avec le même timbre mais il est très peu probable qu'il s'agisse, en Italie, d'attestations multiples, sauf le cas de la livraison à Pompéi encore en caisse que j'ai contrôlé sur l'article d'Atkinson.

69 Cf. B.HOFMANN, Les relations entre potiers fabricants de moules et artistes producteurs de poinçons, dans *R.C.R.F Acta*, XIII, 1971, p. 5-20, et plus récemment C. Fischer, Töpfernamen von La Graufesenque, dans *Germania*, 69, 1991, p. 163-165, pour la nécessité de distinguer trois phases dans la production d'un vase décoré en relief : cela, même s'il est possible que deux ou trois des figures soient réunies sous le même nom, comme le dit Haalebos 1979, p. 121-122, et comme c'est le cas pour *lustus* dans le présent recensement.

70 Oswald 1931, p. 18-19, 350 pour Aper, p. 69-70, 370 et 425 pour Celadus, p. 83, 374 et 426 pour Cocus, p. 135-136, 389-390 et 427 pour Germanus, p. 148-149, 393 pour lucundus, p. 157, 394 et 427 pour Labio, p. 208-209 et 407 pour Mommo, p. 248-250, 414 pour Primus, p. 268-269, 416 pour Rufinus, p. 287-289 et 418 pour Secundus, p. 301 et 420 pour Silvanus.

71 Cf. Haalebos 1979, en particulier p. 126. Les autres potiers présents en Italie centrale et liés à ce regroupement sont : Aquitanus, Ardacus, Bassus Coelus, Manduilus, Murranus (cf. Haalebos 1979, p. 127).

centrale, c'est-à-dire deux ou trois fois, la situation est plus diversifiée. On trouve des noms avec beaucoup d'attestations dans l'ouvrage d'Oswald : Aquitanus, Bassus, Murranus, Patricius, Sabinus et Vitalis, chacun plus de 200 fois ; Martialis et Pontius, chacun plus de cent fois. Un autre potier a entre cinquante et cent attestations chez Oswald : Bio. Enfin, Cabucatus, Gallicanus et Nequres n'arrivent même pas à 50 mentions mais restent toujours au-dessus de dix.

Même les 26 potiers attestés une seule fois en Italie centrale sont assez souvent bien connus ailleurs. Sept sont entre 100 et 200 : Ardacus, Damonus, Ingenuus, Memor, Paullus, Sulpicius et Virilis. Sept ont encore plus de 50 attestations : Amandus, Bassus Coelus, Cotto, Iustus, Luceius, Mont... et Cr... et Virthus. Oswald a pour neuf autres moins de 50 attestations mais plus de 10 : Atticus, Bissunus, Cabiatius, Celer, Iullinus, Manduilus, Martius, Salaris Aptus et Vanderius. Inventus, Sacironos et Senilis sont connus ailleurs mais par moins de dix timbres chez Oswald.

La présence de 51 potiers signifie que presque 10 % des potiers de la Gaule du Sud livraient sur le marché de l'Italie centrale<sup>72</sup>. Presque tous sont connus, selon Oswald, ailleurs dans les provinces méditerranéennes, surtout en Espagne<sup>73</sup> mais aussi en Afrique<sup>74</sup>. Tous sont pourtant mieux attestés dans les provinces nord-occidentales de l'Empire. Une minorité des potiers servaient donc le marché de l'Italie centrale, tandis que presque 90 % d'entre eux n'y apparaissent pas, mais il n'y avait personne entre les potiers, ou les commerçants qui traitaient leurs produits, qui s'intéressait exclusivement ou préférentiellement à l'Italie centrale pour elle-même ou comme partie d'un marché méditerranéen.

La comparaison de la fréquence des attestations en Italie centrale avec celle des attestations chez Oswald met en évidence une certaine corrélation entre les deux séries (Fig. 5). Les potiers vraiment rares chez Oswald, avec moins de dix attestations, sont peu nombreux aussi en Italie centrale, même comme attestations simples. On voit clairement que le pourcentage de présence en Italie centrale des potiers y étant attestés une fois descend par rapport à l'augmentation du nombre

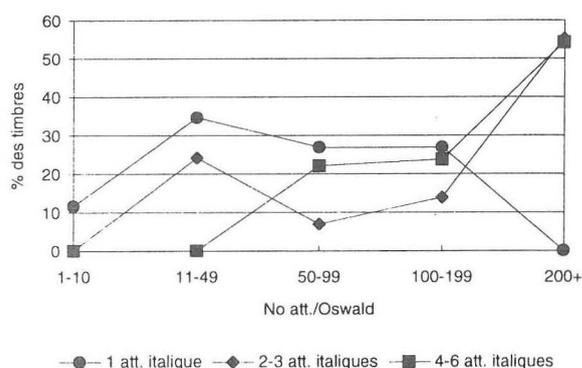
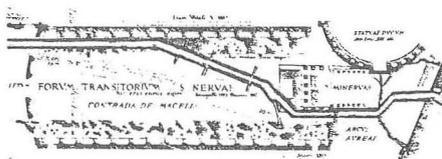


Figure 5 - Rapport entre attestations en Italie centrale et chez Oswald.

d'attestations chez Oswald à partir d'au moins dix, tandis que celui des potiers attestés de quatre à sept fois en Italie centrale remonte. Les potiers moyennement représentés en Italie centrale, avec deux ou trois attestations, tendent à l'être moyennement aussi chez Oswald. La fréquence des attestations en Italie centrale dépend tendentiellement de la fréquence des attestations des potiers, ailleurs, dans les régions servies par les potiers de la Gaule du Sud.

## 6. CONCLUSIONS

J'avais défini auparavant l'Italie comme marché particulier et limité pour la sigillée sud-gauloise. Maintenant, elle se révèle l'être encore davantage. Géographiquement, la sigillée du sud de la Gaule arrive surtout en Italie centrale tyrrhénienne, où elle ne montre, en plus, qu'une faible force de pénétration vers l'intérieur. Pour ce qui concerne les produits commercialisés, le marché italique a des préférences spécifiques pour les vases ornés et les vases marbrés. Mais il ne semble pas y avoir de potiers spécialisés dans ce marché. Finalement, le manque de réponses de la part de la sigillée sud-gauloise à l'ouverture du marché, traduit par la flexion de la sigillée italique, met en évidence une faible attention des gallo-romains ou de leurs commerçants pour l'Italie.



72 Un rapide comptage des potiers attribués par Oswald à La Graufesenque, Montans, Banassac ou génériquement au sud de la Gaule donne 540 potiers sud-gaulois. Cf. A. VERNHET, Les ateliers du sud de la France. Présentation générale, dans C. BEMONT, J.-P. JACOB (sous la dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations*, Documents d'Archéologie Française 6, 1986, p. 33, qui indique autour de 600 potiers pour les centres du sud de la France.

73 Exceptions : Bissunus, Cabucatus, Inventus, Iullinus, Memor, Sacironos, Vanderius, Virilis (connu pourtant en Afrique) et Virthus.

74 Ardacus, Atticus, Germanus, Iucundus, Luceius, Mommo, Sabinus, Secundus, Silvanus, Virilis et Vitalis.

**ANNEXE****LISTE DES NOMS DE POTIERS PRÉSENTS EN ITALIE CENTRALE.**

**AMANDVS** de La Graufesenque : 90-130 (P).

OF AMANDI (rétrograde sous le décor) : Drag. 37, Ostie<sup>3</sup>.

**AMANDVS** de La Graufesenque (30-70) ou bien **AMANDVS** de La Graufesenque : 90-130 (P).

AMANDI : —, Ostie<sup>1</sup>.

**APER** de La Graufesenque : 50-75 (P).

O APRI : Drag. 27 marbré, Ostie<sup>3</sup> ; —, Ostie<sup>2</sup>.

APRIM : —, Pompéi<sup>1</sup>.

APRIA : —, marbré, Naples<sup>1</sup>.

**AQVITANVS** de La Graufesenque : 35-75 (P).

OF AQVITANI : Drag. 29, Ostie<sup>1</sup>.

AQVITN : —, Florence<sup>1</sup>.

**ARDACVS** de La Graufesenque : 20-70 (P).

ARDAC : coupe, *Minturnæ*<sup>10</sup>.

**ATTICVS** de La Graufesenque : 80-120 (P).

ATTICI : —, Rome<sup>1</sup>.

**AVITVS** de La Graufesenque : Vespasien-Domitien (O)/50-80 (M).

AVIT O : Drag. 29, Torre Annunziata (British Museum)<sup>1</sup>, probablement à considérer comme dépourvu de contenu intelligible (P).

**BASSVS** de La Graufesenque : 40-75 (P).

OF BASSI : —, Rome<sup>1</sup> ; —, Subiaco<sup>7</sup>.

BASSI : —, Ostie<sup>1</sup>.

**BASSVS COELVS** de La Graufesenque : 50-75 (P).

OF BASSI CO : Drag. 29 (\* 2 ex.), Pompéi<sup>1/9</sup>.

**BIO** de La Graufesenque : 50-75 (P).

BIO FECIT : Drag. 29, Ostie<sup>1</sup>.

BIO FE : —, marbré, Pompéi<sup>1</sup>.

**BISSVNVS** de La Graufesenque : 70-90 (P).

BISSVNI : —, Ostie<sup>1</sup>.

**CABIATVS** de La Graufesenque : 60-80 (P).

CABIATVS : —, Ostie<sup>1</sup>.

**CABVCATVS** de La Graufesenque : 60-85 ; Canrugatus est une mauvaise lecture de Cabucatus (P).

CANRVGATI : Drag. 29, Ostie<sup>1</sup>.

Canrugatus : Drag. 29, Pompéi<sup>8</sup>.

**CAIVS** de Montans : Claude-Vespasien (O).

CAI : —, Naples<sup>1</sup> ; probablement à considérer comme dépourvu de contenu intelligible (P).

**CELADVS** de La Graufesenque : 50-80 (P).

CELADI MAN : Drag. 29, Ostie<sup>1</sup>.

CELADI M : Drag. 29, Ostie<sup>1</sup>.

CELA[] : Drag. 29, Ostie<sup>3</sup>.

Celadus : Drag. 15/17, Pompéi<sup>8</sup>.

**CELER** de La Graufesenque : 50-75 (P).

CELEROS : assiette marbrée, Rome (Musée de Mayence)<sup>1</sup>.

**COCVS** de La Graufesenque : 20-70 (P).

COCI OFIC : Drag. 29, Ostie<sup>1</sup>.

COTI OF : Drag. 29, Ostie<sup>1</sup> ; probablement à considérer comme mauvaise lecture de COCI OF (P).

OF COCI : Drag. 29, Rome<sup>1</sup>.

OF COCI (rétrograde) : Drag. 29, Ostie<sup>2</sup>.

COCI O[] : Drag. 29, Ostie<sup>3</sup>.

**COTTO** de La Graufesenque : Claude-Domitien (?) (B).

Cotto : Drag. 29, Pompéi<sup>8</sup>.

**DAMONVS** de La Graufesenque : 20-60 (P).

DAMONVS : —, Rome<sup>1</sup>.

**FELIX** de La Graufesenque et du Rozier : 50-85 (P).

FELICIS M : —, Rome<sup>6</sup>.

]IS MAN : Drag. 29, Ostie<sup>3</sup>.

OF FELICIS : Drag. 29, Rome<sup>1</sup>.

Felix : —, Pompéi<sup>8</sup>.

**GALLICANVS** de La Graufesenque : 45-75 (P).

GALLICANI.MA : Drag. 29, Rome<sup>1</sup>.

GALLICANI : Drag. 18 Rome<sup>1</sup> ; Drag. 29, Rome<sup>1</sup>.

**GERMANVS** de La Graufesenque : 60-90 (P).

GERMANI OF : Drag. 29, Pompéi<sup>1</sup>.

GERMANI : Drag. 29, Pompéi<sup>1</sup>.

Germanus : Drag. 29 (au moins 2 autres), Pompéi<sup>8</sup>.

**INGENVVS** de La Graufesenque : 40-100 (P).

INGEN : —, Naples<sup>1</sup>.

**INVENTVS** de La Graufesenque : époque flavienne (P).

Inventus : —, Pompéi<sup>8</sup>.

**IVCVNDVS** de La Graufesenque : 40-100 (P).

OF IVCVNDI : Drag. 29, Ostie<sup>1</sup> ; Drag. 29, Rome<sup>1</sup>.

OF.IVCVND : Drag. 29, Rome<sup>1</sup>.

IVCVNDVS : —, Rome<sup>1</sup>.

IVCVNDI : Drag. 29, Rome<sup>1/5</sup>.

**IVLLINVS** de La Graufesenque : 70-100 (P).

IVLLINI : Drag. 18, Ostie (Cologne)<sup>1</sup>.

**IVSTVS** de La Graufesenque : Flavien (O)/45-65 (M).

OF IV[ (timbré) et IVST (infra-décoratif) : Drag. 29, Rome<sup>1/5</sup>.

**LABIO** de La Graufesenque : 35-85 (P).

OF.LABIONIS : Drag. 29, Pompéi (Munich)<sup>1</sup> ; Drag. 29, Rome<sup>4</sup>.

OF.LA[BI]ONIS : Drag. 29, Ostie<sup>3</sup>.

]BIONIS : assiette, Ostie<sup>3</sup>.

Labio : Drag. 29, Pompéi<sup>8</sup>.

**LVCCEIVS** de La Graufesenque : 50-80 (P).

OF.LVCCEI : Drag. 29, Ostie<sup>3</sup>.

**MACCARVS** de La Graufesenque : 20-75 (P).

MACAR : —, Rome<sup>1</sup> : probablement à considérer comme une lecture erronée (P).

**MANDVILVS** de La Graufesenque : 60-85 (P).

MANDVIL.M : Drag. 29 (\* 2 ex.), Pompéi<sup>1/8/9</sup> ; à lire M^ANDVILM^A (P).

**MARCVS** de La Graufesenque : Flavien (O).

MARC : —, Rome<sup>1</sup> : probablement à considérer comme une lecture erronée de timbre italique parce que ce nom est inconnu à La Graufesenque (P).

**MARTIALIS** de La Graufesenque et du Rozier : 50-80 (P).

MARTIALIS FE : —, Rome<sup>1</sup>.

MARTIAL : Drag. 29, Ostie<sup>1</sup>.

**MARTIVS** de La Graufesenque : Claude(?)-Domitien(?) (B).

Martius : Drag. 29, Pompéi<sup>8</sup>.

**MEMOR** de La Graufesenque : Claude-Vespasien (B)/45-85 (M).

MEMORIS[ : Drag. 29, Ostie<sup>1</sup>.

MIIMORIS (rétrograde sous le décor) : Drag. 37 (\* 2), Pompéi<sup>1/8/9</sup>.

**MOMMO** de La Graufesenque : 55-85 (P).

OF MOMMO : Drag. 29, Pompéi<sup>1</sup>.

OF MOMM : Drag. 29, Ostie<sup>1</sup>.

OF MOMV : Drag. 29 (\* 17 dont une avec MOM infradécoratif), Pompéi<sup>1/8/9</sup>.

OF.MOM : Drag. 29 (\* 6 dont une avec OFMOM rétrograde infradécoratif), Pompéi<sup>1/8/9</sup> ; Drag. 29, Ostie (Cologne)<sup>1</sup>.

]MOM : Drag. 27 marbré, Ostie (Cologne)<sup>1</sup>.

OF.MO (rétrograde infradécoratif)\*\* : Drag. 37 (\* 1 ex.), Pompéi<sup>1/8/9</sup>.

- MOMMO : Drag. 37, Pompéi<sup>1</sup>.  
 MOM : Drag. 29, Pompéi<sup>1</sup>.  
 MOM (sous le décor) : Drag. 37, Pompéi (\* 2)<sup>1/8/9</sup>.
- MONT...** et **CR...** de La Graufesenque : 70-90 (P).  
 OF MONT.CI : Drag. 29, Pompéi<sup>1/8/9</sup> : à lire OFMONT^T^I.CR ou OFMON^T.CR (P).
- MVRRANVS** de La Graufesenque : 35-85 (P).  
 OF MVRRANI : —, Ostie<sup>1</sup>.  
 L. Murrus : Drag. 29, Pompéi<sup>8</sup> : probablement dérivé d'une lecture erronée d'un timbre de Murranus (P).
- NEQVRES** (= ne cures) de La Graufesenque : 60-85 (P).  
 Nequres : Drag. 29 (2 ex.), Pompéi<sup>8</sup>.
- PATRICIVS** de La Graufesenque : 65-100 (P).  
 OF.PATRICI : Drag. 29, Ostie<sup>1</sup> ; Drag. 29, Pompéi (\* 1 ex.)<sup>1/8/9</sup>.  
 [PATRICI : —, Ostie<sup>2</sup>.
- PAVLLVS** de La Graufesenque : 40-100 (P).  
 PAVLLVS : Drag. 29, Pompéi<sup>1/8</sup>.
- PONTIVS** de La Graufesenque : 65-90 (P).  
 OF.PONTI : Drag. 29, Ostie<sup>2</sup>.  
 OF PONTI : Drag. 29, Rome<sup>1</sup>.
- PRIMVS** de La Graufesenque et du Rozier 20-80. (P).  
 OF PRIMI : — marbré, Pompéi<sup>1</sup>.  
 OF PRIMV : — marbré, Pompéi<sup>1</sup>.  
 OF PRIM : —, Rome<sup>1</sup>.  
 Primus : Drag. 15/17 marbré, Pompéi<sup>7</sup> ; Drag. 27 marbré, Pompéi<sup>8</sup> ; Drag. 29, Pompéi<sup>8</sup>.
- RVFINVS** de La Graufesenque : 65-90.  
 OF.RVFINI : Drag. 29 (\* 2 ex.), Pompéi<sup>1/8/9</sup>.  
 OF RVFIN : Drag. 29, Ostie<sup>3</sup>.  
 [O]F RVFI : Drag. 27, Ostie<sup>2</sup> : à attribuer à ce potier plutôt qu'à Rufus (P).  
 RVFIN : Drag. 29, Ostie<sup>2</sup>.
- SABINVS** de La Graufesenque : 70-90 (P).  
 SABINVS.F : Drag. 29 (\* 1 ex.), Pompéi<sup>1/8/9</sup> ; —, Rome<sup>1</sup>.  
 SABINVS : Drag. 29 (\* 1 ex.), Pompéi<sup>1/8/9</sup>.  
 [S]ABINVS : Drag. 29, Ostie<sup>2</sup>.
- SACIRONOS** de La Graufesenque : 60-80 (P).  
 SASMONOS : Drag. 29, Pompéi<sup>1/8</sup> : à lire SACIRONOS. (P)
- SALARIVS APTVS** de La Graufesenque : Claude-Néron (P).  
 Salaris Artus : Drag. 29, Pompéi<sup>8</sup> : à lire Salaris Aptus (P).
- SARRA** ou **SARRVS** de La Graufesenque : Néron (O).  
 OF SARR : —, Rome<sup>1</sup> : probablement à considérer comme une lecture erronée (P).
- SECVNDVS** de La Graufesenque : Néron-Vespasien (P).  
 OF.SECVNDI : Drag. 29, Rome<sup>1</sup>.  
 OF SECVND : Drag. 29, Rome<sup>1</sup>.  
 OF SECV^N : Drag. 27 (marbré), Rome<sup>6</sup>.  
 OF SCVN : Drag. 29, Pompéi (\* 1 ex.)<sup>1/8/9</sup>.  
 SECVNDI OF : Drag. 29, Ostie<sup>2</sup>.  
 Secundus : Drag. 29, Pompéi (2 ex.)<sup>8</sup>.
- SENILIS** de La Graufesenque et du Rozier. Claude-Néron (P).  
 SENILIS[ : Drag. 29, Ostie<sup>1</sup>.
- SEVERVS** de La Graufesenque : Néron-Vespasien (B).  
 SEVERI (infradécoratif) : Drag. 29 marbré, Rome<sup>1/5</sup>.
- SEXTVS** et **IANVS** (?) (O).  
 SEX IA : Drag. 18, Ostie (Cologne)<sup>1</sup> : à considérer comme une mauvaise lecture d'un timbre qui est peut-être dépourvu de contenu intelligible (P).
- SILVANVS** de La Graufesenque : 30-80 (P).  
 OF.SILVANI : Drag. 29 (2 ex.), Pompéi<sup>1/8</sup> ; —, Rome<sup>1</sup>.

SILVANI : — Ostie<sup>1</sup>.

Silvanus : Drag. 40 (sic !), Pompéi<sup>8</sup>.

**SVLPICIVS** de La Graufesenque : 70-110 (P).

SVLPICI : —, Rome<sup>1</sup>.

**VANDERIVS** de La Graufesenque : 70-85 (P).

VANDERIO : Drag. 29, Rome<sup>1</sup> : à lire VANDERIO ou VADERIO (P).

**VIRILIS** de La Graufesenque : Flavien (O)/45-85 (M).

VIRILLO : Drag. 29, Torre Annunziata (British Museum)<sup>1</sup>.

**VIRTHVS** de La Graufesenque : 45-90 (P).

VIRTHV : Drag. 29, Pompéi<sup>1/9</sup>.

**VITALIS** de La Graufesenque : 45-110 (P).

OF.VITAL : Drag. 29, Rome<sup>1</sup>.

OF.VITA : Drag. 29 (\* 5 ex.), Pompéi<sup>1/8/9</sup>.

VITAL : assiette, *Minturnæ*<sup>10</sup>.

### Références :

1 = Oswald 1931.

2 = Martin 1985, Appendix (révision des données des volumes Ostie II et Ostie III), p. 132-133.

3 = Matériaux inédits de l'Area NE des Terme del Nuotatore : cf. Martin 1985, p. 126 avec note 10. Je remercie Allard Mees pour la lecture correcte du timbre sur la coupe Drag. 37 : OF AMANDI.

4 = A. GUAGLIUMI, V. PETRICCIONE, Roma in briciole, dans *Antiqua. Rivista di archeologia, architettura, urbanistica dalle origini al medio evo*, III.8, 1978, p. 128, fig. 340.

5 = Matériel vu au Museo Nazionale Romano : *lucundus* (inv. n° 254491) sans provenance, *lustus* (sans n° d'inv.) de provenance inconnue, *Severus* (inv. n° 72448) de Rome sans provenance précise (enregistré au Musée le 25 octobre 1916 provenant de l'Office d'Exportation par concession de l'exportateur).

6 = Matériel des fouilles de Boni, sur les pentes nord du Palatin (information de Nicola Marletta).

7 = Volpe 1989.

8 = G. PUCCI, Le terre sigillate italiche, galliche e orientali, dans *L'instrumentum domesticum di Ercolano e Pompei nella prima età imperiale*, Quaderni di cultura materiale, 1, Roma, 1977, p. 17 (sauf s'il est possible de déterminer les marques, à travers le reste de la bibliographie, on indique seulement les noms des potiers donnés par Pucci).

9 = D. ATKINSON, A Hoard of Samian Ware from Pompei, dans *The Journal of Roman Studies*, IV, 1914, p. 27-64.

10 = H. COMFORT, Terra Sigillata from *Minturnæ*, dans *American Journal of Archaeology*, XLVII, 1943, p. 313-330.

\* = Appartenance à la livraison de Pompéi traitée par Atkinson.

\*\* Mommo selon Oswald ; Modestus selon Atkinson ; soit l'un, soit l'autre selon Fiches, Guy et Poncin 1978, p. 193.

B = C. BEMONT, *Recherches méthodologiques sur la céramique sigillée. Les vases estampillés de Glanum*, Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, Rome, 1976, p. 89-115 (Chap. II-Justifications, Chap. III-Chronologie, notamment la table alphabétique des localisations et le tableau chronologique).

M = G. T. MARY, *Limesforschungen. Studien zur Organisation der Römischen Reichsgrenze an Rhein und Donau 6. Novaesium I. Die südgallische Terra sigillata aus Neuss*, Berlin, 1967, p. 37-46 (Chronologietabelle).

O = Oswald 1931.

P = M. Polak, communication personnelle.

\* \*  
\*

### BIBLIOGRAPHIE

Fiches, Guy et Poncin 1978 : J.-L. FICHES, M. GUY, L. PONCIN, Un lot de vases sigillés des premières années du règne de Néron dans l'un des ports de Narbonne, dans *Archaeonautica*, 2, 1978, p. 183-219.

Haalebos 1979 : J.K. HAALEBOS, PRIMVS, CELADVS und SENICIO, dans *Rei Cretariæ Romanæ Fautorum Acta*, XIX/XX, 1979, p. 121-135.

Meiggs 1973 : MEIGGS, *Roman Ostia*, Oxford, 1973.

Martin 1985 : A. MARTIN, South Gaulish Sigillata in Italy, dans *Opus*, IV, 1985, p. 125-139.

Martin 1992 : A. MARTIN, Ceramica fine a Roma e Ostia tra la seconda metà del I e il II secolo, dans *Rei Cretariæ Romanæ Fautorum Acta*, XXXI/XXXII, p. 91-103.

**Morselli et Tortorici 1989** : C. MORSELLI, E. TORTORICI (sous la dir.), *Curia, Forum Iulium, Forum Transitorium*, Lavori e studi di archeologia pubblicati dalla Soprintendenza Archeologica di Roma, 14, Roma, 1989.

**Oswald 1931** : F. OSWALD, *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata "Samian Ware"*, East Bridgford, 1931.

**Pavolini 1985** : C. PAVOLINI, I commerci di Roma e di Ostia nella prima età imperiale : merci d'accompagnement e carichi di ritorno, dans *Misurare la terra : centuriazione e coloni nel mondo romano. Città, agricoltura, commercio : materiali da Roma e dal suburbio*, Modena, 1985, p. 200-207.

**Pavolini, sous presse** : C. PAVOLINI, *Mercato ostiense e mercato romano : Alcuni contesti ceramici a confronto* (conférence au colloque dédié à Russell Meiggs tenu à la British School at Rome en octobre 1992).

**Pohl 1978** = I. POHL, Piazzale delle Corporazioni, Portico Ovest : Saggi sotto i mosaici, dans Suppl. à *Notizie degli Scavi di Antichità*, 1978, p. 165-443.

**Volpe 1989** : R. VOLPE, Ceramiche sigillate, dans M. A. TOMEI (sous la dir.), *Subiaco. La Collezione Ceselli nel Monastero di S. Scolastica. Materiali di età romana*, Subiaco, 1989, p. 29-62.

\* \*  
\*

## DISCUSSION

Président de séance : C. PELLECUER

**Alain VERNHET** : Après avoir publié, il y a quelques années, un article préliminaire sur les importations de sigillées sud-gauloises en Italie, Archer Martin fait aujourd'hui un progrès remarquable en dressant un tableau beaucoup plus complet de ces exportations. Merci.

**Hugues VERTET** : Quelle est la proportion de la sigillée de la région de Pise ou d'Arezzo quand la sigillée gauloise se répand. Y-a-t-il encore une production importante de ces ateliers que nous connaissons mal ?

**Archer MARTIN** : Quelle proportion entre les sigillées italiennes de Pise et d'Arezzo ? Je ne sais pas. Très souvent, en Italie, on n'essaie même pas de faire la distinction s'il n'y a pas de timbres. Très souvent, dans les publications, on trouve seulement la mention "italique", sauf quand on peut identifier à partir des timbres ou des décors. En tout cas, la sigillée italienne est toujours majoritaire, qu'elle soit de Pise, d'Arezzo ou d'autres ateliers, jusqu'au II<sup>e</sup> s., quand la sigillée africaine gagne le marché.

**Caty SCHUCANY** : Le total de la sigillée, pour vous, c'est seulement les pièces avec une estampille ou bien le total de l'ensemble ?

**Archer MARTIN** : La totalité de la sigillée ; j'ai compté la sigillée lisse et la sigillée décorée.

**Caty SCHUCANY** : Alors, ces faibles pourcentages, cela veut-il dire que ces pièces de la Gaule du Sud portent des estampilles ou qu'elles sont aussi attribuées par la pâte, par exemple ?

**Archer MARTIN** : Oui, bien sûr ; j'attribue aussi par la pâte. Je sais reconnaître les sigillées du sud de la Gaule, même sans les estampilles.

**Caty SCHUCANY** : Ce n'est donc pas la comparaison des sigillées estampillées...

**Archer MARTIN** : Non, j'ai parlé de potiers en parlant d'estampilles mais pour les pourcentages entre Rome et l'Italie, c'est sur la totalité. Il y a beaucoup de contextes qui n'ont pas donné d'estampilles. Ce travail est fait sur toute la sigillée, la sigillée sud-gauloise et d'autres provenances.

\* \*  
\*

Christa EBNÖTHER<sup>1</sup>  
Allard MEES  
Marinus POLAK

## LE DÉPÔT DE CÉRAMIQUE DU VICVS DE VITVDVRVM-OBERWINTERTHUR (Suisse). RAPPORT PRÉLIMINAIRE

### I. SITUATION ET PLAN DU VICVS

Le *vicus* d'Oberwinterthur se situe sur le nord-est du Plateau suisse, à proximité immédiate de la frontière entre les provinces de Germanie Supérieure et de Rhétie. Comme de nombreux autres *vici*, il était établi le long d'une route, sur l'important itinéraire venant de la Gaule et de la vallée du Rhône, traversant le Plateau suisse, passant par le camp de légionnaires de *Vindonissa* et conduisant, par Bregenz, aux provinces danubiennes.

Ce *vicus* s'étendait sur une longueur d'environ 600 m (Fig. 1). Sur un éperon situé au milieu du *vicus* se trouvaient, entre autres, des bâtiments publics (temple, thermes) et une trentaine de maisons disposées en ligne qui ont été mises au jour de part et d'autre de la route principale et des rues secondaires. Ce sont principalement des bâtiments en bois dont quelques-uns, grâce aux conditions favorables de leur conservation, ont pu être datés au moyen de la dendrochronologie.

### II. LE DÉPÔT DE CÉRAMIQUE

#### 1. Situation du dépôt.

Le dépôt de céramique a été retrouvé dans une cave d'environ 15 m<sup>2</sup>, à l'arrière d'une maison en bois du

quartier ouest du *vicus* (Fig. 2). Après un incendie qui a détruit cette maison ainsi que les maisons voisines, le matériel de ce dépôt a été aplani afin de préparer le terrain pour de nouveaux bâtiments. Certains débris ont été laissés plus ou moins en place, c'est-à-dire au-dessus des restes brûlés de l'ancienne cave (couche 533), alors que le reste a été jeté dans divers fossés autour de la maison (couche 245).

#### 2. Inventaire du dépôt.

Le dépôt contenait, d'une part, des importations (terre sigillée, très peu de pièces de vaisselle à parois fines ainsi qu'environ 20 statuettes de Vénus) et, d'autre part, diverses formes de céramique commune. Quoique seule une moitié de l'inventaire total ait jusqu'ici été étudiée (environ 1000 pièces de vaisselle), il apparaît déjà qu'il n'y a que peu de céramique grossière et ni mortiers ni *dolia*<sup>2</sup>.

#### 3. Production locale - production importée<sup>3</sup>.

Il est probable que l'intégralité de la céramique commune a été produite en même temps et au même endroit — peut-être dans le *vicus* lui-même — car non seulement les formes et le traitement de la surface mais aussi la qualité de l'argile de la céramique sont très homogènes. Il est à souligner qu'on ne retrouve pas ce type de matériel parmi le reste du mobilier du *vicus*<sup>4</sup>.

1 Kantonsarchäologie Zürich, 8090 Zürich (CH). Nous tenons à remercier Daniel Jomini (Kantonsarchäologie Zürich) pour la rédaction du texte français. Lors du congrès, cette communication a été présentée par A. Mees, en l'absence de Ch. Ebnöther, empêchée.

2 Matériel jusqu'ici étudié : terre sigillée des couches 533 et 245 et céramique commune de la couche 533.

3 Les présentes remarques ne se rapportent qu'au matériel de la couche "in situ" (couche 533), publié dans Ch. EBNÖTHER et L. ESCHENLOHR, Das römische Keramiklager von Oberwinterthur-Vitudurum, dans *Archäologie der Schweiz*, 8, 1985, p. 251-258.

4 Bien qu'au cours des fouilles des années 1991 à 1994, plusieurs fours de potiers aient été dégagés en bordure du *vicus*, la production sur place des céramiques du dépôt n'a pu être démontrée.

● fours de potier

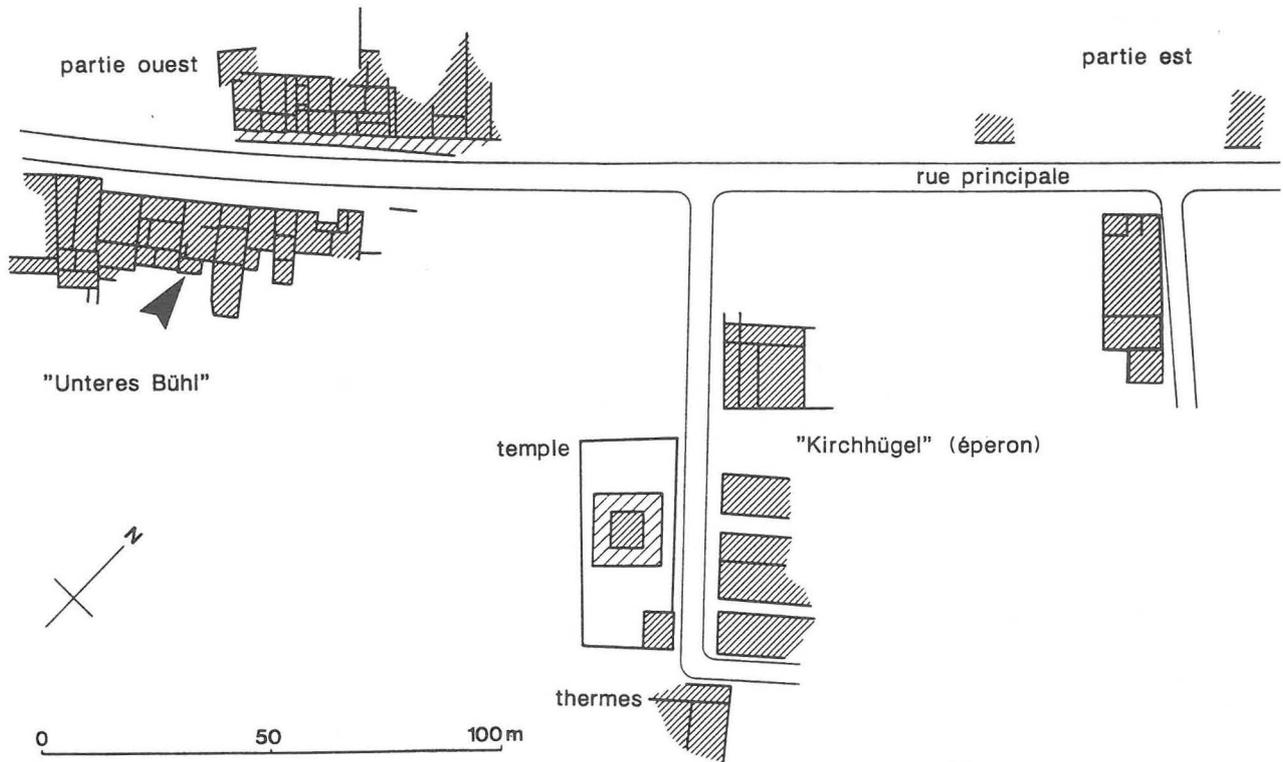


Figure 1 - Plan du vicus de Vitudurum. Flèche : situation du dépôt de céramique.

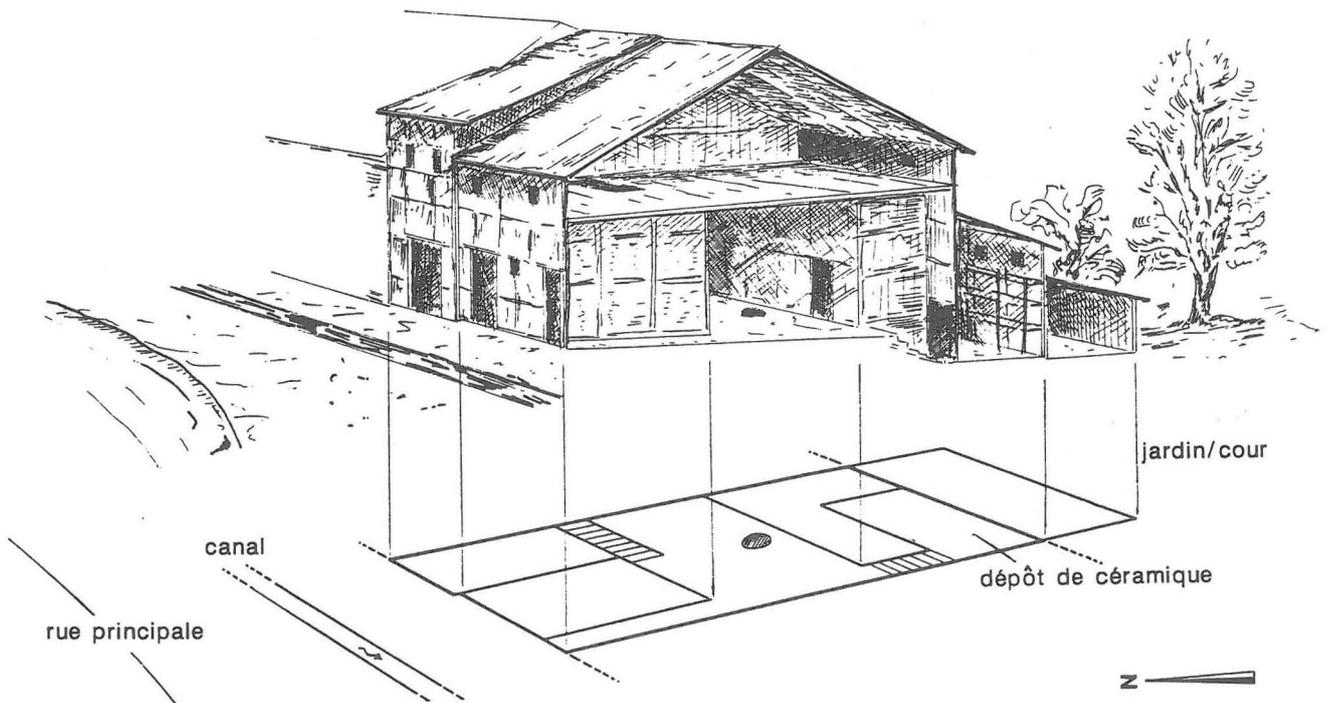


Figure 2 - Plan et reconstruction de la maison dans laquelle se trouvait le dépôt (dessin : P. Albertin, Winterthur/Suisse).

Considérant l'étroit spectre des formes de la céramique commune, on remarque la surreprésentation des formes fermées (pots, cruches, bouteilles) qui, ainsi, complète parfaitement le spectre des formes importées de la terre sigillée où, à l'inverse, ces formes sont sous-représentées (Fig. 3)<sup>5</sup>.

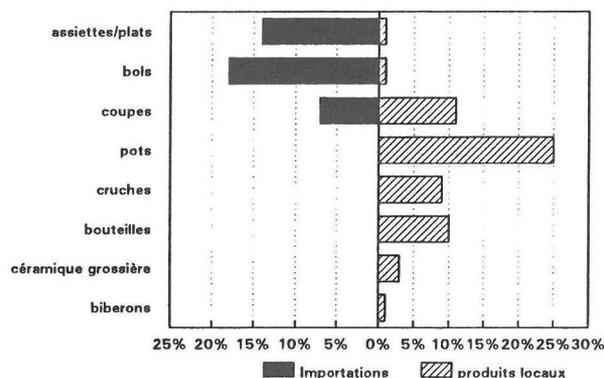


Figure 3 - Les formes présentes dans le dépôt (couche 533, 100 % = 874 individus).

#### 4. La terre sigillée du dépôt : formes, dimensions et estampilles<sup>6</sup>.

Il s'agit d'un total de 6599 fragments — respectivement 435 pièces de vaisselle — pesant environ 110 kg et provenant exclusivement de La Graufesenque.

Formes	Fragments	Nb. d'ind.*	Estampilles
Ritt. 1	7	3	2
Drag. 15/17	282	24	10
Drag. 18	2107	127	138
Ritt. 8	288	21	42
Ritt. 9	181	16	21
Drag. 24/25	212	15	16
Drag. 27	1374	94	143
Drag. 22/23	257	29	
Ritt. 12	804	36	
Drag. 29	1087	58	33
<b>Total</b>	<b>6599</b>	<b>423</b>	<b>405</b>

La terre sigillée du dépôt (couches 533/245)  
 (\* : le nombre minimum d'individus s'appuie sur les méthodes de comptage et de mesure des fragments de bord).

Accompagnant les principales formes (Fig. 4), il est à préciser qu'il y avait également quelques fragments de Drag. 30, Drag. 37 ainsi que de Knorr 78, mais il ne s'agit que de fragments isolés (Fig. 4, varia).

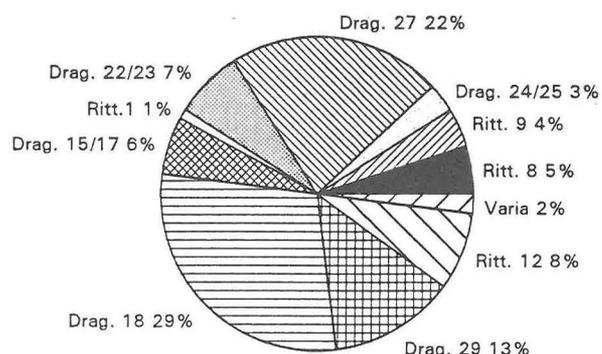


Figure 4 - La terre sigillée en nombre d'individus (couches 533 et 245, 100 % = 423 individus).

Les études portant sur les tailles des diverses formes ont montré qu'il y a deux formats d'assiettes ainsi que de plats du type Drag. 18, alors que les Drag. 15/17 existent en trois dimensions. Les bols Drag. 24/25 et Drag. 27 sont présents chacun en deux tailles. Les tailles des Drag. 22/23 (quatre pour les Drag. 22, deux pour les Drag. 23) ainsi que celles des Ritt. 8 et 9 — bien que ces derniers présentent des dimensions un peu plus diversifiées — semblent être sélectionnées de manière à permettre leur bonne imbrication et ainsi obtenir un important et utile gain de place en vue du transport. En ce qui concerne les coupes, on a trois tailles empilables pour les Ritt. 12; il est, en revanche, bien difficile de reconnaître des groupes de tailles standardisées parmi les Drag. 29 : il en existe au moins sept.

405 pièces de vaisselle portant des estampilles de 42 potiers différents ont été identifiées. *Passienus* était le fournisseur principal puisque 30 % des pièces signées ont été produites dans son atelier<sup>7</sup>.

#### 5. Datation.

Comme il s'agit ici d'un dépôt et non du matériel d'une couche d'habitation "normale" (niveau d'occupation, de remblai ou de destruction), une comparaison *directe* de cet ensemble avec le matériel de couches d'habitation d'autres sites déboucherait sur des conclusions erronées. Il nous reste donc, d'une part, la datation à travers le contexte archéologique du site même (stratigraphie) et, d'autre part, l'étude comparative inter-sites *ciblée* des terres sigillées décorées et lisses.

Du point de vue du contexte archéologique, deux points principaux permettent de construire un cadre chronologique : la construction de la cave a pu être datée, par la dendrochronologie, de l'an 51 apr. J.-C. ce qui constitue un *terminus post quem* pour la livraison du dépôt autrement plus précis que la datation du matériel de la couche d'habitation inférieure. Le *terminus ante quem* est obtenu par la datation archéologique du matériel de la couche d'incendie qui recouvre non seulement la maison dans son intégralité mais égale-

5 La mixité de cet inventaire montre qu'il s'agit ici d'un dépôt commercial.

6 Couches 245 et 533.

7 Les estampilles ont été vérifiées par B. Dickinson et B. Hartley (Université de Leeds, Grande-Bretagne) et intégrées dans leur "Index of Potters' Stamps". Estampilles de l'atelier de *Passienus* : 11 sur Drag. 27, 1 sur Ritt. 1, 3 sur Drag. 15/17, 52 sur Drag. 18 et 28 sur Drag. 29.

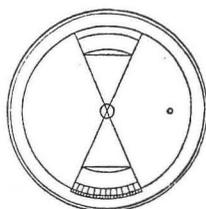
ment les maisons voisines<sup>8</sup> ; ainsi, bien que l'étude de ce matériel soit encore en cours — et que les présents résultats conservent donc une valeur préliminaire —, il semble que cet horizon d'incendie ne contient pas de matériel qu'on pourrait dater après 70 apr. J.-C.

La datation des sigillées du dépôt (étude des estampilles, standardisation, analyse des décors) se base sur des comparaisons avec des pièces et groupes parallèles connus de "sites datés" d'Angleterre et au long du *limes* germanique<sup>9</sup>. Le résultat, l'absence des parallèles — même en tant que pièces résiduelles — dans les "sites datés" d'époque flavienne, nous livrent un cadre chronologique, pour la sigillée du dépôt, se situant avant 70 apr. J.-C.

### III. PROLONGEMENTS DE LA RECHERCHE

Plusieurs voies de recherches restent à explorer : mise à part l'étude typologique du matériel qui, liée au contexte archéologique, livrera un cadre chronologique bien fondé, il reste les questions du rôle précis de ce dépôt à Oberwinterthur ainsi que de sa contribution à l'histoire commerciale locale et globale. Le grand intérêt de ce lot de céramique réside dans la combinaison de la terre sigillée, évoluant dans un marché suprarégional, avec la céramique commune, restreinte à un marché régional.

Ces aspects seront traités — avec le concours de plusieurs spécialistes — dans la publication en cours de préparation.



### DISCUSSION

Président de séance : C. PELLECUER

**Hugues VERTET** : Y-a-t-il d'autres produits que la sigillée dans ce dépôt : des lampes, d'autres produits céramiques ?

**Allard MEES** : La sigillée représente environ 20 % seulement de tout le dépôt ; il y a des statuettes de Vénus, des imitations helvétiques.

**Hugues VERTET** : C'est-à-dire que les statuettes viennent vraisemblablement du centre de la Gaule et non de La Graufesenque.

**Allard MEES** : Oui, c'est cela ; les statuettes ne sont pas produites à La Graufesenque.

**Alain VERNHET** : Regrettant l'absence de Christa Ebnöther, il faut saluer cette communication qui est particulièrement intéressante à beaucoup de points de vues : d'abord pour l'histoire du commerce, pour l'histoire de la standardisation — et cela complète le travail que nous a montré ce matin Rien Polak —, pour l'histoire aussi de ces sites datés après lesquels nous courons toujours désespérément.

Pour le commerce, c'est évident ; on a là — on peut le dire — un magasin de vaisselle, comme d'autres sont connus ailleurs : un à Vienne, deux à Colchester, peut-être un au Langon (Vendée) — mais qui sait s'il sera publié un jour —. Nous sommes très friands de ces magasins-là qui nous montrent comment le produit a été commercialisé. C'est le premier point.

Le second, c'est la standardisation. Je ne vous en dirai pas plus, c'est le travail de Rien Polak. Grâce à des ensembles de cette qualité, de cette homogénéité, on peut mesurer le degré de standardisation dont nous avons parlé hier et ce matin.

Enfin, le plus important peut-être pour les céramologues et les utilisateurs de la céramologie est qu'il s'agit d'un ensemble clos. Alors, je poserai tout bêtement une question : comment peut-on dater, en chronologie absolue, ce magasin d'Oberwinterthur par rapport au chargement de l'épave du Cap Creus (Culip IV), qui est certainement un peu plus récent (période de Vespasien), et par rapport au stock du magasin de Colchester incendié lors de la révolte de Boudicca (60-61) ?

**Allard MEES** : Il est dommage que Brian Hartley ne soit pas ici aujourd'hui parce que c'est lui qui a analysé toutes les estampilles et le résultat de ses recherches est que, pour l'instant, la datation se concentre au début des années soixante, c'est-à-dire entre 60 et 65.

**Rien POLAK** : Il y a deux ans, Brian Hartley a donné une datation de l'an 62 et demi !

**Caty SCHUCANY** : Si on compare le matériel de la couche d'incendie qui a détruit d'autres maisons à Oberwinterthur, avec celui de la couche de destruction de Baden, un site qui est tout près et qui est daté par un fait historique de 69, on doit dire qu'Oberwinterthur a un aspect plus récent. Donc, selon moi, la datation que tu viens de donner est trop précoce ; elle est peut-être valable pour la production, mais pas pour l'incendie. Pour moi, l'incendie est du début des années soixante-dix, peut-être soixante-quinze, en tout cas quelques années plus tard que 69. Je pense aussi qu'il est difficile de comparer les datations de sites de consommation avec les datations des

8 Les restes brûlés du dépôt étaient en partie mélangés et pourtant bien discernables des restes brûlés du devant de la maison.

9 Nous entendons, par "site daté", un site dont le début et/ou la fin de l'occupation sont établis par des monnaies ou des événements historiques.

sites de production. Dans un dépôt, on a plutôt la production mais dans une couche d'incendie, on a, normalement, du matériel un peu plus ancien.

**Allard MEES** : Nous avons réfléchi à ce problème. Oberwinterthur est un site "normal" de consommation. Nous avons analysé tout le matériel qui provient des couches situées au-dessus de la couche d'incendie et nous ne trouvons aucun tesson qui soit plus récent que 70. C'est un bon argument pour une datation pré-flavienne. C'est un mélange entre une datation interne de ce dépôt et une datation externe de la stratigraphie de cette maison.

**Rien POLAK** : Il ne faut pas oublier qu'on ne peut pas du tout dater la production. Toutes les datations que l'on donne sont des datations de consommation, des datations de rejets. Combien de temps se passe-t-il entre production et rejets, on ne le sait pas. Les datations qu'on donne pour le dépôt d'Oberwinterthur et pour les autres dépôts sont des datations de rejets, sauf s'il y a un événement historique comme à Colchester, comme à Baden, qui donne une datation. C'est une différence importante qu'il faut toujours avoir en tête. En datant des dépôts, il y a deux choses : il y a l'événement historique et il y a la datation de la céramique.

**Caty SCHUCANY** : Si vous restez sur cette datation, selon moi trop précoce pour le dépôt d'Oberwinterthur, il faut dire pourquoi Oberwinterthur montre un aspect plus "moderne" que Baden qui est tout près de Vindonissa et qui a, du point de vue des importations, des pourcentages beaucoup plus élevés qu'Oberwinterthur !

**Rien POLAK** : Il y a plusieurs indications pour la datation du dépôt d'Oberwinterthur. Il y a les décors, les estampilles et l'évolution typologique ; toutes ces indications suggèrent que la datation des rejets de ce dépôt — si on peut employer ces termes — se situe quelque part dans les années 60, peut-être 65, peut-être 70. Il n'est pas sûr que l'incendie qui a détruit le magasin soit l'incendie de 70. Il peut s'agir de deux événements différents.

**Christa EBNÖTHER**<sup>10</sup> : Je suis tout à fait d'accord avec Caty Schucany sur le fait que — au point de vue de la chronologie relative — le matériel de la couche d'incendie est plus précoce que celui du dépôt d'Oberwinterthur. Pourtant, il convient de spécifier, encore une fois, qu'à mon avis, les deux ensembles ont non seulement un contexte archéologique mais aussi une valeur différente.

En fait, pour qu'une discussion et une comparaison soient bien fondées, il faut attendre la publication du matériel de toute la stratigraphie de Baden, d'une part, et d'Oberwinterthur, d'autre part. Il me semble bien étrange de comparer le matériel d'une seule couche d'un autre site et surtout d'un autre contexte sans connaître ou avoir compris la stratigraphie et le contexte interne (formation et changements des ensembles) de chaque site.

\* \*  
\*

---

10 Les lignes qui suivent nous ont été communiquées par Ch. Ebnöther après qu'elle ait pris connaissance de cette discussion. NDLR.



Isabelle DORAY<sup>1</sup>

## LES SIGILLÉES GAULOISES DU COURS POURTOULES À ORANGE (Vaucluse)

### LE SITE DU COURS POURTOULES

Les fouilles qui, entre les années 1984 et 1986, ont été effectuées par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse sur le cours Pourtoles à Orange<sup>2</sup> ont permis de mettre au jour un quartier urbain de 3000 m<sup>2</sup> jouxtant le trajet de l'enceinte, à 100 m du théâtre antique.

Le site a révélé deux portions d'îlots d'habitations et deux tronçons de rues sécantes. Trois états successifs ont pu être identifiés : un premier état d'occupation que l'on situe entre les années 10 av. et 10 apr. J.-C., un second état comprenant une occupation entre 10/15 et 30/40 apr. J.-C. suivie d'une période d'abandon qui se poursuit jusqu'en 70 apr. environ, un troisième état enfin, avec une occupation allant de l'époque flavienne au début du III<sup>e</sup> s.

Cette fouille importante<sup>3</sup> a permis, entre autres informations nouvelles, de préciser les données concernant le développement urbain d'Orange antique, d'une part, et les périodes d'occupation de la ville avec notamment une fin d'occupation précoce à la charnière fin II<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup> s., d'autre part.

Si le mobilier archéologique ne s'est révélé ni très abondant ni particulièrement remarquable, il se distingue cependant par de beaux niveaux du II<sup>e</sup> s., relativement riches en sigillée claire B<sup>4</sup>. La céramique sigillée, italique et gauloise, y est également bien représentée et c'est donc la sigillée gauloise qui fait l'objet de la présente étude<sup>5</sup>.

Cette étude s'organisera en deux chapitres : le premier traitera des formes et le second, des estampilles. En ce qui concerne l'étude des formes, nous irons du général au particulier.

### I. LA SIGILLÉE GAULOISE : LES FORMES

#### 1. Etude générale.

##### a. Comptages (Fig. 1).

Les comptages, effectués à partir des fragments de bords différents (et de parois ornées pour les formes Hermet 90.5), ont permis de recenser 617 individus de sigillée gauloise sur le site du cours Pourtoles. Parmi ceux-ci, 29 formes apparaissent de façon résiduelle dans les états IV, V et VI, 35 sont hors-stratigraphie et 32 proviennent de couches pour lesquelles l'attribution aux états I, II ou III n'est pas entièrement fiable. Sur les 521 formes restantes, 491 appartiennent à l'état III, seulement 29 à l'état II et 1 seule à l'état I.

Si la quasi-absence de sigillée gauloise à l'état I paraît logique pour la période chronologique correspondant à cet état (entre 10 av. et 10 apr. J.-C.), l'énorme différence entre les quantités observées à l'état II et à l'état III peut sembler surprenante. Cette augmentation ne doit cependant pas faire erreur et s'explique aisément par le fait que l'état III couvre une très longue période, de plus d'un siècle. Notons que l'ensemble de la céramique de l'état III comprend, en fait, le matériel de nombreux remblais correspondant à l'installation de

1 Céramologue contractuelle au Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse.

2 La fouille a été effectuée par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse sous la responsabilité scientifique de M.-E. Bellet, Ph. Borgard et D. Carru.

3 Pour plus de renseignements, on consultera J.-P. JACOB et al., *Gallia-Informations, Préhistoire et Histoire*, 1987-1988, fasc. 2, p. 321-326.

4 Ce matériel a fait l'objet d'une étude de M.-E. Bellet : Les céramiques à revêtement argileux du site du Cours Pourtoles à Orange (Vaucluse), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès d'Orange*, 1988, p. 43-51.

5 Le matériel sigillé du cours Pourtoles a déjà été traité dans le cadre d'un Mémoire de Maîtrise d'Histoire de l'Art et d'Archéologie effectué en 1989-1990, sous la direction de J.-P. Morel, à l'Université d'Aix-Marseille I. Ce travail de C. Rinati, plus général et portant sur l'ensemble de la sigillée, italique et gauloise, autorisait cette nouvelle étude, davantage organisée autour des problèmes de chronologie de la sigillée gauloise, sud-gauloise en particulier.

l'état III et contenant donc essentiellement du matériel immédiatement antérieur à l'époque flavienne, ce qui nous permet d'augmenter encore la fourchette chronologique couverte par cet état en la faisant remonter au milieu du 1<sup>er</sup> s. L'état II qui correspond, nous l'avons vu, à une période beaucoup plus courte comprend, de plus, une assez longue période d'abandon, d'une trentaine d'années, et ne couvre finalement que le règne de Tibère.

Forme	Type	Indiv.	%
coupe	Drag. 33	142	23,01%
coupe	Drag. 24/25	60	9,72%
coupe	Drag. 35/36	46	7,46%
coupe	Drag. 27	41	6,65%
coupe	Ritt. 8	30	4,86%
coupe	Ritt. 9	14	2,27%
coupe	Ritt. 12	13	2,11%
coupe	Hermet 20	9	1,46%
coupe	Hermet 24	6	0,97%
coupe	Ritt. 5	2	0,32%
coupe	Haltern 15	2	0,32%
coupe	Drag. 38	2	0,32%
coupe	Drag. 46	1	0,16%
coupe	Hermet 31	1	0,16%
coupe	Hermet 29c	1	0,16%
coupe	Haltern 12	1	0,16%
coupe	flavienne à anses	1	0,16%
<b>coupes lisses</b>		<b>372</b>	<b>60,29%</b>
coupe ornée	Drag. 37	29	4,70%
coupe ornée	Drag. 29b	17	2,76%
coupe ornée	Drag. 29a	9	1,46%
coupe ornée	Drag. 30	9	1,46%
coupe ornée	Hermet 4	1	0,16%
coupe ornée	Drag. 11	1	0,16%
coupe ornée	Vertault	1	0,16%
<b>coupes ornées</b>		<b>67</b>	<b>10,86%</b>
<b>TOTAL coupes</b>		<b>439</b>	<b>71,15%</b>
assiette	Drag. 15/17	43	6,97%
assiette	Drag. 18	30	4,86%
assiette	Drag. 18/31	14	2,27%
assiette	Haltern 2	12	1,94%
assiette	Ritt. 1	5	0,81%
assiette	Drag. 2/21	4	0,65%
assiette	Drag. 15	2	0,32%
assiette	Drag. 16	1	0,16%
assiette	Drag. 22	1	0,16%
assiette	Hermet 5	1	0,16%
assiette	Haltern 3	1	0,16%
<b>TOTAL assiettes</b>		<b>114</b>	<b>18,48%</b>
urne	Hermet 90.5	3	0,49%
encrier	Hermet 18	2	0,32%
urne	Déchelette 67	2	0,32%
urne	Déchelette 72	1	0,16%
	Forme indéterminée	56	9,08%
<b>TOTAL</b>		<b>617</b>	<b>100,00%</b>

Figure 1 - Les sigillées gauloises du cours Pourtoules à Orange : comptages et pourcentages des différentes formes représentées.

La forme la plus représentée sur la totalité des sigillées gauloises de Pourtoules est la coupe Drag. 33 (23,01 %). A noter que sur les 142 individus dénombrés, 120 proviennent des niveaux attribués à l'état III. Vient ensuite, les Drag. 24/25 (9,72 %), les Drag. 35/36 (7,46 %) et les Drag. 27 (6,65 %), pour les coupes, et les Drag. 18 et 18/31 (7,13 %) et Drag. 15/17 (6,97 %) pour les assiettes. On soulignera la nette supériorité des coupes, lisses ou ornées (71,15 %), sur les assiettes (18,48 %). On serait tenté, comme le fait M. Pasqualini<sup>6</sup>, de rapprocher cette prédominance des coupes d'un changement de goût de la clientèle qui se tournerait davantage vers les formes creuses, délaissant ainsi les formes plates souvent majoritaires en sigillée italique.

### b. Répartition chronologique (Fig. 2 et 3).

#### □ Les sigillées de l'état I.

Comme nous l'avons dit, un seul exemplaire de sigillée gauloise a pu être observé à l'état I ; il s'agit d'une coupe Drag. 27. Sa présence n'est pas surprenante si l'on tient compte de la date d'apparition des toutes premières productions de sigillées en Gaule (dont fait d'ailleurs partie la forme Drag. 27), apparition que l'on situe généralement vers 5/10 apr. J.-C. La faible quantité observée (un unique tesson) attesterait, en revanche, le léger décalage entre la production et la diffusion, à Orange, de cette nouvelle céramique.

#### □ Les sigillées de l'état II.

L'échantillonnage des formes présentes à l'état II est malheureusement restreint : 29 formes au total dont 4 formes non identifiées. Les pourcentages sont donc peu significatifs. On notera cependant que la coupe Drag. 33 est déjà la forme la plus représentée (24,14 %) avec l'assiette Drag. 18 (20,69 %). Les principales autres formes représentées sont : les formes Drag. 24/25, 27 et Ritt. 9 pour les coupes et les formes Drag. 15/17, Haltern 2 et 3 pour les assiettes. Aucune forme ornée n'apparaît à l'état II. Sont également absentes, pour cette période, les formes

Forme	Type	Indiv.	%
coupe	Drag. 33	7	24,14%
coupe	Drag. 24/25	3	10,34%
coupe	Drag. 27	3	10,34%
coupe	Ritt. 9	1	3,45%
<b>TOTAL coupes</b>		<b>14</b>	<b>48,28%</b>
assiette	Drag. 18	6	20,69%
assiette	Drag. 15/17	3	10,34%
assiette	Haltern 3	1	3,45%
assiette	Haltern 2	1	3,45%
<b>TOTAL assiettes</b>		<b>11</b>	<b>37,93%</b>
	Forme indéterminée	4	13,79%
<b>TOTAL</b>		<b>29</b>	<b>100,00%</b>

Figure 2 - Les sigillées gauloises du cours Pourtoules à Orange : comptages et pourcentages des différentes formes représentées à l'état II.

6 Dans sa thèse soutenue récemment : M. Pasqualini, *Les céramiques utilitaires locales et importées en basse Provence (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles de notre ère). La vaisselle de table et de cuisine*, Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Provence, 1993.

Drag. 35/36 notamment, mais aussi les Drag. 18/31, 22, Ritt. 12 et Hermet 24 entre autres. Si cela semble correspondre assez bien à la chronologie de ces formes pour les productions de La Graufesenque, rappelons encore une fois la faible valeur de cet échantillonnage restreint. On soulignera ici le problème posé par la présence, dans des niveaux tibiériens, de la coupe Drag. 33 qui ne semble pas apparaître avant le milieu du I<sup>er</sup> s., au moins, sur d'autres sites, notamment de la région lyonnaise. Peut-être faut-il voir là une différence dans la diffusion de cette forme entre la haute et la basse vallée du Rhône.

#### □ Les sigillées de l'état III.

Parmi les 491 formes appartenant à l'état III, 39 sont restées non identifiées. La principale forme attestée est

Forme	Type	Indiv.	%
coupe	Drag. 33	120	24,44%
coupe	Drag. 24/25	50	10,18%
coupe	Drag. 35/36	37	7,54%
coupe	Drag. 27	30	6,11%
coupe	Ritt. 8	25	5,09%
coupe	Ritt. 12	11	2,24%
coupe	Ritt. 9	11	2,24%
coupe	Hermet 20	9	1,83%
coupe	Hermet 24	6	1,22%
coupe	Haltern 15	2	0,41%
coupe	Drag. 38	2	0,41%
coupe	Hermet 29c	1	0,20%
coupe	Drag. 46	1	0,20%
coupe	Ritt. 5	1	0,20%
coupe	Hermet 31	1	0,20%
coupe	flavienne à anses	1	0,20%
coupe	Haltern 12	1	0,20%
<b>coupes lisses</b>		<b>309</b>	<b>62,93%</b>
coupe ornée	Drag. 37	21	4,28%
coupe ornée	Drag. 29b	14	2,85%
coupe ornée	Drag. 29a	8	1,63%
coupe ornée	Drag. 30	8	1,63%
coupe ornée	Hermet 4	1	0,20%
<b>coupes ornées</b>		<b>52</b>	<b>10,59%</b>
<b>TOTAL coupes</b>		<b>361</b>	<b>73,52%</b>
assiette	Drag. 15/17	34	6,92%
assiette	Drag. 18	20	4,07%
assiette	Haltern 2	10	2,04%
assiette	Drag. 18/31	8	1,63%
assiette	Drag. 2/21	4	0,81%
assiette	Ritt. 1	4	0,81%
assiette	Drag. 16	1	0,20%
assiette	Drag. 22	1	0,20%
assiette	Drag. 15	1	0,20%
assiette	Hermet 5	1	0,20%
<b>TOTAL assiettes</b>		<b>84</b>	<b>17,11%</b>
encrier	Hermet 18	2	0,41%
urne	Dèchelette 67	2	0,41%
urne	Hermet 90.5	2	0,41%
urne	Dèchelette 72	1	0,20%
	Forme indéterminée	39	7,94%
<b>TOTAL</b>		<b>491</b>	<b>100,00%</b>

Figure 3 - Les sigillées gauloises du cours Pourtoules à Orange : comptages et pourcentages des différentes formes représentées à l'état III.

encore la coupe Drag. 33 (24,44 %), suivie de la coupe Drag. 24/25 (10,18 %) et de la coupe Drag. 35/36 (7,54 %). On observera à nouveau le fort pourcentage de coupes, lisses ou ornées (73,52 %), pour seulement 17,11 % d'assiettes. Les seules assiettes véritablement représentées sont les formes Drag. 15/17 (6,92 %) et Drag. 18 ou 18/31 (5,70 %). On signalera les autres formes, notamment les formes Drag. 27, Ritt. 8, 12 et 9, pour les coupes, et Haltern 2, pour les assiettes. La proportion des formes ornées est relativement faible (10,59 %) avec notamment les formes Drag. 37 et 29b. Si l'échantillonnage des formes est plus complet pour l'état III, c'est encore une fois dû, ne nous y trompons pas, à la plus large période couverte par l'état III et à la plus grande quantité d'individus correspondant donc à cet état qui, rappelons-le, couvre non seulement le II<sup>e</sup> s. mais aussi la seconde moitié du I<sup>er</sup> s.

Les formes franchement tardives (Hermet 5, 24 et 90.5) et celles des ateliers du Centre (Drag. 38, Déch. 72) sont rares (2,44 % seulement) ; elles apparaissent logiquement à l'état III, dans les niveaux les plus récents, datés du II<sup>e</sup> s. au moins. Ainsi, l'usage de la sigillée au II<sup>e</sup> s. ne semble pas courant à Orange où la sigillée claire B est, en revanche, massivement représentée.

Toutes ces données, observées sur l'ensemble du matériel sigillé de Pourtoules et notamment sur celui de l'état III, permettent une étude plus fine, appliquée à un cadre chronologique plus précis, d'où possibilité d'observer d'éventuelles variations de pourcentages à l'intérieur de cette longue période chronologique.

## 2. Etude limitée à un cadre chronologique restreint.

Nous avons choisi pour cette étude particulière quelques niveaux correspondant à trois moments distincts de l'état III : des niveaux présentant un matériel datable du milieu du I<sup>er</sup> s. et correspondant à des remblais d'installation de l'état III, d'une part, des niveaux présentant un matériel daté de la fin du I<sup>er</sup> s. et du début du II<sup>e</sup> s., d'autre part et, enfin, d'un niveau tardif, attribuable au II<sup>e</sup> s.

### a. Les niveaux du milieu I<sup>er</sup> s.

□ **Dépotoir 369** : ce lot comptait, pour une totalité de 76 formes de sigillée, 73 sud-gauloises et 3 italiques résiduelles. Les coupes lisses et ornées représentent 78 % des formes gauloises et les assiettes 20,5 %. Les formes les plus fréquentes sont des coupes Drag. 24/25 (30 %) et Drag. 33 (30 % également). Les coupes ornées (3 %) sont un Drag. 29a et un Drag. 30. Les formes flaviennes Drag. 35/36 et Drag. 37 sont absentes. Le contexte céramique est le suivant : pas de sigillées claires B, pas de céramiques africaines, pas de communes orangées micacées mais des céramiques à parois fines majoritairement sablées et une monnaie postérieure à 37 apr. J.-C.

□ **Niveau de remblai 228** : 25 formes de sigillée ont été recensées dont 23 sud-gauloises et 2 italiques résiduelles. Les coupes sont plus nombreuses que les assiettes (78 % contre 13 %), des Drag. 33 (30,5%) et des Drag. 27 (26 %). On remarquera l'absence de formes Drag. 35/36 et 37. Le contexte céramique, hormis quelques éléments plus tardifs logiques dans

un remblai, ne présente ni sigillées claires B, ni communes orangées micacées, ni céramiques africaines mais des céramiques à parois fines calcaires engobées.

□ **Niveau de remblai 849** : sur les 32 formes de sigillée recensées, au total, 7 sont italiques et 25 sont sud-gauloises. Les coupes lisses et ornées sont plus nombreuses (80 %) que les assiettes (16 %). Les formes les mieux représentées sont les coupes Drag. 32 (28 %) et Drag. 24/25 (16 %). Les formes ornées (12 %) sont un Drag. 29a/b et deux Drag. 30. Les formes typiquement flaviennes, Drag. 35/36 et Drag. 37, sont absentes. Le contexte céramique est semblable au précédent : pas de sigillées claires B, une seule forme d'africaine culinaire (dont la présence s'explique ici par le fait qu'il s'agit d'un remblai), pas de communes orangées micacées mais des céramiques à parois fines sablées ou barbotinées et une monnaie postérieure à 37 apr. J.-C.

En résumé, ces niveaux représentatifs du milieu du I<sup>er</sup> s. se caractérisent par une majorité de coupes, avec une forte proportion de Drag. 33, Drag. 24/25 ou Drag. 27, et confirment l'absence de formes considérées comme typiquement flaviennes, Drag. 35/36 et 37.

#### b. Les niveaux de la fin du I<sup>er</sup> et du début du II<sup>e</sup> s.

□ **Niveau de remblai 211** : on dénombre 29 formes de sigillée dont 26 sud-gauloises et 3 italiques résiduelles. Les coupes sont majoritaires (65 %) par rapport aux assiettes (34,5 %). Les formes les plus représentées sont, pour les coupes, la forme Drag. 33 (15 %) et, pour les assiettes, la forme Drag. 18 (15 %). On observe la présence de formes flaviennes lisses Drag. 35/36 (8 %) et ornées Drag. 37 (8 %). Le contexte céramique est le suivant : céramiques à parois fines sablées ou barbotinées, pas de communes orangées micacées ni d'africaines culinaires, mais quelques tessons de sigillées claires B dont la présence ici semble un peu précoce<sup>7</sup>.

□ **Niveau de remblai 212** : 55 formes ont été recensées, au total, dont 49 sud-gauloises et 3 formes italiques résiduelles. Parmi les formes sud-gauloises, 7 sont restées non identifiées. Les coupes lisses et ornées représentent 79,5 % et une seule assiette est présente. Les 3 formes les plus représentées sont les Drag. 33 (24,5 %), les Drag. 24/25 (16 %) et les Drag. 35/36 (14 %). Ici aussi, les formes flaviennes Drag. 35/36 et Drag. 37 (2 %) sont attestées. Le contexte céramique est semblable à celui décrit précédemment.

Dans un contexte de la fin du I<sup>er</sup> s. et du début du II<sup>e</sup> s., les coupes demeurent majoritaires. Si les coupes Drag. 33 sont toujours les plus nombreuses, on remarquera néanmoins l'apparition des coupes Drag. 35/36 et des coupes ornées Drag. 37.

#### c. Le niveau du II<sup>e</sup> s.

□ **Comblement de l'égout 327** : le lot de sigillée est ici plus faible (4,5 % du matériel céramique), soit 18 formes seulement dont 15 sud-gauloises et au moins

une forme de Gaule du Centre. L'échantillonnage est assez restreint : les seules formes qui se dégagent du lot sont encore les coupes Drag. 33 et Drag. 35/36 (sans décor) avec 2 formes sur 14. On notera l'absence des Drag. 24/25 et 27 jusque là bien représentés, l'apparition des formes tardives comme les coupes Hermet 24 et Drag. 46, la gourde Hermet 13 et la forme fermée Déch. 67, mais aussi celle de formes typiques des ateliers du Centre comme le Drag. 38. Le contexte céramique est représentatif de la fin du II<sup>e</sup> s. ou du début du III<sup>e</sup> s. pour Orange : sigillées claires B, africaines claires A et culinaires, céramiques à glaçure plombifère, communes orangées micacées notamment.

Au II<sup>e</sup> s. donc, la sigillée sud-gauloise n'est plus guère utilisée à Orange, remplacée par la sigillée claire B. Seules subsistent les formes tardives comme la coupe Drag. 35/36 à bord lisse, l'assiette Drag. 18/31 et la coupe ornée Drag. 37, ou particulières comme l'urne Déch. 67 et la coupe Hermet 24. La coupe Drag. 33, déjà présente dans les premiers contextes, est toujours bien attestée, peut-être parce qu'elle n'a pas encore trouvé son équivalent en sigillée claire B, la forme très proche Desbat 26 étant plus tardive. On signalera également la présence de formes importées de la région du Centre.

## II. LA SIGILLÉE GAULOISE : LES ESTAMPILLES

### 1. Comptages.

On dénombre, pour le site de Pourtoles, un total de 83 estampilles, dont 30 italiques et 53 gauloises (soit 64 %). Parmi ces 53 marques, 8 sont illisibles, 6 sont incomplètes et non lues et 3 n'ont pas été identifiées. 36 ont donc été lues et identifiées, elles correspondent à 21 potiers différents (Fig. 4, 5 et 6).

Sur ces 36 estampilles, une seule provient d'un atelier du centre, celle de BITVNVS (?). Les 35 autres sont sud-gauloises et, à une seule exception sûre (IVLLVS de Montans), de La Graufesenque (soit 80,5%). Les ateliers de La Graufesenque sont ainsi représentés par 29 marques. 4 marques appartiennent à des potiers ayant travaillé à la fois à La Graufesenque et à Montans, une à un potier attesté à La Graufesenque et à Banassac.

Le potier le plus fréquemment représenté est LEPIDVS (6 exemplaires), potier de La Graufesenque attesté entre les règnes de Tibère et Néron, ici représenté sur Drag. 27, Drag. 15/17, Haltern 12 notamment. On remarque ensuite : QVINTANVS (potier connu à La Graufesenque entre les règnes de Claude et Néron) attesté ici par 4 exemplaires sur Ritt. 8, Ritt. 9 et Drag. 24/25 ; puis COCVS (potier de La Graufesenque contemporain du précédent) sur deux Drag. 27 et un Drag. 24/25, CANTVS (potier de La Graufesenque attesté sous Tibère et Claude) et CASTVS (attesté à La Graufesenque entre Claude et Vespasien), tous trois représentés par 3 exemplaires chacun ; enfin RVSTICVS (potier de La Graufesenque ayant travaillé entre les règnes de Claude et Néron) sur Haltern 2 et Drag. 33.

7 On renverra, à nouveau, à l'article de M.-E. Bellet, cf. *supra*, note 4.

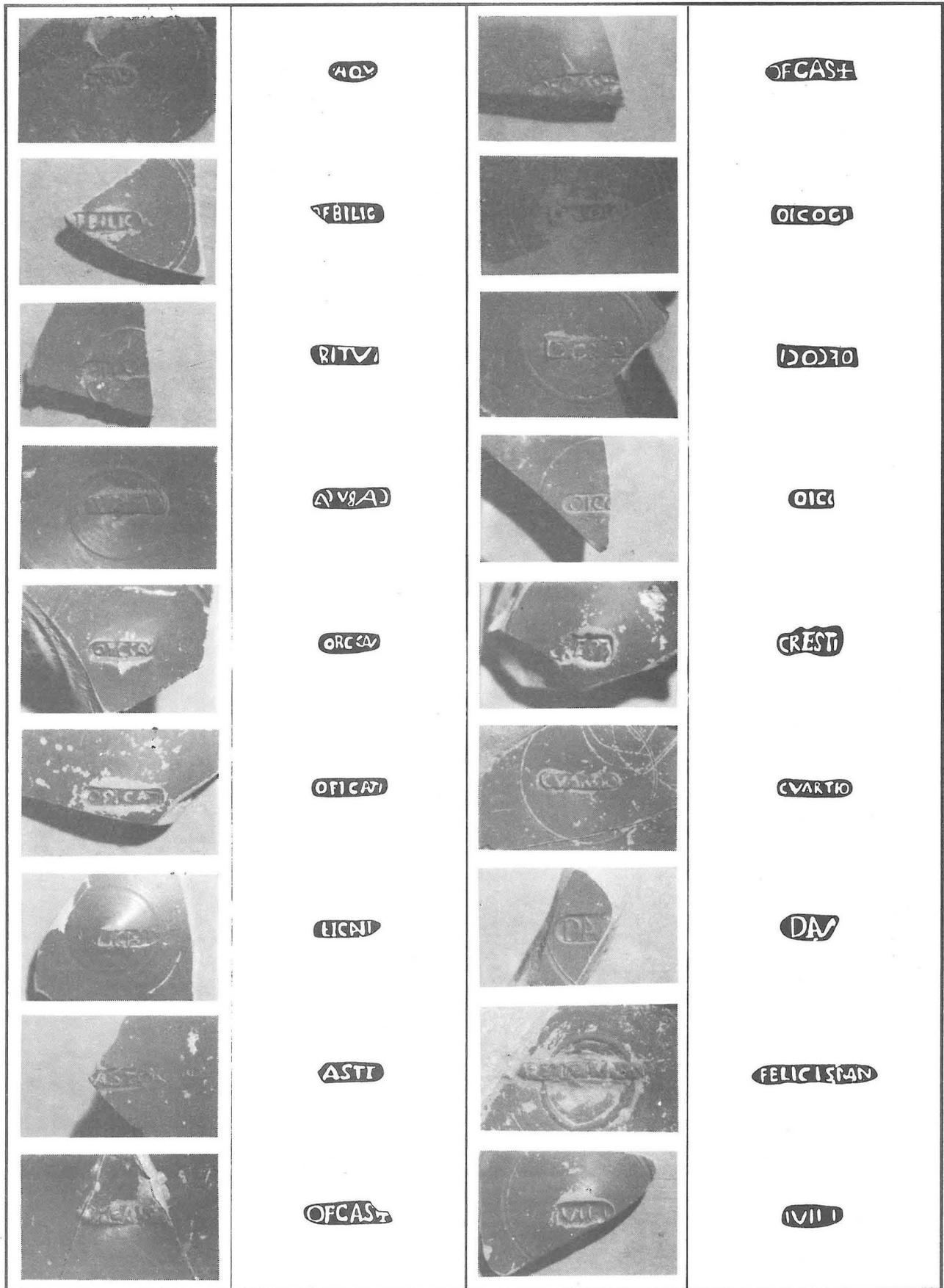


Figure 4 - Les sigillées gauloises du cours Pourtoles à Orange : marques de potiers (dessins M. Buisson-Catil ; clichés D. Carru).

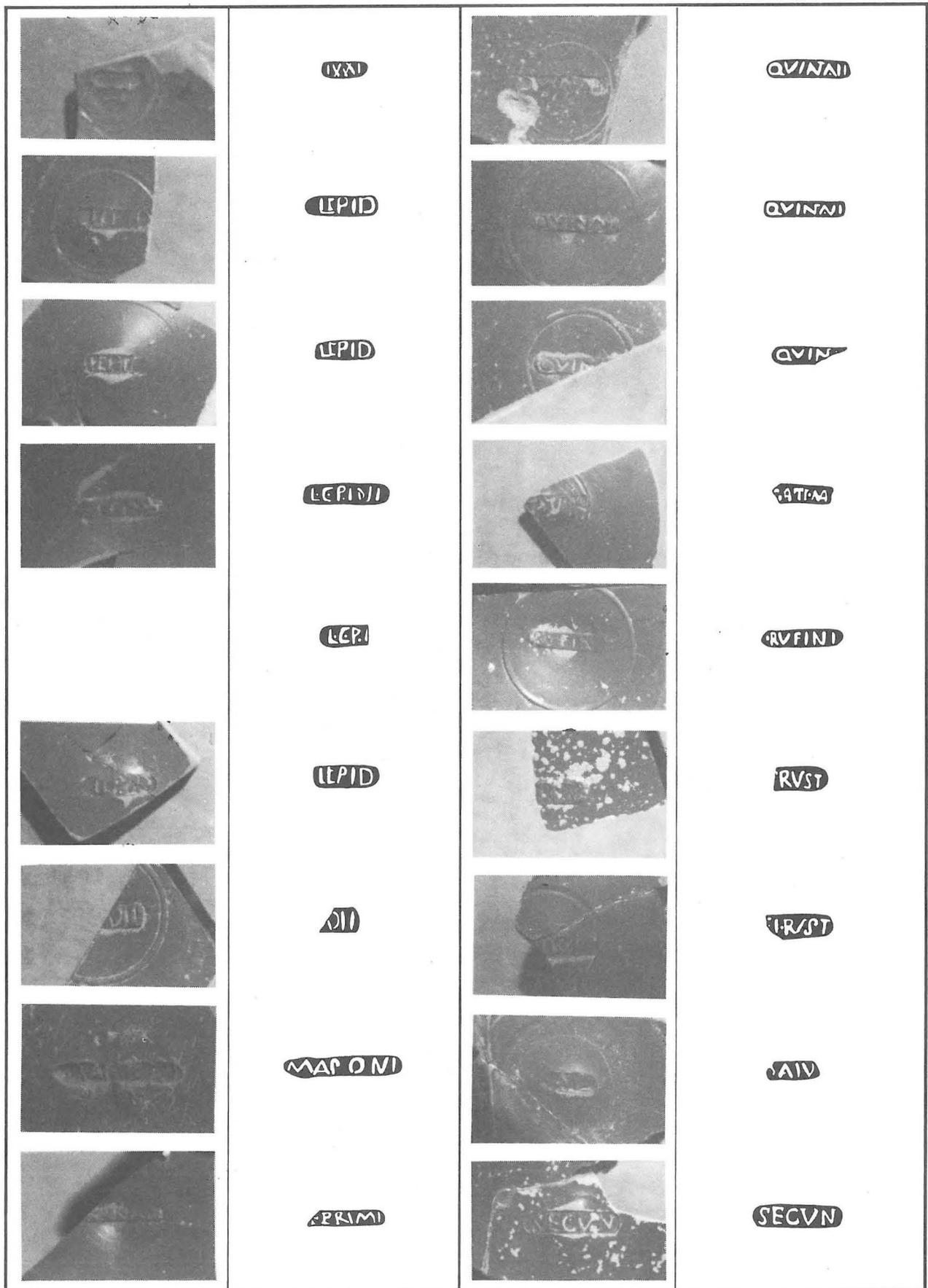


Figure 5 - Les sigillées gauloises du cours Pourtoules à Orange : marques de potiers (dessins M. Buisson-Catil ; clichés D. Carru).

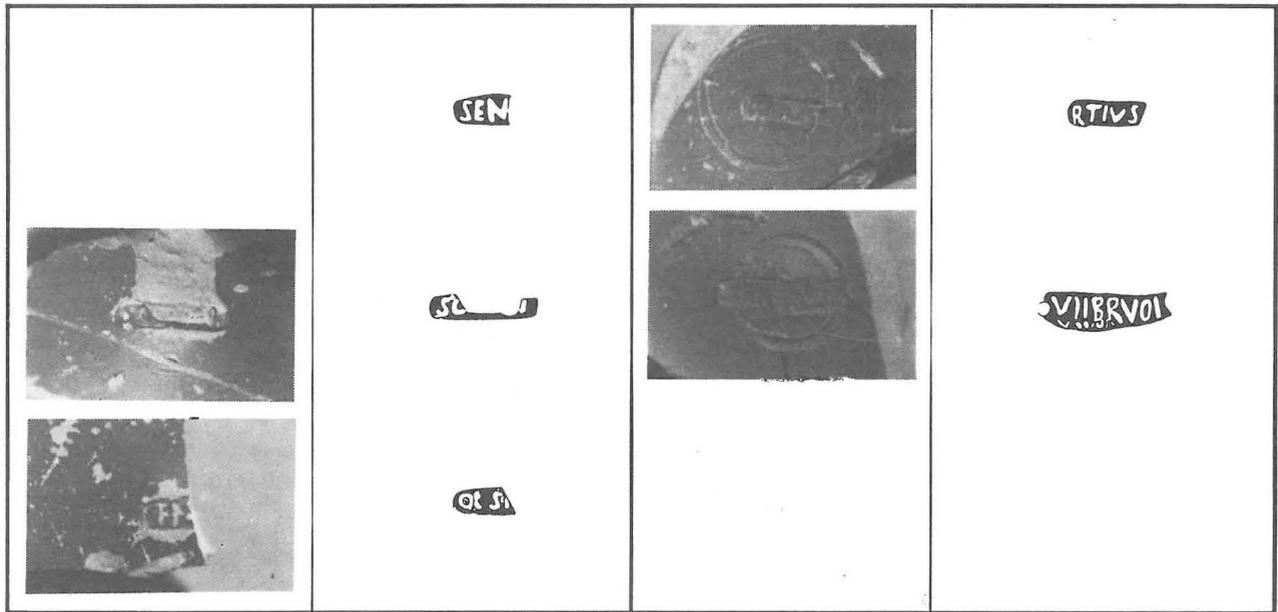


Figure 6 - Les sigillées gauloises du cours Pourtoles à Orange : marques de potiers (dessins M. Buisson-Catil ; clichés D. Carru).

Nombre d'individus	Chronologie						
	Tibère	Claude	Néron	Vespasien	Domitien	Trajan	Hadrien
BILICATVS	1						
CANTVS	3						
ROGATVS	1						
AQVITANVS	1						
COCVS	3						
LEPIDVS	6						
TERTIVS	1						
DAMONVS	1						
MAPONVS	1						
QUINTANVS	4						
RUSTICVS	2						
SALVETVS	1						
CABVCATVS	1						
CASTVS	3						
CRESTVS	1						
FELIX	1						
PRIMVS	1						
SECVNDVS	1						
RVFINVS	1						
IVLLVS	1						
BITVNVS	1						

Figure 7 - Les sigillées gauloises du cours Pourtoles à Orange : répartition chronologique des différents potiers attestés.

Les autres potiers (AQVITANVS, BILICATVS, CABVCATVS, CRESTVS, DAMONVS, FELIX, MAPONVS, PRIMVS, ROGATVS, RVFINVS, SALVETVS, SECVNDVS et TERTIVS) ne sont représentés qu'une fois chacun.

Il faut donc noter l'assez grande diversité des potiers

(21 potiers différents) attestés sur l'ensemble du site. LEPIDVS est le seul qui se dégage quelque peu du lot. C'est un potier bien connu, certes, mais qui ne semble toutefois pas particulièrement fréquent à Orange, si l'on en croit du moins le catalogue de la collection Lombard-Dumas<sup>8</sup>, dans lequel il n'apparaît qu'une fois. Les au-

8 M. A. LOMBARD-DUMAS, *Mémoire sur la céramique antique dans la Vallée du Rhône*, Nîmes, 1879. Dans ce catalogue sont inventoriées les différentes céramiques et, notamment, des marques sur sigillée, regroupées dans la collection Lombard-Dumas,

tres marques attestées en plusieurs exemplaires sont également bien connues et correspondent à des potiers pour la plupart déjà attestés à Orange. On notera en revanche que des potiers comme CASTVS, DAMONVS, PRIMVS, SECVNDVS ou FELIX, potiers particulièrement bien attestés dans la collection Lombard-Dumas, le sont peu sur le site de Pourtoules.

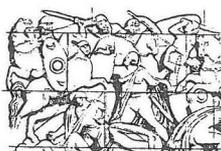
Seul le hasard semble avoir guidé la répartition des potiers pour le site : aucun potier en particulier ne paraît majoritairement représenté pour Orange.

## 2. Répartition chronologique (Fig. 7).

Les estampilles datables des règnes de Tibère et Claude sont peu nombreuses. Cela n'a rien de surprenant si l'on rappelle que le site de Pourtoules paraît abandonné dès la fin du règne de Tibère et ce, jusqu'au règne des Flaviens. On remarquera paradoxalement l'abondance, relative, des estampilles datant des règnes de Claude et Néron, correspondant également

à une période d'abandon. Le phénomène s'explique aisément par l'apport massif de remblais riches en matériel céramique lors du réaménagement du site au début de l'état III (dans les années 70 apr. J.-C.). Le matériel contenu dans ces remblais et donc immédiatement antérieur à leur mise en place est, nous l'avons vu, globalement datable du milieu du I<sup>er</sup> s. avec quelques tessons plus récents correspondant à l'époque du remblaiement.

Enfin, si, hormis une estampille provenant d'un atelier du Centre (celle de BITVNVS ?), les marques correspondant à la grande période d'occupation du site, c'est-à-dire à la fin du I<sup>er</sup> et au II<sup>e</sup> s. sont rares, c'est que les vases typiques de cette période (Drag. 35/36 et 37 notamment) ne sont pas estampillés. De plus, comme nous l'avons vu précédemment, l'usage de la sigillée au II<sup>e</sup> s. n'est guère attesté à Orange où la sigillée claire B est, en revanche, massivement représentée.



## DISCUSSION

Président de séance : C. PELLECUER

**Philippe BET** : Pour le classement par formes que vous avez effectué, je trouve que c'est un peu éloigné de la fonction des objets. Vous avez noté qu'il y avait une forte prédominance des coupes mais, au sein des coupes, vous avez rassemblé aussi bien les coupelles à boire que les mortiers ; vous avez également regroupé les Drag. 35 avec les Drag. 36, donc une coupelle avec une assiette. Cela me gêne donc un peu à ce niveau ; j'aurais préféré voir un groupe pour les coupelles et les gobelets à boire, un groupe pour les coupes du genre "Drag. 37" et un groupe pour les assiettes. La proportion d'assiettes est très faible parce que vous avez sans doute mis beaucoup trop de choses dans les coupes. En revanche, ce qui m'a intéressé, c'est de voir la prédominance, réelle, de la forme Drag. 33 ; dans toutes les autres communications qu'on a entendues ce matin, on a constaté la prédominance des coupelles à boire Drag. 27. Il y a donc une préférence des consommateurs pour le Drag. 33 dans le sud de la Gaule, tout au moins à Orange.

**Jean MARQUES** : Je voudrais savoir si, dans toute la sigillée que vous avez citée, il n'y a pas de coupes qui présentent des marques en forme de rosette sur le fond ?

**Isabelle DORAY** : Non.

**Lucien RIVET** : Dans les semaines passées, j'ai été amené à me remettre à compter de la sigillée et j'ai procédé de la même façon que toi. Mais, de toute façon, quelque part, cela ne sert à rien de compter !

**Isabelle DORAY** : Tout à fait !

**Lucien RIVET** : Toujours est-il que je l'ai fait parce que cela occupe...

**Isabelle DORAY** : Très certainement !

**Lucien RIVET** : ... et je suis arrivé à des pourcentages pour les formes ouvertes d'un côté et les formes fermées de l'autre. C'est vrai que je l'ai fait dans un autre but que celui d'étudier la sigillée pour la sigillée, mais cela permet de se faire une idée. Je ne sais pas si cela donne vraiment de bonnes indications sur les goûts des consommateurs. Certes, il faudrait éventuellement procéder plus finement dans les comptages mais les choses ne sont pas si simples.

Si j'ai fait des comptages sur les sigillées, c'était pour les comparer aux formes de céramiques communes ; j'ai été étonné, sachant au départ qu'en sigillée les formes ouvertes sont toujours minoritaires par rapport aux formes fermées (les assiettes minoritaires par rapport aux coupes), que les céramiques communes — les communes fines de bonne qualité avec, en particulier, les communes engobées à vernis argileux non grésé, bien attestées sur le littoral provençal — étonné que ces céramiques communes ne complètent pas le catalogue des sigillées. En fait, ces céramiques communes de bonne qualité prennent exactement les mêmes silhouettes, les mêmes tendances que les sigillées et occupent, en proportion, la même place.

**Armand DESBAT** : Je voudrais simplement demander quelques précisions sur la chronologie et, notamment, sur celle de la phase II. J'ai cru comprendre que la phase II était datée de l'époque tibérienne ; quels sont les éléments

de datation pour cet abandon qui montre que, sur un site urbain, il y a un hiatus d'une cinquantaine d'années dans l'occupation, ce qui est, quand même, assez exceptionnel ?

**Philippe BORGARD** : Les datations proviennent d'une étude d'ensemble du matériel céramique et il semblerait, effectivement, qu'on puisse dire qu'il y a un hiatus à un certain moment.

**Isabelle DORAY** : Et, sur le terrain, c'était aussi perceptible, je suppose ?

**Philippe BORGARD** : Sur le terrain, il n'y a pas eu d'analyses très précises. Elles sont en cours, sur un site voisin, et il semblerait bien qu'on ait des dépôts de type alluvionnaire qui pourraient correspondre à une inondation très importante du site expliquant, effectivement, son abandon pendant un certain temps. Cela pose évidemment quelques problèmes pour un quartier de la ville qui est, en définitive, assez central.

**Armand DESBAT** : Est-ce la sigillée qui date cet abandon de l'époque de Tibère ? Dans ce cas, cela soulève des problèmes par rapport à la datation de certaines formes de La Graufesenque comme le Drag. 33 puisqu'on a vu, récemment, des ensembles beaucoup plus récents (à Lyon, à Vienne, etc.) dans lesquels on note son absence. Ou bien y-a-t-il d'autres éléments pour dater ce contexte ? Ce problème de la datation ressemble au serpent qui se mord la queue !

**Philippe BORGARD** : Oui, effectivement, on tournerait un peu en rond ! C'est quand même un ensemble de céramiques qui donne ces datations qui, comme tu as pu le constater, restent assez larges. Nous sommes restés assez prudents, sans entrer dans des détails trop précis.

**Isabelle DORAY** : On ne s'est pas limité à ne regarder que la sigillée ; on a étudié toutes les céramiques fines, les parois fines notamment, les lampes, etc. C'est un ensemble qui paraît très homogène.

\* \*  
\*



Odile LEBLANC

## LA SIGILLÉE GAULOISE À SAINT-ROMAIN-EN-GAL (Rhône)

### LE SITE

Le site de Saint-Romain-en-Gal, quartier *extra-muros* de Vienne antique, a été occupé du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Depuis 1980, l'étude des vestiges et du mobilier nous a permis de mettre en évidence les grandes étapes de l'évolution du site qui peuvent être synthétisées en huit grandes phases, caractérisées par des faciès céramiques appelés horizons.

La céramique sigillée des horizons 3 à 7, présentée dans cette communication, provient de trois ensembles :

- au sud-ouest, la parcelle de la maison des Dieux Océans (Zone I) et la voie est-ouest (Voie I)<sup>1</sup> ;
- la parcelle de la maison aux Cinq Mosaïques (Zone V) qui est en relation stratigraphique avec la maison des Dieux Océans et la voie nord-sud (Voie II)<sup>2</sup> ;
- au nord, les petits thermes et les boutiques attenantes (Zone VI)<sup>3</sup>.

### PRÉSENTATION DES HORIZONS

#### □ L'horizon 3 correspond :

- à la maison aux Pierres Dorées, second état de la parcelle de la maison des Dieux Océans (19332 tessons),
- au niveau d'occupation de la voie I (5114 tessons),
- à l'installation de la voie II (1243 tessons),
- aux vestiges antérieurs aux premières constructions sous la maison aux Cinq Mosaïques (2597 tessons),
- aux vestiges antérieurs aux boutiques de la zone VI (197 tessons).

L'échantillonnage le plus important se situe dans la zone I ; le matériel de la zone VI est négligeable.

Le *terminus post quem* proposé pour l'installation de ces vestiges se place dans les années 15/30 apr. J.-C. Cette date repose : sur la série monétaire dont les pièces les plus récentes sont un as de Tibère et un as de Drusus, sur l'apparition de la sigillée de la Gaule du Sud et des premières productions à pâte calcaire et décor sablé en céramique à paroi fine.

#### □ L'horizon 4 correspond :

- à la maison au Grand Péristyle, première occupation au nord de la parcelle de la maison des Dieux Océans (11711 tessons) et à la maison au Vestibule à Colonnes, III<sup>e</sup> état, qui occupe toute la parcelle de la maison des Dieux Océans (18226 tessons)<sup>4</sup>,
- au deuxième niveau de la voie I (7096 tessons),
- à l'installation du Bâtiment Commercial dans la parcelle de la maison aux Cinq Mosaïques (1453 tessons),
- à la deuxième rue de la voie II (294 tessons),
- à l'installation des boutiques dans la zone VI (3580 tessons).

Ce faciès est daté des années 40/70 par la sigillée qui offre les associations classiques des contextes Claude-Néron ; les monnaies les plus récentes sont un as d'Auguste posthume (22 apr.) dans la maison au Grand péristyle et un as de Caligula (40 apr.) dans la maison au Vestibule à Colonnes.

#### □ L'horizon 5 correspond :

- à l'aménagement du grand péristyle de la maison au Vestibule à Colonnes (7586 tessons),
- à l'aménagement du Bâtiment Commercial (2797 tessons),
- à la troisième chaussée de la voie II (343 tessons).

1 A. DESBAT, O. LEBLANC, J.-L. PRISSET, H. SAVAY-GUERRAZ et D. TAVERNIER, *La maison des Dieux Océans à Saint-Romain-en-Gal*, 55<sup>e</sup> Suppl. à Gallia, sous-presse.

2 J.-L. PRISSET, L. BRISSAUD, O. LEBLANC, Evolution urbaine à Saint-Romain-en-Gal : la rue du Commerce et la maison aux Cinq Mosaïques, dans *Gallia*, 51, 1994, p. 1-333.

3 H. SAVAY-GUERRAZ, E. DELAVAL, J.-L. PRISSET, O. LEBLANC, L. BRISSAUD, Recherches archéologiques à Saint-Romain-en-Gal, dans *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 1992, p. 1-39.

4 La fouille a mis en évidence deux phases d'aménagements de la parcelle mais le matériel, globalement similaire dans les deux ensembles, ne permet pas de les différencier en chronologie absolue.

La stratigraphie souligne la contemporanéité de ces ensembles.

L'installation est datée des années 60/70 par la céramique : sigillées, parois fines à pâte calcaire et engobe sablé, productions de la Gaule du Centre, notamment des céramiques à revêtement plombifère.

□ **L'horizon 6 correspond :**

- à des aménagements dans la partie sud de la maison au Vestibule à Colonnes (7464 tessons),
- au troisième niveau de la voie I (4120 tessons),
- à l'installation de la maison au Bassin Excentré dans la parcelle de la maison aux Cinq Mosaïques (6332 tessons),
- au quatrième niveau de la voie II (4834 tessons),
- aux aménagements des Boutiques de la Zone VI et à la seconde phase des vestiges avant l'installation des thermes (5582 et 6648 tessons).

Cet horizon est daté de la fin I<sup>er</sup>/début II<sup>e</sup> s. par la céramique : sigillées, sigillées claires B (15 tessons et 4 formes qui représentent 1,6 % des tessons de céramiques fines dans la Zone V et 4 tessons dont une forme dans la zone VI) et amphores Dressel 20. Un as d'Hadrien fournit un *terminus post quem* de 134/138 apr. J.-C. pour l'installation de la maison au Bassin Excentré.

□ **L'horizon 7 correspond** aux dernières phases de construction mises en évidence au sud-est du site :

- la maison des Dieux Océans (2910 tessons),
- des aménagements de la voie I (106 tessons),
- la maison aux Cinq Mosaïques et des aménagements dans cette maison (1112 tessons),
- l'installation d'un dallage dans la voie II (2879 tessons).

Dans la zone VI, la stratigraphie relative fait apparaître deux états successifs. Le premier état est caractérisé par l'aménagement des Boutiques (12951 tessons) et l'installation des thermes à l'ouest de la parcelle (8324 tessons). Il est daté par une série monétaire provenant des couches d'installation des boutiques : demi-as de Nîmes, sesterce de Domitien, as d'Hadrien et un as d'Antonin le Pieux qui fournit un *terminus post quem* de 141-161 apr. J.-C. pour l'horizon 7. Le second état correspond à une nouvelle réfection des Boutiques (2428 tessons) et à l'aménagement des Thermes (311 tessons). Il est daté par une série monétaire : as de Nerva, as d'Hadrien, as d'Antonin et un as de Commode qui donne un *terminus post quem* de 185-192 apr. J.-C. pour cet horizon 7bis.

Globalement, le faciès céramique de cet horizon est caractérisé par l'apparition des productions de la Gaule du Centre du II<sup>e</sup> s. et l'accroissement de la sigillée claire A et B.

## LES FORMES DE SIGILLÉE PAR HORIZON<sup>5</sup>

### Horizon 3.

La sigillée représente 24,9 % des tessons de céramiques et 4,22 % des tessons de céramiques fines

(sigillées : 1204 tessons ; céramiques fines : 4975 tessons ; total céramiques : 28483 tessons).

Les productions italiques représentent 69,6 % des formes dans cet horizon qui est caractérisé par l'apparition des productions de la Gaule du Sud. L'importance du matériel résiduel dans ce contexte, notamment le matériel qui date l'installation de la maison aux Pierres Dorées (74,6 % de sigillée italique), provient des niveaux d'abandon de la maison augustéenne.

Les types représentés sont (Fig. 1) :

- les bols Drag. 27, Drag. 24/25, Haltern 14, Ritt. 9 et Ritt. 8 qui apparaissent à la fin de l'époque tibérienne ;
- les assiettes Drag. 15, Drag. 17A et B (Fig. 18, n° 18), Ritt. 1, Drag. 15/17 et un exemplaire de Drag. 18/31 ;
- les formes décorées Drag. 29 et 30.

Les Drag. 24/25 représentent 43,5 % de la sigillée sud-gauloise pour 16,4 % de Drag. 27. Les Drag. 29 sont du type A pour les deux exemplaires de la zone V, les formes de la zone I sont trop fragmentaires pour déterminer le type.

Huit estampilles (Fig. 2) se rapportent aux productions de La Graufesenque<sup>6</sup> :

- trois de Bilicatus de La Graufesenque ; l'une sur Drag. 24 (n° 1) est datée des années 30/60 apr. J.-C., les deux autres sont datées des années 20/60 (n°s 2 et 3) ;
- une d'Anextlatus (n° 4) datée des années 20/50 ;
- une de Seno ou Senone (n° 5) datée des années 30/50 ;
- une de Scottius (n° 6) datée des années 20/60 ;
- une de Labio (n° 7) datée des années 30/70 ;
- une d'Aquitanus (n° 8) datée des années 45/65.

### Horizon 4.

Cet ensemble est le mieux représenté sur le site, il provient essentiellement de la fouille de la parcelle de la maison des Dieux Océans et regroupe environ 80 % des formes.

La sigillée représente 40,9 % des tessons de céramiques fines et 5,9 % des tessons de céramiques (sigillées : 2863 tessons ; céramiques fines : 7007 tessons ; total céramiques : 49107 tessons).

La sigillée italique représente encore 16 % des formes identifiées. Il s'agit de matériel en grande partie résiduel dû à la nature du gisement.

Sur les 24 % d'origine gauloise, 6,7 % des formes sont de la Gaule du Centre, à vernis non grésé, soit 6,3 % des formes de sigillée.

A côté des formes du début du I<sup>er</sup> s. déjà présentes dans l'horizon précédent apparaissent les types Ritt. 5, Hermet 31, une forme Drag. 2/21, Drag. 16 et Drag. 11 (Fig. 24, n°s 1 et 2) de la même période. On note une multiplication des assiettes Drag. 15/17 et Drag. 18 qui représentent 10 % des formes.

Les formes Ritt. 14, Ritt. 12 et Drag. 29B datées des années 40/70 apparaissent dans ce contexte (Fig. 3).

Les 29 estampilles gauloises (Fig. 4) proviennent de La Graufesenque sauf une de Coticorix ou Coticoris, sur un plat à vernis non grésé attribué aux productions pré-flaviennes de la Gaule du Centre (n° 24). Neuf estampilles sont datées de l'époque de Tibère à Néron :

5 Les comptages de formes sont effectués sur les fragments identifiés, profil complet, bord, fond, panse.

6 Mes remerciements à M. Polak qui a eu l'amabilité de relire l'ensemble des estampilles citées dans cet article.

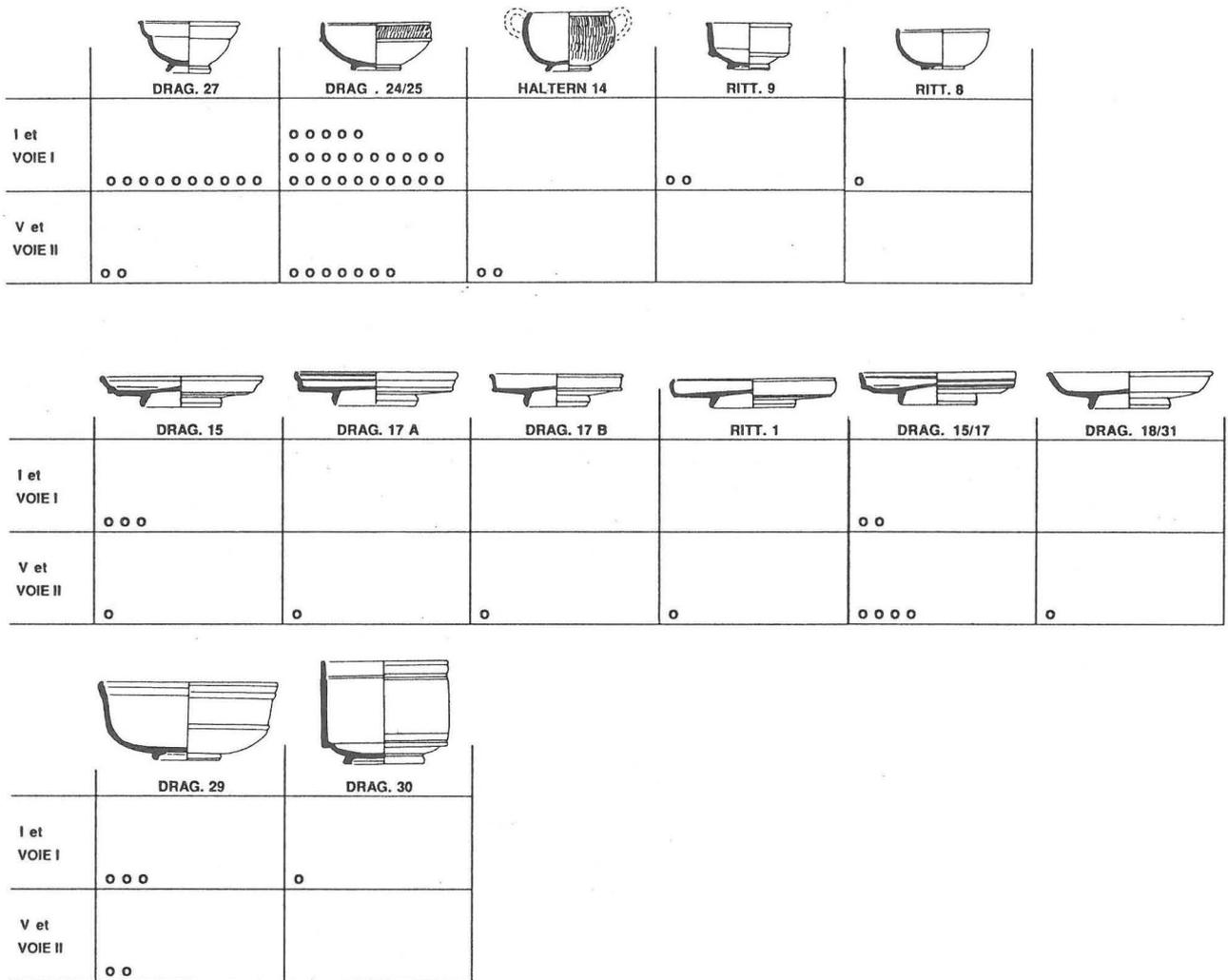


Figure 1 - Répartition des formes de sigillée gauloise dans l'horizon 3 (15/30 apr. J.-C.).

Primus, Volus ou Volusus, certainement Quintus, Acutus, Damonus, Rufus, Donatus, Rusticus, Amandus (n<sup>os</sup> 1 à 9). Treize sont datées de l'époque de Claude à Néron : deux d'Aquitanus, Salvetus, Privatus,

Masculus, Firmo, Quintanus, Senicio, Bassus Secundus, Tertius (n<sup>os</sup> 10 à 20) et certainement Muranus (n<sup>o</sup> 23). Deux sont d'époque néronienne : Quartus et Senicio ou Senelis (n<sup>os</sup> 22 et 23). Trois estampilles sont difficilement lisibles : Scottius ? (n<sup>o</sup> 25), Germanus ? (n<sup>o</sup> 26), Muranus ? (n<sup>o</sup> 27) et deux sont analphabétiques (n<sup>os</sup> 28 et 29).

- |                          |                                                                                     |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| 1- ANEXT (Drag. 24)      |  |
| 2- OFIC. SCO             |  |
| 3- (OFIC. BIL)ICATI      |  |
| 4- OF. BILICA (Ritt. 9)  |  |
| 5- (O)F. BILI (Drag. 24) |  |
| 6- SENONE (Drag. 24)     |  |
| 7- OF. LABIO             |  |
| 8- OF AQVITAN            |  |

**Horizon 5.**

C'est un contexte numériquement assez peu représenté (Fig. 5).

Le pourcentage de sigillée augmente, soit 49,5 % des tessons de céramiques fines et 6,4 % du total des tessons de céramiques (sigillées : 685 tessons ; céramiques fines : 1385 tessons ; total céramiques : 10726 tessons).

La sigillée italique ne représente plus que 1,5 % des formes dans cet horizon. La sigillée à vernis non grésé de la Gaule du Centre représente 5 % des formes de la sigillée gauloise. Les sigillées ont une pâte dont la couleur varie du beige au rouge plus ou moins foncé, avec de fines inclusions claires et un vernis rouge plus ou moins brillant ; elles sont attribuées aux productions de la Gaule du Sud.

Figure 2 - Estampilles de l'Horizon 3 (15/30 apr. J.-C.).

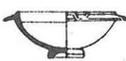


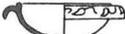
1- OFI PR (Drag. 24)		15- OF FI (Ritt. 8)	
2- VOVO (Drag. 27)		16- QVINTANI (Drag. 27)	
3- QVINT (Drag. 27)		17- (SENIC)IO. FE (Drag. 29)	
4- OFIC. ACVTI (plat)		18- BASSI (Drag 15/17)	
5- DAMO (Drag. 24)		19- (SEC)VNDI (Ritt. 9)	
6- RVFI (Drag. 24)		20- RTIV (Drag. 24)	
7- DONATVS. F (plat)		21- OF QVAR(TI.) (Drag. 27)	
8- OF. RVST (bol)		22- SEN(I) (Drag. 27)	
9- OF AMAND (Drag. 27)		23- (O)F MURRAN (Drag. 15/17)	
10- AQVITANUS (Drag. 18)		24- COTIGORIX (plat)	
11- AQVITAN(I) (Drag. 24)		25- SCO (...) (Drag. 24)	
12- SALVE (bol)		26- GE(...)	
13- PRIVA (Drag 15/17)		27- (...) MVRAN	
14- MASCULUS F		28- TII (Drag. 27)	
		29- MII (Drag. 27)	

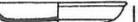
Figure 4 - Estampilles de l'Horizon 4 (40/70 apr. J.-C.).

I et VOIE I	●●●●●●●●	●●●●●●●●	●●●●●●●●	●●●●●●●●	●●●●●●●●	●●●●●●●●	●●	●●
V et VOIE II	●●●●●●●●	●●●●●●●●	●	●●●●●●●●	●●●	●●●●●●●●	●●●	●●
I et VOIE I	●●●	●●●	●●	●●●●●●●●	●●●●●●●●			
V et VOIE II	●	●	●	●●●●●●●●	●●●●●●●●			
I et VOIE I	●●●●●●●●	●●●●●●●●	●					
V et VOIE II	●●●●	●	●●					

Figure 5 - Répartition des formes de sigillée gauloise dans l'horizon 5 (60/70 apr. J.-C.). Les points noirs représentent les sigillées à vernis non grésé attribuées aux productions pré-flaviennes de la Gaule du Centre.

	 DRAG. 27	 DRAG. 24/25	 HALTERN 14	 RITT. 9	 RITT. 8	 RITT. 5	 RITT. 14	 RITT. 12
I et VOIE I	○○○○○○○○ ○○○○○○○○ ○○○○○○○○	○○○○ ○○○○○○○○ ○○○○○○○○		○○○○○○	○ ○○○○○○○○			○○ ○○○○○○○○
V et VOIE II	○○○○○○○○ ○○○○○○○○	○○○○○○○○ ○○○○○○○○		○ ○○○○○○○○	○○○○○○○○			○○○○○○○○
VI	○○○○ ○○○○○○○○ ○○○○○○○○ ○○○○○○○○	○○○○ ○○○○○○○○ ○○○○○○○○ ○○○○○○○○	○○	○○○○○○○○	○○○	○○○○○	○	○○○○○○○○

	 DRAG. 33	 DRAG. 4/22	 DRAG. 35/36	 CURLÉ 11	 CURLÉ 15	 FORMES FERMÉES
I et VOIE I	○○○○○○○○	○○○○○○○	○○○○○○○		○	○○○○○○○
V et VOIE II	○○○○	○○○○				○○
VI	○○○○○○○	○ ○○○○○○○○○	○○○○○○○○○	○		○○○○○○○○○

	 DRAG. 15	 DRAG. 17A	 DRAG. 16	 RITT. 1	 DRAG. 15/17	 DRAG. 18/31	 DRAG. 19
I et VOIE I	○○○	○○○○	○	○	○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	
V et VOIE II	○○○○○○○○○	○			○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○
VI	○○○○○○○	○○○		○○	○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○○○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○

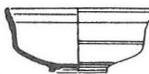
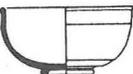
	 DRAG. 29	 DRAG. 30	 DRAG. 11	 HERMET 12	 DRAG. 37	 HERMET 9
I et VOIE I	○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○	○○○○○○○		○ ○○○○○○○○○	
V et VOIE II	○○○ ○○○○○○○○○	○○○○		○	○	
VI	○○○○○○○○○	○○○○			○○○○○	○○○○○

Figure 6 - Répartition des formes de sigillée gauloise dans l'horizon 6 (début II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.).  
Les points noirs représentent les sigillées à vernis non grésé attribuées aux productions pré-flaviennes de la Gaule du Centre.

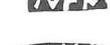
1- MASCLUS F (D. 30, décor  )		1 - FELICITER. (F)	
2- OF. PRI (Ritt. 1)		2 - (C)ENNATI	
3- (OF). MATA(...)		3 - (O)FI P(...) ou R(...) (Drag. 27)	
4- OF. BEL (LICI) (plat)		4 - AVE	
5- MARSVS FECI (D. 18/31)		5 - AQVI (TA)N(VS)	
6- LAVRATUS (bol)		6 - OF AQVITAN	
7- OF AQVITAN (plat)		7 - OF M <sup>ACC</sup> (AR) (Drag. 15/17)	
8- OF AQVITAN		8 - (MO)DEST. F (Drag. 18)	
9- OF ALBINI		9 - QVINTANI	
10- (O) PASSEN		10 - OF. VIT(A)	
11- MASCLI. B(ALBVS) (D. 15/17)		11 - OF IVCVNDI (Drag. 27)	
12- (M)ASCL. BALBUS (D. 15/17)		12 - (...)M <sup>EN</sup> (...)	
13- RTES (D. 27)		13 - VIIINI	
14-		14 - DAMINI M (Drag. 33)	
15- QVINT(VS) (D. 18)		15 - M <sup>AR</sup> :	
		16 - M <sup>ANE</sup>	
		17 - CASTI	
		18 - (Drag. 27)	

Figure 7 - Estampilles de l'Horizon 5 (60/70 apr. J.-C.).

Vitalis et certainement Memor et une analphabétique (Fig. 8, n<sup>os</sup> 1 à 13) apparaissent des potiers de la Gaule du Centre du début du II<sup>e</sup> s. : Damini connu à Lezoux (n<sup>o</sup> 14) et Manerius aux Allieux (n<sup>o</sup> 16). Trois ne sont pas identifiées (n<sup>os</sup> 15, 17 et 18).

### Horizon 7.

La sigillée culmine dans cet horizon avec 58,2 % de la céramique fine et 7 % de l'ensemble de la céramique (sigillées : 1983 tessons ; céramiques fines : 3407 tessons, total céramiques : 28282 tessons).

La sigillée italique représente 4 % des formes et celle de la Gaule du Centre à vernis non grésé 5,1 %. Il est, en revanche, beaucoup moins aisé de quantifier les productions de la Gaule du Centre du II<sup>e</sup> s. qui se distinguent difficilement à l'observation des critères techniques.

Le répertoire des formes (Fig. 9) est identique à celui de l'horizon précédent avec une nette augmentation des Drag. 33 et 37 et des formes fermées, notamment la forme Drag. 54 qui apparaît dans ce contexte.

Les estampilles (Fig. 10) renvoient à des potiers de La Graufesenque du I<sup>er</sup> s. : Vocnus, Anextlatus, Aquitanus, Momo, Firmo, Compissa ?, Modestus, Diogenes ou Diogenus (n<sup>os</sup> 1 à 8). Les plus récentes sont datées de la fin du I<sup>er</sup> s. : Crestio, Vitalis, Virilis (n<sup>os</sup> 9 à 11).

Figure 8 - Estampilles de l'Horizon 6 (début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.).

### Horizon 7 bis.

La sigillée représente encore 55,3 % de la céramique fine (sigillées : 188 tessons ; céramiques fines : 340 tessons, total céramiques : 2739 tessons).

La sigillée italique représente 3 % des formes et celle de la Gaule du Centre à vernis non grésé 6 %.

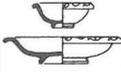
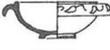
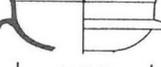
Les formes nouvelles produites en Gaule du Centre apparaissent (Fig. 9) : Drag 38 (Fig. 16, n<sup>o</sup> 11), Drag 40 (n<sup>o</sup> 9) et Drag. 44 (n<sup>o</sup> 10). Les formes Drag. 33 et surtout Drag. 37 sont bien représentées avec quelques exemplaires à pâte orangée avec mica qui correspondent aux phases 4/5 de Lezoux. Les formes fermées présentent une diversité de formes (Fig. 16, n<sup>os</sup> 2 à 8). La forme Ritt. 14 est du type B (Fig. 13, n<sup>o</sup> 27).

Huit estampilles (Fig. 11) sont attestées à La Graufesenque au I<sup>er</sup> s. : Masclus Balbus, Ardacus, Notus, Silvanus, Libertus, Patricus et certainement Venus (n<sup>os</sup> 1 à 9). Les estampilles de Libertus (n<sup>os</sup> 5, 6) sont également attestées à Lezoux à la fin du I<sup>er</sup> et au début du II<sup>e</sup> s. avec une graphie légèrement différente.

						
I et VOIE I	○○○○○○○	○○○○	○○○○○	○○		○○○
V et VOIE II	○○	○○○○	○○	○○		○○
VI	○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○○○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○○○			○○○○

HORIZON 7 bis

VI	○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○					○○○○○○○
----	------------------------	------------------------------------------	--	--	--	--	---------

									
I et VOIE I	○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○	○○○○○○○○○			○			
V et VOIE II	○○○○○ ○○○○○○○○○	○○○	○○○○○○○	○		○○○○○○○			
VI	○○○	○○○○○○○○○	○○○○	○		○○○○			

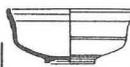
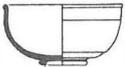
HORIZON 7 bis

VI	○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○○○○	○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○	○○○	○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○○○	○	○
----	----------------------	-------	------------------------------	----	-----	-----------------------------	------	---	---

							
I et VOIE I					○	○○○○○	○○○○○
V et VOIE II	○○					○○○○○	○○○○○○○○○
VI	○○○○○	○○○○○	○			○○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○

HORIZON 7 bis

VI	○○○○			○○○○		○○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○
----	------	--	--	------	--	---------------------------------	--------------------------------

					
I et VOIE I	○○○○	○○○		○ ○○○○○○○○○	
V et VOIE II	○○○○	○○		○○○○	
VI	○ ○○○○○○○○○	○	○		○

HORIZON 7 bis

VI	○○○ ○○○○○○○○○	○○○		○○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○
----	------------------	-----	--	---------------------------------	---

Figure 9 - Répartition des formes de sigillée gauloise dans l'horizon 7 (deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) et 7bis (début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). Les points noirs représentent les sigillées à vernis non grésé attribuées aux productions pré-flaviennes de la Gaule du Centre.

1- VOCNVI (Drag. 18)		1- M̄ASC(LI. B̄ALB̄VS)	
2- AN̄EXTL̄ATI		2- OFF ARDAC(I)	
3- OF AQVIT̄AN (plat)		3- (ARD)ACI	
4- MOM (Drag. 27)		4- NOTVS F	
5- (O.FIR)MON̄IS (plat)		5- SILVANI (Drag. 27)	
6- MPI(...)		6- SILVANI (bol)	
7- MODEST.F		7- LIBERTVS (Ritt. 9)	
8- DIOGEN		8- OF PATR(...)	
9- CREST̄I ou CREST		9- VENI (bol)	
10- (...)VITAL(...)		10- REBVRR (I.) OF (Drag. 27)	
11- (O)F VIRILI (Drag. 33)		11- BVRDON	
12- (...)MIRI (Drag. 24)		12- COBNERTI	

Figure 10 - Estampilles de l'Horizon 7 (deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.).

Quatre estampilles (Fig. 11) sont des productions de la Gaule du Centre du II<sup>e</sup> s. : Burdo, Reburrus, Cobernetus, Geminus (n<sup>os</sup> 10 à 13). Manilius (n<sup>o</sup> 14) est répertorié à Rheinzabern et Acco (n<sup>o</sup> 15) est inconnu sur sigillée gauloise. On note une estampille analphabétique (n<sup>o</sup> 16).

13- GEMINVS	
14- (MA)NIIIVS	
15- ACCO (bol)	
16- AIV (bol)	

Figure 11 - Estampilles de l'Horizon 7bis (début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.).

### ÉVOLUTION DES FORMES

**Drag. 24/25** (Fig. 13, n<sup>os</sup> 1 à 10).

Ces tasses représentent 45 % des formes de la Gaule du Sud dans l'horizon 3 pour chuter vers 20 % au milieu du I<sup>er</sup> s. et se stabiliser vers 10 % dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. (Fig. 12).

Les productions de la Gaule du Centre à engobe non grésé (Fig. 13, n<sup>o</sup> 5) représentent 6 % de l'ensemble avec des variations allant de 4 % dans l'horizon 4 à 26 % dans l'horizon 7. Le chiffre de 4 % semble le plus

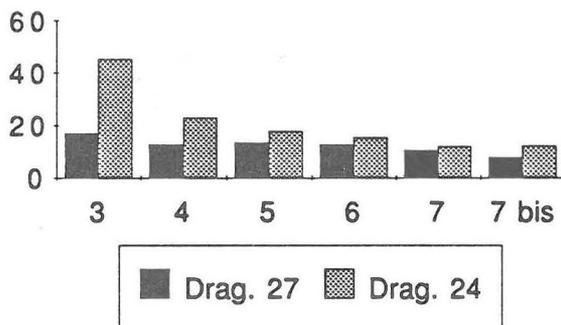


Figure 12 - Pourcentages des formes Drag. 24 et 27 par horizons.

pertinent car il est calculé sur un échantillonnage très large. La pâte et le vernis du reste des échantillons présentent les caractères des sigillées sud-gauloises.

Leur diamètre varie entre 8 et 14 cm avec quelques exemplaires plus petits au début du I<sup>er</sup> s. et un exemplaire de 16 cm de diamètre dans l'horizon 6 sur une forme basse (Fig. 13, n<sup>o</sup> 10) qui serait plutôt ancienne (Lattara 6). La majorité des formes ont un diamètre de 8 ou 12 cm. Le caractère très fragmentaire du matériel ne permet pas de sériation fiable selon le rapport hauteur/largeur. L'évolution de formes basses vers des formes plus creuses et qui s'alourdissent ne peut être vérifiée dans notre contexte. Les décors d'applique sont présents dans tous les horizons.

**Drag. 27** (Fig. 13, n<sup>os</sup> 12 à 18).

Ces tasses sont plus nombreuses à la période Tibère-Claude (16,9 % des formes identifiées de la Gaule). Elles représentent de 12 à 13 % des formes identifiées dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et la première moitié du II<sup>e</sup> s. et diminuent à la fin dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. (Fig. 12).

Tous horizons confondus, les Drag. 27 à vernis non grésé de la Gaule du Centre représentent 6,6 % des

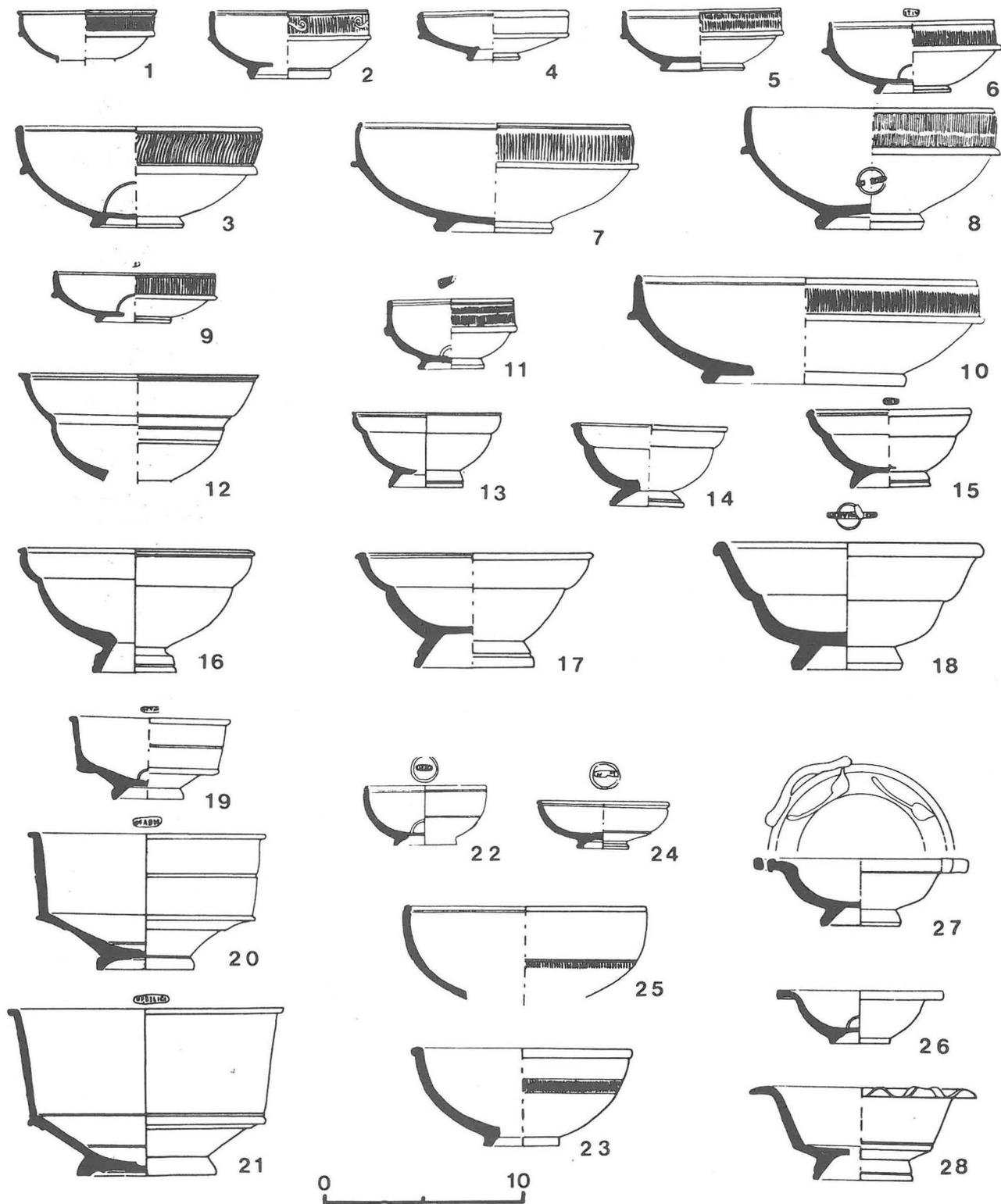


Figure 13 - 1 à 3 : Drag. 24 (H. 3) ; 4 à 7 : Drag. 24 (H. 5) ; 8 : Drag. 24 (H. 5) ; 9 et 10 : Drag. 24 (H. 6) ;  
 11 : Drag. 24 (H. 7bis) ; 12 et 13 : Drag. 27 (H. 3) ; 14 et 15 : Drag. 27 (H. 4) ; 16 et 17 : Drag. 27 (H. 5) ;  
 18 : Drag. 27 (H. 7bis) ; 19 : Ritt. 9 (H. 6) ; 20 : Ritt. 9 (H. 5) ; 21 : Ritt. 9 (H. 3) ; 22 et 23 : Ritt. 8 (H. 4) ;  
 24 et 25 : Ritt. 8 (H. 6) ; 26 : Ritt. 14 A (H. 4) ; 27 : Ritt. 14B (H. 7bis) ; 28 : Drag. 46 (H. 6).

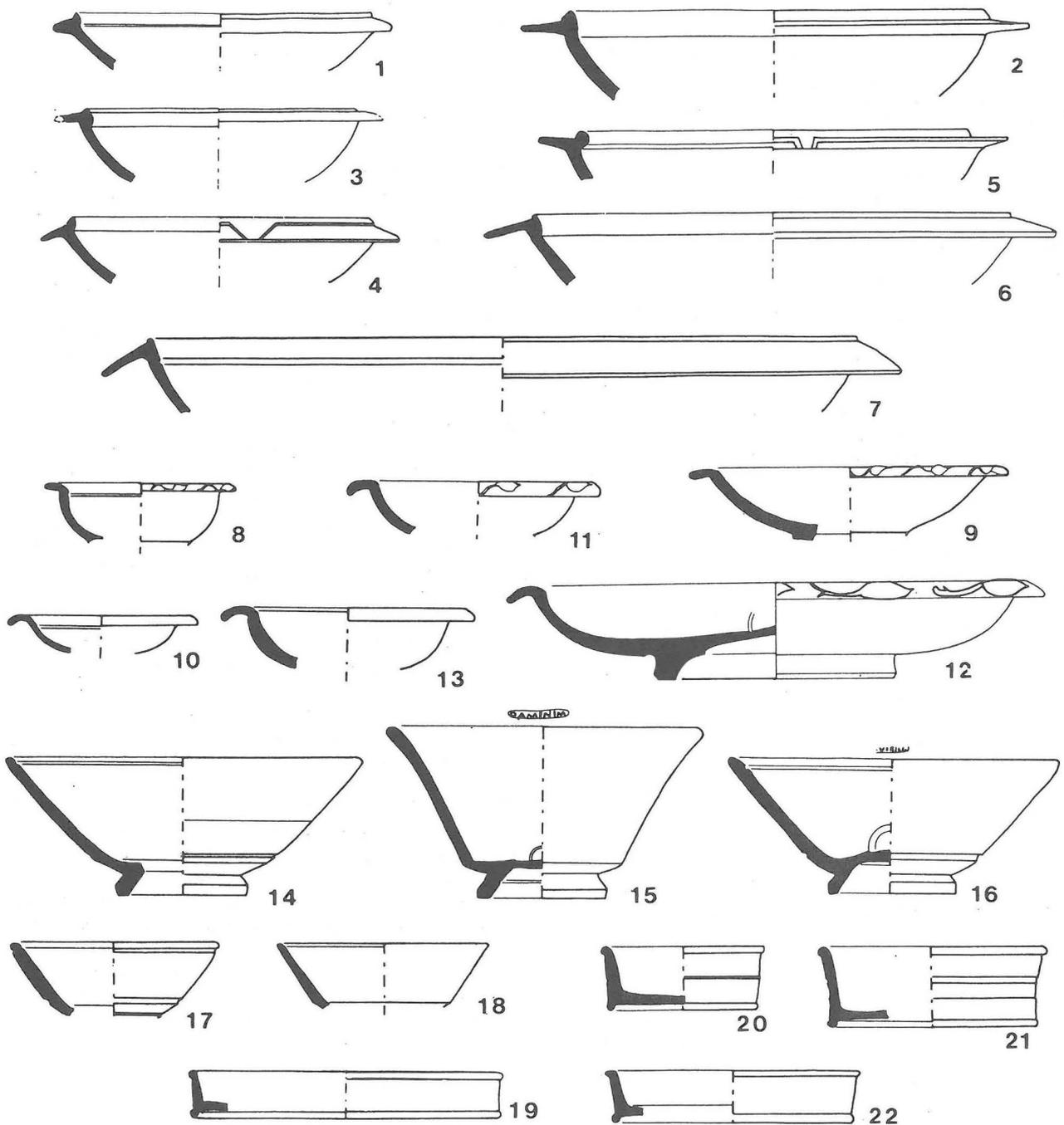


Figure 14 - 1 à 3 : Ritt. 12 (H. 4) ; 4 : Ritt. 12 (H. 5) ; 5 et 6 : Ritt. 12 (H. 6) ; 7 : Ritt. 12 (H. 7 bis) ;  
 8 à 11 : Drag. 35/36 (H. 7) ; 12 et 13 : Drag. 35/36 (H. 7bis) ; 14 : Drag. 33 (H. 5) ; 15 : Drag. 33 (H. 6) ;  
 16 et 17 : Drag. 33 (H. 7) ; 18 : Drag. 33 (H. 7bis) ; 19 : Drag. 4/22 (H. 6) ; 20 à 22 : Drag. 4/22 (H. 7).

formes identifiées (7,5 % dans l'horizon 4). Les autres pâtes et vernis s'apparentent aux productions de la Gaule du Sud.

Leur diamètre varie de 8 à 14 cm de façon aléatoire dans les différents horizons.

Les formes se rattachent dans l'ensemble aux types B et C définis par M. Passelac et A. Vernhet<sup>7</sup> et ceci dès l'horizon 3, sauf un exemple plus précoce qui est simi-

laire au type A sans guillochis (Fig. 13, n° 12). Dans les horizons de la fin du II<sup>e</sup> s., quelques exemplaires ont une forme moins arrondie et une lèvre épaisse (n° 18).

**Ritterling 12** (Fig. 14, n<sup>os</sup> 1 à 7).

Cette forme qui apparaît au milieu du I<sup>er</sup> s. est, avec la forme Ritt. 14 (Fig. 13, n° 26), le critère essentiel de datation de l'horizon 4.

7 M. PASSELAC et A. VERNHET, *Céramique sud-gauloise*, dans M. PY (dir.), *DICOCER, Lattara* 6, 1993, p. 573.

Elle représente 2,8 % des formes de sigillées gau-loises dans ce premier contexte et atteint 4,6 % au début du II<sup>e</sup> s. Les produits de la Gaule du Sud (Fig. 14, n<sup>os</sup> 1 et 2) et du Centre à vernis non grésé (n<sup>o</sup> 3) apparaissent simultanément ; ces derniers représentent 23 % des formes de ce type dans l'horizon 4 (en moyenne 12 %, tous horizons confondus).

Leur diamètre varie de 14 à 22 cm avec de grands diamètres (30/32 cm) dans les contextes tardifs (n<sup>o</sup> 7).

#### Drag. 33 (Fig. 14, n<sup>os</sup> 14 à 18).

Ils apparaissent comme les Drag. 4/22 et 35/36 à l'époque flavienne où ils représentent 2,9 % des formes, pour atteindre 11,8 % dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s.

Leur diamètre varie entre 10 et 14 cm avec simultanément des formes hautes et basses. Ils ont une pâte rouge avec des points de chaux et un vernis rouge. Un exemplaire dans l'horizon 7 a une pâte orangée avec des particules de mica et un vernis orange vif, caractéristiques de la phase 4 de Lezoux.

#### Drag. 4/22 (Fig. 14, n<sup>os</sup> 19 à 22).

La fréquence de cette forme suit la même courbe que celle des Drag. 33 avec une pointe à 5 % dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s.

La majorité des formes sont des coupelles du type 22 (n<sup>os</sup> 20 et 21), les assiettes sont rares (n<sup>os</sup> 19 et 22).

Une coupelle marbrée a été découverte dans les couches d'abandon.

#### Drag. 35/36 (Fig. 14, n<sup>os</sup> 8 à 12).

La fréquence de cette forme suit une courbe ascendante de l'époque flavienne (1 %) à la fin du II<sup>e</sup> s. (8,6 %).

Nous avons autant de coupes que de coupelles. La majorité présente un décor de feuilles d'eau, seuls quelques exemplaires dans les contextes les plus récents ont une lèvre lisse (n<sup>os</sup> 10 et 13).

La majorité des pâtes, d'un rouge plus ou moins clair, sont fines avec souvent des points de chaux.

#### Ritterling 8 et 9 (Fig. 13, n<sup>os</sup> 22 à 24 et 19 à 21).

Ces formes sont représentées dans tous les horizons de façon constante, de 3 à 4 % pour les Ritt. 9, avec une pointe à 7,4 % à l'époque flavienne pour les Ritt. 8.

La majorité des coupelles Ritt. 8 sont creuses et se rapportent aux formes produites à partir des années 30 en Gaule du Sud. Une forme particulière dans l'horizon 4 présente une lèvre en bourrelet et un décor guilloché sur la panse (n<sup>o</sup> 23), quelques exemplaires au début du II<sup>e</sup> s. ont une forme plus basse (n<sup>o</sup> 24). Une forme dans l'horizon 6 est marbrée.

#### Les coupes.

- Le Drag. 40 (Fig. 16, n<sup>o</sup> 9), ou plutôt la forme 8 définie par Ph. Bet à Lezoux<sup>8</sup>, a une pâte rouge clair avec des points de chaux et un vernis rouge orangé.

- Curle 11 (Fig. 16, n<sup>os</sup> 14 et 15) : une forme à pâte rouge clair avec des points de chaux et un vernis rouge

est estampillée Geminus de Lezoux du II<sup>e</sup> s. ; un listel à décor de feuilles d'eau présente une pâte beige qui renferme du mica et un engobe orange vif du début du II<sup>e</sup> s.

#### Les formes fermées (Fig. 16, n<sup>os</sup> 1 à 8 et Fig. 17, n<sup>os</sup> 3 à 5).

Elles sont regroupées dans les comptages car elles sont bien souvent reconnues sur des fragments de panses qu'il est difficile d'attribuer à une forme précise.

Elles représentent 2,7 % des formes identifiées dans l'horizon 6 avec les formes Déch. 67 à décor moulé et Hermet 90/5, 4 % dans l'horizon 7 où l'on note l'apparition des Drag. 54 ou Déch. 72 et 8,2 % dans l'horizon 7bis avec de nombreuses variantes dans les formes. La majorité des formes sont lisses avec quelques décors incisés ou barbotinés.

#### Drag. 15 et 15/17 (Fig. 18, n<sup>os</sup> 1 à 10).

La différence est fondée sur le profil extérieur de la lèvre et l'inclinaison du bord, les profils intermédiaires sont classés dans le type Drag 15/17.

La présence de la forme Drag. 15/17 augmente de 8,5 % au début du I<sup>er</sup> s. à 14-15 % dans les contextes de la fin du I<sup>er</sup> s. et du II<sup>e</sup> s. pour redescendre vers 9 % à la fin du II<sup>e</sup> s. (Fig. 15).

Les productions de la Gaule à engobe non grésé représentent 7,2 % de cette forme (Fig. 18, n<sup>o</sup> 2), tous horizons confondus (7,10 % dans l'Horizon 4), la majorité est du type Drag. 15/17.

Dans chaque contexte les assiettes avec un diamètre de 16 et 18 cm sont les plus fréquentes, les plats ont un diamètre variant de 22 à 26 cm.

#### Drag. 18/31 (Fig. 18, n<sup>os</sup> 13 à 17).

Cette forme est bien représentée dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. : de 11 % dans l'horizon 4 à 17 % dans l'horizon 5, entre 12 et 13 % au II<sup>e</sup> s. (Fig. 15).

Les productions de la Gaule du Centre à engobe non grésé (Fig. 18, n<sup>o</sup> 15) représentent 6,9 % tous horizons confondus (10,9 % dans l'horizon 4).

Dans chaque horizon, les assiettes qui ont un diamètre compris entre 16 et 18 cm sont les plus fréquentes ; les plats ont un diamètre de 22 à 24 cm avec quelques exemples plus grands (26 et 30 cm).

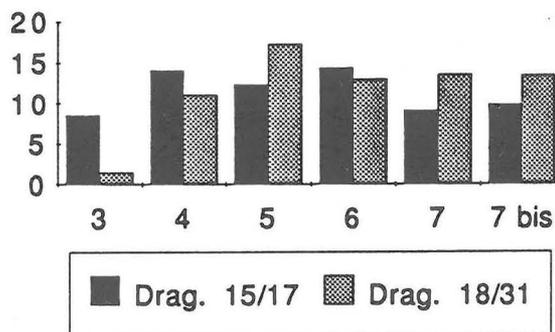


Figure 15 - Pourcentages des formes Drag. 15/17 et 18/31 par horizons.

8 P. Bet, D. FENET, D. MONTINERI, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, Ier-IIIe s. Considérations générales et formes inédites, dans S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Lezoux, 1989, p. 37-54.

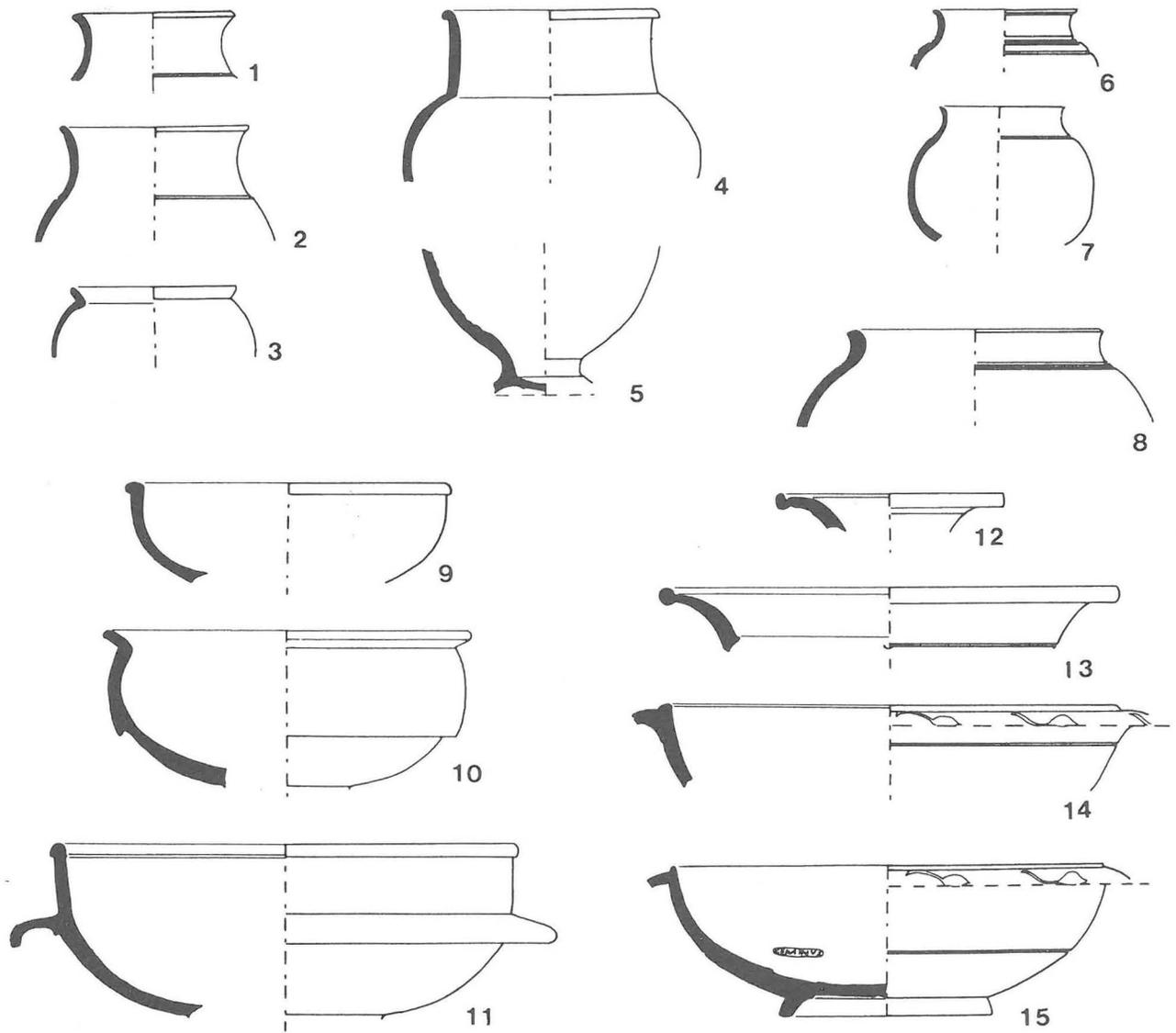


Figure 16 - 1 : Hermet 90/5 (H. 6) ; 2 : Hermet 90/5 (H. 7bis) ; 3 : Déch. 67 (H. 7bis) ; 4 : Hermet 90/5 (H. 7bis) ; 5 : pot (H. 7bis) ; 6 à 8 : Drag. 54 (H. 7bis) ; 9 : Bet 8 (H. 7bis) ; 10 : Drag. 44 (H. 7bis) ; 11 : Drag. 38 (H. 7 bis) ; 12 et 13 : Curle 15 (H. 7bis) ; 14 et 15 : Curle 11 (H. 7bis).

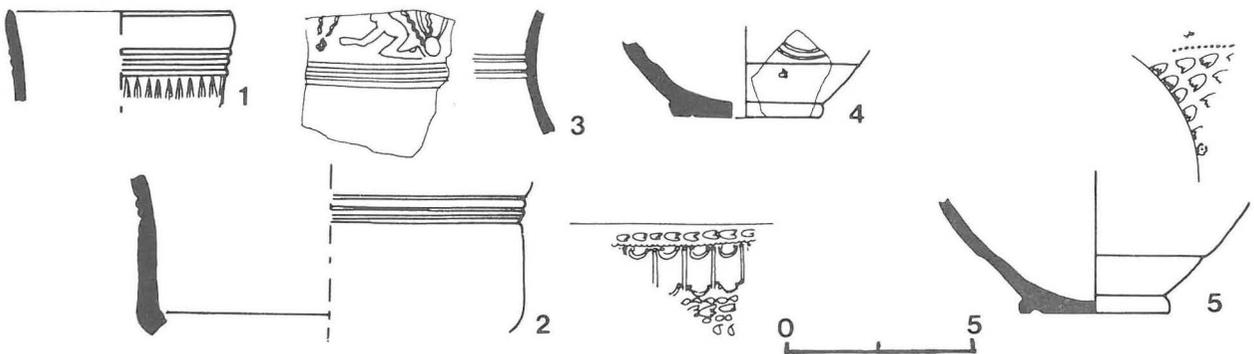


Figure 17 - 1 et 2 : Hermet 9 (H. 7) ; 3 et 4 : formes fermées à décor moulé (H. 7bis) ; 5 : formes fermées à décor moulé (H. 6).

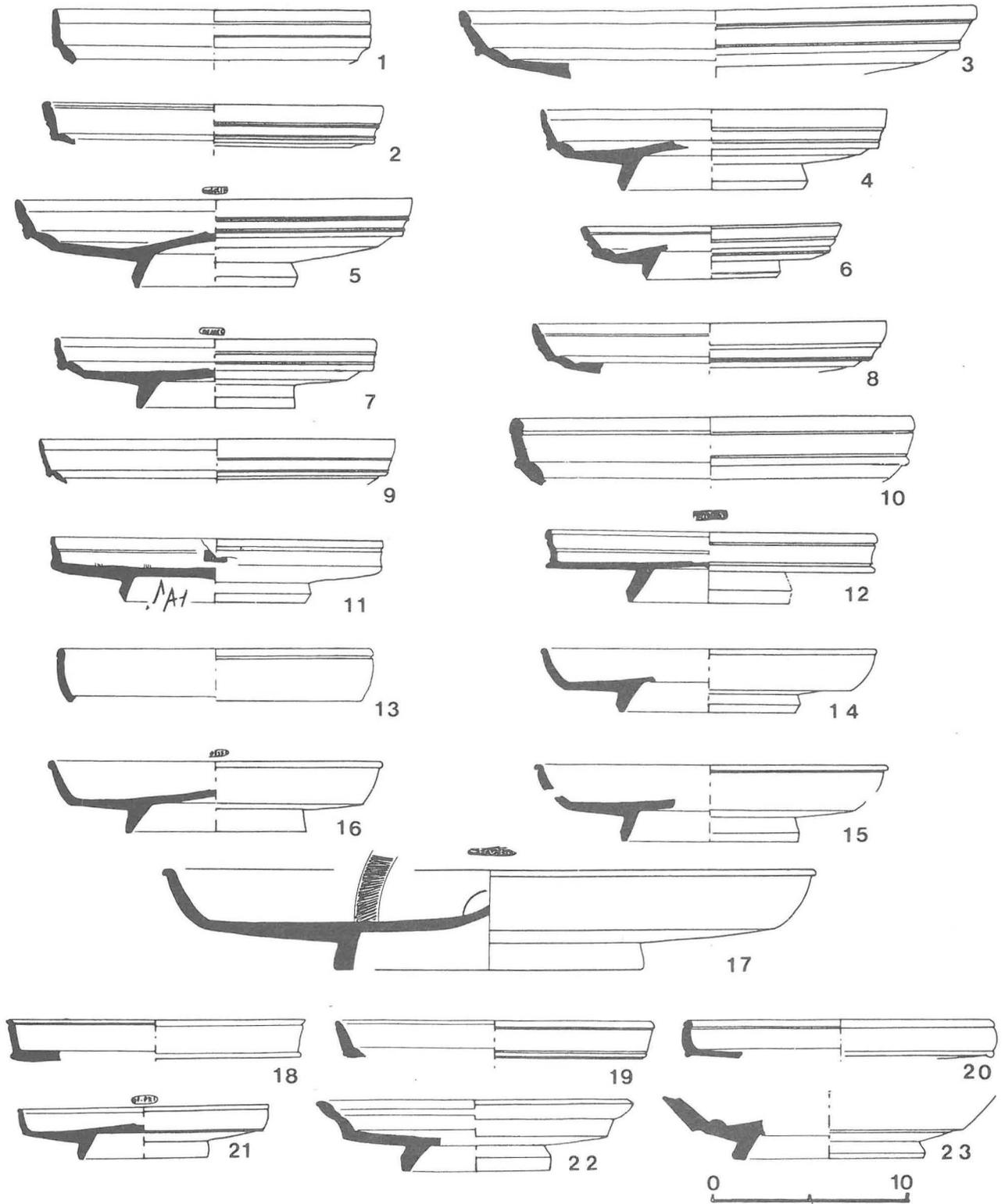


Figure 18 - 1 : Drag. 15/17 (H. 3) ; 2 à 4 : Drag. 15/17 (H. 4) ; 5 : Drag. 15/17 (H. 5) ; 6 et 7 : Drag. 15/17 (H. 6) ;  
 8 à 10 : Drag. 15/17 (H. 7) ; 11 : Drag. 17 (H. 4) ; 12 : Drag. 17 (H. 6) ; 13 : Drag. 18 (H. 3) ; 14 et 15 : Drag. 18 (H. 4) ;  
 16 : Drag. 18 (H. 6) ; 17 : Drag. 18 (H. 5) ; 18 : Drag. 17B (H. 3) ; 19 : Drag. 2/21 (H. 6) ; 20 : Ritt. 1 (H. 6) ;  
 21 : Ritt. 1 (H. 5) ; 22 : Drag. 16 (H. 5) ; 23 : Bet 57 (H. 6).

**Les autres formes de plats ou d'assiettes.**

- Le Drag. 17 est le mieux représenté, notamment dans les contextes du I<sup>er</sup> s. (Fig. 18, n<sup>os</sup> 11 et 12).
- Deux fonds de Drag. 2/12C.
- Une forme affiliée au type Drag. 16, certainement de la Gaule du Centre (Fig. 18, n<sup>o</sup> 22).
- Une assiette, certainement à bord droit, présente une gorge sous la carène, à laquelle correspond une moulure intérieure, qui s'apparente à la forme 57 de Ph. Bet<sup>9</sup> ; la pâte est rouge avec des points de chaux et le vernis est rouge. Elle provient du contexte du début du II<sup>e</sup> s.

**Drag. 29** (Fig. 20 et 21).

Cette forme est la plus représentée des céramiques à décor moulé. Elle culmine à 10 % des formes de sigillée au milieu du I<sup>er</sup> s. pour diminuer progressivement jusqu'à 5 % à la fin du II<sup>e</sup> s. Dans ce contexte, elle est minoritaire par rapport au Drag. 37 (Fig. 19).

Les Drag. 29 à vernis non grésé de la Gaule du Centre représentent 7,8 % de cette forme, tous horizons confondus (7,5 % dans l'horizon 4). La majorité des vases proviennent de la Gaule du Sud.

L'horizon 3 renferme un Drag. 29 du type A, les autres formes ne peuvent être caractérisées car trop fragmentaires. Dès le milieu du I<sup>er</sup> s., les Drag. 29 du type B sont majoritaires, un vase à pâte marbrée provient de l'horizon 7 (Fig. 21, n<sup>o</sup> 3).

La décoration est soignée. Les deux registres sont composés en majorité de motifs végétaux : rinceaux simples ou combinés avec des médaillons figurés, demi-cercles avec des rameaux et cercles sécants avec des fleurettes ou godrons dans le registre inférieur. Quelques vases présentent une composition en métopes.

**Drag. 37** (Fig. 22 et 23).

Cette forme apparaît au début de la période antonine (2,7 % des formes gauloises) et culmine à la fin du II<sup>e</sup>-début du III<sup>e</sup> s. (10,6 %) (Fig. 19).

L'essentiel des productions a une pâte rouge plus ou moins soutenu avec souvent des points de chaux et un vernis rouge, quelques fragments présentent une pâte orange fine et un vernis orange. Il semble que la majorité des vases provient des ateliers de la Gaule du Sud.

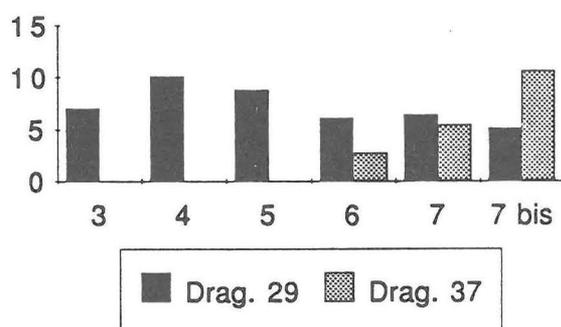


Figure 19 - Pourcentages des formes Drag. 29 et 37 par horizons.

Les bandeaux entre la lèvre et le décor sont peu développés, en particulier dans les premiers exemplaires. Plusieurs exemplaires ont des pieds tournés et plus épais.

La qualité des décors est variable, mais ils sont dans l'ensemble peu conservés. Ils s'apparentent en majorité aux décors de transition, organisés en métopes avec un motif cruciforme très courant et des figures (Fig. 22, n<sup>os</sup> 4 et 5) ou à deux registres superposés : motifs végétaux et scènes libres avec des animaux (Fig. 23, n<sup>os</sup> 4 à 6). De rares exemples présentent une organisation en métopes du type à grands médaillons avec personnages (Fig. 23, n<sup>o</sup> 3).

**Les autres formes à décor moulé.**

- Les Drag. 11 représentent environ 1 % des formes de la sigillée gauloise. Ce sont des produits de la Gaule du Sud (Fig. 24, n<sup>os</sup> 1 et 2).

- Les Drag. 30 représentent environ 2 % des formes de la sigillée gauloise. Les motifs décoratifs sont principalement végétaux. Une composition classique en métopes offre une succession de motifs cruciformes et de personnages sous des arcatures dont un décor signé Masclus (Fig. 24, n<sup>os</sup> 3 à 5).

- La forme Hermet 12 est essentiellement présente dans l'horizon flavien (Fig. 24, n<sup>o</sup> 8).

- Des petites formes basses ouvertes du type Hermet 9 (Fig. 17, n<sup>os</sup> 1 et 2) apparaissent au début de la période antonine.

**CONCLUSIONS**

La nature des dépôts, constitués essentiellement de remblais qui servent à la constitution des différents niveaux de construction, impose une vision des sigillées dans les différents horizons certainement déphasée par rapport aux produits réellement en usage aux différentes époques. A ce phénomène de "résidualité" difficile à cerner s'ajoute le problème des remontées de mobilier liées aux surcreusements. Ce fait, plus perceptible, est illustré par le taux de vaisselle italique et de la Gaule du Centre pré-flavienne au II<sup>e</sup> s.

Le rapport sigillée/céramique est relativement stable mais celui sigillée/céramique fine augmente du début du I<sup>er</sup> s. à la fin du II<sup>e</sup> s. L'augmentation entre les deux premiers contextes (horizons 3 et 4) s'explique par la présence des productions locales à vernis non grésé d'époque augustéenne qui imitent la sigillée. Cette abondance de matériel résiduel (sigillée italique et imitations) dans l'horizon 3 est liée au fait que l'installation de cet état est datée par le mobilier issu des couches d'abandon de la maison précédente. Ce taux atteint 58,2 % dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et diminue légèrement à l'époque sévérienne ; ces chiffres sont à mettre en parallèle avec une augmentation de la sigillée claire B (Fig. 25).

Les datations proposées reposent principalement sur les monnaies et la sigillée. La présence des premières productions de la Gaule du Sud à l'époque tibérienne est le fruit d'un raisonnement syllogistique car elles sont

<sup>9</sup> P. Bet, A. Fenet, D. Montinéri, *op. cit.*, p. 45, fig. 4.

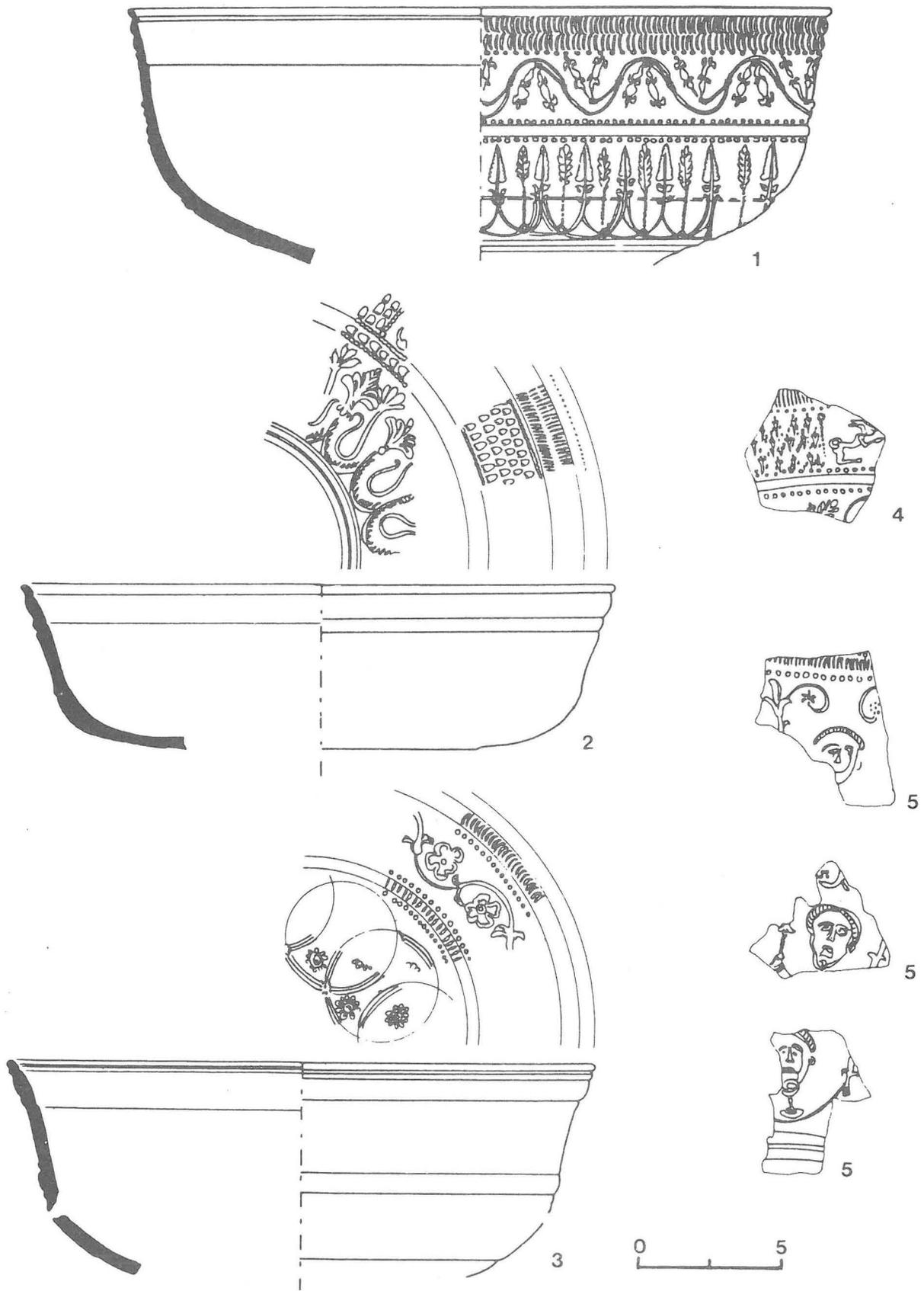


Figure 20 - 1 : Drag. 29 (H. 3) ; 2 à 5 : Drag. 29 (H.4).

les fossiles directeurs pour la datation de ces contextes. Toutefois, la majorité des formes Drag. 24/25 avec leur décor d'applique et surtout Drag. 27 semblent plutôt se rapporter aux productions claudiennes. La forme

Drag. 33 n'apparaît qu'à partir du contexte flavien, en association avec les Drag. 35/36 très peu représentés, et la forme Drag. 37 à la période antonine, avec une abondance de plus en plus marquée durant le II<sup>e</sup> s. et

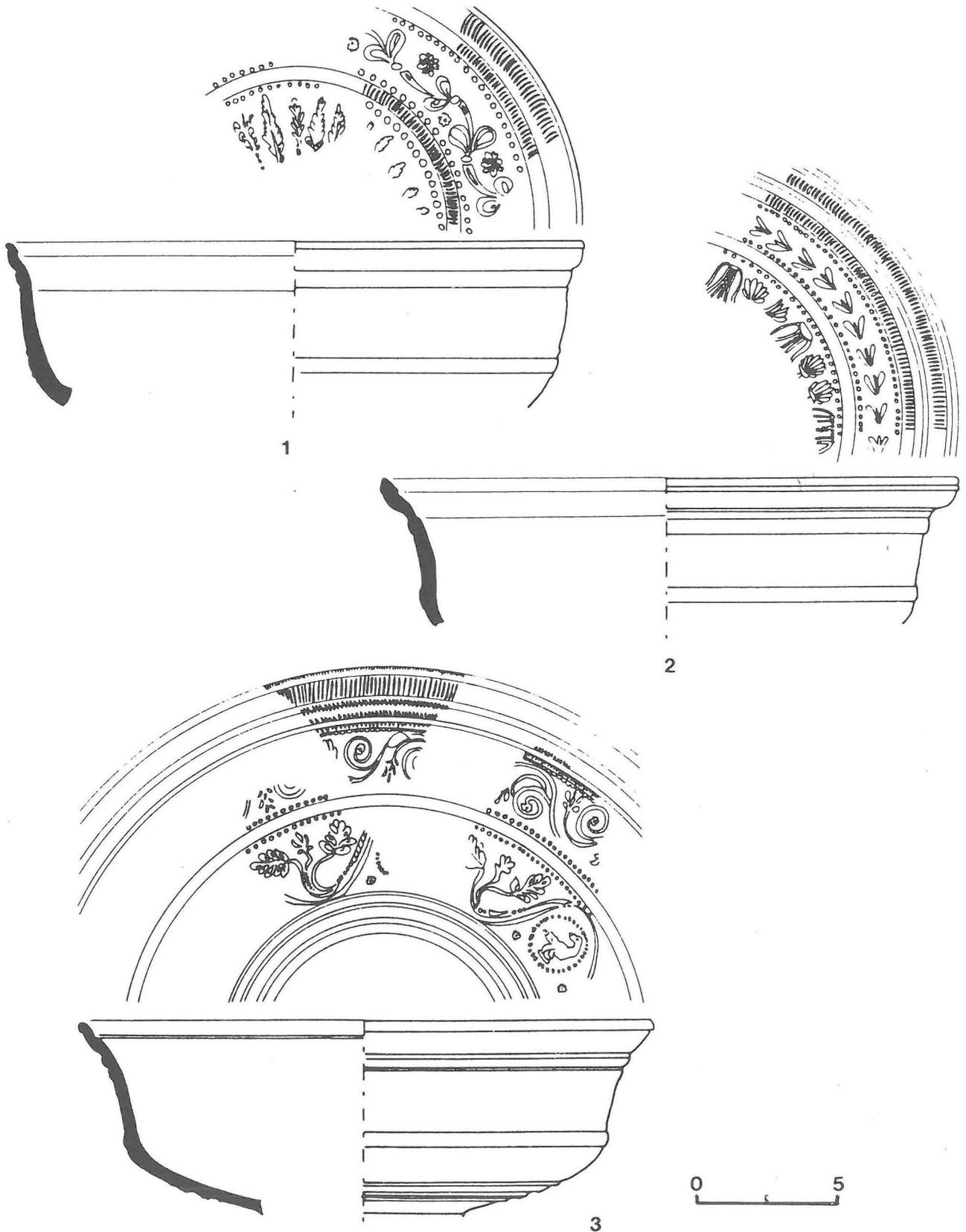


Figure 21 - 1 : Drag. 29 (H. 5) ; 2 et 3 : Drag. 29 (H. 7).

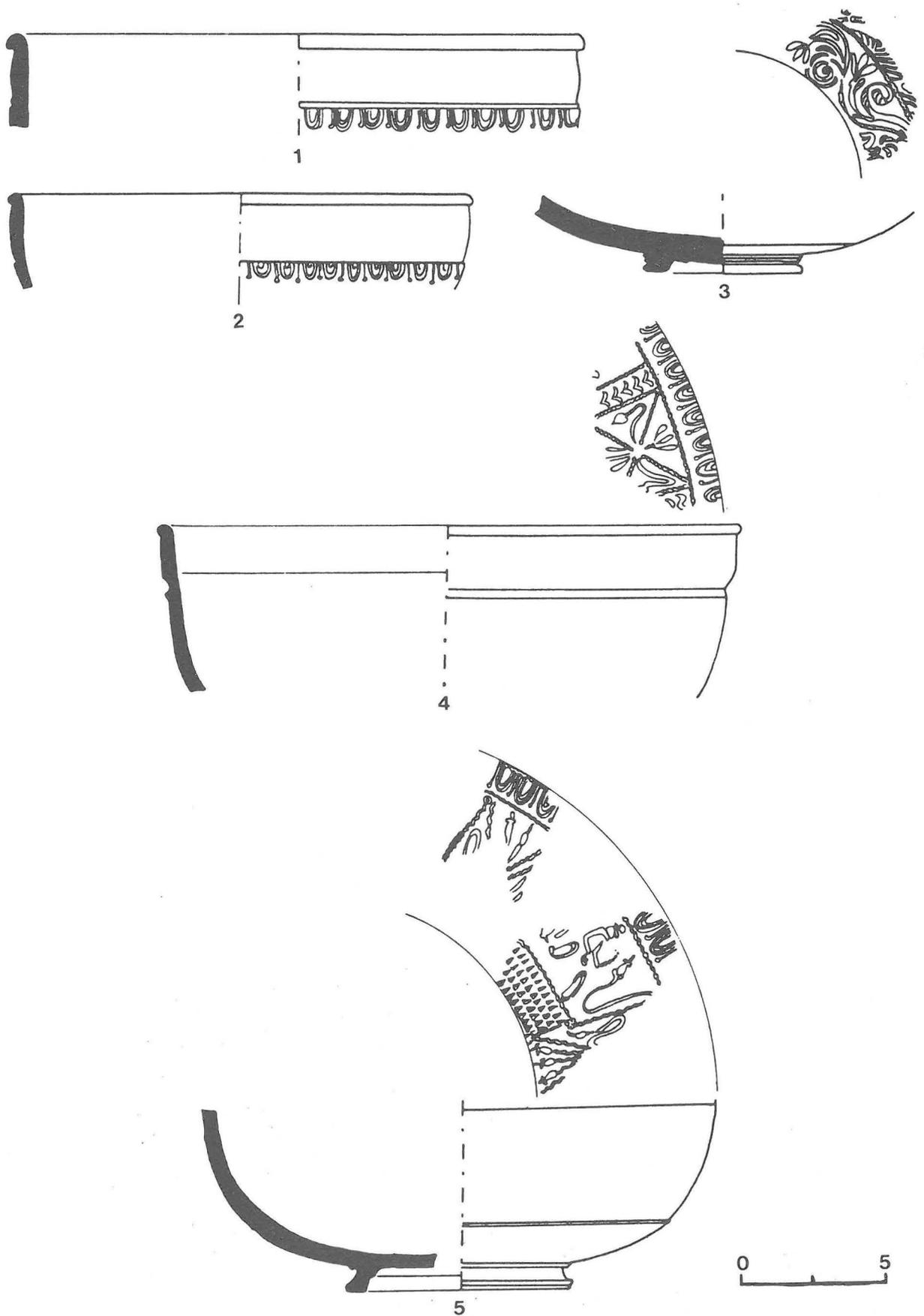


Figure 22 - 1 à 3 : Drag. 37 (H. 6) ; 4 et 5 : Drag. 37 (H. 7).

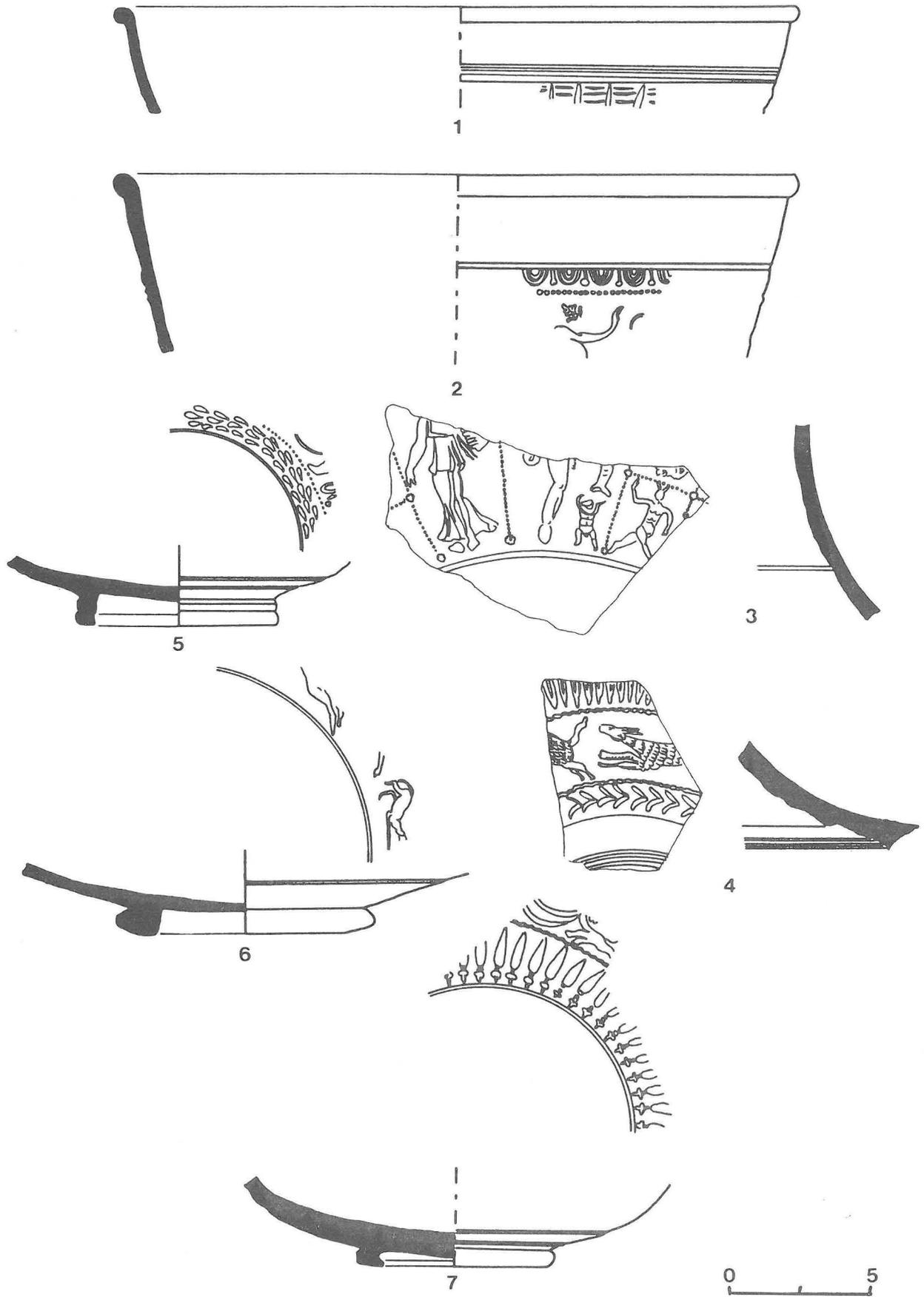


Figure 23 - 1 à 7 : Drag. 37 (H. 7bis).

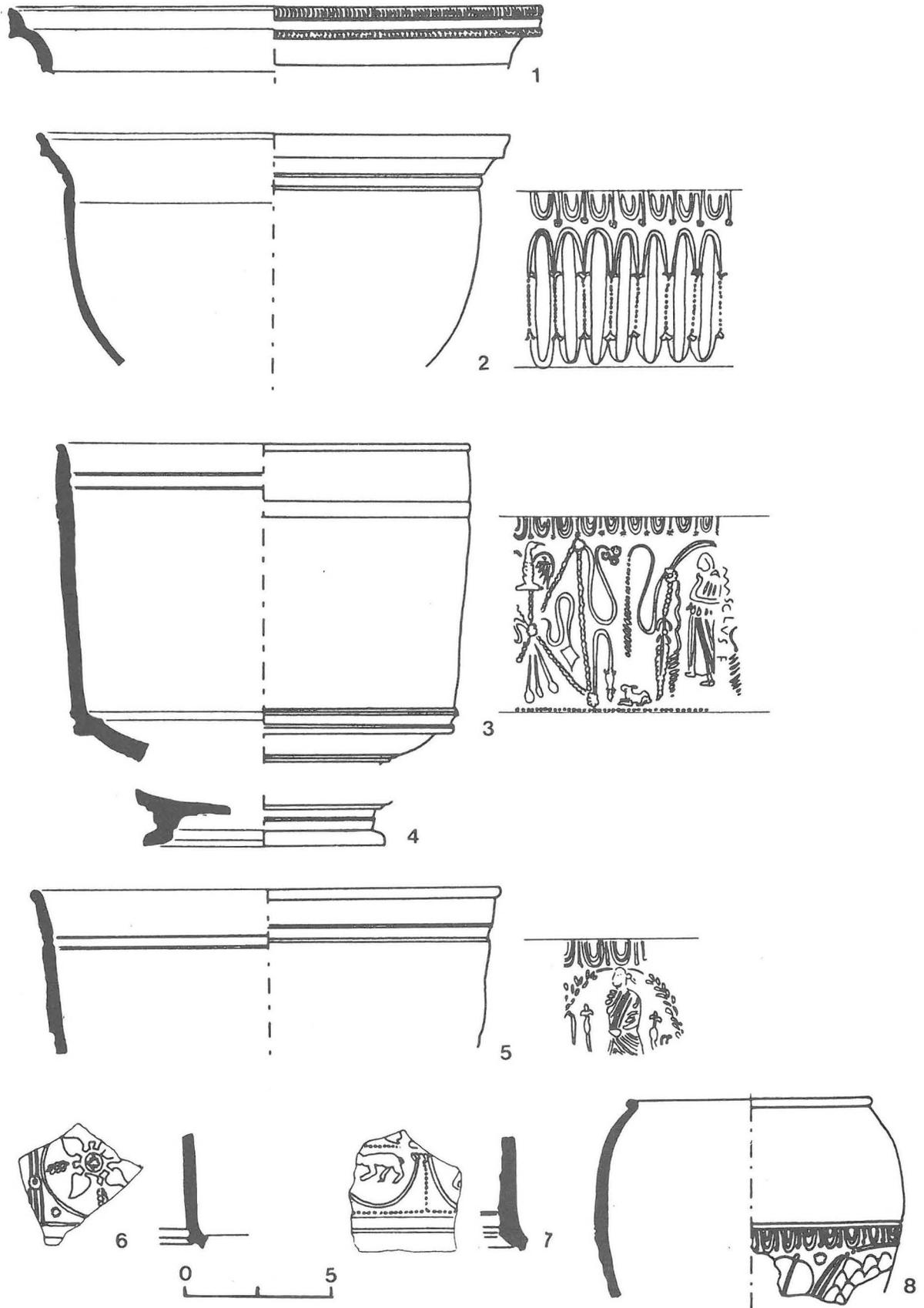


Figure 24 - 1 et 2 : Drag. 11 (H. 4) ; 3, 4, 6 et 7 : Drag. 30 (H. 5) ; 5 : Drag. 30 (H. 7) ; 8 : Drag. 12 (H. 5).

certainement au III<sup>e</sup> s. (c'est une forme abondante dans les niveaux d'abandon). La diffusion tardive de ces formes a été mise en évidence par M. Palvynec<sup>10</sup>. Les *termini post quem* donnés par les différentes estampilles s'accordent avec ceux donnés par les monnaies avec, au II<sup>e</sup> s., un abondant matériel du I<sup>er</sup> s.

La sigillée italique est très abondante au début du I<sup>er</sup> s. mais cette sur-représentation est liée à l'importance du mobilier résiduel (cf. *supra*). Elle est rapidement remplacée par les productions gauloises, d'abord sud-gauloises et, au milieu du I<sup>er</sup> s., par des productions de la Gaule du Centre à vernis non grésé (6,3 % dans l'horizon 4). Soulignons l'apparition simultanée de la forme Ritt. 12 dans les deux productions. La part des importations de la Gaule du Centre à revêtement grésé est plus difficile à cerner ; elles sont attestées par des estampilles à la période antonine, mais la majorité des pâtes, mis à part quelques exemples à vernis orange et pâte contenant du mica, ne présente pas de caractères discriminants suffisants pour permettre une classification fiable. Ce type de pâte rouge avec des points de chaux est associé à des estampilles répertoriées dans les productions de la Gaule du Centre comme Reburrus ou Geminus. Malgré une fréquence importante de la sigillée sud-gauloise au II<sup>e</sup> s. qui ne peut être

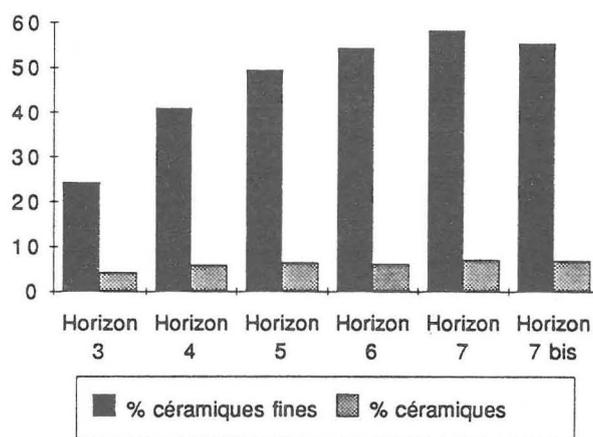


Figure 25 - Pourcentages des tessons de sigillées/céramiques fines et sigillées/céramiques.

le fait uniquement de mobilier résiduel, il me semble qu'il ne faut pas exclure des importations en quantités non négligeables de la Gaule du Centre sur le site de Saint-Romain-en-Gal. Ce courant commercial est attesté dès le I<sup>er</sup> s. avec l'apparition de la sigillée pré-flavienne et la présence de céramique à vernis plombifère à l'époque flavienne.



## DISCUSSION

Président de séance : M. JOLY

**Allard MEES** : Comment faites-vous la distinction entre les horizons ?

**Odile LEBLANC** : C'est l'étude stratigraphique qui a permis de différencier ces phases.

**Rien POLAK** : Encore un détail de typologie : la distinction entre Drag. 15 et Drag. 15/17 est un problème qui a été posé par Oswald et Pryce. Ils se sont rendu compte que les formes connues aujourd'hui comme des 15/17 étaient décrites par Knorr comme des 15 et par Ritterling comme sa forme 4 qu'il appelle Drag. 17 ; c'est pour cela qu'Oswald et Pryce ont inventé le Drag. 15/17. En définitive, les Drag. 15 et 15/17 sont tout à fait identiques.

**Odile LEBLANC** : Je suis tout à fait d'accord mais on essaie de faire une distinction par rapport à l'inclinaison ; c'est tout à fait subjectif et il y a beaucoup d'exemplaires qui se retrouvent en 15/17 parce qu'on n'est pas sûr de l'interprétation.

**Alain VERNHET** : Les terminologies sont ce qu'elles sont ; il suffit qu'elles soient commodes et qu'à travers elles, on se comprenne. Effectivement, entre Drag. 15 et 15/17, comme on vient de le dire, il n'y a pas de distinction. En revanche, j'ai cru entrevoir des Drag. 16 ; il faut donc bien préciser la terminologie. C'est comme pour la forme Drag. 19 dont parlait Rien Polak hier et que l'on sait très bien être de la terra rubra ; mais c'est bien plus commode de l'appeler ainsi plutôt que d'expliquer qu'il s'agit de la forme de l'assiette du Service I de Haltern qui correspond à tel numéro de Loeschcke, etc. ; c'est par paresse verbale. Ne faisons donc pas de terrorisme verbal pour dire "ne prononçons pas ce mot". J'entends cela dans certains congrès où il m'est arrivé de me faire reprocher le mot de "nécropole" parce que ce n'était pas une "cité des morts" puisqu'il n'y avait qu'une dizaine de tombes ; mais le terme de "nécro-village" n'existe pas ! Ce sont des mots simples comme ceux-là qu'on utilise pour parler entre nous. Effectivement, parlons de Drag. 15/17 et non de Drag. 15 —si Rien est d'accord.

**Rien Polak** : Il n'y a rien contre l'usage du terme Drag. 15. On peut décrire ces formes comme 15 ou 15/17 mais il ne faut pas, dans la même publication, utiliser 15 et 15/17 parce que cela suggère qu'il y a une différence qui, en fait, n'existe pas.

**Alain VERNHET** : Pour élargir le débat, je suis émerveillé par cette communication dont la précision est remarquable, dont les dessins sont très appliqués et les phasages successifs tout aussi séduisants.

<sup>10</sup> Michael PAVLINEC, Zur Datierung römischzeitlicher Fundstellen in der Schweiz, dans *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 75, 1992, p. 117-132.

*Rappelez-vous : quand Monsieur Gechter ou Barbara Pferdehirt ont sorti ces phasages chronologiques, nous nous sommes précipités sur ces documents, sur ces outils de travail, pour essayer de les appliquer à d'autres usages, pour dater nos différents niveaux, nos évolutions. Je pense que ces découvertes successives apporteront des éclairages nouveaux pour l'évolution de telle ou telle forme, par exemple de la forme Drag. 27 dont on a vu comment elle évolue, de l'époque de Tibère à celle des Antonins. On le sait mais on a là une confirmation avec un site qui a été occupé de façon permanente et qui a été desservi par plusieurs sites producteurs : d'abord Arezzo, un peu, puis surtout le sud de la Gaule, puis le centre. Pour le sud et le centre, il y a une difficulté à faire le tri. Nous sommes très embarrassés quand nous voyons certains profils parce que cela ressemble à du Centre mais cela peut aussi ressembler à du Sud. Il faudrait réussir à affiner pour bien distinguer les productions du Centre de celles du Sud. Avec les estampilles, vous essayez de le faire mais, là encore, nous manquons de notices et en particulier de l'index de Brian Hartley — dont nous regrettons toujours la non-parution —. Dès que vous l'aurez en main, vous saurez dire si cela vient du centre ou du sud.*

**Christian VERNOU** : Je te remercie pour cette communication qui est le résultat d'un grand nombre d'heures de recherches. J'aimerais poser deux questions d'ordre méthodologique.

*Premièrement, comment estimes-tu le pourcentage de matériel résiduel lorsque tu as atteint l'horizon 7 ? On voit très bien, par exemple sur les histogrammes, la part encore importante de sigillées italiques aux horizons 6 et 7.*

*Deuxièmement, tu nous parles de formes que tu as pu identifier ; que représente ce matériel identifié, caractérisé, par rapport à l'ensemble du matériel ?*

**Odile LEBLANC** : Pour le matériel résiduel, les traceurs restent la céramique italique et les imitations qu'on a à partir de l'époque augustéenne mais on n'a pas de proportions exactes. Quant aux formes, je ne voulais pas vous assommer de chiffres pour le nombre de tessons ; vous les trouverez dans la publication.

**Patrick THOLLARD** : On peut aborder enfin, avec cette communication, des problèmes chronologiques. On nous a présenté, hier (pour le Cours Pourtoles, à Orange), une communication avec des niveaux tibériens dans lesquels on trouvait des Drag. 33 ; ce matin, on nous présente toute une série de faciès dans lesquels les Drag. 33 n'apparaissent pas avant l'époque flavienne. Armand Desbat avait déjà abordé le problème hier et on se souvient qu'il y a deux ans Catherine Godard avait présenté le matériel de la boutique claudienne de Vienne dans laquelle les Drag. 33 n'apparaissent pas avant l'époque flavienne. La question que je pose à Alain Vernhet est : faut-il continuer à dater l'apparition des Drag. 33 des années 20/30 ou peut-on admettre, avec les résultats auxquels conduisent les études sur des contextes qui semblent extrêmement fiables (Vienne et Saint-Romain-en-Gal) qu'il s'agit d'une production parallèle aux grandes séries flaviennes des Drag. 35/36. Fait-on la révolution pour les Drag. 33, ou non ?

**Alain VERNHET** : Non, rassurez-vous, pas de révolution. La forme Drag. 33 existe dans le sud de la Gaule depuis le début de l'époque de Tibère avec, par exemple et pour mémoire, des estampilles de TAVRRI qui ne sont pas postérieures à Tibère. Colette Bémont, dans sa thèse, a même émis l'hypothèse que cette forme existait déjà, sous forme de prototype, en Italie. Depuis, elle a essayé de mieux définir sa pensée sur ce point dans une publication qui va sortir prochainement. Mais je peux vous confirmer qu'il existe, dans le sud de la Gaule, à La Graufesenque, des formes Drag. 33 dès le début, au moins, de l'époque de Tibère. On s'est même demandé, avec le Pr. S. Von Schnurbein, si quelques reconstitutions de Haltern ne permettraient pas de découvrir des formes 33... Peut-être n'ont-elles pas été diffusées comme les autres car c'est surtout vers la fin du 1<sup>er</sup> s. qu'elles vont se développer.

*Pour la typologie, on ne peut pas dire Drag. 33 comme cela, de même qu'on ne peut pas dire Drag. 27 — il y a dans les formes 27 une évolution qu'on a pu sentir sur les dessins qui viennent d'être présentés — ; l'évolution de la forme 33 permet aussi des datations extrêmement précises ; même sans estampille, on peut dire si c'est du début, du milieu ou de la fin du 1<sup>er</sup> s. ou du début du 2<sup>e</sup> s.*

**Philippe BET** : A Lezoux, il y a également des Drag. 33 dès l'époque tibérienne.

**Armand DESBAT** : Pour en terminer avec les Drag. 33 : les coupes à parois obliques, qu'on peut considérer comme les prédécesseurs des Drag. 33, font partie des formes les plus précoces en sigillée arétine et ont d'ailleurs donné lieu à des imitations ; c'est une des formes les plus courantes dans les imitations de la vallée du Rhône et sur d'autres sites. Cela dit, ce n'est pas pour autant qu'il y a une filiation directe entre ces formes-là et les Drag. 33. J'ai toujours constaté un hiatus entre ces productions précoces de coupes à bords obliques, dont on a d'ailleurs des formes hautes mais également des formes basses avec, en effet, des détails typologiques qui ne permettent pas de les confondre avec la production des vrais Drag. 33. Donc, pour certaines productions précoces, on peut se demander si ce sont des imitations tardives de formes arétines ou si ce sont vraiment des Drag. 33. A la limite, c'est un problème mineur car ce qui est important c'est, finalement, à quelle époque cela devient significatif et peut constituer un élément de chronologie.

*Autre point sur lequel je voudrais insister : je pense que c'est uniquement à partir de fouilles, comme celle qui vient de nous être présentée, qu'on peut vraiment progresser dans ces problèmes de chronologie et de consommation. Mais il ne faut pas non plus se leurrer ; ce que nous a présenté Odile Leblanc, c'est le bilan de bientôt quinze ans de fouilles. L'avantage de travailler sur des sites de consommation, c'est que tous ces horizons chronologiques sont "calés" par des structures et que les problèmes de stratigraphie arrivent à être "bétonnés" ; chaque ensemble présenté est très bien isolé et correspond à des phases de constructions et, parfois, à des sols ; on est donc sûr de la chronologie relative de tous ces ensembles.*

## DISCUSSION

### Éléments pour une synthèse sur les sigillées du sud de la Gaule

Président de séance : Ph. BET

**Philippe BET** : Après avoir écouté tout ce qui s'est dit pendant ces deux journées et en tenant compte de la conférence présentée par A. Vernhet, il me semble que cette synthèse peut être envisagée sous quatre angles. Le premier point peut être consacré à la gestion des sites de production, le deuxième à l'étude des mobiliers et à la typologie, le troisième à la commercialisation et, enfin, le quatrième à la datation.

1. Comment peut-on gérer un site de l'ampleur de La Graufesenque ? J'aimerais bien qu'on se remémore les propos qu'Alain Vernhet nous a tenus jeudi soir en nous faisant part de toute une série de chiffres : on a donc un site qui est dégagé sur 3200 m<sup>2</sup>, ouvert au public et également aux intempéries, un dépôt de fouilles de 500 m<sup>2</sup> avec 100.000 vases ou fragments estampillés, 400.000 décorés, 1 million d'artefacts divers, plusieurs m<sup>3</sup> de tessons qui ont dû être réenterrés, un musée de douze salles consacrées uniquement à la sigillée.

Alain Vernhet nous disait aussi, au sujet des publications, qu'il ne fallait pas leurrer les gens. Il ne faut pas se leurrer, non plus, dans l'euphorie de ce congrès : Alain Vernhet est un être critiqué et il faut le dire. Comment peut-on admettre, en effet, qu'un seul individu puisse à la fois mener des recherches sur La Graufesenque, recevoir des équipes étrangères, recevoir et discuter avec des étudiants, éclairer et orienter mémoires et thèses, gérer le dépôt de fouilles, répondre aux courriers et aux sollicitations directes de tant de chercheurs à qui donner réponse immédiate, être conservateur d'un musée qu'il a bâti, donner l'impulsion à tant de classes du Patrimoine qui viennent découvrir ce qu'est la céramique à La Graufesenque, être chercheur en même temps d'une équipe C.N.R.S. sur la métallurgie et j'en oublie ! En un mot, comment peut-il faire pour assurer à la fois cette promotion du site et pallier personnellement à toutes les carences de nos institutions ?

Mais il y a un point important sur lequel je ne suis pas du tout d'accord avec Alain Vernhet ; je pense, en effet, qu'un site de production de l'ampleur de La Graufesenque est quand même gérable et qu'on ne doit pas effrayer administration et comité scientifique avec des propos par trop alarmistes. Le passif actuel qui est le lot de La Graufesenque comme celui de tous les grands sites producteurs de céramiques, que ce soit Montans, Lezoux, etc., est quand même digérable. A Lezoux, avec des moyens précaires mis en place depuis peu par la Sous-Direction de l'Archéologie et qui prendront fin en septembre 94, presque un million d'artefacts ont pu être identifiés, datés, comptés, pesés, ensachés, marqués, enregistrés en 3 ans environ. De ces données, pourront être extraites mille informations cartographiables qui caractérisent les productions, les lieux de productions, les périodes de fonctionnement et complètent données de fouilles et typologies.

Au lieu de mettre en avant les retards qui sont flagrants, aussi bien pour La Graufesenque, Lezoux, Montans et les autres grands centres de production, il ne faut pas oublier les centaines de chantiers archéologiques de sauvetage, très importants, qui regroupent des financements qui sembleraient stupéfiants pour nos centres et qui, malgré ces coûts phénoménaux, laissent finalement derrière eux, dès que le chantier est terminé, des montagnes de tessons qui risquent de ne jamais être exploités. Donc, ne nous faisons pas trop de souci : avec finalement quelques moyens organisés, nous pouvons quand même gérer tous ces centres de production. Encore faut-il qu'il y ait une volonté politique !

2. En ce qui concerne l'étude du mobilier, quelques remarques. C'est vrai que —et c'est aussi un souhait que je partageais avec Lucien Rivet— on aurait aimé qu'il y ait, en 1994, une nouvelle typo-chronologie qui aurait repris celle qui avait été présentée en 1975 ; c'est un manque dont nous souffrons tous.

Pour l'exploitation, Rien Polak nous a fait part d'un très bel exemple d'exploitation statistique avec son ensemble de Vechten qui regroupe 4797 estampilles. Cette mise en évidence des différents modules, que d'ailleurs l'équipe de Colette Bémont avait mis en évidence pour je ne sais plus quelle fosse de La Graufesenque, est fondamentale. La combinaison de ces différents modules dans la phase d'enfournement est également des plus intéressantes.

En ce qui concerne la typologie, Rien Polak aussi, et je crois qu'il a tout à fait raison d'être assez formaliste et de se méfier des dérives introduites par Oswald que ce soit pour le Drag. 15/17, comme il l'a fait remarquer à Odile Leblanc, mais aussi pour d'autres formes comme le Drag. 46 où on met n'importe quoi, le 18/31, le 35/36, etc. Je crois qu'il faut, dans toutes nos études, être très rigoureux pour la typologie et penser également à la fonction de tous ces objets que nous classons. Il est vrai qu'hier, je n'ai pas été très gentil, non plus, avec Isabelle Doray mais je crois que c'est quand même important. C'est vrai que le grand problème est d'identifier la fonction de ces objets. Hier, en discutant avec quelques personnes, on m'a contesté que les Drag. 33 puissent être des coupelles à boire parce qu'en Suisse, ce serait plutôt des coupelles à sauce. Ce sont peut-être des points qu'il faudrait examiner.

Pour l'étude de la terre sigillée moulée, je me suis aussi posé des questions et je me suis demandé si cette étude est assez pertinente, si elle ne se fonde que sur la sigillée signée ; je ne le crois pas. Je me suis aussi demandé si Allard Mees avait pris en compte, pour Rheinzabern et La Graufesenque, autre chose que des tessons estampillés. C'est vrai que je n'ai pas toujours très bien compris l'importance qu'on a pu souvent accorder, dans ce congrès, aux signatures extra formam, notamment dans les Drag. 29 ; j'aimerais qu'on en reparle.

3. En ce qui concerne la commercialisation, des exemples pour la terre sigillée de La Graufesenque ont été présentés dans plusieurs communications au cours de ces deux journées. Trois communications sur l'Espagne, une sur l'Italie, une sur la Suisse, enfin trois sur le sud de la France et Saint-Romain-en-Gal. C'est quand même finalement peu, surtout pour la France, et je suis d'ailleurs étonné que ce congrès n'ait pas entraîné plus de

communications, notamment sur le nord. On estime à plus de 600 millions de vases, la production de La Graufesenque et c'est, sans nul doute, un nombre minimisé. Une telle production nécessite une solide architecture commerciale ; alors que devient toute cette production ? En écoutant Archer Martin, il m'a semblé que la diffusion vers l'Italie était très limitée et cela pose d'ailleurs le problème des cartes de diffusion qui ont souvent le tort de niveler toutes nuances. Je me suis aussi demandé —et j'aimerais aussi avoir votre avis— si le goût pour la sigillée qui a connu une telle faveur au I<sup>er</sup> s., ne s'était finalement pas estompé dès le II<sup>e</sup> s. ? Est-ce que les produits de La Graufesenque ont été relayés, dans les mêmes quantités, par ceux de la Gaule du Centre, de l'Est, de l'Hispanie. Je n'en suis pas si sûr et je voudrais qu'on puisse en reparler. Ces marchés sont différents et nous devons sans doute pouvoir y discerner des goûts. L'excellente diffusion, par exemple, pour l'Espagne, des Drag. 27 qui contraste avec l'exclusivité quasi totale des Drag. 33 à Orange, amène à poser des questions. On pourrait peut-être établir des répertoires spécifiques pour chacune de ces contrées et pour chaque période, discerner des évolutions de goûts et de pratiques, repérer des tendances conservatrices —par exemple, dans des régions où on préfère utiliser le Drag. 27, très longtemps—, s'interroger sur des formes non représentées.

Un point de détail encore, c'est que je ne crois pas tellement à un quelconque rôle des moulistes dans cette commercialisation des produits en sigillée. Je crois que ce sont deux éléments qu'il faut bien séparer.

Toujours pour l'étude de la commercialisation, il m'a semblé que, durant ces deux journées, on n'a souvent basé des études que sur les estampilles, d'après l'ouvrage d'Oswald ou d'après sa révision en cours par Brian Hartley. Archer Martin, par exemple, s'en est bien défendu lors d'une question : je crois, en effet, qu'il est indispensable de fonder tout travail sur une reconnaissance systématique de tous les tessons par des critères techniques (aspects de la pâte, de l'engobe ou du vernis, etc.), sur des traits morphologiques, etc. Michel Passelac ne nous a-t-il pas dit, encore ce matin, que Montans ne représentait que 1 ou 2 % à Narbonne parce que l'étude ne porte que sur les estampilles ; mais ce pourcentage pourrait être entièrement révisé et être plus important —Michel Passelac l'a bien souligné— si on prenait en compte tous les tessons.

4. Pour la datation, A. Vernhet nous a rappelé la stratigraphie exceptionnelle du site de La Graufesenque ; une stratigraphie telle qu'elle pourrait me rendre jaloux, à Lezoux, puisque nous n'avons, souvent, plus que le fond des structures enterrées. Une stratigraphie, d'après les propos d'Alain, presque unique dans la région, si l'on excepte le site des Martys (Aude), fouillé par Claude Domergue. Je ne sais pas si c'est bien l'avis de Monsieur le Conservateur Régional de l'Archéologie que j'observais au moment des propos d'Alain Vernhet ; il me semblait qu'il aurait nuancé cette opinion.

Une chose m'a choqué dans la discussion qui a suivi la communication d'Oberwinterthur, lorsqu'on a parlé du site de Baden en Suisse. On avait, là, l'exemple d'un incendie datable de 69, avec de bonnes séries de céramiques et, malgré cela, certains préféreraient la datation par la céramique plutôt que par les faits historiques eux-mêmes. Je me suis d'ailleurs demandé si ce n'était pas ce qu'on peut appeler une perversion !

On va peut-être commencer par le premier point, sur la gestion d'un grand site de production.

**Thierry MARTIN** : Pour Montans, il est sûr que les fouilles ont livré moins de matériel qu'à La Graufesenque ; l'atelier tarnais était moins impressionnant et moins important. Pourtant, on a des difficultés à gérer le matériel découvert. Je crois aussi qu'on ne fait qu'enfoncer des portes ouvertes. Tout à l'heure, Philippe, tu as rappelé qu'il était anormal qu'un homme-orchestre gère seul un site comme La Graufesenque, depuis une vingtaine d'années. Depuis longtemps, on fait des vœux pour que de grosses équipes soient placées sur les grands ateliers de potiers. Ceux qui président aux destinées de l'archéologie ont jugé simplement que mettre un chercheur CNRS dans les quelques grands ateliers de la Gaule suffisait pour les traiter. Je crois que tant qu'il n'y aura pas d'autres volontés pour gérer ces sites, on aura toujours des difficultés pour les exploiter correctement. Peut-être que dans quelques décennies, cela changera.

**Philippe BET** : Oui, 20 ans de portes ouvertes, c'est sûr que cela fait beaucoup de courants d'air ; il faudrait maintenant que cela claque un peu !

**Alain VERNHET** : Je souhaiterais ne pas trop parler mais plutôt écouter les conseils, les suggestions, les critiques mêmes, parce que c'est avec cela que nous avancerons. Simplement, je veux rappeler que chaque grand site a son histoire. Voyez ce qui s'est passé, ce qui se passe encore aujourd'hui, à Arezzo. Longtemps, on a cru que A. Stenico allait sortir sur Arezzo autre chose qu'un RASINIVS, une histoire sur les poinçons, etc. Et puis A. Stenico est mort et je crains que les collections d'Arezzo ne soient mortes avec lui. C'est vraiment une erreur, comme le disait tout à l'heure Thierry Martin, de considérer qu'"un homme = un site", pour des sites de cette importance, même si les hommes sont de cette importance : cela ne peut pas marcher, c'est impossible. Il faut des équipes et c'est tout de suite ce que nous avons ressenti, à La Graufesenque. Voilà pourquoi sur ce site —et je suis certain que c'est la même chose à Lezoux, avec d'autres modalités— on a essayé de s'ouvrir à des équipes et nous sommes heureux, depuis longtemps déjà, de pouvoir travailler avec l'actuel président des R.C.R.F. qui est assis devant, Jan Kees Haalebos, qui vient à La Graufesenque depuis près de 15 ans, avec tous ses étudiants, devenus presque tous ses collègues, qui s'appellent Rien Polak, Allard Mees et qui sont là aussi. Enfin, je ne vais répéter ce que j'ai dit l'autre jour : on a essayé de créer, par le biais du CNRS, quelque chose qui puisse coaguler autour, non pas de la céramique romaine en Gaule, mais plus précisément de quelques grands ateliers, une équipe ; mais cela n'a pas marché. Je suis heureux que cette équipe ait pu être constituée sous la houlette d'Armand Desbat, Alain Ferdière et Philippe Bet à Lezoux mais je crains que l'opération ne soit terminée. En tout cas, c'était une mise à plat, une mise au net de toutes les connaissances acquises.

Pour ce qui est de La Graufesenque, je vous répète que tout reste à faire et que tout ne peut se faire qu'en équipe. Voilà pourquoi nous avons essayé de nous répartir un peu les tâches entre les uns et les autres. Bien sûr, c'est

aussi à celui qui vous parle de faire son travail ; d'ici quelques mois, une synthèse sur La Graufesenque devrait sortir. Cela ne sera pas la fin mais, nécessairement, le début des recherches. De même, le travail magnifique d'Allard Mees sur les décors signés du sud de la Gaule, n'est pas une fin mais encore un début et, en tout cas, dès maintenant, un outil excellent pour avancer dans la connaissance des décors, leur datation, leur interprétation, leur attribution d'origine. On ne peut pas tout faire à la fois !

Pour ce qui est des typologies, en ce qui me concerne, c'est volontairement que je n'en ai pas proposé une nouvelle, par respect pour nos ancêtres et parce que nous avons un langage commun qui est européen et qui permet, quand on parle de Haltern 8 ou de Drag. 15, de savoir de quoi on parle ; parce que depuis un siècle, la littérature scientifique nous permet de nous entendre. Et puis, c'est tellement facile de créer une nouvelle typologie et d'y intégrer toutes les formes nouvelles confondues ; on va avoir des chiffres qui vont donner quelque chose de comparable à ce qu'a donné la campanienne de J.-P. Morel, c'est-à-dire une typologie scientifiquement remarquable mais archéologiquement inutilisable. Jean-Paul Morel reconnaît lui-même qu'il préfère utiliser la typologie de Nino Lamboglia. Personne ne se rappellera ce que représente la forme Morel n° 4504 et lui-même ne le sait pas ! Donc fabriquons des outils commodes et, pour simplifier, essayons de distinguer, par exemple dans ces grands centres, ce qui est une production industrielle —c'est-à-dire ce qui est fabriqué à plus de 1000 exemplaires—, et ceux-là seuls comptons-les dans une typologie. Mais les vases qui sont fabriqués à 5 ou 6 exemplaires —j'en ai quelques-uns dans ma sacoche pour Francesc Tarrats—, c'est intéressant et je crois qu'il est indispensable de distinguer ces fantaisies d'un moment. N'encombrons pas nos typologies quotidiennes avec ces fantaisies, comme le faisait, à une certaine époque, le Comité Archéologique de Lezoux qui publiait, tous les mois, des formes inédites. Essayons d'aller à l'essentiel, de montrer surtout ce qui est répétitif et ce qui se retrouve sur tous nos sites. C'est vers là qu'iront les typologies en ce qui concerne La Graufesenque.

**Philippe BET** : Pour les typologies, je crois qu'il faut nuancer. Il est sûr que les typologies anciennes regroupent la grande majorité des céramiques qui sont exportées. Ceci dit, pour Lezoux, si on s'était uniquement contenté des typologies de Dragendorff, de Ritterling et de quelques autres, on n'aurait jamais pu faire l'inventaire du dépôt de fouilles parce qu'il nous manquait un langage pour appeler telle ou telle forme. C'est vrai que, du coup, il y a actuellement, par rapport aux typologies anciennes où nous avons 16 ou 20 formes pour Lezoux, près de 200 formes actuellement. Je ne pense pas que ce soit des typologies anecdotiques. Dès qu'on arrive à caractériser une forme, on la teste, au dépôt, pour voir si, effectivement, on en retrouve un grand nombre d'exemplaires et si cela vaut ou non la peine de la publier ; cela permet de bien voir son importance. Si on veut n'être que très général, on met de côté un très grand pan de la production céramique. C'est sûr, également, que pour ces typologies nouvelles —c'est également ce que j'avais écrit en 1989— il faut toujours conserver les numéros anciens. Par exemple, un Drag. 33 doit rester un Drag. 33 ; il ne faut pas l'appeler forme 036 de Lezoux, cela ne serait pas commode. Mais, en revanche, il faut quand même qu'on puisse, nous, donner pour les sites consommateurs et également pour notre propre gestion de site, des typologies pour toutes ces formes nouvelles qui ne sont pas uniquement des fantaisies de potiers.

**Thierry MARTIN** : Concernant les formes rares, je rejoindrais un peu Philippe Bet ; il faut les signaler parce que, souvent, bien que ce soit des formes qui aient été fabriquées en faible quantité, on les découvre sur des sites consommateurs. Je pense qu'il faut les donner au moins une fois et j'espère qu'on aura celles de La Graufesenque. C'est ce que je fais pour Montans, c'est-à-dire que je tiens compte de ces formes qui sont des essais d'un jour ou d'une saison ; il faut les publier. Je regrette que nous ayons tardé à le faire, dans le sud de la Gaule et qu'on n'ait pas pris exemple sur nos collègues espagnols qui, en ayant démarré bien plus tard l'étude des ateliers de sigillées hispaniques —et dont je dois dire, sur le plan des publications, qu'ils nous ont largement dépassés—, ont adopté un système où ils ont commencé par des formes qui n'étaient pas connues en sigillée italique ou gauloise, en leur mettant simplement le label "hispanique" 1, 2, 3 et en continuant ainsi ; c'est un moyen qui leur a permis de progresser rapidement. Je reconnais que là, il y a une part de laxisme de notre part. Enfin, maintenant, nous essaierons de rattraper le retard et je pense que, dans un an ou deux, vous aurez une synthèse sur Montans.

**Philippe BET** : On a glissé tout naturellement des méthodes d'exploitation du site aux problèmes de l'étude du mobilier. D'autres points sur la typologie ?

**Dominique MORIZE** : Pour les formes, on arrive à s'y retrouver quand on travaille sur des sites de consommation. Tu as soulevé, tout à l'heure, le problème des techniques en disant qu'il ne fallait pas seulement utiliser les estampilles et les décors, qu'il fallait prendre en compte tout le mobilier lisse que l'on pouvait identifier à partir des techniques. Alors, je pose la question : quand on travaille sur des sites de consommation, comment peut-on arriver à faire des différences sur la technologie ? Je pense plus particulièrement à ce qu'a dit Odile Leblanc sur les problèmes qu'elle avait parfois pour distinguer la Gaule du Sud et la Gaule du Centre. Et là, je la suis, parce que, avec certains fragments, je suis incapable de faire la différence.

**Philippe BET** : Oui, c'est sûr que cela pose un problème. Alain Vernhet, Thierry Martin et moi-même pouvons aussi avoir des problèmes pour des petits centres de productions. Ceci dit, il faut quand même pouvoir au moins dissocier les plus grands groupes de productions et si on doit traiter de la céramique en grande quantité, je crois qu'il faut faire un passage obligé par les sites de productions. Tu l'as fait, il y a quelques mois, à Lezoux, où tu as passé une semaine au dépôt pour classer et identifier ; j'espère que cela va porter ses fruits pour les Yvelines. D'autres ont fait ce pèlerinage aux sources ; c'est indispensable. Il y a également les formules accélérées que propose régulièrement Armand Desbat, avec les stages de Saint-Romain-en-Gal ou la formation qu'il assure à la M.S.T. d'Archéologie de Lyon.

**Alain VERNHET** : Dans nos projets d'équipement de nos sites producteurs, cette dimension-là est la plus

importante ; il ne faudrait pas oublier que nous devons rendre service à tous les chercheurs qui ne savent ni identifier les sigillées, ni les dater. Pratiquement, durant la période des rapports de fouilles, nous passons entre deux à trois mois à recevoir quotidiennement des gens qui arrivent avec leurs cageots de tessons des fouilles du Carrousel, des fouilles du Capitole à Toulouse, des fouilles de-ci, des fouilles de-là. Ce service pourrait être mieux rendu si on réfléchissait ensemble à une sorte de mise en réseau de nos différents sites producteurs, à une sorte de service commun ; il suffirait de se mettre à quatre ou cinq pour penser un peu à ces choses-là, pour qu'on sache répondre à la fois efficacement et rapidement. La liaison avec les universités est indispensable ; Claude Domergue, qui assistait à une partie de nos débats, me disait : "La Graufesenque et Montans ne pourront sortir de leurs ornières que s'il y a une relation avec l'Université-mère, c'est-à-dire Toulouse-Le Mirail" ; il faut que nous propositions avec les enseignants, avec les étudiants, des formules de stages qui les mèneraient de Lezoux à Millau, en passant par Montans, pour que très rapidement et sans leur compliquer les choses, on leur donne des outils simples, utilisables tout de suite sur leurs chantiers ou dans leurs travaux.

**Philippe BET** : En plus des étudiants, il ne faut pas oublier les chercheurs qui sont sur le terrain, notamment les contractuels AFAN ; là aussi, il y aurait quelque chose à développer au sein des stages de formation de l'AFAN. Je n'ai pas osé le faire pour Lezoux parce qu'il y a quand même des éléments de précarité qui ne me permettent pas d'assurer le long terme.

**Hugues VERTET** : Je voudrais dire, en réponse à Alain Vernhet, que ce n'est pas seulement aux fouilleurs et aux responsables de fouilles à proposer des stages ; il faudrait aussi que les Services Régionaux de l'Archéologie en demandent. Par exemple, dans la région Auvergne, il y a Philippe Bet, Anne-Marie Romeuf, moi-même ; or, le SRA ne nous a jamais demandé une conférence, un stage ou une formation !

**Philippe BET** : C'est vrai aussi que nous ne proposons pas vraiment ces stages ; on attend que les propositions viennent à nous.

**Armand DESBAT** : Personne ne nous a jamais demandé d'organiser les stages de Saint-Romain-en-Gal et personne ne m'a jamais demandé non plus de faire des fouilles !

**Alain VERNHET** : Je suis allé tout récemment à Lezoux et j'ai pu voir, entre autres choses, une avancée technologique remarquable avec l'utilisation de la micro-informatique dont Philippe est un remarquable spécialiste. Pourquoi perdre aujourd'hui du temps à dessiner des profils de vase quand on sait le faire sur une machine en 3 mn ? Si on proposait aux dessinateurs, aux archéologues, de faire un stage d'une semaine chez Philippe, on ferait une sacrée économie à la fois de temps et d'argent. De même, plutôt que d'expliquer à longueur de journées à 10 étudiants différents ou à 10 amateurs passionnés différents, exactement les mêmes choses, si on les rassemblait à La Graufesenque pendant 10 jours pour leur expliquer toute la typologie du sud de la Gaule, puis à Lezoux pour la typologie du Centre, etc., nous perdriions beaucoup moins de temps. Voilà ce qu'est une mise en réseau ; voilà ce qu'est une proposition de service commun ou parallèle auquel il faudrait que nous pensions rapidement.

**Yvan BARAT** : Pour répondre à Alain Vernhet sur les problèmes de dessins, il est entendu que le dessin assisté par ordinateur, c'est très bien. Le problème est que pour que cela soit utile et efficace, il faut investir des sommes très importantes. Donc, je crois que l'économie n'est pas pour demain.

**Philippe BET** : Un ordinateur et un logiciel convenant à cette tâche ne coûtent pas si cher si on le compare à un coût salarial.

**Michel PASSELAC** : Ces décomptes montrent qu'on essaie de gérer la pénurie et il est vrai que cette pénurie est surtout au niveau des hommes et des décisions concernant le potentiel humain. Je voudrais quand même insister sur le fait qu'à Montans, par exemple, qui est un atelier insuffisamment étudié, malgré tous les efforts que Thierry Martin peut faire en ce sens, on est en train de mettre en place un centre qui va être, semble-t-il, parfaitement bien équipé, à la fois pour la visite, pour le stockage, pour le travail ; mais le problème est qu'on n'a pas prévu de personnel, si je ne m'abuse, qui puisse effectuer des recherches sur Montans. Alors, on pourra toujours s'organiser, acheter des machines, des matériels divers qui réduiront quelque peu les difficultés dans lesquelles nous sommes, le point crucial reste quand même le manque de moyens en hommes. Notre réunion devrait insister là-dessus.

**Philippe BET** : C'est vrai que cela est flagrant pour Montans où on a investi 7 millions de francs pour construire ce nouveau centre alors qu'il n'y a aucune création de postes envisagée à l'heure actuelle pour le faire tourner.

**Yves RIGOIR** : A propos du dessin assisté par ordinateur, je pense qu'il n'existe pas actuellement de logiciels capables de remplacer la main. Par ailleurs, existe-t-il pour toutes les officines qui ont fabriqué des céramiques, surtout des céramiques décorées en série, un logiciel commun ?

**Philippe BET** : Non.

**Yves RIGOIR** : Cela me paraît être la première chose à faire. Mon impression est que l'informatique (la vraie) représente, avant tout, le moyen de mettre des choses en commun. Or, avec l'apparition des micro-ordinateurs, ce qui se passe, c'est que chacun fait son petit travail dans son petit coin, devant son petit écran et cela va complètement à l'opposé de ce que devrait être l'informatique.

**Philippe BET** : Il faut quand même émettre des réserves. A Lezoux, on a une gestion informatisée de tout le dépôt de fouilles et de toutes les données d'opérations sur le terrain qui est faite en langage Xbase ; c'est ce qu'on a développé pour Lezoux parce qu'il n'y avait rien d'autre dans quoi se placer. Le langage Xbase est un langage relativement souple et je crois que Rien Polak et Allard Mees utilisent des choses similaires. On peut très facilement réexporter ces données dans une nouvelle base et les récupérer. Finalement, les données qu'on traite de telle façon à Lezoux pourraient émigrer vers un autre système, sans problèmes. C'est sûr qu'il serait peut-être bien qu'il y ait une gestion globale de tous les sites mais cela ne se fait même pas au niveau de la Sous-Direction de l'Archéologie ;

les dépôts de fouilles, en France, sont tous indépendants ; il n'y a aucune liaison. Si, demain, on établissait une liaison entre La Graufesenque, Montans et Lezoux, ce serait nécessairement le résultat de décisions privées.

Abordons maintenant le point de la commercialisation. L'une de mes questions était de savoir si vous aviez constaté, par exemple, une baisse de consommation de sigillées au II<sup>e</sup> s. par rapport au I<sup>er</sup> s. ? Les productions de La Graufesenque ont-elles été relayées ou non, en totalité, par d'autres centres de production ?

**Armand DESBAT** : Pour répondre à ce genre de questions, on revient toujours au même problème, c'est-à-dire qu'il faut travailler sur des ensembles importants où le matériel est étudié globalement avec des données quantitatives. Lorsqu'on cherche dans la littérature des comparaisons pour ce type de travail, on s'aperçoit très vite qu'il y a très peu d'études qui vont dans ce sens. Pour répondre à la question que tu as posée, il faut travailler autrement.

**Caty SCHUCANY** : Je peux répondre un peu pour la Suisse où je travaille sur deux sites qui présentent des phases superposées du I<sup>er</sup> s. aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. : Baden et Soleure. La période fin I<sup>er</sup> s.-début II<sup>e</sup> s. est le point culminant pour le pourcentage de la sigillée par rapport au taux général de la céramique. Vers la fin du II<sup>e</sup> s. et, surtout, au III<sup>e</sup> s., la sigillée diminue progressivement dans sa globalité, pas seulement celle de La Graufesenque ; on a alors l'impression que la céramique à revêtement argileux prend la place de la sigillée.

Autre chose : quand je compare ces deux sites, il y a nettement moins de sigillées à Soleure qu'à Baden ; en discutant avec mes collègues romands, de Suisse occidentale, on constate qu'il y a moins de sigillées. On dit toujours que la Suisse occidentale est plus romanisée que la Suisse orientale ; il faudrait se poser la question de savoir qui a utilisé la sigillée. Il est possible qu'un faible pourcentage de sigillées signifie qu'on est dans un milieu plutôt riche, que les gens n'ont pas utilisé la sigillée mais plutôt un service en métal. Il faudrait encore faire des recherches. Par exemple, j'attends beaucoup d'un site de villa où on peut comparer les ensembles trouvés dans la maison du patron à ceux d'autres bâtiments où logeaient les travailleurs.

**Emmanuelle LEGRAND** : On a fait un échantillonnage sur une dizaine de sites de Tours où, systématiquement, les niveaux les plus anciens, qui datent du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., ont été étudiés. Je suis allée voir Philippe Bet et Alain Vernhet pour regarder l'intégralité des sigillées qui a été trouvée dans ces niveaux. Il en résulte qu'il y a du Lezoux précoce et de La Graufesenque pendant tout le I<sup>er</sup> s. Pour le II<sup>e</sup> s., c'est Lezoux qui prédomine largement mais ceci est à vérifier car l'échantillonnage actuel est assez léger puisqu'il ne repose que sur un seul site.

**Philippe BET** : La sigillée de Lezoux prédomine largement au II<sup>e</sup> s. mais remplace-t-elle vraiment, en données quantitatives, celle de La Graufesenque ?

**Emmanuelle LEGRAND** : Oui, mais cela reste à vérifier. Et il n'y a pratiquement rien provenant du centre-ouest.

**Philippe BET** : Raymond Brulet peut-il nous dire quelques mots sur Braives dont il vient de terminer la synthèse ?

**Raymond BRULET** : Pour le grand Nord — car je ne veux pas parler seulement d'un site mais d'impressions générales —, c'est-à-dire le nord de la France et la Belgique, on peut dégager des lignes assez similaires à ce qui vient d'être dit. En ce qui concerne le I<sup>er</sup> s., il y a une domination de la sigillée, parfois même sur d'autres catégories de la céramique. Pourtant, on est très loin du sud de la Gaule. Cette situation n'est plus du tout la même durant le II<sup>e</sup> s. où on a une situation qui paraît assez contrastée.

Premier point. Pour le début du II<sup>e</sup> s., on ne fait pas encore bien la différence entre le matériel qui pourrait provenir du sud de la Gaule et celui qui apparaîtrait comme venant du centre, parce qu'on ne reconnaît pas bien les productions du sud qui peuvent encore circuler et être diffusées, au II<sup>e</sup> s. Il y a quelques problèmes sur la disparition du grand commerce relatif à la sigillée du sud de la Gaule pour cette période. Pour le II<sup>e</sup> s., en premières constatations, il y a beaucoup moins de sigillées, bien sûr, que durant le I<sup>er</sup> s. Est-ce du fait de la concurrence, de l'apparition d'autres céramiques ? C'est vrai que dans le nord, on a une concurrence qui s'affirme par rapport à des céramiques fines plus locales ou plus régionales, et qui viennent notamment du Rhin et de la Moselle. Il y a donc une diminution très importante de la sigillée dans tous les contextes connus pour cette période.

Deuxième point. Il y a une espèce de disparité quant aux provenances. Des cartes de répartition ont été réalisées pour le II<sup>e</sup> s., depuis la Mer du Nord jusqu'au Rhin, pour une bonne trentaine de sites au moins. On constate la situation suivante : du côté ouest, du côté maritime, on a une majorité de sigillées provenant du centre de la Gaule et, au fur et à mesure que l'on se déplace vers l'est, on a, de plus en plus, une proportion affirmée d'autres ateliers, en particulier de l'est de la Gaule, bien sûr ; plus on va vers l'est, plus on a de la céramique des ateliers d'Argonne.

En conclusion, pour le II<sup>e</sup> s., c'est une situation très contrastée : beaucoup moins de sigillées que durant le I<sup>er</sup> s. d'une part et, d'autre part, des provenances qui sont très mélangées, réparties en fonction de deux faciès régionaux, en gros l'ouest et l'est.

**Hervé SELLES** : Pour Chartres, on a strictement les mêmes phénomènes qu'à Tours. Au niveau de la quantification, il semble qu'on ait approximativement les mêmes quantités de sigillées entre le I<sup>er</sup> s. et le II<sup>e</sup> s. avec le transfert des ateliers du centre par rapport aux ateliers du sud. Ce qui, en revanche, disparaît ou se réduit de façon extrêmement sensible, ce sont toutes les productions fines qui sont remplacées par des choses extrêmement limitées dans le II<sup>e</sup> s., alors que pendant la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s., elles sont extrêmement abondantes et très diversifiées.

**Michel PASSELAC** : Je voudrais poser un problème pour le Languedoc occidental. Dans le midi, on a souvent attribué le recul des céramiques sigillées à la concurrence des sigillées claires. En Languedoc occidental, du moins sur les sites que je connais, on n'a pas du tout l'impression d'une invasion des sigillées claires qui serait de nature à faire reculer la sigillée sud-gauloise. Au contraire, on a l'impression plutôt que ce sont les céramiques communes qui se diversifient beaucoup et qui viennent pallier une absence des céramiques sigillées. Pour l'instant, je n'ai pas d'ensembles suffisamment nombreux pour lancer une étude là-dessus mais c'est une question que je pose : est-ce

qu'on peut vraiment considérer que les sigillées claires ont été le repoussoir qui a, dans le Midi de la Gaule, causé la baisse de production des ateliers de sigillées ?

**Lucien RIVET** : Je n'ai aucune donnée quantitative pour la Provence, c'est-à-dire que je n'ai absolument pas travaillé sur ce sujet. C'est vrai que la logique consisterait à se dire que les importations africaines viennent en concurrence par rapport à La Graufesenque tout particulièrement. Effectivement, je me demande si ce n'est pas un peu une illusion dans la mesure où l'essentiel des importations africaines, quantitativement, est constitué par des "africaines de cuisine", c'est-à-dire par une vaisselle qui a une fonction tout à fait différente. D'autre part, puisque tu viens d'évoquer ce problème des céramiques communes, sur le littoral provençal, on a, dès le 1<sup>er</sup> s. et encore au II<sup>e</sup> s., des communes fines qui viennent apparemment en complément des sigillées du sud de la Gaule. Il est évident qu'il y a là un sujet très intéressant.

**Archer MARTIN** : Pour l'Italie, à partir du II<sup>e</sup> s., les sigillées claires africaines dominent totalement. Il n'y a plus de vases à relief.

**Lucien RIVET** : Reste à savoir si c'est dès le début, vers le milieu ou la fin du II<sup>e</sup> s. Reste à savoir, également, si on sait bien distinguer, en sigillée lisse, les productions de la fin du 1<sup>er</sup> s.-début du II<sup>e</sup> s. de celles qui ont pu éventuellement être diffusées par la suite.

**Archer MARTIN** : On a encore, au début du II<sup>e</sup> s., certaines autres productions. C'est à peu près à partir de 150 qu'on n'a plus rien d'autre que les productions africaines.

**Philippe BET** : Pour l'Angleterre, Robin ?

**Robin SYMONDS** : Il faut dire qu'à Colchester, parmi les 15 tonnes de céramiques dont on a parlé, il y a environ 3/4 de tonne de céramique de La Graufesenque. Il y a aussi les deux magasins de sigillées, détruits lors de la révolte de Boudicca et publiés par Martin Millett. Pour le 1<sup>er</sup> s. il y a énormément de sigillées de La Graufesenque et très peu des autres productions de la Gaule du Sud, de Montans et de Banassac (environ quatre tessons pour ce dernier, et un nombre moins anecdotique pour Montans).

Evidemment, au II<sup>e</sup> s., on a du Lezoux et de la Gaule de l'Est mais on a toujours le problème, dont on avait déjà parlé lors du congrès de Cognac, sur la fin des productions de Lezoux et de la Gaule de l'Est. Par ailleurs, nous avons des productions en Angleterre, à Oxford, dans l'Hillforest et ailleurs, qu'on n'appelle presque jamais vraiment de la sigillée ; en fait, comme pour la claire B dans le sud de la Gaule, ce sont des continuations de la sigillée même si on n'ose pas vraiment utiliser ce mot pour ces productions.

**Philippe BET** : Et pour la Pologne ?

**Lubomira TYSZLER**<sup>1</sup> : Les terres sigillées sont assez nombreuses parmi les autres importations romaines. Nous avons à peu près 1500 tessons de sigillée ainsi que 14 vases entiers ; on remarque principalement la forme Drag. 37. Il faut constater la domination des produits de l'atelier rhénan de Rheinzabern et des officines de Rhétie, Westerndorf et Pfaffenhofen ; les fragments de la Gaule du Sud ou du Centre sont peu nombreux. L'estampille de BIO figurant sur un Drag. 27 de La Graufesenque, les estampilles de ALBVCIVS/OSBIMANVS, CASVRIVS, CINNAMVS, TITVS sur des Drag. 37 de Lezoux permettent bien d'identifier certains potiers. Les autres tessons sont identifiables d'après la décoration et les styles.

La diffusion des grands ateliers de la Gaule, La Graufesenque et Lezoux, s'est étendue dans toute la partie occidentale de l'Empire romain, jusqu'au Rhin et au Danube. La sigillée de La Graufesenque est très rare dans le territoire de l'Europe barbare mais les vases de Lezoux sont plus nombreux. Ces trouvailles assurent les contacts commerciaux de grande distance, au moins jusqu'aux frontières de l'Empire, ainsi que la puissance des ateliers. La diffusion des produits de la Gaule jusqu'à la Pologne n'était pas directe ; il s'agit d'un commerce d'étape, par l'intermédiaire du Norique et de la Pannonie. La sigillée du territoire de l'Europe barbare doit être considérée dans le contexte de la politique extérieure commerciale et militaire de l'Empire. Un passage de Pline l'Ancien (Hist. Nat., XXXVII, 3/11, 45) parle de l'expédition ou d'une mission spéciale d'un chevalier romain (eques), sous le règne de Néron, à la recherche de l'ambre, couronnée d'un succès éclatant. L'information de Pline l'Ancien sur le voyage du chevalier peut être considérée comme la sérieuse animation du commerce de Rome avec les pays situés entre le Danube et la Baltique (J. Kalendo, A la recherche de l'ambre de la Baltique, Warszawa, 1981). Peut-on alors considérer le vase Drag. 27, fait par BIO (Drag. 27b, 40-80) comme le résultat d'une expédition romaine comme celle-ci ?

L'étude que je fais sur la terre sigillée trouvée en Pologne n'est pas encore terminée et il est possible que les résultats aient de l'importance pour compléter l'image des rapports entre l'Empire et l'Europe barbare.

**Jan Kees HAALBOS** : Je pense que pour les Pays-Bas, il y a deux choses différentes en ce qui concerne la commercialisation (cf. mon article dans la revue Pegasus 1990-91). D'un côté, il y a les militaires qui ont consommé de la terre sigillée à une période très précoce et en masse, dans le 1<sup>er</sup> s. ; de l'autre côté, il y a la population indigène qui a toutes les difficultés pour en acheter, au cours du 1<sup>er</sup> s., et réussit seulement à l'époque flavienne à en obtenir, provenant de la Gaule du Sud. Au II<sup>e</sup> s., il devient possible, pour tout le monde, d'acheter des sigillées, non plus du sud mais de l'est, des ateliers de Trèves, etc. On peut donc voir une succession dans les ateliers et une propagation des productions dans la région.

**Allard MEES** : Il y a une continuation des productions de sigillées, dans la Gaule de l'Est et en Germanie supérieure, jusqu'en 250-260. Le problème, chez nous, c'est qu'on ne peut pas dater les céramiques communes du IV<sup>e</sup> s. ;

<sup>1</sup> L. Tyszler, après le congrès de Millau, a bien voulu nous envoyer quelques lignes pour compléter ce qu'elle avait dit lors de la discussion. NDLR.

il est donc impossible de dire quelles formes ont remplacé les sigillées. C'est une question que j'adresse à Caty Schucany : quelles formes peut-on dater du IV<sup>e</sup> s. dont on peut dire qu'elles remplacent la sigillée ?

**Caty SCHUCANY** : Pour la datation, je date de la même manière qu'Odile Leblanc à Saint-Romain-en-Gal. Le point de départ est constitué par des couches qui sont associées à des phases de constructions. Pour le IV<sup>e</sup> s., dans le cas de Soleure, on a le castrum qu'on date maintenant avec des monnaies situées entre 325 et 330, en tout cas avant 350. On a la couche d'une petite maison qui a brûlé et qui était construite contre le mur du castrum ; dans cette couche d'incendie, on a des monnaies et du matériel céramique, en particulier de la commune que l'on ne connaissait pas auparavant. Pour moi, cette couche est datée, ainsi que ce qu'elle contient. Je ne date jamais la céramique mais les phases ou les horizons et, à partir de là, les ensembles qu'ils contiennent, dans lesquels, bien entendu, il peut y avoir du résiduel. Pour les remplacements, c'est vrai que, parmi les formes de céramique à revêtement argileux, il y en a certaines qui imitent des sigillées tardives des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., comme les Drack. 38 et 37 d'ailleurs. La moitié des formes de la céramique à revêtement argileux sont des gobelets ; à part les gobelets, il y a des assiettes, des plats, des bols à bords à marlis qui ne sont pas du tout des formes de sigillées. Les pourcentages pour les sigillées, dans les lots du II<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> s., sont assez faibles : à Soleure, de l'ordre de 5 % alors qu'à la fin du I<sup>er</sup> s., ils sont de l'ordre de 15 %. A Baden mais aussi à Oberwinterthur, à la fin du I<sup>er</sup> s., c'est 40 à 50 % de la totalité des céramiques. Il faut vraiment réfléchir à ce que cela signifie parce qu'on ne peut vraiment pas dire que Soleure était plus pauvre qu'Oberwinterthur. Baden, c'est un autre cas. Je vois qu'à Avenches il y a moins de sigillées que dans le reste de la Suisse orientale. Qu'est-ce que cela veut dire ? Peut-être que la sigillée a été remplacée, aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., par de la vaisselle en métal ? Peut-être a-t-on changé les coutumes de mettre la table ? Il y a mille possibilités pour expliquer cela.

**Rien POLAK** : A en juger par les mots de Philippe Bet sur la datation du dépôt d'Oberwinterthur, j'ai dû mal m'exprimer hier. Si on regarde les décors, les formes et les estampilles des vases de sigillées de ce dépôt, on est incliné à dater l'ensemble dans les années 60 ; il y a donc un certain décalage avec la date de 70 qu'on pourrait déduire des Histoires de Tacite. Evidemment, il faut essayer d'expliquer ce décalage. A première vue, il y a deux possibilités : premièrement, nos datations de la sigillée ne sont pas correctes ; deuxièmement, l'incendie qui a détruit le magasin d'Oberwinterthur n'est pas à mettre en relation avec les événements de 70. Bien sûr, Tacite n'a pas écrit que ces événements ont touché le vicus d'Oberwinterthur. Dans ces conditions, je préfère la deuxième hypothèse.

**Philippe BET** : Encore une intervention sur les rapports entre Lezoux et La Graufesenque ?

**Hugues VERTET** : Il me semble que nous avons ouvert un très vaste champ d'étude dans le rapport entre les ateliers du sud de la Gaule et ceux du centre. Finalement, nous n'avons pas publié grand-chose là-dessus. J'avais écrit un petit article, je crois, dans les R.C.R.F. Maurice Picon, dans les Annales de Pegasus, a montré l'évolution associée des techniques et de la commercialisation. Et puis Bettina Hoffmann, Alain Vernhet et Philippe Bet s'intéressent maintenant aux sujets qui sont tellement communs, curieusement, à l'époque tibérienne, entre les deux ateliers. Hier, j'ai rappelé qu'il y avait une histoire différente pour les ateliers du centre et du sud de la Gaule.

Je pense qu'on ne peut pas réduire l'étude de ces ateliers à l'évolution du produit, de la technique, de l'organisation ou de la commercialisation. Ces deux ensembles sont comme les enfants de la même famille ; il y a beaucoup de ressemblances mais ce ne sont pas des jumeaux. Ce sont deux ateliers qui sont séparés par la géographie, par l'histoire, par la culture, par le rôle du pouvoir ou des pouvoirs qui interviennent. Lezoux, au nord du Massif central, est tourné vers le centre de la Gaule ; La Graufesenque, au sud de ce même massif, est tournée vers la Méditerranée et l'Espagne. Lezoux fait partie des Arvernes qui sont bien différents des Rutènes. La Graufesenque est tout près d'une ville, dans une structure qui est de type plutôt méditerranéen ; Lezoux est à 30 km de la capitale des Arvernes et, dans ces régions, les quartiers artisanaux sont en général dans les campagnes. Pour les influences reçues, Lyon a un rapport beaucoup plus direct avec Lezoux que La Graufesenque, me semble-t-il. Lezoux me paraît plus marquée par Arezzo, dès le départ, par l'Italie, par le Proche-Orient, d'après ses modèles ; La Graufesenque, peut-être, plus par l'Italie.

On peut constater, par exemple, une organisation romaine, dès le départ, sous le règne de Tibère, dans l'Allier, avec la liste alphabétique des potiers que j'ai publiée. La Graufesenque a une structure différente qui se marque, par exemple, pour les pouvoirs établis, par l'installation de maisons, par un village, un fanum, la présence de flamines. Le pouvoir qui régit les ateliers du centre de la Gaule n'est pas structuré par de l'architecture et Lezoux, Les Martres, Vichy, Toulon, sont soumis à des pouvoirs qui sont moins apparents et plus flous.

Il faudrait donc, je crois, étudier plus soigneusement l'ambiance culturelle, sociale, économique, politique et religieuse qui existe dans les deux régions et dans ces deux lieux et qui traduit des productions différentes.

De là, dans un deuxième point, nous pourrions examiner aussi les manques et les besoins à satisfaire dans chacune de ces deux entreprises et la façon dont elles les ont résolus. Quels moyens se sont-elles donnés ? Par exemple, des échanges de produits à diverses époques, de divers groupes de céramiques, échanges alternatifs de La Graufesenque et Lezoux, échanges de moules, échanges de poinçons, va-et-vient de colporteurs et d'ouvriers d'un centre à l'autre. Et l'on remarquera que la route n'est pas si longue à travers le Massif Central !

Tout cela, ce sont des points qui me semblent très importants à élargir. Nous aurions là un chapitre de la romanisation de la Gaule qui serait la comparaison entre deux régions industrielles face à l'influence romaine ; une comparaison qui serait riche en conclusions sur l'histoire de la Gaule et l'influence de Rome, parce que nous avons une masse de documents énorme, bien plus qu'ailleurs.

Un autre problème pourrait être abordé : cette recherche comparative d'ateliers nous permet de définir comment ce produit commercial qu'est la sigillée a été vu par les clients. Le marché de cette époque ne demandait pas l'élaboration d'un produit nouveau mais la multiplication d'un produit étranger, fabriqué en Italie. Dès le départ, le

*produit doit être moins cher, accessible et correspondre aux caractéristiques déterminées, non par le fabricant, mais par le regard du client et les producteurs doivent discerner où se porte l'attention du client qu'il veut satisfaire. Au premier abord, c'est un produit qui est rouge : La Graufesenque le réalise vite ; à Lezoux, cela flotte un peu : il y a de l'orange, du jaune, il y a même de belles séries de Drag. 29 qui sont noirs ; cela ne se vend pas, cela ne correspond pas très bien au produit recherché. Cela doit être vernis et brillant : La Graufesenque a les moyens de le faire ; Lezoux atteint seulement un luisant mat qui est de qualité inférieure. Le décor doit être relief : La Graufesenque et Lezoux accèdent à la pratique du moule très rapidement et très facilement. Le décor doit être, pour le goût local, répétitif et symétrique et, finalement, peu importe le sujet : La Graufesenque comprend très bien cela ; Lezoux se centre, par erreur, sur des grands personnages italiques, des copies de Perennius, et ce n'est pas ce qui correspond au goût local. Certainement, le produit doit avoir des angles vifs et aussi une identité parfaite des assiettes, des tasses et la notion de service est dans le goût public : La Graufesenque comprend très bien cela avec les assiettes, les calices, les tasses —peut-être à cette époque, avoir une vaisselle de ce type faisait plus riche— ; Lezoux suit, mais modestement ; des services, à Lezoux, il n'y en a pas beaucoup ! Ce produit, pour plaire aux gens, doit porter un nom inscrit ; cela fait italique. Alors, il y a des mots qui sont épatants, comme Ateius ; on peut acheter des cachets italiens, les utiliser sur de la céramique de La Graufesenque. A Lezoux, on a "Ateini", on a "Perennius" qui se transforme en "Perenias". Et puis, sur certains produits, on voit "Arretina", "untel arretina fecit", c'est-à-dire untel a fait de la céramique arétine ; il fallait bien montrer que cela en était !*

*Il serait intéressant de voir comment a évolué ce goût à partir de ces paramètres du début. Ensuite, il reste quelques-uns de ces désirs du public mais ils évoluent ; le décor évolue, les formes évoluent. En somme, il y a beaucoup de sujets qui seraient beaucoup plus accessibles pour la compréhension de la romanisation si on comparait ces deux ateliers : La Graufesenque et Lezoux. La rencontre de deux régions, comment elles réagissent et comment un produit peut se présenter aux yeux des clients et quel est celui qui réussit le mieux ?*



## **II. ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES**



Philip KENRICK

## HOMMAGE AU PROFESSEUR H. COMFORT : LA SUITE DU *CORPVS VASORVM ARRETINORVM*

Tous ceux qui portent un intérêt à la céramique sigillée italique connaissent bien le catalogue indispensable dressé par August Oxé, le *Corpus Vasorum Arretinorum*, achevé en 1943 puis édité, en 1968, après la mort d'A. Oxé, par le Professeur Howard Comfort<sup>1</sup>. Alors qu'il travaillait à l'édition de l'ouvrage, Howard Comfort était déjà conscient du caractère lacunaire de cette œuvre de laquelle étaient absents le matériel inédit conservé, notamment, dans les musées des Etats-Unis ainsi que les estampilles, en nombre croissant, signalées dans les différents rapports de fouilles qui, d'une année à l'autre, venaient enrichir la documentation. Avec sagesse, Comfort s'était résolu à ne pas les intégrer dans le *corpus* d'Oxé et avait commencé, dans le même temps, à les rassembler pour un éventuel supplément.

Lorsque fut publié, en 1990, le *Conspectus* des formes de sigillée italique<sup>2</sup>, dont le premier objectif était de faciliter les références typologiques pour ce supplément, Howard Comfort était alors âgé de plus de 80 ans et il devint évident que la réalisation du travail qu'il avait entrepris devrait être achevée par un successeur. C'est ainsi que j'ai été chargé du projet et, après un large appel financier, j'ai pu en commencer la réalisation en 1992 avec l'intention de l'achever dans un délai de cinq ans. Les fonds alloués proviennent d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse, d'Autriche et des Etats-Unis, ce qui souligne l'intérêt international porté à ce travail.

### ÉTAT ACTUEL DU SUPPLÉMENT

J'ai en ma possession l'ensemble des notes de H. Comfort qui n'a pu que se réjouir de la réalisation de ses vœux avant de disparaître, en 1993. Cette documentation comprend environ dix mille fiches qui concernent soit du matériel déjà publié (assorties de commentaires et de révisions précieuses), soit des notes et frottis exécutés à l'occasion de visites de musées ou

encore des informations fournies par différents chercheurs. Cet ensemble est accompagné d'une abondante correspondance qui contient, souvent, des photographies, des frottis ou diverses informations qui lui ont été communiqués pendant plus de soixante années de recherches.

Mais la modernisation des moyens d'investigation, ainsi que le progrès des recherches dans notre discipline, m'a contraint à actualiser la méthode de travail. Il faut compléter toutes les données existantes en précisant la typologie d'après le *Conspectus* ; il faut également prendre connaissance des analyses chimiques de plus en plus fréquentes, etc. Le recours à l'informatique est assurément le moyen le plus fiable pour l'enregistrement et le classement des données, de même que pour en retirer toutes sortes d'informations concernant la localisation des ateliers, leurs caractéristiques, leur chronologie, leurs rapports commerciaux — en définitive, l'histoire de cette industrie.

### LE CATALOGUE INFORMATISÉ

Afin d'indiquer les possibilités de ce nouveau catalogue, les pages suivantes en présentent brièvement un aperçu. Le travail se fait avec un PC et le logiciel *Paradox* qui supporte une base de données "multi-fichiers" dont on peut visualiser la structure sur la Fig. 1. Neuf fichiers sont nécessaires pour représenter toutes les informations relatives à une estampille. Les fichiers sont reliés entre eux par le contenu de certains champs et ces liens sont indiqués, dans la figure, par des traits (par exemple, à partir du contenu du champ "Publication code" sur une fiche du fichier "RÉFÉRENCES", on peut arriver aux détails bibliographiques dans le fichier "PUB-NS").

La saisie des données se fait au moyen d'un formulaire à deux "pages" (soit deux écrans) qui se présen-

1 A. OXÉ et H. COMFORT, *Corpus Vasorum Arretinorum, A catalogue of the signatures, shapes and chronology of Italian Sigillata*, Antiquitas 3.4, Bonn, 1968.

2 E. ETTLINGER et alii, *Conspectus Formarum Terræ Sigillatæ Italico Modo Confectæ*, Materialien zur römisch-germanischen Keramik 10, Bonn, 1990.

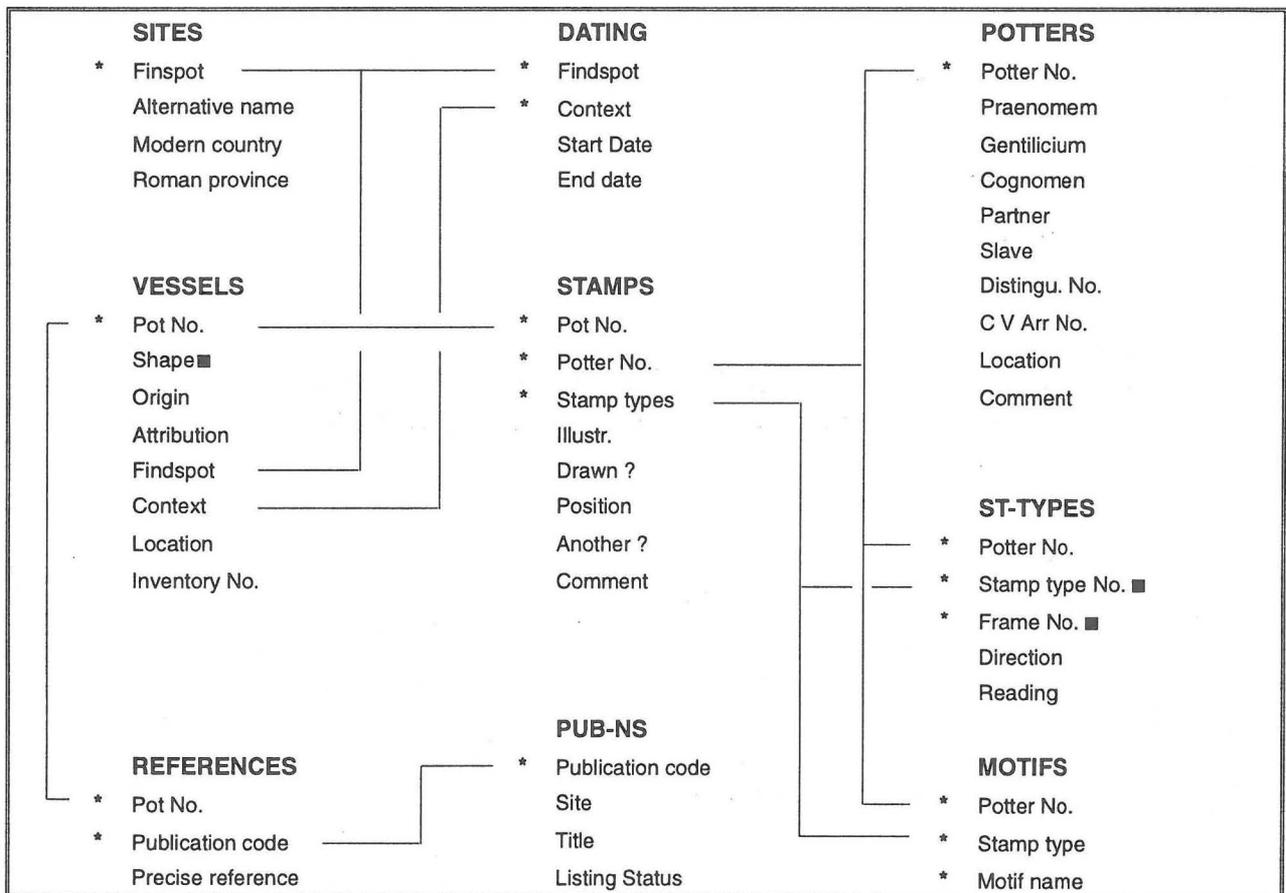


Figure 1 - Les neuf fichiers de la base de données du *Corpus Vasorum Arretinorum*. Sous chaque titre sont catalogués les différents champs du fichier ; les traits reliant les différents fichiers indiquent les champs qui soutiennent ces liens. Les champs marqués d'un astérisque constituent les "champs-clés" pour chaque fichier (dont la valeur ou la combinaison des valeurs sert à identifier une fiche unique) ; les carrés (■) désignent les champs qui renvoient aux catalogues externes (*Conspectus*, fac-similés des estampilles, liste des cadres).

tent successivement et qui sont illustrées par les Fig. 2 et 3. Ce formulaire sert à fournir des informations relatives à tous les fichiers et à mettre en évidence les rapports entre les uns et les autres. Chaque nouveau tesson reçoit automatiquement un numéro de série, après quoi on passe aux détails concernant le vase ("VESSEL"), tels que la forme, l'origine (si celle-ci est connue à partir de l'analyse de l'argile ou de toute autre manière), le lieu de découverte, le contexte archéologique, le lieu de conservation et le numéro d'inventaire. Pour le lieu de découverte ("Findspot"), la flèche indique un renvoi au fichier "SITES". Si le nom du site figure dans ce fichier, au départ du champ "Findspot", les autres détails géographiques apparaissent automatiquement, sinon le curseur passe au champ "Alternative name" pour la saisie des informations nécessaires. De la même façon, la combinaison "Findspot" + "Context" peut renvoyer (sans obligation) au fichier "DATING" (bien que, pour la sigillée italique, il y ait très peu de sites ou de contextes assez bien datés autrement que par la sigillée elle-même). L'entrée du numéro du potier fait apparaître ses propres références dans le fichier "POTTERS" ; on est incité à les entrer si elles n'existent pas (ce qui peut également signaler l'entrée d'un numéro erroné). Le type d'estampille est numéroté, de 1 à l'infini, pour chaque potier (théoriquement, chaque type d'estampille correspond à un poinçon) ; la rubrique

"Drawn ?" sert simplement à indiquer si l'illustration de ce tesson permet de définir le type (cf. Fig. 8).

Sur la deuxième page/écran (Fig. 3) on ajoute les détails du type d'estampille concernant la forme du cadre, le sens de la lecture, la rédaction de l'inscription et la liste des motifs ornementaux. Puis le champ "Position" indique si l'estampille est centrale, radiale ou externe, le champ "Illustration type" révélant ensuite le caractère des informations graphiques disponibles (en cas d'absence : "T" pour transcription sans illustration) qui peuvent influencer la valeur de l'attribution. Un champ libre est réservé pour les commentaires et, finalement, on peut ajouter autant de références bibliographiques qu'il y en a.

## CONSULTATION ET SORTIE

J'ai pu, jusqu'en mai 1994, enregistrer de cette façon plus de neuf mille tessons signés, et doubler le nombre de fac-similés reproduits dans le *Corpus* (soit environ 3200). Comment utiliser ces données ? C'est évidemment là que réside l'intérêt du catalogue ! Il est possible, par exemple, de classer les potiers selon l'ordre pseudo-alphabétique choisi par le *Corpus* (qui est assez mécanique bien que sa réalisation ne soit pas aisée ; cf. Fig. 4). On peut ou on pourra répertorier les potiers dont les produits sont représentés sur un site ou dans

Paradox for Windows - [CORPVS VASORVM ARRETINORVM: MAIN DATA ACCESS]

File Edit Form Design Properties Window Help

Pot No. : 1307 Add new records Set defaults

**VESSEL** L = Large (i.e. platter) NI = Not indicated  
 ↓ NL = Not listed in Conspectus

Shape (Consp.) : 12.3 Origin: Italy

Basis of attribution : A (Analysis) / K (In known) / V (Visual)

Findspot : Haltern

Context :

Present location : Haltern

Inv. No. : MAK V. 226

**SITE** Alt A Alt D

Alternative name :

Modern country : Germany

Roman Province : North

Dating, Start : -7 Basis End : 9

Potter No. : 2052 Stamp Type : 4 Drawn? : Y Y/N

**POTTER**

Præ. : Gentilicium : Cognomen : Slave : Partner :

L. TITIVS

Distinguishing No. :  Location : Arezzo

Comment on potter:

C V Arr No. : 2052

Figure 2 - *Corpus Vasorum Arretinorum*. Saisie des données, mode principal : copie de l'écran de la première page.

Paradox for Windows - [CORPVS VASORVM ARRETINORVM: MAIN DATA ACCESS]

File Edit Form Design Properties Window Help

Pot No. : 1307 Shape : 12.3 Alt D Set defaults Alt X

Potter No. : 2052 Drawn?  **STAMP-TYPE** Frame No. : 8 Direction : O O(rtho) / R(etro)

Stamp Type : 4 Reading : L·TITI

Position : C (Central) / R (radial) / E (external) / ? (Unknown)

Illustration type : D One or more of Drawing, Photo, Rubbing, Transcription, Vessel

Another different stamp on this vessel? : N Y/N

Additional motifs:

Comment on stamp:

Publication Code	Precise reference	Site	Title
C V Arr	No. 2052 68		A. Oxé & H. Comfort, <i>Corpus Vasorum Arretinorum</i> (Bonn 1968).
Schnurbein 1982	St. 789: pls. 15.143: 81	Haltern	S. von Schnurbein, <i>Die unverzierte Terra sigillata aus Haltern = Bodenaltertümer Westfalens 19</i> (Münster)

1388 of 9541 [STAMPS DB] Edit

Figure 3 - *Corpus Vasorum Arretinorum*. Saisie des données, mode principal : copie de l'écran de la deuxième page.

## ALPHABETICAL LIST OF POTTERS

List date: 16 Jun '94

Page 18

Potter No.	C V Arr	Name	Partner(P) / Slave(S)	Location/Comment
1666	1666	L. SARIVS L. L. SVRVS		
1671	1671	SATR()		Campania?.
3175	--	C. SATRIVS AMICVS		Po Valley?.
1285	1285	SATVRN(INVS)		Arezzo. External stamps, with M. PERENNIVS (1244).
1672	1672	SATVRNINVS		Po Valley.
1676	1676	SAVFEIVS		Arezzo.
1687	1687	SAVFEIVS	S: ASELLIO	
1689	1689	SAVFEIVS	S: CLITVS	Arezzo.
1692	1692	SAVFEIVS	S: DAMA	Arezzo.
1694	1694	SAVFEIVS	S: FELICIO	Arezzo.
1695	1695	SAVFEIVS	S: FELIX	Arezzo.
1696	1696	SAVFEIVS	S: HILARVS	
1698	1698	SAVFEIVS	S: OPTATVS	Arezzo.
1700	1700	SAVFEIVS	S: PHILOMVSVS	Arezzo.
1677	1677	L. SAVFEIVS		Arezzo.
3179	--	L. SAVFEIVS	S: EROS	
1681	1681	L. S(AVFEIVS) G(AVSA)		Arezzo. See comments by Ettlinger (1983, 60).
3152	--	C. SCAVIVS		Not Po Valley (Fabric A).
1708	1708	SCEVNIVS	P: SCEVNIVS	Arezzo. 'DVO SCEVNII'.
1707	1707	C. SCEVNIVS PRI(MVS)		
2329	2329	SCR()		
1713	1713	C. SE()		Arezzo.
3213	--	Q. SE()		
1717	1717	SECVNDIO		
1718	1718	SECVNDVS	[1]	'FECIT'.
1719	1719	SECVNDVS	[2]	Pozzuoli. Almost certainly a slave of N. NAEVIVS HILARVS.
1720	1720	SECVNDVS	[3]	Po Valley.
1721	1721	SECVNDVS	[4]	Miscellaneous stamps with this name.
3308	--	SECVNDVS	[5]	Arezzo. Slave of RASINIVS, external stamps.
3100	--	C. SEM()		
747	747	L. SEMPR(ONIVS)	P: L. GELLIVS	
1727	1727	SENECA		Po Valley.
3067		SENECIO		
1729		SENTIVS		Includes C V A
47		SENTIVS F		Arezzo.

Figure 4 - Extrait de la liste alphabétique des potiers.

Les numéros des potiers correspondent au *Corpus* original, dans la mesure du possible : certains (tels que 83bb ou 1004') ont dû être renumérotés et les nouveaux sont ajoutés à partir de 3001. L'ordre des numéros n'a aucune importance pour le soutien du système mais, pour pouvoir consulter commodément les dessins à la fin du projet, ils seront globalement révisés (ce qui peut se faire mécaniquement, sans difficulté).

une région, pour une période déterminée ou pour une forme spécifique. La Fig. 5 présente une liste des occurrences, pour un potier déterminé, qui comprend les types de timbres attestés, les formes de vases produits, les lieux de découverte, les origines attribuées et les références bibliographiques. Pour chaque artisan la liste est à jour et il ne faut que quelques secondes pour l'obtenir !

Dans le cas d'une estampille fragmentaire ou partiellement lisible, on peut interroger le fichier des types ("ST-TYPES") par le moyen du formulaire illustré à la Fig. 6, soit une marque incomplète *in planta pedis* à droite avec lecture dans le sens normal ("Ortho") se terminant par "PR" et précédée par un "S" en position incertaine. On peut spécifier, pour la recherche, le cadre de l'estampille à l'aide d'un numéro (ou d'un code : "ppr" indique une série de numéros possibles), les lettres lisibles et leurs positions. L'ordinateur répon-

dra, comme indiqué à la Fig. 7, en donnant une liste des quatre seules possibilités connues au catalogue ! A la suite de quoi, il y a peu de fac-similés à consulter. Ce genre de recherche démontre l'énorme puissance des logiciels d'aujourd'hui.

## DOCUMENTATION GRAPHIQUE

En ce qui concerne l'enregistrement et la sauvegarde des fac-similés, j'utilise également l'informatique en établissant un fichier graphique par potier, dans lequel je peux introduire chaque nouveau type à l'aide d'un scanner à plat (Fig. 8). Pour des raisons pratiques, je travaille seulement avec les dessins : si l'information dont je dispose est seulement sous forme de photographies ou de frottis, j'en fais un dessin. Ces fichiers sont progressivement mis à jour. Lorsque le projet sera achevé, il sera facile de disposer des illustrations, en

## CORPVS VASORVM ARRETINORVM, SUPPLEMENT

13 Jun '94

## LIST OF OCCURRENCES FOR POTTER NO. 725

(C V Arr No.: 725)

Name of potter: GAMVS

Supposed location of workshop : Pozzuoli

*Also at Lyon: La Muette XVII.*

Stamp type	Pos'n	Form	Findspot	Attribution-Comment	Pot No. Illus.	Publication Code	Precise reference
	C = Central R = Radial E = External			A = Analysis V = Visual K = Kiln site known	D = Drawing P = Photo R = Rubbing T = Transcription V = Vessel seen		
1: <b>GAMVS</b>	(Frame 48)						
	C	B4.10 g	Gianum		2560 D	Bémont 1976	St. 86, p. 141; fig. 15
2: <b>VS / GAM</b>	(Frame 126)						
	C	31.2	Halterm	Italy (A)	1081 D	Schnurbein 1982	St. 562: pls. 66.1563; 78
	C	31.2 ?	Halterm	Italy (A)	1082 D	Schnurbein 1982	St. 563: pls. 66.1564; 78
5: <b>CAMI</b>	(Frame 8)						
	C	B4.2 g	Sabratha	Certainly this type, including splayed lower edge of frame - PMK.	1943 V	Comfort 1982	No. 95: p. 503, pl. 66
6: <b>GA*MI</b>	(Frame 8)						
	C	22 ?	Halterm		1080 D	Schnurbein 1982	St. 561: pl. 78 (lost)
7: <b>GA*MA^I</b>	(Frame 8)	Circle x 5	Palm x 2				
	C	Cup	Lyon, La Muette	Lyon (K) 'Rare.'	1448 DP	Lasfargues & Vertet 1976	p. 57, no. XVII.3
8: <b>GA*MI</b>	(Frame 8)						
	C	Cup	Lyon, La Muette	Lyon (K) 'Rare.' Possibly = type 6 from Pozzuoli.	1446 DP	Lasfargues & Vertet 1976	p. 57, no. XVII.1
9: <b>GA*MI</b>	(Frame 187)						
	C	Cup	Lyon, La Muette	Lyon (K) 'Rare.'	1447 DP	Lasfargues & Vertet 1976	p. 57, no. XVII.2
10: <b>VS / CAM</b>	(Frame 128)						
	C	Cup	Pozzuoli	Looks suspiciously close to type 2, but different border shown.	2835 D	Bémont 1977 Comfort 1964	No. 82, fig. 3 No. 22

Total no. of occurrences recorded : 9

Figure 5 - Exemple d'une liste de solutions pour un potier déterminé.

**SEARCH FOR MATCHES FOR A STAMP  
FRAME OR FRAGMENTARY READING**

Frame no(s) :

Enter up to 4 numbers separated by " or "  
"ppr" and "ppi" (planta pedis right/left) are recognised short-hand

Pattern of characters :

Enter characters, including ligatures ("^") and punctuation (".", typed ".") where present.  
Use "@" to indicate one uncertain character.  
Use "." (typed as "..") to indicate more than one uncertain character.  
Upper/lower case is not taken into account.

Direction :  O (rtho) / R(etro)

Figure 6 - Copie de l'écran du formulaire pour rechercher les solutions possibles pour une estampille fragmentaire ou peu lisible.

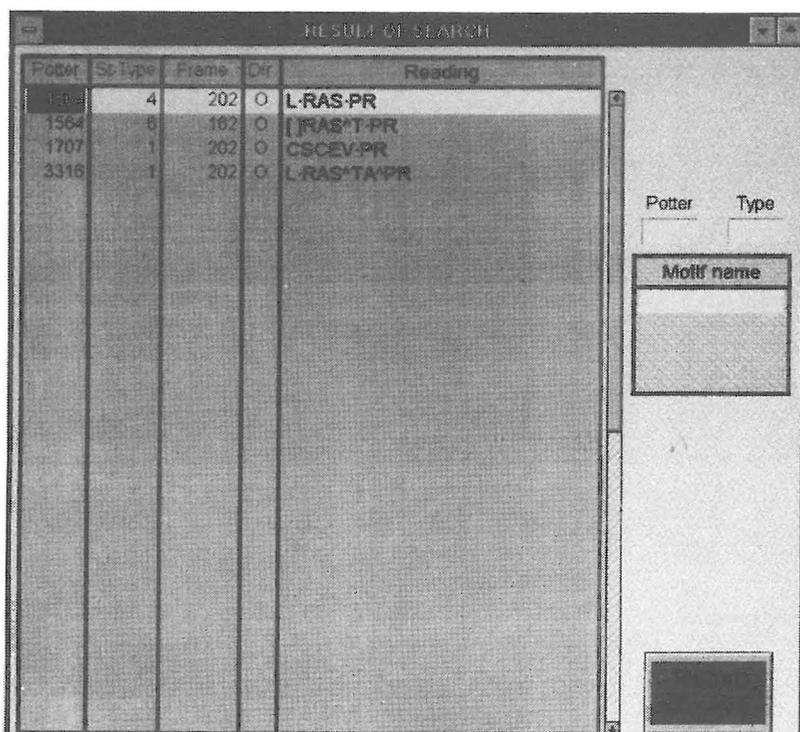


Figure 7 - Résultat, sur écran, correspondant à la recherche illustrée sur la Fig. 6.

GAMVS

725

1		<i>c: a</i>	9		1447	17
2		<i>c: b</i>	10		2835	18
3		<i>c: c</i>	11			19
4		<i>c: r</i>	12			20
5		<i>c: p</i>	13			21
6		<i>c: d</i>	14			22
7		1448	15			23
8		1446	16			24

Figure 8 - Exemple du fichier graphique pour le potier n° 725 (GAMVS, cf. Fig. 5).  
 Les numéros, à gauche, sont ceux des types ; ceux de droite indiquent soit une illustration du *Corpus* original (caractères gras, préfixe "c:"), soit le numéro de série du vase illustré.

grandeur nature, pour la publication. J'envisage, en effet, de réaliser un ouvrage reproduisant ces dessins, accompagnés de commentaires sur les aspects historiques et commerciaux de cette production. Ce catalogue sera diffusé sous la forme CD-Rom, format qui ne compromettra pas sérieusement la consultation mais qui sera capable de présenter toutes les informations recueillies. Les chercheurs auront également la possibilité de consulter la base de données pour leurs propres recherches.

## PLAN DE TRAVAIL

Pour cette grande réalisation, je limite essentiellement ma recherche aux estampilles qui ont fait l'objet d'une publication, pour deux raisons pratiques. En premier lieu, elles sont suffisamment nombreuses pour être représentatives et dispensent de visiter l'ensemble des musées et des réserves. Deuxièmement, ce système assure généralement que les tessons catalogués sont munis d'un numéro d'inventaire ou d'une tout autre identification exclusive. Il me paraît très important de pouvoir m'assurer ainsi de ne pas enregistrer deux fois le même tesson sans m'en rendre compte (cela étant dit, je ne fais aucune objection à enregistrer des objets inédits munis d'un numéro d'inventaire dans une collection identifiable). La bibliothèque de l'Ashmolean Museum d'Oxford, à côté de notre Institut d'Archéologie, est la plus complète d'Angleterre pour cette discipline et je peux y trouver presque toutes les grandes séries de publications européennes. Je suis néanmoins conscient que des informations importantes sont dissé-

minées dans de nombreuses revues de diffusion plus restreinte qui me sont inaccessibles : malheureusement, la bibliothèque de Howard Comfort, contenant tant d'articles qui lui avaient été adressés, a été offerte, il y a quelques années, au Collège de Bryn Mawr aux Etats-Unis. En conséquence, je serai reconnaissant de recevoir, dans la mesure du possible, les tirés-à-part qui sont susceptibles de m'intéresser<sup>3</sup>.

Pour ceux qui ont la responsabilité de publier des estampilles italiques ou qui veulent me communiquer des exemplaires inédits (sous la réserve évoquée *supra*), les informations souhaitées sont les suivantes :

1. Forme du vase : dessin (de préférence) ou référence au *Conspectus* ;
2. Description de la pâte et du vernis : seulement dans le cas où ils sont sensiblement différents des normes (!) ;
3. Origine attribuée et raison de l'attribution : caractéristiques visuelles, analyse, indices de production locale ;
4. Lieu de découverte et contexte ;
5. Lieu de conservation ;
6. Numéro de fouille ou d'inventaire ;
7. Illustration de l'estampille : frottis de bonne qualité, dessin grandeur nature et/ou tirage photographique agrandi deux fois (au minimum), avec échelle clairement indiquée ;
8. Position de l'estampille : centrale/radiale/externe ;
9. Projet de publication pour le matériel inédit.

Dans tous les cas, j'essaierai de répondre aux demandes d'identification<sup>4</sup>.



## DISCUSSION

Président de séance : B. LIOU

**Xavier DERU** : Je réalise ce même travail pour la céramique gallo-belge. Une chose est très gênante, quand on fait ce type de corpus, c'est qu'il n'y a aucune uniformisation dans le dessin des estampilles. Peut-être parlera-t-on des illustrations des estampilles demain mais une chose est certaine : je déteste qu'on noircisse les lettres ou le fond, la représentation en traits étant la meilleure. Il faudrait établir une technique adaptée pour la représentation des estampilles.

**Philip KENRICK** : Je pense qu'il n'y a pas de solution simple et satisfaisante à ce problème. Je travaille, évidemment, avec des photographies, des dessins et des transcriptions. Selon moi, la meilleure solution est de publier des dessins ainsi que des photographies. Le dessin peut indiquer des détails qui sont difficiles à éclairer pour une photographie mais, parallèlement, le dessin est interprétatif. Si on se méfie d'un dessin, il est très utile d'avoir également la photographie ; ainsi peut-on dire : "je comprends qu'ici on ait vu "E" mais je crois que c'est "R". Mais quand je travaille avec des publications qui ne présentent que des photographies, je dois en faire le dessin.

**Yves RIGOIR** : On peut se demander, sur l'illustration actuellement projetée (la Fig. 8), la marque qui est la plus lisible de la salle.

**Lucien RIVET** : Bien entendu, on n'attend pas de réponses puisqu'on en reparlera demain !

**Bernard LIOU** : Il n'y a pas de réponses, vraiment ? Pour ma part, je n'aime pas le fond noir !

**Lucien RIVET** : C'est le sujet de demain !

**Michel PASSELAC** : Demain, je ne serai pas là ; aussi donnerai-je mon opinion aujourd'hui. Je pense qu'il ne faut

3 Institute of Archaeology, 36 Beaumont Street, OXFORD OX1 2PG, GRANDE-BRETAGNE.

4 Je veux exprimer mes vifs remerciements à Roger Guéry et à Sylvie Saulnier qui, à diverses étapes, ont bien voulu lire mon texte et y apporter des améliorations dans le style.

*pas faire intervenir des questions de goût ou d'esthétique mais des questions de compréhension, d'intelligibilité du dessin. Dans tous les cas, on s'accorde à considérer que ce qui est en creux est en noir dans beaucoup de types de dessins ; si on retient cette règle, tout le monde comprendra ce qui est en creux et ce qui est en relief et c'est ce qui est le plus important dans la reproduction des estampilles de potiers.*

*Bernard LIOU : Quelle date vous fixez-vous pour la publication de ce travail ?*

*Philip KENRICK : Le projet est financé pour 5 ans. Avec ce délai, j'ai promis qu'il sera possible de présenter une publication et ma responsabilité est seulement de faire le supplément ; mais il y a une extension logique que je voudrais accepter qui consiste à intégrer les données du corpus originel d'Oxé, pour les statistiques ; cela prendrait environ deux années supplémentaires.*

*Bernard LIOU : Cela serait certainement très utile.*

*Claude SERIEYS : Vous avez dit que les informations enregistrées seront disponibles sous forme de CD. Elles sont actuellement en "Paradox". Pouvez-vous préciser sur quels types de micros ces Compact-Disc sont accessibles ; avez-vous regardé les éventuels problèmes de compatibilité notamment avec des PC IBM, par l'intermédiaire de Power PC ?*

*Philip KENRICK : J'ai parlé avec les informaticiens de l'Oxford University Press, au sujet de cette publication électronique. Cela change très vite, la technologie avance tout le temps. A présent, je ne m'en préoccupe pas beaucoup. Je crois que ce sera facile dans 5 ans ; des appareils pour lire, pour consulter les CD seront moins chers, plus communs et la compatibilité devient de moins en moins un problème.*

\* \*  
\*

Jean-Louis JOUANAUD<sup>1</sup>

## LES TIMBRES SUR TUILES DE THÉODORIC ET ATHALARIC

À Charles Di Puma

La déposition de l'empereur-enfant Romulus Augustule et son départ vers un exil doré en Campanie marquent la fin de l'empire d'Occident en 476<sup>2</sup>. Le nouvel homme fort d'Italie, Odoacre, est à la fois général romain et « roi » de peuples germaniques qui constituent l'armée « romaine » qu'il commande. Cette évolution a été préparée par la totale instabilité du pouvoir impérial en Occident depuis la mort, en 455, de Valentinien III, le dernier empereur de la dynastie théodosienne. Cependant, si l'absence d'un empereur et la présence d'un roi sur le sol italien marquent une rupture d'ordre institutionnel, il convient de considérer que la tradition impériale se maintient à Constantinople avec l'empire d'Orient, que l'Italie reste une pièce maîtresse du monde romain et enfin que la Gaule — directement au Sud, moins directement au Nord — subit continuellement une forte attraction italienne.

Ces remarques prennent tout leur sens à partir de 488 puisque l'empereur d'Orient Anastase détourne un de ses généraux — dont l'ambition le gêne — vers l'Italie pour la reprendre à l'« usurpateur » Odoacre. C'est sur mandat impérial, donc, que Théodoric l'Amale prend possession militairement de l'Italie (489-493). Théodoric a vécu comme otage et a été formé à la cour de Constantinople. Il y devient haut fonctionnaire impérial, civil et militaire (consul, patrice, maître de la milice). Mais il est aussi roi des Ostrogoths, le peuple germanique qui forme l'ossature de ses troupes « romaines ». Par une habile politique qui mêle la diplomatie, les guerres et les aspects dynastiques, *Theodericus rex* dirige après 507 un ensemble continu en Méditerranée occidentale qui comprend — de part et d'autre de l'Italie — la Dalmatie, la Provence et l'Espagne wisigothique.

A sa mort, en 526, son petit-fils Athalaric lui succède d'abord. Cependant, après de nombreuses vicissitudes, les royaumes d'Occident ne pourront résister à l'assaut des troupes de l'empereur d'Orient, Justinien, conduites par le général Bélisaire.

Malgré l'absence de résidence impériale en Italie, ce long demi-siècle appartient bien à l'Antiquité — Antiquité tardive, certes — et les réalités matérielles que nous y rencontrons relèvent de ce champ d'études. C'est pourquoi il nous a paru intéressant d'ouvrir le dossier sur la fabrication des tuiles en Italie au début du VI<sup>e</sup> s. Seules une analyse des pâtes et la mise en évidence d'une typologie fine des modules permettraient de recenser les tuiles qui relèvent exactement de la période qui nous intéresse ici — ce travail reste à faire totalement — et d'en cerner l'importance numérique. Seules elles permettraient de connaître les lieux et les types d'intervention (réparation, création, récupération...). Faute de telles études, nous ne nous aventurerons pas sur ce terrain. Toutefois des documents archéologiques sûrs existent : ce sont des timbres sur tuiles datés de Théodoric et d'Athalaric.

Il existe également une lettre de Cassiodore, un « ministre » des rois ostrogoths. Elle appartient au recueil des *Variae* et est datée des années 507-511 par les éditeurs<sup>3</sup>. Bien que les deux types de documents imposent une même image, très « impériale », de l'activité de fabrication des tuiles, il a paru intéressant, dans un premier temps, de s'intéresser à la datation des timbres, à leur place dans l'œuvre éditoriale des rois ostrogoths en Italie et surtout à leur signification politique. Il resterait ensuite — ce que nous n'avons pas fini de faire — à confronter ces résultats à ceux que l'on peut tirer de la lettre de Cassiodore.

1 Maître de Conférences d'Histoire à l'Université de la Méditerranée (Aix-Marseille II), Cité du Livre, Aix-en-Provence.

2 E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, I, 1959, p. 398-399 ; II, 1949, p. 39-54.

3 Cassiodore, *Var.* I, 25.

## L'AQUEDUC DE RAVENNE

L'activité édilitaire de Théodoric est bien connue — en plus des documents archéologiques et de nombreux textes de Cassiodore — par l'Anonyme valésien, une source qui ne lui est pas particulièrement favorable et qui est de très peu postérieure à sa mort :

« 70. [ ... ] Il était en effet amateur de constructions et restaurateur de cités. 71. C'est pourquoi il a restauré l'aqueduc de Ravenne que l'empereur Trajan avait fait et, longtemps après, y a fait couler l'eau. Il a fait le palais jusqu'à l'achèvement mais ne l'a pas dédié. Il a achevé les portiques autour du palais. De plus, à Vérone, il a fait les thermes et le palais et a ajouté un portique de la porte jusqu'au palais. Il a rénové l'aqueduc qui avait été détruit depuis longtemps et y a fait couler l'eau. Il a entouré la cité d'autres remparts nouveaux. De plus, à Pavie, il a fait le palais, les thermes, l'amphithéâtre et d'autres remparts de la cité. 72. Mais il a accordé aussi de nombreux bienfaits à d'autres cités »<sup>4</sup>.

Chez l'Anonyme, par le vocabulaire et l'idéologie sous-jacente, Théodoric a une image impériale très marquée : il est nominalement continuateur de Trajan ; il construit des palais et surtout des remparts, ce qui relève du pouvoir éminent de l'empereur. Ce texte mériterait un commentaire complet que nous ne pouvons développer ici. Dans ses *Chronica*<sup>5</sup>, Cassiodore attribue à l'année 502 une restauration de l'aqueduc de Ravenne. Or, deux timbres sur des canalisations de plomb (Fig. 1) semblent conforter ces témoignages :

*D(ominus) N(oster) Rex Theodericus ciuitati reddidit*  
(« Notre seigneur, le roi Théodoric a rendu à la cité »).

L'emploi de l'épithète impériale *Dominus noster* n'a rien de banal. Elle n'est que modérément adoucie par



Figure 1 - Timbre sur *fistula* de plomb trouvée à Ravenne (d'après L. Prati (éd.), *Flumen.....*, p. 28).

celle de *rex* qui précède le nom de Théodoric. Comme les témoignages de l'Anonyme et de Cassiodore, les timbres sur plomb affirment que l'aqueduc de Ravenne a été « rendu » — donc après une interruption — grâce sans doute à une restauration. Il est tout à fait permis d'imaginer, à l'époque de Théodoric, un travail de type déjà archéologique sur le tracé pour le fonctionnement de l'aqueduc de Ravenne<sup>7</sup>. Mais nous savons par une des *Variae* de Cassiodore<sup>8</sup> qu'au moins une autre opération de réfection de l'aqueduc de Ravenne a eu lieu dans les années 523-526. Les tuyaux de plomb peuvent donc tout aussi bien appartenir à cette autre phase de la restauration.

## LES TIMBRES ROYAUX

Les timbres sur tuiles ont été publiés dans le tome XV du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, sous les numéros 1663 à 1670 pour le roi Théodoric et 1671 à 1675 pour le roi Athalaric. Leur étude a été reprise par Herbert Bloch<sup>9</sup> puis par Valeria Righini<sup>10</sup>.

La même titulature « impériale » apparaît dans les timbres sur tuiles de Théodoric. Quatre formes principales ont été publiées. Nous les développons :

*D(omino) n(ostro) rege Theod(e)rico* (C.I.L. XV,1663)

*Reg(nante) d(omino) n(ostro) Theoderico bono Rom(a)* (id., 1664-1666)

*Reg(nante) d(omino) n(ostro) Theoderico bono Romae p(er) ind(ictionem) IIII (quartam)* (id., 1667)<sup>11</sup>

*Reg(nante) d(omino) n(ostro) Theoderico felix Roma* (id., 1668-1669).

Les trois formes connues pour des timbres d'Athalaric sont très ressemblantes :

*Reg(nante) d(omino) n(ostro) Athalarico bon(o) Ro[mae]* (id., 1673)

*Reg(nante) d(omino) n(ostro) Athalarico bono Romae i(n)d(ictione) V (quinta)* (id., 1674)

*Reg(nante) d(omino) n(ostro) Athalarico felix Roma i(n)d(ictione) V (quinta)* (id., 1675)

Avec les rois Théodoric et Athalaric, au début du VI<sup>e</sup> s., c'est donc l'ancienne tradition des timbres sur tuiles qui reprend. Cependant, le formulaire est en grande partie original. Certes, l'utilisation de

4 *Erat enim amator fabricarum et restaurator ciuitatum. 71. Hic aquae ductum Rauennae restaurauit, quem princeps Traianus fecerat, et post multa tempora aquam introduxit. Palatium usque ad perfectum fecit, quem non dedicauit. Portica circa palatium perfecit. Item Veronae thermas et palatium fecit et a porta usque ad palatium porticum addidit. Aquae ductum, quod per multa tempora destructum fuerat, renouauit et aquam intromisit. Muros alios nouos circuit ciuitatem. Item Ticino palatium, thermas, amphitheatrum, et alios muros ciuitatis fecit. 72. Sed et per alias ciuitates multa beneficia praestitit.* (« Anonymi Valesiani pars posterior », *Ammianus Marcellinus*, III, éd. J. C. Rolfe, 1952, p. 552).

5 Cassiodore, *Chronica ad annum 519*, M.G.H. AA 11, éd. Th. Mommsen, 1894, p. 109-161.

6 L. PRATI (éd.), *Flumen aqueductus. Nuove scoperte archeologiche dagli scavi per l'acquedotto della Romagna*, Bologne, 1988. D'assez bonnes photos des timbres, malheureusement sans échelle, p. 28, 47 et 48.

7 *Ibid*, p. 107-108 : description et photo d'un timbre sur tuyau de plomb en amont de l'aqueduc (T.A.P.C.V). Elle n'a pu être développée, mais paraît plus ancienne. Elle a pu servir de modèle.

8 Cassiodore, *Var. V*, 38.

9 H. BLOCH, Ein datierte Ziegelstempel Theoderichs des Grossen, dans *Römische Mitteilungen*, 66, 1959, p. 196-203.

10 V. RIGHINI, Felix Roma — Felix Ravenna. I bolli laterizi di Teoderico e l'attività edilizia teodericiana in Ravenna, dans *Corsi di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, 33, 1986, p. 371-398 ; V. RIGHINI, Materiali e tecniche da costruzione in età tardoantica e altomedievale, *Storia di Ravenna*, 2, 1, p. 193-221, Ravenna, 1991.

11 L'exemplaire décrit dans le C.I.L. est incomplet. L'abréviation ligaturée de *per* est comprise comme un monogramme christique. Nous donnons la reproduction du timbre complet, trouvé postérieurement (Fig. 3).

*D.N. (Dominus noster)* pour des timbres sur tuiles est attestée antérieurement<sup>12</sup>. Mais plusieurs éléments comme *rex Theodericus, regnante Theoderico* ou *Athalarico, bono Romæ* et *felix Roma* n'ont pas de correspondance dans les timbres connus du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s.

Un des éléments nouveaux est plus particulièrement intéressant pour notre démonstration : la précision chronologique fournie par l'indiction. Il s'agit, en principe depuis 313, d'une suite de quinze années entre deux révisions cadastrales pour l'établissement de l'impôt. Chaque année est nommée par l'adjectif numéral ordinal qui indique la position dans la suite des quinze années. La quatrième indiction pourrait — en toute rigueur — concerner pour Théodoric les années 496, 511 ou 526. Cependant la proximité des formulaires des tuiles de Théodoric pour la quatrième indiction (Fig. 2 et 3) et d'Athalaric pour la cinquième indiction font pencher nettement vers la dernière date, c'est-à-dire 526. Il semble donc bien que nous ayons, à Rome, une production bien datée de la toute fin du règne de Théodoric et du début de celui d'Athalaric<sup>13</sup>. On peut éviter provisoirement la question de la dépendance — probable — de ces nouveautés du formulaire avec les traditions orientales contemporaines : Il est manifeste que Théodoric et Athalaric — ou ceux qui les conseillaient — donnaient un sens précis à la reprise de la tradition de dater les timbres sur tuiles.

### ROME, MILAN ET RAVENNE...

Deux faits doivent encore attirer l'attention : d'abord, les timbres de Théodoric et d'Athalaric n'apparaissent que sur des tuiles. Aucun n'a été, à ce jour, trouvé sur

une brique. Existait-il encore des fabriques de briques ou la récupération suffisait-elle ? Ensuite, ces timbres viennent presque tous de Rome même. Seuls quelques exemplaires groupés ont été signalés à Milan<sup>14</sup>, sur des tuiles provenant de la basilique de saint Calimerus. On connaît une restauration de cette basilique par l'évêque Laurent (env. 489-508) par dix vers d'Ennode, contemporains des travaux : *Versus in basilica sancti Calimeri quando reparata est*<sup>15</sup>. Mais le rôle du roi Théodoric n'est pas mentionné dans le poème. Rien ne prouve donc — en toute rigueur — que les tuiles timbrées proviennent de la restauration laurentienne du bâtiment. Par ailleurs, seule une analyse des pâtes permettrait de dire si les tuiles de Milan ont la même origine que celles de Rome. Peut-être sommes-nous ici victimes du hasard des découvertes ? Mais il faut retenir que seules les deux anciennes résidences impériales d'Italie ont livré des timbres sur tuiles de Théodoric.

Qu'en est-il à Ravenne ? A Rome et à Milan, Théodoric semble ne s'être occupé que de restaurations. A Ravenne, par contre, il a fait ériger de nouvelles constructions. Il est donc assez étonnant de constater l'absence à Ravenne — mais aussi à Vérone, Pavie ou d'autres villes — de timbres sur tuiles de Théodoric ou d'Athalaric. Pour les briques, il est certes possible d'imaginer une récupération sur des édifices anciens, mais on ne peut le faire pour les tuiles. Pour couvrir un toit ou construire un aqueduc maçonné, les tuiles doivent être entières. On ne peut croire qu'à Ravenne, en plein développement, on ait pu trouver, dans des bâtiments aux toitures endommagées, un nombre suffisant de tuiles indemnes. Il est hors de doute que des tuiles



Figure 2 - Timbre sur tuile de Théodoric trouvée à Rome, C.I.L. 1664 (d'après N. Broccoli, *Archeologia et Medioevo*, Bari, 1986, p. 201).



Figure 3 - Timbre sur tuile de Théodoric trouvée à Rome, C.I.L. 1667 (d'après V. Righini, *Felix Roma ...*, p. 378).

12 Voir un exemple à Rome, avec Arcadius, empereur d'Orient au début du V<sup>e</sup> s., C.I.L. XV, n° 1660.

13 On ne sait pas toujours si l'année d'indiction commence le 1<sup>er</sup> janvier, comme le consulat, ou le 1<sup>er</sup> septembre. Dans ce dernier cas, la production des tuiles pourrait même correspondre aux mois d'août et septembre 526.

14 S. FIORILLA, Bolli e iscrizioni su laterizi altomedievali del territorio lombardo, dans *Archivio Storico Lombardo*, 1986, p. 17-19.

15 Ennodius, *Carmina* 2, M.G.H., AA 7, n° 183, p. 158.

ont été fabriquées pendant toute l'Antiquité tardive, même quand l'absence de timbres explicites ne permet pas une attribution indiscutable. On peut donc affirmer que des fabriques de tuiles ont existé autour d'un centre de construction aussi intense que Ravenne. L'absence des timbres ne peut provenir que d'un traitement différent, que ce soit pour des raisons chronologiques ou politiques.

## LE MONOGRAMME DE THÉODORIC SUR CHAPITEAU ET SUR MONNAIES

A Ravenne, outre les *fistulæ* de plomb de l'aqueduc, le nom *Theodericus* apparaît — sous forme de monogramme — sur les chapiteaux de l'église Saint-André-des-Goths (Fig. 4), une église arienne du VI<sup>e</sup> s., aujourd'hui détruite<sup>16</sup>. La spectaculaire ressemblance du monogramme des chapiteaux avec celui qui apparaît sur les monnaies de Théodoric ne saurait être fortuite<sup>17</sup>. Or une étude même superficielle du catalogue des monnaies publié par E. Arslan permet de voir qu'un quart de silique, de l'atelier de Rome, qui porte à la fois le nom de l'empereur Justin I<sup>er</sup> et le monogramme de Théodoric, est datée des années 518-526 par l'intersection des deux règnes. Elle ne porte pas l'abréviation *D.N.* Les monnaies qui suivent, datées de 526-527, ont encore le nom de Justin I<sup>er</sup> associé au monogramme puis au nom d'Athalaric. Avec ce dernier, dans tous les cas, l'abréviation *D.N.* (*Dominus noster*) est présente. Nous avons donc une date qui concorde parfaitement avec les quatrième et cinquième indictions des timbres sur tuiles.



Figure 4 - Monogramme de Théodoric sur chapiteau de Saint-André-des-Goths (d'après M. Pierpaoli, *Storia...*, pl. XXI).

Dans les *Variae* de Cassiodore, réunies en recueil après 538, les expressions au pluriel *dominos uestros*, *dominos nostros*, *nostris dominis* ne se rencontrent qu'autour de 535 et concernent des successeurs de Théodoric. Par contre, une très belle série décline à tous les cas *dom(i)nus auus noster* (« notre seigneur grand-père ») pour désigner avec insistance Théodoric,

par la bouche de son successeur Athalaric à partir de 526<sup>18</sup>.

Le dossier des timbres sur tuiles amène donc à considérer que l'apparition de la titulature avec *D(ominus) N(oster)* dépend d'une chronologie précise, qui permet d'expliquer l'essentiel des distorsions géographiques que nous avons signalées.

Mais cette titulature donne forcément aussi une indication idéologique et politique. Il est donc important de repérer sa plus ancienne apparition. Les index de l'œuvre épistolaire d'Ennode qui embrasse la période 503-513 ne mentionnent pas d'occurrence de *Dominus noster*<sup>19</sup>.

En l'état actuel de l'enquête, les plus anciennes mentions se trouvent dans les *Chronica* de Cassiodore<sup>20</sup>. Il s'agit d'une liste consulaire, adressée en 519, à l'occasion de son consulat, à Eutharic, gendre du roi Théodoric. De son union avec Amalasonthe, la fille du roi, est né le futur roi Athalaric. Dans les *Chronica*, les noms de Théodoric et Eutharic sont systématiquement précédés de l'abréviation *D(ominus) N(oster)*. Pour l'année 484, celle du consulat de Théodoric, alors fonctionnaire impérial oriental, l'abréviation est aussi présente. Cette mention nous assure qu'il s'agit bien d'une réfection — en 519 — et non de la reproduction d'une titulature réelle lors des événements. En 519, Eutharic a pour collègue, au consulat, le tout nouvel empereur Justin qui, lui, a droit à l'abréviation *Aug(ustus)*. C'est sans doute à cette occasion qu'Eutharic, alors successeur virtuel de Théodoric, est adopté « par les armes » par l'empereur, ce qui le fait entrer symboliquement dans la famille impériale d'Orient. Notons que pas une fois dans les *Chronica* il n'y a d'identification complète entre les empereurs d'Orient (*Augustus*) et les rois en Italie (*Dominus*). Mais il semble que se met en place une politique dynastique très précise en Occident, en faveur de la famille amale, celle de Théodoric.

## L'OFFICINE DE IUSTUS

Une autre partie de certains timbres de Théodoric — dont nous n'avons pas parlé jusqu'à présent — attire l'attention, la mention d'une *officina* :

*de officina Iusti* (C.I.L. XV, 1664),

*ex officina Iusti* (id., 1668).

Ce ne sont pas les timbres les plus nombreux qui ajoutent la mention de l'officine. En ce qui concerne l'organisation de la production, il n'est pas permis d'aller plus loin qu'un début de recherche sur Iustus, le titulaire de l'officine. Pour l'Antiquité tardive, les listes prosopographiques laïques nous proposent dix-sept porteurs de l'anthroponyme Iustus<sup>21</sup>. Deux seulement ont un lien

16 M. PIERPAOLI, *Storia di Ravenna, dalle origini all'anno mille*, Ravenne, 1990, pl. XXI.

17 E. A. ARSLAN, La moneta dei Goti in Italia, dans *I Goti*, Milan, 1994, p. 252-265.

18 J.-L. JOUANAUD, *Les mots du pouvoir dans les Variae de Cassiodore. Annexe 2*, Thèse de l'Université de Provence, 1994, p. 111 ; microfiches Lille-Thèses.

19 Ennodius, *Opera*, M.G.H., AA 7, éd. F. Vogel, 1885, p. 380. Les datations sont fournies par Johannes SUNDWALL, *Abhandlungen zur Geschichte des ausgehenden Römertums*, Helsingfors, 1919, p. 72-83. Malheureusement la reproduction des monnaies est impossible.

20 Cassiodore, *Chronica ad annum 519*, M.G.H. AA 11, éd. Th. Mommsen, 1894, p. 109-161.

21 A.H.M. JONES, J.R. MARTINDALE, J. MORRIS, *The prosopography of the Later Roman Empire*, 1, a.d. 260-395, p. 490 ;

avec la ville de Rome ou une position chronologique compatible avec le *lustus* des tuiles. Le premier est un sénateur, noté comme *uir spectabilis* sur un siège du Colisée<sup>22</sup>, pas avant les années 476-483.

Il peut éventuellement être encore vivant dans les années 520. Le second, un collaborateur de Cassiodore à la préfecture du prétoire, devient *sextus scholaris* dans les années 534-535, après de « fidèles services » auprès de « plusieurs chefs »<sup>23</sup>, ce qui indique un service assez long qui a fort bien pu commencer dans les années 520. Sans argumenter au fond, nous pouvons affirmer que cette nomination place *lustus* dans le cercle des *uir spectabiles*. Il n'est malheureusement pas possible d'associer avec certitude le *lustus* des tuiles avec l'un ou l'autre des deux noms fournis par la prosopographie. On note, cependant, qu'ils renvoient tous deux à une classe d'hommes, les *spectabiles*, des sénateurs de second rang, qui ont eu un rôle important dans la mise en œuvre de la politique de Théodoric et de Cassiodore.

## LA LETTRE DE CASSIODORE

Si, autour des années 526-527, les timbres sur tuiles témoignent d'une activité éditiltaire certaine des rois ostrogoths et de la mise en place d'une politique nou-

velle de succession dynastique, la lettre de Cassiodore adressée au *uir spectabilis* Sabinianus — qui sera l'objet d'un autre article — oblige à se poser la question de la continuité des activités de tuilerie dans un lieu de la campagne de Rome, le *Portus Licini*, déjà connu par des timbres sur briques du II<sup>e</sup> s.<sup>24</sup>. Il s'agit alors — autour de 507/511 — d'assurer la collecte de tuiles sous forme d'impôts pour l'embellissement de Rome.

Une lecture trop rapide des nombreux témoignages littéraires et archéologiques pourrait faire croire à l'existence de phénomènes de longue durée. En les analysant un à un, on ouvre la possibilité d'une lecture chronologique plus fine. Le roi, certes, a d'abord repris en main les ateliers de production de tuiles qui, à l'évidence, existent toujours. Dans un second temps seulement, probablement en liaison avec l'accession au trône de l'empereur Justin I<sup>er</sup> en Orient (518) et peut-être avec la naissance de son petit-fils Athalaric, le roi Théodoric donne un sens très particulier à ses interventions qu'elles soient éditiltaires ou monétaires, particulièrement à Rome : il faut préparer une succession et donner une légitimité à l'héritier présomptif. Ce sera d'abord Eutharic, son gendre qui meurt prématurément, puis Athalaric, son petit-fils.



## DISCUSSION

Président de séance : B. LIOU

**Bernard LIOU** : Il faut remercier Jean-Louis de ce très bel exposé parce qu'il nous a plongé, avec plaisir, dans l'Histoire, et même, dans plusieurs siècles d'Histoire. Je crois qu'il est tout à fait convaincant lorsqu'il parle des buts politiques poursuivis par Théodoric et par son successeur. Il faut également dire que Jean-Louis vient de soutenir une très belle thèse sur "Les mots du pouvoir dans les *Variæ* de Cassiodore" : Il reste plein de son sujet.

Deux détails. En ce qui concerne le mot "portus", la traduction par "entrepôts" paraît tout à fait s'imposer. Pour le commerce de l'huile de Bétique, il y a beaucoup d'inscriptions sur amphores Dressel 20 qui portent ce nom de "portus" et il semble bien que ces portus sont situés au bord du Guadalquivir, que ce sont des endroits où est entreposée la marchandise, c'est-à-dire des amphores à huile. En ce qui concerne Licini, tu as la possibilité d'une mise en relation avec les Licini Surae, des gens liés aux Calvisi Rusones dont est issu le mari de Domitia Lucilla Major — enfin, le deuxième mari — et qui, par conséquent, est tout à fait en relation avec cette famille impériale qui est à la fois celle d'Hadrien et celle de Marc-Aurèle.

**Jean-Louis JOUANAUD** : Le malheur, c'est que Licinius Sura n'apparaît pas comme dominus...

**Bernard LIOU** : Non.

**Jean-Louis JOUANAUD** : ... de *figlinæ*. En revanche, il y a énormément d'affranchis qui portent le nomen Licinius et qui, donc, doivent être liés à cette famille. Mais comme Sura n'apparaît pas lui-même comme dominus, on n'arrive pas à faire nettement le lien.

J.R. MARTINDALE, *P.L.R.E.* 2, a.d. 395-527, p. 651 ; J.R. MARTINDALE, *P.L.R.E.* 3A, a.d. 527-641, p. 758-760. Notre *officinator* n'est pas mentionné.

22 « *lustus* 3 », *P.L.R.E.* 2, p. 651 ; *C.I.L.* VI, 32209 ; A. CHASTAGNOL, *Le sénat romain sous le règne d'Odoacre. Recherches sur l'épigraphie du Colisée au V<sup>e</sup> siècle*, Bonn, 1966, p. 75.

23 « *lustus* 1 », *P.L.R.E.* 3A, p. 758 ; Cassiodore, *Var.* XI, 26.

24 Les *Variæ* sont un recueil de 480 actes répartis en douze livres dont, après une préface, les cinq premiers comprennent des lettres écrites au nom du roi Théodoric par Cassiodore, alors questeur puis maître des offices. Voir J.-L. JOUANAUD, *op. cit.*

**Bernard LIOU** : *On n'arrive pas à faire le lien, bien sûr. Il est temps que je donne la parole aux autres sur ce bel exposé, un peu dépayçant, il est vrai.*

**Lucien RIVET** : *Dépayçant et, peut-être, déstabilisant ! Peut-être que la salle est sous le choc !*

**Jean-Louis JOUANAUD** : *C'est un message pour dire que, malgré tout, les textes et l'archéologie peuvent bien vivre ensemble.*

**Bernard LIOU** : *Absolument !*

**Jean-Louis JOUANAUD** : *Mais cela nécessite une prudence extrême. Il ne faut pas aller trop vite.*

**Bernard LIOU** : *Et puis, si vous avez regardé un peu le latin de Cassiodore, cela pose beaucoup de problèmes. Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'interprétation est difficile, mais passionnante.*

\* \*  
\*

Madeleine CAVALIER<sup>1</sup>

## LES AMPHORES RICHBOROUGH 527. DÉCOUVERTE D'UN ATELIER À PORTINENTI (Lipari, Italie)

Lipari est une des Iles Eoliennes, une des sept îles qui se trouvent dans la mer Tyrrhénienne, au nord de la Sicile, à l'ouest de la Calabre.

Sa position stratégique qui domine une des voies commerciales les plus importantes de la Méditerranée, celle du détroit de Messine, lui a valu une grande importance dans l'Antiquité préhistorique et classique.

A toutes les époques, la vie s'est en grande partie concentrée sur le château, coupole de lave qui surgit de la mer sur le côté oriental de l'île, au fond d'une grande baie protégée au nord par le promontoire du Monte Rosa.

Les fouilles conduites dans l'île depuis quarante ans ont mis au jour sur l'acropole de Lipari un vrai tell qui nous donne une stratigraphie parmi les plus complètes que nous connaissons en Méditerranée occidentale et constitue un paradigme pour la succession des cultures préhistoriques de toutes les régions environnantes (Sicile, Italie péninsulaire).

L'acropole a été le siège de l'habitat le plus important de l'archipel éolien dès le début du Néolithique Moyen jusqu'à la fin de l'Age du Bronze.

La Lipàra grecque a été fondée au cours de la cinquantième Olympiade (580-576 av. J.-C.) par un



Figure 1 - La baie de Portinenti au sud de la ville ancienne et moderne de Lipari.  
A gauche, la zone de la fouille ; au fond et à droite, l'acropole.

<sup>1</sup> Directeur de Recherche au C.N.R.S. Lors du congrès, cette communication a été présentée par P. Borgard (NDLR).

groupe de Cnidiens auquel s'ajouta peut-être un groupe de Rhodiens. Elle a donc été une des dernières colonies grecques d'Occident et certainement une des plus petites. Mais au cours des trois siècles de son existence, en tant que Polis libre et indépendante, elle a joui d'une considérable prospérité. Un des témoignages importants de cette prospérité est la richesse des mobiliers funéraires de sa nécropole.

Les Cnidiens s'établirent sur l'acropole de Lipari, sur

cette place forte entourée de hautes falaises qui constituaient une vraie forteresse naturelle, et qui avait été pendant des millénaires le siège des habitats préhistoriques.

Très vite, la ville se développa vers la plaine. Au cœur de la ville moderne, nous avons identifié une grande muraille en appareil polygonal, datée des environs de 500 av. J.-C., qui correspond à une première enceinte fortifiée de la ville basse. La ville s'est ensuite

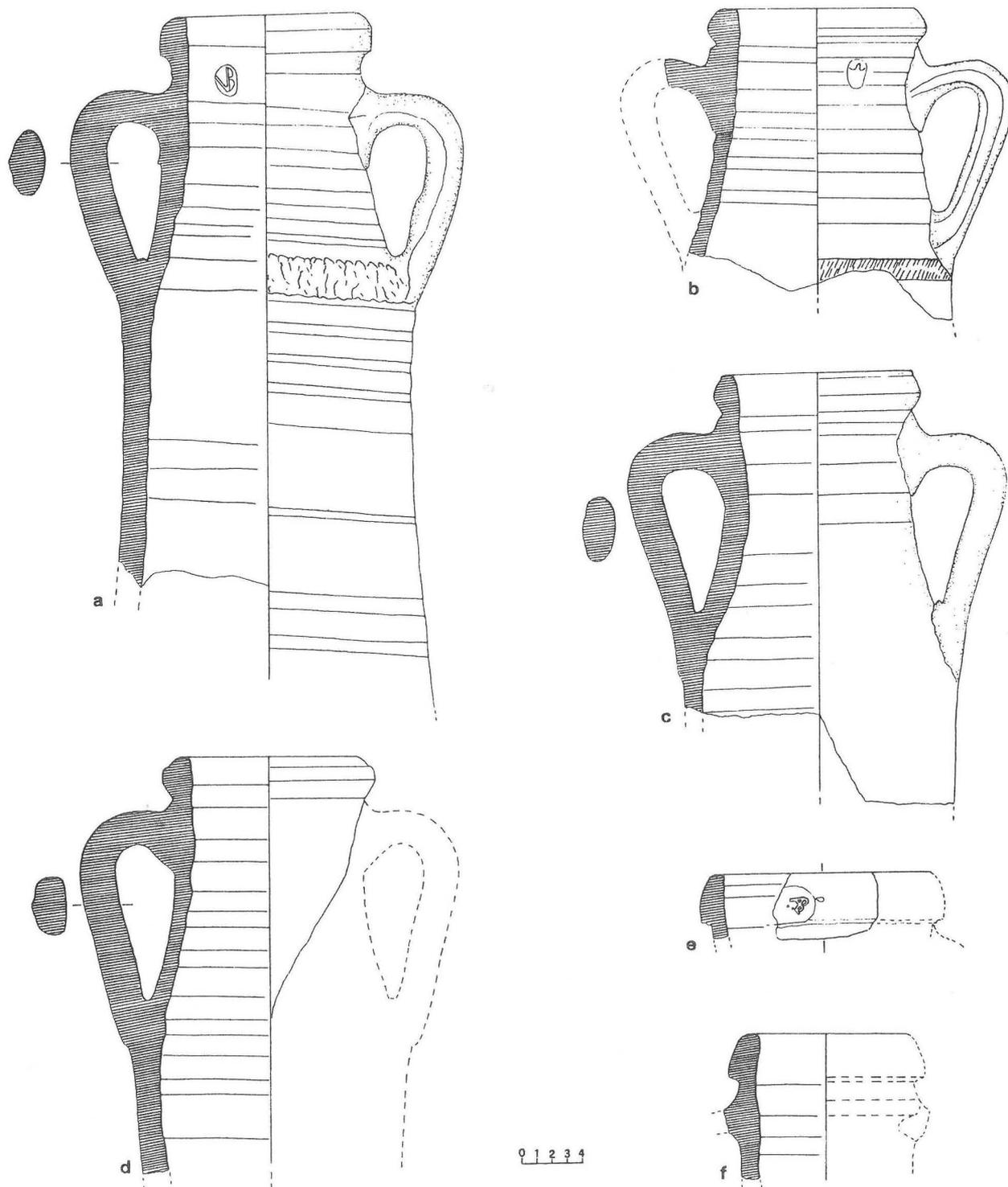


Figure 2 - Profils d'amphores Richborough 527, type I (Dessins R. Giardina).

étendue jusqu'aux limites de l'agglomération actuelle entre la fin du V<sup>e</sup> s. et le début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. On a bâti alors une deuxième fortification, cette fois en blocs équarris en assises isodomes d'une structure très soignée, mise au jour par de récentes fouilles.

Lipari, alliée de Syracuse à la suite de l'agression d'Agathocle, tyran de Syracuse en 304, passe de l'alliance de Syracuse à celle de Carthage, son éternelle ennemie. Au cours de la première guerre punique entre

Rome et Carthage, Lipàra est la base avancée de Carthage contre Rome. Les Romains se sont finalement emparés de l'île de Lipari et ont détruit la ville en 252-251 av. J.-C. Après cette destruction, Lipàra a perdu sa grande importance et a traversé des siècles de profonde détresse.

Au début de l'époque impériale, peut-être après la déduction de colonies de vétérans, les conditions économiques de l'île s'améliorent sensiblement.

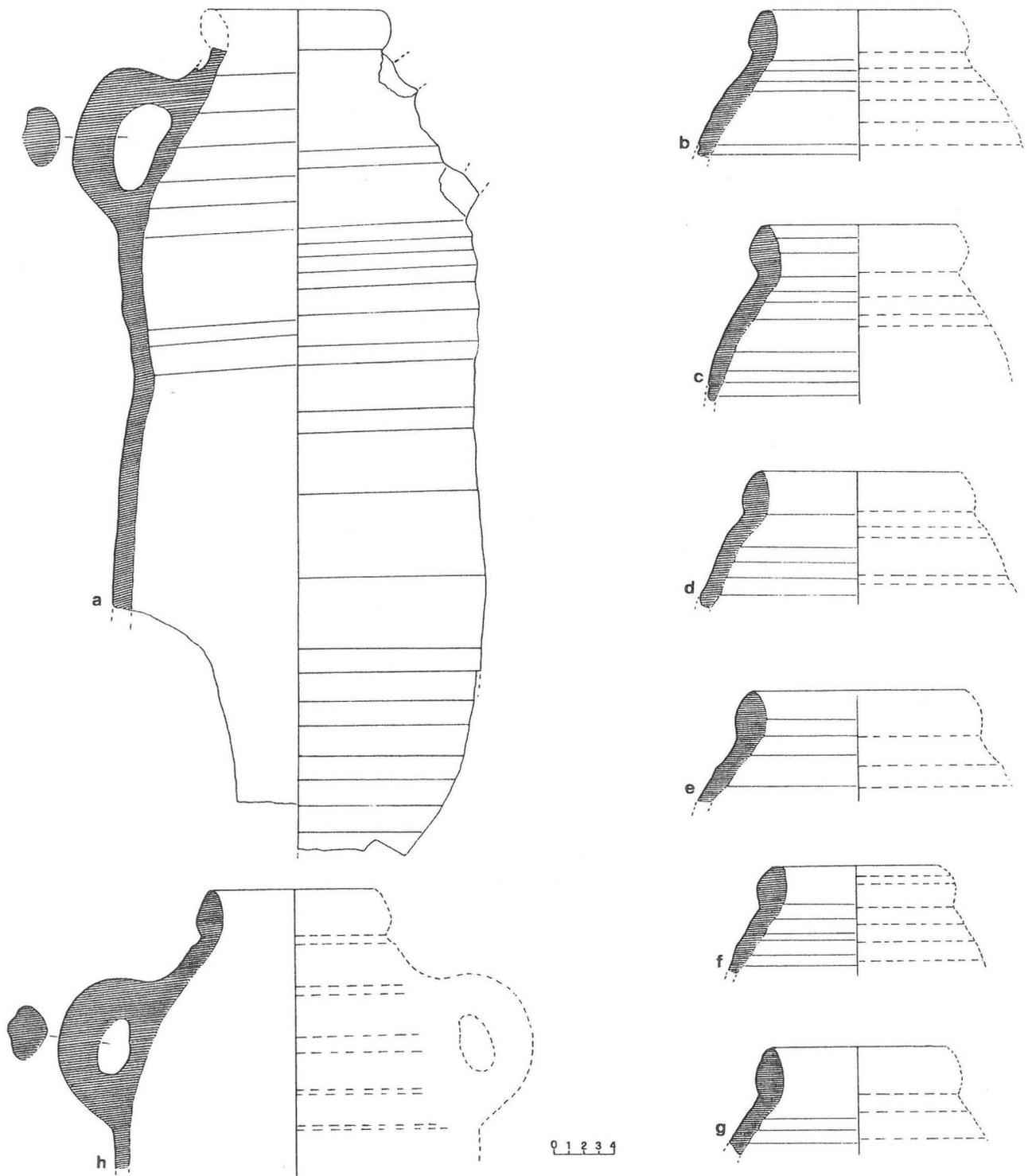


Figure 3 - Profils d'amphores Richborough 527, type II (Dessins R. Giardina).

Les écrivains anciens (Diodore, Strabon, Pline) nous parlent de la richesse des îles, basée sur les sources thermales, sur l'exportation du soufre et de l'alun : produits volcaniques offerts par la toute voisine Hiera, la moderne Vulcano.

La découverte qui fait l'objet de cette communication a eu lieu à la périphérie méridionale de la ville ancienne et moderne, au bord de la baie de Portinenti qui s'ouvre sur la mer, au sud de la ville (Fig. 1).

De tout temps, cette zone a dû être le siège d'activités artisanales et industrielles bien que nous ayons trouvé à cet endroit les traces d'une nécropole d'esclaves qui contraste avec la richesse des nécropoles qui entourent la ville.

C'est dans cette banlieue de Portinenti que l'on avait commencé une fouille à la pelle mécanique pour la construction d'un grand édifice. Nous avons surveillé attentivement ce chantier et avons bien vite observé que dans la zone apparaissaient des tessons d'amphores. On a aussitôt arrêté le travail et nous sommes intervenus systématiquement en faisant de petits sondages.

Nous avons mis au jour une grosse décharge de tessons et de rebuts d'un atelier de potiers dont les fours devaient être immédiatement au-dessus de notre fouille. La grande masse des matériaux était constituée par des fragments d'amphores cannelées très grossières, du type dit Richborough 527 (Fig. 2 et 3). Nous avons recueilli des milliers de tessons de ces amphores, mélangés à des fragments de tuiles et de vases d'usage domestique qui devaient être produits par ce même atelier. Nous avons aussi des vases qui ne sont pas de production locale mais qui sont importés et ce

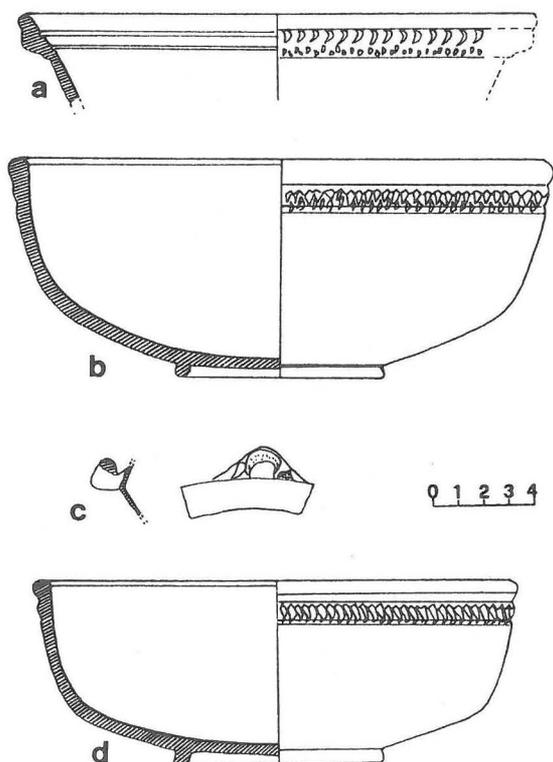


Figure 4 - Formes de la sigillée claire africaine : fin I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Dessins R. Giardina).

sont eux qui nous offrent des éléments très précieux pour la chronologie de cette décharge.

Les plus anciens sont des vases de sigillée claire (de production africaine) des formes 1 et 2 de la classification de Lamboglia. Ces formes commencent dès la fin du I<sup>er</sup> s., mais continuent sans changement très sensible tout au cours du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Fig. 4).

D'autre part, des fragments d'amphores et en particulier d'amphores du type dit "Africano piccolo" ou africaine I, peuvent être plus tardifs et descendre au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Fig. 5, q).

Pour le moment, nous n'avons aucun indice des fours de potiers, mais la fosse comblée par la décharge et l'affleurement de plusieurs murs nous font penser qu'ils sont assez proches.

Ces amphores de type Richborough 527 étaient connues depuis longtemps mais n'avaient pas été prises en grande considération du fait qu'elles étaient très grossières et partout très fragmentées.

Des analyses de l'argile avaient confirmé la présence de dégraissants volcaniques qui n'étaient pas ceux du Vésuve et la région campanienne avait été écartée. Nous pouvons aujourd'hui reconnaître à l'œil nu les dégraissants (pierre ponce, obsidienne, etc.), mais aussi comprendre la formation volcanique à laquelle ils appartiennent.

Lipari, comme les autres îles de l'archipel éolien, n'a pas d'argile qui soit apte à une production de céramiques à cause de sa nature volcanique et de sa formation géologique très récente. La petite quantité d'argile produite sous l'action des fumerolles se prête mal à une utilisation artisanale.

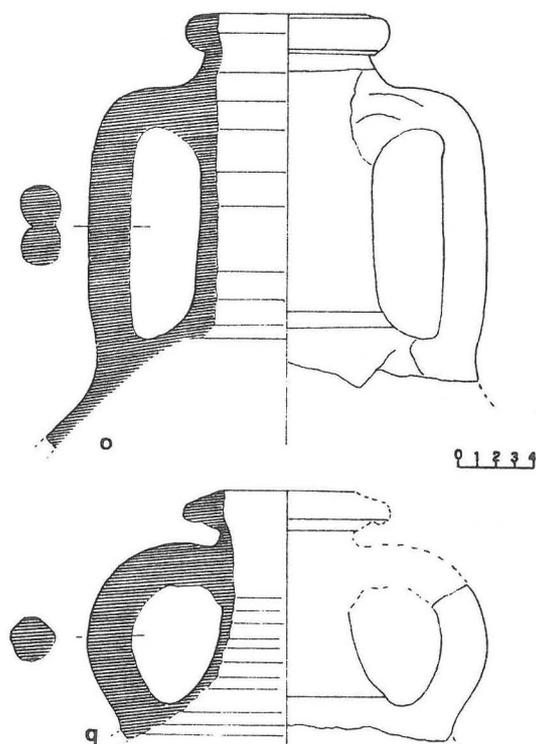


Figure 5 - Amphores.  
o : col d'amphore Dressel 2/4 ;  
q : col d'amphore de type dit "africano piccolo"  
(Dessins R. Giardina).

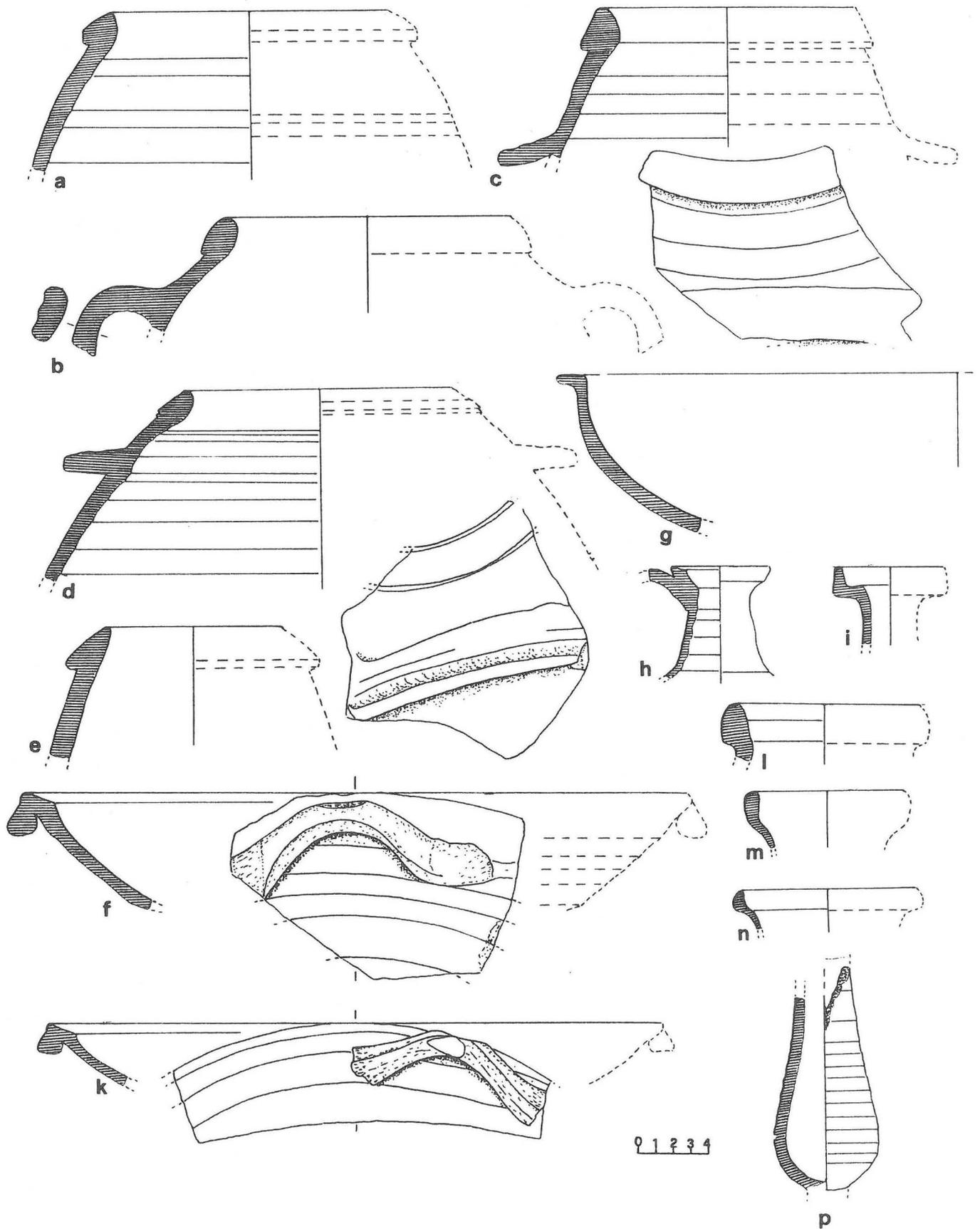


Figure 6 - Céramique commune à pâte claire (Dessins R. Giardina).

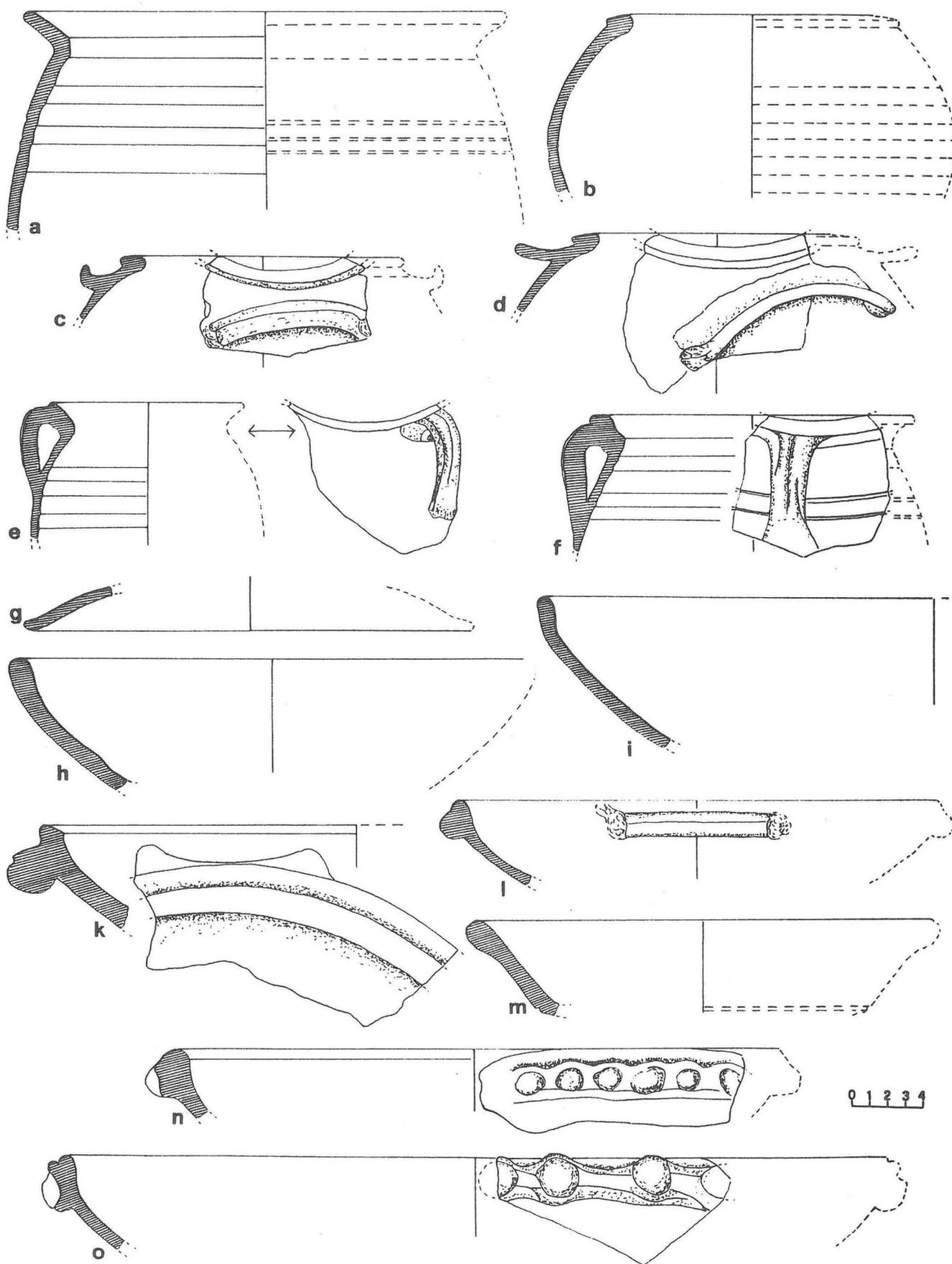


Figure 7 - Céramique commune à pâte rougeâtre, sombre (Dessins R. Giardina).

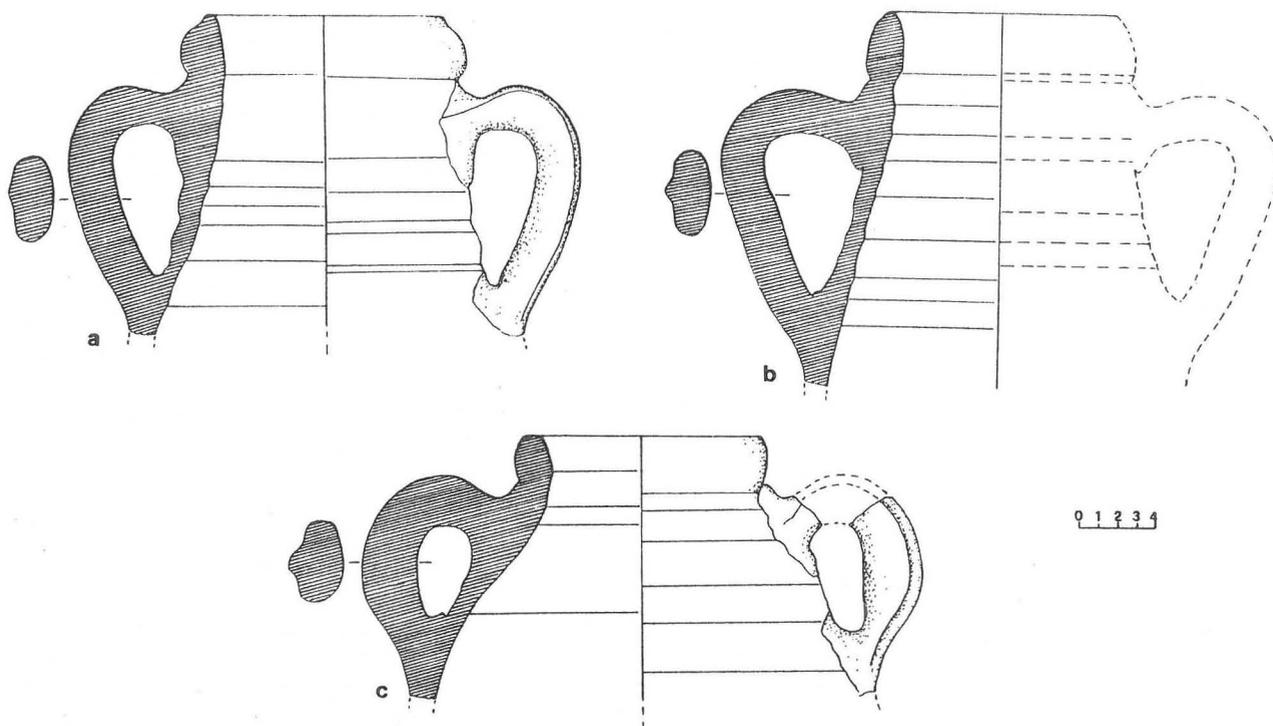


Figure 8 - Profils d'amphores Richborough 527 des fouilles de la ville (Dessins R. Giardina).



Figure 9 - Deux amphores Richborough 527 récupérées au large de la baie de Portinenti.

Mais les études de John Williams faites en 1964 et publiées dans les volumes II (1965) et VI (1991) de la série Meligunìs Lipàra, ont démontré que depuis le Néolithique Moyen, les Liparotes allaient prendre l'argile sur la côte septentrionale de la Sicile, en face de Lipari où sont d'excellents gisements encore exploités de nos jours. Cette argile importée était mélangée, à Lipari, à des dégraissants volcaniques locaux. Nous ne serions donc pas étonnés de retrouver dans l'argile des amphores Richborough 527 non seulement ces dégraissants mais aussi des "foraminifera" qui ne manquent pas dans les argiles siciliennes employées à Lipari à toutes les époques.

Il est donc évident que ces amphores si grossières faites à Lipari où n'existaient ni l'argile, ni le bois pour la cuisson, ne devaient pas représenter une vraie production industrielle par soi-même. Nous pensons qu'il s'agit plutôt d'emballages pour l'exportation de produits locaux très recherchés tels que le soufre, l'alun, etc.

Avant de terminer, revenons aux matériaux qui ont été trouvés dans le dépotoir avec les amphores de type Richborough 527 (formes I et II).

Il s'agit d'une céramique d'usage quotidien dont la fonction a fortement déterminé la technique de fabrication. En effet, nous reconnaissons deux classes bien différentes : la céramique commune de couleur claire (Fig. 6) et la céramique commune de couleur rougeâtre ou plus sombre (Fig. 7).

La céramique claire, très semblable à celle des amphores Richborough 527, concerne des vases fermés

pour les liquides et des vases ouverts tels que de grands plats, des tasses profondes, des jattes utilisées pour la préparation ou la conservation des aliments, des écuelles, de petites urnes, etc.

Notre deuxième classe, tout à fait différente, utilisée pour la cuisson des aliments, contient des dégraissants sableux très fins. Les formes les plus communes sont des marmites plus ou moins grandes munies d'anses en ruban, de grands plats plus ou moins profonds, des couvercles, des assiettes, des tasses.

De nombreux ratés de cuisson nous font comprendre que beaucoup de ces vases étaient fabriqués par ce même atelier.

Notons encore un col du type Dressel 2/4 (Fig. 5, o) et le col d'une amphore du type dit "africano piccolo" ou Africaine I (Fig. 5, q).

La découverte est trop récente pour que l'on puisse déjà donner une typologie définitive de cette céramique d'usage domestique, mais la fouille reprendra et mettra au jour de très nombreux matériaux qui nous donneront un panorama complet de l'atelier de Portinenti.

Une révision attentive des matériaux recueillis dans la nécropole de la contrée de Diane et dans la ville romaine, nous a démontré que ce type d'amphore Richborough 527 était largement utilisé localement (Fig. 8). De plus, deux amphores entières ont été trouvées au fond de la mer, au large de Portinenti, et sont actuellement exposées dans la section d'archéologie marine du Musée Eolien à Lipari (Fig. 9).



Philippe BORGARD

## L'ORIGINE LIPAROTE DES AMPHORES "RICHBOROUGH 527" ET LA DÉTERMINATION DE LEUR CONTENU

Une première communication proposant les bases d'une typologie des amphores "Richborough 527" a été présentée lors du congrès de la S.F.E.C.A.G. tenu à Cognac en 1991 (Borgard et Gateau 1991).

Depuis cette date, les données concernant ces amphores peu connues se sont précisées ; leur carte de distribution s'est considérablement enrichie, leur classement en plusieurs sous-groupes morphologiquement et chronologiquement distincts s'est affiné. Surtout, leur origine a été identifiée et un centre producteur reconnu avec certitude dans l'île de Lipari (Italie), au cœur de l'archipel éolien (cf. l'article complémentaire de Madeleine Cavalier, dans la présente livraison, ainsi que Borgard, Cavalier à paraître).

Si la détermination de leur(s) contenu(s) demeure en suspens, compte tenu des spécificités de leur aire de production, certaines hypothèses peuvent désormais être avancées que la découverte future de contenants intacts confirmera peut-être.

Avant d'aborder plus précisément ce sujet, rappelons brièvement quelques données fondamentales concernant la typologie des "Richborough 527" et évoquons l'élément principal qui a permis de localiser leur origine.

### I. REMARQUES PRÉLIMINAIRES SUR LA TYPOLOGIE, LA CHRONOLOGIE ET L'ORIGINE DES "RICHBOROUGH 527"

Les travaux ayant participé à la définition du terme de "Richborough 527", influencés par la nature particulièrement originale de leur pâte et appuyés, avant tout, sur des analyses pétrographiques, ont concouru à regrouper sous cette appellation des amphores de

formes et de datations différentes ayant pour point commun essentiel leur composition. Celle-ci, variant globalement peu d'un objet à l'autre, en dépit d'apparences parfois trompeuses, permet d'affirmer avec une certitude quasi absolue que toutes ces amphores proviennent d'une même zone possédant des caractéristiques géologiques rares et tranchées<sup>1</sup>.

#### 1. Typologie et chronologie des "Richborough 527".

Le terme de "Richborough 527", compris comme "famille d'objets possédant une pâte semblable", rassemble au moins quatre groupes distincts d'amphores de formes originales (Fig. 1), une production associée qui, d'un point de vue morphologique, ne saurait être baptisée autrement que Dressel 2/4, et un certain nombre d'autres contenants munis de deux anses, connus à ce jour en nombre limité d'exemplaires.

Le groupe le plus ancien d'amphores "Richborough 527", baptisé 1a, exporté dès le deuxième tiers du I<sup>er</sup> s. av. n. è., est, en l'état des recherches, bien attesté jusqu'au changement d'ère (distribution connue : Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Portugal). Le groupe 1b semble plus spécialement représentatif des contextes du milieu du I<sup>er</sup> s. de n. è. Il n'est peut-être pas résiduel dans certains niveaux d'époque flavienne (distribution connue : France, Grande-Bretagne, Italie, Suisse, Tunisie). Le groupe 2a est présent depuis l'époque flavienne jusqu'au II<sup>e</sup> s. de n. è. (distribution connue : Croatie, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Suisse), le groupe 2b, depuis le dernier tiers du II<sup>e</sup> s. jusque dans la première moitié du III<sup>e</sup> s. (distribution connue : Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Malte)<sup>2</sup>. Les Dressel 2/4 fabriquées avec la même pâte que les

1 Cette affirmation s'appuie sur les premiers résultats d'analyses réalisées par Maurice Picon. Je le remercie vivement d'avoir accepté de m'apporter son aide dans le cadre d'un mémoire de III<sup>e</sup> cycle ayant pour sujet les "Richborough 527", entrepris à l'Université de Provence, sous la direction d'André Tchernia.

2 La définition et la chronologie de ces quatre groupes principaux de "Richborough 527" sont exposées, avec des détails complémentaires, dans les actes du colloque "*Roman amphorae. Problems of identification and methodology*", qui s'est tenu à Londres les 23 et 24 janvier 1994 (Borgard, Cavalier à paraître). Une carte de distribution de ces amphores figure dans le même article, établie notamment grâce à l'aimable collaboration de nombreux chercheurs, français et étrangers. Depuis lors,

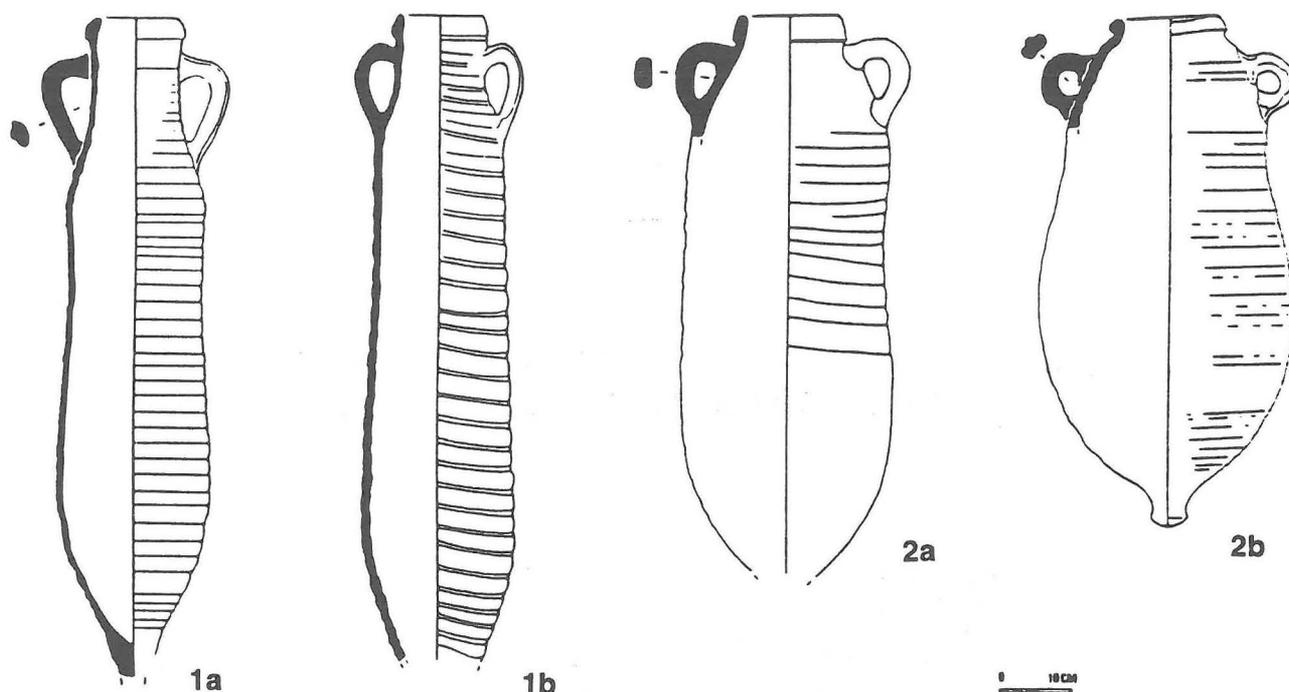


Figure 1 - Les quatre principaux groupes de "Richborough 527".  
**1a** : Baie de Cassis, gisement sous-marin de la Cassidaigne (France), d'après Sciallano 1991 ;  
**1b** : Rennes, rue de Dinan (France), d'après Pape 1977 ;  
**2a** : Lipari, Punta di San Francesco (Iles Éoliennes, Italie), d'après Albore Livadie 1985 ;  
**2b** : Baie de Sorrente (Italie), d'après Albore Livadie à paraître.

"Richborough 527" ne sont recensées que dans des niveaux datés des dernières décennies du 1<sup>er</sup> s. av. n. è., en association avec des amphores du groupe 1a (distribution connue : France, Italie). Des amphorettes de composition apparemment similaire, formant un petit groupe assez hétérogène, sont encore signalées en Italie du Sud par Paul Arthur et David Williams, entre la fin du II<sup>e</sup> s. et le IV<sup>e</sup> s. de n. è. (Arthur 1989, Williams 1991).

## 2. Origine des "Richborough 527".

Tous ces objets, comme nous le soulignons, ont, d'après leurs caractéristiques pétrographiques, une source commune que diverses observations antérieures permettaient de localiser entre Naples, la Sardaigne et la Sicile mais qui, indubitablement, depuis les derniers travaux de Madeleine Cavalier, doit maintenant être fixée dans l'archipel éolien.

Un centre de production, identifié par des centaines de rebuts de cuisson, vient en effet d'être reconnu dans

l'île de Lipari, immédiatement au sud de la ville antique de *Lipara*, dans le vallon de Portinenti. La diversité des formes comme le nombre des tessons de "Richborough 527" recueillis sur le flanc septentrional de ce vallon, observés sur plusieurs points de son parcours en remploi dans des murs de soutènement de terres et, sous forme de galets, sur la plage qui en marque l'extrémité orientale, témoignent de l'importance et de la longévité de cette officine ; celle-ci est active dès le 1<sup>er</sup> s. av. n. è. et fonctionne encore à la fin du II<sup>e</sup> s. au plus tôt.

Nous n'épilouterons pas sur l'importance de cette découverte pour l'identification de la zone de production des "Richborough 527". Compte tenu de l'homogénéité de la composition de ces amphores et de la spécificité géologique des îles éoliennes, l'identification de ce seul atelier rend extrêmement peu vraisemblable l'existence d'autres centres de fabrication en dehors de l'archipel : il est indubitable que les amphores "Richborough 527" sont des amphores liparotes<sup>3</sup>.

Kurt Braeckman, Monserrat Comas Sola, Armand Desbat, Jean-Pierre Dewert, Isabelle Doray, Didier Dubant, Vincent Faure, Stefanie Martin-Kilcher, Hervé Sellès, Robin P. Symonds, Roberta Tomber et Fabienne Vilvoder m'ont apporté des informations précieuses et inédites concernant des gisements situés en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Grande-Bretagne et en Suisse. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma sincère gratitude.

3 Le toponyme "Lipari", comme l'adjectif "liparote", s'attache non seulement à la ville de Lipari, mais aussi à l'île dont elle est la principale agglomération et à l'ensemble de l'archipel éolien. Des ambiguïtés certaines peuvent découler de ces sens différents. Il est vraisemblable que la fabrication des "Richborough 527" ait, en très large majorité, concerné la seule île de Lipari ; nous donnons toutefois ici au terme "liparote" le sens de "originaire de l'archipel de Lipari".

## II. LES RESSOURCES DE L'ARCHIPEL ÉOLIEN ET LA PRODUCTION LIPAROTE DES "RICHBOROUGH 527" : NOUVELLES HYPOTHÈSES SUR LEUR CONTENU

L'origine liparote des "Richborough 527", à présent bien attestée, appelle maintes implications. Nous nous attacherons à celles concernant le contenu de ces récipients.

### 1. Le ou les contenu(s) des "Richborough 527".

La variété morphologique des "Richborough 527" demande tout d'abord à s'interroger sur l'unicité, ou non, de ce contenu pour l'ensemble des amphores de cette famille.

Les Dressel 2/4 de fabrication liparote, connues en un très petit nombre d'exemplaires, constituent un cas particulier. Leur utilisation comme vase de transport d'un vin local est, en dehors de toutes analyses complémentaires, plus que probable. Il est vraisemblable que leur extrême rareté témoigne en outre d'une certaine faiblesse quantitative, sinon qualitative, de la production vinicole de l'archipel, à l'époque augustéenne.

Demeure, pour n'aborder que les catégories les mieux attestées, la question autrement délicate du contenu des amphores des groupes 1a, 1b, 2a et 2b.

Il est dès lors important de souligner, en l'état de nos connaissances, l'existence apparente de hiatus ou, au pire, d'un très faible chevauchement, entre les périodes de production de ces différents groupes.

On notera également, sur la base des rares exemplaires complets de "Richborough 527", que le passage d'un groupe à l'autre est systématiquement lié à une augmentation de capacité et plus précisément, semble-t-il, à une amélioration du rapport entre le poids à vide de l'amphore et sa contenance. Le cas le plus net concerne les objets des groupes 1a et 1b d'une part, 2a et 2b d'autre part : ils contiennent respectivement, les uns quinze à vingt litres (groupe 1), les autres près du double, soit une trentaine de litres (groupe 2)<sup>4</sup>.

Une même région exportatrice a certes pu fabriquer successivement des amphores de formes distinctes réservées à des produits chaque fois différents : nous admettrions toutefois plus volontiers, considérant la faible superficie de l'archipel et, à l'opposé, la longévité et la régularité de la présence liparote sur le marché des échanges à longue distance, qu'un seul et même produit a, depuis le I<sup>er</sup> s. av. n. è. jusqu'au III<sup>e</sup> s. de n. è., constitué la clé de voûte des exportations éoliennes. L'évolution des conteneurs peut s'expliquer aisément par la seule résolution de contraintes techniques et l'augmentation, à tonnage égal, de la quantité de marchandise pouvant être chargée sur un navire.

Mais, quand bien même serait-il unique, l'identification du produit transporté présente encore des difficultés certaines.

### 2. Analyses de résidus organiques et comparaisons morphologiques.

Une piste directe consiste à analyser des tessons d'amphores "Richborough 527" dans l'espoir de déceler des traces de leur contenu. Elle a fait l'objet de quelques rares tentatives. L'examen récent, par Françoise Formenti, d'exemplaires issus des fouilles de la rue de Condé, à Nîmes (France), très probablement des objets du groupe 2a, a seulement montré qu'ils avaient été poissés (Laubenheimer *et al.* 1992, p. 148-150). Les résultats d'analyses plus anciennes, effectuées sur des échantillons mis au jour en Grande-Bretagne, ne sont pas très concluants ; du vin dans un cas et de l'huile dans deux autres cas ont tout d'abord été identifiés (Sealey 1985, p. 92), l'huile et les produits de la mer ont ensuite été définitivement exclus (Williams 1991, p. 396), sans que le type des amphores étudiées ait jamais été précisé.

Par ailleurs, des comparaisons morphologiques établies avec les Dressel 21-22 (Peacock 1977, p. 264) ou des amphores cannelées de l'épave de la Tradelière (France) classées parmi les Kingsholm 117 (Arthur 1989, p. 254), ont conduit certains auteurs à considérer les "Richborough 527" comme des conteneurs à fruits.

Ces conclusions, souvent contradictoires, se doivent d'être rappelées mais laissent le débat largement ouvert.

### 3. Les ressources économiques de l'archipel éolien.

Une autre piste, que nous évoquons en introduction, fait appel à l'origine maintenant connue des "Richborough 527" et aux caractéristiques très particulières de leur distribution, dans l'espace comme dans le temps.

L'exportation des "Richborough 527", pendant plus de trois siècles, en proportions relativement faibles mais jamais tout à fait négligeables dans toute la Méditerranée occidentale et au-delà, depuis le Portugal jusqu'aux côtes de la Croatie, de la Tunisie jusqu'en Grande-Bretagne, est en effet remarquable ; elle implique une permanence exceptionnelle de la demande pour le type de marchandise qu'elles transportaient, dans un domaine géographique très étendu.

Le contenu des "Richborough 527" apparaît ainsi comme l'un des rares produits du commerce italique, bien présent dès la période républicaine et qui, contrairement à ce que l'on note de façon générale, loin de s'essouffler et de disparaître après l'époque augustéenne, continue à être largement exporté pendant plus de deux cents ans encore.

Serait-il l'un de ceux habituellement transportés en amphores, vin, huile, sauces de poisson, il conviendrait

4 Comme notre terminologie le laisse supposer, il nous paraît envisageable de devoir rassembler ultérieurement, au sein d'un seul type, les groupes 1a et 1b d'une part, 2a et 2b d'autre part, les uns (indices b) étant l'aboutissement d'une évolution morphologique des autres (indices a). En dépit d'une parenté certaine, les groupes 1 et 2 constituent par contre, à nos yeux, deux types bien distincts. Cette façon de percevoir les principaux groupes de "Richborough 527" plaide en faveur d'un conservatisme des formes remarquable, le groupe 1 ayant perduré pendant environ un siècle et demi, le groupe 2, pendant une durée équivalente. Deux grands types seulement de conteneurs réellement différents auraient donc été créés à Lipari, se succédant après une courte période de chevauchement vers le milieu du I<sup>er</sup> s. de n. è.

assurément qu'il soit d'une qualité tout à fait exceptionnelle. Selon une autre hypothèse, il pourrait également s'agir d'un produit rare, propre à Lipari, pour laquelle la concurrence d'autres régions exportatrices serait négligeable, sinon inexistante.

Dans les deux cas, on pouvait espérer que les auteurs antiques aient eu connaissance de ce produit si particulier et qu'ils aient évoqué son existence.

Parmi les nombreux écrits se rapportant à la Sicile, terme qui peut éventuellement recouvrir les îles Eoliennes, quelques textes, particulièrement précieux, évoquent le cas précis de la région de Lipari.

Diodore, notamment, dans l'un d'eux, vante la fertilité du sol volcanique de "l'île des liparotes" et la variété de ses productions. La récolte abondante de fruits excellents y est spécialement soulignée. Cette richesse n'est cependant pas présentée comme excédentaire, ni génératrice d'exportations<sup>5</sup>. Et si quelques autres denrées de qualité, provenant de la terre ou de la mer (blé, poissons, crustacés), semblent offertes, parfois sans restrictions, aux habitants des îles<sup>6</sup>, il n'est pas spécifié qu'elles aient été recherchées au-delà des limites de leurs rivages.

Une exception remarquable existe toutefois — ce n'est pas un comestible —, citée par le même Diodore, reprise par Strabon puis par Pline : l'alun.

### III. L'ALUN DE LIPARI

L'alun, solide incolore (sulfate double de potassium et d'aluminium hydraté) toujours utilisé de nos jours, obtenu jusque vers 1850 par calcination de différents minéraux puis dissolution du résidu obtenu, parfois découvert à l'état natif et utilisable sans affinage préalable ("alun de plume"), se présente, après les opérations que nous avons évoquées, sous la forme de cristaux ou de masses cristallines solubles. Ses fonctions multiples, dans la médecine traditionnelle, sont de peu d'importance comparées à son rôle d'agent tannant pour la fabrication de certains cuirs et surtout à celui, primordial, de mordant pour la teinture des tissus : matière première quasi indispensable au travail du textile, "pas moins nécessaire aux teinturiers que le pain à l'homme", si l'on en croit un texte du XVI<sup>e</sup> s.<sup>7</sup>, l'alun est, comme on le sait, l'un des produits les plus

importants de l'économie médiévale. Sa place dans le commerce antique est beaucoup moins connue.

#### 1. Le témoignage des auteurs antiques.

C'est dans un passage de Diodore (5, 10, 2) que la présence d'alun à Lipari, ainsi que son poids extraordinaire dans l'économie de l'île, apparaissent de la façon la plus explicite : "Cette île aussi (Lipari), contient ce fameux minéral connu sous le nom d'alun duquel les indigènes, de même que les romains, tirent de grands revenus. Comme, d'une part, l'alun n'est produit nulle part ailleurs dans le monde et que, d'autre part, il a un grand nombre d'usages, on peut aisément comprendre que les liparotes, bénéficiant, comme ils le font, d'un monopole et établissant les prix à leur volonté, en tirent d'incroyables profits. L'alun est extrait dans un autre endroit seulement, c'est l'île de Milo, mais en si petite quantité qu'il n'est pas suffisant pour la demande de tant de villes..."

L'existence à "Lipara" d'"une mine d'alun d'un excellent rapport" est également soulignée par Strabon (VI, 2, 10), dans une description de l'île fort proche de celle de Diodore, quoique beaucoup plus succincte.

Pline (XXXV, LII, 184), s'attachant à énumérer de façon exhaustive les sources d'approvisionnement en alun, cite à son tour l'archipel éolien et, plus précisément, Lipari et Stromboli<sup>8</sup>. Il mentionne de plus, comme Diodore, Milo, mais aussi l'Espagne, l'Égypte (cf. également Pline XXXV, LII, 150), l'Arménie, la Macédoine, le Pont, l'Afrique et la Sardaigne et, par ailleurs, l'île de Chypre (Pline XXXV, LII, 183). Le plus apprécié, précise-t-il, est celui d'Égypte, puis vient celui de Milo, ce qui n'implique pas de réviser les indications concernant cette île (certes quelque peu contradictoires), quantitatives et non qualitatives, mentionnées par Diodore. Rappelons aussi que cette liste prend place dans un chapitre essentiellement consacré aux utilisations médicales des produits de la nature, la valeur particulière dans ce domaine spécifique de l'alun de Milo étant clairement soulignée dans un paragraphe ultérieur (Pline XXXV, LII, 190).

#### 2. Une source de revenus exceptionnelle.

Les trois textes qui précèdent constituent un *corpus* déjà important pour la période antique, particulièrement

5 Le passage de Diodore que nous évoquons ici est cité *in extenso* par Madeleine Cavalier, dans un article publié dans *Magna Graecia* (Cavalier 1978, p. 5) traitant notamment des possibilités agricoles de l'île de Lipari, en fonction de la nature géologique particulière de son sol.

6 Une médiocre production de blé est signalée à Lipari par Cicéron (Cic., *Verr.*, 2, 3, 84). La pêche à l'éperlan, sans autres détails, y est incidemment indiquée (*Athen.*, 1, 4d ; *Poll.*, *Onom.*, 6, 63) ; les langoustes de l'archipel sont reconnues comme excellentes (*Athen.*, 3, 104f et 105a), de même que le corail de Lipari est spécialement réputé (Pline, XXXII, 21), mais ils ne font apparemment pas l'objet d'un commerce. L'exploitation en grande quantité de la pierre ponce des îles Eoliennes, clairement attestée par Pline (Pline, 36, 154), constitue une exception notoire, mais ce produit, le seul en définitive qui ait indubitablement été exporté, semble fort peu adapté à un transport en amphores. Pour plus de renseignements sur l'économie de l'archipel, sous la République et l'Empire, on se référera utilement à l'ouvrage de Tenney Frank, *An economic survey of ancient Rome* (Frank 1959) ; le chapitre consacré à la Sicile romaine a été rédigé par V. M. Scramuzza (p. 225-377).

7 Citation de Vannuccio Biringuccio, *Li dieci libri della pirotechnia*, 1530 (traduction française de 1556), mentionnée par Jean Delumeau (Delumeau 1962, p. 13).

8 Nous avons déjà souligné la signification ambiguë du toponyme "Lipari" (cf. *supra*, note 3). Il paraît toutefois certain que ce soit l'île de Lipari, et non une partie indéterminée de l'archipel, que Diodore ainsi que Strabon et Pline considèrent comme étant le lieu d'extraction de l'alun liparote. Pline mentionne expressément une autre île éolienne comme étant un centre d'exploitation de l'alun : Stromboli. Nous n'avons personnellement pu situer aucune alunière sur aucune de ces deux îles. Depuis le XIII<sup>e</sup> s. (Delumeau 1962, p. 15-16) et jusqu'à la fin du siècle dernier, il n'est plus fait mention de gisements d'alun que sur Vulcano.

riche en enseignements malgré leur intérêt inégal et leurs inévitables lacunes. Force est de constater que les situations qu'ils décrivent, assez mal définies dans le temps, sont relatives à une période chronologique relativement courte : certaines données, rapportées par Diodore ou Strabon mais empruntées à Posidonius, appartiennent sans doute à la fin du II<sup>e</sup> s. av. n. è. ou au début du siècle suivant ; le plus récent de ces écrits donne, au mieux, des indications propres au I<sup>er</sup> s. de n. è.

Il est particulièrement regrettable que la période de prospérité mentionnée par Diodore soit probablement antérieure de quelques décennies au plein développement des exportations d'amphores "Richborough 527" et que son devenir ne nous soit pas connu.

Rien n'empêche toutefois de penser que cette période ait eu une continuité. L'hypothèse, impliquant le maintien d'un certain monopole liparote, trouve au contraire un début de confirmation dans la liste de Pline et la répartition déséquilibrée des sources d'approvisionnement en alun qu'il mentionne : outre les îles Eoliennes, la Sardaigne et l'Espagne, il ressort que toutes ces sources sont concentrées en Méditerranée orientale ou dans la Province d'Afrique<sup>9</sup>.

Lipari apparaît donc comme l'une des rares zones productrices d'alun située dans la partie occidentale de l'Empire et c'est vraisemblablement, de loin, la plus importante d'entre elles. Faute de renseignements précis immédiatement postérieurs au changement d'ère, un recours aux textes médiévaux et modernes<sup>10</sup> montre en effet que, si en Occident, des alunières de second ordre sont encore passagèrement exploitées en Castille durant les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s., ni la Sardaigne, ni la Tunisie ou la Libye ne sont plus mentionnées. En revanche, les îles Eoliennes, et plus précisément des mines localisées à Vulcano, sont toujours en activité à cette date (Delumeau 1962, p. 15-16). Elles le sont encore dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> s., en dépit d'assertions sans doute peu objectives, attribuables

aux années 1460, selon lesquelles "les mines de Lipari ont déjà été épuisées par les Romains"<sup>11</sup> ; bien au contraire, elles représentent alors, avec celles d'Ischia et de Pouzzoles, une concurrence redoutable pour les mines papales de Tolfa, dans le Latium, pourtant fraîchement ouvertes et hautement productrices (Delumeau 1962, p. 24). Celles-ci ne l'emportent réellement que durant le XVI<sup>e</sup> s. et une partie du siècle suivant, pendant lesquels les exploitations liparotes semblent suspendues. Mais dès 1680, et pour un demi-siècle, elles sont à nouveau concurrencées par Lipari et Pouzzoles (Delumeau 1962, p. 28)<sup>12</sup>. Après 1725, ces dernières fonctionnent toujours, quoique moins rentables (Delumeau 1962, *id.*), et ne sont une nouvelle fois abandonnées que dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s.<sup>13</sup>. Le gisement de Vulcano n'est pourtant pas épuisé car son exploitation est reprise dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> s., avec des résultats d'abord apparemment inégaux<sup>14</sup>, puis, après 1878, plus convaincants, alors que les mines ont été cédées à un nouveau propriétaire. L'extraction de l'alun de Vulcano n'est définitivement interrompue qu'à l'extrême fin du siècle à la suite d'une très violente éruption volcanique, survenue en 1888, qui anéantit l'ensemble des établissements construits sur l'île (Cavalier 1978, p. 3 ; Bernabo-Brea et Cavalier 1991, p. 127).

#### IV. CONCLUSION

Il apparaît de façon claire, et bien que *la grotta dell'allume* à Vulcano ne soit qu'une curiosité touristique de peu d'importance, que les gisements d'alun de Lipari ont eu une capacité exceptionnelle et, pendant plus de vingt siècles, ont été une source de revenus non moins exceptionnelle, que ce produit a constitué la richesse véritable des îles Eoliennes et leur principal point d'attraction économique. Très vraisemblablement, si l'on s'en tient du moins à la seule moitié occidentale de la Méditerranée, l'affirmation de Diodore selon laquelle "l'alun n'est produit nulle part ailleurs

9 Le nombre et l'importance des gisements orientaux antiques d'alun sont plus grands encore si, comme le pense Giuseppe Nenci (Nenci 1982, p. 183-188), les alunières de Phocée sont déjà en activité au VI<sup>e</sup> s. av. n. è. En écho aux dires de Pline, ce même auteur (Nenci 1982, p. 186, note 17) rappelle la découverte d'une inscription faisant état, en limite de la Province d'Afrique, de mines d'alun (C.I.L., VIII, 4508, l. 27). L'article de Giuseppe Nenci, qui comporte une riche bibliographie, m'a obligeamment été signalé par Michel Bats.

10 Outre divers récits de voyageurs échelonnés entre le XVII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> s., les indications qui suivent utilisent largement le travail de Jean Delumeau (Delumeau 1962).

11 Cette affirmation, rapportée par Pie II dans ses *Commentarii rerum memorabilium quae temporibus suis contingerunt*, édités à Rome en 1584, et citée par Jean Delumeau (Delumeau 1962, p. 21), est extraite d'un discours de Giovanni da Castro vantant la valeur exceptionnelle du gisement de Tolfa qu'il vient de découvrir. L'intérêt de Giovanni da Castro était évidemment de sous-estimer les alunières concurrentes et d'autant plus qu'elles étaient proches du Latium.

12 P. Campis, qui écrit en 1694, confirme, à cette date, l'extraction d'alun à Vulcano (Campis 1694). Cet auteur est signalé par Luigi Bernabo-Brea et Madeleine Cavalier (Bernabo-Brea et Cavalier 1991, p. 127).

13 En 1782, Jean Houel mentionne la présence d'alun sur l'île de Vulcano mais aucun témoignage d'une quelconque exploitation (Houel 1782, p. 117). L. Spallanzani, qui visite l'île en 1788, la trouve déserte et l'on n'a pas, alors, le souvenir qu'elle ait jamais été habitée (Spallanzani 1792). Cet auteur est signalé par Luigi Bernabo-Brea et Madeleine Cavalier (Bernabo-Brea et Cavalier 1991, p. 127).

14 Luigi Bernabo-Brea et Madeleine Cavalier insistent sur la mauvaise organisation de l'exploitation qui "*si rivelò poco remunerativa, o addirittura fallimentare*" (Bernabo-Brea et Cavalier 1991, p. 127). Le marquis de Foresta confirme, en 1805, l'activité des alunières de l'archipel : "Les îles de Lipari (...) exportent ainsi une quantité considérable de soufre, d'alun et de pierres ponce, dont eux seuls approvisionnent tous les ateliers de l'Europe" (Foresta 1821, p. 50-51). Compte tenu de ce que nous savons par ailleurs sur l'industrie de l'alun, cette dernière formule, dont l'interprétation est sujette à quelques ambiguïtés, se rapporte très probablement au seul commerce de la pierre ponce. L'ouvrage du Marquis de Foresta nous a été signalé par "Le Tétragrame".

dans le monde" n'est pas une exagération dépourvue de tout sens, et le fait que "les liparotes (...) en tirent d'incroyables profits" est sans doute valable bien au-delà de la période ancienne à laquelle il se réfère.

Est-il trop hardi de franchir le pas et de rapprocher étroitement l'alun de Lipari et ces conteneurs de même provenance, si curieusement distribués dans l'espace et le temps, que sont les "Richborough 527" ?

Nous serions évidemment plus assuré de la réponse si des sites artisanaux tels que celui du boulevard Adolphe Max, à Lyon (France), interprété comme un

possible atelier de tanneurs, où sont associés de très nombreux ossements de bovidés et plusieurs "Richborough 527" (Villedieu 1990, p. 19-21 et 145-158), nous étaient connus en plus grand nombre.

Quoi qu'il en soit, dans l'attente de découvertes nouvelles, identifier le contenu des "Richborough 527" avec l'alun, produit sans commune mesure avec la trilogie habituelle du vin, de l'huile et des sauces de poisson, prendrait aisément place dans le cortège des nombreuses singularités attachées à cette production amphorique peu ordinaire.



## BIBLIOGRAPHIE

**Albore Livadie 1985** : C. ALBORE LIVADIE, Punta di San Francesco, probabile relito, dans *Archeologia Subacquea*, 2, (supplemento al Bollettino d'Arte), 29, juin 1985, p. 52-53 (Fig. 31).

**Arthur 1989** : P. ARTHUR, On the origins of Richborough form 527, dans *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche* (Actes du colloque de Sienne, 22-24 mai 1986), collection de l'Ecole Française de Rome, 114, Rome, 1989, p. 249-256.

**Bernabo-Brea et Cavalier 1991** : L. BERNABO-BREA, M. CAVALIER, *Isole Eolie : Vulcanologia, Archeologia*, Muggio (Milan), 1991.

**Borgard et Gateau 1991** : P. BORGARD, F. GATEAU (avec la contribution de B. CHEDRU et K. KNOWLES), Des amphores cannelées à Cavaillon (Vaucluse), à la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Nouveaux éléments pour l'étude des "Richborough 527", dans *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 311-328.

**Borgard, Cavalier à paraître** : P. BORGARD, M. CAVALIER, avec la participation de R. TOMBER, L'origine liparote des "Richborough 527", dans *Journal of Roman Pottery Studies* (Actes du colloque de Londres, 23-24 janvier 1994), 7, à paraître.

**Campis 1694** : P. CAMPIS, *Disegno storico ossia le abbozzate historie della nobile e fedelissima città di Lipari*, (ms. de la Bibliothèque Nationale de Palerme), 1694.

**Cavalier 1978** : M. CAVALIER, L'uomo e i vulcani nelle Isole Eolie, dans *Magna Graecia*, 5-6, mai-juin 1978, p. 1-6 et 26.

**Delumeau 1962** : J. DELUMEAU, *L'alun de Rome*, Paris, 1962.

**Foresta 1905** : Marquis de FORESTA, *Lettres sur la Sicile écrites pendant l'été 1905*, tome I, Paris, 1821.

**Franck 1959** : T. FRANCK, *An economic survey of ancient Rome*, vol III, Paterson, 1959.

**Houel 1782** : J. HOUEL, *Voyage pittoresque des Isles de Sicile, de Malte et de Lipari*, Paris, 1782.

**Laubenheimer et al. 1992** : F. LAUBENHEIMER, M. SCHWALLER, L. VIDAL, avec la participation de F. FORMENTI, Nîmes, les amphores de la rue de Condé, dans *Les amphores en Gaule, Production et circulation* (Actes de la table ronde de Metz, 4-6 octobre 1990), 1992, p. 133-150.

**Nenci 1982** : G. NENCI, L'allume di Focea, dans *La parola del passato*, fasc. CCIV-CCVII, Naples, 1982, p. 183-188.

**Pape 1977** : L. PAPE, Nouvelles brèves de l'archéologie historique en Bretagne, été 1977 (35, Rennes, rue de Dinan), dans *Archéologie en Bretagne*, 15, 1977, p. 25-26 (Fig. 1).

**Peacock 1977** : D. P. S. PEACOCK, Roman amphoræ : typology, fabric and origins, dans *Méthode classique et méthode formelle dans l'étude des amphores* (Actes du colloque de Rome, 27-29 mai 1974), Collection de l'Ecole Française de Rome, 32, Rome 1977, p. 261-278.

**Sciallano et Sibella 1991** : M. SCIALLANO, P. SIBELLA, *Amphores : comment les identifier ?*, Aix-en-Provence, 1991, p. 40.

**Sealey 1985** : P. R. SEALEY, Amphoras from the 1970 excavations at Colchester Sheepen, dans *B.A.R. British series*, 142, 1985, p. 91-93.

**Spallanzani 1792** : L. SPALLANZANI, *Viaggi alle due Sicilie e alle due parti dell'Appennino*, vol. II, Pavie, 1792.

**Villedieu 1990** : F. VILLEDIEU, *Lyon St.-Jean. Les fouilles de l'avenue Adolphe Max*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes 3, Lyon, 1990.

**Williams 1991** : D. WILLIAMS, P. ARTHUR, Roman amphora form Richborough 527 : a continuing petrological study (Recent development in ceramic petrology), dans *British Museum Occasional Paper*, 81, Londres, 1991, p. 389-398.

\*

\* \*

## DISCUSSION

Président de séance : B. LIOU

**Bernard LIOU** : Le sujet est intéressant et original, original à tel point que je ne cacherai pas qu'il me laisse très sceptique. Je ne crois pas — comme vous le savez — que les amphores diffusées sur une grande échelle — ce qui semble être vraiment le cas de celles-ci — aient contenu autre chose que du vin, de l'huile, des sauces ou des conserves de poissons. Le transport d'alun, c'est un point d'interrogation total pour moi ! Comment l'alun, un des grands produits du commerce médiéval, était-il transporté ?

**Philippe BORGARD** : Les renseignements pour l'époque antique sont, bien sûr, bien moins nombreux que pour l'époque médiévale...

**Bernard LIOU** : ...ils sont nuls pour l'époque antique !

**Philippe BORGARD** : Je crois avoir dépouillé un bon nombre de textes médiévaux. Il n'y a absolument aucun renseignement sur l'aspect qu'avait l'alun lorsqu'on le transportait entre les lieux de production et les sites de consommation.

**Bernard LIOU** : Mais nous avons des collègues historiens du Moyen Age qui le savent très certainement ; il faut absolument se renseigner là-dessus. Mais, encore une fois, pour l'Antiquité, je serais extrêmement étonné que des amphores — et des amphores bien diffusées — servent à autre chose que pour le transport de produits classiques et, s'il fallait faire une proposition pour Lipari où, après tout, ni la vigne, ni l'olivier ne semblent pousser,...

**Philippe BORGARD** : L'olivier est très mal représenté, la vigne un peu.

**Bernard LIOU** : ...ce serait plutôt aux pêcheries qu'on penserait. Il n'est pas du tout impossible que la Richborough 527 soit, en fin de compte, une amphore à saumure. A mon sens, l'idée n'est pas du tout stupide.

**Philippe BORGARD** : Non, c'est effectivement la deuxième solution qui doit être retenue, pour l'instant. Pourquoi pas !

**Bernard LIOU** : Je retiens que l'origine liparote ne fait plus de problèmes, me semble-t-il ; il est pourtant peut-être imprudent de considérer que tout vient de ce petit vallon de Portinenti ; il se peut qu'on trouve d'autres fours ailleurs. Enfin, pour le moment, ce n'est pas un four qu'on a trouvé, ce sont des rebuts de cuisson.

**Philippe BORGARD** : Pour le moment, effectivement, ce sont uniquement des dépotoirs.

**Bernard LIOU** : Des dépotoirs, cela équivaut à un atelier, et il ne serait pas étonnant qu'on en trouve d'autres car il s'agit d'une production importante.

**Philippe BORGARD** : De toute façon, il s'agit d'une production locale.

\* \*  
\*



Philippe BARRAL<sup>1</sup>  
Thierry LUGINBÜHL<sup>2</sup>

## PRÉSENTATION DU SYSTÈME DE DESCRIPTION ET DE GESTION DE LA CÉRAMIQUE DU MONT-BEUVRAY

### I. INTRODUCTION

Le site du Mont-Beuvray<sup>3</sup> a livré des quantités importantes de matériel céramique, depuis la reprise des fouilles en 1984. Très rapidement, le besoin de disposer d'un système de description cohérent utilisable par tous, d'un outil de travail permettant de gérer de façon uniforme l'ensemble de la vaisselle céramique exhumée, a été ressenti<sup>4</sup>. Il apparaissait nécessaire, en effet, que les informations principales concernant ce type de matériel soient saisies sous une forme homogène, pour rendre possible des comparaisons entre les différents lieux de fouille et, en définitive, pour faciliter les recherches particulières (études thématiques) et permettre des synthèses sur l'ensemble du site.

Cette démarche a rencontré plusieurs difficultés. L'absence d'étude régionale sur la céramique des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. n. è. constituait un premier handicap<sup>5</sup>. De surcroît, les seuls documents exploitables dans la région Morvan-Nivernais étaient issus précisément du Mont-Beuvray, site qui n'avait livré, au début de ce projet, que très peu d'ensembles de qualité. De la sorte, la connaissance des céramiques régionales de La Tène finale et de l'époque augustéenne (types de production, répertoire, chronologie) était très lacunaire<sup>6</sup>.

Une autre difficulté ressortait de la nature du site et de la chronologie de son occupation. En effet, dans la mesure où l'occupation principale de l'*oppidum* couvre le I<sup>er</sup> s. av. n. è. et le début du I<sup>er</sup> s., on se trouvait confronté à un faciès céramologique relativement complexe. La période augustéenne, particulièrement bien représentée sur le site, offre une bonne illustration d'un faciès mixte, de transition, au sein duquel les céramiques indigènes de tradition protohistorique côtoient des productions céramiques typiquement méditerranéennes. La conséquence immédiate de cette situation était la confrontation de deux conceptions céramologiques, l'une protohistorique, l'autre romaine (ou gallo-romaine), dont les méthodes d'approche et les problématiques de recherche étaient sensiblement divergentes. Concrètement, il fallait intégrer dans le même système des productions céramiques issues de cultures et de technologies différentes.

En dehors de ces quelques difficultés circonstancielles et méthodologiques, certaines contraintes, liées au contexte particulier des fouilles du Mont-Beuvray, furent fixées au départ. Elles ont conditionné évidemment la forme définitive du système mis au point. En premier lieu, il fallait élaborer un outil de travail utilisable

- 1 Chercheur bénévole, U.M.R. 9934 du C.N.R.S., Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, 58370 Glux-en-Glenne (France).
- 2 Assistant diplômé, Université de Lausanne, Institut d'Archéologie et d'Histoire Ancienne, BFSH 2, 1015 Lausanne (Suisse).
- 3 Le Mont-Beuvray, identifié avec le site de l'antique Bibracte, *oppidum* principal des Eduens situé au cœur du Morvan, a été d'abord exploré, au XIX<sup>e</sup> s., par J.-G. Bulliot puis J. Déchelette. Il fait l'objet d'un nouveau programme de recherches depuis 1984, auquel participent plusieurs équipes françaises et étrangères (pour un aperçu global de l'état des recherches, voir Flouest et Guillaumet, dir., 1993).
- 4 L'élaboration d'un système de description et de gestion du matériel céramique issu des fouilles du Mont-Beuvray a été lancée en 1990. Un premier document fut réalisé en 1992. Une nouvelle version, mise au point en 1994 (Paunier *et al.* 1994), fait l'objet de la présente communication. Elle intègre diverses modifications de détail qui résultent de la mise à l'épreuve du système pendant deux ans.
- 5 Cette lacune a été récemment comblée ; cf. Barral 1994.
- 6 Cette situation évolue rapidement. Sur l'état des recherches actuelles dans la région Morvan-Nivernais, voir principalement les actes du colloque A.F.E.A.F. de Nevers à paraître.

par des chercheurs ou étudiants non-spécialistes et, de surcroît, par des archéologues de différentes nationalités peu familiarisés avec le matériel céramique gaulois ou gallo-romain. En second lieu, il apparaissait souhaitable que, dans la mesure du possible, l'enregistrement des données effectué par chaque équipe puisse être utilisé par les spécialistes d'études céramologiques transversales, afin d'éviter que ces derniers se retrouvent confrontés à la nécessité de re-manipuler l'ensemble du mobilier.

## II. DESCRIPTION DU SYSTÈME

Dans le but de répondre aux attentes exposées plus haut, il a été décidé de concevoir un système basé sur deux grands principes : la hiérarchisation des critères, d'une part, la prééminence des aspects techniques "objectifs", d'autre part. Les critères morphologiques n'ont pas fait l'objet d'une description aussi fine, dans la mesure où l'élaboration d'une typologie des formes céramiques du Mont-Beuvray apparaissait comme une seconde étape de travail, nécessitant une masse importante de données.

La hiérarchisation des différentes caractéristiques d'une pièce (successivement catégorie, forme, décor, faisant chacune l'objet d'un descripteur), dont l'ordre, bien que dicté par le bon sens, reste arbitraire, implique une méthode théorique de travail par tris successifs sur laquelle le débutant peut s'appuyer.

Face au mobilier céramique d'une UF (unité de fouille), le premier tri a donc pour but la détermination des catégories, le second, celle des formes par catégories et le troisième, celle des décors et des autres caractéristiques mineures de la céramique pour chaque forme de chaque catégorie.

### a. Détermination des catégories.

La définition des catégories, parfois problématique, peut être décomposée, si besoin est, en trois phases, en suivant le dendrogramme du descripteur "catégorie" (Fig. 1 et 2).

- Tri du mobilier en fonction de la couleur de la pâte (pâte claire, pâte sombre), la surface (externe) faisant foi.

- Tri de la céramique en fonction de sa technique de montage (tournée ou non), de la granulométrie de son dégraissant (fin à grossier), puis de son traitement de surface (avec ou sans revêtement, par exemple).

- Détermination partielle ou complète des catégories. Une détermination, au moins partielle (abréviation suivie d'un "-"), réalisable sans connaissances céramologiques particulières, est indispensable et donc obligatoire pour chaque pièce céramique. La détermination complète ne doit être proposée qu'en cas d'"absolue" certitude. Le chercheur, en cas de doute, même léger, se contente d'une identification incomplète mais juste (TS- pour une terre sigillée dont la provenance est

douteuse, par exemple), plutôt que de proposer une détermination complète erronée<sup>7</sup>. Cette identification complète est particulièrement intéressante dans le cas de fragments significatifs (bords, fonds, profils). Pour les fragments de panses, les risques d'erreurs rendent souvent préférable une identification incomplète<sup>8</sup>. L'utilisation d'un descripteur proposant une définition de chaque catégorie (Fig. 3) et les tessonniers mis à la disposition des équipes, permettent néanmoins de se familiariser rapidement avec la petite cinquantaine de catégories distinguées.

Notons que ces catégories sont de deux sortes ; il s'agit, d'une part, de groupes techno-typologiques aisément identifiables, bien connus grâce à une littérature abondante (céramique campanienne, terre sigillée italique, etc.) et, d'autre part, de groupes d'aspect réunissant des vases qui ont en commun un certain nombre de critères techniques, et accessoirement morphologiques, dont la validité en terme de production n'est pas aussi assurée que dans le cas précédent.

### b. Détermination des formes.

La deuxième phase de tri consiste en l'identification des formes au sein de chaque catégorie selon une hiérarchie à trois niveaux : groupe de formes (basse ouverte, haute fermée, par exemple), forme (assiette, bol caréné, par exemple) et type (Ha 1c, Morel 2280, par exemple). Le degré de précision de l'identification dépend de l'état de conservation de la pièce et des connaissances de l'analyste.

Les définitions proposées pour le niveau "forme" (Fig. 4 et 5) reposent à la fois sur des critères typométriques et descriptifs. Elles n'évitent pas une part d'arbitraire liée à la volonté de distinguer efficacement les formes entre elles, et d'éviter le plus possible les possibilités de confusions (formes ambiguës).

L'état de fragmentation du mobilier retrouvé peut empêcher de mesurer (et même d'estimer) le diamètre d'un récipient et donc de pouvoir faire un choix entre deux formes aux proportions identiques mais aux dimensions différentes. Il est ainsi possible, en cas de doute, de regrouper les formes (assiette-plat, écuelle-jatte, coupe-bol, gobelet-pot, etc.) pour une détermination plus prudente.

### c. Description des décors et des autres caractéristiques.

Le troisième tri, enfin, s'attache à la description de caractéristiques supplémentaires comme le décor, la morphologie de certains détails, ou d'autres particularités (état de conservation, présence de *graffiti* ou d'estampilles, etc.), au sein de chaque forme de chaque catégorie.

### d. La saisie.

La saisie sur fiche papier de ces données est réalisée au moyen d'un bordereau (Fig. 6) dont chaque chantier

7 Les catégories mentionnées dans ce document sont celles dont la présence est attestée sur le site pour l'instant ; il est évident que cette liste s'allongera au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles catégories.

8 Un fragment à pâte fine, claire, à engobe blanc, pouvant appartenir à une cruche à couverture blanche ou à un vase peint celtique sera, par exemple, classé en PCREV-.



<b>PARFIN B</b>	<b>IMITATIONS DE PAROIS FINES TYPE BEUVRAY</b> Céramique à parois fines (généralement moins de 4-5 mm d'épaisseur) ; pâte beige clair, assez dure, à fin dégraissant (mica argenté et quartz) ; revêtement externe brun gris, interne rouge lie-de-vin. Décor de palmettes estampées, de guillochis ou de "tridents" à la barbotine.
<b>MICAC B</b>	<b>CÉRAMIQUE À REVÊTEMENT MICACÉ DE TYPE BESANÇON</b> Céramique grossière à engobe micacé ; pâte caractérisée par son dégraissant à forte proportion de quartz, de mica et de feldspath ; revêtement partiel (haut du vase) généralement doré (paillettes de mica), parfois remplacé par une couverte noire.
<b>CAMP B</b>	<b>CÉRAMIQUE CAMPANIENNE B</b> Céramique du "cercle de la campanienne B", à pâte beige chamois parfois orangée, dure à savonneuse ; vernis noir à brun foncé, souvent assez mat, présentant parfois des reflets bleutés.
<b>PSFIN</b>	<b>CÉRAMIQUE FINE À PÂTE SOMBRE</b> Céramique à pâte sombre, fine, zonée (couleur du cœur ou de la moitié interne de la panse allant du beige au rouge) ; parois lissées, souvent fumigées (couleur de brun foncé à noir ou gris foncé).

Figure 3 - Exemples de définitions de catégories.

<b>A: FORMES BASSES</b> (diam. max. > 1,5 hauteur)	
1.	Assiette
2.	Plat
3.	Ecuelle
4.	Jatte
5.	Marmite
6.	Coupe
7.	Bol
7a.	Bol hémisphérique
7b.	Bol cylindrique
7c.	Bol à marli
7d.	Bol caréné
7e.	Vase bobine
8.	Mortier
9.	Faisselle
<b>B : FORMES HAUTES</b> (diam. max. < 1,5 hauteur)	
1.	Gobelet
2.	Pot
2a.	Pot à épaule marquée
2b.	Pot à provisions (à anses)
3.	Jarre
4.	Dolium
5.	Bouteille
6.	Tonneau/Tonnelet
7.	Cruche
8.	Pichet
9.	Amphore
<b>C : AUTRES</b>	
1.	Couvercle
2.	Lampe
3.	Jeton

Figure 4 - Classification des formes céramiques.

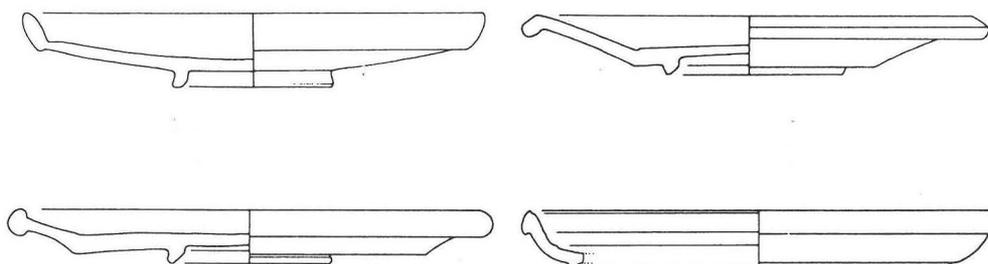
peut modifier la forme en fonction de son faciès céramologique, à la condition, bien évidemment, d'en respecter le fond (terminologie et ordre des descripteurs). A court terme, en parallèle avec l'informatisation du

système, il est prévu d'éditer une fiche de saisie informatique normalisée "Mont Beuvray" et de proposer des modèles de comparaison (regroupement de catégories de même nature, par exemple<sup>9</sup>).

9 Céramique fine d'importation, céramique grossière régionale, etc.

**A01** ASSIETTE

Forme basse, ouverte; h./ diam. max. < 1/4 ; diamètre de l'ouverture généralement inférieur à 23 /24 cm; avec ou sans marli; fond plat ou pied annulaire, de section souvent triangulaire.



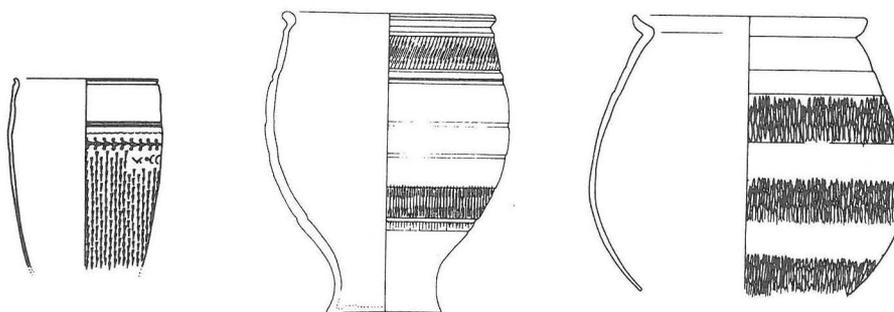
**Fonction** Consommer ou servir les aliments.

**Catégories** CAMP A, B, C, PRETS, TSIT, TSGA, TRUBR, MICAC F, PC, PGFINLF, PGFIN TN.

**Typologie** Morel 1174, 2233, 2280, Ha. 1, 2, 3, 4, Drag. 17, 18, Feurs 5121 à 5125, Consp.1 à 6, 10 à 12, 16, 18 à 21, 39 à 42, 47, 48, CR 1-1 à-3, 2-1 à-7,3-5.

**B01** GOBELET

Forme haute, ouverte ou fermée; diam. max / h. < 1,5 ; parois verticales ou faiblement évasées, droites ou galbées; diamètre généralement compris entre 4 et 12 cm ; fond plat ou annulaire.



**Fonction** Consommer des boissons.

**Catégories** TSGA, TRUBR, PEINT, MICAC F, CPB, PC, PARFIN A, B, C, PGFINLF, PGFIN TN.

**Typologie** Déch. 67, Mayet 1 à 7, 14 à 18, 21, 40, 45, Paunier 10, Feurs 4211, Consp. 50, CR 7-3, 10-1, 10-2.

Figure 5 - Exemples de définitions de formes.



## DISCUSSION

Président de séance : D. VERMEERSCH

**Didier VERMEERSCH** : C'est le problème même de l'ensemble des chercheurs que d'essayer de mettre en fiches les données de la céramique ; je sais qu'on s'y essaie tous, les uns et les autres, mais je ne sais pas si on y parvient toujours complètement ; il faudrait voir, par exemple, avec Philippe Bet, pour Lezoux ou avec Robin Symonds, pour son travail au Musée de Londres.

**Philippe BET** : J'ai plusieurs questions : 1. quel volume de matériel avez-vous déjà traité avec cette méthode ? 2. toutes ces fiches-papier sont-elles transcrites informatiquement ? 3. avez-vous commencé réellement une exploitation informatique de tout ce volume d'informations ?

Autre chose, maintenant : vous avez dit que toutes les déterminations se basaient sur des critères objectifs et qu'on pouvait se reporter, en cas de doute, à un tessonnier de référence ; avez-vous constaté, de façon tout aussi objective, des dérapages de la part des utilisateurs, dans la mesure où je suis toujours un peu effrayé que des non-spécialistes puissent arriver à un tri définitif.

**Thierry LUGINBÜHL** : Pour répondre à la première question, il est clair qu'il y a eu une assez longue période de mise au point du système. On a donc d'abord proposé un premier système qu'on a essayé de faire "tourner" avec le mobilier qui sortait des campagnes de fouilles de l'Institut d'Archéologie et d'Histoire Ancienne de l'Université de Lausanne ; pendant deux ans, on a essayé d'utiliser ce premier système et on a vu qu'il y avait des petits problèmes. On a fait ensuite plusieurs mises à jour. Maintenant, on peut dire qu'on a géré le mobilier de cinq ou six campagnes de fouilles de l'équipe lausannoise avec ce système. Les autres équipes (françaises, allemandes, italiennes, hongroises) s'y sont mises aussi, depuis un an ou deux. Il est clair, en fait, que cela a posé des problèmes malgré la forme et les critères objectifs qui sont utilisés pour ces déterminations. Pour la saisie informatique, on a eu pas mal d'errements ; maintenant, je crois que les choses progressent assez rapidement. On utilise un gestionnaire de fichiers sur Macintosh, File Maker Pro 2, un système assez simple qui reprend les descripteurs de la fiche de saisie papier. Le système n'est pas encore tout à fait au point et on a saisi, pour le moment, une seule campagne de l'équipe suisse ; il est sûr qu'il y aura encore des mises au point à faire.

Je passe la parole à Philippe Barral pour les problèmes qu'on a rencontrés avec les équipes étrangères qui ne connaissaient pas du tout les faciès de la Gaule de l'Est.

**Philippe BARRAL** : En fait, le principal problème se situe au niveau de l'identification des catégories définitives. Il est clair que les erreurs de tri se font surtout sur les fragments de panses. Il y a effectivement une partie du matériel qui se trouve globalisée dans ce qu'on appelle une identification incomplète mais je pense que d'ici quelque temps, avec l'aide du tessonnier, cela progressera assez rapidement. Ce qu'on voulait absolument, c'est qu'en fonction des quantités de matériel qui sortent chaque année, il y ait un premier enregistrement, une première saisie des données qui, même si elle n'est pas parfaite, soit utilisable par la suite, qu'on ait au moins une idée, à partir d'un ensemble, des principales catégories, de la quantité, etc.

**Didier VERMEERSCH** : Et vous l'avez utilisé ?

**Philippe BARRAL** : Oui, et cela fonctionne bien. Il y a des erreurs, c'est évident ; il faut reprendre. Par exemple, dans le cas des céramiques à revêtement, il est clair qu'entre une présigillée, une sigillée sud-gauloise et une sigillée du centre de la Gaule, tout passe en "céramique à vernis rouge". Ensuite, c'est le travail du spécialiste ; il y a, en général, toujours un spécialiste qui rôde dans le coin et auquel on peut faire appel pour identifier correctement le matériel.

**Hervé SELLES** : Je voudrais que tu nous détailles un peu le dendrogramme primaire sur les définitions parce que cela reste quelque chose de très symbolique. Peux-tu nous donner les principales étapes, les principaux descripteurs, pour chacune de tes catégories ?

**Philippe BARRAL** : Le premier niveau prend en compte, dans la hiérarchie des critères, la couleur de la pâte ; en fait, il s'agit de la couleur externe puisqu'on peut avoir, avec les céramiques protohistoriques en particulier, tout un système de pâtes zonées. Ensuite, on prend en compte le mode de montage — tournée ou non tournée —. Puis on a défini trois groupes suivant la taille du dégraissant, de fin à grossier. Jusque là, il n'y a rien d'original, ce sont des choses qui ont déjà été utilisées. Le niveau suivant, c'est le traitement de surface : avec ou sans revêtement ; on est resté volontairement assez vague pour ne pas rentrer dans les notions de vernis, engobe, revêtement puisque, évidemment, on peut avoir des cas très différents. En fait, arrive après l'identification incomplète et le problème se pose surtout pour les fragments de panse quand on n'a pas d'éléments significatifs. En particulier, entre un tesson de céramique peinte celtique à engobe blanc dont le décor géométrique a disparu et un fragment de panse de cruche à revêtement également blanc, il peut y avoir une confusion et là, même le spécialiste ne peut pas forcément identifier correctement s'il s'agit d'une cruche importée ou d'une céramique celtique. Donc, je dirais que l'identification incomplète sert surtout pour toute la masse des tessons informes et l'identification complète est importante pour tous les fragments significatifs, bords, fonds, décors, etc.

**Hervé SELLES** : Peux-tu détailler encore un peu plus, pour nous donner une idée, justement, de ce qu'il y a dans les engobées ?

**Philippe BARRAL** : Avec revêtement, vous avez tout ce qui s'apparente aux sigillées, donc les sigillées italiennes, gauloises, les bols hellénistiques à reliefs, la terra rubra, les parois fines (pour ces dernières, on a distingué, en fait, deux catégories : les parois fines type Beuvray, qui s'apparentent également aux terra rubra, et les vraies parois fines importées) et les céramiques à revêtement plombifère. En dehors de la sigillée, ce sont des catégories assez marginales. Pour les plats à engobe interne, on a également distingué deux variantes suivant qu'on peut distinguer

avec certitude, ou non, la présence de paillettes noires. Pour les céramiques peintes, on a également deux catégories. Le reste correspond à des catégories qui sont strictement liées au site, en particulier les céramiques fines à pâte claire engobée.

**Robin SYMONDS** : C'est intéressant de voir à quel point nous sommes tous plus ou moins d'accord sur le système d'enregistrement. La seule remarque que je ferai, c'est qu'il faut penser, dès le début, à la façon dont on va exploiter ces enregistrements. Tout ce codage des données implique, en fin de compte, l'élaboration de graphiques et c'est là que se trouvent les limites de l'exploitation des données. C'est là qu'il faut penser à élargir les domaines de l'image. Du temps où on n'avait que quelques tessons, on pouvait les montrer avec des dessins ; maintenant, avec des milliers d'exemplaires, il faut les représenter différemment. Avec ce codage, je voudrais savoir si vous pensez à ce domaine ?

**Philippe BARRAL** : On ne vous a pas montré le stade ultérieur. On a prévu, en gros, deux fiches de regroupement des données. Pour chaque catégorie, par exemple, on a le nombre de fragments, le nombre d'individus et le pourcentage par rapport à l'ensemble des tessons et des individus, en établissant des regroupements du type "toutes les céramiques importées", "céramiques à vernis rouge", etc.. Pour les formes, on peut faire la même chose. Les tris s'effectuent automatiquement.

**Philippe BET** : Et en nombre de tessons traités, vous en êtes à combien ?

**Thierry LUGINBÜHL** : Pour l'équipe suisse, 4 ou 5000 seulement, depuis 1988.

**Philippe BET** : Ce qui reste quand même assez faible !

**Thierry LUGINBÜHL** : On ne sort pas des quantités de mobiliers extraordinaires sur le Beuvray, à part des amphores Dressel I.

**Philippe BARRAL** : En fait, c'est très variable suivant les chantiers. Je n'ai pas les chiffres en tête mais cela représente des quantités beaucoup plus importantes.

\* \*  
\*

Martine JOLY

## L'ATELIER DE POTIERS GALLO-ROMAIN DE DOMECEY-SUR-CURE (Yonne)

### I. INTRODUCTION

Le village de Domecy-sur-Cure se situe au nord-ouest de la Bourgogne (Fig. 1), sur la bordure nord-ouest du Morvan cristallin, dans la vallée de la Cure, à une quinzaine de km au sud de Vézelay (département de l'Yonne). A l'époque antique, cette zone se trouve aux marges des pays éduens et sénon.

Les prospections et les sondages ponctuels effectués de 1969 à 1974 au lieu-dit "Bois de Chalvron" par Jean-Maurice Simon ont mis en évidence l'existence d'un atelier de potiers gallo-romain. Les structures se repèrent facilement car elles apparaissent sous forme de buttes qui correspondent à des fours ou à des dépotoirs. Les vestiges (amas de tessons principalement) affleurent sous l'humus. L'actuel chemin forestier qui traverse les bois de Domecy reprend le tracé de la voie romaine. L'atelier s'étend de part et d'autre de cet axe de communication<sup>1</sup>.

Le site, protégé par la forêt, est tombé dans l'oubli, bien que son importance soit soulignée dans la thèse de Robin Symonds<sup>2</sup>. En 1989, l'atelier de Domecy a fait l'objet d'une présentation succincte lors de l'exposition "L'Yonne et son passé, 30 ans d'archéologie"<sup>3</sup>. En 1992, le site fait à nouveau parler de lui car il est menacé par les travaux de recalibrage du chemin forestier. Un chantier de fouilles de sauvetage urgent a été programmé pour le mois de juillet 1994.

Le mobilier présenté ici<sup>4</sup> provient des sondages réalisés de 1969 à 1974 par Jean-Maurice Simon sur deux des amas de tessons. Seule la couche supérieure,

d'une trentaine de cm d'épaisseur, a été fouillée et le mobilier a été recueilli par carrés. Ces travaux ont livré 300 kg de matériel resté inédit. Le mobilier comportait, pour l'essentiel, des matériaux de construction, des accessoires de cuisson et des céramiques mises au rebut.

Les matériaux de construction : il s'agit de fragments de tuiles et de parois de four.

Les accessoires de cuisson se composent de tubulures et de colifichets (cales d'empilement). Plusieurs modèles de tubulures se distinguent :

- des tubulures cylindriques (par exemple, Fig. 2, n° 1 : diam. : 13 cm) ;
- des tubulures présentant un système d'emboîtement (Fig. 2, n°s 2 et 3 et Fig. 4, n° 1) ;
- des demi-tubulures (Fig. 2, n° 4 et Fig. 3, n° 2) ;
- des tubulures quadrangulaires, portant des stries d'accrochage sur leur surface externe (Fig. 2, n° 5).

La céramique se répartit en quatre grands groupes : les céramiques communes, les céramiques fines à revêtement argileux, les céramiques peintes et les amphores.

Il faut ajouter à cet inventaire un fragment de moule (Fig. 4)<sup>5</sup> représentant un motif végétal (feuilles et baies prenant place sur une fine tige) et un poinçon en terre cuite (Fig. 5). Il s'agit d'un simple boudin d'argile orange, aux extrémités crantées. Cet outil était utilisé pour décorer les vases par la technique de l'estampage. Plusieurs tessons portent un décor obtenu de la sorte, mais aucun vase complet n'a été retrouvé (Fig. 5 et 10).

1 Un plan de localisation des structures repérées est donné dans Simon et Rolley 1989, p. 206.

2 Thèse soutenue en 1985 et publiée récemment : Symonds 1992, p. 27-34, fig. 14, n°s 285-297, fig. 17, n°s 355-358 et 371-372 et fig. 18, n°s 375-376.

3 Simon et Rolley 1989.

4 Ce travail constitue une première ébauche de l'étude du mobilier, réalisée en vue de l'établissement de la typologie de l'atelier de Domecy pour préparer la reprise des recherches sur le terrain. Le mobilier était entreposé, d'une part, chez l'inventeur du site, Jean-Maurice Simon et, d'autre part, dans le grenier de l'ancienne école de Culètre (commune de Domecy-sur-Cure). Je remercie Jean-Maurice Simon qui m'a confié sa documentation de fouille et le matériel recueilli. Merci également à ceux qui m'ont aidé à retrouver l'ensemble du matériel : l'Abbé Lacroix, Cl. Rolley et E. Blouet.

5 On trouve une photographie de ce fragment de moule dans Simon et Rolley 1989, p. 207, n° 287.

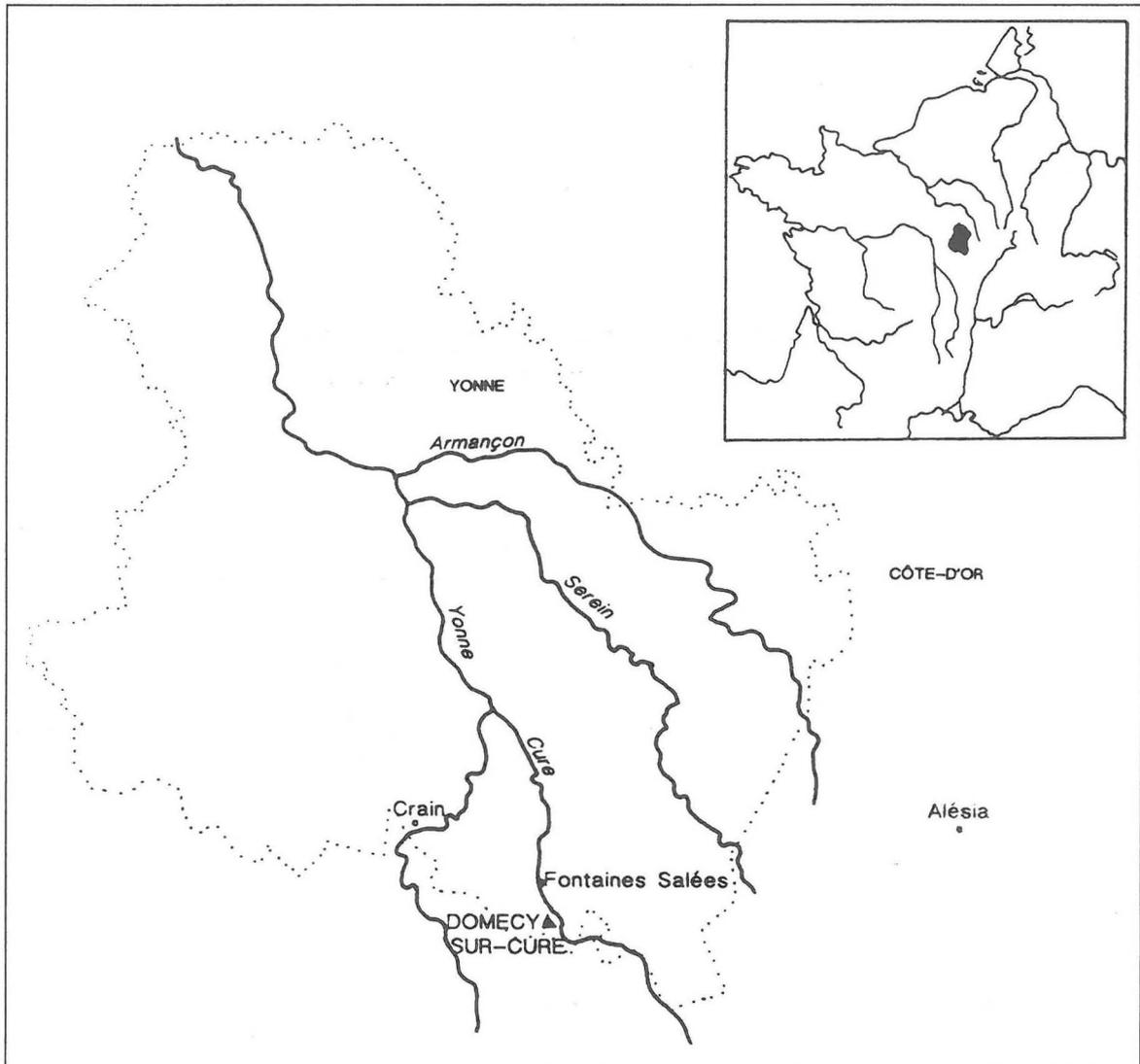


Figure 1 - Carte de l'Yonne avec la localisation de l'atelier de Domecy-sur-Cure et des principaux sites mentionnés dans le texte (éch. 1/1 000 000).



Figure 2 - Domecy-sur-Cure. Accessoires de fabrication : différents modèles de tubulures.

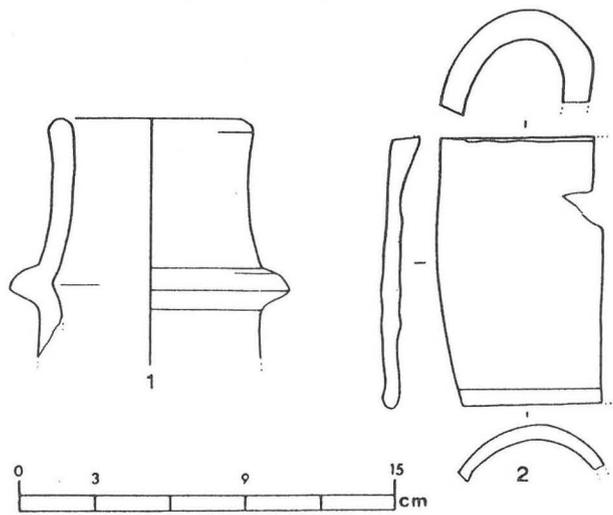


Figure 3 - Domecy-sur-Cure. Accessoires de fabrication : 1 : tubulure ; 2 : demi-tubulure (éch. 1/3).

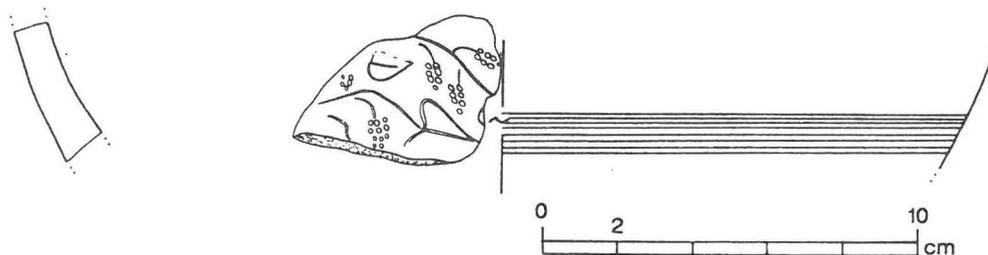


Figure 4 - Domecy-sur-Cure. Fragment de moule (éch. 1/2).

Figure 5 - Domecy-sur-Cure.  
Poinçon en terre cuite et exemple de décor obtenu.

## II. LES PRODUCTIONS DE L'ATELIER DE DOMECEY

### 1. Les céramiques communes.

Il s'agit exclusivement de vases fabriqués en pâte claire, non calcaire, de couleur rouge ou orange, aux inclusions plus ou moins nombreuses et de taille variable, selon les types de récipients. Un groupe mérite une place à part : il s'agit de marmites et de pots dont la surface externe est souvent recouverte d'un engobe micacé doré (marmites : Fig. 6, n<sup>os</sup> 9 à 11 ; pots : n<sup>os</sup> 16 à 18).

Le répertoire, relativement varié, comprend en majorité de la vaisselle de cuisine :

- des couvercles à lèvre simple munie ou non d'une petite gorge interne (Fig. 6, n<sup>os</sup> 1 et 2) ou à lèvre formant un bandeau externe (n<sup>o</sup> 3) ;
- des plats tripodes ou apodes à lèvre arrondie, plus ou moins rentrante (n<sup>o</sup> 4) ou légèrement moulurée (n<sup>o</sup> 5) ;
- des jattes, soit à lèvre rentrante formant un bandeau externe plus ou moins saillant (n<sup>o</sup> 6) ou présentant une moulure à la liaison avec la panse (n<sup>o</sup> 7), soit à lèvre moulurée (n<sup>o</sup> 8) ;
- des marmites à panse à carène arrondie (n<sup>os</sup> 9 à 12) ;
- des mortiers (Fig. 7, n<sup>os</sup> 13 à 15) à lèvre en forme de collerette et dont le bec verseur est collé à la barbotine ;

la panse présente souvent une râpe interne ;

- des pots de taille variable, à lèvre simplement arrondie et déversée (n<sup>os</sup> 16 à 19) ou à lèvre formant un bandeau externe plus ou moins marqué (n<sup>os</sup> 20 à 23) ou encore à grosse lèvre en bourrelet (Fig. 8, n<sup>o</sup> 24) ;
- des cruches à lèvre en bourrelet (n<sup>o</sup> 25) ou à lèvre biseautée (n<sup>o</sup> 26).

### 2. Les céramiques peintes.

Deux grands groupes se distinguent par leur typologie et leur mode de décoration. La pâte, orange, crayeuse, comporte peu d'inclusions.

Le premier groupe comporte uniquement des jattes. On note deux variantes :

- la lèvre est arrondie, rentrante, la panse sinusoidale (Fig. 8, n<sup>o</sup> 27) ;
- la lèvre est arrondie, débordant sur l'extérieur et la panse présente une collerette plus ou moins marquée (n<sup>o</sup> 28).

Ces jattes portent un décor géométrique ou de simples lignes verticales. Ce décor est réalisé à l'aide d'une peinture ou d'un engobe, dont la couleur varie du brun au rouge.

Certains vases de ce groupe se rapprochent par leur typologie (la forme 28 correspond à la forme V de la typologie de M. Raimbault<sup>6</sup>) et par leur technique de décoration des céramiques dites "à l'éponge".

Le second groupe est constitué de pots à lèvre arrondie, déversée (Fig. 8, n<sup>o</sup> 29). Le décor consiste en de simples lignes horizontales réalisées à la peinture rouge.

### 3. Les céramiques fines à revêtement argileux.

On peut distinguer deux grands groupes.

Le premier comporte des vases à paroi relativement épaisse (de l'ordre de 5 mm) tandis que les parois des vases du second groupe dépassent rarement les 2-3 mm d'épaisseur.

La typologie du premier groupe est très variée ; elle comprend :

- des assiettes (Fig. 8, n<sup>o</sup> 30) à pâte fine, orange et à engobe rouge mat ; un décor externe guilloché prend place sur la paroi externe ;
- des coupelles carénées (n<sup>o</sup> 31) à pâte et revêtement proches des assiettes précédentes ;
- des coupelles tripodes (n<sup>o</sup> 32), à pâte orange et engobe brun foncé, auxquelles on peut associer des couvercles (n<sup>o</sup> 33) ;
- une forme très incomplète (n<sup>o</sup> 34), à pâte rouge et

6 M. RAIMBAULT, La céramique gallo-romaine dite "à l'éponge" dans l'ouest de la Gaule, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 185-206.

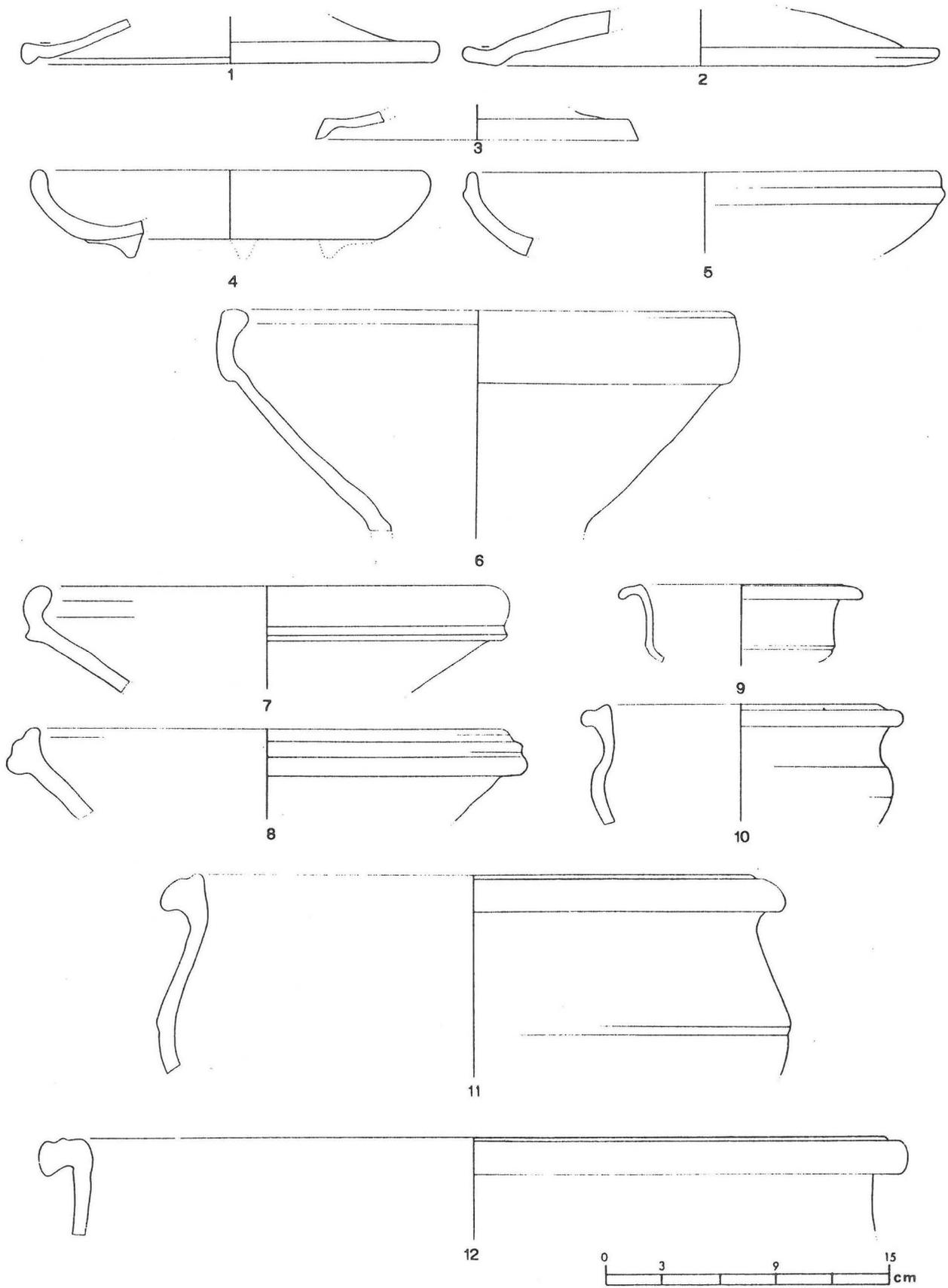


Figure 6 - Productions de l'atelier de Domecy-sur-Cure : céramiques communes claires (éch. 1/3).

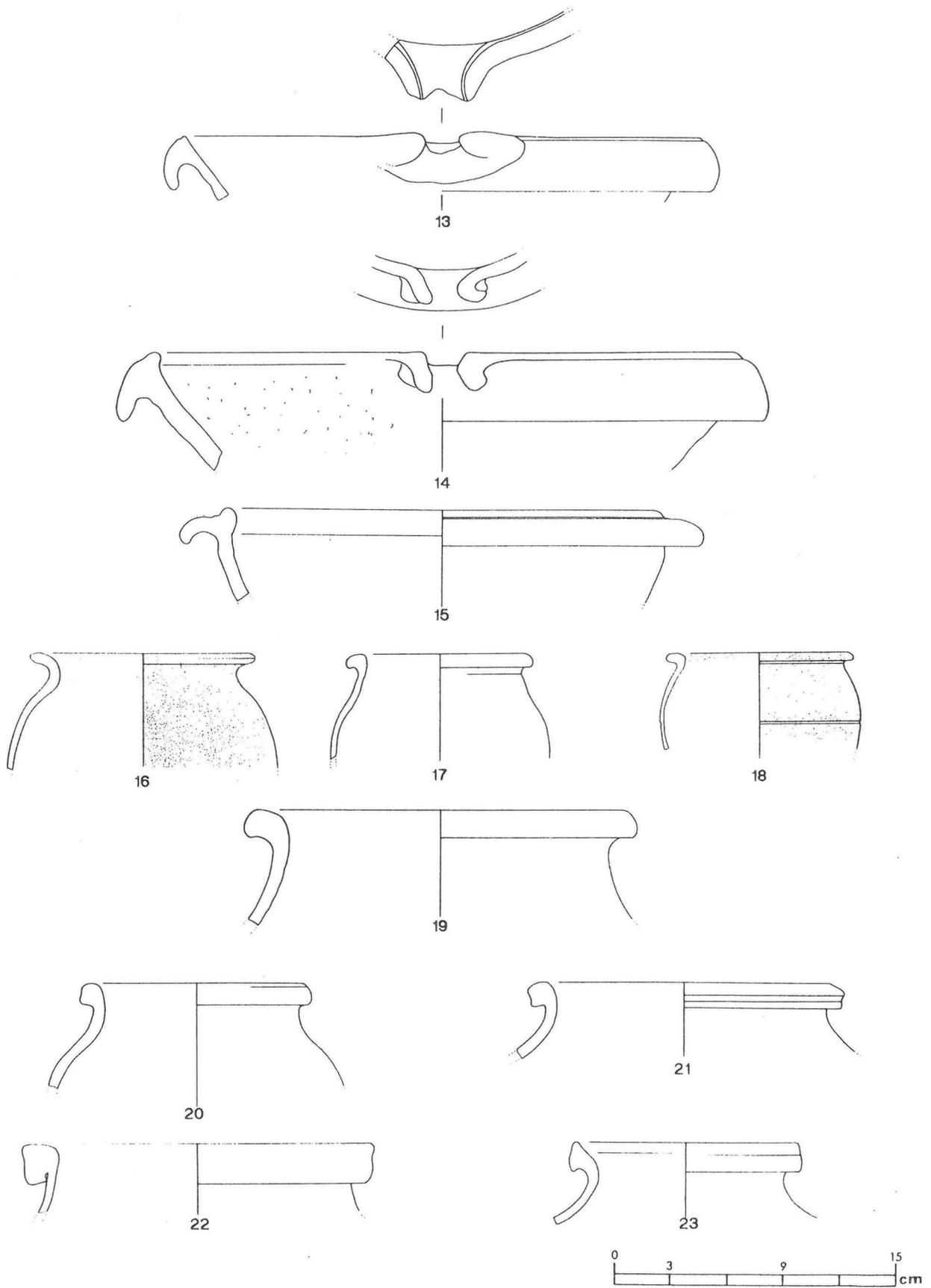


Figure 7 - Productions de l'atelier de Domecy-sur-Cure : céramiques communes claires (éch. 1/3).

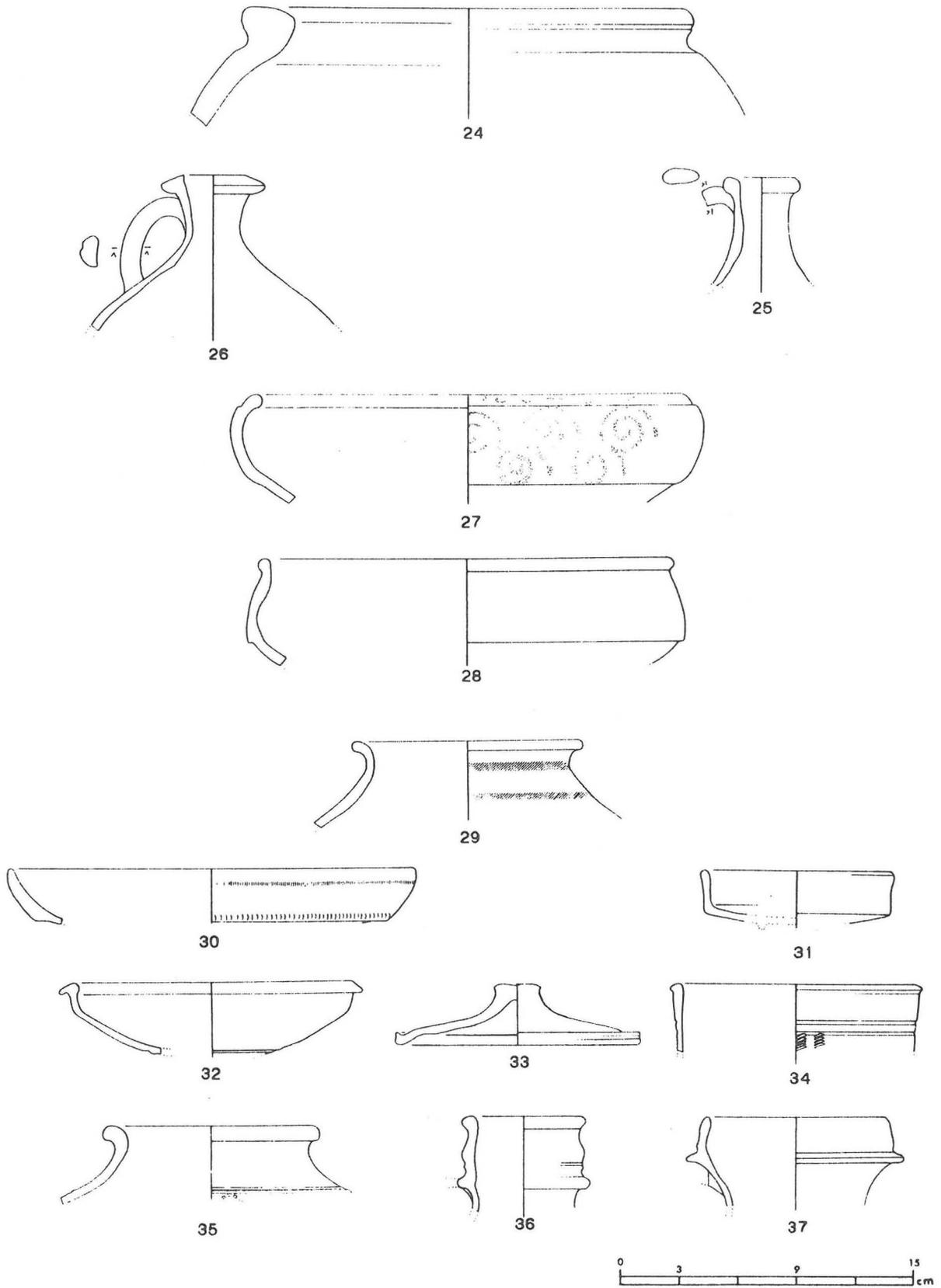


Figure 8 - Productions de l'atelier de Domecy-sur-Cure.  
24-26 : céramiques communes claires ; 27-29 : céramiques peintes ; 30-37 : céramiques fines engobées (éch. 1/3).

engobe orange à brun foncé ; la surface externe porte un décor excisé ;

- des pots à pâte orange, proche de celle des céramiques communes, comportant quelques inclusions et à engobe rouge mat à brun-noir. Il s'agit de pots ovoïdes, à lèvre arrondie, épaisse, déversée ; la surface externe est décorée de motifs de demi-cercles, de cercles ou de rouelles (Fig. 8, n° 35 et Fig. 10) réalisés par estampage, à l'aide d'un outil comme celui mentionné ci-dessus (Fig. 5) ;
- des cruches, à pâte orange et engobe rouge mat ou brun foncé, dont la caractéristique typologique commune est un anneau saillant à la base de la lèvre (Fig. 8, n°s 36 et 37).

Le second groupe comporte exclusivement des gobelets, à l'exception d'une forme de coupe (Fig. 9, n° 38, représentée par un seul exemplaire). Les vases présentent le plus souvent une pâte rouge, parfois un cœur gris foncé, ou une pâte beige chamois ; les surcuits sont gris foncé à gris violet. Le revêtement de surface varie selon les formes ; il est soit rouge, soit orange à brun foncé, soit noir à reflet métalléscent.

On distingue plusieurs séries typologiques :

- des gobelets ovoïdes à lèvre arrondie, déversée (Fig. 9, n°s 39 et 40). La pâte est rouge, l'engobe soit orange à brun foncé (n° 39), soit orange mat (n° 40). Deux types de décor sont bien représentés. Le premier associe des épingles à cheveux à des cercles concentriques (n° 39), le second se compose de lignes de guillochis superposées (n° 40) ;
- des gobelets ovoïdes à bord en corniche moulurée (n° 41). Ces vases présentent parfois un décor de lignes guillochées ;
- des gobelets ovoïdes à bord en corniche lisse (n° 42) ;
- des gobelets ovoïdes à col en poulie et lèvre déversée (n° 43) ; un décor guilloché prend parfois place sur la panse ;
- des gobelets ovoïdes à lèvre épaisse, déversée (n° 44), à pâte rouge et engobe orange à brun ;
- des gobelets à col haut et lèvre déversée présentant une carène dans la partie inférieure de la panse (n° 45), à pâte beige, et engobe brun foncé ;
- des gobelets globulaires, à col tronconique et lèvre ourlée — type Niederbieber 33 — (n°s 46 et 47). La pâte est rouge, bien cuite, l'engobe noir à gris foncé bleuté métalléscent. La panse porte une ou plusieurs lignes de guillochis, placées sous le col et vers la partie inférieure du vase. Certains vases présentent des dépressions ovales, étroites et allongées.

Les décors sont très variés :

- décor sablé (n° 49) ;
- décor, à la barbotine, d'épingles à cheveux (verticales ou entrecroisées), associées ou non à des écailles de pomme de pin ou à des cercles concentriques (n° 39) ;
- décor, à la barbotine, de lignes plus ou moins épaisses

entrecroisées (n° 45) ;

- décor de guillochis (Fig. 8, n° 30 et Fig. 9, n°s 40, 42, 43, 47 et 48) ;
- décor excisé (Fig. 8, n° 34 et Fig. 10).

Les fonds des vases sont concaves et reposent sur l'arête de la liaison panse-fond, marquée par un petit bourrelet (Fig. 9, n°s 49 et 50).

#### 4. Les amphores.

La pâte est claire, orange à rouge brique, avec des inclusions assez nombreuses et de taille moyenne. Les surcuits présentent une teinte grise à violacée.

Deux formes ont été reconnues<sup>7</sup> (Fig. 9, n°s 51 et 52), attestées par plusieurs ratés de cuisson. La lèvre, épaisse, déversée, forme un bandeau externe mouluré ; le fond est plat ; les anses en ruban présentent deux ou trois bourrelets. Il s'agit de variantes de la forme Gauloise 3.

### III. CHRONOLOGIE

La céramique commune est typique de la fin du Haut-Empire (des années 150-250 au moins). La céramique à revêtement argileux s'étale sur une période plus vaste, soit de la fin du I<sup>er</sup> ou début du II<sup>e</sup> s. (gobelets ovoïdes à lèvre déversée et décor d'épingles à cheveux) au III<sup>e</sup> s. (gobelets globulaires à col haut).

La sigillée provient des ateliers du centre de la Gaule. On recense : un Drag. 45, un Walters 81, deux Drag. 46, un Curle 21, un Drag. 33. Un Drag. 37 (Fig. 12) et des mufles de lion de Drag. 45 (Fig. 13) pourraient provenir de l'atelier de Jaulges-Villiers-Vineux.

Le matériel d'accompagnement est peu abondant. Il comprend une figurine en bronze représentant un Amour<sup>8</sup> et une monnaie datable de la fin du III<sup>e</sup> s.<sup>9</sup>

L'activité de l'atelier paraît s'étaler sur une période assez vaste, de la fin du I<sup>er</sup> s. au IV<sup>e</sup> s.

### IV. COMPARAISONS, DIFFUSION DE L'ATELIER DE DOMECEY

Les sites gallo-romains de la région de Domecy sont assez nombreux, mais relativement mal connus. Peu de sites ont été explorés, alors que la prospection donne l'image d'une région densément peuplée<sup>10</sup>. On discerne des sites d'habitats diversifiés et plusieurs zones à vocation artisanale métallurgique<sup>11</sup>.

Le sanctuaire des Fontaines Salées à Saint-Père-sous-Vézelay (situé à une dizaine de km de Domecy) a livré un abondant mobilier, dont seule une infime partie a été publiée<sup>12</sup>. Un certain nombre des vases publiés présentent des ressemblances frappantes avec les produits de l'atelier de Domecy. D'autres sites bourguignons plus ou moins proches ont livré des vases attribuables à cet atelier. C'est le cas, en particulier, de

7 Les découvertes de l'été 1994 ont permis d'ajouter une autre forme au moins à cette typologie.

8 Catalogue "L'Yonne et son passé", p. 184, n° 250.

9 Petit bronze, imitation de Claude 2 : identification J. Messonnier.

10 J.-P. DELOR, Les voies et l'occupation du sol, dans *L'Yonne et son passé*, catalogue d'exposition, p. 136-137.

11 Signalons, en particulier, le site métallurgique du Crot-au-Port.

12 Lacroix 1962a, 1962b, 1968 : aucun des vases retrouvés n'est attribué à l'atelier de Domecy dans ces publications.

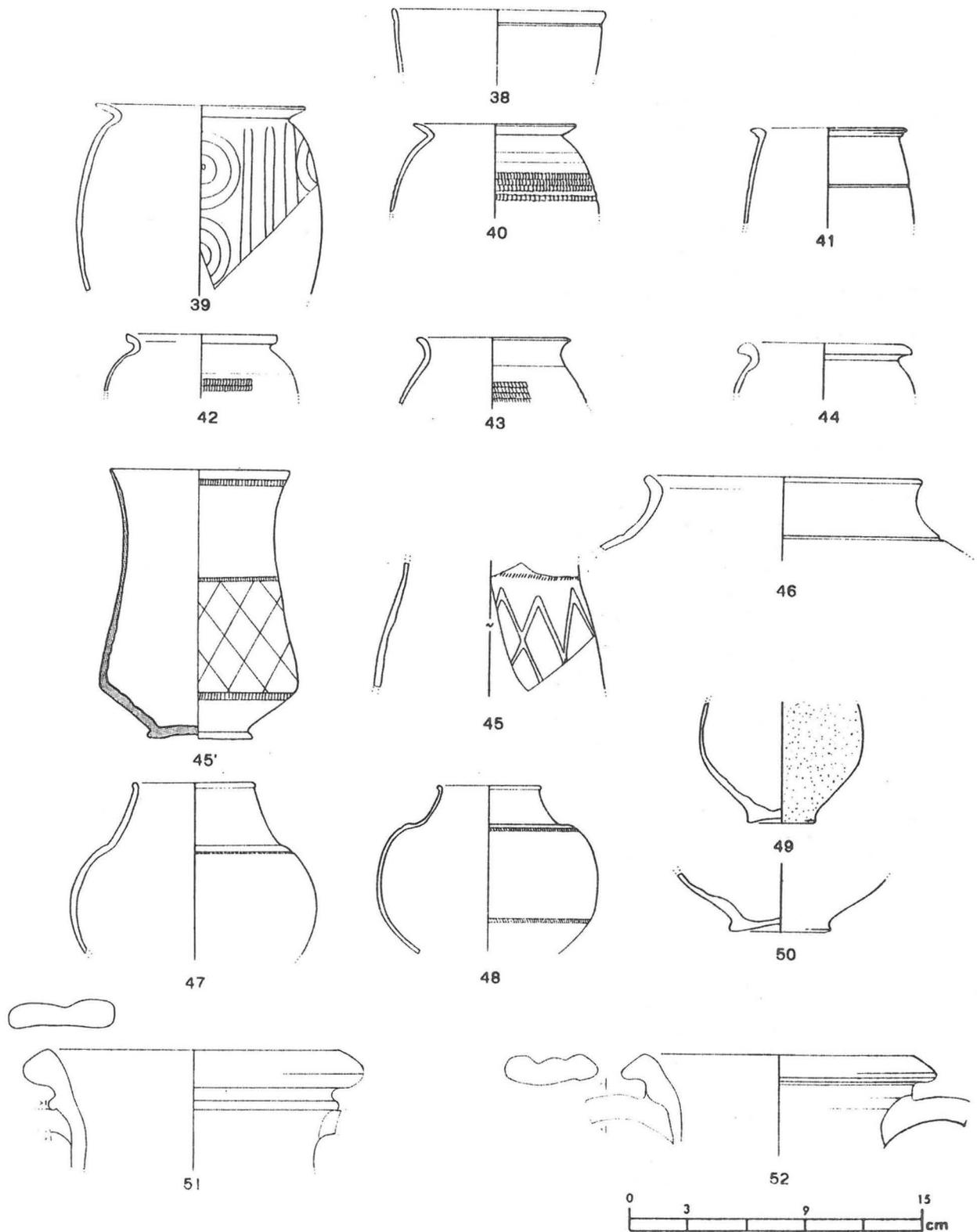


Figure 9 - Productions de l'atelier de Domecy-sur-Cure (n<sup>os</sup> 38-52) et gobelet provenant d'Alésia (n<sup>o</sup> 45' : extrait de Sénéchal 1972, fig. 32). 38-50 : céramiques fines engobées ; 51-52 : amphores (éch. 1/3).

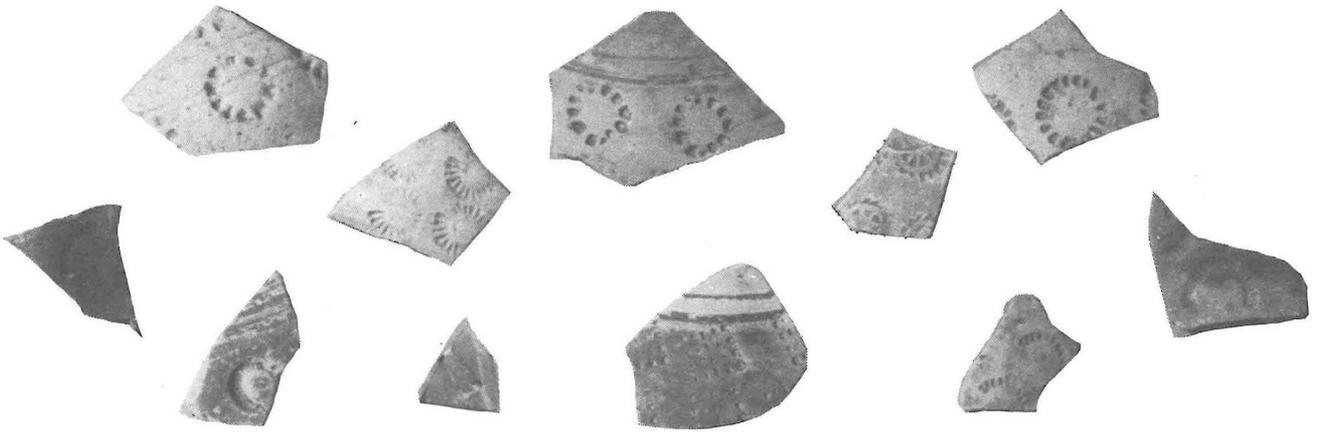


Figure 10 - Productions de l'atelier de Domécy-sur-Cure. Exemples de décors estampés (éch. 1/2).

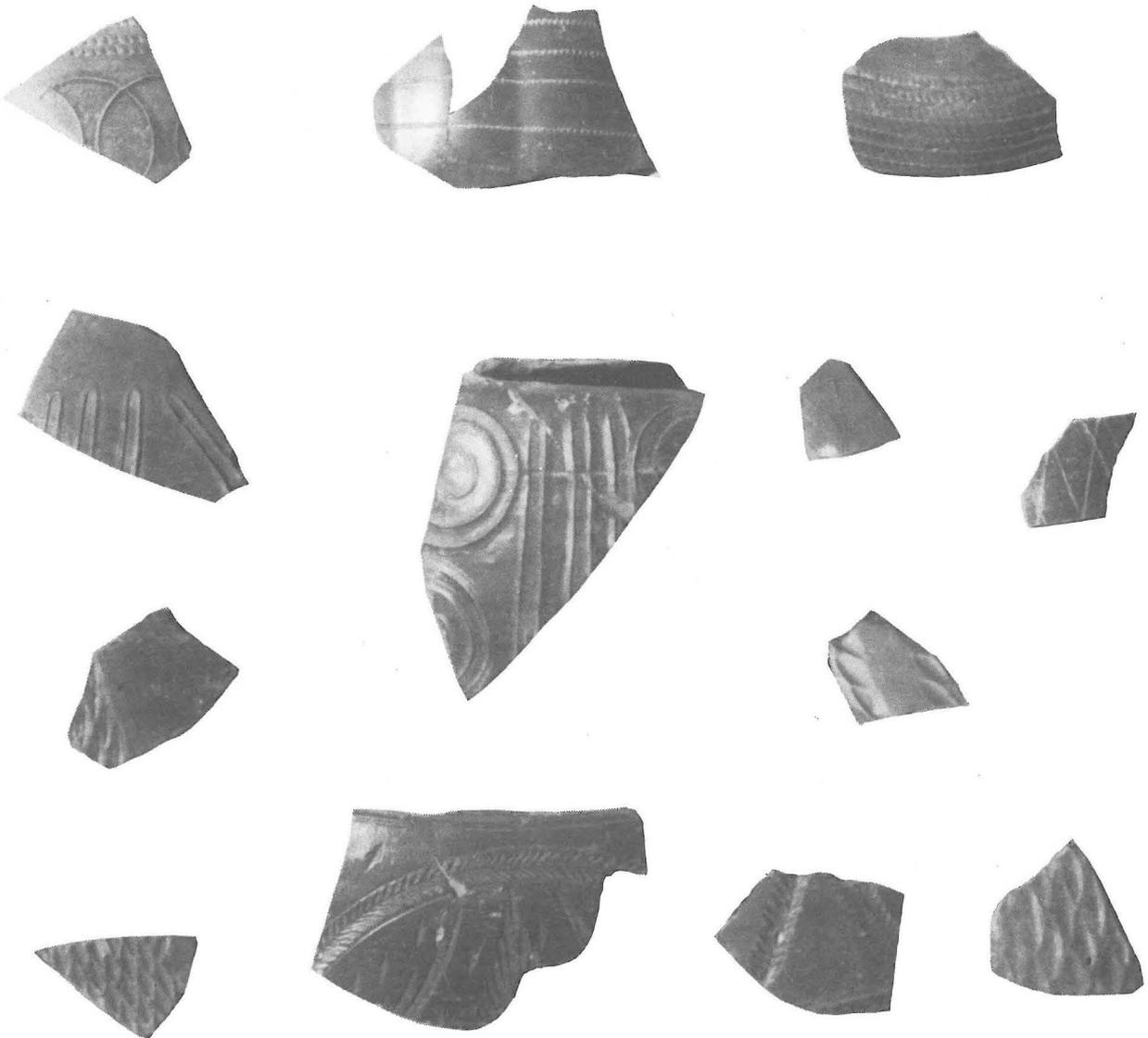


Figure 11 - Productions de l'atelier de Domécy-sur-Cure. Exemples de décors sur céramiques fines engobées (éch. 1/2).

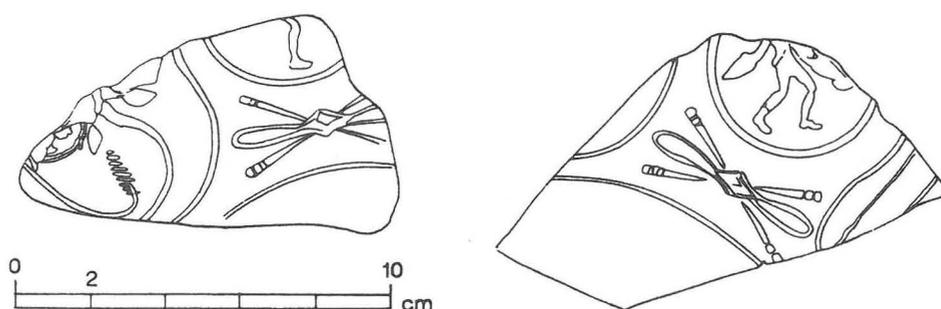


Figure 12. Domecy-sur-Cure. Céramique sigillée (éch. 1/2).

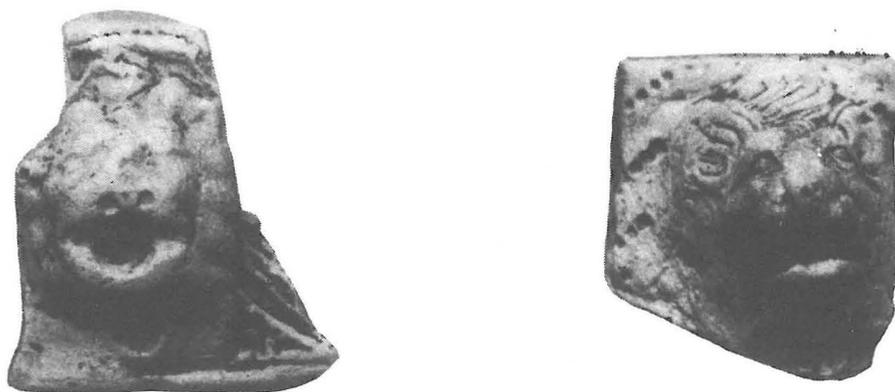


Figure 13 - Domecy-sur-Cure. Mufles de lion en céramique sigillée (éch. 1/1).

Crain (habitat rural), d'Alésia (agglomération gallo-romaine) ou encore du sanctuaire des Sources de l'Yonne (près du Mont Beuvray) :

- Fontaines Salées à Saint-Père-sous-Vézelay (datation : III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.) : céramiques communes n° 4 (Lacroix 1968, fig. 14), n° 7 (*ibid.*, fig. 21, 23 et 24g et i à w, y, z), n° 10 (*ibid.*, fig. 25), n° 19 (*ibid.*, fig. 1) ; céramiques peintes n° 27 (Lacroix 1962b) ; céramiques engobées n° 31 (Lacroix 1962a, fig. 77 et 79 o111), n° 32 (*ibid.*, fig. 81 o174 et 175), n° 35 (Lacroix 1968, fig. 44 et 45) et n° 37 (*ibid.*, fig. 2-231 C.F.).

- Crain (datation : fin II<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup> s.) : céramiques communes n° 6 (Bonneau 1977, fig. 4, n° 18), n° 7 (*ibid.*, fig. 4, n° 17) ; céramique engobée à décor estampé n° 35 (*ibid.*, fig. 5, n° 23).

- Alésia : céramiques fines à revêtement argileux avec décor de croix barbotinées (Sénéchal 1972, fig. 32 — datation : postérieure à 150-170 — et fig. 34 — datation : peut-être 150-250 — ; Symonds 1992, fig. 18, n° 380) et décors excisés (Symonds 1992, n°s 381 à 386).

- Sources de l'Yonne : présence de décors estampés, de gobelets engobés (matériel inédit<sup>13</sup>).

Il faut noter enfin que les productions de Domecy présentent des points communs évidents avec certains

produits de l'atelier de Jaulges-Villiers-Vineux<sup>14</sup>, situé à environ 90 km. On peut citer, en particulier, les céramiques peintes (Jacob et Leredde 1989, p. 205, n° 283) et les gobelets globulaires en céramique métallescente (*ibid.*, p. 203).

## V. CONCLUSION

L'étude du mobilier inédit recueilli lors des fouilles des années 1970 à Domecy-sur-Cure permet de dresser une première image de cet atelier, en ce qui concerne les structures et les productions.

La présence de tubulures témoigne de l'utilisation de fours évolués permettant un bon contrôle de la température et de l'atmosphère de cuisson.

Les productions étaient connues jusqu'ici uniquement par les formes de céramique fine publiées par R. Symonds, à partir du matériel récolté lors de prospections sur le site, en 1981. On peut d'ores et déjà ajouter, outre la céramique commune, les productions d'amphores et de céramiques peintes. La production de céramique sigillée, qui pouvait être supposée par la présence des quelques fragments de tubulures recueillis sur le site<sup>15</sup>, a été confirmée par les découvertes de

13 Matériel rassemblé par A. Pasquet pour un Mémoire de Maîtrise en cours.

14 Merci à Jean-Paul Jacob et H. Leredde qui nous ont montré l'ensemble du mobilier trouvé sur ce site.

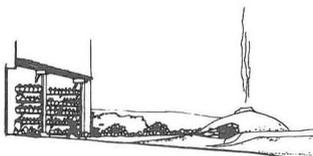
15 Les découvertes de tubulures sont de plus en plus nombreuses dans des ateliers où la production de sigillée n'est pas prouvée : voir, à ce sujet, la discussion qui a suivi la communication d'A. Desbat, Observations sur des fours à tubulures à Lezoux, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Versailles*, 1993, p. 369-370.

l'été 1994<sup>16</sup>. On a donc affaire à une production diversifiée.

L'aire de diffusion de l'atelier de Domecy-sur-Cure reste à établir précisément. Il semble avoir joué un rôle important dans l'approvisionnement en vaisselle de sites bourguignons proches ou relativement éloignés, tels que les sanctuaires des Fontaines Salées et des Sources de l'Yonne ou l'agglomération d'Alésia.

Les nouvelles recherches, qui ont commencé cet été avec un chantier de sauvetage urgent, devraient per-

mettre de mieux estimer l'importance de cet atelier et cerner précisément sa durée de vie et ses rapports avec l'atelier de Jaulges-Villiers-Vineux. Il est également fondamental d'arriver à déterminer la nature des productions de l'atelier entre la fin du I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> s. L'atelier de Domecy, remarquablement conservé, offre la possibilité d'étudier de façon approfondie un atelier de potiers et son environnement, dans une zone géographique quelque peu délaissée ces dernières années par les archéologues.



## BIBLIOGRAPHIE

**Bonneau 1977** : M. BONNEAU, Un habitat d'époque gallo-romaine à Crains (Yonne), dans *Revue Archéologique de l'Est*, XXVIII, 1-2, 1977, p. 117-124.

**Cat. "L'Yonne et son passé"** : J.-P. DELOR, Cl. ROLLEY (éd.), *L'Yonne et son passé, 30 ans d'archéologie*, catalogue d'exposition, C.D.R.A. 89, 1989.

**Jacob et Leredde 1989** : J.-P. JACOB et H. LEREDDE, Jaulges-Villiers-Vineux, dans J.-P. DELOR et Cl. ROLLEY (éd.), *L'Yonne et son passé*, catalogue d'exposition, 1989, p. 199-206.

**Lacroix 1962a** : B. LACROIX, Coupelles de la fin du III<sup>ème</sup> s. trouvées aux thermes des Fontaines Salées (commune de St. Père et de Foissy, Yonne), dans *Revue Archéologique de l'Est*, XIII, 1, 1962, p. 298-308.

**Lacroix 1962b** : B. LACROIX, Tessons de céramique peinte trouvés aux Fontaines Salées, dans *Revue Archéologique de l'Est*, XIII, 1, 1962, p. 256-258.

**Lacroix 1968** : B. LACROIX, Mobilier d'un habitat du IV<sup>ème</sup> s. aux Fontaines Salées, dans *Revue Archéologique de l'Est*, XIX, 1968, p. 191-233.

**Sénéchal 1972** : R. SENECHAL, *Contribution à l'étude de la céramique métallescente recueillie à Alésia*, Centre de Recherches sur les Techniques Gréco-Romaines, 1, Dijon, 1972.

**Simon et Rolley 1989** : J. M. SIMON et Cl. ROLLEY, Domecy-sur-Cure, Le Bois de Chalvron, dans J.-P. DELOR et Cl. ROLLEY (éd.), *L'Yonne et son passé*, catalogue d'exposition, 1989, p. 206-207.

**Symonds 1992** : R. P. SYMONDS, *Rhenish wares, fines dark coloured pottery from Gaul and Germany*, Oxford University Committee for Archaeology, 23, 1992.



## DISCUSSION

Président de séance : D. VERMEERSCH

**Didier VERMEERSCH** : Cette recherche va permettre de reconsidérer le problème de Jaulges-Villiers-Vineux.

**Robin SYMONDS** : Je suis heureux de voir que l'atelier de Domecy, connu depuis une vingtaine d'années, prend de l'importance ; on va désormais en savoir un peu plus. Une remarque : quand on parle des rapports entre Domecy et Jaulges, une des questions qui se posent est : d'où viennent les vases extraordinaires trouvés à Alésia ? Il y a un groupe de vases à décor excisé, à Alésia, pour lesquels on n'a pas d'origine précise et il me semble que les chercheurs de Jaulges-Villiers-Vineux, Henri Leredde et Jean-Paul Jacob, ont toujours été d'accord sur le fait que ces vases ne provenaient pas de Jaulges. Or, tu as montré qu'à Domecy il y a des tessons de gobelets à décor excisé. Autre remarque : on a l'impression que Domecy n'a pas produit de sigillée.

**Martine JOLY** : Bonne question. En fait, on a quelques formes de sigillée qui, à coup sûr, ne viennent pas de Domecy et on a quelques tessons qui pourraient venir de Jaulges-Villiers-Vineux. Pour la question de la production de la sigillée, je répondrai plus tard, après la fouille.

<sup>16</sup> La fouille de l'été 1994 a mis au jour, entre autres, plusieurs vases Drag. 37 à décor de guillochis ou sans décor, produits sur place (matériel en cours d'étude).

**Franziska DOVENER** : Les décors de rosettes et de demi rosettes estampées sont-ils typiques pour la région et pour cette classe de céramiques ?

**Martine JOLY** : On a beaucoup de productions estampées en Bourgogne, de Chalon-sur-Saône — donc dans la vallée de la Saône — jusqu'au nord de la Côte-d'Or. On en a quelques exemplaires à Domercy mais, pour le reste de l'Yonne, ce n'est pas très bien connu. Ces céramiques sont très caractéristiques : on a une production attestée à Autun, par exemple, et on en trouve énormément sur les sites de consommation. Ces céramiques estampées avaient fait l'objet d'une publication, il y a quelques années, dans laquelle elles étaient attribuées, par analogie décorative, aux sigillées paléochrétiennes. On leur avait donc attribué, en fait, une datation très basse. Or, maintenant, on a la preuve — et Domercy vient un peu conforter cette hypothèse — que ce sont des productions qui apparaissent, au plus tard, au début du III<sup>e</sup> s., mais on commence à en voir dès la fin du II<sup>e</sup> s.

**Philippe BET** : Pour tes groupes 18 et 23...

**Martine JOLY** : Ce sont les groupes de Robin Symonds !

**Philippe BET** : ... y-a-t-il des différences techniques dans les pâtes, les engobes ou les vernis grésés ?

**Martine JOLY** : C'est très difficile à dire, pour l'instant, parce que le matériel, d'une part, présente souvent des ratés de cuisson et, d'autre part, n'a pas été nettoyé ou est à re-nettoyer. A première vue, je dirais que le premier groupe, le groupe 18, a un vernis qui n'est jamais métallescent alors que le groupe 23 a un vernis métallescent.

**Philippe BET** : D'un point de vue chronologique, tu penses que le groupe 18 est plus ancien que le groupe 23 ?

**Martine JOLY** : J'aurais tendance à mettre le groupe 18 au milieu ou à la fin du II<sup>e</sup> s.

**Philippe BET** : Aussi tard !

**Martine JOLY** : Oui, et le reste au III<sup>e</sup> s., évidemment. Mais, pour l'instant, il n'y a pas de preuve archéologique.

**Philippe BET** : Et par rapport aux contextes régionaux ?

**Martine JOLY** : Il n'y a rien de vraiment étudié. Les fouilles des Fontaines-Salées, par exemple, ont livré un très important mobilier de ce type mais cette céramique est désormais inexploitable : on a rassemblé les gobelets, la sigillée, etc., en oubliant les contextes de fouilles !

**Philippe BET** : Un dernier point : il n'y a aucune marque de décor sur les colifichets qui pourraient faire penser qu'ils ont pu être utilisés pour produire de la sigillée, par exemple ?

**Martine JOLY** : Non ; mais, pour l'instant, on n'a que deux ou trois exemplaires.

\* \*  
\*

Alain RAYSSIGUIER

## LES VASES À ENGOBE BLANC DU SITE DE RAFFEL (Commune de Montpinier, Tarn)

### 1. SITUATION

L'établissement rural antique de Raffel est localisé sur la commune de Montpinier<sup>1</sup> (Fig. 1), à 9 km au nord/nord-ouest de la ville de Castres, à 5 km au sud/sud-est de la ville de Lautrec (Fig. 2). Il est situé dans la plaine recoupée par de petites vallées orientées nord-ouest/sud-est ; cette plaine appartient à la vallée du Poulobre dont le réseau hydrologique dense mais intermittent, dépend de celui de l'Agoût. Le sous-sol

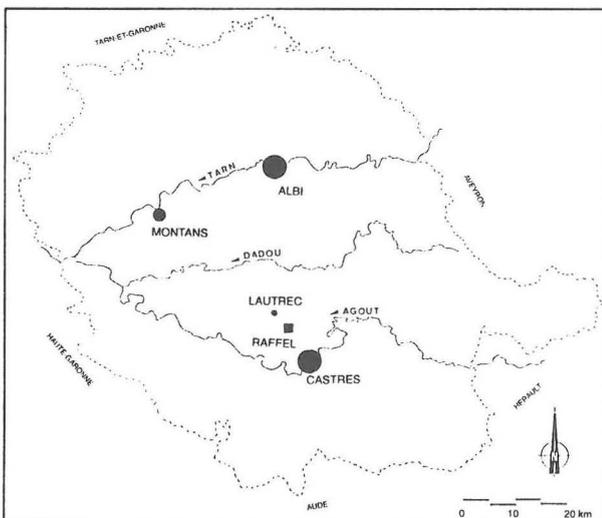


Figure 1 - Raffel : situation géographique.

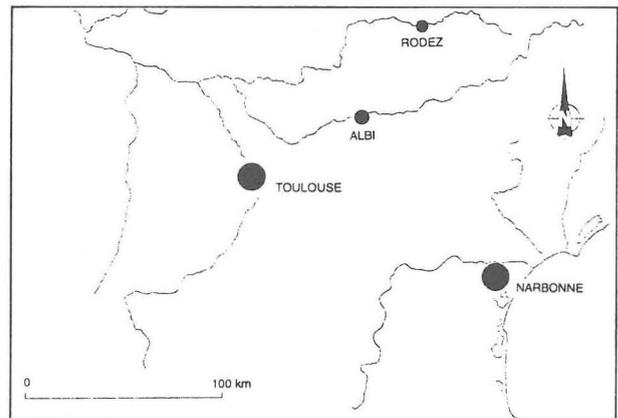


Figure 2 - Département du Tarn.

géologique est constitué par des bancs de molasse, surmontés d'argile jaunâtre, recouverte par des dépôts de pente quaternaires : graviers emballés dans un sédiment argilo-sableux brun clair. Le site occupe, au cœur de la vallée, un léger replat<sup>2</sup>, à flanc de plateau, entre deux cours d'eau.

### 2. HISTORIQUE DES TRAVAUX

Depuis la découverte en 1969<sup>3</sup>, des prospections pédestres y sont conduites. Les travaux agricoles sont à l'origine de sauvetages urgents, en 1973<sup>4</sup> et 1976<sup>5</sup>.

1 Montpinier dépend du canton de Lautrec.

2 La superficie exploitable est de l'ordre de 5 à 6000 m<sup>2</sup>.

3 L'inventeur du site est M. José SOLE, membre du C.E.R.A.C. (Centre d'Etudes et de Recherches Archéologiques du Castrais).

4 Sous la responsabilité de feu M. Pierre Marquier, membre du C.E.R.A.C., dont une partie du mobilier est l'objet de la présente note. Participèrent aux travaux : MM. J.-P. Audouy, A. Blanc, P. Debard, B. Lacroix, P. Marquier, J.-G. Vaissière et A. Rayssiguier.

5 Depuis le décès de M. Marquier, les notes et plans n'ont pu être retrouvés par la famille, ce qui nous empêche de faire une description plus précise. En 1973, le sauvetage a permis de mettre au jour une structure en creux du type fossé, en "V", à fond plat, creusé dans le substrat local : la longueur fouillée est de 12 m pour 0,30 m de profondeur sous le labour et 0,40 m de largeur à la base. Cette structure conservait environ 70 vases ou fragments gallo-romains : 9 sigillées, 4 céramiques à engobe rouge, 51 céramiques à engobe blanc, 6 céramiques à cuisson réductrice, un objet en fer (couteau), un fragment de verre (urne). Les céramiques étaient dispersées par groupes de 3 à 5 vases, constituant plusieurs dépôts espacés de 0,30 m à 0,50 m. Par deux fois, il sera observé des restes

Les collectes de surface témoignent d'une fréquentation des lieux au Néolithique, d'une occupation au Bronze Final-Premier Age du Fer (habitat), d'une interruption momentanée et de la reprise de l'occupation dans le courant du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (habitat), puis pendant le Haut et le Bas-Empire.

### 3. LES VASES À ENGOBE BLANC

Dans un premier temps sont décrits les vases trouvés sur le site de Raffel ; ensuite sera traitée une petite série présentant les mêmes caractères techniques et décors extérieurs, diffusée dans le Castrais.

#### a. Caractères techniques.

La pâte de ces vases est fine, bien mêlée, plutôt dure et sonore. Elle est le plus souvent orangée à beige orangé, brune dans certains cas. Le dégraissant est peu apparent, constitué de grains de quartz. Tous ces vases sont cuits en atmosphère oxydante.

Du fait de l'acidité du terrain ou de sa qualité, l'engobe blanc ne subsiste que par petites plages, autour du pied, dans les parties moulurées ; les coulures sont fréquentes à l'intérieur. La teinte varie du blanc au blanc jauni.

Nous ne pouvons pas dire si tous les vases étaient décorés de motifs surpeints ; seul un fragment présente des bandes horizontales brun-rouge.

D'autre part, nous pensons que ces vases avaient pour origine Montans<sup>6</sup>, les échantillons envoyés au laboratoire par les soins de M. Thierry Martin<sup>7</sup>, indiquent une autre origine (Fig 3)<sup>8</sup>.

#### b. Typologie.

Cet ensemble est essentiellement composé d'une vaisselle de table : petite urne, petite amphorette, jatte carénée équipée d'un bec verseur, gobelet, pichet et cruche. On peut le qualifier d'exceptionnel, puisqu'il réunit une quinzaine de formes dont certaines inédites. Il faut préciser que quatre formes de vases étaient représentées par plusieurs exemplaires, sans constituer, à vrai dire, de variantes. On doit citer certaines particularités, réalisées par les potiers et reportées sur les différentes formes : rebord déjeté et mouluré extérieurement en creux, emboîtement pour recevoir un couvercle, contact col/panse ou épaulement souligné par un léger décrochement, baguette en relief moulurée en creux ; la panse, qu'elle soit carénée ou non, peut être décorée d'une série de cannelures fines, de gorges ou être "sanglée"<sup>9</sup>. De cette série, trois vases seulement trouvent des points de comparaison avec la typologie établie pour Montans<sup>10</sup> : le n° 7 correspond à la forme 26, le n° 8 correspond à la forme 24 et le n° 10 à la forme 14 ; un seul s'apparente aux vases peints gaulois du Massif Central et roannais<sup>11</sup> : la forme 61 qui s'apparente à la forme 26 de Montans. Il ne semble pas qu'on puisse trouver de parallèles avec les céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine<sup>12</sup> ou avec les vases gaulois en usage dans notre région au I<sup>er</sup> s. av. n. è.<sup>13</sup>.

#### c. Chronologie.

Les vases à engobe blanc étaient associés :

- à des sigillées : un Drag 29b<sup>14</sup>, une lagène à panse sphérique<sup>15</sup>, une "potiche" Déch. 67 et quatre cérami-

Provenance	n° ordre	n° échant.	SiO <sub>2</sub>	Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	TiO <sub>2</sub>	CaO	MgO	Na <sub>2</sub> O	K <sub>2</sub> O	MnO		
Montans clas.		Moy. approx.	56.50	17.50	6.30	0.80	12.00	3.60	0.30	2.65	0.07		
		Ec.-T. approx.	2	1.5	0.4	0.03	2	1	0.04	0.2	0.007		
Provenance		n° échant.	SiO <sub>2</sub>	Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	TiO <sub>2</sub>	CaO	MgO	Na <sub>2</sub> O	K <sub>2</sub> O	MnO	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	P. F.
Montpinier (81)	21	Raffel 482-S-1	64.48	20.14	8.06	1.09	0.76	1.59	0.33	3.23	0.04	0.28	2.83
Montpinier (81)	22	Raffel 455-S-1	65.28	19.87	7.70	1.04	0.82	1.93	0.47	2.74	0.06	0.19	1.67
Montpinier (81)	23	Raffel 473-S-1	66.94	18.73	6.43	0.92	0.78	1.58	0.70	3.65	0.06	0.21	1.65
Montpinier (81)	24	Raffel 452-S-1	61.91	21.84	8.99	1.14	0.81	1.50	0.07	3.28	0.09	0.33	3.24

Figure 3 - Résultat des analyses physico-chimiques.

fauniques et une fois des valves de coquilles Saint-Jacques entre les dépôts. En 1976, fut mis au jour un petit ensemble architectural comprenant un péristyle avec bases de colonnes et fûts en grès local et, attenant, un petit ensemble thermal : pédiluve, petit bassin rectangulaire, sol dallé avec des plaquettes de calcaire.

- 6 Cet atelier tarnais a produit, en même temps que la sigillée, des vases à engobe blanc : cf. T. MARTIN, Vases à engobe blanc aux I<sup>er</sup> et II<sup>ème</sup> siècles de notre ère, dans *Revue du Tarn*, 85, 1977, p. 43-77 ; id., dans *Revue du Tarn*, 86, 1977, p. 291-300.
- 7 Nos remerciements vont à M. Thierry Martin pour nous avoir incité à communiquer ces actualités.
- 8 Des ateliers de céramiques communes sont connus à Albi au milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et ont produit des vases à engobe blanc : cf. Informations archéologiques, dans *Gallia*, XVII, 2, 1959, p. 441. Au nord de Castres, l'atelier de la Chicane a produit des vases à engobe blanc et des céramiques communes : cf. J.-M. SEGUIER, *Rapport de fouille de La Chicane (commune de Montfa). Habitat protohistorique et atelier de potier gallo-romain*, 1989.
- 9 A tel point que l'on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une seule et même personne qui aurait fabriqué ces vases.
- 10 T. Martin, *op. cit.*
- 11 R. PERICHON, *La céramique peinte celtique et gallo-romaine, en Forez et dans le Massif Central*, Roanne, 1974.
- 12 M.-H. et J. A. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979.
- 13 G. RANCOULE, Ateliers de potiers et céramique indigène au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, III, 1970, p. 33-70.
- 14 Il porte la signature de Bassus, de La Graufesenque.
- 15 Cette forme est connue à Montans ; notre vase a été produit sous le règne de Claude (Renseignement T. Martin).

ques à parois minces ornées et sablées, variantes d'Hermet 9 ;

- à des céramiques communes à cuisson réductrice de tradition gauloise : urne à panse striée horizontalement, lagène à panse sphérique, écuelle à bord droit, jatte biconique engobée de noir.

De telles découvertes sont peu fréquentes ; on fera quelques rapprochements avec le dépôt votif tibérien de Castres<sup>16</sup> où une urne à panse cylindrique engobée de blanc<sup>17</sup> se trouve associée à des sigillées précoces, des céramiques communes claires et grises. Dans l'Hérault, les fouilles du *fanum* de Colombières-sur-Orb<sup>18</sup> ont fourni, en association avec des vases grossiers du type de ceux de La Tène, des sigillées et des céramiques communes (petits gobelets carénés, petites amphorettes et une jatte carénée bi-ansée qu'il faut rapprocher de notre exemplaire), datées des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.. La nécropole gallo-romaine de l'Hospitalet du Larzac, dans l'Aveyron, a fourni également des gobelets carénés et de petites amphorettes avec des couvertes blanches et rouges, datés du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., assez proches de nos exemplaires<sup>19</sup>. Sur la commune de Montfa, dans le sud du département du Tarn, un atelier de céramiques communes a produit également des jattes carénées avec bec verseur et des petites amphorettes à couverture blanche, identiques à nos exemplaires<sup>20</sup>, datées de -10 à +20.

D'autre part, l'apparition des engobes blancs est attestée, sous Tibère, à Montans<sup>21</sup> et sous Auguste, à Périgueux<sup>22</sup>.

Nous pensons que la composition de cet ensemble céramique doit se situer au plus tard dans le troisième quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Cette découverte et ces observations permettent de mieux définir et assimiler l'établissement de Raffel à un lieu de culte dans un secteur où l'occupation gallo-romaine est bien représentée.

#### 4. CATALOGUE<sup>23</sup> (Fig. 4 à 6)

■ 1 : urne à tendance carénée : rebord déjeté, mouluré extérieurement en creux, emboîtement interne pour la pose d'un couvercle ; encolure refermée ; l'épaule est marqué par un léger décrochement ; panse "sablée" marquée en haut par une gorge et en bas par deux ; pied annulaire, surface de pose réduite, oblique, arrondie à l'extérieur (h. : 138 ; diam. B. : 136 ; diam. maxi. : 162 ; ép. 3/4 ; diam. pied : 65).

■ 2 : urne à tendance biconique (fragment) : rebord

déjeté, mouluré extérieurement en creux, emboîtement interne pour la pose d'un couvercle ; encolure refermée et soulignée par un léger décrochement ; épaule marqué par un décrochement ; gorge séparant les ruptures ; léger ressaut sur la partie inférieure (h. conservée : 105 ; diam. B. : 114 ; diam. maxi. : 151 ; ép. : 3/4).

■ 3 : urne à panse renflée : rebord déjeté, mouluré extérieurement en creux, emboîtement interne pour la pose d'un couvercle ; encolure refermée et soulignée par un ressaut ; panse décorée de deux cannelures ; pied annulaire, oblique, arrondi à l'extérieur (h. : 100 ; diam. B. : 85 ; diam. maxi. : 113 ; ép. : 3/4 ; diam. pied : 40).

■ 4 : jatte carénée équipée d'un bec verseur tubulaire (3 ex. incomplets) : rebord déjeté, mouluré extérieurement en creux, emboîtement interne pour la pose d'un couvercle ; contact col/panse souligné par un léger ressaut ; carène délimitée par deux cannelures en haut et en bas ; pied annulaire rapporté, légèrement oblique, droit et mouluré en creux à l'extérieur ; anse plate striée dont les attaches se font sous le rebord et sur la carène ; bec tubulaire collé sur l'épaule remontant au-dessus du rebord (h. : 83, 92, conservée 65 ; diam. B. : 101, 100 et 81 ; diam. maxi. : 120, 122 et 102 ; ép. 2/4, 2/3 et 3/4 ; diam. pied : 49 et 45 ; L. bec : 30 ; diam. bec : 25/27).

■ 5 : gobelet à panse carénée surbaissée (2 ex.) : rebord déjeté, mouluré extérieurement en creux, emboîtement interne pour la pose d'un couvercle, plus large sur un des vases ; encolure refermée et soulignée par un léger ressaut sur un exemplaire ; carène adoucie ; fond plat (h. : 76, conservée 66 ; diam. B. : 57 et 58 ; diam. maxi. : 76 et 72 ; ép. 3/4 ; diam. pied : 28).

■ 6 : cruche à panse ovoïde : rebord droit déjeté, mouluré extérieurement en creux ; l'encolure est soulignée par une baguette en relief, moulurée en creux ; le contact col/panse est délimité par une baguette en relief, moulurée en creux, la panse porte une série de sillons plus ou moins prononcés, régulièrement espacés ; elle est munie d'anses plates rainurées, l'attache supérieure se raccorde sur la baguette de l'encolure, la partie inférieure se fixe sur la première série de sillons (h. conservée : 130 ; diam. B. : 105 ; diam. maxi. : 265 ; ép. : 3/4 ; largeur des anses : 40).

■ 7 : petite amphorette à panse biconique et zone médiane cylindrique, de format réduit. On peut la comparer à la forme 26 de Montans, datée des années 90 à 160, souvent décorée de motifs de losanges

16 J.-M. SEGUIER, Un dépôt votif tibérien de la villa gallo-romaine de Gourjade (Castres, Tarn), dans *Archéologie Tarnaise*, 2, 1985, p. 45-70.

17 Elle est décrite en annexe.

18 R. GUIRAUD, Peuplement préhistorique du bassin de l'Orb, des origines à l'époque gallo-romaine, dans *Travaux de l'Institut d'Art Préhistorique de Toulouse*, VI, 1963.

19 Sur cette nécropole, les amphorettes contenaient des incinérations (Renseignements fournis par M. A. Vernhet, lors du congrès).

20 Nos remerciements s'adressent à Monsieur J.-M. Séguier pour nous avoir permis de mentionner ses découvertes.

21 T. Martin, *op. cit.*

22 C. CHEVILLOT, La céramique commune du puisard de la demeure augustéenne de la rue des Bouquets à Périgueux, dans *Aquitania*, 3, 1985, p. 31-61.

23 Mesures : h. pour hauteur ; diam. B pour diamètre du bord intérieur ; diam. maxi pour diamètre maximum ; ép. pour épaisseur ; diam. pied pour diamètre extérieur. Elles s'entendent en mm.

quadrillés avec des bandes verticales alternées. Col évasé et lèvre oblique, présence de deux petites anses latérales rubanées et opposées ; pied annulaire oblique (h. : 90 ; diam. B : 83 ; diam. maxi. : 92 ; ép. : 3/4 ; diam. pied : 37).

■ 8 : petite amphorette à panse renflée, de format réduit (3 ex.) ; forme 24 de Montans, datée des années 40 à 75 (tous les formats). Col évasé et lèvre oblique ; présence de deux petites anses latérales bifides et opposées ; contact col/panse souligné par un léger ressaut ; la panse est décorée de deux, trois ou quatre fines cannelures. A Montans, seule une gorge décore la panse ou est remplacée par deux filets ; fond

convexe et pied formant un léger bourrelet en saillie (h. : 98, 100, conservée : 80 ; diam. B : 68, 72 et 80 ; diam. maxi. : 95, 102 et 115 ; ép. : 4, 2/3 et 3/4 ; diam. pied : 36 et 46).

■ 9 : pichet à panse carénée (2 ex.) : col évasé et lèvre oblique, carène adoucie, fond convexe et formant un léger bourrelet à l'extérieur, équipé d'une anse bifide se fixant sous le bord et au-dessus de la carène (h. : 123 ; diam. B : 75 ; diam. maxi. : 118 ; ép. : 2/3 ; diam. pied : 52).

■ 10 : pichet à panse piriforme ; forme 14 de Montans datée des années 50-75. Le haut du col manque ; la petite anse latérale est brisée. C'est le seul exemplaire qui ait conservé deux bandes peintes en rouge et rouge

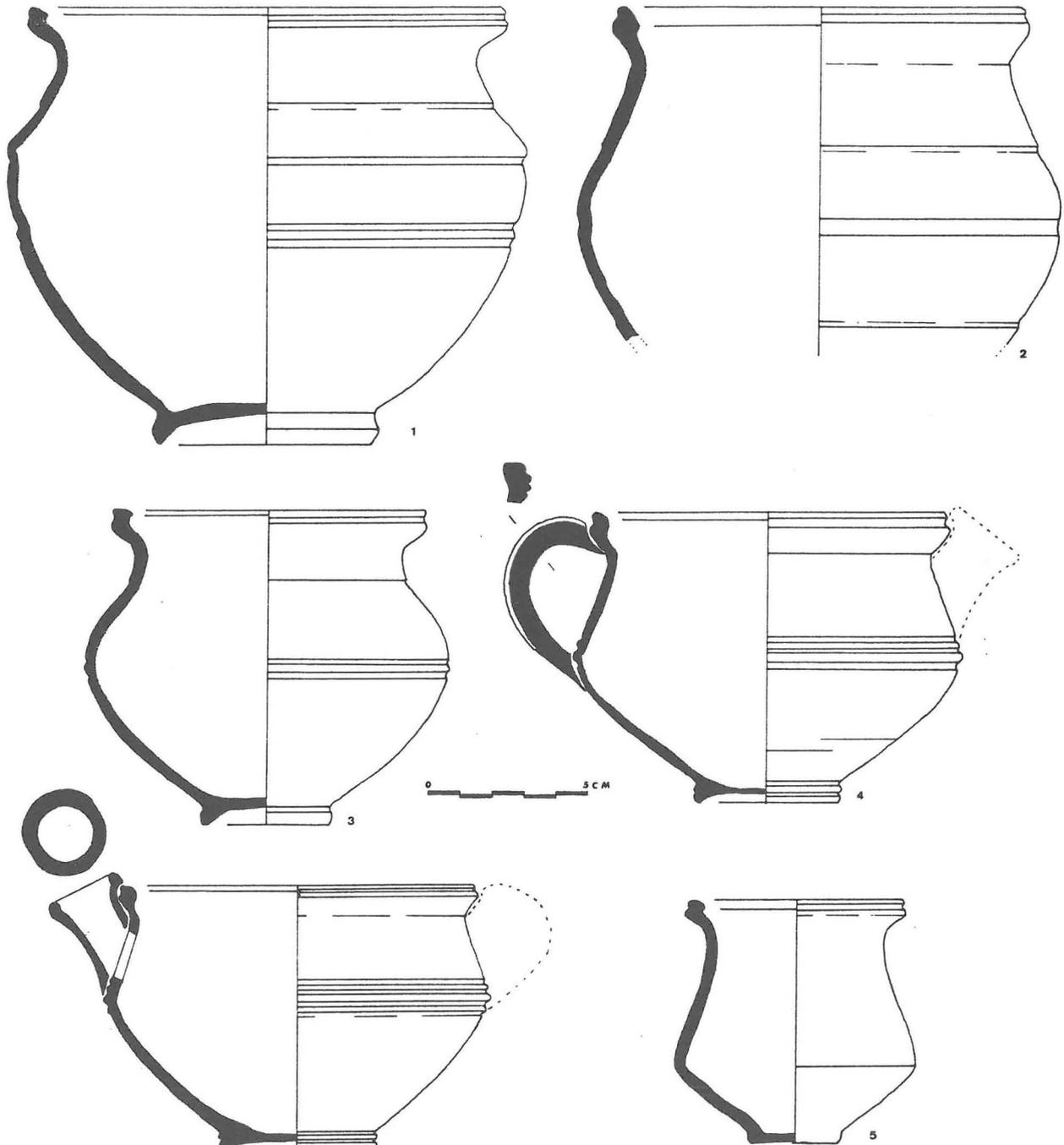


Figure 4 - Vases à engobe blanc de Raffel.

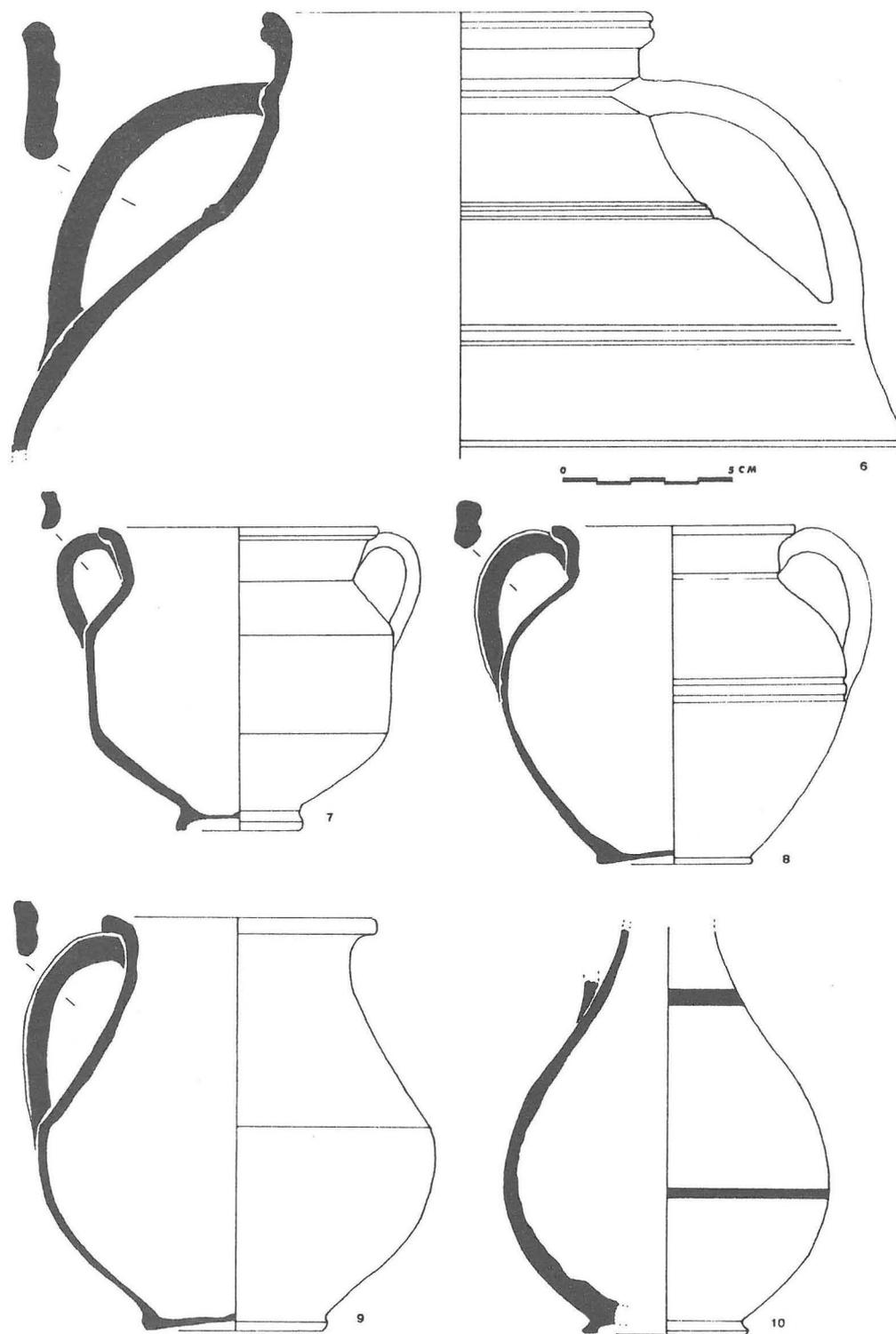


Figure 5 - Vases à engobe blanc de Raffel.

orangé à la base de l'encolure et sur la panse ; pied annulaire oblique (h. conservée : 120 ; diam. maxi. : 97 ; ép. : 4/7 ; largeur des bandes : 5 et 3).

■ 11 : gobelet à panse carénée surbaissée : cette forme est proche d'un gobelet à paroi mince trouvé à Albi et daté du début de notre ère<sup>24</sup> : col évasé, lèvres

épaissies et moulurées extérieurement, carène assez vive ; fond plat (h. : 87 ; diam. B : 55 ; diam. maxi. : 64 ; ép. : 3 ; diam. pied : 23).

■ 12 : gobelet à panse carénée ; partie supérieure manquante : il présente une paroi cylindrique au-dessus de la carène ; rétrécissement marqué de la panse

24 J. LAUTIER, Les fouilles de la place Sainte-Claire, dans *Archéologie Tarnaise*, 3.

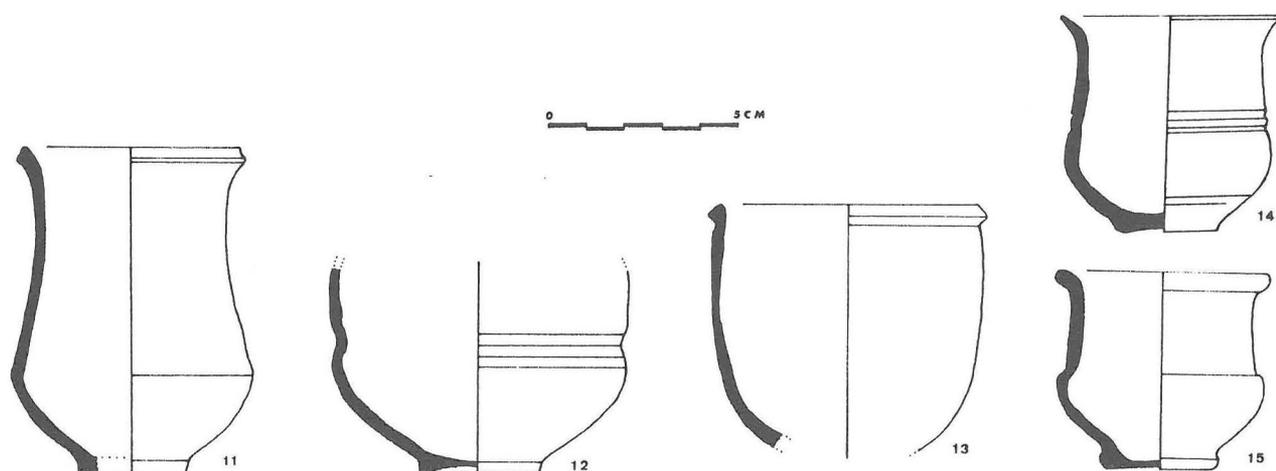


Figure 6 - Vases à engobe blanc de Raffel.

par une série de facettes ; fond convexe (h. conservée : 55 ; diam. maxi. : 78 ; ép. : 3/4 ; diam. pied : 31).

■ 13 : gobelet à paroi cylindrique (13 ex. incomplets) : petit bord triangulaire ; un léger rétrécissement de la paroi marque un petit col sur certains vases

(h. conservée : 65 ; diam. B : 65, 69 ; diam. maxi. : 72, 75 ; ép. : 2/4)

■ 14 : petit vase à panse renflée, couramment appelé vase à offrande : bord déjeté et lèvres effilées ; série de cannelures marquant le contact col/panse ; fond légè-

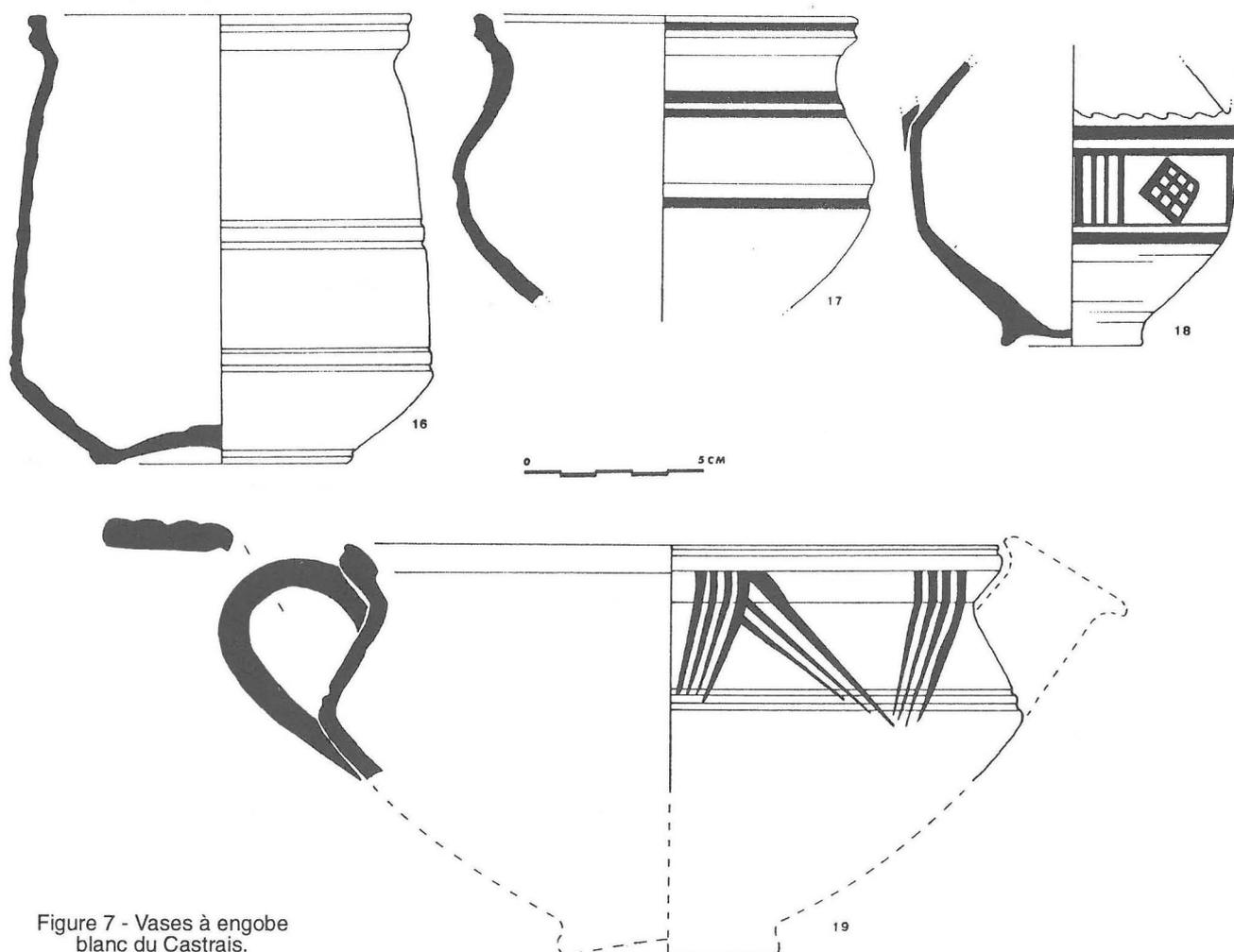


Figure 7 - Vases à engobe blanc du Castrais.

remment convexe (h. : 58 ; diam. B : 67 ; diam. maxi. : 55 ; ép. : 3/4 ; diam. pied : 26).

■ 15 : petit vase à offrande à panse renflée ; bord déjeté et lèvre formant un bourrelet ; col droit ; contact col/panse marqué par un décrochement, fond plat à bordure externe arrondie (h. : 52 ; diam. B : 54 ; diam. maxi. : 55 ; ép. : 3/4 ; diam. pied : 30).

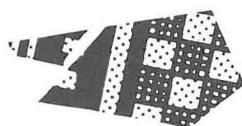
## 5. AUTRES VASES DU CASTRAIS (Fig. 7 et 8)

Provenant de prospections pédestres ou de sondages dans la région de Castres, nous présentons une petite série de vases aux caractères techniques proches (pâtes, couleurs) sur laquelle le décor peint est bien conservé (Fig. 7).

■ 16 : petite urne à carène surbaissée (Gourjade, Castres) : rebord déjeté et bord mouluré extérieurement ; emboîtement pour un couvercle ; panse en tronc de cône avec deux sillons au milieu ; deux sillons soulignent la carène ; pied annulaire convexe, extérieur biseauté (h. : 120 ; diam. B : 110 ; diam. maxi. : 120 ; ép. : 2/3 ; diam. pied : 80)

■ 17 : petite urne à panse ovoïde (Le Lacay, Jonquières) : rebord déjeté, bord mouluré extérieurement et emboîtement pour la pose d'un couvercle ; le contact col/panse est souligné par un ressaut ; une gorge assez marquée décore le milieu de la panse. Le décor peint est constitué de petits filets rouge orangé, dans le creux du bord ; l'épaule est soulignée par deux filets tandis qu'un autre rehausse la moitié inférieure de la gorge. Ce vase a conservé un engobe blanc, mat et adhérent, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

■ 18 : petite amphorette à panse biconique et zone médiane cylindrique (Le Lacay, Jonquières) ; de format réduit, comparable au n° 7 et à la forme 26 de Montans. La partie supérieure est manquante et une des anses latérales brisée. Le décor comprend une ligne ondulée de couleur brune, au-dessus de la partie cylindrique ; celle-ci est soulignée par un filet rouge orangé en haut et en bas ; le registre décoratif est délimité par deux filets horizontaux, où des motifs de losanges quadrillés



## DISCUSSION

Président de séance : D. VERMEERSCH

**Didier VERMEERSCH** : Avez-vous des informations supplémentaires sur la nature du site ?

**Alain RAYSSIGUIER** : A la suite de cette fouille de sauvetage, nous ne pouvons pas dire quelle était la fonction de cet établissement rural. S'agit-il d'une petite villa, d'un petit temple ? Tout ce que je peux ajouter, c'est que ces vases auraient été trouvés dans une sorte de fossé.

**Didier VERMEERSCH** : J'ai été très étonné par la petite taille de ces vases.

**Thierry MARTIN** : Ce qui est intéressant, c'est que, comme vous le savez, à Montans, nous avons des productions à engobe blanc. Ce lot de Raffel présente certaines différences avec les productions montanaises classiques ; il y

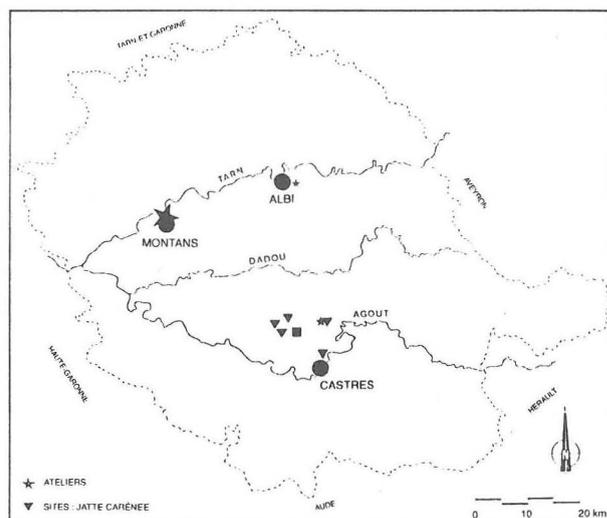


Figure 8 - Localisation des jattes carénées à déversoir dans le département du Tarn.

alternent avec une série de quatre traits verticaux, de couleur brune.

■ 19 : jatte carénée (Gourjade, Castres) : rebord déjeté, mouluré extérieurement en creux, emboîtement interne pour recevoir un couvercle ; carène soulignée par deux sillons ; munie d'une anse trifide, large, dont l'attache supérieure se fixe sous le bord, la partie inférieure sous la carène. La zone décorée est comprise entre le bord et la carène, le décor est fait d'une série de quatre traits verticaux, dont trois sont orangés et un rouge à droite, sur lequel viennent se fixer trois filets rouges, obliques, sous le bord.

## 6. CONCLUSION

Dans l'état actuel des recherches, il semble qu'il faille considérer la découverte des vases de la région de Castres comme une simple approche des problèmes posés par les vases à engobe blanc. Malgré cela, cette étude a permis de faire des observations sur les caractères techniques et a apporté de nouvelles formes dont les prototypes doivent être recherchés en Italie ou sont d'inspiration méditerranéenne.

a, notamment, la série de récipients qui ont des lèvres très particulières et les analyses réalisées sur un certain nombre de pièces indiquent que la composition chimique des pâtes est totalement différente de celle de Montans. Ce sont des vases à pâte non calcaire. L'origine n'est donc pas montanaise.

Dans le département du Tarn, dès qu'on trouve des vases à engobe blanc, on les attribue généralement à l'atelier de la région de Gailhac ; or, il semble bien qu'un certain nombre de ces vases ait une autre origine, probablement locale. Il se trouve que dans la région de Castres, de Lautrec, dans le sud du département, on constate un certain nombre de découvertes d'ateliers, notamment pour le début de notre ère. C'est une région à prospector où l'on pourrait préciser une activité de production relativement intéressante.

Concernant Montans, depuis le modeste travail que j'ai fait sur les vases à engobe blanc, les fouilles de l'atelier nous ont apporté bien d'autres formes qui complètent la typologie. Pour la chronologie, la production couvre quasiment toute la durée de l'activité de l'atelier ; les fouilles de ces dernières années montrent que, dès la fin de l'époque augustéenne, nous avons des productions à couverte blanchâtre. Récemment, nous avons eu des imitations de bols de Roanne, sur le site. Pour en terminer, il serait intéressant qu'un jour, notamment avec nos amis de Rodez et de Millau —puisqu'on y trouve également des productions à engobe blanc, notamment à décor géométrique—, on essaie de faire le point sur cette catégorie, bien représentée chez les Rutènes.

**Alain VERNHET** : Il est évident que ces vases sont tarnais ; s'ils ne sont pas de Montans, c'est d'un site proche, peut-être Castres, etc. Dans l'Aveyron, nous avons exactement les mêmes types et nous distinguons deux formes et deux usages. Ces petits gobelets sont très souvent cordés, chez nous, coupés sur une motte de terre pour être réalisés plus vite ; on les trouve par centaines, voire par milliers, dans des sanctuaires (ou fana). L. Balsan avait fouillé un tel site, près de Recoules Prévinières, dans le centre de l'Aveyron, et avait trouvé près de 3000 fonds de petits gobelets. Par ailleurs, dans les deux sanctuaires visibles sur la fouille de La Graufesenque, nous en avons découvert plusieurs centaines. On peut penser à un usage votif. Dans la fouille de la nécropole de l'Hospitalet, sur le Larzac, sur 220 tombes, nous avons récolté ces petites urnes à deux anses, d'une taille comparable aux vôtres, servant d'urnes cinéraires, dans presque la moitié des tombes.

On peut dater ces tombes avec précision puisque, en moyenne, il y a une cinquantaine de pots dans chacune, souvent des vases sigillés ; si l'ensemble des vases de la nécropole se place entre les règnes de Claude et de Vespasien/Domitien, ces petits pots, dans leur forme simplifiée, à fond décollé à la ficelle, doivent correspondre à une période un peu plus récente, entre les Flaviens et les Antonins.

**Alain CHARTRAIN** : Dans la région Centre, en zones carnute et biturige, je voudrais rappeler qu'on a beaucoup de céramiques à engobe blanc, dans les niveaux du 1<sup>er</sup> s. ; les pourcentages atteignent facilement 10 % de l'ensemble de la céramique. Cette céramique ne correspond pas du tout à ce que l'on voit ici : il s'agit, essentiellement, de cruches et, parfois, des pots à miel.

A Argentomagus, en zone biturige, il y a deux grands groupes. Le premier est à engobe blanc, mat, souvent poli, sur une pâte beige, fine : ces pâtes sont dites "de l'Allier" ; or, au plan de la typologie, ces cruches d'Argentomagus ne sont pas les mêmes que celles de Lezoux ni les mêmes que celles de Chartres, en zone carnute. L'autre grande série est beaucoup plus diversifiée : engobes blanc crème, blanc jaune, moins nettement blanc que les autres, et qui évoluent vers la fin du 1<sup>er</sup> s., avec des engobes plus jaunes, voire nettement roses. C'est le dépaysement complet.

Ces céramiques à engobe blanc représentent, au moins dans les deux premiers tiers du 1<sup>er</sup> s., un pourcentage extrêmement soutenu, avec une disparition relativement rapide à la fin du 1<sup>er</sup> s.

**Jean-Marc SEGUIER** : Pour répondre à Thierry Martin, une précision concernant les ateliers. Sur le site de Montfa, situé à quelques km à peine de celui qui vient de vous être présenté, a été trouvé un atelier de potiers dont on ne connaît qu'un dépotoir de rebuts de cuisson. Cet atelier a fabriqué énormément de petits gobelets carénés, qui sont absolument identiques à ceux qui ont été présentés ici, ainsi que des jattes carénées à bec verseur et à anses. Il se trouve que, dans la villa de Gourjade, à Castres, donc à quelques km également de ce site, ces formes de jattes carénées à bec verseur sont très fréquentes à la fin du 1<sup>er</sup> s. et au début du 2<sup>e</sup> s., probablement jusque vers le milieu ou la fin du 2<sup>e</sup> s. Ces vases sont systématiquement peints sur engobe blanc, avec des motifs de chevrons orange ou bruns sur la partie supérieure ; dans ce cas, la céramique est bien conservée et la peinture est systématique. Certains petits gobelets carénés sont également surpeints avec des motifs géométriques, parfois en échelle, sur le haut de la panse.

\* \*  
\*

Raffaella PIEROBON-BENOIT  
Stefania FEBBRARO  
Paola BARBARINO

## ANDERITVM (Javols, Lozère) 1987-1993. NOTES PRÉLIMINAIRES SUR LA CÉRAMIQUE<sup>1</sup>

### I. LA VILLE ET SON HISTOIRE

Situé dans le haut Gévaudan, entre l'Aubrac et la Margeride (Fig. 1), à 1000 m d'altitude<sup>2</sup>, Javols est aujourd'hui un petit village. L'habitat, dispersé, occupe le fond d'une vallée traversée par un affluent de la Truyère, le Triboulin, dont les berges avaient été aménagées dans l'Antiquité<sup>3</sup>. Les vestiges de la ville gallo-romaine, dont la présence a été signalée sur les deux côtés de la rivière<sup>4</sup>, sont actuellement conservés sur la seule rive gauche (Fig. 2). Ni le mur d'enceinte<sup>5</sup> ni les nécropoles n'ont été individualisés<sup>6</sup>; en conséquence, l'extension de l'habitat — 5 ha environ — reste une

hypothèse. Le dénivellement entre les structures les plus éloignées et le Triboulin étant de 16 m, on peut affirmer que la ville était distribuée en terrasses reconnaissables, d'ailleurs, à la direction des courbes de niveaux.

L'identification de la ville a fait l'objet d'un long débat<sup>7</sup>, jusqu'à la découverte, en 1828, d'une borne milliaire<sup>8</sup> mentionnant la CIVIT(AS) GAB(ALORUM), chef-lieu connu aussi sous le nom "Anderitum"<sup>9</sup>. Sous ce nom, la ville est représentée sur la "Table de Peutinger"<sup>10</sup> le long de la voie, — dite "Agrippa" — qui reliait *Lugdunum* à *Burdigala*<sup>11</sup>. Au II<sup>e</sup> s., le géographe Ptolémée, dans sa description du monde (2, 7, 11), mentionne *Anderi-*

1 Les chapitres I, II et III.A. ont été rédigés par R. Pierobon-Benoit, III.B. par S. Febbraro et IV par P. Barbarino.

2 Le point 0 le plus haut du chantier est à 977,73 m.

3 M. de MORÉ, Vue de l'emplacement des constructions romaines de Javols, dans *Congrès Archéologique de France (Mende, Valence, Grenoble, 1857)*, Paris, 1858, p. 100-110 (de Moré 1858) : les bords, endigués avec des rangées superposées de gros blocs (Fig. 2) en bon appareil étaient aménagés pour protéger la ville ; ce qui confirme l'hypothèse de l'extension de l'habitat sur les deux côtés de la rivière.

4 Entre autres, la borne milliaire, retrouvée au milieu d'une structure circulaire — le prétendu théâtre ? — (probablement dans la parcelle 717 (Fig. 2) et *infra* note 8) ; M. de Moré 1858 ; M. BALMELLE, *Répertoire Archéologique du Département de la Lozère, Période gallo-romaine*, Montpellier 1937, p. 20-21 (Balmelle 1937) ; bibliographie sur les fouilles anciennes : *infra* note 19. Sur la possible distribution des vestiges qui ne sont plus visibles, F. BUFFIERE, *Ce tant rude Gévaudan*, I, Rome, 1985, p. 123 et 127 (Buffière 1985) ; D. FABRIÉ, *Carte Archéologique de la Gaule, la Lozère (48)*, Paris, 1989, fig. 7a-8 (Fabrié 1989).

5 Si jamais il a existé ; cf. *infra* note 16.

6 On connaît cependant des inscriptions sépulcrales (C.I.L. XIII, 1, 1557-1560) ; leur provenance est, malheureusement difficile, voire impossible, à connaître ; cf. *infra* note 20.

7 Ihmhoff, s.v. *Anderitum*, *PWI*, 2, 1894, c. 2123, avec bibliographie.

8 C.I.L. XIII, 8883, dédié à Postume. Le milliaire est conservé dans le "Musée", près du Presbytère (cf. *infra* note 23).

9 L'alternance des toponymes n'est pas exceptionnelle, en Gaule comme ailleurs ; sur la Gaule, cf. C. GOUDINEAU, dans G. DUBY (éd.), *Histoire de la France urbaine*, 1, Paris, 1981, p. 110 ; sur les villes proche-orientales, A.M. JONES, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, Oxford, 1971, p. 229-230.

10 L'original, dont on ignore la date précise, a été copié, plus ou moins remanié, dès la fin du III<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> s. apr. J-C. Une discussion récente du problème par C. NICOLET, *L'itinéraire du Monde*, Paris, 1988, p. 114, et note 29, p. 270 ; l'auteur n'accepte pas la datation proposée, en dernier, par L. BOSIO, *La Tabula Peutingeriana*, Bologna 1983, p. 156159. Tout rapport avec la Carte d'Agrippa est exclu aussi par P. TROUSSET, "La carte d'Agrippa" : nouvelle proposition de lecture, dans *D.A.H.*, 19, 1993, p. 138-139.

11 Station entre *ad Silanum* (Puech Cremat) et *Condate* (Champoroux) ; l'identification du tracé de la voie pose encore quelques problèmes ; sur la question : E. DESJARDINS, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, Paris 1869 (1969) ; Buffière 1985, p. 149-150 ; Fabrié 1989, p. 27.

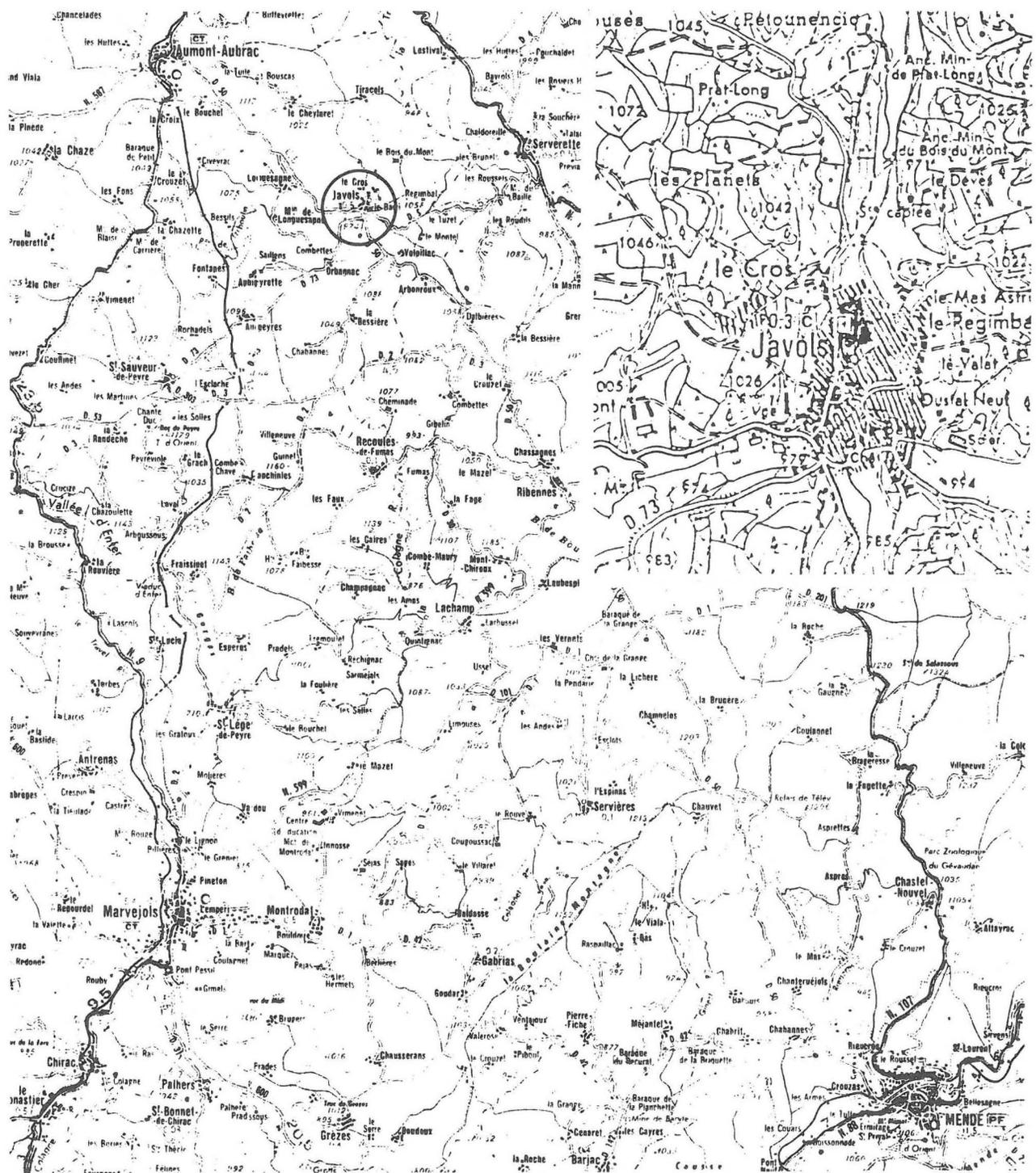


Figure 1 - Javols. Extrait de la carte I.G.N.

tum (plus précisément *Anderedon*, forme hellénisée du nom), capitale des Gabales, située entre les *Vasatii* et leur ville *Cossium* et les *Datii* et leur ville *Tasta*.

A l'exception de ces textes, auxquels il faut ajouter un passage de Pline l'Ancien (*Hist. Nat.*, 4, 109), qui

nous apprend que la *civitas* faisait partie de la *provincia Aquitania*, les contemporains ne nous renseignent pas sur l'histoire événementielle d'*Anderitum*<sup>12</sup>, dont on ignore la date de fondation et la date d'abandon<sup>13</sup>.

12 Les auteurs anciens donnent quelques renseignements sur le peuple des Gabales, notamment César (*B. G.*, 7, 7, 2 ; 64, 6 ; 75, 2) sur la conquête ; cf. aussi Strabon (4, 2, 2 = C 191) et Pline l'Ancien (*Hist. Nat.*, 11, 240), sur les ressources de la région.

13 Pour les sources tardives, cf. Ihmhoff, s.v. Gabali, PW VII, 1, 1910, c. 416 ; F. LOT, *Recherches sur la population et la superficie des cités remontant à la période gallo-romaine*, 2, Paris, 1950, p. 293-297.

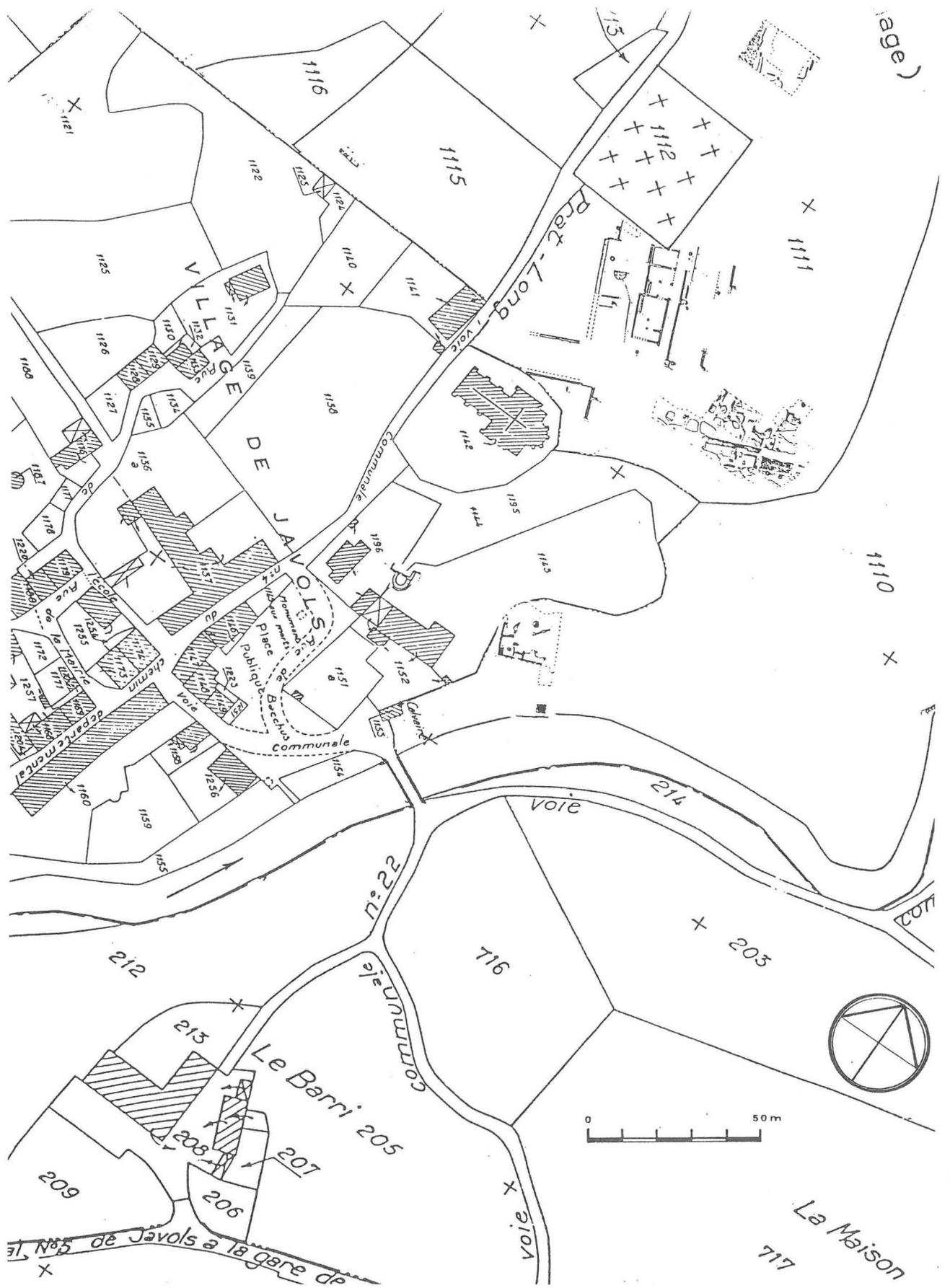


Figure 2 - Javols. Extrait du cadastre avec localisation des vestiges archéologiques.

La racine, celtique, du toponyme Ande-ritum<sup>14</sup> peut témoigner de la préexistence d'un habitat à la ville gallo-romaine ; cependant aucune trace, soit littéraire, soit archéologique, en autorise, de nos jours, l'identification<sup>15</sup>. Complexe, et également difficile à résoudre, le débat sur la date et les causes de l'abandon de la cité, sinon de sa destruction<sup>16</sup>, et sur le passage à Mende du rôle de chef-lieu de la région.

Grégoire de Tours (*Hist. Fr.*, I, 34) mentionne le martyr de Privat, évêque du Gévaudan, à l'occasion de l'incursion du roi alaman Chrocus, en 257-258. Le martyr, dont le tombeau était dans les environs de Mende, aurait été enseveli, d'après ce texte, près de la *Civitas Gabalum*. Dans ce cas, le transfert du chef-lieu remonterait au III<sup>e</sup> s. L'identification du roi étant douteuse, de nombreux savants attribuent au contraire le martyr de Privat au début du V<sup>e</sup> s., à l'occasion d'une incursion de Vandales, dont le roi était, cette fois aussi, Chrocus<sup>17</sup> !

C'est à l'archéologie, en conclusion, de fournir les éléments qui pourraient éclairer l'histoire, aussi bien que l'image, de cette capitale, dont la fonction a été essentiellement administrative<sup>18</sup>.

## II. LES FOUILLES

Dès le XVII<sup>e</sup> s., des "objets" sont recueillis à Javols qui, depuis, suscite l'intérêt des savants et des ama-

teurs. Ce n'est cependant qu'en 1828, après la découverte du milliaire, que les recherches régulières commencent.

A partir de cette date, de nombreuses fouilles ont lieu, à plusieurs reprises, jusqu'en 1978 ; on peut les regrouper, grosso modo, en trois périodes, selon les différents critères et méthodes utilisés.

### A. Les fouilles anciennes.

La première période (1828-1900 env.), à la mode de l'époque, n'est en effet que la recherche de trésors enfouis. Les fouilles ne suivent pas de programme précis, le choix des zones étant déterminé, d'après les comptes rendus, par le hasard : c'est le cas des travaux conduits par M. de Moré en 1855, à la suite de la découverte d'un vase contenant 16 monnaies<sup>19</sup>. On met au jour un temple, un aqueduc, des thermes, de riches maisons, une nécropole<sup>20</sup>. Tous ces édifices, cependant, ont disparu, soit parce qu'ils ont été démantelés, soit parce qu'ils ont été recouverts, au point que C. Jullian pouvait écrire, en 1920, "ici nous sommes en pays perdu ..." <sup>21</sup> ; en l'absence de toute documentation graphique de ces travaux<sup>22</sup>, on ne dispose, en conséquence, d'aucun document sur l'urbanisme et sur l'architecture de l'ancienne capitale : mémoire des travaux et de l'esprit de l'époque, le petit "Musée" où sont déposés, encore aujourd'hui, quelques objets, qui seuls nous ont été conservés<sup>23</sup>.

14 Le nom est composé avec "ritum", gué : cf. F. Lot, *op. cit.*, p. 293 et note 1 ; d'autres étymologies ont été proposées ; cf. D. FABRIE, Javols, capitale des Gabales, dans *Bull. Cer.*, 7, s. d., p.34 (Fabrié, s. d.).

15 La présence de céramique pré-romaine — en très faible quantité — est signalée par C. MOREL, Compte rendu des fouilles faites à Javols en 1937 et en 1950, dans *Actes du 86<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés Savantes* (Montpellier, 1961), Paris 1962, p. 114 (Morel 1962) ; repris par R. PERICHON, P. PEYRE, La céramique peinte de Javols, dans *Revue du Gévaudan*, 1982, p. 5. (Peyre et Périchon 1982), il pourrait cependant s'agir de traces de fréquentation du site ; également, le nombre réduit de monnaies gauloises — il n'y en aurait pas plus de trois exemplaires — et républicaines — à peine plus nombreuses — (J.- C. RICHARD, D. FABRIE, Trésors et découvertes monétaires en Lozère (Languedoc-Roussillon), dans *Cahiers numismatiques*, 1984, p. 11-12) ne semble pas suffisant non plus pour démontrer l'existence d'une ville. Possible — mais il faudrait élargir l'enquête — l'identification des traces de l'habitat mis au jour à Tiracols (Fig.1) (J. Thomas-Beeching, *Musée archéologique de Marvejols. Cent ans de recherches archéologiques : 50000 ans d'histoire régionale*, Marvejols 1983, p. 19 ; Fabrié 1989, p. 42.) avec *Anderitum*, à condition d'en oublier l'étymologie couramment proposée. Dans l'état actuel de la recherche, l'hypothèse, avancée par D. Fabrié, s. d., p. 34, de la co-existence de deux centres, le village gaulois, conservant son nom *Anderitum*, et la ville gallo-romaine, appelée, par sa fonction administrative, *Civitas Gabalum*, apparaît douteuse. Sur la question, R. PIEROBON-BENOIT, *Anderitum : fouilles 1987-1994*, à paraître (Pierobon-Benoit, à paraître).

16 A l'abandon, pensaient surtout les historiens, à partir de C. Jullian, qui en voyait la cause dans l'absence de fortifications (*Histoire de la Gaule*, VI, Paris, 1920, p. 390, note 2) ; à une destruction violente pensent les archéologues, à cause de la présence "partout" d'une couche de cendre assez épaisse (Fabrié 1989, p. 42). Prudent et sceptique, à cet égard, C. Morel : Morel 1962, p. 114-115. Les fouilles en cours confirment ces doutes : les traces sûres d'incendie semblent liées, en effet, à des épisodes ponctuels.

17 Sur ces problèmes, E. GRIFFE, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, I, Paris 1964, p. 144-145. Pas utiles à la discussion les passages de Sidoine Apollinaire (*Ep.*, 5, 13, 2 ; 7, 6, 7) qui soulignent l'appauvrissement de la région à son époque) ; impossible à identifier, à mon avis, la ville mentionnée en *carm.*, 24, 23 ss. Sur ce thème, cf. E. DEMOUGEOT, Sidoine Apollinaire et les Gabales, dans *Cévennes et Gévaudan (Revue du Gévaudan)*, 18-19, 1972-1973 (1974), p. 41-63. Sur les données des fouilles, cf. *infra*.

18 Pour utiliser une terminologie courante, *Anderitum* constitue un exemple de ville, secondaire, de consommation. Sur le débat suscité par ce thème, L. CRACCO RUGGINI, *La città romana dell'età imperiale*, dans *Modelli di città. Strutture e funzioni politiche* (P. Rossi, dir.), Torino, 1987, p. 127-152, avec bibliographie.

19 Fabrié, s. d., p. 34. Une description sommaire des différentes interventions, jusqu'à 1891, a été rédigée par l'abbé J.-B. PORTAL, *Notice historique et statistique sur l'ancienne paroisse de Javols*, Mende, 1890 ; Suppl., 1891, p.11-14 ; cf. aussi Balmelle 1937 ; Morel 1962, p. 95 et note 1 ; J.-A. DALLE, *Javols, capitale des Gabales*, 1968 ; Fabrié 1989.

20 Dont l'existence est suggérée par quelques inscriptions funéraires (C.I.L. XIII, 1, 1557-1560). Les notices de ces fouilles étaient régulièrement publiées dans le Bull. de la Soc. d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts du Départ. de la Lozère ; malheureusement, à la rapidité de la divulgation des résultats, ne correspond pas la précision, notamment sur la localisation des interventions.

21 C. Jullian, *op. cit.*, p. 391.

22 Ni plans ni croquis n'ont été, apparemment, conservés. Sur l'existence, vraisemblable, de documentation graphique, cf. de Moré 1858, p. 100 ; la pratique ne devait pourtant pas être courante.

23 Le bâtiment appartient à l'évêché ; à signaler que le mobilier provenant de ces anciennes fouilles, ainsi que celles successives, jusqu'en 1950, a presque totalement disparu ; quelques objets sont conservés à Mende.

## B. Les fouilles "Morel".

La deuxième période correspond aux interventions de Ch. Morel, médecin passionné d'archéologie qui, à deux reprises (entre 1936 et 1939 et en 1950), effectua de nombreux sondages dans le but de localiser les anciennes fouilles, de dessiner le plan de la ville, d'en écrire l'histoire.

Les résultats des premiers travaux ne furent pas publiés rapidement et toute la documentation relative à cette époque a disparu pendant la dernière guerre<sup>24</sup> ; c'est en se fiant exclusivement à ses souvenirs — les structures n'étaient plus visibles — qu'un plan a été dressé par C. Morel<sup>25</sup>, document précieux et inutile en même temps<sup>26</sup>.

Décevant s'est avéré le sondage effectué, en 1950, dans l'emplacement du théâtre/cirque<sup>27</sup>, que révèle peut-être un petit talus circulaire visible dans la parcelle 717. Plus heureuse a été la recherche sur la rive gauche du Triboulin : sur le terrain est encore visible un bassin, en fer à cheval, qui faisait partie, d'après les fouilleurs, d'un grand bâtiment thermal (Fig. 2, parcelle 1145)<sup>28</sup>.

Globalement, ces fouilles n'apportent pas de grands résultats : la richesse archéologique du site est confirmée quant au mobilier<sup>29</sup> ; son organisation spatiale, en revanche, demeure inconnue, ainsi que sa chronologie : douteuse apparaît l'hypothèse qui localise l'habitat

pré-romain près de la "Maison Neuve" ; l'abondance de monnaies du IV<sup>e</sup> s., au contraire, justifie celle de son occupation encore à cette époque<sup>30</sup>.

## C. Les fouilles "Peyre".

La troisième période correspond aux fouilles extensives<sup>31</sup> qui ont eu lieu de 1969 à 1978 sous la direction de P. Peyre, dans la parcelle 1111 (Fig. 2)<sup>32</sup>. Les structures fouillées sont distribuées sur deux terrasses organisées, d'après l'auteur, autour de deux axes perpendiculaires (nord-sud/est-ouest). Il s'agirait d'un seul ensemble, "... dont certaines pièces avaient une vocation religieuse, peut-être ... le lieu de réunion d'une corporation"<sup>33</sup>, hypothèse qui s'appuie sur la présence d'une statue grandeur nature<sup>34</sup> dans une des pièces, ainsi que sur la découverte d'un grand nombre de scories et d'objets métalliques<sup>35</sup>. L'ensemble est daté du milieu du II<sup>e</sup> s. Il apparaît cependant évident que les structures actuellement visibles constituent un remaniement d'un état précédent dont le plan et l'organisation sont à reconstruire<sup>36</sup>.

Monnaies et céramiques ont fourni quelques éléments chronologiques<sup>37</sup> : le site a été occupé du I<sup>er</sup> au V<sup>e</sup> s., cette dernière donnée étant particulièrement significative pour l'histoire de la ville, évidemment encore occupée à ce moment<sup>38</sup>. Le floruit d'*Anderitum* correspond, d'après P. Peyre, à l'âge d'or de l'Empire,

24 C. Morel 1962, p. 95 ; l'auteur avoue, en même temps, ne pas avoir pu suivre personnellement les travaux.

25 Morel 1962, p. 117-118.

26 Dans le cas où nous avons pu vérifier (fouilles 1987-1993, fig. 2), il n'y a pas de correspondance, ni pour l'orientation, ni pour la localisation, ni pour les détails des murs : cf. Pierobon-Benoit, articles divers dans *Lozère Archéologie* : cf. *infra* note 42.

27 Morel 1962, p. 106.

28 Déjà fouillé au XIX<sup>e</sup> s. : M. de MORÉ, Notice sur les fouilles exécutées à Javols en 1857, dans *Congrès Archéologique de France (Mende, Valence, Grenoble, 1857)*, Paris, 1858, p. 210 ; Morel 1962.

29 Dont il faut encore une fois souligner la dispersion/disparition.

30 Morel 1962, p. 114 -115 ; cf. *supra* note 17.

31 D'après les publications de P. Peyre, notamment dans la *Revue du Gévaudan*, 1969 et 1971, et les observations qui ont pu être faites sur le terrain, on creusait, soit au tracto-pelle, soit à la main, des tranchées d'environ 1 m de largeur, sur plusieurs mètres en longueur ; les tranchées étaient ensuite élargies, dans le cas de découvertes jugées significatives. Les tranchées sans intérêt étaient rebouchées ; malheureusement elles ne figurent pas toutes sur les plans et documents que j'ai pu consulter. En conséquence, la parcelle 1111 est traversée, apparemment sur une grande partie, par des fosses qui ont sérieusement compromis la stratigraphie du site et qui ont parfois endommagé les structures. Sur ce problème, Pierobon-Benoit, à paraître.

32 Sur ces fouilles : P. PEYRE, Les fouilles de Javols, dans *Revue du Gévaudan*, 1969, p. 39-62 (Peyre 1969) ; id., Compte rendu des fouilles de Javols (1969), dans *Revue du Gévaudan*, 1970, 23-42 (Peyre 1970) ; id., Compte rendu des fouilles faites à Javols en 1970, dans *Revue du Gévaudan*, 1971, p.41-65 (Peyre 1971) ; G. Barraol, Informations archéologiques, dans *Gallia*, 29, 1971, p. 402-404 ; 31, 1973, p. 513-514 ; 33, 1975, p. 527-528 ; 36, 1978, p. 456-459 ; 37, 1979, p. 549-550 ; P. PEYRE, L'eau et son utilisation sur le site archéologique de Javols, dans *Revue du Gévaudan*, 1982, p. 23-39 (Peyre 1982) ; cf. aussi Buffière 1985, p.131-141 ; bibliographie exhaustive dans Fabrié 1989 ; R. PIEROBON-BENOIT, Javols-Anderitum, dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule (Actes du 2<sup>e</sup> Colloque Aquitania, Bordeaux 13-15 septembre 1990)*, Bordeaux 1992, p. 97-99 (Pierobon-Benoit 1992).

33 J.-Cl. BEAL, P. PEYRE, Une statue antique de Silvain-Succellus à Javols (Lozère), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 20, 1987, p. 366. Les structures avaient d'abord été interprétées par le fouilleur comme un groupe de quatre maisons distinctes, organisées selon les deux axes perpendiculaires.

34 Bacchus selon une première hypothèse (Peyre 1969) ; plutôt Succellus-Silvain (Beal et Peyre, *op. cit.*) où Succellus-Silvain-Liber Pater, selon une hypothèse plus récente (J.-J. HATT, Le Succellus-Silvain-Liber Pater de Javols (Lozère) : signification d'une œuvre de sculpture gallo-romaine, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 24, 1991, p. 133-140).

35 Dans une deuxième pièce avec une "cheminée" : Peyre 1969.

36 Toutes les structures ont été restaurées, selon un critère qui rend souvent difficile de distinguer ce qui est ancien de ce qui est récent. Sur tous les problèmes concernant ces fouilles, cf. Pierobon-Benoit, à paraître.

37 Malheureusement, le matériel est, dans la plus grande partie, inédit. Sur les monnaies : P. PEYRE, Monnaies de Javols, dans *Revue du Gévaudan*, 1976, p. 135-168 (Peyre 1976) ; Buffière 1985, p. 140 ; sur la céramique : P. PEYRE, La céramique sigillée de Javols, dans *Revue du Gévaudan*, 1979, p. 89-124 (Peyre 1979) ; P. PEYRE, La céramique métallescente de Javols, dans *Revue du Gévaudan*, 1981, p. 25-64 (Peyre 1981) ; Périchon et Peyre 1982.

38 Peyre 1969 et 1971.

c'est-à-dire au II<sup>e</sup> s., entre les règnes d'Hadrien et d'Antonin le Pieux<sup>39</sup>.

#### D. Résultats des dernières campagnes.

La reprise des fouilles, en 1987, est axée sur l'individualisation de l'organisation de l'espace urbain de la capitale des Gabales. Les reconstitutions proposées jusqu'à maintenant — c'est-à-dire organisation de la ville autour de deux axes perpendiculaires<sup>40</sup> —, appuyées sur un nombre insuffisant d'éléments demandaient de nouvelles recherches afin d'acquiescer les données nécessaires à la vérification des hypothèses avancées. Les lacunes de l'histoire d'*Anderitum* demandaient, elles aussi, de nouveaux éléments pour combler ces vides.

Malgré les bouleversements et les destructions dont la parcelle 1111 a été l'objet au cours des siècles<sup>41</sup>, de nombreuses structures — quoique très fragmentaires — ont été mises au jour dans les campagnes des fouilles 1987-1993<sup>42</sup>. Le bâtiment le plus intéressant est un édifice rectangulaire, avec façade à portique<sup>43</sup> — la Curie ? —, ouvert, vraisemblablement, sur le *forum* de l'ancienne capitale ; les quelques éléments de l'architecture, ainsi que la mosaïque qui en décorait le sol<sup>44</sup>, suggèrent une datation précoce, dans le courant du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Les structures dégagées dans la parcelle 1111 sont organisées selon une rue nord-sud qui a déterminé la direction des bâtiments à proximité. Il s'agit donc de l'axe majeur de la ville, rôle que confirment sa largeur et sa monumentalité ainsi que le soin apporté à sa construction<sup>45</sup>.

Reste à vérifier, en revanche, l'existence, contemporaine, de l'axe perpendiculaire est-ouest. La difficulté majeure à le reconnaître ne dépend pas tellement de l'absence de traces sûres sur le terrain<sup>46</sup>, que de son orientation : son prolongement aboutirait en effet contre

le mur latéral ouest de la "Curie", sans aucune coordination avec son accès monumental<sup>47</sup> ! L'hypothèse selon laquelle la ville a été conçue selon un plan orthogonal est d'ailleurs mise en cause par la découverte, suite aux sondages effectués dans les parcelles 1115 et 1110<sup>48</sup> (Fig. 2), d'une maison à cour et d'un atelier artisanal différemment orientés, ce qui suggère une organisation urbaine par "nuclei" indépendants<sup>49</sup>.

Très délicate apparaît toute conclusion chronologique : les relations entre les structures autorisent pourtant la distinction de trois phases principales, dont la plus ancienne est datable de l'époque augustéenne ; la plus récente pourrait remonter à l'époque mérovingienne : hypothèse, à vrai dire assez faible, qui ne s'appuie que sur quelques objets<sup>50</sup>, échappés à la destruction des couches superficielles<sup>51</sup>.

Conclusion intéressante — bien sûr à vérifier — : sur la longue durée, le site semble avoir été occupé, sans interruption<sup>52</sup> de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., au moins, jusqu'au V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

### III. LA CÉRAMIQUE

#### A. Problèmes généraux et méthodes.

Cette présentation du site et de son histoire récente, peut-être trop longue, était cependant nécessaire à la compréhension des nombreuses difficultés et des limites auxquelles se heurte toute étude du mobilier, y compris de la céramique.

Le site a livré, à ce qu'on peut reconstruire, des milliers d'objets : la majorité a cependant disparu, ce qui explique la pauvreté des données sur la céramique et, en premier lieu, la difficulté à établir une chronologie relative fiable, en conséquence de la destruction — on

39 Il faut pourtant signaler que seule une petite partie de la céramique a été classée : les réserves du Dépôt Archéologique de Javols sont "envahies" par des milliers de tessons qui, parfois, n'ont même pas été lavés.

40 Passées dans la bibliographie : cf. R. BEDON, R. CHEVALLIER et P. PINON, *Architecture et urbanisme en Gaule romaine*, 2 vols., Paris, 1988.

41 Fabrié 1989 ; Pierobon-Benoit 1992. J'ai essayé, sans succès, d'obtenir l'autorisation d'élargir la fouille à d'autres parcelles : sur ce problème, Pierobon-Benoit, à paraître.

42 R. PIEROBON-BENOIT, Fouilles de Javols, dans *Lozère Archéologie*, 4, 1987, p. 22-23 ; id., Le site de Javols, dans *Lozère Archéologie*, 5, 1988, p. 16 ; id., Javols : Campagne de fouille 1989, dans *Lozère Archéologie*, 6, 1989 (1990), p. 34-37 (Pierobon-Benoit 1990) ; id., La campagne de fouilles 1990 à *Anderitum* : fouille programmée et sauvetage urgent. Javols (Lozère), dans *Lozère Archéologie*, 7, 1990 (1992) (Pierobon-Benoit 1992), p. 43-48 ; id., 1992, *op. cit.* ; id., Javols, dans *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon*, Montpellier 1993, p. 123-124 (Pierobon-Benoit 1993).

43 Une base de colonne, plus les fondations de deux autres, sont encore *in situ* : Pierobon-Benoit 1993.

44 Motif à nid d'abeille, diffusé à Pompéi dans le courant du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

45 La chaussée, en petits moellons de granit, plus les trottoirs, mesurent 12 m ; les édifices sur le côté ouest avaient le front précédé par des colonnes. Tout le long des trottoirs, un système de caniveaux est encore en place.

46 A l'emplacement présumé du carrefour, des morceaux de chaussée en moellons ont été effectivement mis au jour, qui pourraient cependant être le prolongement de l'axe nord-sud : Pierobon-Benoit 1993.

47 Le secteur étant bouleversé par différentes interventions de toutes époques, il n'y a pas de rapports stratigraphiques utiles pour définir ni la chronologie absolue, ni la chronologie relative, au moins en l'état actuel.

48 Fouilles de sauvetage en 1989 et 1990 : Pierobon-Benoit 1990 et 1992.

49 Evidemment, l'élément fondamental pour la compréhension de l'urbanisme est la chronologie ! Sur tous ces problèmes, Pierobon-Benoit, à paraître.

50 Pierobon-Benoit 1990 et 1993 : très difficile est la datation des structures. Cf. aussi, Pierobon-Benoit, à paraître.

51 Dans tous les comptes rendus des fouilles précédentes, y compris des années 1969-1978, on lit que les structures "romaines" étaient enfouies à 2/3 m de profondeur, ce qui ne correspond pas à la situation actuelle.

52 Bien que considérablement transformé : voir Pierobon-Benoit, à paraître.

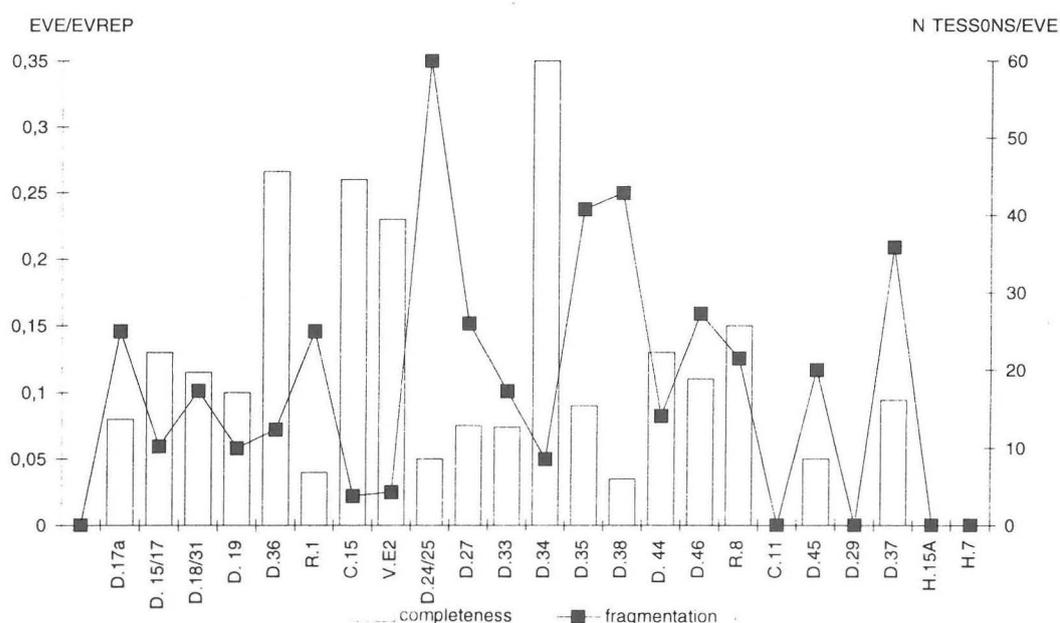


Figure 3 - Javols. Indices de fragmentation et de conservation de la sigillée gauloise.

pourrait dire systématique — des couches archéologiques et de l'absence de points de repère sûrs<sup>53</sup>.

L'analyse des remblais des fosses et/ou tranchées qui ont été reconnues dans tous les secteurs fouillés nous autorise cependant à avancer l'hypothèse que les fosses ont été remplies, habituellement, avec la terre et le mobilier qui en constituaient les composants originaux, une fois triés les objets et les vases (et parfois les tessons) "intéressants" !

Evidemment, les fosses ont souvent coupé des couches et unités de strates différentes, ce qui explique la présence presque constante, dans les mêmes contextes, de tessons datés du 1<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (ce qui nous permet aussi, dans le cas, rarissime, d'ensembles homogènes, d'en suggérer la fiabilité<sup>54</sup>. La vérification de ces hypothèses empiriques nous est donnée, au moins en partie, par les résultats de quelques analyses quantitatives, exécutées à partir du nombre et du poids des fragments, avec les corrections suggérées par l'utilisation de l'EVE et de l'EVREP<sup>55</sup> ; la comparaison entre le degré de conservation et le degré de fragmentation (Fig. 3) de la sigillée gauloise montre un haut degré de fragmentation et un bas niveau de conservation<sup>56</sup>, fait qui s'explique avec les méthodes de choix du matériel ; de même, le pourcentage entre vases décorés et vases lisses est nettement en faveur

des seconds (Fig. 4), car évidemment les vases lisses n'intéressaient pas les fouilleurs ; parmi les exemplaires décorés, les décorations à matrices sont beaucoup moins représentées que les décorations à la barbotine (Fig. 5)<sup>57</sup> : ce n'est pas un hasard, à notre

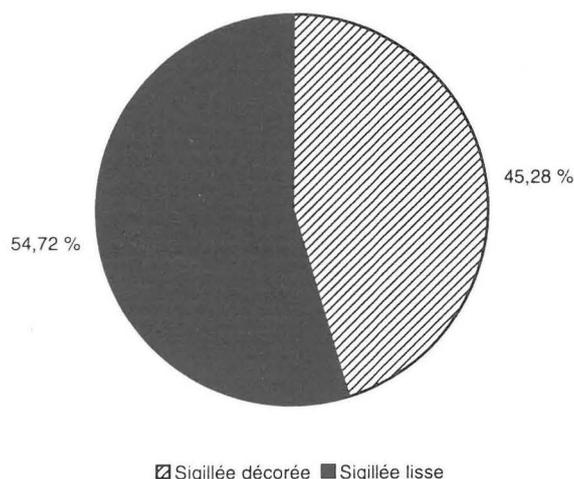


Figure 4 - Javols. Pourcentages de la sigillée lisse et décorée, calculés d'après le nombre minimum d'exemplaires représentés (EVREP).

53 A l'exception de la sigillée et des amphores, on ne dispose pas d'études régionales sur les autres céramiques, notamment sur la céramique commune ; cf. *infra* note 58.

54 Soit des zones non fouillées, soit des tranchées en strates uniformes.

55 Cf. C.R. ORTON, P. TYERS, A. VINCE, *Pottery in archaeology*, Cambridge, 1993, p. 166-181 (Orton *et al.* 1993) ; A. DESBAT, Les bons comptages font les bons amis ou la quantification de la céramique, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 131-314 ; C.A.T.H.M.A., Quantification et chronologie : quelques applications sur les contextes de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age dans le Midi de la Gaule, *S.F.E.C.A.G. Actes du congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p.149-159.

56 A la seule exception d'un plat Curle 15, provenant d'une US (770) déjà à l'apparence intacte. La céramique de cet ensemble a un degré de conservation homogène, sans tessons résiduels ; d'après les observations de S. Febraro, *Anderitum. La sigillata gallica : dal tipo alla funzione*, Mémoire de maîtrise, Naples, 1994.

57 Analyse faite par comptage sur l'ensemble ; cf. S. Febraro, *op. cit.* et *infra*.

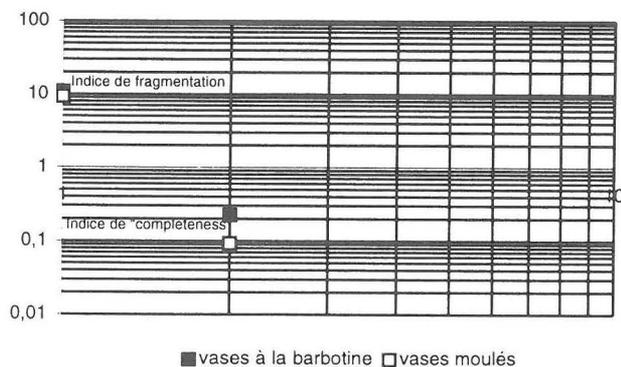


Figure 5 - Javols. Indices de fragmentation et de conservation de la sigillée décorée à la barbotine et moulée.

avis, si les céramiques publiées par P. Peyre présentent des pourcentages symétriquement opposés !

Cette considération peut expliquer aussi la prépondérance de la céramique commune, dont la quantité ne peut pas se justifier — exclusivement — par un trend "habituel" : ce n'est pas un hasard, non plus, que les exemplaires de cette classe soient toujours plus conservés (Fig. 6).

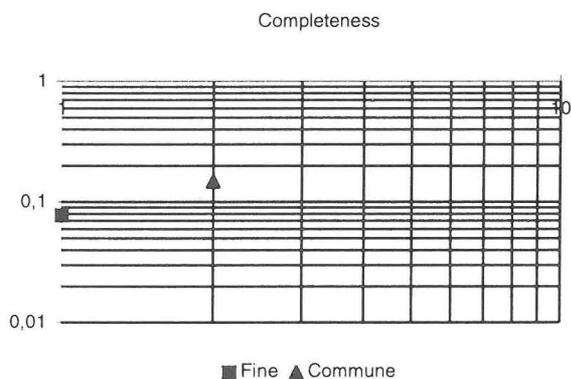


Figure 6 - Javols. Indices de la céramique commune et de la vaisselle fine.

Mis à part les quantités, la vaisselle utilisée à *Anderitum* (Fig. 7 et 8) appartient aux catégories reconnues par P. Peyre<sup>58</sup> ; des différences, pourtant, existent par rapport à l'origine des productions, à la chronologie et à l'importance des importations<sup>59</sup>.

Les pages qui suivent constituent un premier, quoique partiel, bilan, l'étude du matériel provenant des fouilles 1987-1993 étant en cours<sup>60</sup>. La préférence a été donnée, d'une part, à l'étude de la sigillée, soit en raison de son importance intrinsèque, soit pour sa fonction d'élément-guide et, d'autre part, aux différentes classes

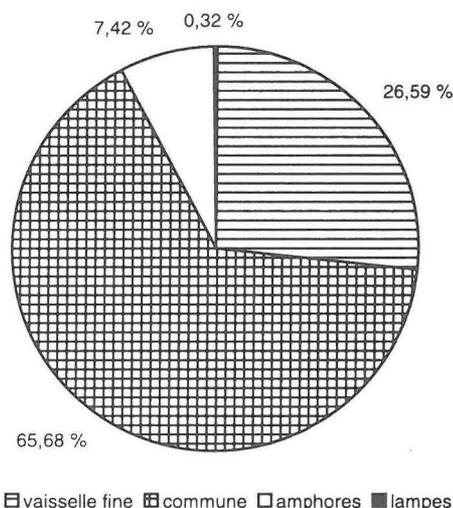


Figure 7 - Javols. Pourcentages des catégories de céramiques attestées, calculés d'après le nombre minimum d'exemplaires représentés (EVREP). Total 902 exemplaires.

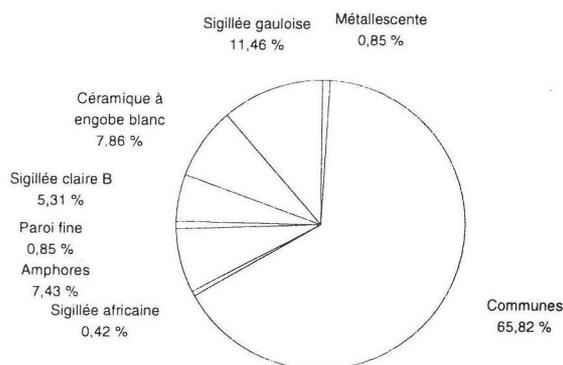


Figure 8 - Javols. Les classes. Quantification calculée d'après le nombre minimum d'exemplaires représentés (EVREP).

de céramique commune, en privilégiant les aspects techniques.

## B. Analyse des différentes classes.

### 1. Les sigillées.

La diffusion de cette classe est limitée, apparemment, aux productions gauloises, aucun tessons de production italique n'ayant été mis au jour dans les fouilles en cours.

#### a. La sigillée gauloise<sup>61</sup> (Fig. 9).

Arrivent à Javols les poteries des ateliers du sud de la Gaule — surtout de La Graufesenque, de Banassac

58 Sigillée gauloise : Peyre 1979, p. 89-124 ; Peyre 1981, p. 25-65 ; céramique à engobe blanc : Périchon et Peyre 1982, p. 5-19 ; amphores : J.-C. Beal, Javols, l'Espagne et le Portugal, dans *Bull. Cer.*, 7, s.d ; *Revue du Gévaudan*, 1986, p. 12-17 ; à ces catégories, il faut ajouter la céramique commune, pratiquement inédite, ainsi que quelques tessons de céramique paléochrétienne ; cf. *infra* note 79.

59 Ces données, ainsi que les observations précédentes, pourraient être modifiées par l'analyse du matériel — assez abondant — provenant des fouilles Peyre qui, apparemment, n'a jamais été étudié dans sa totalité.

60 Les observations qui suivent sont en partie le résultat de séminaires qui ont eu lieu à l'Université de Naples, avec la participation de P. Barbarino, I. d'Enrico, M. R. Esposito, S. Febraro, M. Monaco, M. Perrone, G.L. Soricelli, D. Storti.

61 La présence de sigillée gauloise à *Anderitum* est signalée dès les premières recherches : cf. Balmelle 1937, p. 20-21 ; Morel 1962, p. 96-98. Des fouilles 1969-1978 a été publiée, en partie, la sigillée décorée : Peyre 1979, p. 89-124.

et d'Espalion<sup>62</sup> — ainsi que du Centre — groupe de Lezoux<sup>63</sup>.

□ **Ateliers du Sud** (Fig. 9, n<sup>os</sup> 1-14, Fig. 10 et 11).

Le répertoire des formes en sigillée lisse est assez riche ; l'atelier le plus représenté est celui de La Graufesenque, avec 16 types différents — plats/assiettes Drag. 17a, 15/17, 19, 36, Ritt. 1, Vernhet E2, Curle 15 ; bols Drag. 24/25, 27, 33, 35, Ritt. 8 (Fig. 9, n<sup>os</sup> 1-11) — qui, d'après leurs caractéristiques morphologiques, peuvent être datés de Claude à Trajan<sup>64</sup>. Un seul potier, Primus (55-70 apr. J.-C.), a signé ses produits<sup>65</sup>. Quatre types — bols et assiettes — ont été attribués à l'atelier de Banassac : Drag. 34, 35/36, 44, 46 (Fig. 9, n<sup>os</sup> 12-14 ; Fig. 10), datés de 110/120 à 150/160 env.

L'absence de services complets est à souligner ainsi que la disproportion entre coupes et assiettes du même service.

La prépondérance sur le marché gabale des produits de La Graufesenque est assurée aussi pour la vaisselle décorée, soit par rapport à sa quantité, soit par rapport à la variété des formes : coupes moulées Drag. 29 et 30, potiche Hermet 7, lagène 15a et gobelet Déch. 67 (Fig. 11) ; la majorité des exemplaires, à en juger par le style et les caractéristiques des motifs, est concentrée entre l'époque de Claude et celle de Néron ; les Drag. 37, attribués à la production de Mercator, Coelus, Bassus, témoignent de la fortune, surtout sous les Flaviens, de cette forme chez les Gabales<sup>66</sup>. Parmi les récipients décorés des autres ateliers, les habitants d'Anderitum ont apparemment limité leur choix à la coupe Drag. 37 (Fig. 11) ; de nombreux exemplaires proviennent de Banassac, jusqu'à la phase finale de l'atelier<sup>67</sup> ; isolée, au contraire, la coupe attribuée à l'atelier d'Espalion<sup>68</sup> (Fig. 9, n<sup>os</sup> 18-19). A la production de Montans sous Vespasien, pourrait appartenir la coupe Drag. 37 décorée du motif typique de la frise de feuilles doubles, au lieu des oves<sup>69</sup>.

Malgré toutes les limites posées par la nature du site — absence de stratigraphie et remaniements "qualitatifs" des couches archéologiques —, de nouvelles données viennent, en conclusion, enrichir le tableau de la distribution des produits des différents ateliers du sud de la Gaule : la vaisselle arrive à *Anderitum*, en provenance soit de petits ateliers, tel Espalion, soit de centres plus renommés, tels Banassac et La Graufesenque. A la différence des conclusions de P. Peyre<sup>70</sup> (Fig. 12), ce dernier centre est le fournisseur majeur et le plus varié de la ville.

□ **Ateliers du Centre** (Fig. 9, n<sup>os</sup> 15-17 et Fig. 13).

Le répertoire des formes des ateliers du Centre est réduit : les formes représentées sont les Drag. 18/31, 33, 38, (1 ou 2 exemplaires), 44 (Fig. 9, n<sup>o</sup> 16) qui constitue la forme lisse la plus répandue. Parmi les vases décorés les plus nombreux sont, encore une fois, les coupes Drag. 37, dont les motifs sont à dater entre 160 et 190, ce qui est confirmé par une marque de Cinnamus<sup>71</sup>.

Les premières importations sont, cependant, plus anciennes : quelques fragments de parois — par les caractéristiques de la pâte et du vernis orange — sont attribués à la phase IV de la production, datée entre les Flaviens et le début du II<sup>e</sup> s.<sup>72</sup> : ils témoignent donc du lent progrès de diffusion de ce matériel. Parmi les derniers arrivés, dont la datation correspond, grosso modo, à la production finale de l'atelier, sont les mortiers à muffle de lion, Drag. 45, datables de la fin du II<sup>e</sup>-début du III<sup>e</sup> s. (Fig. 9, n<sup>o</sup> 17).

La quantité des importations reflète évidemment l'histoire des ateliers fournisseurs : à la diffusion des céramiques du sud de la Gaule se substitue, parallèlement à la crise de ces productions, celle du Centre, dont le maximum des importations coïncide avec le *floruit* des ateliers : leur nombre, cependant, est très diminué (Fig. 14).

62 En l'absence d'analyses physico-chimiques, il n'est pas toujours aisé de distinguer entre les deux productions ; les exemplaires incertains ont pourtant été considérés à part dans la quantification

63 Au total 748 fragments = 5,792 kg. Les comptages ont été effectués selon l'EVE (Estimated Vessel Equivalent) et l'EVREP (Estimated of Vessel REPresented), d'après les définitions de C.R. ORTON, Quantitative pottery studies : some progress, problems and prospects, dans *Science and Archaeology*, 16, 1975, p. 30-35 ; id., An introduction to the quantification of assemblages of pottery, dans *Journal of Roman Pottery Studies*, 1989, p. 94-97 ; C.R. Orton, P. Tyers, A. Vince, *op. cit.*, p. 172. Le calcul de l'EVE s'est avéré un moyen utile pour vérifier la fiabilité des US et la présence d'exemplaires résiduels ; à ce sujet, cf. C. R. ORTON, The useful parameters for pottery research, dans E. WEBB, (éd.), *Computers applications in Archaeology*, London 1985, p. 114-120 ; M. B. SCHIFFER, Formation Processes of the archaeological Record, Albuquerque, 1987, p. 282 ; cf. aussi O. BEDWIN, C.R. ORTON, *The excavation of the eastern terminal of the Devil's Ditch, West Sussex, 1982*, Archaeological Collections 122, 1984, p. 63-74.

64 Sous Trajan et Hadrien est à dater la seule forme Curle 15 ; cf. *infra* note 89.

65 Timbre au génitif, dans un cartouche rectangulaire aux bords arrondis ; un exemplaire assez proche à Murviel-les-Montpellier : D. ROUQUETTE, J.-C. RICHARD, P. SOYRIS, Les estampilles sur céramique sigillée de Murviel-les-Montpellier, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 22, 1989, p. 287-310 et plus particulièrement p. 307, fig. 5, n<sup>o</sup> 98.4.

66 Le Drag. 37 constitue 90 % des exemplaires publiés par P. Peyre (Peyre 1979).

67 Les décorations très usées qui caractérisent quelques exemplaires dérivent évidemment de poinçons abîmés.

68 A l'intérieur de la paroi est visible, au-dessous du bord, la ligne incisée, typique des produits de cet atelier ; les motifs décoratifs semblent obtenus à l'aide des poinçons utilisés à Espalion : cf. F. MOSER, J.-L. TILHARD, Nouvel atelier de sigillée en Aquitaine, dans *Aquitania*, 5, 1987, p. 34-115 (ove du type "B" ; poinçons n<sup>os</sup> 151, 306, 342, 430, 481, 600).

69 Le relief, usé, est cependant à attribuer à un moment ultérieur. L'attribution est pourtant douteuse, la composition de l'argile (analyse macroscopique) semble plutôt attribuer cette coupe à la production de Banassac.

70 Qui attribue à Banassac le rôle de fournisseur principal, pour la période considérée : Peyre 1979.

71 Timbre intra-décoratif, rétrograde, de dimension moyenne.

72 Grâce à la comparaison directe avec le matériel de Lezoux, mis à disposition par Ph. Bet que je remercie. Sur la chronologie, cf. P. BET, A. FENET, D. MONTINERI, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles. Considérations générales et formes inédites, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.

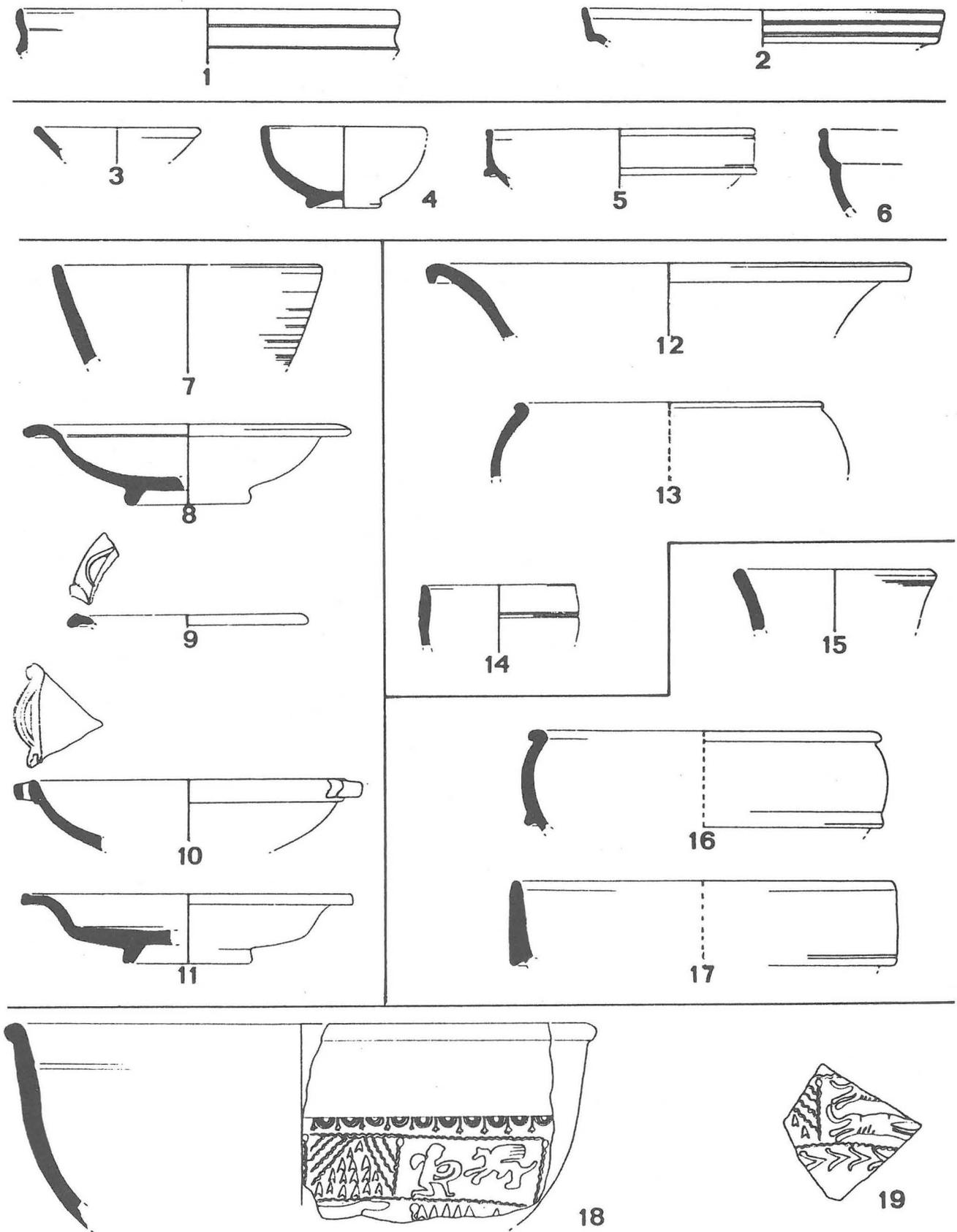


Figure 9 - Javols.

**La Graufesenque.** 1 : Drag. 17a (15-30 de. n. è.) ; 2 : Drag. 15/17 ; 3 : Drag. 33 ; 4 : Ritt. 8 ; 5 : Drag. 24/25 ; 6 : Drag. 27 (claudien) ; 7 : Drag. 33 (80 apr. n. è.) ; 8 : Drag. 36 ; 9 : Drag. 35 (flavien) ; 10 : Vernhet E2 (flavien-Trajan) ; 11 : Curle 15 (Trajan-Hadrien). **Banassac.** 12 : Drag. 46 ; 13 : Drag. 44 ; 14 : Drag. 34. **Lezoux** : 15 : Drag. 44 (deuxième moitié II<sup>e</sup> s.) ; 16 : Drag. 33 (fin II<sup>e</sup> s.) ; 17, Drag. 45 (fin II<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup> s.). **Espalion.** 18-19 : Drag. 37 (80-100).

NOTES PRÉLIMINAIRES SUR LA CÉRAMIQUE D'ANDERITUM (JAVOLS)

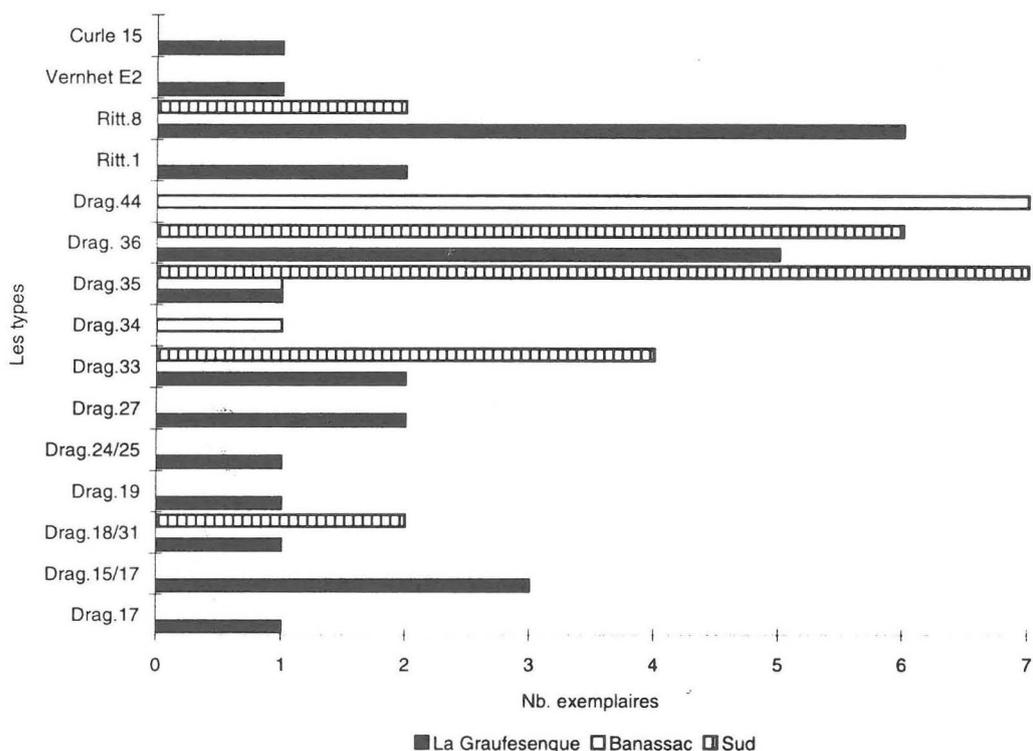


Figure 10 - Javols. Sigillée lisse du sud de la Gaule : les types dans les productions. Quantification calculée d'après le nombre minimum d'exemplaires représentés (EVREP).

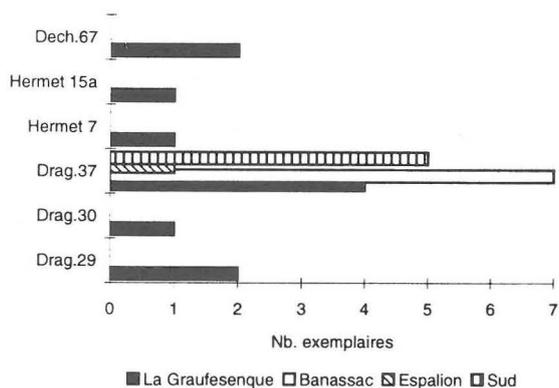


Figure 11 - Javols. Sigillée moulée du sud de la Gaule : les types dans les productions. Quantification calculée d'après le nombre minimum d'exemplaires représentés (EVREP).

Les relations entre les différentes productions semblent donc modifiées par rapport à ce qu'on a pu observer jusqu'à maintenant : le matériel le plus abondant provient du sud de la Gaule, avec prépondérance des céramiques de La Graufesenque : le réseau préférentiel d'*Anderitum* était donc avec les régions méridionales<sup>73</sup> ; conclusion surtout importante, l'abondance de produits d'importation déjà au I<sup>er</sup> s. anticipe d'un siècle environ le *floruit* de la ville, donnée que confirme la chronologie de l'édifice à mosaïque.

FORMES	LA GRAUF.	BANASSAC	LEZOUX	NON DET.	Total
Drag. 11	1				1
Drag. 29	10	4			14
Drag. 30		2			2
Drag. 37	3	78	89	5	175
Déch. 62				1	1
Déch. 63				4	4
Déch. 42				1	1
Déch. 66			2		2
Non Id.					4
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>86</b>	<b>89</b>	<b>15</b>	<b>204</b>

POTIERS			
Doeccus			1
Iullinus			2
Paternus			2/3
Cinnamus			5/6
Casurius			1
Banuus			1
Caletus			1
Germanus		2	

Figure 12 - Javols. Sigillée gauloise d'*Anderitum* : synthèse des résultats de P. Peyre (*op. cit.*, 1979, p. 89-124).

73 Contre, sur le rôle fondamental des productions de Lezoux : Peyre 1979, fig. 12.

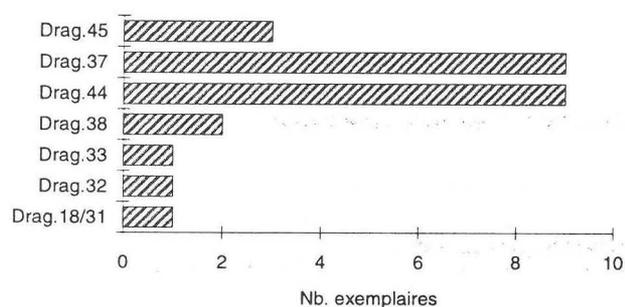


Figure 13 - Javols. **Sigillée du centre de la Gaule (Lezoux)** : les types. Quantification calculée d'après le nombre minimum d'exemplaires représentés (EVREP).

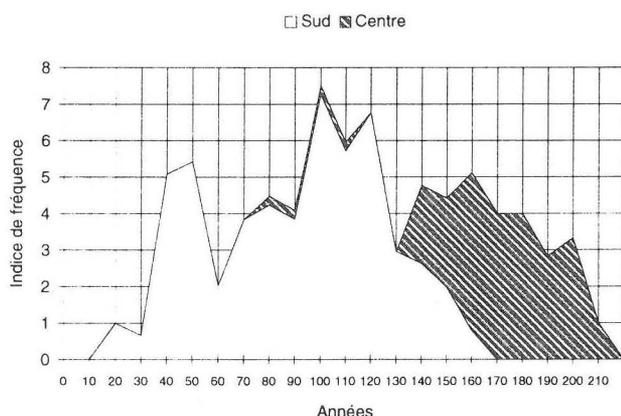


Figure 14 - Javols. Fréquence et chronologie de la sigillée du sud et du centre de la Gaule à *Anderitum*.

Les données sur la circulation monétaire<sup>74</sup> renforcent cette hypothèse, de nombreuses monnaies se concentrant à l'époque claudienne. Une telle correspondance chronologique de la distribution des poteries gauloises et des monnaies (Fig. 15) révèle en même temps que, malgré le bouleversement des ensembles, l'apport global des sigillées n'a pas été altéré, étant donné l'étroit lien entre consommation de vaisselle fine et circulation d'argent<sup>75</sup>.

#### b. La sigillée claire B (Fig. 16, n<sup>os</sup> 1-8).

Suite aux changements qui se vérifient dans les centres producteurs, la céramique métallescente, luisante

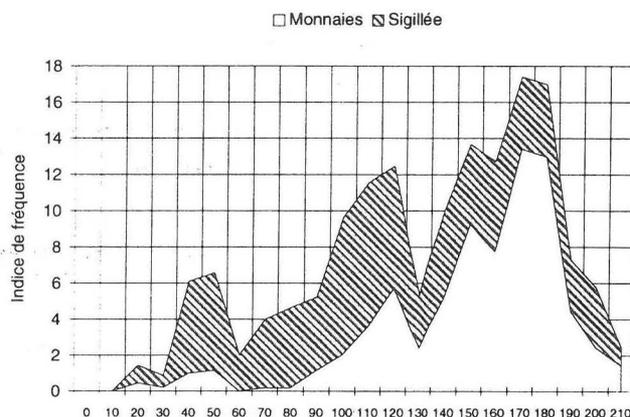


Figure 15 - Javols. La circulation monétaire et l'approvisionnement de la sigillée gauloise.

et la claire B prennent la place des produits habituels à *Anderitum*, ainsi qu'ailleurs, dans le courant du III<sup>e</sup> s.<sup>76</sup>. À côté des formes traditionnelles, telles que les Drag. 33 et 37, le répertoire s'enrichit de nouveautés, tels les vases Lamb. 2 et 8, bien connus sur d'autres sites ou apparemment particuliers à Javols (n<sup>os</sup> 1-8). Les céramiques proviennent surtout de la vallée du Rhône et, en moindre quantité, de La Graufesenque ; ces productions sont reconnaissables au vernis qui se détache (n<sup>o</sup> 8)<sup>77</sup>.

Bien que rares, quelques fragments d'africaine (seules des parois ont été recueillies) montrent que le site est encore vivant aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. Il ne s'agit pas d'un cas isolé dans la région puisque des fragments ont été signalés dans la *villa* de Cougoussac<sup>78</sup>.

Aucun fragment de céramique paléochrétienne n'a été retrouvé dans les fouilles en cours<sup>79</sup>.

#### 2. Les céramiques à engobe blanc (Fig. 16, n<sup>os</sup> 9-21).

Le répertoire des formes comprend, en majorité, des récipients fermés : cruches, bouteilles, urnes, petites amphores, caractérisées par un décor linéaire<sup>80</sup> (une ligne plus ou moins épaisse, ocre/orange sur le haut de la panse, motif qu'on retrouve aussi sur les rares exemplaires de bols et de coupes. Typique, et assez courant, est le "vase à encens" (n<sup>o</sup> 20), dont la fonction reste à préciser, aucun élément n'ayant été fourni par les fouilles en cours.

Cette catégorie de céramique, de tradition celtique,

74 D'après les données soit des fouilles 1969-1978 (P. Peyre, Monnaies de Javols, dans *Revue du Gévaudan*, 1976, p. 134-189), soit des fouilles 1987-93.

75 Cf. M. FULFORD, K. HUDDLESTON, London's Samian Supply and its Relationship to the Development of Gallia Samian Industry, dans A.C. et A.S. ANDERSON, (éd.), *Roman Pottery Research in Britain and North West Europe*, B.A.R. International Series 123, 1981, p. 173-230 ; M. PY, Considération sur la circulation monétaire, dans *Lattara*, 3, 1990, p. 378-390.

76 A. DESBAT, M. PICON, Sigillée claire B et Luisante : classification et provenance, dans *Figlina*, 7, 1986, p. 5-49 ; A. DESBAT, La sigillée claire B de la vallée du Rhône : état de la recherche, dans *Céramiques hellénistiques et romaines*, II, 1987, p. 267-272 ; Id., La sigillée claire "B" : état de la question, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 91-99.

77 A. VERNHET, Les dernières productions de La Graufesenque et la question des sigillées claires B, dans *Figlina*, 2, 1977, p. 33-49.

78 THUALT, La villa gallo-romaine de Cougoussac à Brignes (Gabries, Lozère). Identification des céramiques de l'établissement gallo-romain, dans *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, 1989, p. 87 et suiv.

79 Quelques fragments (fouilles 1969-1978) sont exposés au Dépôt Archéologique, à Javols ; un, en particulier, apparaît assez proche d'un exemplaire retrouvé à Aix-en-Provence, attribué à un atelier languedocien : cf. Y. et J. RIGOIR, L. RIVET, Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes. Exportations et influences entre le groupe provençal et le groupe languedocien, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 8, 1985, p. 87-99, fig. 9, n<sup>o</sup> 115.

80 Parfois les vases présentent un motif à grilles.

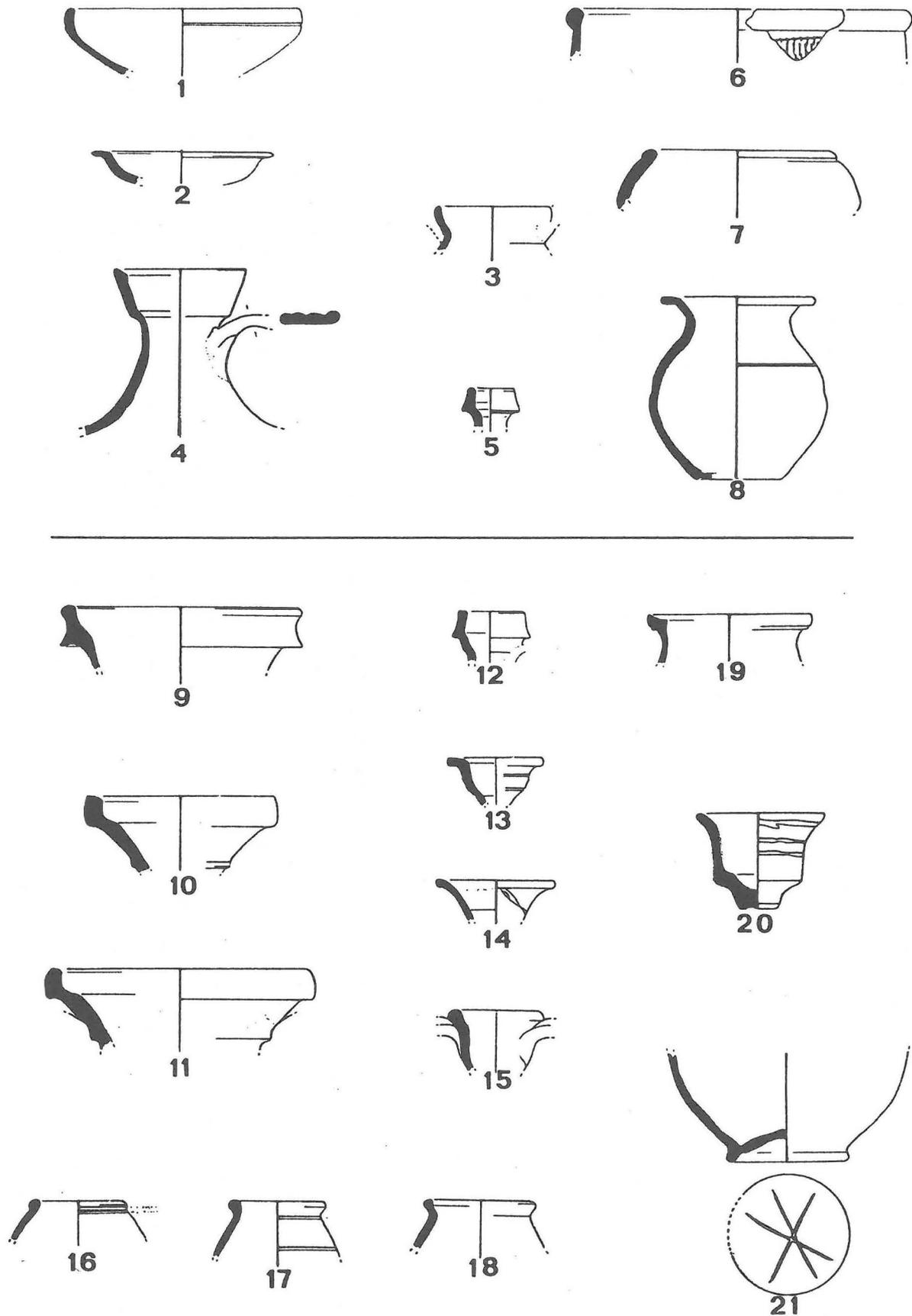


Figure 16 - Javols. Sigillée claire B : 1-8 (150-250 apr. J.-C.). Céramique à engobe blanc : 9-21.

est bien connue sur de nombreux autres sites<sup>81</sup>, aucune comparaison directe n'apparaît cependant possible, ni quant aux formes, ni quant à la décoration. Ceci est vrai notamment pour le matériel provenant des fouilles Peyre, à la seule exception des vases à encens<sup>82</sup>. Il en est de même pour la chronologie : d'après R. Périchon et P. Peyre, cette poterie a été utilisée à *Anderitum* du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s., sans changements significatifs<sup>83</sup> ; la diffusion majeure<sup>84</sup>, encore une fois, est attribuée au II<sup>e</sup> s. Les fouilles en cours ne donnent pas, pour le moment, d'éléments chronologiques sûrs, le rapport avec les exemplaires datables de sigillée étant toujours douteux, en rapport avec la nature et la composition des strates. On pourrait toutefois conclure, étant donné la différence des formes déjà soulignée, qu'on est en présence d'une production soit plus récente, soit, ce qui paraît plus probable<sup>85</sup>, plus ancienne.

La prépondérance des vases fermés qui fait pendant à l'absence presque totale de ces formes en sigillée, suggère l'hypothèse que, sur les tables des habitants d'*Anderitum*, il y avait un mélange multicolore.

### 3. Les amphores (Fig. 17 et 19, nos 15-16).

Elles sont assez bien représentées sur le site.

Dans un article récent, J.-C. Béal<sup>86</sup> signalait la présence, significative pour l'histoire économique d'*Anderitum*, d'amphores provenant de la Bétique, dont d'autres exemplaires ont été individualisés dans les fouilles en cours : Dressel 20<sup>87</sup>, Beltran 2a et 2b<sup>88</sup> destinées au transport de sauces de poissons et d'huile. Le produit le plus demandé, ou, pour mieux dire, dont le plus de traces sont conservées, était le vin, transporté dans les amphores gauloises, qui constituent le lot le plus consistant de cette catégorie. On reconnaît des Gauloises 4 et 5, mais particulièrement fréquentes sont les Gauloises 1 (Fig. 18), dont un exemplaire a été trouvé, dans un des rares contextes fiables, associé à une assiette Curle 15, datable entre Trajan et Hadrien<sup>89</sup>. La diffusion prolongée des Gauloises 1 peut être confirmée par un autre ensemble où ces amphores sont associées, entre autres, à de la céramique métalléscente<sup>90</sup>. On peut en même temps en conclure que sa diffusion est régionale, selon le modèle de Nîmes et *Ambrussum*<sup>91</sup>.

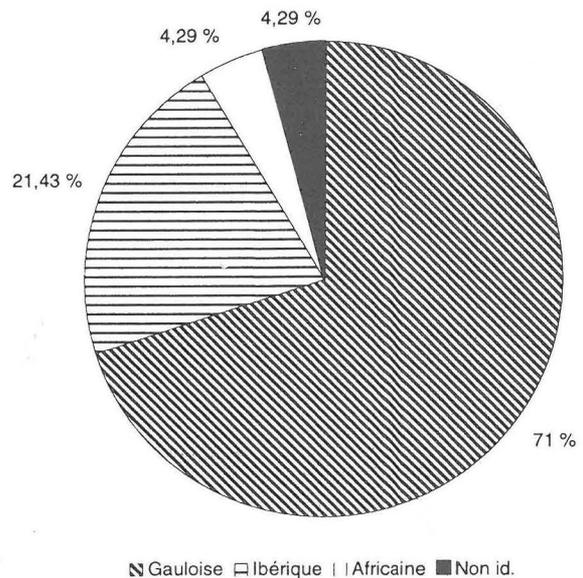


Figure 17 - Javols. Amphores : les productions. Quantification calculée d'après le nombre minimum d'exemplaires représentés (EVREP).

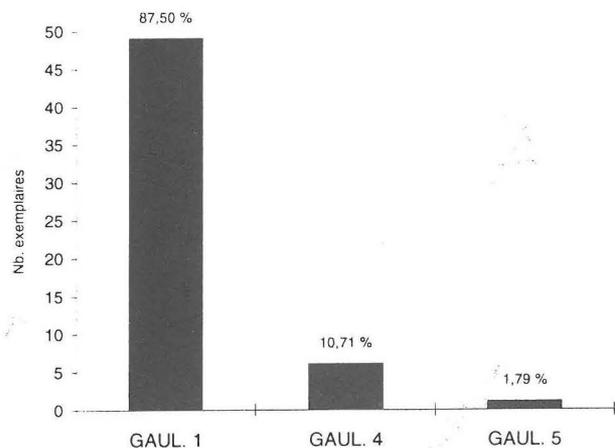


Figure 18 - Javols. Amphores gauloises : les types. Quantification calculée d'après le nombre minimum d'exemplaires représentés (EVREP).

81 Ch. MOREL, P. PEYRE, Les vases peints gaulois ou gallo-romains de tradition celtique dans le département de la Lozère, (*Celticum* 9, Actes des journées d'études gauloises, celtiques et proto-celtiques, Roanne 1963), Suppl. à *OGAM*, 93, 1964, p. 117-146 ; R. Périchon, *La céramique peinte celtique et gallo-romaine en Forez et dans le Massif Central*, Centre d'Etudes Foréziennes, Thèses et mémoires, 6, Roanne 1974.

82 Cf. Périchon et Peyre 1982, pl. 4, nos 21, 27 et 28.

83 Dans le temps, des formes nouvelles sont inventées, à côté des autres, qui sont tout le temps utilisées ; cf. Périchon et Peyre 1982.

84 A souligner le nombre réduit de tessons (Périchon et Peyre 1982) par rapport aux quantités que nous retrouvons : rien qu'en 1993-94, 300 exemplaires.

85 Observation que l'examen du matériel suggère, notamment par rapport à l'épaisseur des parois.

86 J.-C. Béal, Javols, l'Espagne et le Portugal, dans *Bull. Cér.*, 7, s. d., p. 12-7.

87 Cf. pour la chronologie, S. MARTIN-KILCHER, *Die römischen Amphorae yy aus Augst und Kaiseraugst. 1. Die südispanischen Olamphoren Gruppe 1*, Augst, 1987.

88 M. BELTRAN LLORIS, *Las amphoras romanas en España*, Saragoza, 1970.

89 Il s'agit de l'US 770, cf. *supra* note 56.

90 Il s'agit de l'US 856, qui correspond à une couche de destruction ; les G. 1 y sont aussi associées à des amphores Beltran IIb et à de la sigillée claire B ; les fragments, y compris les G. 1, ont un degré de conservation homogène, ce qui exclut une présence résiduelle.

91 On observe entre les G.1 et les G.4, grosso modo, le même rapport qui a été reconstruit à Nîmes et à *Ambrussum* : F. LAUBENHEIMER, M. SCHWALLER, L. VIDAL, Nîmes, les amphores de la rue Coucle, dans F. LAUBENHEIMER (éd.) *Les amphores en Gaule. Production et circulation*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 1992, p. 144-5, fig. 6.

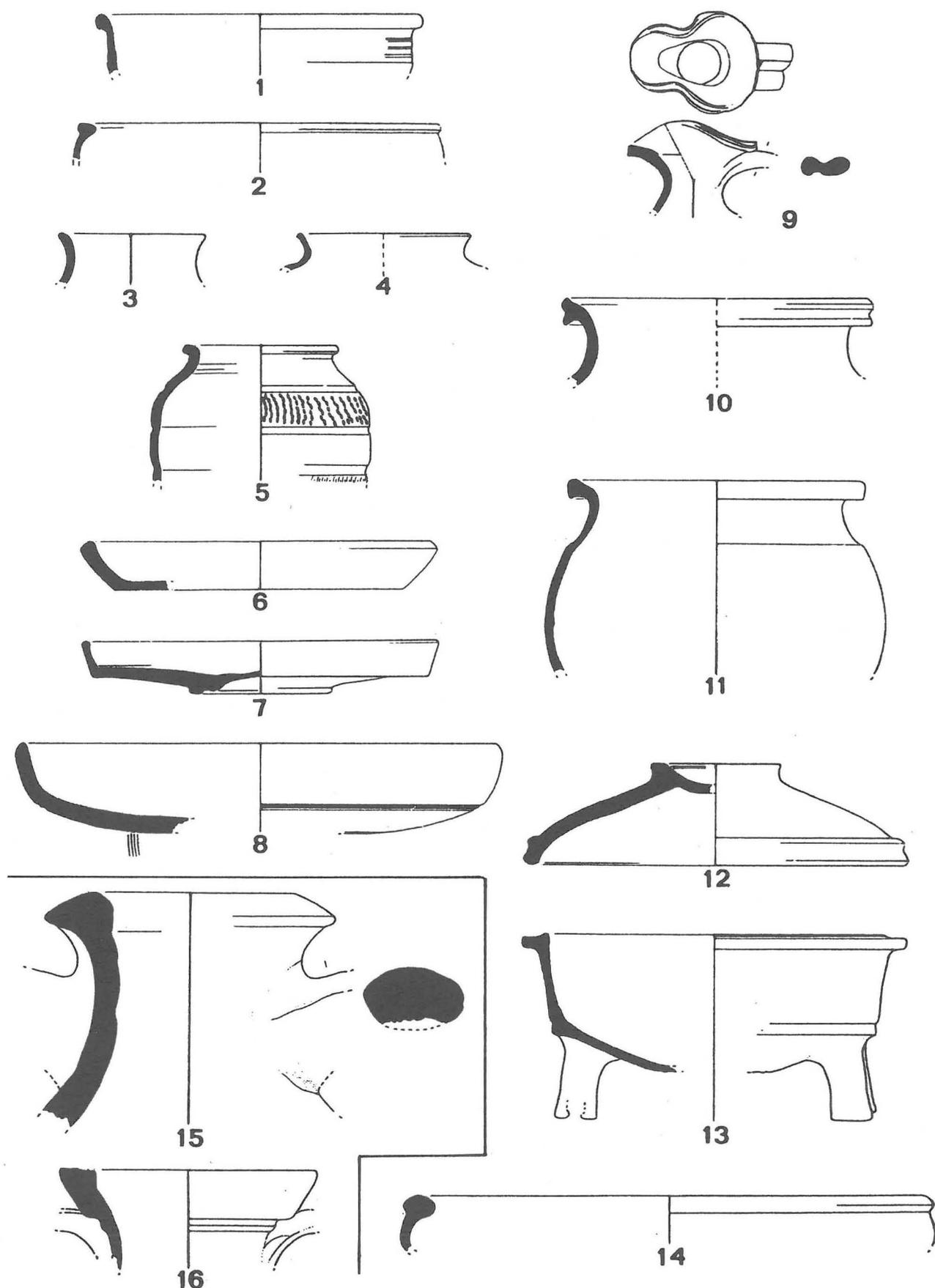


Figure 19 - Javols. **Céramique commune.** 1-2 : groupe I ; 3-11 : groupes II-V ; 12-14 : groupe VI.  
**Amphores.** 15 : Dressel 20 (type Martin-Kilcher F : 150-210 apr. J.-C.) ; 16 : Gauloise 1 (I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.).

Dans l'ensemble, cependant, la diffusion des amphores est concentrée dans le courant du I<sup>er</sup> s., ce qui confirme le développement rapide d'*Anderitum*.

#### 4. Céramique commune (Fig. 19, n<sup>os</sup> 1-14).

Il s'agit évidemment des récipients les plus nombreux ; en pourcentage, les plus représentés sont les vases gris, dont la couleur de la surface, typique, est obtenue par cuisson réductrice.

Le répertoire, dans la tradition celtique pré-romaine, comprend soit des vases fermés (surtout des urnes et des marmites, mais aussi des cruches et des bouteilles), soit des vases ouverts (assiettes, bols, coupes et les vases trépieds typiques), de dimensions en majorité moyenne et grande (Fig. 20).

Les différences, visibles dans le traitement de la surface, nous ont suggéré d'effectuer des analyses pétrologiques, dont les résultats sont exposés *infra*.

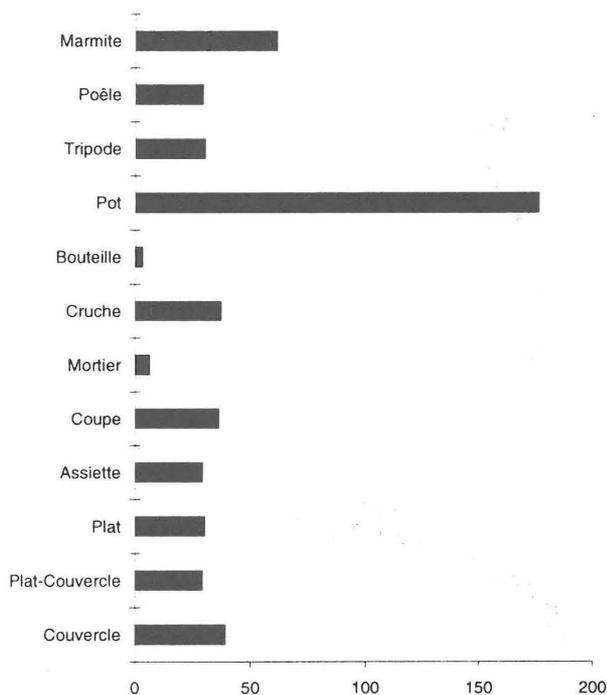


Figure 20 - Javols. Céramique commune : les formes. Quantification calculée d'après le nombre minimum d'exemplaires représentés (EVREP).

## IV. LES ANALYSES<sup>92</sup>

The aim of this work is to study, by means of optical microscopy, a class of ware found at Javols generically defined as grey ware, from its surface colour which is due to firing under reduced conditions<sup>93</sup>.

The need to make a rough distinction between the grey fabrics, for classification purposes, resulted in definition of 3 main fabrics<sup>94</sup> distinguished mainly by their surface appearance, while no importance was given to the core colours that could be either yellowish orange or light grey depending on firing conditions :

1. Dark grey (almost black) ware. Well burnished. Reduced firing (surface). Dishes between 18 and 25 cm in diameter, and jars with a hemispherical body and straight neck.

2. Light grey ware. Well burnished. Reduced firing (surface). Dishes, small jars or bowls and small amphorae. Generally, this fabric seems less well represented on the site in comparison with the other.

3. Coarse Grey. Not burnished. Reducing firing (surface). Jars with hemispherical bodies and necks with enlarged and projecting lips, many tripodes.

A more objective way of dividing the fabrics was felt necessary at this stage. There were grounds for a petrological analysis done by means of thin sections and optical microscopy<sup>95</sup>.

There were three main objectives specified at the outset of this research :

1. to group the fabrics in an unbiased way in order to produce a reliable typology ;
2. to do a provenance study to check if each fabric was manufactured on site or imported ;
3. to analyse some of the other coarse wares and compare them with grey ones.

In order to successfully fulfill these aims it was necessary to prepare thin sections of sample of grey and coarse pottery and of local minerals and clay<sup>96</sup>.

### A. Collecting the sample.

Although the site of Javols presents the problems of chronological unreliability discussed above, three excavations areas could be reasonably believed to have less disturbed layers. In each of these areas, it is possible to isolate a straight stratigraphical sequence<sup>97</sup>.

Three sherd, one for each fabric, were sampled from

92 Les pages qui suivent sont extraites d'une dissertation présentée pour le "Master in Field and Analytical Techniques in Archeology" à l'Institute of Archeology, Université de London.

93 One of the main problems faced during this research has been to find layers sufficiently undisturbed to sample the pottery from. Grey pottery is quite common all over France and it is of Celtic tradition, but none of the vessel assemblages considered during this research could be compared either for form or chronology, with the Javols'assemblage.

94 Initially a fourth fabric group was identified. It included pottery identical to that of third group but with buff coloured stains all over the body. This fabric was later eliminated on the basis that it consisted of fabric three with final oxidizing phase, possibly a firing mistake.

95 Petrological studies of pottery have been extensively used during the past year to determine the nature of the inclusions, the texture of the fabric, the technology of manufacture and the provenance of the clay. The technique is widely described and commented on in the archeological literature. Cf. P. RICE, *Pottery analysis. A sourcebook*, Chicago, 1987, p. 375-381. C. M. SINOPOLI, *Approaches to archeological ceramics*, New York, 1991, p. 58. For more details on the study of size, shape and proportion of the grains together with the texture of the clay matrix, cf. R. L. FOLK, A review of grain-size parameters, dans *Sedimentology*, 6, s. d., p. 73-93.

96 Cf. P. BARBARINO, *Petrological analysis of coarse grey wares from Javols*, France, Institute of Archeology, University College, London, 1992, p. 9 ; M. A. Dissertation, unpublished.

97 Those areas are : A) US 100-105-115-116 and surface ; B) US 1000-10001-10014 ; C) US 500509-511-520. The subdivision in A, B, and C has been adopted for this research and for functional purpose only. It does not correspond to any effective subdivision of the excavation area.

each layer. Some were sampled from the surface layers, some from the pits (although these have not been sectioned). Some coarse ware was sampled from the same layers as those of grey ware.

No particular importance has been given to form, although an attempt has been made to analyse all the different types. The reason for this choice is that it was almost impossible to find all the desired forms in the previously chosen layers<sup>98</sup>.

The Triboulin has sandy banks and a trench of more than 1,50 m. deep opened in 1990<sup>99</sup> on the western bank has shown no traces of clays. The nearest bank of clay is approximately 10 km north of Javols, close the village of Saint Alban-sur-Limagnole<sup>100</sup>. The clay collected light grey with red soil mixed in it, was brought to the laboratory in plastic bags and then analysed (Fig. 21, n° 1). Some samples of local rocks have been collected to add further information on the type and nature of the inclusions presents in the clay. Fragments of these rocks could have hypothetically been used by the potter as temper. It found in thin sections of the ceramics, rock fragments could lead to an identification of the area of the production.

The area of Javols is composed of porphyritic calc-alkaline granite rich in biotite. Many specimens lay exposed on the surface and so there was no problem in collecting a sample for analysis.

Although there are no evident sources of schist (the closest one, a mica schist rich in sillimantic, is 16 km south of Javols) there is a considerable amount of this rock every loose on the ground and in the deposits on the site<sup>101</sup>. A great deal of it was found in the excavations. A sample of schist was also collected for analysis (Fig. 21, n° 2).

## B. Microscopic examination of thin sections<sup>102</sup>.

After the completion of the preliminary phase of practical work, a detailed examination of thin sections was effected by means of optical microscope. Each sherd was analysed in plain polarized light (PPL) and in crossed polarized light (XPL) and then photographed in XPL.

The results of this analysis are shown in the chart (tableau *infra*).

In order to read the chart at their best it is essential to refer to their legend.

As can be seen from the charts the analysis had as a target not only to shows the presence or absence of

minerals in the sections but also to establish their approximate quantity and size<sup>103</sup>.

Generally all the sherds have a clay matrix in which muscovite and quartz are the most frequent inclusions. The inclusions mainly consist of quartz that is present in single grains or in polycrystalline aggregates. All the quartz crystal are angular to subangular and makes it very difficult to distinguish normal non-plastic components on the clay from what was actually been added to the clay by the potter as temper. The presence in many of the sherds of angular rock fragments containing perphite, muscovite mica, biotite mica, plagioclase feldspar and quartz has helped in all probability have been crushed and added by the potter. The granite section has in fact shown exactly the same structure. As far as the polycrystalline aggregates are concerned, they occur in a more angular shape. Although this would suggest that some of aggregates have been added as temper, the matter requires further study.

The presence of tourmaline or zircon is probably due to natural occurrence in the parent granite, though in specimen examined neither was noted, probably due to sampling error caused by factors such as the infrequency of tourmaline.

The presence of perphite, a feldspar which reacts with water to produce clay mineral, is common in all the sherds. Ferric oxides are also very common. Both the perphite and ferric oxide are probably naturally occurring in the clay. Another component most probably added as temper is grog, that is a fragment of crushed pottery. Grog is quite common in the sherds.

Ilmenite or magnetite are very difficult to recognize, their absence in many sherds could result from a failure to recognize them.

Finally sillimanite, a component of schist, has been recognized in only one sherd.

Once the microscope analysis was completed it was finally possible to divide fabrics into groups. In fact what the analysis revealed was very homogeneous assemblage in which the inclusions could vary in dimensions and density but not in type. The first impression was then that the three fabrics presumed present (cf. *supra*) and previously isolated, could probably be considered as a single fabric with a numbers of variants. A more detailed examination showed that was possible to divide the assemblage into 6 groups although the limits of some of these groups were more strongly defined than others (Fig. 22).

98 A study of this kind would have needed much more time than was available on site.

99 Pierobon-Benoit 1991.

100 Cf. *Carte géologique de la France, 1/50000<sup>e</sup>, Saint-Chély-d'Apcher, XXVI, Orléans, BRGM, 1972.*

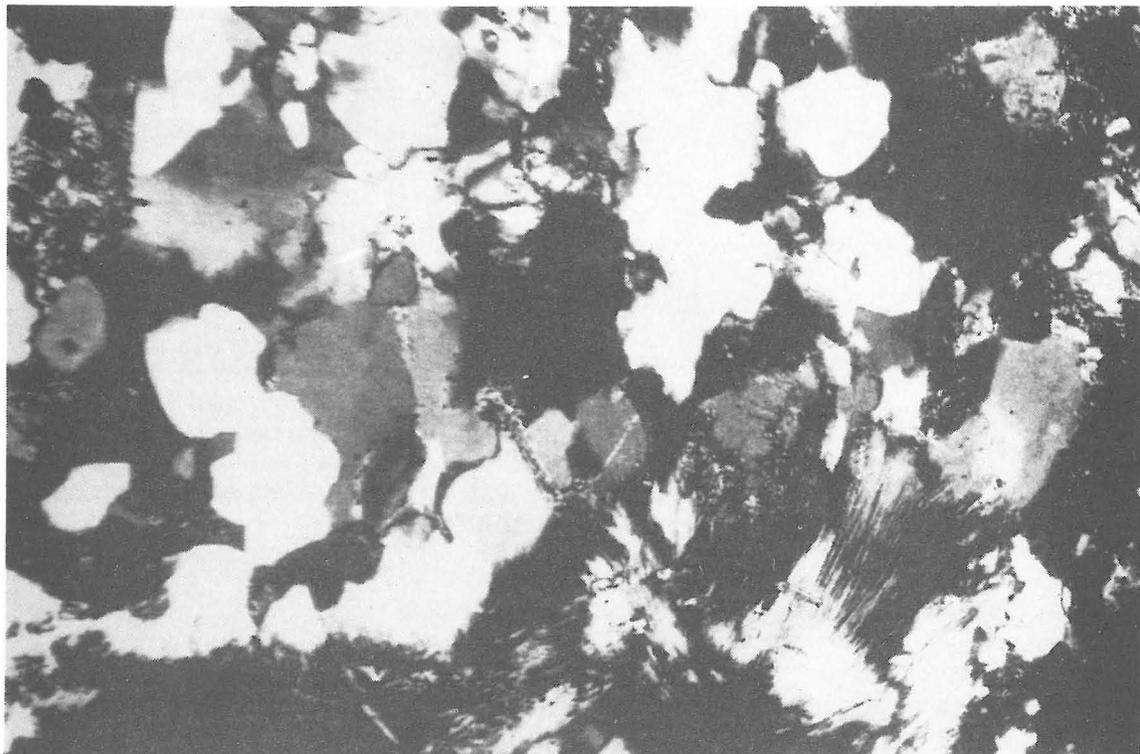
101 Perhaps it was imported and used for roof covering or even as building material (as it is very common even now in this area of the France).

102 Further details on subdivision of the groups and techniques used in the preparation of thin sections can be found in P. Barbarino, *op. cit.*, p. 12-20.

103 In order to estimate the size of the inclusions a standard stage scale was photographed and printed with the same optical set-up as the section photographs. All the grain measurement were done on the photographs together with comparison of the texture of the fabric for each sherd. The actual estimation of the number of the inclusions and further control on the texture were done later with microscope. It was impossible to use the pictures to estimate the number of inclusions because they shows a field of view that is very small in comparison with the 200x according to the circumstances. Very rarely a magnification of 400 x was used.



1. Fired clay



2. Schist

Figure 21 - 1 : Fired clay ; 2 : Schist.

NOTES PRÉLIMINAIRES SUR LA CÉRAMIQUE D'ANDERITUM (JAVOLS)

Sample n°	Form - Type of sherd	P. Fab.	Layer	IBM N	Firing	Qtz. s.	Qtz. p.	Plagio	Orth.	Perth.	Musc.	Biotit.	Tourm.	Zircon.	Grog.	F. oxy.	Ilmen.	sillim.	Rock.	Fab. t.	Fab. g.	
1	Dish - rim		1	100		ROR	A ae	C c	D c		D a	A c		E d		E b	B ce				C	4
2	Closed form - body		2	100		RRR	A ae	E c	E d		D c	A ae				B ce					E	4
3	Dish - rim		1	100		RRR	A be	C ac	M ce		C ac	A ae	D d	E d	E e	C ad	C ce			D c	F	5
5	Jar - rim		3	100		OFFRO	A ae	C c	D c	E c	C c	A ae				A c				E c	E	4
6	Closed form - body		2	100		RRR	B ae				E b	A ae				A ae				E c	A	1
7	Closed form - base	C		100	48	ORO	A ae	E b	D c		D b	A ae	E e	E d		E b	A ac			D c	C	4
8	Bowl - rim		1	115		ROR	A ae	C bc			D c	A be		E d		D ce	B d	D e		D b	B	2
9	Bowl - rim		2	105	104	RRR	E ce				A e					E a				C	1	4
10	Jar - neck		2	105		RRR	A ae	C ce	E c		A e		E d		D c	E e			E a	D		4
11	Jar - rim		3	105	91	RRR	A ae	A ae			A a	A e		E d		D c	D d			E c	G	6
12	Tripod - rim		3	105	89	RRR	A ae	D c	D c		D d	A e	E c	E d	D c	D a	C ae			D d	G	4
13	Closed form - body	C		105		ORO	A ae				A e				e d	A d				D c	B	
14	Bowl - rim		2	106		RRR	A ac		E a		A e									E c	B	1
15	Jar - rim		3	106	70	RRR	A ae	B b	E ac		C ac	A ce	D e	E d	D c	E c	B ae	E d		D c	E	4
17	Jar - rim	C		106		OOO	A ae				C d					A ce					E	
18	Closed form - body	C		106		OOO	A ae	C a	E d		C bc	A be				B ac	C d			A bc	E	2
19	Bowl - rim		1	S	217	RRR	A ae	C c	D de		C bc	A ce	E d	E d	D e	A ac	B e			E e	E	4
20	Carenated bowl - body		1	S	218	ROR	A ae		C ce		C bc	A ad		E d	E d	E a	A c			E d	C	6
21	Dish - rim		1	1000	33	ROROR	A ae		C c		C bc	A e	A e	E d	E e	E a	E e				E	3
22	Bowl - rim		3	1000	31	RRR	A ae	A be	E d		C ac	A e	C d	E d	E c	E a	A e				E	6
23	Dish/lid - rim		3	1000	32	ROR	A ae	A ac			E be	A e		E d	E d	C c	A ce			B b	B	2
24	Bowl - rim		3	1000	38	RRR	A ce	E d	E d		E b	A e	E e	E d	E d	C c	E e				F	4
25	Jar - rim		2	1000	35	RRR	A ce	E d	C d		E b	A e	D e	E d	E e	B c	A d				C	4
26	Jar - rim		3	1001	230	ROR	C ce	E d			C b	A e		E d	D d	B ac	B e	E e	? E c		C	2
27	Dish - rim		2	1001	234	ROR	A ae	A ce	A c		E e	A e			E d	C c				A c	E	5
28	Cooking pot ? - rim		3	1001	229	RRR	A ae	A ce	E d		E d	A ce		E d	A c	C c				C c	n. id.	6
29	Closed form - body		3	1001		RRR/O	A ae	C ce	E ce		E d	A e	E d	E d	E e	D c	d e				D	5
30	Jar - rim		1	1014		RRR	A ae	D d			E e	A e	E c	E d		E c	b d				B	2
31	Closed form - body		2	1014		RRR/O	A ae	B ac	D d		E d	A e		E d	E e	E c					H	5
32	Tripod ? Bowl ? - rim		3	1014	176	RRR	A ae		B e		E ac	A e	E a	E d	E e	E c	A d				F	5
33	Bowl - rim		3	1014	180	ROR	A ae	E d	B e		B c	A e	D e	D d	E d		A d				F	4
34	Closed form - body		2	509		RRR	A ae	C c	C d		C c	A ce				A e				D c	B	3
35	Closed form - base		2	509		RRR	A ce		D d		D b	A e		D d		B d					E	3
39	Closed form - body		3	511		ROR/O	A ae	E a	B d		C c	A e	E e	E e		E a	A e			E a	B	2
40	Closed form - body		2	511		RRR	A ae	B d	D be		A e			D ce	E d	A de				B a	E	4
41	Closed form - body		1	511		ROR	A ae	D c	E e		O c	A ae	E e	E d		D ac	D d			E d	C	3
43	Closed form - body		2	511		RRR	A ce		E e		C ce	A e			D d	E f	A d				F	4
44	Closed form - body		2	520		RRR	A be	E b			C bc	A be	E e	E e	E d	B od				E c	F	4
45	Closed form - body		3	520		RRR	A ae	C ab			E d	B e		E d	E e	B d				E d	F	3
46	Jar - rim		3	520	230	ROO	A ce	E a			C d	A ce			E e	C c	E d				F	5
47	CLAY						A ae	D ab	C b		A a	A e	C c	E d	A d	A e						
48	SCHIST						.	.	.		.	.	.				.					
49	GRANITE						.	.	.		.	.	.			.						

**COLUMNS HEADING**

**Sample N.** : Sample number. The missing numbers correspond to sherds which have not been sectioned.

**Form - type of sherd** : presumed form of the vessel - part of the vessel represented by the sherd.

**P. Fab** : Presumed fabrics. It refers to the type of fabric attributed to the vessel during the typological study. "C" stands for coarse ware.

**Layer** : Layer number. The sherds were numbered at the beginning following their layer number. Therefore they are also arranged on the chart by layer number. "S" indicates surface.

**IBM N.** : This is the computer number that some of the sherds have in the Javols classification. Its only purpose here is to speed up the identification in case of further study.

**Firing** : R = reducing ; O = oxydizing. The letter refers to the sequence of firing conditions observed in layers of the sherd starting with the outside and ending with the inner surface.

**Qtz. s.** : Quartz, single grains.

**Qtz. p.** : Quartz, polycrystalline aggregates. Probably rock fragments. May be included as temper.

**Plagi.** : Plagioclase feldspar.

**Ortho.** : Orthoclase feldspar.

**Perth.** : Perthite feldspar. All of these feldspars are partially altered.

**Musc.** : Muscovite mica.

**Biotit.** : Biotite mica.

**Tourm.** : Tourmaline.

**Zircon** : Zircon.

**Grog** : Grog. It is pottery crushed up and included as temper in the vessel.

**F. oxy.** : Ferric oxide.

**Ilmen.** : Ilmenite or magnetite. These two non-silicates have almost the same appearance in thin sections. They are very difficult to distinguish and to recognize.

**Sillim.** : Sillimanite. It is fundamentally a component of schist.

**Rock f.** : Rock fragment. Pieces of granite encapsulated in the matrix. Almost certainly included as temper.

**Fab. t.** : Fabric texture - see codes.

**Fab. g.** : Fabric groups. This refers to the new fabric groups as established by this analysis.

**CODES**

Quantity of grains per cm<sup>2</sup> :

A : very large (50 +)

B : large (50-20)

C : medium (20-10)

D : small (10-5)

E : very small (5-1)

Quantity and size refers to the amount and the dimension of inclusions in a section. For example : "Qtz. s. = Alt" means that there is a

large quantity of quartz grains which dimensions goes from 500-100 μ to 200-100 μ.

**SIZE :**

a : 500 μ - 1 mm.

b : 500 μ - 400 μ.

c : 400 μ - 200 μ.

d : 200 μ - 100 μ.

e : 100 μ - 50 μ and under where two lower cases letters appear this indicates a range of inclusions size from the first to the second.

**FABRIC TEXTURE :**

A : fine 1 = small quantity of small inclusions

B : fine 2 = medium quantity of small inclusions

C : fine 3 = large quantity of small inclusions

D : medium 1 = small quantity of medium inclusions

E : medium 2 = medium quantity of medium inclusions

F : medium 3 = large quantity of medium inclusions

G : coarse 1 = small quantity of large inclusions

H : coarse 2 = medium quantity of large inclusions

I : coarse 3 = large quantity of large inclusions

### C. Results.

As far as fabric analysis is concerned this study has aimed to see whether the partition established by petrological analysis has any correspondence with data already known.

Thanks to the tables, it has been possible to work on :

1. presumed fabric : to see if there is any correspondence between old fabrics and new groups (cf. Tableau) ;
2. form of the vessel : again to check if any correspondence exists ;
3. context : to see if any pattern of chronology shows up ;
4. firing : to see if there is any anomaly in the type of firing.

**Group 1** : (sherds n<sup>os</sup> 6, 9, 14 ; Fig. 22, n<sup>o</sup> 1). Matrix very homogeneous containing quartz and muscovite in low quantity. Those components could be observed only at magnification 40x. The colour is mainly light grey. There are very few inclusions (5 or under per sherd) of very large dimensions. All the vessel in the group n<sup>o</sup> 1 are of fabric 2 (cf. *supra*). The rest of fabric 2 is evenly spread in the other groups. All of them are quite fine, the thickness of the walls not surpassing 4 mm. All of the three have been fired in a totally reducing atmosphere. Finally they came from the same sector of the excavation but from three different layers.

**Group 2** : (sherds n<sup>os</sup> 8, 18, 23, 30, 39 ; Fig. 22, n<sup>o</sup> 2). Matrix very homogeneous : quartz muscovite can be easily distinguished at a low magnification. Colours vary from grey to orange. Vessel of fabric 1 and 3 and even one of common ware (see below) are included in this group. Apart from two jars no other fragment is similar to another. The prevailing firing condition is a first stage of oxidation followed by a second stage of reduction but this is not the case for the sherd n<sup>o</sup> 30 and for the n<sup>o</sup> 18. This type is evenly represented in all the excavation layers.

**Group 3** : (sherds n<sup>os</sup> 21, 34, 35, 41, 45 ; Fig. 22, n<sup>o</sup> 3). Matrix quite homogeneous with abundant quartz and muscovite. Colours vary from yellow to grey. Inclusions are of medium and small dimension well distributed throughout the matrix. In this group the previous fabrics are equally represented. The form is not particularly significant. The firing conditions are always reduced, while the layers are mainly those around area C<sup>104</sup>.

**Group 4** : (sherds n<sup>os</sup> 1, 2, 5, 7, 10, 12, 15, 19, 24, 25, 33, 40, 43, 44 ; Fig. 22, n<sup>o</sup> 4). Matrix quite coarse. Quartz and muscovite can be easily distinguished. Colours vary from yellow to brown-black. Inclusions are still of medium and small dimension but they tend to be less sporadic.

**Group 5** : (sherds n<sup>os</sup> 3, 27, 29, 31, 32, 46 ; Fig. 22, n<sup>o</sup> 5). Matrix coarse. Quartz and muscovite can be easily distinguished. Colours vary from yellow to deep brown. There are many inclusions of every type and size scattered unevenly in the matrix. This group not present any particular signs of distinction, all the variables are represented more or less evenly.

**Group 6** : (sherds n<sup>os</sup> 11, 20, 22, 28 ; Fig. 17, n<sup>os</sup> 12-13 ; Fig. 22, n<sup>o</sup> 6). Matrix very coarse. Quartz and muscovite can be easily distinguished. Colours vary

from yellow to black. There is a high number of inclusions mainly of large dimensions. The remaining sherds of fabric 2 are almost all concentrated in this group together with others from every fabric. Equally, form, level of firing and context are very varied. This group contains vessel from fabric 3 and 1, all of different forms but all ranging from medium to large size. Their firing condition is generally totally reduced and they are present only in areas A and B of the excavations. One, sherd n<sup>o</sup> 20, comes from the surface of area A.

In conclusion it can be said that here we have two main fabrics. One represented by group number 1, which is differentiated from the rest by the fine matrix and absence of inclusions. It probably includes very fine grey ware, extremely well fired. The second is represented by remaining groups, in which there are subfabrics defined by a difference in coarseness and density of the inclusions. It includes a number of different forms fired in reduced condition but not as accurately as group 1, in fact some of these sherds present cores that are oxidized instead of being reduced.

To sum up, the fabrics that had been distinguished on the site on the basis of surface colours and the presence of burnishing do not stand to a microscopic fabric analysis.

It is very interesting to note how two of the coarse ware, namely sherds n<sup>os</sup> 7 and 18, have easily found space in grey ware fabric groups, the only difference compared to all the rest being the way they were fired. The inclusions of sherds 7 and 18 suggest that the same clay used to make grey ware was also used to make these two vessels. On the other end, coarse ware sherds 13 and 17, do not fall into any of the above groups nor are they to each other.

With the analysis of the clay sample it has been possible to prove that the Javols grey wares were produced locally. The components of the clay with the exclusions of the rock fragments and of the grog are in fact exactly the same ones found in the sherds. The absence of the rock and of grog, tempers added by potter wick should not be present in the natural clay, further validates this evidence. The same clay has been used also to produce some of coarse pots (n<sup>os</sup> 7, 18) while for some others (surely n<sup>o</sup> 13) it is possible to postulate an import or the use of an other source of raw material.

The homogeneity of the fabrics of the groups 2, 3, 4, 5 and 6 confirms that the absence or presence of burnishing corresponds to the different use of form rather than to types of fabric (Fig. 17, n<sup>os</sup> 3-14). Dishes, bowls and straight rim jars are burnished while projecting lip jars and tripod are not. Probably dishes, bowls and straight rim jars were table vessels and as such they needed a more attractive finish. This is not surprising considering that they may have been contemporary and in competition with a much finer table ware/the Samian. This could thus have been the local response to the more expensive Samian. On the other hand the prevalent function of the unburnishing types was probably cooking in the case of the tripods and cooking or

104 For the US present in the area see "Collecting the samples" above.

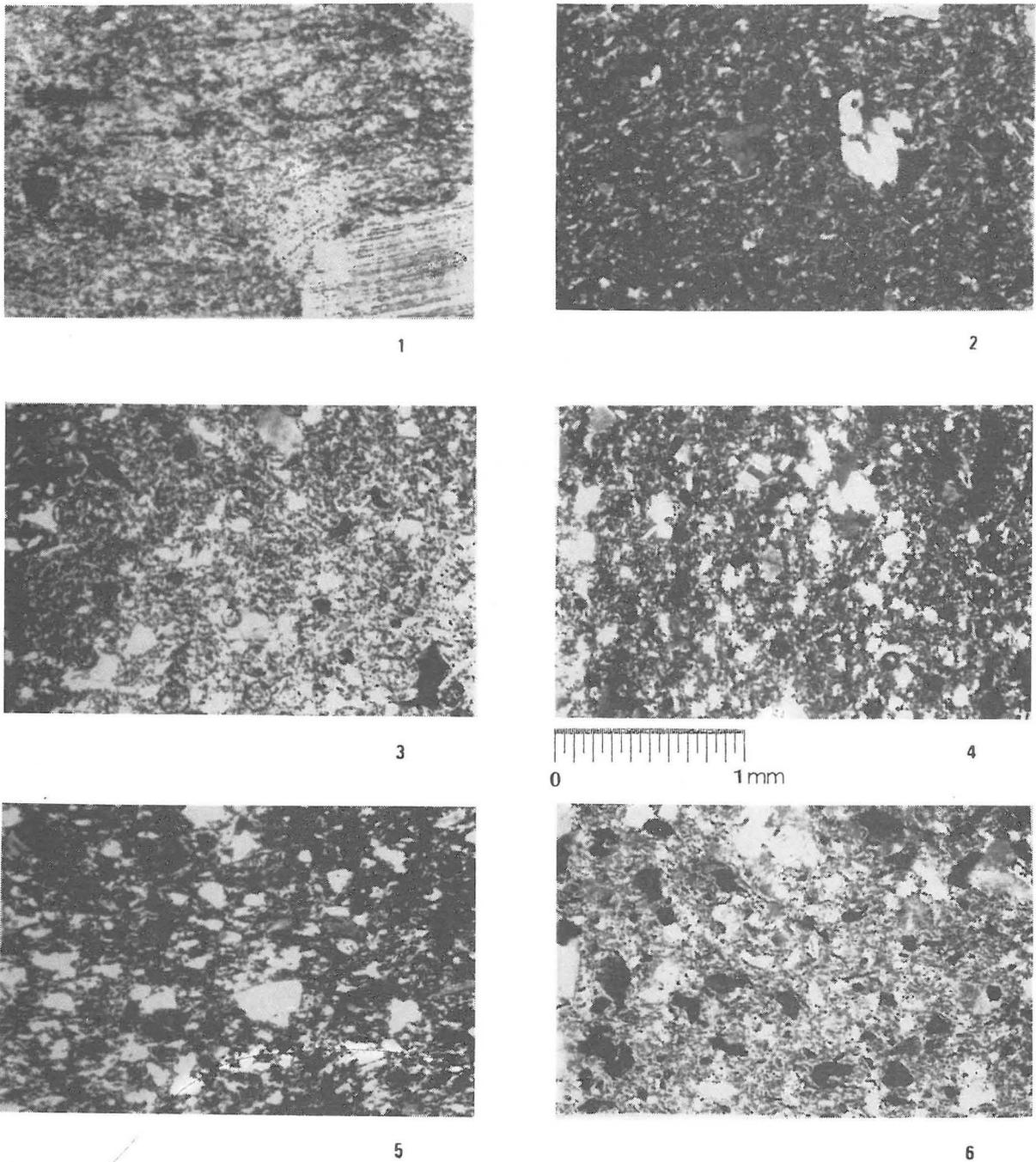


Figure 22 - 1 : Group 1 (Sherd n° 14) ; 2 : Group 2 (Sherd n° 48) ; 3 : Group 3 (Sherd n° 35) ;  
4 : Group 4 (Sherd n° 12) ; 5 : Group 5 (Sherd n° 31) ; 6 : Group 6 (Sherd n° 20).

storage in the case of the projecting lip jars. In both cases the vessels were not destined for the table and there was no need for a better finish. It is then more likely that burnishing simply improved the scratch resistance of vessels while it was the type of firing that improved their hardness.

In conclusion this research has demonstrated the local production of grey wares. It has been shown that some of the coarse wares are grey wares in all but firing conditions, whereas others have distinctly different fabric. In addition to that the analysis whole pottery assemblage has allowed further reflections on the typology<sup>105</sup>.

<sup>105</sup>This study also shows some of the possible future directions of the research : 1. to collect a wider range of clays from the whole region and section them in order to have a wider spectrum of possible sources; to improve knowledge of the common wares by repeating the experiment done with the grey wares ; 2. to improve the quality of the analysis by adding to the optical mineralogy other techniques such as energy dispersiv x-ray spectroscopy on a scanning electron microscope or x-ray diffraction, to solve questions that cannot be answered by optical petrological alone.

## V. CONCLUSION

*Anderitum* était donc, en même temps, centre consommateur (sigillées, amphores et probablement céramiques à engobe blanc) et centre producteur (céramiques grises).

D'après les données sur les importations, on peut affirmer que la ville était déjà très active au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Seule la publication de l'ensemble du matériel

provenant des fouilles 1969-1978 pourra cependant clarifier si *Anderitum* a réellement connu ensuite un développement important.

En conclusion, on croit enfin nécessaire de souligner que, malgré l'état du site, conséquence de son histoire récente, l'étude minutieuse, entre autres, de la céramique, donne des résultats intéressants et utiles pour la reconstruction de son histoire lointaine.



## DISCUSSION

Président de séance : J. M. GURT

**Alain VERNHET** : Avec Javols, à mi-chemin entre le centre et le sud, on constate qu'il y a des importations de Lezoux, de Millau et, bien sûr, de Banassac, cet atelier que nous connaissons si peu. Grâce à Javols, peut-être aurons-nous des ensembles stratifiés où vont cohabiter ces différentes productions.

**Allard MEES** : Une petite remarque sur les datations de Banassac. Pour les tessons qui ont été trouvés sur les limes ou dans les pays danubiens, marché principal pour les exportations de Banassac, nous pensons aujourd'hui que l'apogée se situe entre 110 et 150. Vos résultats sont donc en parfaite harmonie avec cette idée.

\* \*  
\*

Yvan BARAT<sup>1</sup>  
Alain VALAIS<sup>2</sup>  
Paul VAN OSSEL<sup>3</sup>

## UN ENSEMBLE DE CÉRAMIQUE DU V<sup>e</sup> SIÈCLE APRÈS J.-C. À HERBLAY (Val-d'Oise)

La connaissance des céramiques du V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. dans le nord de la Gaule demeure un des enjeux principaux de la recherche archéologique, malgré les progrès déterminants réalisés ces dernières années, entre autres avec les travaux de D. Bayard et de W. Dijkman. Dans cette optique, la possibilité de disposer d'ensembles cohérents, pouvant servir de jalon et de référence, présente un intérêt particulier.

Le site d'Herblay (Gaillon-le-Bas), fouillé tout récemment, a fourni un de ces ensembles. L'étude de la céramique provenant des phases anciennes de ce site a été réalisée dans le cadre du projet collectif sur l'Antiquité tardive dans la région parisienne, qui s'est mis en place depuis un an environ.

### A. PRÉSENTATION DU SITE

Les fouilles d'Herblay ont été conduites en 1993 par A. Valais, dans le cadre d'une intervention préventive du Service Régional de l'Archéologie d'Ile-de-France.

Le site se trouve sur la Seine, en aval de Paris. Il occupe le sommet et les versants d'un petit cône de sable colluvionné, accumulé au pied d'une combe s'ouvrant dans la falaise qui forme, à cet endroit, le rebord nord de la vallée. Cet accident topographique présente l'avantage de fournir une étroite plate-forme habitable, à l'abri des inondations, en bordure immédiate du fleuve dont les berges actuelles ne sont distantes que d'une centaine de mètres. Les limites de ce cône ont été localisées à l'est et au sud, où elles coïncident avec l'extension de l'habitat ; vers l'ouest, la situation est plus incertaine.

Ce site a été occupé une première fois à la fin du Premier Age du Fer, puis à nouveau à partir de la fin de l'époque romaine et durant le Haut Moyen Age. Aucune

occupation de haute époque romaine n'a été décelée à cet endroit.

L'habitat qui s'implante à la fin de l'époque romaine se compose de fonds de cabanes disposés sans ordre apparent sur les versants du léger relief et de bâtiments en matériaux périssables sur solin de pierre, concentrés dans la partie haute du terrain (Fig. 1).

Une des caractéristiques les plus remarquables de ce site est la conservation exceptionnelle d'une stratigraphie sur environ 1 m d'épaisseur, renfermant les vestiges bien conservés des différentes phases d'occupation et assurant, de ce fait, de précieux éléments de chronologie relative. Quatre états, comprenant chacun un ou plusieurs bâtiments sur solin de pierre et des fonds de cabanes, ont ainsi pu être mis en évidence.

**L'état I** comprend deux bâtiments sur solin (n° 1 : 6 m x 3,70 m et n° 2 : 4,50 m x 3,50 m), aux sols en terre battue et pourvus tous deux d'un foyer, installé à même le sol.

**L'état II** se compose d'un grand bâtiment sur solin de pierre (n° 3 : 6,50 m x 4,20 m), précédé au sud d'une terrasse dans laquelle a été aménagée une rampe d'accès faite de grosses dalles de grès. Ici aussi, un sol en terre battue et deux foyers constituent les seuls aménagements intérieurs. Trois fonds de cabanes (n°s 131, 154 et 156) et peut-être un quatrième (n° 17) accompagnent cette construction.

**L'état III** comprend également un bâtiment sur solin, avec sol en terre battue et plaque de foyer à même le sol (n° 5 : 4,60 m x 4 m). Une sorte d'abside le ferme à l'est. Au moins un fond de cabane (n° 437), peut-être un second (n° 17), et plusieurs fosses (n°s 132, 138, 369, 521, 16 et 54) appartiennent à cet état. Le matériel datant de cet état comprend surtout des molettes sur céramiques communes mérovingiennes, ainsi que

1 Résidence Palais Royal, 2, square de Valois, 78150 Le Chesnay (Service Archéologique Départemental des Yvelines).

2 9, rue Tour Marion, 53200 Château-Gontier.

3 21, rue Tondu du Metz, 60350 Attichy (Chargé de Recherche au CNRS, U.M.R. 126/3).

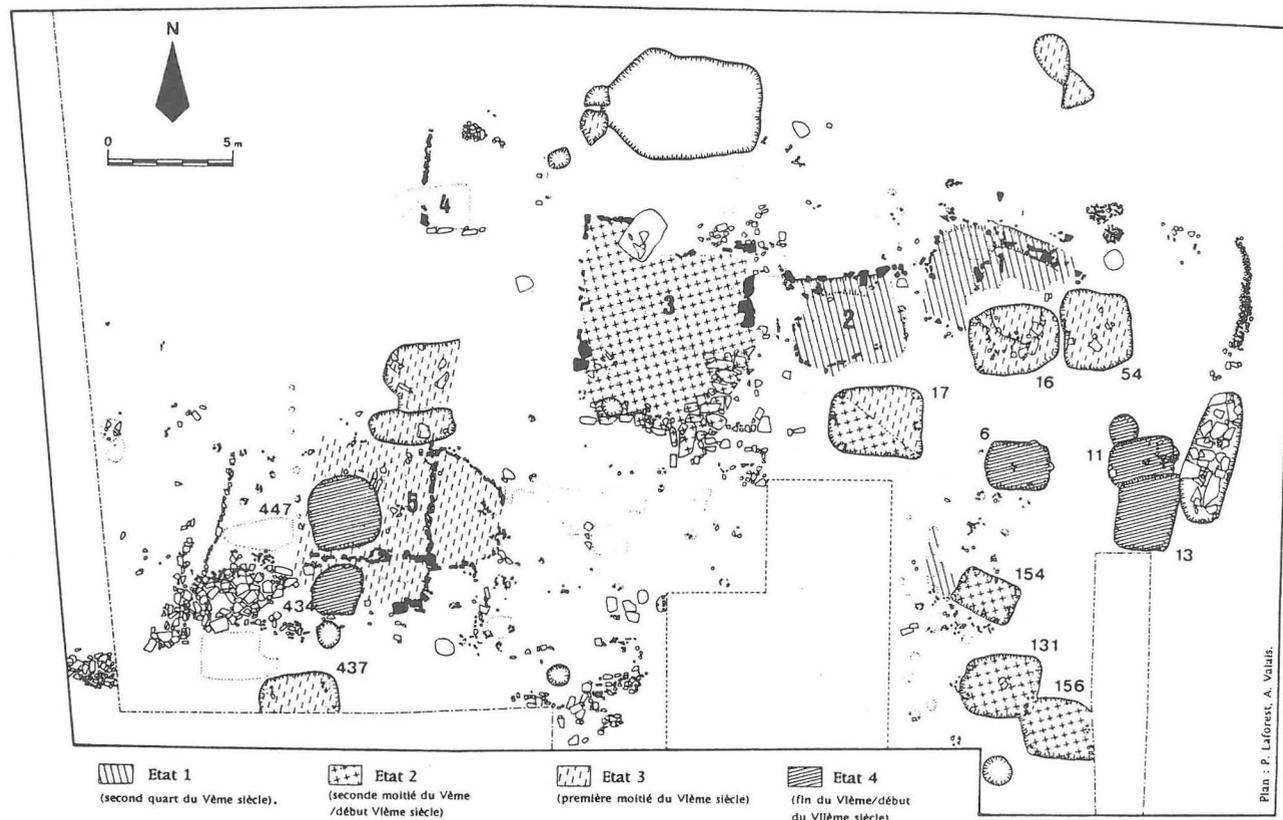


Figure 1 - Herblay, "Gaillon-le-Bas". Plan général du site avec phasage.

quelques tessons d'Argonne qu'on peut considérer comme résiduels.

L'état IV comprend un seul fond de cabane assuré (n° 6) et plusieurs structures assimilées (nos 434, 447, 11 et 13). Le matériel de cet état appartient à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. et au VII<sup>e</sup> s. Ici aussi, quelques tessons de sigillées d'Argonne peuvent être considérés comme résiduels.

Seuls les deux premiers états sont concernés dans le cadre de cet article. Les ensembles de céramiques présentés proviennent en effet principalement des contextes anciens du site. Les états postérieurs n'en contiennent que de manière résiduelle. Malgré la stratigraphie exceptionnelle, les tessons trouvés hors contexte sont, hélas, assez nombreux.

## B. LES ENSEMBLES DE CÉRAMIQUES DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE

### 1. Les céramiques "sigillées".

Les 146 tessons de céramique "sigillée" découverts à Herblay appartiennent à trois groupes de production. Le mieux représenté est le groupe Argonne (134 tessons, soit 92 % du total). On notera la présence de 5 fragments de Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes grise et orangée (3 %), ainsi que de 5 fragments de céramiques de Jaulges-Villiers-Vineux (3 %). Un seul et unique tesson de sigillée du Haut-Empire a été trouvé dans la couche d'occupation du bâtiment 2 (état I). Il s'agit d'un fragment de Drag. 37 à décor moulé, aux cassures usées.

### a. Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes.

Quatre tessons appartiennent sans doute à un même vase de type Rigoir 4, en DS.P. grise (Fig. 2, nos 2 à 4 et Fig. 3). Un cinquième tesson, sans décor, pourrait être une imitation de DS.P. orangée ; sa forme s'apparente à la coupe (ou couvercle) Rigoir 30 (Fig. 6, n° 1).

L'assiette de forme 4 est décorée de guillochis et de motifs estampés divers dans lesquels on reconnaît un médaillon avec cerf, des rouelles et des palmettes. Malgré l'état fragmentaire de l'assiette, on peut restituer une composition assez élaborée comprenant, autour d'un médaillon central (dont le motif n'est pas conservé), une alternance de médaillons avec cerf et de palmettes, le tout ponctué de rouelles, tandis qu'une zone guillochée souligne la base de la paroi interne. Cette assiette appartient au groupe atlantique des DS.P. plutôt qu'au groupe languedocien ou provençal.

### b. Les céramiques de Jaulges-Villiers-Vineux.

Les cinq tessons provenant de l'atelier de Jaulges-Villiers-Vineux appartiennent tous à la forme caractéristique Ch. 323 (Fig. 6, nos 15 et 16). Ces exemplaires se caractérisent par leur diamètre relativement petit, ainsi que par un décor au guillochis grossier et peu marqué, ou complètement absent. On notera cependant la présence de deux tessons présentant encore un aspect de surface nettement métallescent.

### c. Les céramiques d'Argonne.

La céramique d'Argonne constitue l'écrasante majorité du lot de sigillées du site d'Herblay. Tous les tessons appartiennent aux productions "classiques" de l'Argonne et on notera tout particulièrement l'absence

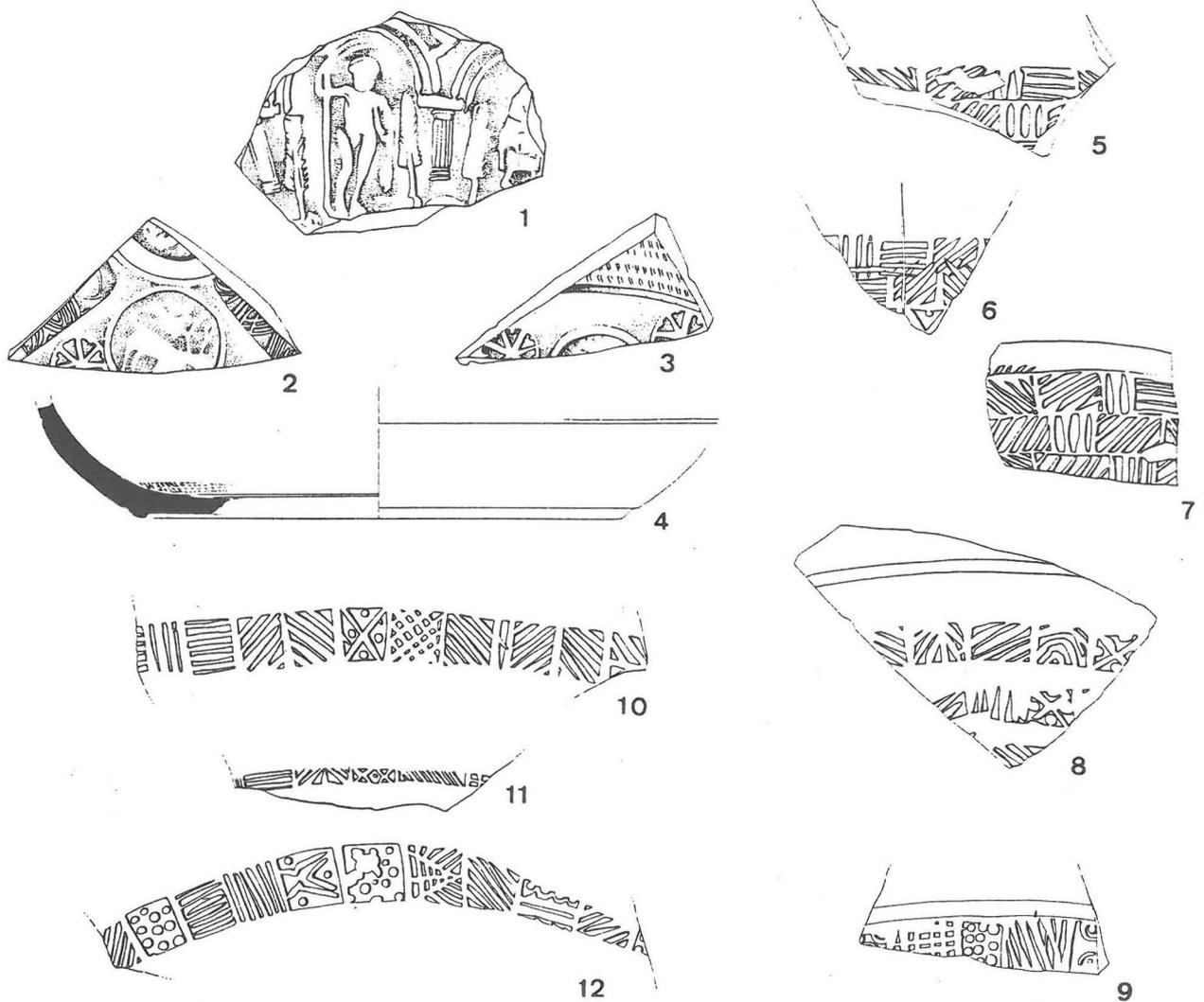


Figure 2 - Céramiques sigillées provenant des structures de l'état I.  
 1 : Drag. 37 à décor moulé ; 2-4 : DS.P. ; 5 : UC 36 ; 6 : variante UC 46/48 ;  
 7 : UC 36 ; 9 : UC 224 ; 10 : UC 161 ; 8, 11 et 12 : molettes inconnues (éch. 1:1).

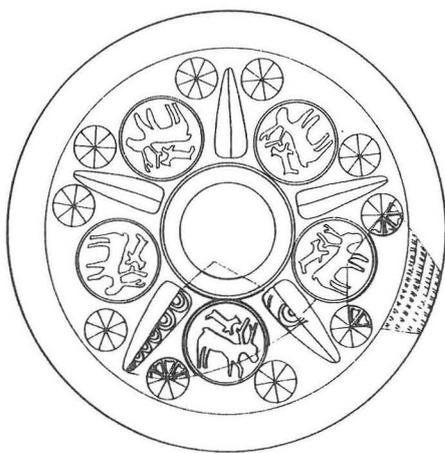


Figure 3 - Schéma de restitution du vase en DS.P. de forme 4 (éch. 1:3).

de pâtes claires et de pâtes blanches, présentes dans d'autres ensembles de la région parisienne.

Environ un quart des tessons révèlent des qualités techniques qui les classent parmi ce qu'on a appelé autrefois la "pseudo-sigillée" (Wautelet 1977), c'est-à-dire les dérivés les plus tardifs de cette production. Ces derniers, caractérisés par une pâte brunâtre et un engobe peu épais ressemblant davantage à un lait brunâtre, comprennent quatre des cinq vases décorés de molettes à motifs chrétiens<sup>4</sup>, mais aussi d'autres, décorés de molettes à casiers verticaux et horizontaux (groupe 4 de Hübener), ainsi que des formes non décorées. Plusieurs de ces tessons possèdent un noyau gris caractéristique, présent aussi sur certains produits de bonne qualité (16 tessons à molette sur 61 et 20 tessons lisses sur 79 = 26 %).

Un autre quart de la céramique (15 tessons sur 61) possède une qualité technique encore très remarqua-

<sup>4</sup> Trois relèvent sans doute du groupe techno-typologique 2 défini par W. Dijkman pour Maastricht et un seul (176/595 = 176/539) du groupe techno-typologique 3 (Dijkman 1992).

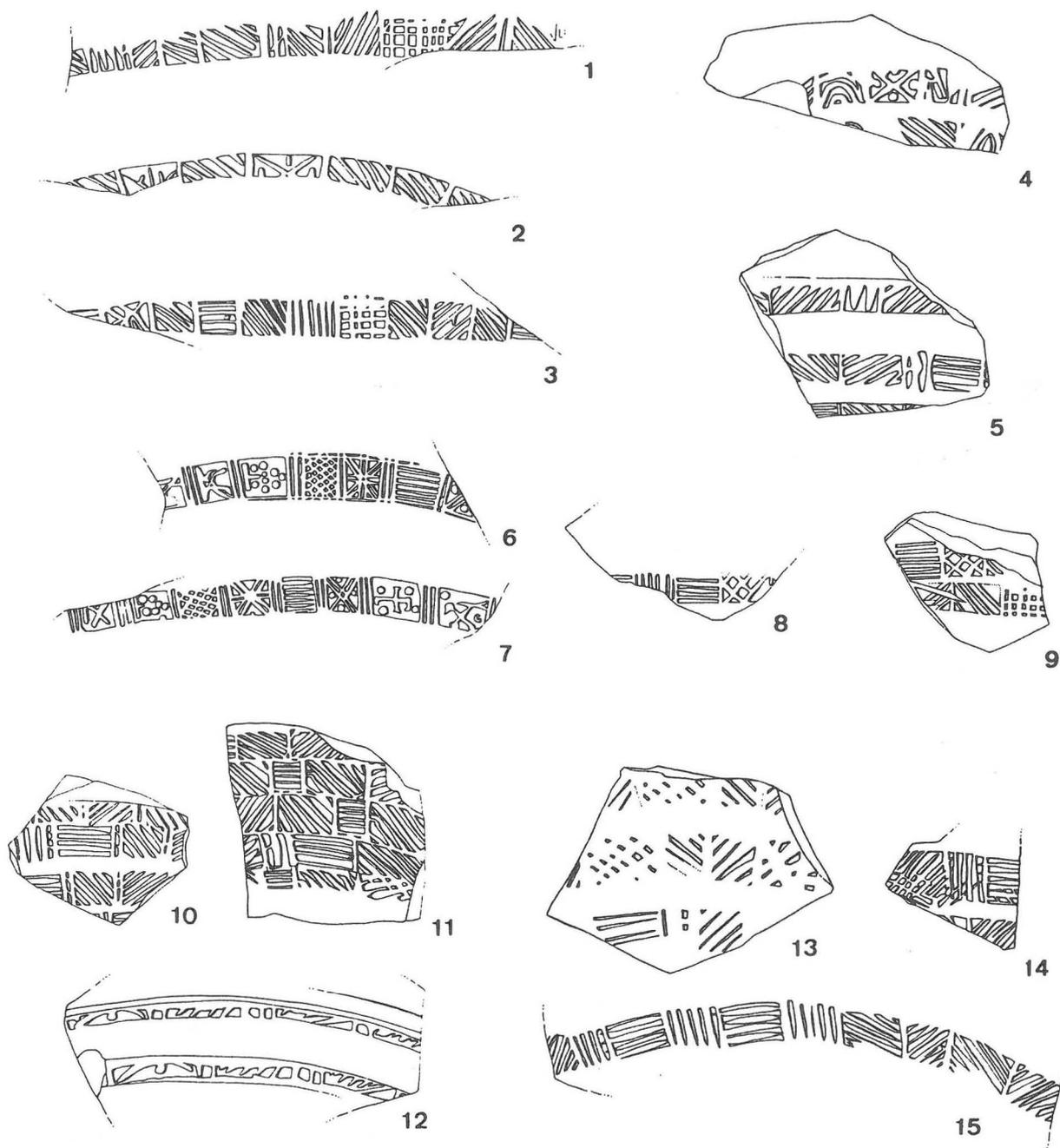


Figure 4 - Céramiques sigillées provenant des structures de l'état II (1 à 7) ou apparentées à l'état II (8 à 15).  
 1 : UC 35/75 ; 2 : UC 161 ; 5 : UC 36 ; 6 : variante UC 257 ; 7 : variante UC 182 ; 10 : UC 49 ou PB 107 ;  
 11 : UC 36 ; 13 : UC 212 ; 14 : non identifiable ; 15 : UC 23 ; 3, 4, 8, 9 et 12 : molettes inconnues (éch. 1:1).

ble : une pâte brun-rouge, homogène et un engobe de belle qualité, brillant. Un des tessons, décoré avec une molette à motifs chrétiens (Nicolle 8 ; Fig. 5, n° 1), présente cette caractéristique<sup>5</sup>.

Le reste est caractérisé par une qualité de pâte et d'engobe très moyenne. Sur ces produits, la pâte reste rouge orangé mais l'engobe est peu apparent.

Pour autant que la fragmentation des tessons permet une identification des types, la forme Ch. 320 domine

et on peut raisonnablement admettre que tous les tessons décorés à la molette relèvent de cette forme. Quand on peut le préciser, on constate que près de la moitié de ces tessons présentent aussi une inflexion plus ou moins accusée au niveau de la carène (11 cas sur 24). Celle-ci est présente, principalement, sur les productions médiocres, à lait brunâtre, mais aussi sur des productions de qualité moyenne ou de belle qualité.

Parmi les formes lisses, on note la présence des types

5 Il relève du groupe techno-typologique 1 défini par W. Dijkman pour la sigillée à molettes à motifs chrétiens de Maastricht (Dijkman 1992).

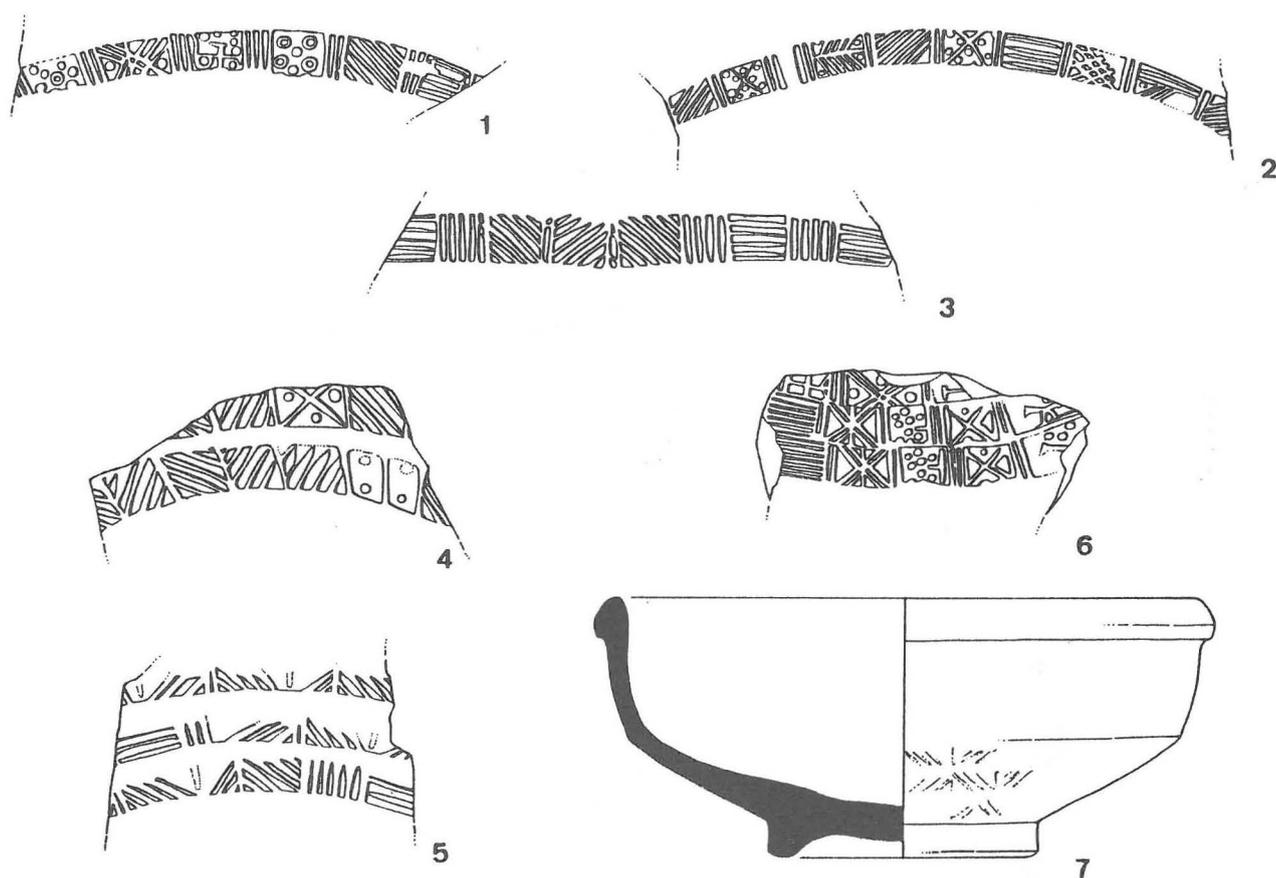


Figure 5 - Céramiques sigillées provenant des structures de l'état III (1), de l'état IV (2 et 3) et hors contexte (4 à 7).  
1 : Nicolle 8 ; 2 : UC 174 ; 3 : UC 25 ; 4 : UC 44/70 ; 5 : UC 211 ; 6 : variante UC 184 ; 7 : molette non identifiable (éch. 1:1).

Ch. 304 et Alzei 9/11 (Fig. 6, n<sup>os</sup> 10 à 12), les plus nombreuses, ainsi que les formes Ch. 324 (Fig. 6, n<sup>o</sup> 5) et Ch. 328 (Fig. 6, n<sup>o</sup> 13) (dont certains décorés à la peinture blanche). Parmi les formes inconnues du répertoire de Chenet, on note la coupe à marli et collerette (Fig. 6, n<sup>os</sup> 3 et 4), bien connue dans les ensembles funéraires du Namurois, ainsi qu'une petite coupe (Fig. 6, n<sup>o</sup> 2) proche de celle illustrée parmi la céramique d'Argonne de l'amphithéâtre de Metz (Bayard 1990, p. 277, fig. 2, n<sup>o</sup> 5). Certains exemplaires de ces formes sont aussi décorés de bandes horizontales de peinture blanche.

Pas moins de 55 tessons sont décorés à la molette. Sur ce nombre, 36 décors différents ont pu être isolés. Leur identification est possible pour la majorité d'entre eux. Seuls six tessons sont trop petits ou trop mal conservés pour que les décors puissent être identifiés. Les molettes reconnues sont UC 23, UC 25, UC 35/75, UC 36 (plus, peut-être, une variante), UC 44/70, UC 46/48, UC 61 (variante ?), UC 161, UC 211 (= Blaszkiewicz 109), UC 212 (= Lisieux 8), UC 224, UC 174, UC 182 (variante), UC 184 (variante), Nicolle 8, UC 257 (variante), auxquelles s'ajoutent une molette UC 49 (ou

Piton/Bayard 119), une molette peut-être UC 195 ou 348, une autre éventuellement UC 343 ou 277. Sept molettes sont manifestement inconnues dans les répertoires publiés.

Près de la moitié des décors différents comprennent des motifs à traits horizontaux et/ou verticaux, que Hübener a classés dans son groupe 4 (15 tessons = 41 %). On notera aussi l'absence totale de molettes des groupes 1, 2 et 3. Ceci est remarquable et éclaire d'un jour particulier la composition de cet ensemble. On notera que certains décors se retrouvent plusieurs fois sur des vases différents<sup>6</sup> : ainsi les molettes 161 (2 fois) et 36 (4 fois).

## 2. Les céramiques communes.

Elles sont caractérisées par une représentation massive des pâtes dites granuleuses ou rugueuses. Des productions à pâte sableuse grise, de tradition gallo-romaine, sont aussi présentes, mais dans une moindre proportion (Graphique 1)<sup>7</sup>.

### a. Céramiques granuleuses ou rugueuses.

Ces fabrications à gros dégraissant apparent (Fig. 7) ont fait depuis quelques années couler beaucoup

6 L'identification de vases différents décorés avec la même molette est parfois délicate. Quand les caractéristiques techniques et formelles ne l'interdisent pas, j'ai préféré, par prudence, considérer les tessons comme provenant d'un même vase. En conséquence, le nombre de vases différents est certainement minimisé dans les comptages.

7 Ce tableau a été obtenu d'après les comptages réalisés sur les unités stratigraphiques les plus riches en matériel et les plus homogènes du point de vue chronologique.

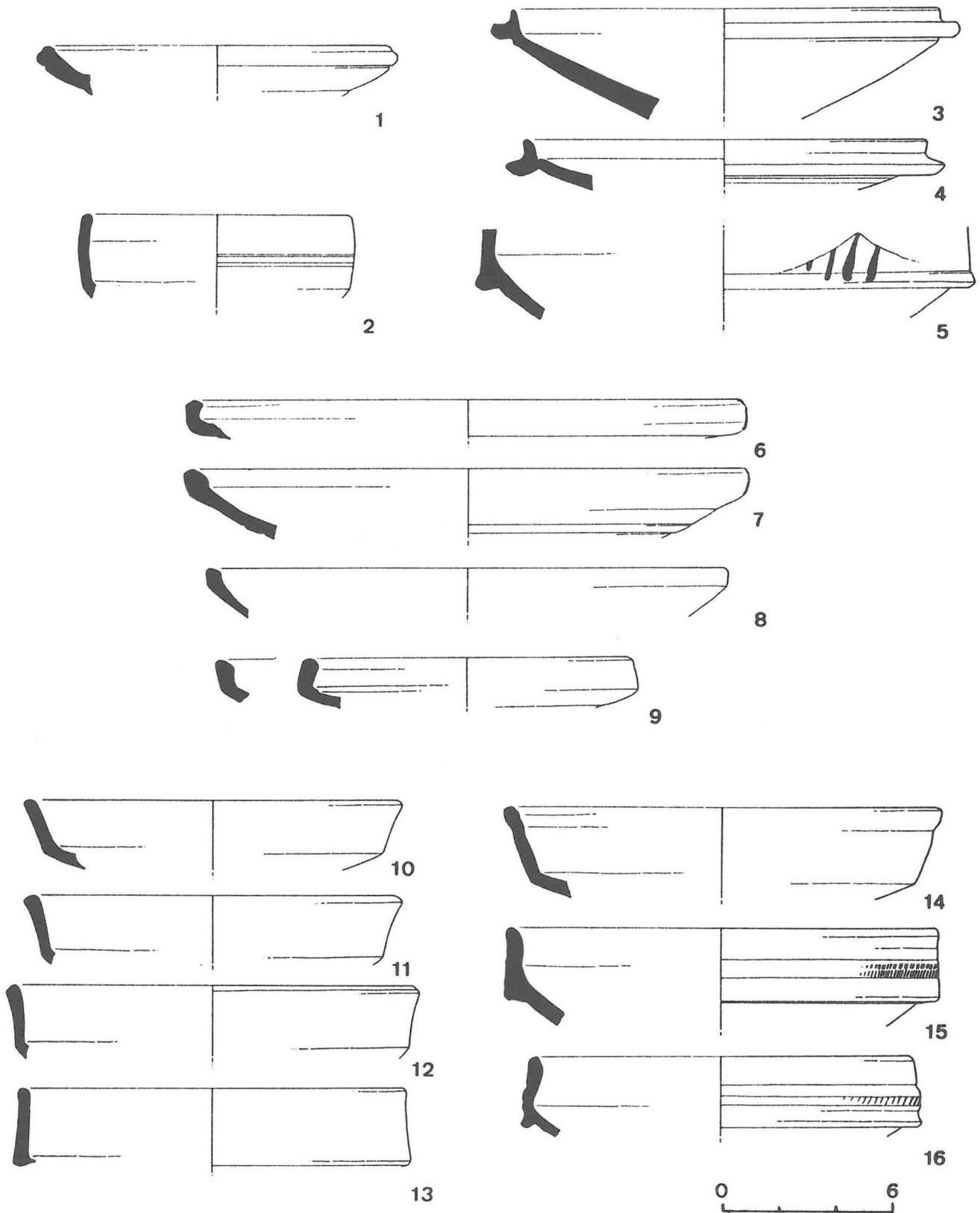


Figure 6 - Céramiques sigillées lisses (états I et II).

UN ENSEMBLE DE CÉRAMIQUE DU Ve S. À HERBLAY

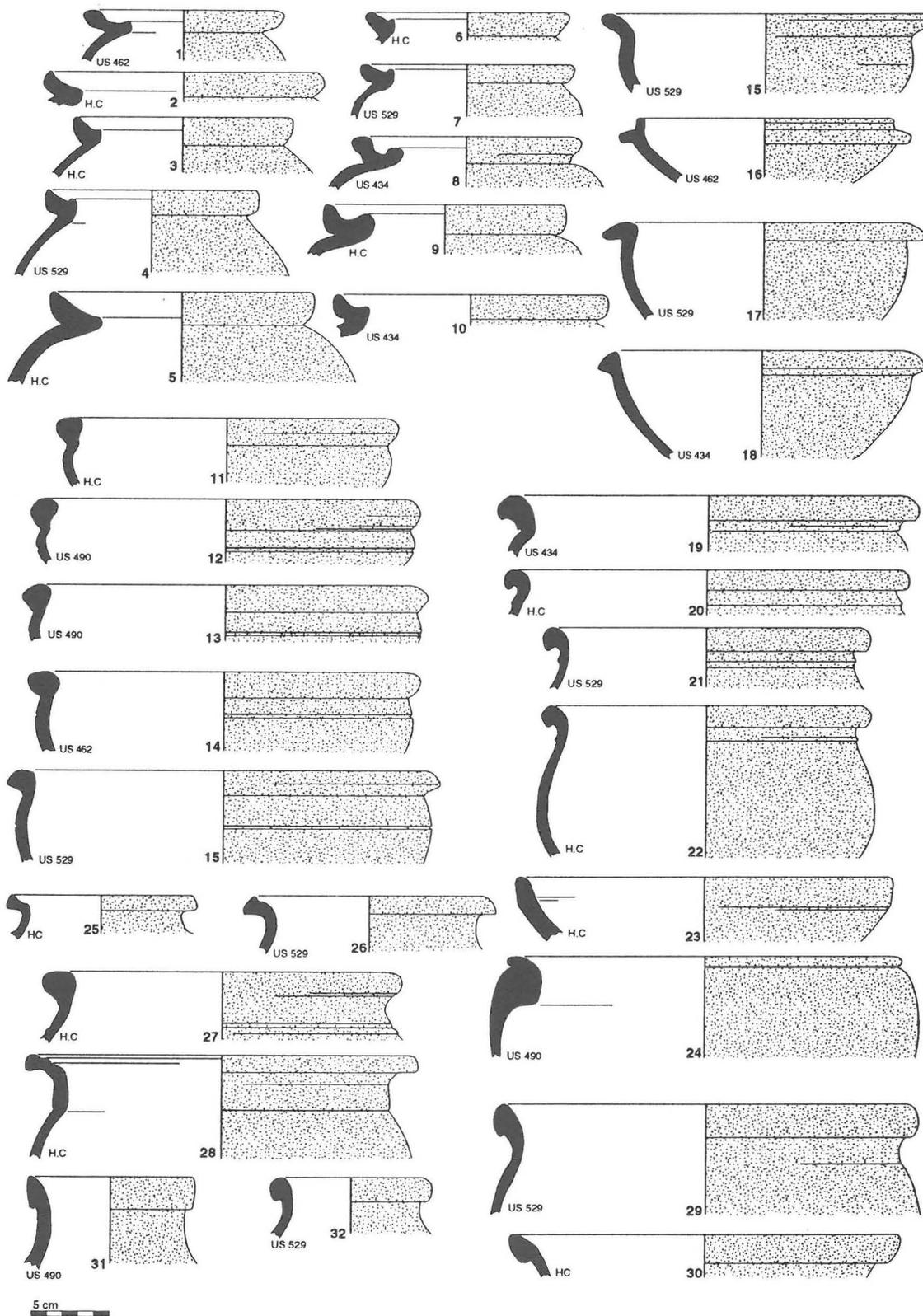
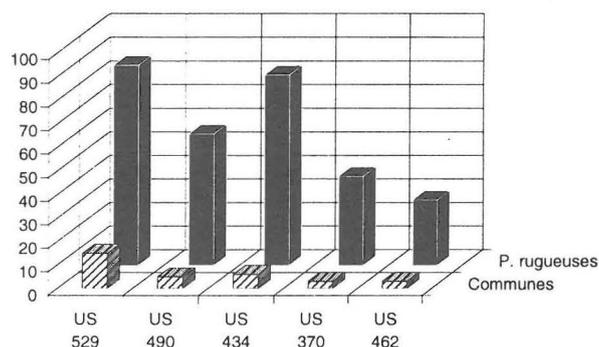


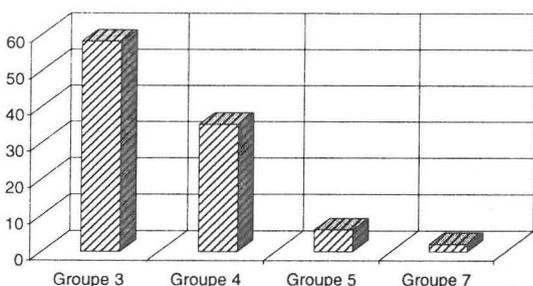
Figure 7 - Céramiques rugueuses.



Graphique 1 - Répartition entre pâtes rugueuses et sableuses.

d'encre<sup>8</sup>. Il s'agit ici de produits régionaux dérivés des céramiques de l'Eifel (Mayen) et abondamment rencontrés dans le bassin parisien durant le Bas-Empire.

Techniquement, il s'agit d'une céramique bien cuite, à dégraissant calibré et affleurant la surface du vase, d'où ces qualificatifs de "rugueuse" ou "granuleuse". La structure interne de la pâte est le plus souvent feuilletée. Les pâtes rencontrées à Herblay appartiennent en grande majorité au groupe de pâte n° 3 récemment défini pour l'Ile-de-France<sup>9</sup>. D'autres groupes, comme les n°s 4 ou 5, sont également présents en plus faible quantité<sup>10</sup> (Graphique 2).



Graphique 2. - Proportions respectives des groupes de pâtes granuleuses (d'après Barat 1993).

Les formes présentes sont classiques pour cette période. On rencontre principalement le pot Alzei 27 (n°s 1 à 10) et des jattes apparentées à Alzei 28 ou Petit IIIb (n°s 11 à 15, 24).

Le pot ovoïde à lèvre en faucille Alzei 27 est la forme la plus couramment rencontrée en Ile-de-France dans ce type de production. Son origine est à chercher dans l'urne du type 89 de Niederbieber, produite dès le II<sup>e</sup> s. dans le nord-est de la Gaule. Ces prototypes sont en général de grande taille et leur lèvre montre un profil en

corniche moulurée qui évolue lentement vers une section en "faucille" à gorge plus ou moins profonde. Cette évolution est achevée à la période valentinienne, à laquelle apparaissent les premiers exemplaires en région parisienne ou en Picardie<sup>11</sup>. Ceux-ci sont souvent de taille moyenne ou petite par rapport aux urnes rhénanes et les lèvres ont des profils plus variés. Les gouttières profondes, courantes en Rhénanie, sont ici plutôt rares et sont remplacées par des pseudo-marlis et des profils trapus.

Les jattes correspondant à la forme Petit IIIb sont tout aussi fréquentes dès la période valentinienne. En revanche, la forme Alzei 28 n'est présente qu'en un seul exemplaire (n° 24). Banale en Rhénanie, en Belgique et dans l'est de la Gaule, cette dernière ne se retrouve pas, pour ainsi dire, dans notre région hormis sur sa frange orientale, comme à Château-Thierry (inédit ; étude en cours par Y. Barat et P. Van Ossel). Récemment, elle a été repérée sur le site de la rue Saint-Martin à Paris, mais de manière isolée. On peut donc légitimement se demander si elle n'est pas remplacée en Ile-de-France par la forme Petit IIIb, où elle est courante, alors qu'elle est moins présente dans les régions orientales, comme en Lorraine.

Curieusement, le pichet globulaire Alzei 30 (= Petit I), si fréquent en contexte funéraire, n'est ici représenté que par deux exemplaires (n°s 31 et 32), auxquels on ajoutera trois anses ainsi que, peut-être, le vase n° 29.

On rencontre, en revanche, de nombreuses formes inédites ou rares comme un bol ou une coupelle (n° 23), probablement une reprise des plats ou assiettes Chenet 304-Alzei 9/11, ou des pots (n°s 27 et 28). Un autre bol (n°s 17 et 18), à lèvre débordante, est connu au début du V<sup>e</sup> s. à Limetz-Villez et à Château-Thierry dans une pâte analogue, grisâtre ou rosâtre. La jatte à collerette n° 16 s'apparente à des mortiers qui commencent à se répandre à cette même période (ainsi à Condé-sur-Aisne, cf. Bayard 1993) et qui dureront jusqu'aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> s. dans les mêmes pâtes granuleuses. Ses relations avec le plat argonnais à collerette ou marli sont peu évidentes, compte tenu de l'antériorité nette de la version en céramique granuleuse. La jatte à profil sinueux n° 15 présente, en outre, la particularité d'être modelée. Des tessons de céramique granuleuse modelée dans une pâte analogue<sup>12</sup> ont notamment été souvent rencontrés dans le mobilier de sites de surface aux alentours d'Epône et de Septeuil dans les Yvelines, ainsi qu'autour d'une agglomération récemment localisée à Arnouville-les-Mantes.

Enfin, on constate pour la première fois en Ile-de-France la large représentation des pots Alzei 32/33

8 Depuis l'article préliminaire de M. Petit en 1975 (Petit 1975). Ces formes seront prochainement reclassées à l'intérieur d'un *corpus* typologique de la céramique antique d'Ile-de-France.

9 Barat 1993. Pâtes dures à dégraissant quartzueux calibré millimétrique, à texture interne feuilletée, à l'image des produits de l'Eifel. Les couleurs sont variables, le plus souvent grises, noires ou orangées, beiges, rouges, rosées... La fracture offre parfois des reflets légèrement opalescents.

10 Respectivement : pâte grossière grise à noire, plus ou moins feuilletée, dégraissant quartzueux irrégulier et anguleux ; pâte gris verdâtre à dégraissant calcaire irrégulier. Ce dernier groupe est surtout présent dans des contextes tardifs du V<sup>e</sup> s., comme l'habitat mérovingien précoce des Mureaux, datable de la phase ABC des nécropoles mérovingiennes de Picardie, c'est-à-dire dans les dernières années du V<sup>e</sup> s.

11 Bayard 1978.

12 Couleur rose à brun-rouge, avec une proportion notable de chamotte (groupe n° 7, Barat 1993).

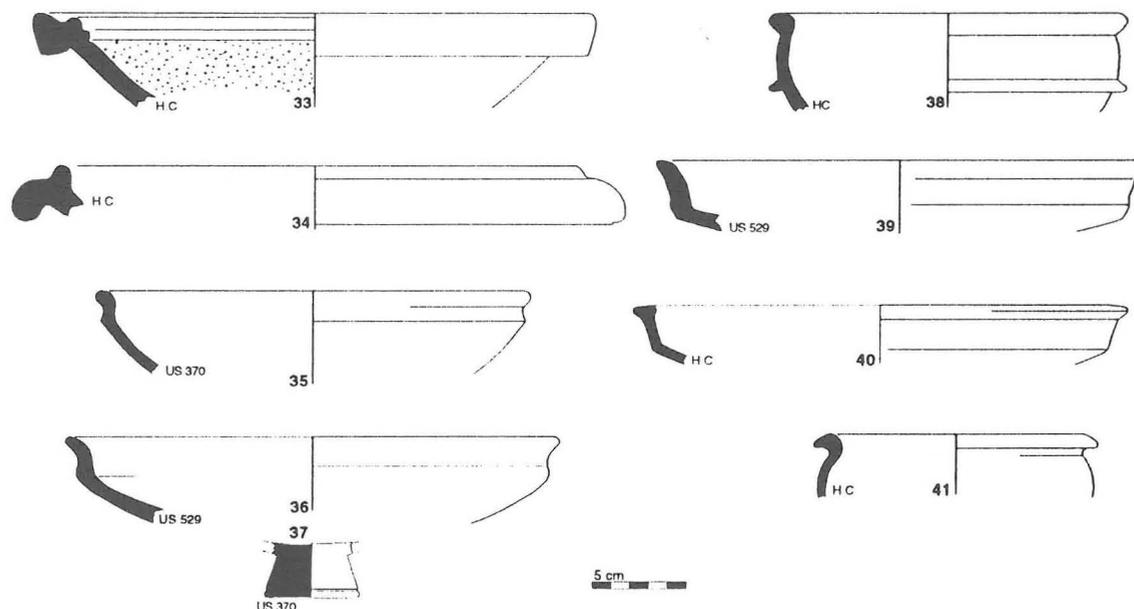


Figure 8 - Céramiques grises à pâte sableuse.

(nos 19 à 22). Ceux-ci apparaissent discriminants pour les phases tardives du Ve s., comme l'ont montré déjà les travaux de H. Bernhard (Bernhard 1981a et b). Autour de Paris, cette forme restait encore quasi inconnue, excepté un exemplaire dépourvu de contexte à Septeuil ou un bord découvert aux Mureaux. Elle est, en revanche, absente de la villa de Limetz-Villez. Plus loin, on la rencontre en Picardie (Condé-sur-Aisne, cf. Bayard 1993) ainsi qu'à Château-Thierry. Elle ne semble pas, en revanche, avoir été rencontrée en Normandie.

#### b. Céramiques grises à pâte sableuse.

Numériquement plus faibles, les céramiques grises à pâte sableuse (Fig. 8), de tradition gallo-romaine, sont toutefois encore présentes avec une jatte imitant la forme en sigillée Chenet 324 (n° 38) et d'autres encore, inédites. Un petit pied conique creux (n° 37) pourrait appartenir à une coupelle de type Chenet 342. A cette même forme pourraient aussi se rapporter les nos 35 et 36. De grande taille, ils s'apparentent aux exemples étudiés par C. Seillier dans le nord de la France et sont essentiellement attribuables au courant du Ve s.<sup>13</sup>. Une telle datation cadre bien avec le profil tronconique du pied (n° 37).

Le mortier en pâte orangée (n° 34) est aussi un élément caractéristique de la fin du Bas-Empire. Présents à Château-Thierry, de tels vases existent aussi à Trèves<sup>14</sup> ou à Alzei (type 31), où ils sont plutôt fabriqués en pâte granuleuse. Le mortier n° 33 est similaire à ceux découverts à Metz<sup>15</sup>.

Les jattes ou écuelles (nos 39 et 40) évoquent, elles aussi, des exemplaires analogues de Condé-sur-

Aisne<sup>16</sup>, datés de la deuxième moitié du Ve s. On les retrouve aussi à Château-Thierry, parfois décorées de molettes préfigurant les décors du siècle suivant.

Enfin, la présence d'un unique tesson (non représenté) en céramique "craquelée bleutée" atteste la permanence de ces produits champenois fort avant dans le Ve s., à l'image de Château-Thierry ou de Châlons-sur-Marne (Bayard 1993).

De façon générale, le trait le plus marquant de la céramique commune d'Herblay est la proportion massive des pâtes rugueuses/granuleuses, en même temps que la raréfaction progressive des produits à pâte sableuse. Ce caractère a été récemment remarqué sur d'autres sites de la région parisienne, comme Les Mureaux ou Château-Thierry, sensiblement contemporains d'Herblay. Par ailleurs, si la céramique rugueuse d'Herblay présente un répertoire largement commun avec celui des ateliers rhénans, plusieurs formes originales et inconnues sur le Rhin marquent une évolution particulière des potiers franciliens, indépendante de leurs modèles primitifs. Cette spécificité est illustrée notamment par les jattes Petit IIIb. Elle correspond à la "seconde génération" mise en évidence par D. Bayard en Picardie, où elle semble acquise assez précocement, en tout cas dès la première moitié du Ve s. (Bayard 1993).

#### C. DISCUSSION ET CHRONOLOGIE

La chronologie de cet ensemble de céramiques peut être déterminée à partir de plusieurs critères : chronologie relative des vestiges et répartition des tessons

13 Seillier 1994.

14 Hussong et Cüppers 1972, planche 17, Umbaukeramik, type 41.

15 Bayard 1993, forme Metz 16.

16 Bayard 1993, fig. 10, nos 8 et 9.

entre les différents états du site ; éléments de chronologie absolue fournis par les monnaies ; données chronologiques fournies par les décors, les formes et les productions associées ; caractéristiques techniques de pâte et d'engobe ; homogénéité de l'ensemble ; comparaisons avec d'autres ensembles, enfin.

Comme déjà indiqué, la majorité des tessons (sigillées et céramiques communes) de l'Antiquité tardive, dont le contexte peut être précisé, provient de structures qui se rattachent aux états I et II. Seuls quelques tessons proviennent de niveaux de l'état III et de l'état IV. Les relations stratigraphiques assurent l'antériorité du bâtiment 2 (état I) par rapport au bâtiment 3 (état II). En revanche, tous deux ont livré des tessons appartenant manifestement à un même vase, décoré d'une molette inconnue, ainsi que des vases différents, mais portant le même décor (molette UC 36). Ces deux états ne sont peut-être pas très éloignés dans le temps.

Le regroupement de la majorité des tessons de sigillées décorée et lisse, mais aussi de la céramique granuleuse, au sein des deux premiers états de l'occupation, plaide d'autre part pour l'homogénéité des ensembles de céramiques. Dans la mesure où aucun site romain ne pré-existe à cet endroit, aucun risque de pollution n'est à craindre et on peut être assuré que la sigillée et la céramique commune découvertes dans l'habitat d'Herblay appartiennent effectivement à son occupation. L'impression d'homogénéité est renforcée par le nombre relativement restreint de décors à la molette différents, malgré la forte fragmentation des tessons. Les 55 tessons décorés ne résultent en effet que de 26 décors différents, ce qui est assez rare dans un site rural. Certaines molettes ont été trouvées plusieurs fois, comme UC 36 sur 6 tessons (= 4 vases différents) ou UC 161 sur 5 tessons (= 2 vases différents). Enfin, l'étagement progressif des types de céramiques, avec apparition et disparition progressive de certaines productions au profit d'autres, va dans le même sens.

Les 7 monnaies romaines trouvées sur le site appartiennent toutes à l'époque théodosienne et ont été frappées entre 388 et 408. Malgré le nombre réduit de monnaies, l'appartenance de la totalité de ces pièces à la même période d'émission monétaire ne peut man-

quer de frapper, alors même que les monnaies de cette époque sont relativement peu nombreuses dans les ensembles de la région parisienne. Au-delà d'un *terminus post quem* (discutable en fonction de la position stratigraphique des pièces), ces pièces fournissent un indice pour une occupation au V<sup>e</sup> s. Plusieurs fouilles dans le nord de la Belgique (Neerharen-Rekem<sup>17</sup>) et aux Pays-Bas (Gennepe<sup>18</sup>), dans des habitats implantés très tardivement, montrent en effet que les monnaies théodosiennes circulent en masse durant le V<sup>e</sup> s., alors que les monnaies antérieures sont peu nombreuses.

La présence de DS.P. grise et orangée, de sigillées d'Argonne décorées de motifs chrétiens, d'assiettes de type Alzei 9/11, de coupes à marli et collerette, de formes connues seulement dans d'autres ensembles du V<sup>e</sup> s., mais aussi les caractéristiques techniques de nombreux tessons (pâte à noyau gris, engobe brunâtre et mat, profil caréné), ainsi que la présence de la forme Alzei 32/33 en céramique granuleuse sont suffisamment déterminants pour assurer une datation globale de la céramique des deux premiers états d'Herblay au V<sup>e</sup> s.

Ces caractéristiques se retrouvent dans d'autres ensembles du V<sup>e</sup> s., comme celui de l'amphithéâtre de Metz ou celui de Maastricht. On y trouve les mêmes formes (dont certaines inconnues du répertoire de Chenet), les mêmes formes Ch. 320 abâtardies, la même présence d'assiettes Alzei 9/11, de coupes à collerette, de bols à profil caréné, le même usage de décors de peinture blanche, la même proportion de molettes chrétiennes (environ 15 %), la même domination de molettes à motifs à traits verticaux et horizontaux.

Reste à tenter de dater avec davantage de précision les différentes phases de l'occupation (Fig. 9). Cela est possible principalement avec la céramique sigillée. La céramique commune ne présente, en effet, pas de différences significatives d'un état à l'autre, toutes les formes caractéristiques apparaissant dès l'état I.

### 1. Etat I (Fig. 2).

Les tessons de l'assiette de forme 4 en DS.P. Atlantique, trouvés dans le solin d'un des bâtiments de l'état I, ne fournissent qu'un élément chronologique assez vague. Leur datation au V<sup>e</sup> s. est assurée, mais on ne

	PRODUCTION	TYPE	DÉCOR	QUALITÉ TECHNIQUE
Etat I	DS.P.	forme 4	cerf, palmettes, rouelles	DS.P. grise
	Argonne	Ch. 320	molette chrétienne (?) inconnue	noyau gris engobe brunâtre
	Argonne	Alzei 9/11		moyenne
	Jaulges-Villiers-Vieux	Ch. 323		médiocre
	rugueuse	Alzei 32/33		
	rugueuse	Alzei 27		
Etat II	Argonne	Ch. 320	molette chrétienne var. UC 257	pâte grise, pas d'engobe
	Argonne	Ch. 320	molette chrétienne var. UC 182	pâte grise, engobe brunâtre
	Argonne	Alzei 9/11		noyau gris
	Argonne	coupe à collerette		noyau gris
	commune mérovingienne		molettes Bulles (phase ABC)	

Figure 9 - Tableau des éléments datants, par état.

17 Sur 451 frappes officielles, 82 % appartiennent à la période d'émission 388-402 (8) (De Boe 1986 ; pour les monnaies, cf. Van Ossel 1992, p. 299-300).

18 Sur 353 monnaies, environ 70 % ont été frappées entre 388 et 402 (Heidinga et Offenbergh 1992, p. 119).

peut préciser davantage. La présence de cette céramique dans la région parisienne est, d'autre part, encore trop mal connue pour pouvoir apprécier sa période de diffusion locale.

En ce qui concerne l'Argonne, les contextes de l'état I contiennent de nombreux tessons de sigillée de bonne qualité, bien cuits, sans noyau gris, présentant un engobe rouge orangé, souvent encore brillant. Il est vrai que d'autres tessons sont de qualité plus médiocre et qu'un fragment, sans doute un Ch. 304, présente un noyau gris caractéristique. Les tessons de bonne qualité ne se distinguent pas des produits plus anciens du IV<sup>e</sup> s. On sait toutefois que ces caractéristiques techniques sont encore celles de la sigillée produite dans les premières décennies du V<sup>e</sup> s. (groupe typo-chronologique 1 de W. Dijkman, entre 400 et 430/440 environ ; phase 1 et transition phase 1/2 de Bayard).

Plus déterminant est sans doute la présence d'une molette (Fig. 2, n° 12), peut-être chrétienne — car comprenant un motif en forme de calice —, mais inconnue jusqu'à ce jour, dans le sol en terre battue d'un des bâtiments de l'état I. Sa pâte à noyau gris, la mauvaise qualité de l'engobe, sorte de lait brunâtre, ainsi que la légère carène du profil, cadre bien avec l'importante évolution technique qui se place dans le courant de la première moitié du V<sup>e</sup> s. Cette évolution est située vers 430 environ à Maastricht (groupe typo-chronologique 2 ; Dijkman 1992, p. 151 et suiv.), un peu plus tôt par D. Bayard (dans le courant de la phase 2 ; Bayard 1990, p. 287). Les autres molettes trouvées dans les niveaux de l'état I sont inconnues ou ne sont pas datées avec précision, sauf une (UC 46 ou 48), déjà présente dans des contextes de la fin du IV<sup>e</sup> et du début V<sup>e</sup> s.

La présence de l'assiette Alzei 9/11 fournit un autre élément chronologique, fort discuté ces dernières années (voir, entre autres, Bernhard 1981b, p. 53-55 ; Bayard 1990, p. 276, 293, 298 ; Oldenstein 1993, p. 126). Le critère de datation le mieux fixé provient des fouilles récentes du *castellum* d'Alzei, où cette forme nouvelle apparaît seulement dans les niveaux de la troisième phase, dont l'occupation débute en 425 au plus tôt<sup>19</sup>. Elle est par ailleurs connue parmi le mobilier de tombes datées traditionnellement du début du V<sup>e</sup> s. (à Spontin, tombe G)<sup>20</sup> ou du deuxième quart du V<sup>e</sup> s. (à Haillot). Les exemplaires les plus anciens présentent toutefois un bord à profil arrondi ou droit, tandis que sur les exemplaires plus tardifs le profil du bord devient nettement concave. Les fragments d'Herblay appartiennent à cette dernière variante. Une apparition de cette forme dans le second quart du V<sup>e</sup> s. paraît assez vraisemblable et généralement acceptée<sup>21</sup>.

Tous ces éléments incitent à dater l'état I d'Herblay à partir du deuxième quart du V<sup>e</sup> s. La durée de l'occupation est délicate à préciser, en l'absence de couches de destruction, tellement appréciées quant il s'agit de mener un raisonnement chronologique.

## 2. Etat II (Fig. 4).

L'état II est stratigraphiquement postérieur à l'état I, mais sans doute de peu de temps, en raison des relations avec les tessons des niveaux antérieurs. La présence, dans le niveau d'occupation du bâtiment 3, d'une variante de la molette à motifs chrétiens UC 257, de la coupe à marli et collerette, bien connue dans les ensembles funéraires du Namurois à partir du milieu du V<sup>e</sup> s., de tessons de qualité technique médiocre plus nombreux à côté de quelques tessons de bonne qualité et la présence aussi de plusieurs tessons à noyau gris et de profils carénés plus nombreux, cadrent parfaitement avec les données stratigraphiques. Une datation à partir du milieu du V<sup>e</sup> s. peut être avancée. Ici encore, il faut noter que les autres molettes ne permettent guère de précisions chronologiques, faute de contextes de découvertes suffisamment précis. En revanche, les tessons trouvés dans le fond de cabane 156 (entre autres un fragment orné d'une variante de la molette à motifs chrétiens UC 182), ainsi que dans d'autres contextes rattachables à l'état II, confortent cette datation.

Déterminant aussi pour la chronologie de cet état est l'apparition de molettes sur céramique commune mérovingienne, trouvées en association avec la sigillée d'Argonne. Certaines de ces molettes trouvent des parallèles identiques dans le cimetière mérovingien de Bulles, où elles ont été datées initialement de la fin du V<sup>e</sup> s. et du début du VI<sup>e</sup> s. (phase A/B/C, entre 480-525 environ). Toutefois, pour des raisons touchant à la chronologie des mobiliers mérovingiens, R. Legoux a tendance à remonter désormais la datation de la phase A/B/C et donc de ces molettes (Legoux 1993).

Ceci confirme la datation avancée pour l'état II, qu'on peut situer globalement dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. Une fois encore la durée de l'occupation est difficile à préciser. On notera l'absence totale des molettes sur Argonne les plus tardives, de la fin du V<sup>e</sup> s. et du premier quart du VI<sup>e</sup> s. Cette absence n'est toutefois pas un argument déterminant, car ces dernières productions argonnaises sont en réalité peu nombreuses, même si elles sont attestées ailleurs dans la région parisienne. Seule l'installation des bâtiments de l'état III marque le terme chronologique de l'état antérieur. L'état III est daté de la première moitié du VI<sup>e</sup> s., d'après les nombreuses molettes sur céramique commune mérovingienne que contiennent les niveaux de cette époque. L'étude plus poussée du mobilier mérovingien d'Herblay devrait permettre de préciser ce point.

En ce qui concerne la céramique commune, le panel des formes rencontrées s'inscrit tout à fait dans le cadre chronologique fourni par les productions sigillées (Argonne ou DS.P.), soit une première occupation (état I) dans le deuxième quart du V<sup>e</sup> s., se poursuivant dans la seconde moitié du siècle (état II). Les formes Alzei 27 et Petit IIIb, les plus fréquentes dans notre région, sont

19 Une demi-silique de Valentinien III (425-455), trouvée dans la couche de destruction des constructions de la phase 2 livre un *terminus post quem* de 425 (Oldenstein 1993, p. 126).

20 Les tombes de Spontin sont datées globalement par A. Dasnoy entre 380 et 420 (Dasnoy 1966 ; Cat. Childéric-Clovis, p. 59).

21 Bayard 1990, p. 298, qui situe l'apparition de la forme Alzei 9/11 avant la fin de sa phase 2, soit avant 440 environ.

parmi les plus précoces, tandis que les pots Alzei 32/33 sont plus récents.

En conclusion, le site d'Herblay a livré une série de jalons chronologiques fiables et intéressants pour la céramique du V<sup>e</sup> s., fondés avant tout sur des données stratigraphiques qui, trop souvent, font défaut pour cette période. A ce titre, il trouve sa place parmi les sites

de référence pour cette période. Ceci dit, loin de nous l'intention d'exagérer outre mesure son intérêt. Le nombre de tessons reste malgré tout assez réduit et seule l'accumulation d'autres ensembles analogues permettra de progresser de manière significative dans la connaissance de la céramique de la fin de l'Antiquité et du début du Haut Moyen Age.



## BIBLIOGRAPHIE

**Barat 1994** : Y. BARAT, La céramique du Bas-Empire à l'ouest de l'Ile-de-France, présentation de quelques ensembles, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule du Nord et dans les provinces voisines (Actes de la table ronde d'Arras, 8-10 octobre 1991)*, Revue du Nord, Hors Série Archéologie 4, 1994, p. 167-181.

**Barat 1993** : Y. BARAT, La céramique rugueuse ou granuleuse du Bas-Empire en Ile-de-France, dans B. DUFAYÏ (dir.), *Trésors de Terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, catalogue d'exposition, Versailles, 1993.

**Bayard et Fournier 1978** : D. BAYARD et J. FOURNIER, Un dépotoir du IV<sup>e</sup> s. rue Blaise Pascal à Amiens, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 191-198.

**Bayard 1986** : D. BAYARD, La céramique, dans *La Picardie, berceau de la France*, catalogue de l'exposition, Soissons, 1986, p. 223.

**Bayard 1990** : D. BAYARD, L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au V<sup>e</sup> siècle, dans *Gallia*, 47, 1990, p. 271-319.

**Bayard 1993** : D. BAYARD, La céramique dans le nord de la Gaule à la fin de l'antiquité (de la fin du IV<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle), présentation générale, dans *La céramique du V<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle dans l'Europe du Nord-Ouest (Actes du colloque d'Outreau)*, Nord-Ouest Archéologie, Hors Série, 1993.

**Bernhard 1981a** : H. BERNHARD, Zur spätantiken Besiedlung im Alzeier Raum, dans *Alzeier Geschichtsblätter*, 16, 1981, p. 123-143.

**Bernhard 1981b** : H. BERNHARD, Die spätromischen Burgi von Bad Dürkheim-Ungstein und Eisenberg, dans *Saalebund Jahrbuch*, XXXVI, 1981, p. 53-85.

**Cat. Childéric - Clovis 1982** = *Childéric - Clovis, 1500<sup>e</sup> anniversaire. 482 - 1982*, Catalogue de l'exposition, Tournai, 1982.

**Dasnoy 1966** : A. DASNOY, Quelques ensembles archéologiques du Bas-Empire provenant de la région namuroise (Spontin, Flavion, Tongrinne, Jamiolle, Jambes, Treigne), dans *Ann. Soc. Arch. de Namur*, 53, 1966, p. 169 et suiv.

**De Boe 1986** : G. DE BOE, Un village germanique de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle et du début du V<sup>e</sup> siècle à Neerharen-Rekem (Limbourg), dans M. OTTE et J. WILLEMS, *La civilisation mérovingienne dans le bassin mosan (Actes du Colloque d'Amay-Liège, 1985)*, E.R.A.U.L. 22, Liège, 1986, p. 101-110.

**Dijkman 1992** : W. DIJKMAN, La terre sigillée décorée à la molette à motifs chrétiens dans la stratigraphie maastrichtoise (Pays-Bas) et dans le nord-ouest de l'Europe, dans *Gallia*, 49, 1992, p. 129-172.

**Heidinga et Offenberg 1992** : H. A. HEIDINGA et G. A. M. OFFENBERG, *Op zoek naar de vijfde eeuw. De Franken tussen Rijn en Maas*, Amsterdam 1992.

**Hussong et Cüppers 1972** : L. HUSSONG et H. CÜPPERS, *Die Trierer Kaizerthermen : die spätromischen und frühmittelalterliche Keramik*, Trierer Grabungen und Forschungen, vol. 1-2, Mainz, 1972.

**Legoux 1993** : R. LEGOUX, Le cadre chronologique de Picardie : son application aux autres régions en vue d'une chronologie unifiée et son extension vers le romain tardif, dans *Bulletin de liaison de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne*, 17, 1993, p. 44-45.

**Lensen et Van Ossel 1984** : J.-P. LENSEN et P. VAN OSSEL, *Le Pré Wigy à Herstal*, E.R.A.U.L. 20, Liège, 1984.

**Oldenstein 1993** : J. OLDENSTEIN, La fortification d'Alzey et la défense de la frontière romaine au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècles, dans F. VALLET et M. KASANSKI (éd.), *L'armée romaine et les barbares du III<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle*, Mémoires de l'A.F.A.M., V, 1993, p. 125-134.

**Petit 1975** : M. PETIT, La céramique de type "Mayen" en région parisienne, dans *Bulletin du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne*, 16, 1975, p. 99-110.

**Seillier 1978** : C. SEILLIER, La céramique mérovingienne dans le nord de la France, dans *De Merovingische beschaving in de Scheldevallei (Actes du colloque de Courtrai)*, Courtrai, 1981, p. 153-164.

**Seillier 1994** : C. SEILLIER, La céramique romaine tardive de Gaule septentrionale en milieu funéraire daté (fin IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle), dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule du Nord et dans les provinces voisines (Actes de la table ronde d'Arras, 8-10 octobre 1991)*, Revue du Nord, Hors Série Archéologie 4, 1994, p. 63-64.

**Unverzagt 1916** = W. UNVERZAGT, *Die Keramik des Kastells Alzei*, Frankfurt-am-Main, 1916.

**Van Ossel 1985** : P. VAN OSSEL, Céramiques de la fin du IV<sup>e</sup> siècle et du V<sup>e</sup> siècle en Gaule Belgique, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Reims*, 1985, p. 63-69.

**Van Ossel 1992** : P. VAN OSSEL, *Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, 51<sup>e</sup> Suppl. à *Gallia*, Paris, 1992.

**Wautelet 1977** : Y. WAUTELET, L'important problème de la "pseudo-sigillée" dans la province de Namur, dans *Pro Antiqua*, 7, 1977, p. 1-64.

Jean GALBOIS

## TERRA RUBRA DE LA SECONDE MOITIÉ DU 1<sup>er</sup> SIÈCLE À MELUN (Seine-et-Marne)

### LA TERRA RUBRA À MELUN

Le présent article ne constitue pas une étude de cette catégorie de céramique très fréquente dans les collections melunaises et mise en évidence, de plus en plus souvent, dans les fouilles actuelles. Il nous a simplement semblé qu'il était opportun de faire le point afin de pouvoir rassembler un maximum d'informations sur ce qui semble être une production dont l'aire géographique de fabrication et de diffusion est probablement le sud de l'Île-de-France, l'ouest de la Champagne et le nord de la Bourgogne.

Melun, ville préfecture de Seine-et-Marne, est située à 40 km au sud de Paris, sur le tracé d'une voie antique reliant Marseille à Rouen via Lyon, Sens et Lutèce.

La cité antique se trouve dans une boucle de la Seine et dans une île, le tout étant d'une configuration spatiale identique à Paris.

Des découvertes archéologiques y ont été faites depuis plus d'un siècle et demi mais le terme de *terra rubra* (céramiques à pâte blanc rosé ou rose, voire jaune dans le cas d'une cuisson insuffisante, à engobe externe rouge orangé) qui nous intéresse ici n'est mentionné que depuis une vingtaine d'années.

La *terra rubra* que nous avons rassemblée à ce jour, au dépôt archéologique municipal de Melun, provient de quinze emplacements de fouilles en ville, dans la cité antique, depuis ces trente dernières années (Fig. 1).

Nous avons comptabilisé six vases complets pesant 0,4 à 0,6 kg. Un exemplaire exceptionnel atteint 1,2 kg.

Le poids total des tessons est de 19,8 kg.

Le comptage des bords indique 146 vases différents. Les formes rencontrées sont de trois sortes :

□ des gobelets tronconiques cannelés de type Gose 315/316 ; décorés ou non, ils ont toujours un pied annulaire rapporté (Fig. 2, A1).

□ des calices apparentés à la forme *Camulodunum* 81, portant fréquemment une ou deux cannelures, parfois des bourrelets successifs ou une légère carène ; décorés ou non, ils ont également toujours un pied annulaire rapporté (Fig. 2, A3, A4 et A5).

□ des gobelets cylindriques dont, pour la première fois, nous possédons un exemplaire complet (Fig. 2, A2).

Les décors se composent de lignes uniques de points, subhorizontales, parfois séparées par des cercles (Fig. 3, n° 1).

Il existe rarement des doubles lignes de points (Fig. 3, n° 2) ; un décor rayonnant a été mis au jour très récemment (Fig. 3, n° 3).

La prolifération des tessons dans le secteur de la



Figure 1 - Melun : sites ayant livré de la *terra rubra*.

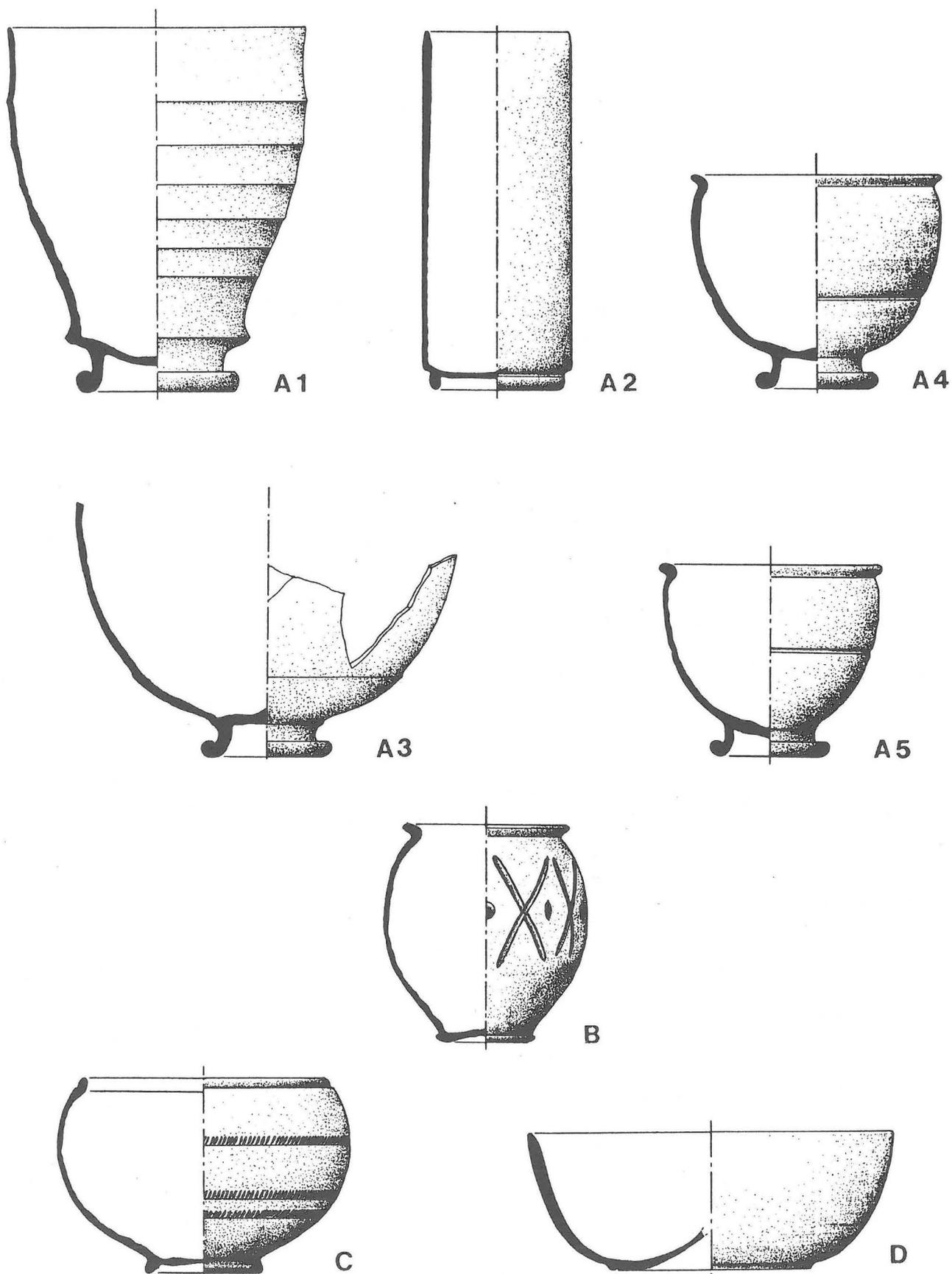
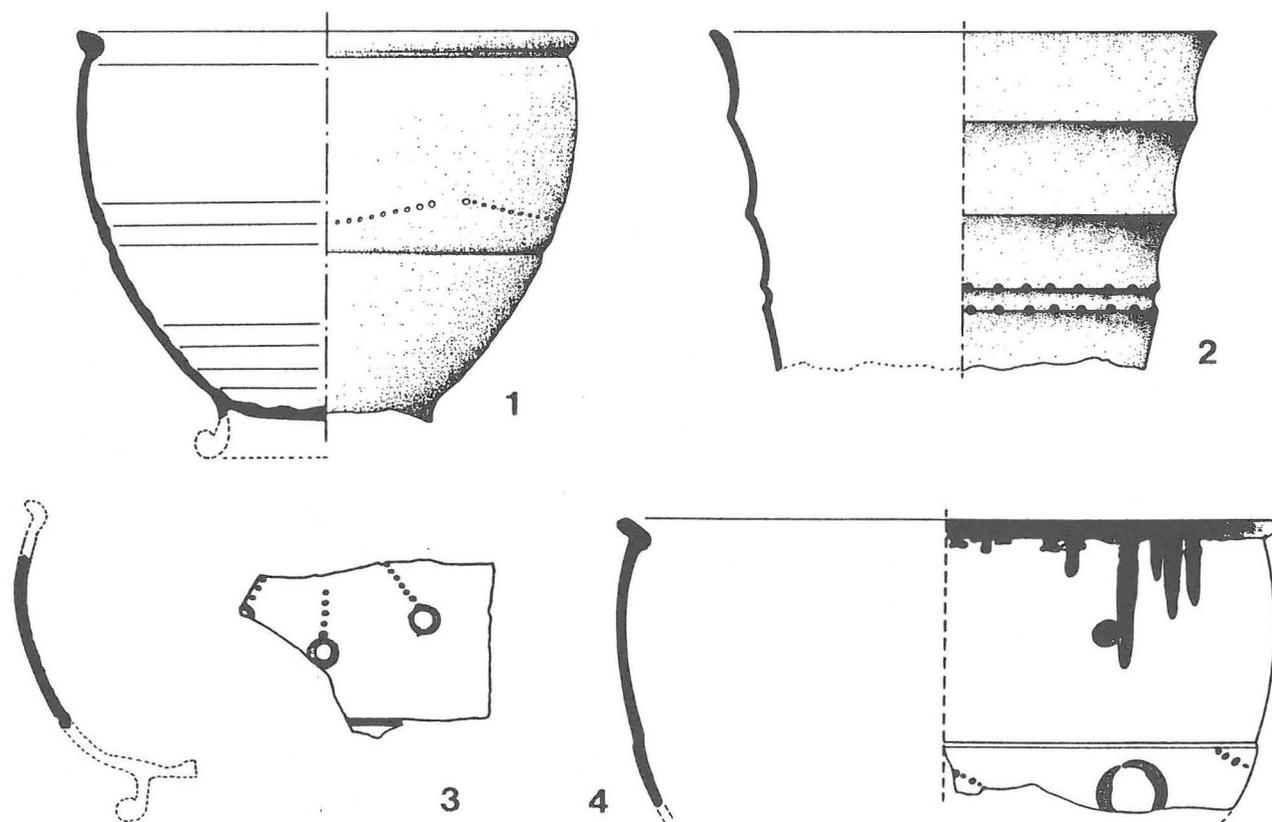


Figure 2 - Melun (site du 67, rue de l'Ecluse).  
A : terra rubra ; B : gobelet à paroi fine ; C : bol guilloché à pâte brun olive ; D : bol en céramique NPR (éch. 1:3).

Figure 3 - Melun : *terra rubra* (éch. 1:3).

plaine de la Varenne, où au moins quatre fours de potiers ont été signalés, nous incite à penser à un lieu de fabrication proche.

Cette hypothèse est renforcée par la présence de tessons et de vases fragmentés mal cuits ; la pâte est jaune, se délite et n'est pas sonore. D'autres tessons sont surcuits, l'engobe extérieur vire alors au brun et la pâte est plus foncée.

L'un de ces tessons surcuits (Fig. 3, n° 4) ne présente plus d'engobe extérieur ; seuls un cercle et des points blancs ont résisté à la chaleur. En revanche, l'engobe extérieur, de couleur lie-de-vin, apparaît, sur la partie supérieure du col, par des coulures.

### LE SITE DU 67, RUE DE L'ÉCLUSE À MELUN

C'est en préalable à la construction d'un immeuble à usage d'habitation qu'une fouille de sauvetage urgent a été conduite sur une surface d'environ 200 m<sup>2</sup> en juin et juillet 1993.

Une quarantaine de structures (fosses, silos, puits) étaient creusées dans les sables et graviers de la basse terrasse alluviale de la Seine, dans cette partie sud de la ville antique qui a déjà fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques.

A l'exception de deux structures présentant des vestiges du II<sup>e</sup> s., voire du III<sup>e</sup> s., tout le mobilier archéologique recueilli est homogène quant à sa datation et représente un bel ensemble de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s.

Parmi les centaines de kg de céramiques exhumées,

nous rencontrons un grand nombre de tessons insuffisamment cuits et d'autres surcuits, provenant notamment de gobelets à paroi fine et décors à la barbotine (en épingle à cheveux) et de vases en *terra rubra*.

Plusieurs formes complètes de *terra rubra* (Fig. 2), dont certaines avec pointillés et cercles peints en blanc, ont été isolées et tous ces éléments (rebuts, nombreux vases différents, plusieurs formes complètes) incitent à penser que nous devons nous trouver à proximité de l'atelier de production.

Un autre type de céramiques est aussi présent : il s'agit de vases de types bouteille et bol, en pâte brun olive, à surface noire très lustrée, voire polie, qui peuvent provenir du four de potier de la rue A. Moreau.

La céramique noire à pâte rougeâtre (N.P.R.) est très présente et une forme basse ouverte (bol) a pu être reconstituée.

Onze marques de sigillée ont été trouvées, dont plusieurs de La Graufesenque, ainsi que les formes Drag. 27, 29, 33, 4/22 et Ritt. 8.

De nombreuses amphores brisées sont présentes ainsi que des oules en céramique commune grise : en revanche, les formes basses, plats et assiettes, sont pratiquement inexistantes.

Un goulot de flacon à parfum en terre blanche du Centre de la Gaule, recouvert d'une glaçure jaune, représente une tête de cervidé.

Des épingles, aiguilles à chas et un cochléar en os, ainsi que de nombreux os longs avec traces de débitage attestent la présence d'un artisanat de tabletterie.

Le site a livré sept monnaies : trois Potins gaulois, une

monnaie de Néron et une de Galba. Les cinq fibules trouvées donnent un éventail de datation de + 40 à + 70.

La fourchette de datation obtenue par les formes et les estampilles de céramique sigillée est de + 40 à + 75.

Cette fouille présente donc une grande homogénéité quant aux datations apportées et nous souhaitons que cette courte note contribue au recensement des vases en *terra rubra* gallo-belge dans la région déjà citée.



## BIBLIOGRAPHIE

Collectif, *Gallo-Romains en Ile-de-France*, Catalogue d'exposition, Association des conservateurs des musées d'Ile-de-France, Paris, 1984.

Collectif, *Melun au temps de Rome*, Catalogue d'exposition, Ville de Melun, 1990.

B. DUFAY (dir.), *Trésors de Terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Conseil général des Yvelines, Versailles, 1993.

Y. BARAT, P. BLASZKIEWICZ et D. VERMEERSCH, La céramique gallo-belge dans le grand Ouest (Normandie, Ile-de-France) : état de la question, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Tournai*, 1992, p. 131-150.

J. COTTARD, J. BACHELET, J. BLACHE, J. TROUVE et A. SCHMITT, Sur la fréquence particulière sur les sites de Melun d'une céramique gallo-romaine du type *terra rubra*, dans *G.A.S.M.*, n° 27, 1986.

M. JOLY et P. BARRAL, Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Tournai*, 1992, p. 101-130.



## DISCUSSION

Président de séance : R. SYMONDS

**Robin SYMONDS** : Je reste bouche bée devant ces datations. Pour moi, c'est trop tardif.

**Jean-Marc SEGUIER** : En ce qui concerne la datation, dans cette région de Melun, ce type de céramiques se rencontre également dans des contextes attribuables au milieu du II<sup>e</sup> s. Le problème est de maîtriser la résidualité de ce matériel. A priori, dans certains dépotoirs, le matériel est relativement peu fragmenté, avec des pourcentages en NMI relativement importants, ce qui suggérerait quand même une perduration du type au moins jusqu'au début du II<sup>e</sup> s. et peut-être même un peu plus tard. Par ailleurs, plusieurs ateliers de fabrication de ce type de céramiques sont connus, dans la région, en territoire sénon, aussi bien à Melun qu'à Sens et autour, dans la vallée de la Seine ; Yvan Barat pourrait préciser les autres centres de productions.

**Yvan BARAT** : Tu as dit l'essentiel. Comme autres centres de productions, cela avait été envisagé pour Troyes, sur des bases relativement légères.

**Robin SYMONDS** : Il n'y a pas beaucoup de matériel, à Troyes !

**Yvan BARAT** : Oui, mais je ne parle pas uniquement du site de la place des Halles. Il y a un superbe ouvrage de la fin du siècle dernier qui s'appelle "La poterie antique parlante" ; l'auteur a collecté, entre le sud de la région Champagne-Ardenne, le nord de la Bourgogne et une partie de l'Ile-de-France, plusieurs milliers d'estampilles et de graffiti divers. Il en avait trouvé pas mal sur Troyes, donnant même le nom d'un potier, Medillus, simplement parce que le fond était graffité. Il y en a donc sur Troyes. Je me souviens que, avec Martine Joly, nous en avons présenté pour l'Ile-de-France et la Bourgogne, au congrès de Tournai.

**Martine JOLY** : En ce qui concerne les datations, elles me conviennent tout à fait. Les datations de l'atelier de Sens vont jusque vers 120. Pour les ateliers de Bourgogne, ces productions sont seulement attestées en territoires lingon et sénon. Comme atelier, on peut ajouter celui de Vertault qui a produit également des grands calices comme celui, en particulier, à lèvre déversée. C'est une production qu'on ne trouve pas dans le sud de la Bourgogne.

**Robin SYMONDS** : Si je peux ajouter quelque chose, à mon avis, il y a de rapports entre ce que vous montrez et ce que nous entendons comme *terra rubra*, *terra nigra*, céramiques gallo-belges dans le nord de la France et en Angleterre, à l'exception de la bouteille que vous avez présentée et que j'ai vue, il y a moins d'un mois, dans la vallée de l'Aisne ; les fouilleurs, pour une de ces bouteilles en *terra nigra*, font l'association soit avec les productions de la vallée de la Velle, soit avec l'Allemagne ; mais c'est en *terra nigra*, pas en *terra rubra*. A part cela, je vois peu de relations entre ce que vous montrez et les céramiques gallo-belges.

**Jean GALBOIS** : Les découvertes que nous connaissons de ce type de *terra rubra* suivent, grosso modo, le cours de l'Yonne et le cours de la Seine, malgré quelques écarts avec Troyes et Vertault ; on en signale aussi à La Villeneuve-au-Châtelot ; il y en a donc à Melun et c'est connu à Paris.

**Hervé SELLES** : On a des fragments de ce type de production, à Chartres mais, jusqu'à présent, aucune forme restituable.

**Xavier DERU** : Vous avez sous-entendu qu'il s'agissait d'une production locale ?

**Jean GALBOIS** : Oui, parce qu'il y a quelques ratés et que nous sommes à moins de 50 m d'un four qui a très bien pu produire cette vaisselle en même temps que les grandes bouteilles, ces bols et ces assiettes dont la pâte est vert olive.

**Xavier DERU** : Je peux dire que, dans la vallée de la Velle, on produit également des calices en terra rubra. On les date généralement de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. et même, du début du 1<sup>er</sup> s., de la période augustéenne. Ensuite, ces productions de calices en terra rubra, qui ne sont pas tout à fait identiques aux vôtres, sont toujours associées à des assiettes et des coupes, également en terra rubra engobée. Avez-vous également des assiettes et des coupes en terra rubra ?

**Jean GALBOIS** : Sur le site que nous avons fouillé, il n'y a ni jattes, ni assiettes. On a énormément de cruches, d'amphorettes et de pichets ; en revanche, nous avons — mais je le considère en résiduel —, un tesson en terra rubra, de la Vallée de la Velle, de forme Gose 301-308.

**Jean-Marc SEQUIER** : Je voudrais savoir si tu penses que le gobelet à épingle est une production locale ?

**Jean GALBOIS** : Il y a son petit frère, ici, qui n'a pas l'air d'avoir subi l'action du feu, après avoir été réalisé ; je pense plutôt que c'est un loupé.

**Jean-Marc SEQUIER** : Est-ce très répandu ?

**Jean GALBOIS** : Ce type de gobelet est très répandu.

**Robin SYMONDS** : Pour compléter la question de Xavier Deru : si vous n'avez pas d'assiettes, vous n'avez pas d'estampilles non plus, je suppose ?

**Jean GALBOIS** : Les estampilles que nous avons sont sur sigillées, sur des tessons qui ne sont pas suffisamment importants pour qu'on puisse dire à quelles formes elles appartiennent. En revanche, nous avons quelques gallo-belges grises avec des estampilles qui, malheureusement, ne sont pas lisibles. Il y en a trois : une sur un bol à collerette, facilement lisible car c'est une estampille sur laquelle il n'y a rien d'estampillé, une sur laquelle il semble y avoir un O et un C et une autre sur laquelle il y aurait deux X.

**Alain CHARTRAIN** : Tu as parlé de la datation de cette production sur la base des céramiques ou des éléments qui étaient associés dans les fosses. Mais qu'en est-il, au niveau des ensembles qui existent ou qui ont été fouillés, à Melun, pour les périodes augustéenne ou tибérienne ?

**Jean GALBOIS** : Sur le site, la période augustéenne est totalement absente ; dans la trentaine de fosses, il n'y a absolument rien, en dehors du matériel résiduel que nous n'avons pas pris en compte (dont un tesson de céramique de Roanne). En revanche, à 150 m, la période augustéenne est très présente dans des fosses et sur des sols d'habitations ; on a des vases-balustres complets.

\* \*  
\*



## LISTE DES PARTICIPANTS

ABAUZIT Pierre : 13, rue Simone-Weil, 34500 BEZIERS.  
ANSIEAU Cécile : Quartier Robertmont 418, 7300 BOUSSU, **BELGIQUE**.  
BACARIA MARTRUS Albert : Copernic 85, 08006 BARCELONE, **ESPAGNE**.  
BACH Sylvie : 7, rue Guyard-Delalain, 93300 AUBERVILLIERS.  
BAISSE Claire-Lise : C.E.R.A.C., Domaine de Gourjade, Route de Roquecourbe, 81100 CASTRES.  
BARAT Yvan : Service Archéologique Départemental des Yvelines, 9, rue Antoine-Coytel, 78000 VERSAILLES.  
BARON Michel : 8, rue du Nouveau-Bercy, 94220 CHARENTON-LE-PONT.  
BARON Michelle : 8, rue du Nouveau-Bercy, 94220 CHARENTON-LE-PONT.  
BARRAL Philippe : Dampierre-et-Fley, 21310 MIREBEAU.  
BARTHES Marguerite : C.E.R.A.C., Domaine de Gourjade, Route de Roquecourbe, 81100 CASTRES.  
BELBENOIT Vincent : 66, rue des Beaumonts, 45000 ORLEANS.  
BERMOND Iouri : RN 113, La Clavade, 34140 BOUZIGUES.  
BERNADOU Jean-Pierre : C.E.R.A.C., Domaine de Gourjade, Route de Roquecourbe, 81100 CASTRES.  
BET Philippe : Centre Archéologique Duchasseint, 63190 LEZOUX.  
BINET Eric : Rue du Bas, 80640 SELINCOURT.  
BOCQUET Anne : Laboratoire de Géologie et Minéralogie, Place Louis-Pasteur, 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE**.  
BOITE Dominique : C.E.R.A.C., Domaine de Gourjade, Route de Roquecourbe, 81100 CASTRES.  
BOLLE Annie : 169, rue Saint-Denis, 93100 MONTREUIL.  
BONAFOUS Bernadette : 23, rue des Vignes, 66720 RASIGUERES.  
BORGARD Philippe : La Dore, 13360 LASCOURS.  
BOUVIER Michel : 16, rue Roger-Radisson, 69005 LYON.  
BRAECKMAN Kurt : Dr. C. Debhekestr., 5, 9770 KRUISSHOUTEM, **BELGIQUE**.  
BRULET Raymond : C.R.A.N., Collège Erasme, Place Blaise-Pascal, 1, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE**.  
BUISSON Jean-François : Mairie de Saintes, BP 319, 17107 SAINTES cedex.  
BURY Jacques : C.E.R.A.C., Domaine de Gourjade, Route de Roquecourbe, 81100 CASTRES.  
BURY Marie : C.E.R.A.C., Domaine de Gourjade, Route de Roquecourbe, 81100 CASTRES.  
CAILLIOD Jean : 13, rue des Bourgades, 30210 SERNHAC.  
CAILLIOD Madame : 13, rue des Bourgades, 30210 SERNHAC.  
CAMBON Chantal : 20, rue Milhau-Ducommun, 81100 CASTRES.  
CAMERANI Marius : Rue Terre-Blanche, 63118 CEBAZAT.  
CARD Christophe : Mailleroncourt, 70240 CLARETTE.  
CHARDONNET Christophe : Ecole Publique, 48100 SAINT-LAURENT-DE-MURET.  
CHARLIER Fabrice : 24, rue Charles-Nodier, 25000 BESANCON.  
CHARTRAIN Alain : 9, rue de l'Ange, 45000 ORLEANS.  
CLAUDEL Catherine : 11, place de l'Eglise, 57160 CHATEL-SAINT-GERMAIN.  
COMAS SOLA Montserrat : Dpt. d'Arqueologia, Plaça Assemblea de Catalunya, 1, 8911 BADALONA, **ESPAGNE**.  
CREUZENET Fabienne : Rue du Miroir, 21150 ALISE-SAINTE-REINE.  
CROUX Hélène : Ecole Publique, 48100 SAINT-LAURENT-DE-MURET.  
DAUSSE Lucien : 14, rue Charles-Péguy, 12000 RODEZ.  
DELAGE Richard : 28, route de Confolens, 16700 RUFFEC.  
DELPI Raphaël : C.E.R.A.C., Domaine de Gourjade, Route de Roquecourbe, 81100 CASTRES.  
DERU Xavier : C.R.A.N., Rue du Marathon, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE**.  
DESBAT Armand : 59, rue Benoist-Mary, 69005 LYON.  
DESPRET Zoe : 2, rue Ph. Collette, 1390 BOSSUT, **BELGIQUE**.  
DEVILLERS Bruno : C.E.R.A.C., Domaine de Gourjade, Route de Roquecourbe, 81100 CASTRES.  
DIQUERO Michelle : 30, allée des Tamaris, 56000 VANNES.  
DOMERGUE Claude : Université de Toulouse-le Mirail, 5, allée Antonio Machado, 31058 TOULOUSE cedex.  
DORAY Isabelle : 6, chemin des Bouquets, 84140 MONTFAVET.  
DÖVENER Franziska : Sonnenbergerstrasse 5, 67158 ELLERSTADT, **ALLEMAGNE**.  
DUBANT Didier : 46, rue R.-Rolland, 36130 DEOLS.  
DUBOIS Monique : 30, résidence du Bois Doré, 91940 LES ULLIS.  
DUBOIS-THUET Annick : Chalet du Bois de Sains, Route de Cottenchy, 80680 SAINS-EN-AMIENOIS.  
DUCREUX Franck : 22, parc des Dremeaux, 71400 AUTUN.  
DUMOULIN François : 2, rue des Aqueducs, 42300 ROANNE.  
DUSS Christiane : 19, Grand'Rue, 68130 WALHEIM.  
FARRET Michel : Savignac, 12400 SAINTE-AFFRIQUE.  
FAYET François : 1, rue de la Justice Mauve, 95000 CERGY-PONTOISE.  
FEBBRARO Stefania : Via L. Mercantini, 23, 80125 NAPLES, **ITALIE**.  
FERAUD Jean-Baptiste : 11, boulevard Queirel, 13010 MARSEILLE.  
FERAUD Georgette : 11, boulevard Queirel, 13010 MARSEILLE.  
FLOS Nuria : Facultad Bella Arts, Univ. de Barcelona, C/ Pau Gargallo, 4, 8028 BARCELONA, **ESPAGNE**.  
FOLTRAN Olivier : Chemin de Roucouteucou, 32100 CONDOM.  
GALBOIS Jean : Service Municipal d'Archéologie, 13, rue de Verdun, 77000 MELUN.  
GANGLOFF Nicole : Combalair, 31140 PUYCELSI.  
GARNIER Jean-François : Carabain-Plaisance, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT.  
GATEAU Fabienne : Domaine du Touret, 13300 SALON-DE-PROVENCE.  
GENIN Martine : 115, boulevard de la Croix-Rousse, 69004 LYON.  
GIORGIO Jean-Marie : 23, rue des Vignes, 66720 RASIGUERES.  
GIROUSSENS Christian : 40, avenue Marcel-Roustan, 13800 ISTRES.  
GIROUSSENS René : 40, avenue Marcel-Roustan, 13800 ISTRES.  
GIROUSSENS Huguette : 40, avenue Marcel-Roustan, 13800 ISTRES.  
GLEYZES Geneviève : 53, avenue Pasteur, 93260 LES LILAS.  
GODARD Catherine : 13, boulevard Eugène-Deruelle, 69003 LYON.  
GURT i ESPARRAGUERA Josep. M : ERAUB, Dpt., Hist. Ant. i Arqueol., Univ. de Barcelona, C/ de Baldiri i Reixas s/n, 08028 BARCELONA, **ESPAGNE**.  
HAALBOS Jan Kees : Etudestraat, 62, 6544 RT NIJMEGEN, **PAYS-BAS**.  
HALBOUT Patrick : Archéologie et Histoire en Seine-Maritime, 16, rue du Thouret, 76000 ROUEN.  
HARLAY Gabriel : 10, rue Gambetta (boîte 7), 93500 PANTIN.  
HARTLEY Kay : Flat A, 22, Shire Oak Road, LEEDS LS6 2DE, **GRANDE-BRETAGNE**.  
HASENBACH-MOLLING Verena : Mitteldorf, 32, 9490 VADUZ, **LIECHTENSTEIN**.  
HOCHULI-GYSEL Anne : 33, avenue de la Chênaie, 33610 CESTAS.  
HOERNER Bertrand : 4, rue du Beau-Site, 57660 LELLING.

**HOFFMANN** Bettina : Friedrichsruherstr. 37A, 14193 BERLIN, **ALLEMAGNE**.  
**HOLTZINGER** René : 187, rue Capitainerie, 13270 FOS-SUR-MER.  
**HUET** Nathalie : 18, avenue du Château, 21800 QUETIGNY.  
**HUMBERT** Sylviane : Route de Maïche, 25120 CERNAY-L'EGLISE.  
**HUVET** Didier : 15, boulevard Lamartine, 22000 SAINT-BRIEUC.  
**IZQUIERDO** Maria-Teresa : C/Matia 33, 4<sup>º</sup> Izda, 20008 SAN SEBASTIAN, **ESPAGNE**.  
**JOBELOT** Nicole : 69, rue Saint-Fargeau, 75020 PARIS.  
**JOLY** Martine : 21310 DAMPIERRE-ET-FLEY.  
**JOUANAUD** Jean-Louis : La Solidarité, Bât. L 10, 13015 MARSEILLE.  
**KENRICK** Philip : Charity Farmhouse, Netherton Road, APPLETON, ABINGDON, OXON OX13 5JX, **GRANDE-BRETAGNE**.  
**KOELHER** Alain : 7, rue Jeanne-Jugan, 51100 REIMS.  
**LATOURE** Louis : 106, rue Etienne-Billières, 31190 AUTERIVE.  
**LATOURE** Michèle : 106, rue Etienne-Billières, 31190 AUTERIVE.  
**LAUXEROIS** Roger : Musée des Beaux Arts-Archéologie, Place de Miremont, 38200 VIENNE.  
**LE BRUMENT** Georges : 2, boulevard de Dezerseul, 35510 CESSON-SEVIGNE.  
**LE PENNEC** Christophe : 17, rue de Kergroix, 56510 SAINT-PIERRE-QUIBERON.  
**LEBLANC** Odile : 20, rue de Bourgogne, 38200 VIENNE.  
**LECLUSE** Louise A. M. : Willem-Ruysstr. 9, 5051 XA GOIRLE, **PAYS-BAS**.  
**LEFEVRE** Claude : 11, place de l'Eglise, 57160 CHATEL-SAINT-GERMAIN.  
**LEFEVRE** Annie : 8, rue Franciade, 93200 SAINT-DENIS.  
**LEGRAND** Emmanuelle : 96, rue Colbert, 37000 TOURS.  
**LEJUST** Allain : 28, rue Léon-Frot, 77460 SOUPPES-SUR-LOING.  
**LELIEVRE** Véronique : Rue Basse, 30114 BOISSIERES.  
**LEQUOY** Marie-Clothilde : Service Régional de l'Archéologie, 12, rue Ursin-Scheid, 76140 LE PETIT QUEVILLY.  
**LIOU** Bernard : 42, rue Terrusse, 13005 MARSEILLE.  
**LOPEZ MULLOR** Alberto : Tarragona 84-90, 6<sup>º</sup>, 8015 BARCELONA, **ESPAGNE**.  
**LUGINBUHL** Thierry : I.A.H.A., Université de Lausanne, BFSH2, 1015 LAUSANNE, **SUISSE**.  
**MARQUES** Jean : 5, rue Saint-Guillaume, 63110 BEAUMONT.  
**MARTIN** Thierry : 4, boulevard de la Mairie, Aussillon, 81200 MAZAMET.  
**MARTIN** Lucas : Rue Glacière, 4220 CORBIERES.  
**MARTIN** Archer : Via di Porta Labicana 19/B2, 00185 ROMA, **ITALIE**.  
**MARTY** Bernard : 31, rue Cheureul, 31000 TOULOUSE.  
**MARTY** Marie-Thérèse : 31, rue Cheureul, 31000 TOULOUSE.  
**MEES** Allard : Provinziale Römische Archäologie, Univer. Freiburg, Glacisweg 7, 79098 FREIBURG i-Br, **ALLEMAGNE**.  
**MENNEBEUF** André : C.E.R.A.C., Domaine de Gourjade, Route de Roquecourbe, 81100 CASTRES.  
**MENNEBEUF** A. : C.E.R.A.C., Domaine de Gourjade, Route de Roquecourbe, 81100 CASTRES.  
**MEYER** Nicolas : 4, rue Hensbach, 68860 ODEREN.  
**MONNIER** Jacques : Rue Pierre-Viret, 1003 LAUSANNE, **SUISSE**.  
**MORERA** Isabelle : 6, rue Rabelais, 44000 NANTES.  
**MORISSON** Jean-Jacques : Route de la Maurie - Saint-Brice, 16100 COGNAC.  
**MORIZE** Dominique : 11, rue Jéricault, 75016 PARIS.  
**MOUGIN** Pierre : Dépôt de fouilles, 9, Grande Rue, 25700 MATHAY.  
**PADROS** Pepita : Dpt. d'Arqueologia, Plaça Assemblea de Catalunya, 1, 08911 BADALONA, **ESPAGNE**.  
**PASQUALINI** Michel : Les Andoulins, 83210 SOLLIES-TOUCAS.  
**PASSELAC** Michel : Le Roc, Villeneuve-la-Comptal, 11400 CASTELNAUDARY.  
**PELLECUER** Christophe : Le Litz, 34, rue Lakanal, 34000 MONTPELLIER.  
**PERRIER** Xavier : F1 Jardin aux Fontaines, 9, rue de Nazareth, 34090 MONTPELLIER.  
**PERRIN** James Robert : 4, Clovely Road, SOUTHSEA, HAMPSHIRE PO4 8DL, **GRANDE-BRETAGNE**.  
**PFERDEHIRT** Barbara : Römisch-Germanisches Zntalmuseum, Ernst-Ludwig Platz, 2, 06500 MAINZ, **ALLEMAGNE**.  
**PICON** Maurice : Laboratoire de Céramologie, 7, rue Raulin, 69365 LYON Cedex 07.  
**PIERRE** Eric : 30, rue Eugène-Boudin, 56000 VANNES.  
**PIRHONEN** Jarmon : HistArchéologie et Histoire en Seine-Maritime, 190, rue Beauvoisine, 76000 ROUEN.  
**PISKORZ** Michel : Rue Basse, 30114 BOISSIERES.  
**POLAK** Marinus : Aldenhof 38-14, 0 6537 BD NIJMEGEN, **PAYS-BAS**.  
**PROUST** Jean : Quartier Roquesauve, 13330 PELISSANNE.  
**PROVOST** Nicole : 10 rue Gambetta (boîte 7), 93500 PANTIN.  
**PUJOL** Jean : 15, rue Emma-Calve, 12100 CREISSELS.  
**PUJOL** Madame : 15, rue Emma-Calve, 12100 CREISSELS.  
**PUSSOT** Daniel : 26, rue de l'Ecole, 77950 MOISENAY.  
**PUSSOT** Simone : 26, rue de l'Ecole, 77950 MOISENAY.  
**RAYSSIGUIER** Alain : 29, rue de Viviers-les-Montagnes, 81710 SAIX.  
**REYMOND** Sandrine : Rue Pierre-Viret, 1, 1003 LAUSANNE, **SUISSE**.  
**RIBERA i LACOMBA** Albert : Escultor Mora Cirugeda, 2-7, 46020 VALENCIA, **ESPAGNE**.  
**RICHARTE** Catherine : 4, rue Jean-Jaurès, 13850 GREASQUE.  
**RIGOIR** Yves : 21, avenue Frédéric-Mistral, 13410 LAMBESC.  
**RIGOIR** Jacqueline : 21, avenue Frédéric-Mistral, 13410 LAMBESC.  
**RIVET** Lucien : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE.  
**ROCA ROUMENS** Mercedes : Centro 8 bis, 8211 CASTELLAR DEL VALLES, **ESPAGNE**.  
**ROLLO** Lindsay : Edgson House, The Lane, ETON, PETERBOROUGH PE6 1DD, **GRANDE-BRETAGNE**.  
**ROSSETTINI** Delphine : Local de fouilles archéologiques, 13, chemin Haussé, 14930 VIEUX.  
**ROUQUETTE** Daniel : 6, rue Jules-Simon, 34140 MEZE.  
**RUBIO CASES** José : C/Poeta Alberola n<sup>º</sup> 19, 46018 VALENCIA, **ESPAGNE**.  
**RUFFAT** Hervé : Chemin des Vignes, 81800 RABASTENS.  
**RUFFAT** Anne : Chemin des Vignes, 81800 RABASTENS.  
**SAULNIER** Sylvie : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE.  
**SCHMITT** Anne : 6, rue de la Favorite, 69005 LYON.  
**SCHUCANY** Caty : Tschamerstrasse 5, 3007 BERN, **SUISSE**.  
**SCIALLANO** Martine : 25, boulevard Dethez, 13800 ISTRES.  
**SCOTT** Anna : Domaine de Carliqui, 11300 LIMOUX.  
**SEGUIER** Jean-Marc : 64, rue Thénard, 89100 SENS.  
**SELLES** Hervé : Maison de l'Archéologie, 16, rue Saint-Pierre, 28000 CHARTRES.  
**SERIEYS** Claude : 57, les Nègles, 13420 GEMENOS.  
**SERRES** Didier : C.E.R.A.C., Domaine de Gourjade, Route de Roquecourbe, 81100 CASTRES.  
**SERRES** Nicole : C.E.R.A.C., Domaine de Gourjade, Route de Roquecourbe, 81100 CASTRES.

**SERRES** Sophie : C.E.R.A.C., Domaine de Gourjade, Route de Roquecourbe, 81100 CASTRES.  
**SIMON** Laure : Le Grand Rigné, 19, rue du Moulin, 44660 ROUGE.  
**SIMONNET** Gisèle : 11, rue Lasson, 75012 PARIS.  
**SWAN** Vivien : R.C.H.M.E., Shelley House, Acomb Road, YORK YO2 4HB, **GRANDE-BRETAGNE**.  
**SYMONDS** Robin P. : 67, St. Dunstand's Road, Hammersmith, LONDON W6 8RE, **GRANDE-BRETAGNE**.  
**TAQUET** Dominique : 5, rue du Champrier, 92500 RUEIL-MALMAISON.  
**TARRATS BOU** Francesc : Ramon i cajal 76-78, 43005 TARRAGONA, **ESPAGNE**.  
**THOLLARD** Patrick : 7, rue de la Santé, 35000 RENNES.  
**THUILLIER** Freddy : 28, rue de Lières, 62120 SAINT-HILAIRE-COTTES.  
**TILHARD** Jean-Louis : 1, rue Froide, 16000 ANGOULEME.  
**TOGNARELLI** Jean-Claude : 20, place du Général-de-Gaulle, 78540 VERNOUILLET.  
**TOKARSKI** Serge : Quartier Robertmont 418, 7300 BOUSSU, **BELGIQUE**.  
**TRANOY** Laurence : 19, rue du Sergent-Blandan, 69001 LYON.  
**TRIPEAU** Isabelle : 3, rue de la Serre, 63670 LA ROCHE-BLANCHE.  
**TRISTE** Alain : 13, rue des Quatre-Frères-Crapel, 56000 VANNES.  
**TROADEC** Jacques : Service Archéologique Municipal, 73, 73, rue Mirebeau, Espace Calvin, 18000 BOURGES.  
**TYSLER** Lubomira : Institut d'Archéologie, Université de Łódź, Place Wolnoski 14, 0 91-415 ŁÓDZ, **POLOGNE**.  
**VAN OSSEL** Paul : 21, rue Tondou-du-Metz, 60350 ATTICHY.  
**VANDENBERGHE** Stéphane : Maria van Bourgondië-iaan 32, 8000 BRUGGE, **BELGIQUE**.  
**VECCHIONE** Murielle : 15, Les Jardins du Puits Neuf, 13122 VENTABREN.  
**VERMEERSCH** Didier : Service Départemental d'Archéologie du Val d'Oise, Abbaye de Montbuisson, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.  
**VERNHET** Alain : Maison des Fouilles, La Graufesenque, 12100 MILLAU.  
**VERNOU** Christian : Prés de la Font, 16130 SALLES d'ANGLES.  
**VERRIER** Jacques : 2, Square des Champs-Frétaults, 91120 PALAISEAU.  
**VERTET** Hugues : 66, boulevard Saint-Exupéry, 3400 YZEURE.  
**VIDAL** Michel : S.R.A. Midi-Pyrénées, 7, rue Chabanon, 31200 TOULOUSE.  
**VILVORDER** Fabienne : 24, Cours de Bonne-Espérance, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE**.  
**VINCOTTE** Armand : 6, rue Rabelais, 44000 NANTES.  
**WADE** Sue : Lilac Cottage Triple Plea Road, WOODTON, NORFOLK NR35 2NY, **GRANDE-BRETAGNE**.  
**WAGNER** Carine : Avenue Vanet 31, 1004 LAUSANNE, **SUISSE**.  
**WALICKA** Halina : 12, rue Richer, 75009 PARIS.  
**WITTKAMP** Helmuth : Linnenstr. 41, 59269 BECKUM, **ALLEMAGNE**.  
**WITTMANN** Alain : 2, Square W.-Knox, 63170 AUBIERE.  
**ZEYER** Thérèse : 8, rue de Steinsoultz, 68130 JETTINGEN.

Les Actes des Congrès de la S.F.E.C.A.G. sont livrés aux adhérents à jour de leur cotisation pour l'année.

Cet ouvrage peut être commandé à la S.F.E.C.A.G. : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE (FRANCE).

Informations légales : supplément au n° 56-57 de la Revue Archéologique Sites, Ass. Fce d'Archéologie Métropolitaine, 83590 GONFARON.

Dépôt légal : décembre 1994. Le directeur des publications : Philippe BET ; le Président de la S.F.E.C.A.G. : Lucien RIVET.